

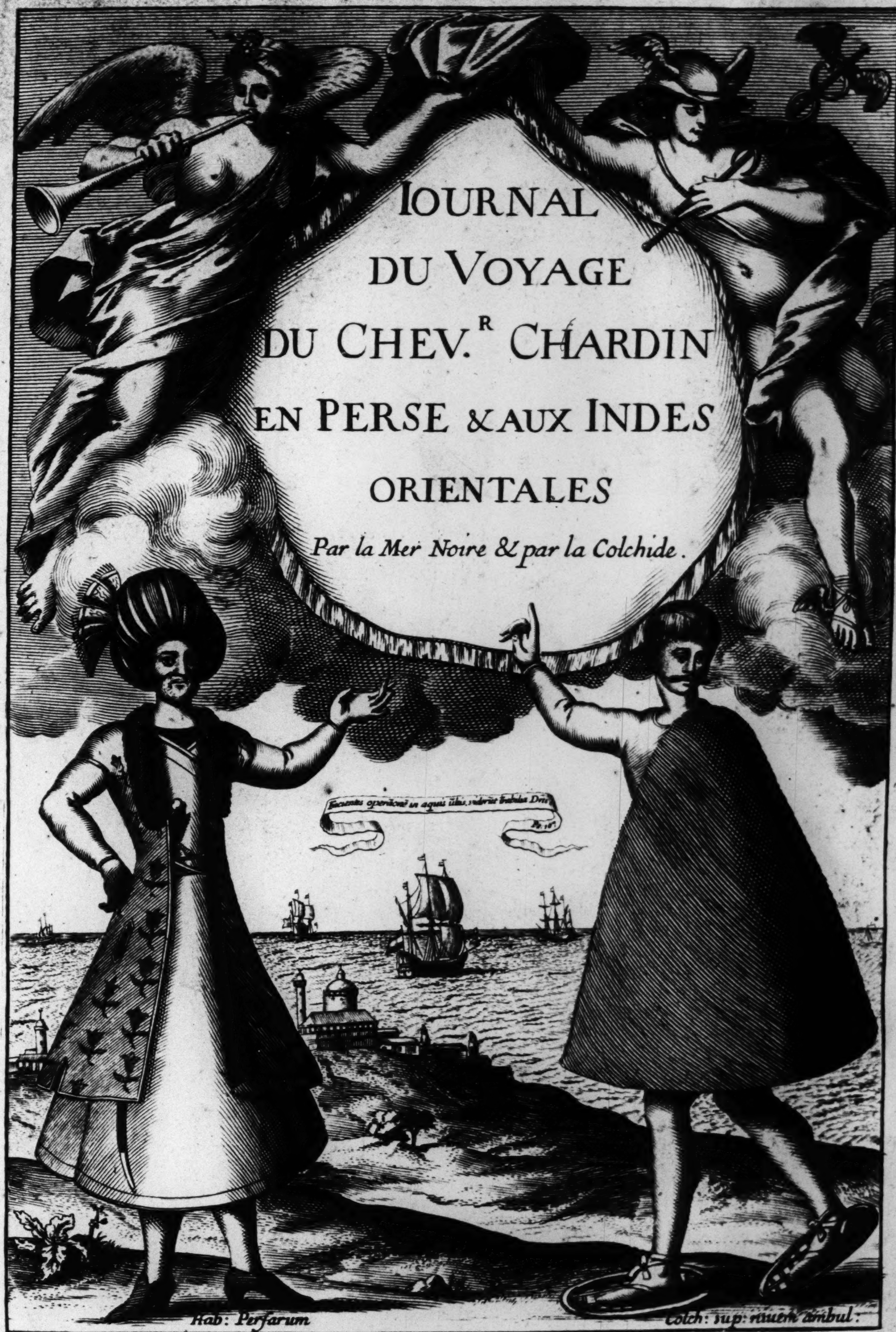
JOHANNES CHARDIN MILES.

Natus $\frac{6}{16}$ novembris, 1643.



JOHANNES CHARDIN MILES.

Natus $\frac{6}{16}$ novembris, 1643.



A LONDRES
Chez Moyse Pitt en Duke-street à Westminster. 1686.

JOURNAL
DU
VOYAGE
DU
CHEVALIER CHARDIN
EN
PERSE & aux Indes Orientales, par la *MER NOIRE* & par la *COLCHIDE*.

PREMIERE PARTIE,

QUI CONTIENT
Le Voyage de PARIS à ISPAHAN.



A LONDRES,
Chez *Moses Pitt*. MDCLXXXVI.

Donné à la Cour de White-Hall, *au mois de Mars*, 1686.

Que ce Livre soit Imprimé.

SUNDERLAND. *P.*



AU ROY.



IRE,

JE presente à Vôtre Majesté le prémier Volume de mon second voyage d'Asie, non tant pour luy donner du lustre, par une Dedicace si éclatante, que

pour m'aquiter d'un devoir indispensable, en Vous offrant les prémices d'un Ouvrage dont la publication Vous est entierement duë.

Je le puis assurer, Sire, *dans la plus exacte verité: cet Ouvrage est un fruit de Vôtre bienveillance Royale. Je l'ay principalement entrepris, parce que j'ay vû que la matiere Vous en plaisoit. Je l'ay composé à l'ombre du Trône auguste que* Vôtre Majesté *remplit si glorieusement. Je n'ay pris sur mes occupations ordinaires le loisir de le faire imprimer, que par l'ardeur de rendre plus public le ressentiment de mon cœur pour les graces infinies que j'ay reçuës de* Vôtre Majesté, *& l'admiration dont je suis remply pour ses Vertus Heroïques.*

Dés l'instant, Sire, *que la bonté de Dieu m'eut fait choisir ce bien-heureux Païs, pour y joüir doucement du fuit de mes longs Voyages, j'y fus reçû favorablement par le feu Roy de glorieuse memoire. Il m'y donna quelque rang, par la dignité dont il me revetit: & la Noblesse, qui d'elle-même y est si affable & si généreuse, ne manqua par d'imiter, en mon endroit, l'exemple de ce Grand Prince: Les plus célébres Societez me firent l'honneur de m'admettre en leur Corps: Je fus même élevé jusqu'à une Députation importante, de la part du Souverain, vers des Etats voisins. Mais quoy que ce soit de la main du feu Roy, que j'aye reçû tant de faveurs, je ne laisse pas,* Sire, *d'en devoir tourner la reconnoissance vers* Vôtre Majesté, *par bien des raisons, que je puis renfermer dans cette union parfaite, qui vous a fait partager avec ce Roy si Grand & si Bon, depuis ses plus importantes affaires, jusques aux moindres de ses soins; & qui en particulier, Vous a fait prendre part à tous les actes de sa beneficence Royale.*

J'étalerois

J'étalerois des graces encore plus douces & plus précieuses, si je racontois, Sire, *celles que j'ay reçûes immédiatement de* Vôtre Majesté: *mais elles sont en trop grand nombre; & la gratitude dont elles me remplissent est trop au dessus de mes expressions.*

Si je manque de force, pour representer les bienfaits que j'ay reçûs de Vôtre Majesté, *j'en manque bien davantage pour publier les qualitez Héroïques que toute l'Europe admire dans Vôtre Personne sacrée, & qui vous font soûtenir avec tant d'éclat, la glorieuse Couronne, que Vous avez reçûë de vos Ancêtres.*

J'ay eu l'honneur d'approcher des Roys qui passent pour les plus puissans du Monde; mais nulle de ces grandes Images de la Divinité, n'est son Image, Sire, *comme Vous l'êtes en douceur, en vigilance, en fermeté: nulle n'a apporté au Gouvernement d'un grand Empire tant d'art & d'experience: nulle n'a tant de valeur pour le soûtenir, ou pour l'acroître: nulle n'a joint à la science de commander sur Terre, une si vaste & si sure connoissance de la Mer, soit pour la Guerre, soit pour la Navigation.*

Je pousserois bien plus loin ce Parallele, où Vôtre Majesté *a tant d'avantage, si mes yeux n'étoient éblouïs dés qu'ils se tournent de Vôtre côté. J'ay bien eu la hardiesse de tracer, dans les Volumes qui doivent suivre; & peut-être que ce n'a pas été tout-à-fait mal-heureusement; les caractéres des plus fameux Monarques de l'Orient: mais je n'ose, quoy qu'animé de la plus vive ardeur, toucher à celuy de* Vôtre Majesté; *ne me trouvant pas capable de le faire d'une maniére assez noble.*

Je m'efforceray, Sire, *de le devenir: & cependant, je continueray les vœux que je fais à Dieu, pour luy demander que le régne de* Vôtre Majesté *soit & long*

& florissant : que Vôtre Trône auguste soit toûjours l'inviolable Azyle des Oppressez : que Vôtre Sceptre soit affermy dans le cœur de Vos sujets, aussi inébranlablement qu'il l'est dans vos triomphantes mains : & qu'enfin, pour comble de gloire, Vous portiez au comble le bonheur de Vôtre Peuple. Ce sont les vœux que fera jusqu'à son dernier soûpir,

SIRE,

De Vôtre Majesté,

Le trés-humble, trés-obeïssant
& trés-fidéle sujet & serviteur,
CHARDIN.



PREFACE.



OICY la prémiére partie de mes Relations de Perse, que j'ay divisées en quatre volumes. Le prémier, qui est celuy cy, contient le Journal de mon voyage de Paris à Ispaham, & finit au mois de Juin 1673. Je n'ay que faire d'en dire davantage, puis que je le donne tout entier au public.

La Seconde partie, qui est le reste de mon Journal de 1673. contient une description générale de l'Empire de Perse, de ses Forces, de ses Loix, de son Gouvernement, des Mœurs & des Coûtumes des Persans, de leurs Sciences, de leurs Arts, de leur industrie méchanique & civile, & une description particuliére de la ville d'Ispaham, qui est aujourd'huy la Capitale de ce vaste Empire, avec trente-cinq ou quarante figures des plus beaux & des plus remarquables Edifices de cette grande ville, ou d'autres choses particuliéres.

La Troisiéme partie, qui est mon Journal de 1674. contient entre autres choses les ruines de Persepolis representées en vingt-&-deux planches, & en une description ample & exacte, avec des remarques par-tout sur les Figures les moins intelligibles de ces Mazures, qui sont les plus glorieux Monumens, & les plus beaux restes de l'Antiquité, avec une Relation de la Religion des Persans, tirée tant de leur culte public, que de leurs livres, dont on donne de longues traductions.

PREFACE.

La Quatriéme & derniére partie, qui est composée de mes Journaux de septante cinq, septante six, & septante sept, renferme une piéce tout-à-fait nouvelle, & inconnuë dans nôtre Europe; c'est un abregé de l'Histoire de Perse, extrait des Auteurs Persans.

Aprés avoir informé le Lecteur du dessein de mes Memoires, je luy diray quelque chose du temps, & des moyens que j'ay employez pour les composer.

J'allay par terre aux Indes Orientales l'an 1665. J'arrivay en Perse au commencement de l'année 1666, que j'y passay toute entiére, aussi bien que la plus grande partie de l'année suivante. J'y retournay en 1669, & j'y demeuray six mois avant que de revenir en Europe. Ce fut là mon prémier Voyage; & quoy que j'en eusse raporté des memoires & toute sorte de materiaux pour ma Relation, autant & plus que nul autre Voyageur avant moy, que j'eusse appris du Turc & du Persan plus qu'aucun de ceux qui ont écrit de la Perse, je ne me crûs pas encore assez instruit pour me produire en public: je me contentay de faire imprimer une petite piéce, qui ne contient que des faits dont j'avois été témoin oculaire; c'est le *Couronnement de Soliman*.

La passion que j'avois de bien connoître ce vaste Empire, pour en pouvoir donner de bonnes & d'amples informations, me fit entreprendre d'y retourner: c'est ce que je fis en 1671, comme on le verra en ce Journal. J'y demeuray jusques en l'année 1677, suivant la Cour en ses voyages, & j'en fis de particuliers pour affaires ou par curiosité, étudiant la Langue, frequentant assidument les Grands, & les Sçavans, & m'instruisant ainsi de tout ce qui pouvoit meriter la curiosité de nôtre Europe touchant un Pays que nous pouvous appeller un autre monde, soit pour la distance des Lieux, soit pour la difference des Mœurs & des Maximes.

En un mot, j'ay pris tant de peine à m'instruire sur la Perse, que je puis dire par exemple, que je connois mieux Ispaham que je ne connois Paris, quoy que j'y sois né & que j'y aye été élevé; que je parle aussi aisément le Persan que le François; que je savois couramment lire & écrire; & que j'ay fort parcouru toute la Perse. Je l'ay traversée en long & en large: j'ay veu ses mers Caspienne & Oceane d'un bout à l'autre. J'ay veu ses frontieres en Armenie, en Iberie, en Medie, en Arabie, vers le fleuve Indus: & je me suis si exactement informé du peu d'endroits où je n'ay pas été, que je m'y reconnoîtrois, pour ainsi dire, si j'y étois subitement transporté.

Je

Je ne diray rien ſur le Style : on n'attend pas d'un homme qui a paſſé tant d'années hors de ſon Pays toute la pureté d'un Autheur qui ſe trouve tous les jours à l'Academie. J'ay été aſſuré pourtant par de fort habiles gens de mes amis, qui ſe ſont donné la peine de lire ma Relation, que mon ſtyle s'eſt conſervé aſſez pur & aſſez intelligible, ce qui ſuffit dans un ouvrage de cette nature.

Les tailles douces ſont de differens burins, ce qui n'arrivera point aux autres volumes : tout y ſera gravé de la main qui a fait la planche de Tauris, & neuf ou dix autres.

Je n'ay rien écrit des Indes, parce que je n'y ay demeuré que cinq ans, & que je ne ſavois que les Langues vulgaires qui ſont l'Indien & le Perſan, ſans avoir rien appris de la Langue des Brachmanes, l'organe propre & néceſſaire pour parvenir à la connoiſſance de la ſageſſe, & de l'antiquité des Indiens ; mais je ne ſuis pas neant moins demeuré oiſif aux Indes, au contraire, comme les Hyvers de ce Païs là ne permettent pas de voyager, je me ſervois de ce loiſir pour m'appliquer à un ouvrage que j'avois depuis long-temps dans l'eſprit, & que je puis appeller mon ouvrage favory, par le plaiſir avec lequel j'y travaille, & par l'utilité que j'eſpere qui en reviendra au public : ce ſont des Notes ſur un fort grand nombre de paſſages de l'Ecriture Sainte, dont l'intelligence dépend de la connoiſſance des Païs Orientaux ; car l'Orient eſt la Scene de tous les faits hiſtoriques de la Bible, le Langage de ce livre Divin, ſur-tout du Vieux Teſtament, étant Oriental eſt auſſi trés-ſouvent figuré & hyperbolique : mais ce ne ſont que figures & hyperboles dans les piéces qui ſont écrites en vers, & dans les Propheties ; d'où il s'enſuit clairement qu'on ne ſauroit bien entendre ces livres ſans connoître les choſes d'où ces figures ſont priſes, comme ſont les proprietez naturelles, & les mœurs particuliéres d'un Païs. Je remarquay cela d'abord durant mon prémier voyage, je m'apercevois de jour en jour que je trouvois plus de ſens & plus de beauté en divers paſſages des livres Saints, parce que j'avois devant les yeux les choſes, ou naturelles, ou morales, qui en découvroient le ſens ; je remarquois d'ailleurs en liſant les différentes traductions que la plûpart des Peuples du monde ont faites de la Bible, que chacun pour rendre le Texte plus intelligible, employoit des Expreſſions qui accomodaſſent les choſes aux lieux, ce qui gâtoit toûjours le Texte, & rendoit ſouvent le ſens obſcur, & quelquefois même aſſez abſurde. Enfin en conſultant les Commentateurs ſur ces ſortes de paſ-

ſages,

ſages, j'y trouvois d'étranges mépriſes, & par-tout qu'ils devinoient & marchoient à tâtons. Cela me fit concevoir le deſſein de faire des Notes ſur ces paſſages de l'Ecriture, me perſuadant qu'elles ſeroient également agréables & utiles. Des gens doctes à qui je communiquay mon deſſein m'encouragerent fort par leurs loüanges, particuliérement quand je les eus informez qu'il n'en eſt pas en Aſie, comme dans nôtre Europe, où l'on change ſans ceſſe, quoy que plus ou moins, dans les formes des choſes, comme ſont les habits, les bâtimens, les jardinages : en Orient on eſt conſtant en tout, les habits ſont taillez aujourd'huy comme aux ſiécles précédens, ce qui fait qu'on peut croire, qu'en cette partie du monde les formes extérieures des choſes, les mœurs, les habitudes, ſont encore les mêmes qu'elles étoient il y a deux mille ans, à la reſerve de ce que la Religion peut y avoir aporté de changement, ce qui pourtant n'eſt pas fort conſidérable.

Ces Notes ſur la Bible ſeront la derniére choſe que je donneray au public, à moins que j'appriſſe qu'on deſiraſt de les avoir plutôt; auquel cas je pourois donner, par avance, celles qui ſont ſur la Généſe pour Eſſay de toute la piéce : & cette même envie de ſatisfaire le public ſera que je donneray auſſi la troiſiéme ou la quatriéme partie de mes Relations avant la ſeconde, ſi j'apprens qu'on demande de les voir avant celle-là.





PONTI EU
CUM REGIONIBU
SEPTENTRIONEM ET
ADJACENTIBUS NOVA T
A JOAN: CHARDIN MIL:

CIRCASSIA ALBA

Desertum Ucraniæ

Deserta inter Boristhenem
et Meotides

PARS POLONIÆ

Casak
àX.nis Cosaques

MEOTIS PALUS
Turcis
Baluck Denguis
i.e. Mare Piscium

PODOLIA

Boristhenes

Mare Regionis Noggayorum
Vulgo Golpho d'Negropoli

Taurica Chersonesus Turcis
Crim Tatars i.e.
Tartaria Crimeensis

Nyestr

Streto de Caffa

Tousla i.e. Salinæ

Corocondama

Caffa

Danubius

Prom. Circassiæ

Askow Promont.

PONTUS EUXINUS TURCIS Cara Denghis i.e.

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
Scala 100 Milliar: 60 gradui respond.



Bosphorus

Constantinople

Famastra

Mare de Marmora

Sinope

PARS ASIÆ min: vul:



UXINI
BUS VERSUS
ET ORIENTEM
ATABULA an:1672.
L:AD LOCA INSTITUTA.
AMAZONÆ
REGIO COTATENA
Don Vulgo Tanais
Palestra Portus
Azac
Castellum Turc.
Castell. Turc.
Alani
CIRCASSIA SEPTENTRIONALIS
Castellum Turc.
Caracioli
Montes Taurici Coraxici
Alani
Giqui
Suani
Giqui
Suani
Pars Circassiæ quæ à Turcis dicitur Cara Cherkes i·e·Circassia nigra
Cholchos incolis Odische
alias Mingrelia
Zechi
Maura
PARS CIRCASSIÆ
Dicta Abcas
Regia·Scorgia·
Castella Suanorū
ab utraq. Parte
Phasi extructa
Portus et Habitaō a Turcis Bala dagg i·e·Mons Altus.
Imirette:al:
Bacha-tchouk
Socom
Terken ant. Tassiris
Sipias
Langur ant. Astolphus
Kelmhel ant. Cobus
Abascia ant. Glaucus
Skeniscari ant. Hyppus et Cyaneus
Cotatis Castellū Turcar munitis
MARE NIGRUM.
Anarglua ant. Heraclea
Phasus Turcis Fachs incolis Rione
Seander Cast: ab Alexandro extructū·
Pars Iberiæ quæ dicitur Guriel
Cocasus
Acaltzike Castellum
Guriel
Gonie Castel.
Pars Armeniæ cujus Maritima pars dicitur Lazi.
Tarabeson
ATOLIA dic:
Nº



Sinope

A T C vul:



VOYAGE DU Chr. CHARDIN EN PERSE,

Par la Mer Noire & par la Colchide.



E partis de Paris pour retourner aux Indes le 17. Oust. 1671. quinze mois justement aprés en étre revenu. J'entrepris pour la seconde fois ce grand Voyage, tant pour étendre mes connoissances sur les langues, sur les mœurs, sur les Religions, sur les arts, sur le commerce, & sur l'histoire des Orientaux, que pour travailler à l'establissement de ma fortune. J'avois trouvé à mon retour en France, que la Religion où j'ay été élevé, m'éloignoit de toutes sortes d'emplois, & qu'il falloit ou en changer, ou renoncer à

tout ce qu'on appelle honneur & avancement. L'un & l'autre me paroissoit rude : on n'est pas libre de croire ce qu'on veut. Je songeay donc aussi-tost à retourner aux Indes, où sans changer de Religion, ni sans sortir aussy de la condition de Marchand, je ne pouvois manquer de remplir une ambition modérée ; parce que le commerce y est un employ si considérable, que même les Souverains le font tout ouvertement.

Le feü Roy de Perse m'avoit fait son Marchand par des Lettres Patentes l'an 1666. & m'avoit chargé de faire faire plusieurs bijoux de prix, dont sa Majesté avoit de sa propre main dessiné les modelles. Madame *Lescot* Negociente, fameuse par son esprit, & par la hardiesse de ses entreprises, encore plus que par les grands biens qu'elle avoit amassez, m'excitoit de concert avec feü mon Pere à executer ma Commission, & m'offrirent tous deux d'étre de moité avec moy. Monsieur *Raisin* Lyonnois fort honneste homme, & mon Associé au précédent voyage, s'engagea de nouveau dans ce commerce. Quoy que nous fussions de Religion differente, nous ne laissions pas de vivre fort bien ensemble. Les Chrêtiens apprennent dans l'Orient à conserver la paix entr'eux, & à demeurer en bonne intelligence, malgré la diversité de leurs sentimens. Il y a mille Sectes, & cependant on n'y connoist que deux Creances, la Chrêtienne, & la Mahometane. Quatorze mois durant nous fimes chercher dans les plus riches pays de l'Europe de grandes pierres de couleur, de grosses perles, & le plus beau corail travaillé. Nous fimes faire de riches ouvrages d'orphevrerie, des montres, & des orloges curieuses, & parce que nôtre fonds n'étoit pas encore employé, nous fimes passer en Italie douze mille Ducats d'or. Mon Associé se rendit à Livourne avant moy par la voye de Genes. Je m'y rendis à la fin d'Octobre par Milan, Venise, & Florence.

Le 10. Novembre nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'un Convoy Hollandois qui alloit à Smirne. Ce Convoy étoit composé de six vaisseaux Marchands, & de deux autres de Guerre. Sa charge montoit à trois millions de livres, ou environ, non compris les effets que les Passagers, les Mariniers, & les Capitaines même cachent, & ne declarent point, pour n'étre pas obligez d'en payer les droits de fret, de Douane, & de Consulat. Nous touchâmes Messine, Zante, & plusieurs autres Isles de l'Archipel. Nous eûmes à celle de Micone un different considerable avec un Corsaire Livournois, pour un de ses gens qui s'étoit sauvé à nôtre bord en nageant un mille. Il le falut rendre. Le Corsaire nous envoya dire, qu'il venoit nous

combatre,

combatre, si nous ne luy rendions son Matelot. Nous ne trouvâmes pas que la chose en valût la peine.

Il y a d'ordinaire quarante Vaisseaux de Corsaires Chrêtiens dans l'Archipel, tant de Majorque, que de Ville franche, de Livourne, & de Malthe. Ces Vaisseaux sont petits la plûpart, & assez mal avictuaillez; mais équipez de gens que la misere, & une longue habitude à faire du mal, ont rendu determinez, & cruels. Il n'y a point de maux imaginables qu'ils ne fassent aux Habitans des Isles de cette Mer, où ils peuvent aborder ; quoy que ces Habitans soient tous Chrêtiens , & que plusieurs reconnoissent le Pape:

Je ne sçaurois oublier la réponse, qu'un Corsaire nommé le Chevalier de Témericourt, fit en ce tems-là au Marquis de *Pruilly*, qui montoit un Vaisseau de Roy nommé le Diamant. S'étant rencontrez à l'Isle de Millo, le Marquis invita le Chevalier , & la conversation s'étant tournée sur ceux qui font le *Cours*, il luy dit, comme me raconterent peu de tems aprés des Gentilshommes qui étoient presens. *Chevalier, les viols, les meurtres, les sacrileges que tu commets journellement ; tes Blasphemes; en un mot, tes actions impies & barbares, ne te font-elles point craindre? Peux-tu esperer d'aller en Paradis? Ne crois-tu pas qu'il y ait un Enfer?* *Moy*, répondit le Chevalier, *point du tout ; Je suis Lutherien, je ne crois rien de tout cela*: Voilà l'esprit des Corsaires, & voicy une autre particularité qui les regarde.

Pendant que nous attendions le vent au port de Micone, il arriva deux grands vaisseaux de guerre Venitiens. Ils y entrérent de nuit. L'Amiral en jettant l'ancre, tira des fusées du haut de son grand mats. Cela s'appelle faire la *roquette*, du mot Italien *rocquetta* qui signifie fusée ; c'éstoit pour avertir les Corsaires Chrêtiens, qui pouvoient étre au port, de se retirer avant le jour. Il y en avoit alors deux. Ils firent voile le lendemain matin, & allérent donner fonds derriere un Cap, à une lieuë de là seulement. L'Amiral étoit un noble Venitien , Chef d'Escadre. J'allay luy faire visite, & luy ayant demandé la raison de ces fusées, il me dit , qu'il avoit ordre d'en user ainsi ; parce que la Republique s'étant engagée au Grand Seigneur dans le Traitté de Candie, de chasser de l'Archipel les Corsaires Chrêtiens, & d'en prendre autant qu'il se pourroit, & ayant d'ailleurs receu plusieurs services de ces Corsaires durant la derniere guerre qu'elle a eu contre le Turc, elle usoit de ce menagement, afin de satisfaire la *Porte*, sans agir pourtant contre les Corsaires: que dans cette vûe les batimens maritimes de la Republique avoient ordre de se faire

toûjours connoiſtre dans l'Archipel, afin que les Corſaires Chrêtiens s'éloignaſſent d'eux, ou ne les aprochaſſent pas de ſi prés, qu'on ne puſt faire ſemblant de ne les pas voir : de jour ajoûta-t-il, nous nous faiſons aſſez connoître par nos Pavillons, mais de nuit, lors que nous entrons dans un Port, nous faiſons tirer des fuſées, & envoyons même quelque fois des Officiers à terre pour ſcavoir s'il y a des Corſaires Chrêtiens au Port, & les faire avertir de ſe retirer.

J'arrivay à Smirne le 7. Mars 1672, aprés quatre mois de Navigation. Nous eſſuyâmes en cette longue traverſeé un rude froid, & de fortes tempêtes. Nous manquâmes de vivres, & nous ne pouvions faire ce Voyage avec plus de riſque, & plus de ſouffrances.

Je ne m'arréteray point à faire la deſcription de Smirne, n'y ayant rien obſervé, non plus que dans tout l'Archipel, qui ne ſe trouve dans les relations de *Spon*, & d'autres Voyageurs ſcavans, & exacts qui y ont été depuis moy. Je me renfermeray à en raporter quelques points de Commerce, & d'Hiſtoire, dont ils n'ont point parlé.

Les Anglois ont grand commerce à Smirne, & en tout le Levant. Ce commerce ſe fait par une Compagnie Royale établie à Londres, laquelle ſe gouverne d'une maniere tres-prudente, & qui ne ſauroit manquer de réüſſir. Il y a prés de cent ans qu'elle ſubſiſte, ayant été établie vers le milieu du Régne d'Elizabet ; Régne fameux pour avoir entr'autres choſes produit diverſes Compagnies de Commerce, & particulierement celles de Hambourg, de Ruſſie, de Groenland, des Indes Orientalles, & de Turquie, qui touttes durent encore. Le commerce étoit alors en ſon enfance, & rien ne marque mieux l'ignorance de ce temslà, à l'égard des Pays un peu éloignez, que l'Aſſociation que faiſoient ces Marchands; car ils ſe mettoient pluſieurs enſemble, pour s'entre-conduire & pour s'entr'aider. Cette Compagnie qui regarde le Negoce de Levant, eſt d'une eſpece particuliere. Ce n'eſt point une Societé, où chacun fourniſſe une ſomme qui s'uniſſe en maſſe. C'eſt un Corps qui n'a rien de commun, que l'octroy & le privilége de négocier en Levant. Il ſe donne le nom de Compagnie réiglée. Il n'y entre que des Marchands de race, ou des gens qui en ont fait l'apprentiſſage, qui eſt de ſept ans en Angleterre. On donne pour étre receu en ce Corps environ 120 ecus, ſi l'on eſt moins âgé de 25 ans, & le double, ſi on l'eſt plus. La Compagnie ne commet à perſonne ſon pouvoir, ni la direction entiere de ſes affaires. Elle ſe governe par elle-même, à la pluralité des voix. Celuy qui fait aſſez de negoce

pour

pour porter huit écus d'imposition par an, a sa voix aussi forte que celuy qui en fait pour cent mille. Cette Assemblée ainsi Democratique, envoye les vaisseaux, leve les taxes sur les Marchandises, presente l'Ambassadeur que le Roy envoye à la *Porte*, élit les deux Consuls de la Nation à Smirne, & à Alep, & empéche l'envoy des Marchandises qu'elle ne juge pas propres en Levant. Elle est presentement composeé d'environ trois cent Marchands, & elle éleve en Turquie beaucoup de jeunesse de bonne maison, qui aprend le commerce sur le lieu. Ce commerce monte à six ou sept millions par an, & consiste en étoffes de laine travaillées en Angleterre, & en argent, qu'on charge tant en Angleterre, qu'en Espagne, en France, & en Italie, en échange dequoy on raporte des laines, & des cottons filez, des galles, de la soye cruë & ouvrée, & quelques autres denrées de moindre valéur. La Compagnie ayant reconnu, que l'envie que l'interest fait naître d'ordinaire entre les gens de même profession, étoit capable de les ruiner, qu'elle leur faisoit hausser, ou baisser le prix des Marchandises, pour courir sur le marché l'un de l'autre, qu'elle met en querelle les Marchands avec les Consuls, les Consuls avec l'Ambassadeur, & qu'elle fait faire mal-à-propos de certaines épargnes qui attirent des avanies, & de rudes vexations. La Compagnie, dis-je, ayant reconnu ces maux, y a fort sagement remedié; car. le drap d'Angleterre, dont les Anglois portent en Turquie environ vingt mille pieces par an, & la plûpart des autres Marchandises leur sont envoyées avec un tarif du prix auquel ils les doivent vendre. On leur en envoye un autre, pour celles qu'on leur ordonne d'acheter, & ainsi il n'arrive point que les Marchands se causent aucun dommage, dans la vûë de leur profit particulier.

Pour éviter les autres desordres, la Compagnie donne pension à l'Ambassadeur Anglois qui reside à la *Porte*, aux Consuls, & à leurs Principaux Officiers, comme sont le Ministre, le Chancelier, le Secretaire, les Interpretes, les Jannissaires & autres. Ces Officiers ne peuvent lever aucune somme sur les Marchands, ni pour raison de droits, ni sous pretexte de présens, ou de depences extraordinaires. Quand il en faut faire, ils avertissent les Deputez de la Nation qui sont deux Marchands constituez pour agir au nom des autres. Ces Deputez examinent & resolvent avec l'Ambassadeur ou le Consul ce qu'il faut donner, les voyages qu'il faut faire à la *Porte*, & ce qu'il y a à traitter. Ce n'est pas que l'Ambassadeur ou le Consul ne puissent agir seuls; mais ils en usent ainsi pour leur d'écharge, & même dans les

affaires ou importantes, ou extraordinaires ils assemblent toute la Nation. Aussi-tôt que la resolution est prise, les Deputez avertissent le Thrésorier de fournir ce qui est necessaire, soit argent, soit nippes, ou curiositez. Ce Thrésorier est établi par la Compagnie même, il fournit pour tout cela, satisfait ponctuellement à tous les frais, payant aussi exactement les gages de chaque Officier. Ainsi l'Ambassadeur & les Consuls n'ont uniquement qu'à veiller à la sureté de la Nation Angloise, & au bien de son commerce, sans être distraits par leurs propres interests. Il y a beaucoup d'autres beaux reiglements dans cette Compagnie pour la manutention de leur trafic en Levant; aussi se fait il avec un honneur & un profit tout autre que celuy de leurs voisins.

Les Hollandois font beaucoup d'affaires à Smirne, & plus qu'aucune autre Nation d'Europe; mais ils en font peu ailleurs, & tout leur commerce dans les autres villes du Levant ne va pas loin. Leur principal profit est à voiturer en Europe les Armeniens, & leurs Marchandises, & à les ramener. Ils gagnent aussi beaucoup sur leur argent, dont la Turquie est toute pleine. Cet argent est de bas alloy, & de plus notablement mélé de pieces fausses. Il consiste en écus, demi-écus, testons, & pieces de quinze sols. Les écus & les demi-écus sont la plus part au coin de Hollande. Les Turcs les appellent *Aslani*, comme qui diroit des Lions, à cause que de chaque côté il y a un Lion marqué dessus. Les Arabes par sottise, ou autrement, ont pris le Lion pour un chien, & ont nommé ces pieces *abou-Kelb*, comme qui diroit des chiens. Les quarts sont presque tous faux, & les meilleurs n'ont que moité de fin. Cependant les Turcs ont si peu de discernement & de connoissance, qu'ils estiment d'avantage cette monnoye que celle d'Espagne. Ils appellent les écus d'Espagne *Marsillies*, par ce que les Marseillois ont été les prémiers qui en ont porté de grandes sommes en Turquie.

Les Etats entretiennent un Resident à la *Porte*, auquel ils donnent quatre mille écus d'appointement. Ce Resident a de plus la moité du revenu des Consulats Hollandois de Levant, qui quelque fois monte à beaucoup, y ayant eu un Consul Hollandois à Smirne qui tira en un an cinquante mille écus de droits. Lors que j'y arrivay, le Consul avoit de grands differens avec les Marchands; il les accusoit de le tromper; il en prenoit leurs livres à témoin; il vouloit qu'ils fussent vûs, & les Marchands n'y vouloient entendre en aucune maniére. Le Resident n'ayant osé juger ce different, les parties s'en remirent aux

Etats.

Etats. Cependant de peur que la venüe du Convoy ne fist de nouvelles affaires, les Marchands & le Consul s'accordérent de ses droits de Consulat à dix mille cinq cens écus pour tout ce que le Convoy avoit apporté, & pour tout ce qu'il emporteroit.

Les François sont en grand nombre à Smirne, & en tout le Levant. On en trouve en tous les Ports de Turquie qui sont sur la mer Mediterranée. Ils sont presque tous Provençaux; mais le negoce qu'ils y font est si peu de chose, qu'un Marchand seul en chaque lieu pouroit faire toutes leurs affaires. A Smirne, par exemple, ils sont plus de cent Marchands, & cependant la verité est, qu'il y a eu des années qu'il ne venoit pas de France quatre cens mille livres d'effets pour eux tous. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas cinq cens écus de fond. Ils sont tous fort peu d'accord, & entretiennent fort bien la division en leur commerce. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il diminüe, & s'il cause en general plus de dommage que de profit. Ceux qui en connoissent bien la nature, & les maximes, disent que c'est cette desunion qui les ruine en Levant, & que si l'on compare l'état present avec l'état passé du negoce qu'ils y font, on trouvera qu'il est plus miserable, & plus sterile que jamais. On ajoûte, que les Provençaux ont eu en Turquie des fortunes, & des rencontres de tems si favorables, qu'on ne peut assez s'étonner qu'ils n'ayent pas rempli leur païs de richesses en ces tems heureux. Un de ces tems-là commença environ l'an 1656, & dura treize ans, pendant lesquels ils faisoient un commerce, sur lequel ils gagnoient d'entrée quatre vingts & nonante pour cent.

Ce commerce qui au fond étoit extrémement inique, est celuy des pieces de cinq sols, qui a tant fait de bruit. Les Turcs prirent les prémiéres à dix sols la piece. Elles demeurerent quelque tems à ce prix, & furent aprés rabaissées à sept sols & demi. Ils ne vouloient point d'autre monnoye. Toute la Turquie s'en emplissoit, & l'on n'y voioit plus guere d'autre argent, parce que les François l'emportoient. Cette bonne fortune les aveugla si fort, qu'ils ne se contentérent pas du grand gain qu'ils faisoient, ils en voulurent davantage, ils se mirent à alterer les pieces de cinq sols, & ils en firent faire d'argent bas à Dombes prémiérement, puis à Orange, & à Avignon. On en fit de pires à Monaco, & à Florence, & enfin on en monnoya en des Chateaux écartez dans l'état de Genes, & en divers autres lieux, qui n'étoyent que de cuivre argenté. Les Marseillois, pour débiter leur monnoye, la rabaissoient eux-mémes, & la donnoient en paye-

ment, & aux changeurs à moindre prix que le cours. Les Turcs furent long-tems sans s'apercevoir de la tromperie qu'on leur faisoit, quoy qu'elle fust si grossiére, & si importante ; mais en fin ils s'en aperçûrent, & elle les irrita si fort, qu'ils firent par tout de grandes avanies aux François, les traittant de faux Monnoyeurs, quoy que les Hollandois & les Genois y eussent autant de part. Ils defendirent aussi d'exposer aucune de ces mesmes pieces qu'ils appelloient des *Timmins*, qu'au vray coin de France, & ils les rebaissérent, & les mirent à cinq sols la piece. Tous les Marchands Europeans, excepté les Anglois, étoient chargez, quand cela arriva, de grosses sommes de ces *Timmins*. Leurs Magazins en étoient remplis, il en venoit des Vaisseaux chargez, & on commençoit d'en fabriquer par tout. Le décri de cette monnoye causa beaucoup de perte à ceux qui en faisoient trafic, plusieurs y ayant perdu ce qu'ils avoient gagné, et quelques uns davantage.

Les Anglois furent les Auteurs du décri. Si cette monnoye eût continué d'avoir cours, leur negoce etoit ruïné ; car il consiste particuliérement en achat de soye. Or les Negocians des *Timmins* faisoient hausser le prix des soyes, ne se souciant pas à quel prix ils les achetassent, pourveu qu'on prist leurs pieces de cinq sols en payement. J'en ay vû à plus de cinquante marques differentes ; les plus communes avoient pour coin d'un côté une tête de femme avec ces mots au tour, *Vera virtutis imago*, & de l'autre l'Ecu de France, avec ceux-cy, *Currens per totam Asiam*.

Il n'y a pas de gens au monde plus aisés à tromper, & qui aient été plus trompez que les Turcs. Ils sont naturellement assez simples, & assez épais, gens à qui on en fait aisément à croire. Aussi les Chrêtiens leur font sans cesse une infinité de friponneries, & de méchans tours. On les trompe un tems, mais ils ouvrent les yeux, & alors ils frapent rudement, & se paient de tout en une seule fois. On appelle ces amandes qu'ils font payer, *Avanies*. Elles ne sont pas toutes des Impositions injustes, & il en est de cela comme des Confiscations si frequentes aux Doüanes. La plûpart des Ministres & leurs Officiers devorent le peuple. La *Porte* souffre cela, & exhorte à la resipisence. Si les plaintes cessent, le mal est étouffé ; si elles redoublent, la *Porte* envoye couper la tête à l'accusé, & confisque son bien. Avec cela le peuple est vangé, le trésor est accru, la justice est faite, & l'exemple est donné.

Les Marseillois disent, que ce sont les avanies qui ont ainsi affoibli le commerce des François en Levant ; aussi en

ont-ils

ont-ils payé pour des ſommes immenſes. Entre toutes celles dont j'ay oüi parler, il y en a une que l'on n'oublira jamais, & qui leur fut faite du tems que *Monſieur de Séſy* étoit Ambaſſadeur de France à la *Porte*, & voicy comment la choſe arriva.

Il prit envie à ſon Excellence de ſe faire Fermier du Grand Seigneur, & de prendre la Ferme des Douannes de Conſtantinople, & de Smirne. Au bout de ſix mois *Monſieur de Séſy* ſe trouvant en arriere de cent mille francs, demanda à en être déchargé; ce qu'on luy accorda par grace, à condition de payer ce qu'il devoit. Mais comme il n'avoit point d'argent, les Turcs obligérent la Nation Françoiſe a paier pour lui. Auſſi diſoit-il aux Marchands qu'il n'avoit pris les Douannes, que pour le bien du commerce des François, & pour empécher les differens qui naiſſent journellement entr'eux & les Turcs, à l'occaſion des Douannes. Les Marchands ne manquoient pas de bien répondre, & de ſe deffendre par de bonnes raiſons; mais ce fut en vain, il fallut qu'ils paiaſſent les cent mille francs: & comme ils n'avoient point d'argent eux mêmes, ils furent reduits à en emprunter des Juifs à vingt cinq pour cent pour ſix mois. J'ay oüi aſſurer à des gens qui le ſavoient bien, que ces cent mille francs furent rembourcez ſi tard, que l'intereſt monta à trois fois autant que le capital, de maniere que cette avanie coûta prés de cent cinquante mille écus à la Nation.

Ils en paiérent deux autres durant l'Ambaſſade de *Monſieur de la Haye*, le Fils, qui coutérent deux cent mille francs. J'ay auſſi oüi conter à divers Marchands, qu'un de ſes prédéceſſeurs prit quinze ans durant, cinq cens écus ſur chaque Voile Françoiſe qui venoit à Conſtantinople, pour le pretendu remboursement d'une dépence de ſix cens écus, qu'il diſoit avoir faite pour le commerce de la Nation, & que lors que les Marchands luy repreſentoient qu'il s'étoit cent fois remboursé de cette ſomme, il répondoit, *Je rendrai mes comptes, je ne prens que ce qui m'eſt dû.*

Les Venetiens tiennent un Conſul à Smirne, & les Genois auſſi. Il y a là pourtant peu de Marchands de ces Nations, ſur tout de Genois, pour leſquels il n'y a rien à faire en Levant. Ils ne s'y étoient établis que pour le negoce des pieces de cinq ſols, à cauſe du grand profit qu'on y faiſoit; auſſi dés que ce negoce fut deffendu, leurs principaux Marchands ſe retirerent: Il n'en demeura que deux ou trois à Smirne, & pas un à Conſtantinople. Leur Compagnie de Levant commença à ſe diſſoudre, & il n'y a pas de doute, que tout cét établiſſement des Genois ſe ſeroit entierement diſſipé, par le rappel de leur

Resident à la *Porte*, & de leur Consul à Smirne, s'ils n'avoient été retenus de faire ce rappel par deux considerations : l'une que les Turcs ne permettent jamais aux Nations établies chez eux de s'en retirer tout à fait : l'autre que cette entiere retraite auroit découvert trop manifestement le pauvre motif de la Republique, dans une entreprise qui luy avoit coûté beaucoup, & qui avoit donné une occasion à la France, de faire éclater le mécontentement qu'elle avoit de sa conduite. Peut-étre ne sera-t-on pas faché de lire trois ou quatre pages, pour s'instruire plus particulierement de ce fait.

J'en commenceray le recit, en disant que les Genois ont autrefois été tres-puissans au Levant. Qu'ils ont été maîtres de beaucoup d'Isles dans l'Archipel, de diverses Côtes de Mer en Grece, & de plusieurs villes sur la Mer noire. *Pera* même, à present un Fauxbourg de Constantinople, étoit à eux. L'histoire des Siecles passez raconte assez au long, de quelle façon, & en quel tems ils perdirent tout cela, sans qu'il soit besoin d'en retoucher rien icy. La guerre de Candie qui arriva l'an 1645 leur fit venir l'envie de rentrer en commerce avec les Etats du Grand Seigneur ; s'imaginant qu'ils s'empareroient du grand negoce, que les Venitiens y faisoient avant la guerre. Pour faire plus seurement & plus promptement reüssir ce dessein, ils eurent recours à la recommandation du Roy de France, comme étant le plus ancien Allié de l'Empire Ottoman, & le plus consideré. Le Conseil du Roy, qui avoit alors bien d'autres choses en teste que le commerce, accorda aux Genois la recommandation qu'ils desiroient. Il ne s'aperceut pas de divers domages qui en revenoient clairement à la Nation Françoise, dont le plus considerable étoit, le prejudice que cela faisoit aux Capitulations, qu'ils pretendent avoir faites avec la *Porte*, & dont la principale est ; *Que les Nations Europeanes qui voudront s'établir au Levant, n'y pourront negotier que sous la Baniere & Protection de France.* Mr. de la Haye le Pere étoit alors Ambassadeur de France en Turquie, il donna toute sorte d'aide à la negociation des Genois ; mais cependant elle ne reüssit point, parce qu'elle ne fut pas, dit-on, assez vivement poursuivie.

Ils la reprirent l'an 1664 excités par les grands profits qui se faisoient au negoce des pieces de cinq sols, comme je l'ay dit. Ils ne pouvoient pas s'attendre alors que la France sollicitât en leur faveur comme elle fit la premiere fois, parce que les choses avoient bien changé, soit à l'égard du commerce en general, soit à l'égard du commerce de Levant en particulier, & ils voyoient bien au-contraire que leur entreprise seroit desa-

gréable à la France ; mais ils pensoient que ce Royaume se fût tellement broüillé avec le Turc, par le secours donné contre Luy aux Venitiens, & à l'Empereur, que son opposition, ou sa recommandation seroit de peu d'efficace. Ils rechercherent l'assistance de l'Angleterre, & de l'Empire, & ils se contenterent à l'égard de la France, d'y donner une simple information de leur dessein. Leur Resident dit au Roy, qu'il s'étoit étably à Genes une Compagnie de Levant, que la Republique avoit dessein d'envoyer un Ambassadeur à la *Porte*, & qu'elle esperoit que S. M. voudroit bien favoriser sa negociation. Le Roy luy repondit seulement, *Qu'il souhaittoit à la Republique toute sorte de bons succez*.

Cette réponce augmentant l'incertitude que les Genois avoient déja, de la reception qu'on leur fairoit à Constantinople, & de la maniere dont le Grand Seigneur les voudroit traiter ; ils envoyerent incognito le Marquis Durazzo, un des principaux Interessez en la Compagnie, pour s'assurer de tout, & pour traiter secrettement avec le Vizir. Ce Gentilhomme vint avec le Comte de Leslé Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, & comme étant de sa suite. Il vit le Grand Vizir, negotia avec luy, & obtint avec l'entremise de cét Ambassadeur, & de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui appuyerent fortement sa Negociation, que les Genois auroient des Capitulations semblables, à celles des Anglois, & des Hollandois. L'Envoyé ayant parole du Grand Vizir au nom de Sa Hautesse, retourna à Genes, & fit raport de ce qu'il avoit traitté avec le Divan. Les Genois firent aussi-tôt preparer deux grands Vaisseaux pour aller à Constantinople, & ils y envoyerent le même Marquis Durazzo en qualité d'Ambassadeur.

La premiere negociation de ce Marquis avec le Vizir n'avoit pas été si secrette, que les François qui étoient au Levant ne l'eussent incontinent apprise. Le dessein des Genois les troubla. Ils apprehenderent que ce nouvel établissement ne fût domageable à leur commerce : cela fit qu'ils écrivirent en France, que leur negoce souffriroit beaucoup de diminution, si les Genois s'établissoient en Turquie, qu'il falloit les en empescher. On se resolut de le faire, & on donna des ordres pour cela à l'Ambassadeur de France à la *Porte*, qui étoit alors *Monsieur de la Haye* le Fils.

Il ne faisoit que de revenir d'Adrinople pour d'autres affaires, lors qu'il recût l'ordre de s'opposer à l'établissement des Genois. Il envoya aussi-tôt demander permission d'y retourner ; car en Turquie aucun Ambassadeur ne peut sans congé aller à la Cour.

Le Grand Vizir n'y étoit pas : il étoit allé vers la Thessalie pour presser le Siege de Candie. Le *Caimacan*, qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir, ayant eu des avis secrets de l'ordre que l'Ambassadeur de France avoit recû, fit réponce, qu'il ne pouvoit luy accorder la permission qu'il demandoit, sans avoir auparavant le consentement du Grand Vizir.

L'Ambassadeur vit bien que c'étoit un refus qu'on luy donnoit. Il envoya un Gentilhomme à Andrinople avec des instructions, pour representer aux Ministres, que par les Capitulations que l'Empereur de France avoit avec le Grand Seigneur, la *Porte* s'étoit obligée à ne recevoir en Turquie aucune Nation d'Europe, que sous la Baniere Françoise : qu'ainsi c'étoit contrevenir à ces Capitulations que de traiter avec les Genois, & que si le Traité se concluoit, il se retireroit. Tout ce que le Gentilhomme de l'Ambassadeur representa, & ce qu'il communiqua de ses instructions, fut envoyé au Grand Vizir, & examiné au lieu où il étoit. La réponce qu'eut l'Ambassadeur fut tout à fait rude & incivile : il ne s'en faut pas étonner, le Grand Vizir étoit encore plein de l'affront, que les François luy avoient fait recevoir en Hongrie ; elle contenoit. *Que la* Porte *étoit ouverte pour se retirer de même que pour venir, que l'Empereur de France n'avoit pas droit de vouloir empêcher le Grand Seigneur de faire la paix avec de vieux Ennemis, & de leur accorder des Capitulations, lors qu'ils les luy venoient demander, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté d'être reconnüe à la* Porte *pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrêtienté, sans pretendre luy rien prescrire pour les autres.*

L'Ambassadeur Genois arriva à Constantinople, pendant qu'on travailloit ainsi à empêcher sa reception. Il n'en fut pas surpris ; ayant eu des nouvelles sur sa route qui luy faisoient aprehender quelque chose de semblable. On luy donnoit avis que le Resident de Genes en France, ayant fait savoir au Roy, que ses Maîtres envoyoient le Marquis Durazzo à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, le Roy avoit répondu ; *Je souhaite bon voyage à l'Ambassadeur de la Republique ; mais je ne say pas ce que le Nôtre aura fait à la* Porte *sur ce sujet.* J'ay vû bien des gens qui ont crû, qui si le Grand Vizir n'eust pas été picqué contre les François, pour les raisons que j'ay marquées, & n'eust pas eu quelque sorte d'aversion personnelle pour l'Ambassadeur, les Genois n'auroient point été recus en Levant ; parce que la *Porte* ne consideroit pas assez un interest de commerce, pour l'accorder au prejudice des Capitulations avec la France, qui sembloient luy en avoir ôté la liberté.

Aprés avoir demeuré douze jours à Smirne, je me remis en mer pour passer à Constantinople, où j'arrivay le 9me Mars, j'y débarquay sans peine, sans risque, & sans frais beaucoup de choses precieuses que j'avois avec moy, & en si grande quantité, que deux chevaux ne les pouvoient porter. Monsieur de Nointel, Ambassadeur de France, me dit, que je fisse mettre son nom, & des fleurs de Lys sur mes Caisses, & qu'il les envoiroit querir comme appartenantes à Luy. Cela se fit, & avec la plus grande facilité du monde. Il envoya un Interpréte dire au Doüannier, qu'il étoit venu deux Caisses sur le Vaisseau Flamant, arrivé le jour précédent, qui luy appartenoient, & qu'il le supplioit de les laisser passer. Le Doüannier donna l'ordre pour cela, qui fut aussi-tôt éxécuté. L'Interpréte alla au Vaisseau Hollandois, fit débarquer les deux Caisses, & les fit porter à l'Hôtel de l'Ambassadeur, qui eut la bonté de me les envoyer le même jour.

Les Ambassadeurs, les Residents, & les Envoyez, qui sont à la *Porte*, ont le privilége de faire entrer & sortir ce qu'ils veulent, en disant seulement, qu'il est à eux sans, que la Doüanne en prenne connoissance. On peut dire que cette honnêteté & générosité des Turcs n'a point sa pareille en toute l'Europe.

Lors que j'arrivay à Constantinople, Monsieur de Nointel se preparoit à aller trouver le Grand Seigneur à Andrinople, pour renouveller les Capitulations. L'affaire étoit d'importance, & faisoit éclat par tout, parce qu'elle duroit depuis sept ans, & que les Turcs negligoient fiérement l'Ambassadeur, malgré la guerre qu'ils venoient de déclarer à la Pologne. Voicy l'origine des differens, qui regnoient alors entre la France & la Turquie.

Au commencement du Regne de Mahomet IV. qui est aujourd'huy Empereur des Turcs, & qui parvint à l'Empire à l'âge de sept ans, l'an 1648. l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunuques, qui remplissoient les premieres Charges comme il leur plaisoit. Les Turcs demeurent d'accord, que la Cour Ottomane ne fut jamais si corrompuë, & dans un si étrange déréglement de conduite. Presque tous les mois on voyoit un nouveau Grand Visir, auquel aprés quelques jours de Ministére on ôtoit la charge, & souvent la vie. C'est la coûtume de Turquie, qu'à l'avenement d'un Grand Vizir, tous les gens de condition le vont voir, & luy font un Présent. Les Ambassadeurs particulierement y sont comme obligez. *Monsieur de la Haye*, le Pere, qui étoit alors Ambassadeur de

France à la *Porte*, voyant les frequans changemens de Grand Vizir, qui arrivoient en ce tems-là, crût que durant tout le bas âge de Sa Hautesse, les choses n'iroient point autrement, & qu'ainsi la visite & les presens qu'il faisoit à chaque nouveau Grand Vizir, étoient visite & presens perdus, puisqu'on en changeoit presque tous les mois, & quelque fois plus souvent. De façon qu'il prit resolution de regarder tranquillement ces changemens de prémier Ministre, sans faire de visite, ni de present à aucun.

Il arriva peu aprés, que *Cuperly Mahomet Pacha* eut le Sceau de l'Empire, c'est-à-dire, qu'il fut fait Grand Vizir. L'Ambassadeur crût, que la fortune de celuy-cy ne seroit pas meilleure que celle de ses prédécesseurs, & qu'elle n'auroit aussi qu'une fort courte durée; mais il se trompa, & la chose reüssit tout autrement. Ce Grand Vizir se maintint dans la charge jusque à sa mort, qui arriva l'an 1662.

Dés qu'il y fut entré, chacun luy fit sa visite, & les presens accoûtumez, entr'autres les Ministres Etrangers, excepté l'Ambassadeur de France. On dit à celuy-cy plusieurs fois d'en faire autant, & même on l'en pressa; mais le desir d'épargner un present à la Nation le retint: neantmoins voiant enfin, que Cupirly s'établissoit à la Cour sur la ruïne de plusieurs Grands, & que selon toutes les apparences, il seroit quelque tems Grand Visir: il l'alla voir, & luy fit son present. Ce fut là veritablement une visite, & un present perdus; car le Vizir indigné de la négligence, & du peu de consideration qu'il avoit témoigné pour luy en cette importante rencontre, avoit formé le dessein de s'en vanger sur luy, & même sur toute la Nation Françoise. C'est là au vray la source & l'origine de la mauvaise correspondance qu'il y a eu entre la France & la Turquie durant tout le Ministere de ce Vizir, qui a été de douze années, & depuis même sous le Ministere de son fils qui luy succeda. De maniere que la dureté de la *Porte* envers les trois derniers Ambassadeurs de France, *Monsieur de la Haye* le Pere, *Monsieur de la Haye* le Fils, & *Monsieur de Nointel*, & les diverses avanies qui ont été faites aux François pendant vingt ans, se doivent raporter originairement à un chagrin personnel, nonobstant les raisons sur quoy on les a fondées dans la suitte, dont les principalles & les plus justes étoient, l'entreprise sur Gygery, & les secours donnez à l'Empereur, & aux Venitiens.

Le Vizir ne fut pas long-tems à chercher l'occasion de faire éclater son ressentiment. Il s'en presenta bien-tôt une, toute telle qu'il la pouvoit souhaitter pour un si mauvais dissein.

C'étoit

C'étoit le tems de la Guerre de Candie ; la France avoit assisté secrettement les Venitiens dés le commencement de la Guerre, & l'on tient que *Monsieur de la Haye* eut ordre, d'avoir un commerce secret avec les Venitiens, & de leur faire savoir les desseins des Turcs. Il arriva l'an 1659, qu'un François, qui se faisoit appeller Vertament, & qui avoit un employ assez honorable en Candie dans les Troupes Venitiennes, alla demander congé au Capitaine General d'aller voir Constantinople. Le Capitaine General luy fit expedier un Passeport, & le chargea d'un gros pacquet de Lettres pour l'Ambassadeur de France. Le François qui n'avoit point d'autre dessein que de se faire Turc, se presenta au Caimacan de Constantinople, luy dit qu'il avoit quitté le Camp des Chrêtiens, parce qu'il vouloit abjurer leur Religion pour embrasser le Mahometisme, au reste qu'il avoit un pacquet de Lettres de grande importance à mettre entre les mains du Grand Vizir. Le Caimacan le fit aussi-tôt conduire à Andrinople, où étoit la Cour en ce tems-là. Ce Perfide deserteur ne se contenta pas de renier la Foy, il decouvrit au Grand Vizir le commerce de l'Ambassadeur de France avec les Venitiens, & luy dit, que le pacquet de Lettres qu'il luy remettoit, le luy feroit connoître fort clairement.

Le Grand Vizir avoit eu des soupçons de ce commerce caché, & il en devenoit comme assuré, par les choses qu'il entendoit dire à ce Renegat. On peut juger à quel point il s'emporta contre l'Ambassadeur de France, irrité comme il étoit, & de plus naturellement inhumain & sanguinaire. Il se possedа neanmoins, & témoigna dans cette rencontre plus de retenuë & de moderation, qu'il n'y avoit lieu d'en esperer.

Monsieur de la Haye qui avoit sceu le dissein de Vertamont, & ce qu'il alloit faire à la Cour, & qui d'ailleurs connoissoit le naturel du Grand Vizir, la disposition de son esprit ennemy, & l'importance de ce qui se passoit ; ne douta point que le pacquet intercepté ne luy fit une grande affaire. Il en communiqua avec ses Interpretes, & ses Secretaires. Celuy des chiffres prit une telle épouvante, qu'il resolut de s'enfuir, sachant que le Grand Vizir sur un pareil sujet d'une Lettre en chiffres interceptée, avoit fait mourir sous le bâton un Interprete des Venitiens. Il dit à *Monsieur de la Haye* ; *Monseigneur je suis craintif de mon naturel, & je declare à Vôtre Excellence, que dés que je sentiray le bâton, il n'y a point de secret que je ne revelle ; faites moy cacher ou evader.* L'Ambassadeur le fit conduire en un lieu secret & bien assuré, & se prepara à ce qui en arriveroit. Il étoit au lict travaillé de la pierre, tellement qu'il ne put aller à Andrinople,

nople, lors qu'il recût ordre de s'y rendre. Il fit dire au Caimacan, qui luy envoya cét ordre de la part du Grand Vizir, qu'il étoit au lict, & qu'il luy étoit impossible de se mettre en chemin, qu'il envoieroit son Fils en sa place.

Tout ce que le Grand Vizir avoit trouvé dans le pacquet du Capitaine General des Venitiens, étoit écrit en chiffres; on avoit en vain appellé les Renegats, & les Interpretes qui étoient à la Cour Ottomane : aucun n'avoit été capable de rien déchiffrer. Cela irritoit toûjours de plus en plus le Grand Vizir. *Monsieur de la Haye* le Fils le trouva en cette méchante humeur lors qu'il arriva à Andrinople, & luy ayant répondu, peut-étre avec un peu plus de fermeté, que la circonstance ne le requerroit; Cupirly, que la passion emportoit, le fit outrager en sa personne, & le fit emprisonner en une Tour qui est attachée aux murailles d'Andrinople, en disant; *Qu'il ne falloit pas endurer dans le Deputé d'un Ambassadeur, quoy que son Fils, ce qu'il faudroit endurer dans l'Ambassadeur même.* Le Grand Vizir ne fit aucun outrage aux Marchands ni aux Interpretes, qui étoient venus avec *Monsieur de la Haye.* Il n'en fit point non plus au Secretaire, ni au Chancelier. Il se contenta de les faire menacer de grands tourmens, & de la mort, s'ils ne dechiffroient les Lettres du Capitaine General; mais ils ne souffrirent rien, & ils en furent quittes pour beaucoup de crainte. Un des Interpretes, nommé *Fournetti* en devint tellement malade, qu'il l'est encore aprés tant d'années, & qu'aparamment il ne guerira jamais.

La Cour Ottomanne étoit alors à Andrinople, comme je l'ay dit, & elle se preparoit à la guerre de Transilvanie. *Monsieur de la Haye* le Pere, aprenant que le Grand Vizir étoit prêt à partir pour y aller, & craignant qu'il ne partît sans élargir son Fils, comme il arriva en effet; fit un effort sur son mal, & entreprit d'aller à Andrinople; *Madame de la Haye* sa Bru l'animant à ce voyage, & luy representant sans cesse, que s'il n'agissoit luy-même promptement pour la delivrance de son Fils, il couroit risque de le perdre; que le Grand Vizir étoit cruel & irrité, & qu'il falloit l'adoucir.

Un mois avant son depart, il avoit fait un coup hardy, & qui merite bien qu'on le raconte. Voicy ce que c'est. Peu avant la venuë de Vertamont à Constantinople, il arriva un François nommé Quiclet, avec sa Femme, & un autre François nommé Poulet, qui aimoit assez cette Femme, pour l'avoir voulu accompagner en toutes ses courses. Ce Quiclet étoit grand dechiffreur, homme de Lettres, mais de peu de jugement. Il avoit servy au dechiffrement sous des Ministres

d'Etat,

d Etat, & des Ambassadeurs. Il étoit gueux autant presque qu'on le peut étre. Une je ne say qu'elle mauvaise étoile l'avoit conduit à Constantinople. On dit qu'ayant appris les recompenses, que le Grand Vizir promettoit à qui déchiffreroit les Lettres du Capitaine General; la Femme de ce Miserable alla dire à des gens de Monsieur de la Haye. *Son Excellence refuse de prêter de l'argent à mon mary; mais s'il veut, il en peut avoir du Grand Vizir tant qu'il voudra.* Je ne sais pas assurement, si la chose est comme on me la racontée; mais quoy qu'il en soit, *Monsieur de la Haye,* qui savoit la grande envie qu'avoit Cupirli d'apprendre ce que contenoient ces Lettres interceptées, qui apprehendoit qu'il n'y eut des choses qui le perdissent, & tous les François du Levant, & qui savoit la pauvreté du déchiffreur François; l'envoya querir, le mena sur une terrasse du Palais qui regarde le jardin, & aprés luy avoir fait faire quelques tours, l'entretenant de discours qu'on n'a point sçeus; il fit signe à des gens apostez qui luy firent sauter la terrasse; d'autres gens postez aussi à l'endroit où il tomba, voyant qu'il n'étoit pas mort de sa chûte, l'acheverent, & l'ensevelirent secrettement.

L'Ambassadeur de France étant allé à l'Audiance du Grand Vizir, ce Ministre fit aporter d'abord les Lettres interceptées, & luy dit de les expliquer. *Monsieur de la Haye* luy répondit, que tout le monde savoit que les Ambassadeurs & les Ministres des Princes de la Chrêtienté, ne s'écrivoient l'un à l'autre qu'en chiffres, de quelque matiere que ce pût être, & neanmoins qu'ils ne s'entendoient point eux-mêmes aux chiffres: qu'ils avoient des Secretaires qui les composoient, & les expliquoient; que depuis six mois il avoit envoyé en France celuy dont il se servoit pour cela, toutesfois que si le Grand Vizir vouloit qu'il emportast les Lettres à son logis, il travailleroit à les déchiffrer, & que s'il en pouvoit venir à bout, il luy feroit savoir ce qu' elles contenoient. Le Grand Vizir ayant entendu cette réponce, ne fit que sourire à l'Ambassadeur, & aussi-tôt il se leva sans luy rien dire. Peu de jours aprés il partit pour Transilvanie, laissant *Monsieur de la Haye le Fils* en Prison, mais un peu moins resserré, & *Monsieur de la Haye le Pere* sans aucune sorte de réponce.

Le Grand Seigneur n'alla pas à cette guerre de Transilvanie, il demeura à Andrinople. L'Ambassadeur s'y tint pendant toute l'absence du Grand Vizir, pensant obtenir de sa Hautesse l'élargissement de son Fils, mais personne n'osoit en parler sans l'ordre du Grand Vizir. Ce Ministre termina

promptement la guerre, & revint Victorieux à Andrinople. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, on luy parla de *Messieurs de la Haye*. Il répondit avec une feinte surprise, *Et quoy ces Messieurs sont-ils encore icy*? Cela vouloit dire, *qu'ils pouvoient s'en aller*, & en effect le Fils fut aussi-tôt élargi. L'un & l'autre s'en retournerent à Constantinople, sans avoir vû le Vizir.

Aussi-tôt qu'on sçeut en France l'affaire que ce premier Ministre avoit faite à *Monsieur de la Haye*; le Cardinal envoya un Gentilhomme au Grand Vizir, pour empécher qu'elle n'eust de mauvaises suittes. Cupirli, dont la haine étoit accruë par la vengeance, & qui haissoit *Messieurs de la Haye* à mort, vouloit les renvoyer, & obliger ce Gentilhomme à prendre la place de l'Ambassadeur. Il le luy fit dire, s'engageant de faire agréer la chose en France; mais ce Gentilhomme ne voulut point y entendre: il s'en excusa fort honnêtement. On dit qu'il plût beaucoup au Grand Vizir, en tout ce qu'il traitta avec luy. Je suis mary de ne savoir pas son nom, pour en faire honneur à ce recit.

Le compte que ce Gentilhomme rendit de sa Negociation, fit rappeller *Monsieur de la Haye*. On ne luy envoya point de Successeur; mais on luy manda, de laisser pour Resident en sa place, un Marchand François étably à Constantinople depuis plusieurs années, nommé *Monsieur Roboly* La France n'y eut point d'autre Ministre, jusques vers la fin de l'an 1665.

Le Roy, qui gouvernoit alors par luy-même, avec beaucoup d'éclat & de succez, s'étoit déja bien vengé des insultes faites à la famille de son Ambassadeur, & des avanies qu'on mettoit journellement sur ses sujets en Turquie, en donnant de puissans secours aux Ennemis de l'Empire Ottoman; mais tout cela augmentoit journellement la mauvaise intelligence entre les deux Empires, & les choses étoient venuës à un point, qu'il falloit, ou rompre tout à fait, ou renoüer l'alliance. La consideration du negoce de Levant fit prendre le dernier party: on se resolut d'envoyer un Ambassadeur à Constantinople, pour renouveller les Capitulations. *Monsieur de la Haye le Fils* étoit alors à Paris, à solliciter de l'employ, & plusieurs années d'arrerages, dûs à la succession de son Pere, mort en cette ville quelques années auparavant. Comme il savoit mieux que personne, que l'Ambassade de Constantinople étoit lucrative, & avec combien d'éclat & d'authorité elle s'exercoit, il la sollicita puissament,

ſament, & pour l'obtenir avec plus de facilité, il offrit aux Miniſtres de quitter ce qui luy étoit dû.

Les gens qui faiſoient pour luy à la Cour, alleguoient en ſa faveur ſon experience aux affaires de Turquie, & ſon courage tel qu'il le falloit pour negotier avec les Turcs, & ils diſoient d'un autre côté, qu'il étoit de l'honneur du Roy, que *Monſieur de la Haye* allaſt en Ambaſſade à Conſtantinople : que cela humilieroit grandement le Vizir, parce qu'il ſeroit obligé de faire honneur à une perſonne, que ſon Pere avoit outragé & hay. On entendoit parler de Cuperly Mahammed Pacha, qui étoit decedé l'an 1662, aprés avoir étably ſon fils en ſa place. Je ne ſay comment ce conſeil, tout mauvais qu'il étoit, fut embraſſé ; ſi ce n'eſt en diſant, qu'on étoit toûjours dans le deſſein de faire venir les Turcs à la raiſon par force. La ſuitte des affaires fit voir quelque choſe de ſemblable.

Monſieur de la Haye arriva à Conſtantinople au mois de Novembre 1665. Il fit une entrée pompeuſe , & il ſe conduiſit durant les cinq années que dura ſon Ambaſſade, avec autant de hauteur qu'on le pouvoit attendre d'un Miniſtre ferme, qui ſoutient le caractere d'Ambaſſadeur d'un Roy Puiſſant & redouté. Il ne parloit d'autre choſe dans les viſites qu'il faiſoit aux Miniſtres du Divan, que de la grandeur du Roy ſon Maître, & de la puiſſance de ſes Armes. Cela déplût fort au Vizir, qui s'imagina, que c'étoit une inſulte qu'on luy venoit faire, & au Grand Seigneur juſques dans ſa Cour, & dans cette prevention il traitta l'Ambaſſadeur avec un mépris aſſez outrageant. Luy ayant accordé Audiance, il le recût avec beaucoup de fierté & de dédain ſans le regarder, & ſans ſe lever de ſa place, ſelon la coûtume ancienne, & ſelon qu'il ſe pratique envers les Ambaſſadeurs de l'Empire, & de toutes les teſtes Couronneés. Il ne ſe contenta pas de cela, il luy fit reproche en termes aigres, des ſecours de France envoyez en Hongrie, & en Candie, & de l'entrepriſe de Gigery. *Monſieur de la Haye* diſſimula, croyant qu' à la ſortie le Vizir luy fairoit les civilitez accoûtumées ; mais il fut trompé : le Vizir le congedia, avec la même indifference qu'il l'avoit recû.

L'Ambaſſadeur ayant fait reflection ſur l'affront, que le Vizir luy avoit fait à cette Audience, luy en envoya demander une autre, à condition qu'il le recevroit debout, & ſans luy faire de reproches. Le *Raiſquitab* qui eſt le Grand Chancelier de l'Empire, & le *Kiaia* du Vizir qui eſt comme ſon Maître d'Hôtel, répondirent à l'Interprete, qu'il aſſurat ſon

Maître

Maître que le Vizir le recevroit comme il devoit. L'Ambassadeur s'étant fié à cette parole fort équivoque, alla à l'Audiance du Vizir; mais il y fut reçû comme la premiere fois. Ce qui fascha si fort *Monsieur de la Haye*, qui ne s'attendoit point à ce nouvel outrage; qu'il dit au Vizir, que l'Empereur de France l'ayant envoyé à la *Porte*, pour confirmer l'amitié entre les deux Empires, il n'avoit pas voulu conter pour Audiance celle qu'il luy avoit donnée, parce qu'il ne luy avoit pas fait les honneurs dûs à l'Ambassadeur du plus grand, & du plus puissant Monarque de la Chrêtienté, & qu'il luy declaroit avoir ordre de luy rendre les Capitulations, & de s'en retourner en France, sur le Vaisseau même qui l'avoit améné, s'il ne le traittoit convenablement à la grandeur de son Maître. Le Grand Vizir s'irrita de ce discours, & répondit avec quelques injures. L'Ambassadeur s'emporta aussi de son côté, & prenant des mains de l'Interprete *les Capitulations*, il les jetta contre les genoux de ce Ministre, & se levant aussi-tôt, il sortit sans rien dire, & sans rien attendre. Mais on l'arrêta à la porte de l'Antichambre. Le Vizir fit en même tems appeller le *Moufti*, *Vani Effendi* Precepteur du Grand Seigneur, & le *Captan Bacha*, & delibera avec eux de ce qu'il falloit faire dans une rencontre de cette importance. La resolution fut,qu'on en informeroit le Grand Seigneur. Sa Hautesse étoit à la chasse à vingt lieuës de Constantinople, ce qui fut cause que la réponce fut trois jours à venir, pendant lesquels *Monsieur de la Haye* demeura arrêté dans un appartement du Palais du Vizir.

Pendant ce tems, le *Captan Pacha* fit dire de la part de ce Ministre à *Monsieur de la Haye*, que s'il vouloit baiser sa veste, lors qu'il luy donneroit Audiance, comme avoit fait le Comte de Leslé, Ambassadeur de sa Majeste Imperialle, il le recevroit de bout, & luy fairoit les mêmes honneurs qu'il avoit faits à ce Comte. L'Ambassadeur luy répondit, qu'il ne se regloit sur les exemples de personne, lors qu'ils étoient prejudiciables à la grandeur de l'Empereur de France. Le *Captan Pacha* luy fit demander, ce qu'il pouvoit trouver à redire, en l'exemple du Comte de Leslé; *puisque son Maître étoit l'Empereur des sept Roys*, qualité que prend l'Empereur auprés des Turcs, à cause qu'il s'élit par sept Electeurs. Aprés beaucoup de Negociations de part & d'autre, & aprés que la réponse du Grand Seigneur fut venuë, il fut arrêté entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur, qu'il sortiroit quand il luy plairoit, que les deux Audiances qu'il avoit reçûes seroient

oubliées,

oubliées, & qu'on luy en donneroit une, avec les civilitez & les ceremonies accoûtumées.

Cette Audiance se donna au mois de Janvier 1666. Le Grand Vizir, pour n'étre pas obligé à se lever quand l'Ambassadeur seroit introduit, le fit entrer dans un Salon particulier, & l'y alla trouver. Il y entra fort civilement, & alla joindre l'Ambassadeur avec un visage riant, en luy tendant la main. *Monsieur de la Haye*, qui étoit bien aise de voir les choses rajustées, répondit convenablement à ses civilitez, & le complimenta, comme s'il ne l'avoit pas encore vû. L'Audiance se passa en honnêtetez. L'Ambassadeur & les personnes qui l'accompagnoient, furent régalées de parfum, de Caffé, de Sorbet, & de vingt-quatre vestes. Le mois suivant il eut Audiance de Sa Hautesse, & la chose se passa à l'ordinaire, c'est à dire, en civilitez ; n'étant point la coûtume qu'on parle d'affaire au Grand Seigneur.

Monsieur de la Haye avoit ordre de demander le renouvellement des Capitulations, & la liberté de negocier aux Indes par la Mer rouge. Le Grand Vizir ne voulut accorder ni l'un ni l'autre, aux conditions qu'on demandoit. Il partit de Constantinople au mois de Mars avec le Grand Seigneur, s'en alla à Andrinople, où il laissa Sa Hautesse, & delà passa en Candie. *Monsieur de la Haye* se rendit à Andrinople, & eut des Conferences avec le Caimacan, sur les choses dont j'ay parlé ; mais ce Ministre n'osant rien conclure sans la participation du Grand Vizir, *Monsieur de la Haye* revint à Constantinople sans avoir rien avancé.

Le Traitté des Genois, dont j'ay parlé, arriva peu de tems aprés, qui acheva de broüiller les affaires, & d'irriter les Esprits ; car d'un côté les Genois furent recûs malgré les protestations & les menaces de l'Ambassadeur, & de l'autre l'Ambassadeur employa dans les plaintes qu'il en fit, des termes qui offencerent les Ministres. Ils luy avoient écrit, comme je l'ay raporté, *Que le Roy son Maître ne devoit point s'opposer à la reception de qui que ce soit, que le Grand Seigneur voudroit agréer, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté, d'être reconnu à la* Porte *pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrêtienté.* Monsieur de la Haye fit réponce, *Qu'à l'égard de ces grands titres, l'Empereur de France n'en étoit redevable qu'à Dieu & à ses armes victorieuses* ; ce qui fut trouvé fort mauvais, parce que ce sont ces mêmes titres, que le Grand Seigneur s'attribuë particulierement, & que les Turcs croyent qu'ils ne peuvent convenir qu'à Sa Hautesse. Les Ministres firent dire à *Monsieur de la*

Haye, que jamais aucun Ambassadeur ne s'en étoit servi, & que le Divan n'en permettoit l'usage à personne.

Les Negociations se passoient ainsi en aigreurs, entre les François & les Turcs, & ils se faisoient l'un à l'autre, tout le mal qu'ils pouvoient. Les François envoyoient de grands secours en Candie, qui en retardoient la Conquête. Les Turcs faisoient de grandes avanies aux Marchands François. Leurs plaintes, qui augmentoient tous les jours, obligerent le Roy à envoyer ordre à *Monsieur de la Haye*, de s'en revenir en France, sans traitter du renouvellement des Capitulations, à moins qu'il n'en fust recherché par les Ministres de la *Porte*. Cét ordre luy fut rendu à la fin de l'année 1668, & il luy deplût extrémement. Neanmoins il ne laissa pas d'aller voir le Caimacan de Constantinople, luy disant, qu'il avoit recû ordre du Roy son Maître de s'en retourner: qu'il attendoit pour cela les Vaisseaux que sa Majesté luy envoyoit, & le congé de la *Porte*, & qu'il le supplioit d'écrire à la Cour pour le luy faire venir au plutôt.

La Cour étoit alors à Larisse en Thessalie; car sa Hautesse s'étoit renduë là, pour être plus proche de Candie, & pour en haster la Conquête. Le Caimacan, qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir, demanda à *Monsieur de la Haye*, s'il venoit un autre Ambassadeur en sa place: il fit réponce, qu'il n'en venoit point; mais que l'Empereur son Maître luy avoit commandé de laisser un Secretaire, ou un Marchand François pour Resident, comme étoient les Representans des Hollandois & des Genois. Le Caimacan luy demanda, pourquoy il ne venoit point d'Ambassadeur? il luy répondit que c'étoit une chose qu'il ne luy pouvoit declarer en public. Le Caimacan ayant connu à cette réponce, qu'il avoit quelque chose de secret à luy dire, luy donna Audiance en particulier, & ce fut alors que l'Ambassadeur luy découvrit, que les raisons qui obligeoient l' Empereur de France à le rappeller, & à ne vouloir plus tenir d'Ambassadeur à la *Porte*, étoient entr' autres; que la dignité d'Ambassadeur de France n'y avoit pas été considerée & respectée comme elle devoit être; qu'on n'avoit eu aucun égard aux plaintes, ni aux priéres, que sa Majesté faisoit faire depuis trois ans; qu'on n'avoit pas voulu renouveller les Capitulations, ce qui étoit au grand domage des Marchands François, ausquels on faisoit payer cinq pour cent de Doüanne, au lieu que les Anglois, les Hollandois, & les Genois, ne payoient que trois pour cent; qu'on avoit recû ces derniers en Turquie contre ses remontrances, & ses protesta-

protestations, & que depuis trois ans on avoit fait payer aux François pour deux cent mille livres d'avanies. *Monsieur de la Haye* ajoûta, que si sur ces griefs, on vouloit avoir égard aux justes mécontentemens de l'Empereur son Maître, il croioit que sa Majesté s'en contenteroit, & ne le rappelleroit point. Le Caimacan répondit à *Monsieur de la Haye*, qu'il écriroit tout cela au Caimacan de la *Porte*, qui est un autre Lieutenant de Grand Vizir, qui est toûjours auprés de la personne du Grand Seigneur, & qu'il seroit à propos que son Excellence écrivit aussi, pour donner plus de poids & de force à cette Negociation. La réponce du Caimacan de la *Porte* à *Monsieur de la Haye* fut, qu'il donneroit avis au Vizir de tout ce qu'il luy avoit écrit, & luy fairoit savoir sa réponce le plus promptement qu'il pourroit.

Tandis que l'Ambassadeur attendoit cette réponce, il arriva quatre Vaisseaux du Roy à Constantinople, qui étoient envoyez pour le ramener. Cette Escadre fit d'abord peur aux Turcs; mais *Monsieur Dalmeras* qui la commandoit, ayant demandé avec empressement mille quintaux de biscuit, dés qu'elle fut à l'ancre; les Turcs ne l'apprehenderent plus, la voyant sans biscuit, & reduite à ne pouvoir subsister long-tems, si l'on vouloit luy en refuser.

La Réponce du Grand Vizir à *Monsieur de la Haye* arriva au mois de Mars 1669, & contenoit une permission d'aller à la Cour. Il s'y rendit au mois d'Avril. Je passeray pardessus les motifs & le but de ce voyage: ce n'est pas que je n'en aye assez entendu parler à Constantinople; mais parce que cela est different de ce que *Monsieur de la Haye* en dit en la Relation, qu'il donna au Roy à son retour à Paris, de laquelle j'ay tiré presque tout ce détail. Il dit là dedans qu'il n'avoit autre but que d'obtenir son congé. Je ne diray rien par la même raison de ce qu'il fit à la Cour Ottomane, d'où il écrivit à Monsieur d'Almeras, qui étoit demeuré à Constantinople avec ses quatre Vaisseaux, de venir prendre à *Vole*, Port de mer dans le Golphe de Sallonique, un Ambassadeur Turc, que le Grand Seigneur envoyoit en France.

Ce Turc s'appelloit *Soliman*: il étoit *Muttafar Aga*, c'est à dire, Huissier du Grand Seigneur. Quand on l'envoya au Roy, c'étoit un homme à quinze *aspres* de gages par jour, c'est à dire, sept souls & demy. Il arriva en France à la fin de l'année 1669, & en partit l'année suivante au mois d'Oust. Tout Paris la vû, & ceux qui l'ont observé, l'ont reconnu aussi fier, aussi brutal, & pourtant aussi rusé qu'aucun

Turc

Turc qu'il y ait au monde. Les Provençaux qui étoient en Levant l'appelloient l'Ambassadeur de *Monsieur de la Haye*, & ils osoient assurer, que *Monsieur de la Haye* avoit fourni l'argent pour son équipage. La vray-semblance qu'ils mettoient en avant pour le prouver, c'est que l'équipage de Soliman étoit bien éloigné de la magnificence de celuy des Ambassadeurs Turcs. *Monsieur de la Haye* se deffendoit des attaintes qu'on luy faisoit sur cét équipage, en disant que Soliman Aga n'avoit pas eu le tems de s'équiper. On luy en donnoit une autre plus forte, savoir que le nom d'Ambassadeur ne s'étoit point trouvé dans les dépêches de Soliman. Il répondit à cela, que pendant que Soliman attendoit à la Cale St Nicolas proche de Cerigo, que Monsieur d'Almeras le vint prendre; le Grand Vizir s'assura de la prise de Candie, & que n'ayant plus à menager la France, ni à craindre ses secours, ce Ministre changea les titres, les instructions, & les dépêches de Soliman; retirant les premieres, & luy en envoyant d'autres: Mais qu'il est tres-vray, que Soliman Aga luy avoit été nommé, & donné pour Ambassadeur: que pour preuve de cela, le Grand Seigneur luy donna la Veste & le Sabre, qu'il donne à ses Ambassadeurs, & que la Forteresse de Napoly de Romanie le salüa avec le canon, à son arrivée.

Monsieur de la Haye revint à Constantinople au mois de Juillet, & trois mois aprés il recût ordre de s'embarquer, s'il pouvoit, sur les Vaisseaux de Monsieur d'Almeras; mais que si le Caimacan l'en empêchoit, il deposast à l'instant le caractere d'Ambassadeur, afin que les Turcs ne pûssent pas se glorifier, & prendre avantage, d'avoir un Ambassadeur de France, qu'ils pûssent mal traitter selon leur caprice. Les Vaisseaux étoient partis, comme j'ay dit, quand cét ordre arriva; ainsi *Monsieur de la Haye* n'en pouvoit executer la premiere partie, & pour l'autre il s'en excusa; en écrivant en France, que les Turcs avoient pour luy beaucoup de consideration, de retenuë & de respect.

Cette excuse qui ne fut point du tout agréee, fit rappeller *Monsieur de la Haye*. Les Provençaux qui étoient déchainez contre luy, mandoient sans cesse en France, que tant qu'il seroit Ambassadeur à la *Porte*, les Capitulations ne se renouvelleroient point, & que le passage aux Indes par la Mer rouge, ne se pourroit obtenir; parce que le Vizir avoit une vieille haine contre sa personne. On les crût, & il fut resolu qu'on retireroit *Monsieur de la Haye*, & qu'on envoyeroit

Monſieur de Nointel en ſa place. C'étoit un Conſeiller du Parlement de Paris, homme de probité, ſcavant, & curieux, qui avoit voyagé par curioſité juſqu'à Conſtantinople; mais qui étoit de beaucoup trop doux pour negocier en Turquie; On voulut d'abord ne luy donner que la qualité de Reſident, mais ſes amis, & particulierement la Compagnie de Levant, luy firent donner celle d'Ambaſſadeur. Cette Compagnie jugeant du goût, & des égars des Turcs, par ceux des Europeans, repreſenta aux Miniſtres, que s'agiſſant de renouveller avantageuſement les Capitulations, d'établir une Compagnie en Levant, d'obtenir la liberté du Commerce de France aux Indes par la Mer rouge; le Grand Seigneur feroit beaucoup plus des choſes pour un Ambaſſadeur que pour un Reſident.

Monſieur de Nointel partit de France au mois d'Ouſt 1670, avec l'Ambaſſadeur Turc Soliman Aga, & arriva à Conſtantinople au mois d'Octobre ſuivant. Le Roy luy donna pour le porter, quatre Vaiſſeaux, commandez par Monſieur d'Aplemont. J'ay ouy dire à des gens bien éclairez, que l'on s'en prenoit à tort à *Monſieur de la Haye*, & qu'on ſe trompoit en s'imaginant que c'étoit, ou à l'égard de ſa perſonne, ou par le manquement de ſa conduite, que les Turcs ne renouvelloient point les Capitulations: la ſuitte des affaires a juſtifié cela, & a montré, qu'il en falloit jetter la faute ſur divers contre-tems, où cét Ambaſſadeur s'étoit trouvé, & particulierement ſur les puiſſans ſecours que la France envoyoit en Candie lors même qu'elle demandoit au Grand Seigneur des graces bien conſiderables, & des avantages tout particuliers.

Monſieur de Nointel fit une belle entrée à Conſtantinople, mais les Turcs en trouverent l'éclat hors de ſaiſon, & peu convenable aux circonſtances du tems, & des affaires. La Cour Ottomane étoit à Andrinople. *Monſieur de la Haye* obtint ſans difficulté congé de ſe retirer, & il s'embarqua au mois de Decembre, ſur le Vaiſſeau que montoit Monſieur d'Aplemont. Ce Vaiſſeau, & les autres de l'Eſcadre furent arrêtez devant les Châteaux, au ſujet de deux Eſclaves, qui s'étoient jettez deſſus. Il s'y en étoit ſauvé en tout prés de cent, de toutes ſortes de Nations, & dans ce nombre le Chevalier de Beaujeu, qui étoit priſonnier aux ſept Tours. Le Caimacan envoya demander ces deux Eſclaves à Monſieur de Nointel, & Monſieur de Nointel les alla demander aux Capitaines des Vaiſſeaux; mais ils répondirent, qu'ils ne les avoient point.

Monsieur de la Haye fut obligé d'écrire des Dardanelles la même chose au Vizir, qui fit semblant d'étre satisfait de cette excuse, & envoya ordre aux Châteaux de laisser passer les Vaisseaux du Roy.

Peu de tems aprés le depart de *Monsieur de la Haye*, Monsieur de Nointel alla à Andrinople. Il y recût tous les honneurs accoûtumez, il demanda aussi-tôt Audiance, & la vouloit avoir, avant que de faire sçavoir ce qu'il venoit traitter à la *Porte*; mais il fallut qu'il le déclarast auparavant. C'est une Loy en Turquie, que les Ambassadeurs, avant que de voir le premier Ministre, ou le Grand Seigneur, envoyent dire à celuy là le sujet de leur venuë, ce qu'ils demandent, & les choses qu'ils ont ordre de négocier. La même Loy s'observe en tout l'Orient. Monsieur de Nointel sçavoit bien cela; mais on avoit mis dans ses Instructions, qu'il traittast d'affaire luy-même avec le Grand Vizir, & ne luy communiquât les ordres du Roy, qu'en plein Divan; qu'il en parlast aussi au Grand Seigneur. On luy avoit ordonné d'en user ainsi, parce qu'on étoit prévenu en France, que sa Hautesse n'avoit aucune connoissance des duretez du Vizir pour la Nation; que le Divan n'en sçavoit rien non plus; que ce Ministre refusoit de renouveller les Capitulations aux conditions que le Roy demandoit, par un pur principe de haine qu'il portoit aux François; qu'il falloit donc se tirer de ses mains, & de son absoluë dépendance. On est sujet en toutes les Cours de l'Europe, à prendre des mesures tout à fait fausses sur les affaires de Turquie, marque certaine, que le genie, & la politique des Turcs ne nous sont pas encore bien connus. Celles là étoient fausses assurément. Monsieur de Nointel fit tout ce qu'il pût pour executer son ordre. Il fut quelque tems à ne vouloir rien declarer, & aprés il ne vouloit declarer qu'une partie de sa Commission; mais voyant qu'il ne pouvoit avoir Audiance, il fut obligé de s'ouvrir entiérement, & de delivrer un Memoire des demandes, qu'il avoit à faire à la *Porte*.

Il le mit entre les mains de l'Interprete du Vizir, nommé *Panaioti*. C'est un Grec, homme de grand esprit, & qui sait plusieurs langues de l'Europe, entr'autre la Latine, & l'Italienne, dont il se sert avec beaucoup de lumiére, & de force, tant à écrire, qu'à parler. Ce Grec a une parfaite fidelité pour le Grand Vizir, & l'on voit bien, qu'il a un attachement tout entier aux interests de la *Porte*, au prejudice des Chrêtiens. Il en use ainsi, soit qu'il apprehende la severité des

Turcs,

Turcs, ſur ceux qui les trahiſſent ; ſoit que les devoirs de la naiſſance, ou la ſervitude des ſujets en Turquie, l'ayent obligé à tenir une pareille conduite. Il a titre de premier Interprete, & de Secretaire de l'Empire Ottoman. La Republique de Genes l'a fait Noble Genois, en recompenſe des bons offices, qu'il rendit au Marquis *Durazzo* ſon Ambaſſadeur. Il étoit Interprete de l'Empereur d'Allemagne, avant que de l'étre du Grand Vizir. Il avoit mille écus de penſion, & l'on dit qu'il les reçoit encore tous les ans ſecrettement. Cependant il a travaillé plus qu'aucun autre, à la derniere paix faite entre les deux Empires, qui n'a pas été aſſes honorable à celuy d'Allemagne. Il a negocié auſſi celle de Candie, & il s'y eſt ſi bien conduit pour la ſatisfaction du Grand Vizir, que ce Miniſtre luy donna au moment de la ratification le revenu de l'Iſle de *Micone* en l'Archipel, qui eſt de quatre mille écus par an. Je me ſuis un peu étandu, en parlant de ce *Panaioti*, parce qu'il eſt fort connu de ceux qui ont affaire à la *Porte*, & qu'il traitte de la part du Vizir avec tous les Chrêtiens qui y viennent, de quelque qualité qu'ils ſoient, & pour quelques intereſts que ce puiſſe étre.

Les demandes de l'Ambaſſadeur contenoient environ trente Articles, dont voicy les principaux.

Premierement, que la Porte *ne puſt recevoir en ſes Etats aucune Nation de l'Europe, outre celles qui y ſont déja établies, que ſous la Baniére Françoiſe, & que les Italiens particulierement, qui voudroient venir en Turquie, excepté les Venetiens, & les Genois, ſeroient tenus de prendre la Baniére de France, & la protection de l'Ambaſſadeur du Roy.* Les Turcs donnerent ce privilége aux François, dans les prémieres Capitulations qu'ils firent avec eux, du tems de François prémier. Ils en joüirent juſqu'au commencement de ce ſiecle, qu'il arriva je ne ſay quel different, pour des Corſaires étrangers, qui croiſoient avec la Baniére Françoiſe, le long des côtes d'Egypte ; à l'occaſion dequoy la *Porte* retrancha cét Article des Capitulations, dans un renouvellement qui s'en fit alors : Mais depuis il fut rétably, & le privilége une autre fois accordé. Voicy en quels termes il eſt couché.

Toutes les Nations de l'Europe, qui n'ont point d'Agens publics à la Porte, *ni d'Alliance & Confederation avec le Grand Seigneur; leſquelles viendront en Levant ſous la Baniére Françoiſe, y ſeront reçûes, & joüiront des mêmes avantages que les François.* Les Turcs ne veulent point recon noitre ces dernieres Capitulations. Ils ſe ſervent des precedentes, & diſent outre cela, quant aux dernieres,

dernieres, que le mot *viendront* n'est pas exclusif, qu'il oblige bien la *Porte* à recevoir les Etrangers, qui viendront en Turqui avec la Baniére Françoise ; mais qu il n'ôte pas la liberté au Grand Seigneur, de les recevoir s'il veut, sous d'autres Baniéres.

Secondement, que les François ne payeroient que trois pour cent de Doüanne, conformément aux Anglois, aux Hollandois, & aux Genois.

En troisiéme lieu, que le Grand Seigneur accorde aux François la liberté de trafiquer aux Indes, par ses pays & terres, & notamment par le canal de la Mer rouge, sans payer d'autres droits, que ceux d'entrée.

En quatriéme lieu, que le Grand Seigneur fist rendre aux Religieux Catholiques Romains de la Terre sainte, les Lieux saints, dont les Grecs les ont chassez l'an 1638.

En cinquiéme lieu, que le Roy de France, fût reconnu à la Porte, *seul Protecteur des Chrêtiens.*

En sixiéme lieu, que tous les Chrêtiens du rit Romain, qui sont dans l'Empire Ottoman, fussent reconnus & considerés, comme étant sous la protection de sa Majesté.

En septiéme lieu, que les Capucins François qui sont à Constantinople, pûssent relever une Eglise à Galata, que le feu avoit entierement consumée, il y a environ quinze ans.

En huitiéme lieu, que toutes les Eglises des Chrêtiens Romains, qui sont dans l'Empire Ottoman, pûssent à l'avenir être reparées, & relevées, autant de fois qu'il seroit necessaire, sans qu'il fust besoin d'en demander la permission.

En neuviéme lieu, que tous les François qui étoient esclaves en Turquie, fussent mis en liberté.

Les autres demandes étoient moins importantes chacune en particulier, mais le nombre les rendoit considerables. La *Porte* les traitta d'exorbitantes, & même de ridicules, & les Ministres crûrent, ou firent semblant de croire, que l'on cherchoit un pretexte de rompre avec sa Hautesse. Le Vizir envoya demander à l'Ambassadeur, s'il avoit des Lettres de l'Empereur de France, pour le Grand Seigneur, ou pour luy, qui continssent les demandes, inserées dans le memoire qu'il avoit presenté de la part de Sa Majesté ; parce qu'il ne croiroit jamais, que l'Empereur de France eut donné ordre, de faire à *la Porte*, des propositions aussi étranges, & aussi éloignées du droit, & de la justice, que celles que l'on faisoit en son nom ; s'il ne les voyoit contenuës bien expressement dans une lettre signée de Sa Majesté. Monsieur de Nointel, qui ne

ne s'attendoit pas à cette demande, dit qu'il avoit des Lettres de créance, de l'Empereur ſon Maître, pour le Grand Seigneur, & pour le Grand Vizir, & que cela devoit ſuffire, parce que Sa Majeſté n'écrivoit jamais d'affaires elle-même : Qu'ainſi la *Porte* étoit mal fondée de mettre en compromis l'intention de l'Empereur de France, à cauſe qu'il ne la montroit pas écrite, ou ſignée de la main de Sa Majeſté. L'Ambaſſadeur avoit raiſon. La difficulté que faiſoit le Vizir étoit une pure chicane; mais quoy que Monſieur de Nointel pût dire, & alleguer au contraire, on ne luy accorda point d'Audiance, qu'aprés avoir promis de faire venir une Lettre du Roy, qui contint nettement, & clairement, les mêmes choſes qui étoient dans ſon Memoire, & de la faire venir en ſix mois.

C'étoit à la fin de Fevrier de l'an 1671, que Monſieur de Nointel donna cette parole. Le jour ſuivant le Grand Vizir luy envoya dire, qu'il luy accordoit l'Audiance pour le lendemain, & que deux jours aprés le Grand Seigneur la luy donneroit auſſi; mais à condition qu'il n'y parleroit d'aucunes affaires. L'Ambaſſadeur fut reçu du Vizir aſſez froidement. Il tint à ce Miniſtre pluſieurs diſcours, qui pour être trop longs, & étendus pour les Turcs, ne faiſoient aucun effet. Le Vizir y répondit preſque toûjours par un *oui* ou un *non*. Monſieur de Nointel s'étendoit particulierement ſur la grandeur du Roy, & ſur ſes forces. Le Grand Vizir, qui prenoit ces veritez pour de ſecrettes menaces, répondit. *Ouy, l'Empereur de France eſt un Grand Monarque, mais ſon épée eſt encore neuve* : Il vouloit dire que le Roy n'avoit fait juſque là, aucun exploit digne de tant d'éloges; mais il en parloit en homme bien mal informé, de ce qui ſe paſſoit entre les Princes Chrêtiens. Monſieur de Nointel reçût encore d'autres ſemblables réponces. J'en marqueray deux, dont voicy la prémiere, qui regarde l'ancienneté de l'Alliance, qu'il y a entre la France & la Turquie. L'Ambaſſadeur en parlant de ſa durée, dit, *que les François étoient vrays amis des Turcs.* Le Vizir répondit en ſouriant, *Les François ſont nos amis, mais nous les trouvons par tout avec nos ennemis.* L'autre étoit encore plus mortifiante, la voicy.

L'Ambaſſadeur ſur le point de ſortir, fit dire au Vizir, *qu'il avoit ordre de l'Empereur ſon Maître, de luy recommander fortement l'affaire de la Mer rouge; que Sa Majeſté l'avoit extrémement à cœur, & deſiroit fort que la* Porte *luy donnaſt contentement là deſſus. Se peut-il faire*, répondit ſeichement le Vizir, *qu'un Empereur auſſi grand*

que vous dites qu'est le vôtre, ait si fort à cœur une affaire de Marchands.

L'Ambassadeur ne fut pas plus satisfait de l'Audiance qu'il eut du Grand Seigneur. Aprés qu'il eut fait sa reverence, on le conduisit au bout de la sale vis à vis de Sa Hautesse, à qui il fit sa harangue, qui dura prés d'un quart d heure. Elle ne servoit de guere, car l'Interpréte n'en expliqua que le sens au Vizir, & en peu de paroles, & le Vizir le dit en deux mots au Grand Seigneur. Monsieur de Nointel parla en suite d'affaires à Sa Hautesse. Cela étoit contre la coûtume, contre ce qu'avoit demandé le Vizir, & contre la parole, qu'il pretendoit qu'on luy en avoit donnée. Le Grand Seigneur écouta attentivement tout ce que dit l'Interpréte, & répondit, en tournant les yeux vers le Grand Vizir, qui est toûjours proche de sa personne en de pareilles rencontres; que *l'Ambassadeur s'adresse à nôtre Lala.* Ce mot *Lala* signifie *Tuteur* & aussi *Pere*. Les Turcs s'en servent pour signifier un homme, qui a pour un autre un soin, & une affection paternelle. C'est la coûtume, que les Ambassadeurs, au sortir de l'Audiance du Grand Seigneur, dinent au Divan, ils mangent avec le Grand Vizir, & les Gentilshommes de leur compagnie mangent avec *les Vizirs du Banc*, qui sont les plus grands Seigneurs de l'Empire. Monsieur de Nointel voulut encore là parler d'affaire. Son procedé impatienta le Vizir, & porta ce Ministre à en user un peu incivilement avec luy. Il luy imposa silence, & luy dit, *Monsieur l'Ambassadeur, tenez-vous à ce que vous avez promis : nous saurons dans six mois si nous sommes amis ou ennemis.*

Voila le debut de Monsieur de Nointel, & le succez de son prémier voyage à Andrinople. Il en revint au mois de Mars 1671, & écrivit en France ce qu'il avoit fait à la *Porte*, & en quels termes il étoit demeuré avec le Grand Vizir. On vit bien à la Cour, que ce Ministre se joüoit de l'Ambassadeur & des François. On mit en deliberation si on romproit avec la *Porte*, ou si l'on dissimuleroit un traittement si déraisonnable. Cependant pour ne rien entreprendre legerement, dans une affaire de cette importance; on ordonna à Monsieur d'Oppede, prémier President d'Aix, d'assembler à Marseille tous les Negocians du Levant, & les autres gens éclairez dans les affaires de Turquie, & de prendre leur sentiment sur ce que beaucoup de gens faisoient entendre au Conseil; *Que la France se pouvoit passer du negoce du Levant, au moins durant plusieurs années, & qu'elle pouvoit aisement faire par mer tant de mal*

aux

aux Turcs, que le Grand Seigneur pour l'arrêter, seroit contraint d'accorder au Roy tout ce que Sa Majesté demandoit. L'avis de l'Assemblée pris à la pluralité des voix fut, *Que ces propositions étoient vrayes : qu'il y avoit en Provence assez de marchandises du Levant, pour en fournir la France dix ans durant : & que si le Roy envoyoit seulement dix Vaisseaux dans les mers de Grece, & particulierement aux Dardanelles, la famine seroit dans peu à Constantinople, & il s'y feroit un soulevement en faveur des François.*

Les Provençaux ne douterent point alors, qu'on ne fit bien-tôt la guerre au Grand Seigneur. Ils écrivirent en tout le Levant ce qui s'étoit passé à Marseille, & mandoient avec assurance, que le Roy faisoit équiper cinquante Vaisseaux pour les envoyer contre les Turcs. Monsieur de Nointel reçut plusieurs Lettres de Marseille, qui luy assuroient la même chose. Ces nouvelles furent en un instant repanduës dans Constantinople, dans Andrinople, & en tous les ports du Levant. J'ay oüi assurer que le Grand Vizir en fut troublé, & tous les Ministres. Il envoyoit demander aux autres Ambassadeurs, & aux Residens de la Chrêtienté, s'il étoit vray que le Roy de France leur voulut faire la guerre, & se preparast à cela. Les réponces qu'il recevoit étoient ; qu'à la verité sa Majesté faisoit équiper des Vaisseaux, mais qu'ils n'avoient point d'avis qu'on les voulut employer contre la Turquie ; qu'on disoit presque generalement, que c'étoit contre les Hollandois qu'on les preparoit, & qu'ils croyoient que c'étoit la verité. Ces réponces diminuerent la crainte des Turcs, & ils la perdirent bien-tôt entierement, à l'arrivée d'une barque Françoise, qui parut au bout de deux mois à Constantinople. On la croyoit d'abord barque d'avis, chargée d'ordres pour l'Ambassadeur, & pour tous les François ; mais ils furent bien surpris, quand demandant au *Patron*, où étoit l'Armée navalle de France destinée contre les Turcs, il leur dit, qu'il n'avoit point entendu parler d'Armée navalle, qu'on n'équipoit point de Vaisseaux à Toulon, & qu'il ne savoit ce qu'on luy demandoit.

Le prémier Septembre le Grand Vizir écrivit à Monsieur de Nointel. Il luy mandoit, *que le terme de six mois, qu'il avoit pris pour faire venir une Lettre du Roy son Maître, étant expiré ; il desiroit savoir si elle étoit venuë, ce qu'elle contenoit, & quels ordres il avoit de Sa Majesté.* L'Ambassadeur répondit de bouche à celuy qui luy rendit cette Lettre, *Que la réponce de l'Empereur de France n'étoit point encore venuë, que c'étoit tout ce qu'il pouvoit mander alors au Grand Vizir ; n'étant pas resolu de faire réponce à une*

Lettre ;

Lettre, qui ne donnoit pas à son Maître les titres qui appartiennent à Sa Majesté Imperialle. Monsieur de Nointel en usa ainsi, parce que le Vizir ne donnoit au Roy dans sa Lettre, & sur le dessus, que le titre de *Craul*, qui est moins grand chez les Turcs que celuy de *Padcha*, quoy que tous deux signifient un Souverain. Ils se servent du dernier terme pour nommer le Grand Seigneur, & ils s'en sont toûjours servis aussi pour nommer le Roy de France. Le mot de *Padcha* est Persan. Le mot de *Craul* est Esclavon, & c'est le titre que les Polonois donnent à leur Roy. En France on explique le mot de *Padcha* par celuy d'Empereur.

Le parti qu'on prit au Conseil de France sur les affaires du Levant aprés la tenuë de l'Assemblée de Marseille, ne répondit pas à ce qu'on avoit lieu d'attendre, en suite de l'avis de cette Assemblée. Le Roy qui vouloit bien-tôt declarer la guerre aux Hollandois, ne voulut par entreprendre celle de Turquie, où il auroit fallu employer une bonne partie de son Armée navalle. Il se resolut de temporiser, & de faire encore un effort pour accommoder les choses, & n'être point obligé de rompre avec les Turcs. Monsieur de Lyonne écrivit au Vizir, *Que l'Empereur de France s'étonnoit, qu'il refusast de donner créance à son Ambassadeur, que la* Porte *n'avoit jamais jusqu'alors mis en doute la verité, & la fidelité des propositions des Ambassadeurs de France : que Sa Majesté Imperialle ne s'expliqueroit point par d'autre canal que celuy de Monsieur de Nointel, & que si le Grand Seigneur, & ses Ministres refusoient de luy donner créance, ils luy donnassent congé de s'embarquer sur le Vaisseau qui portoit cette Lettre à Constantinople.* On envoya Monsieur d'Hervieu Interpréte de Monseigneur le Dauphin, & à present Consul à Alep, pour la rendre luy-même au Grand Vizir, & on le chargea aussi des derniers ordres du Roy à l'Ambassadeur. Il partit de Marseille au mois de Septembre, & il n'arriva à Constantinople, qu'à la fin du mois de Fevrier suivant, sur un Vaisseau du Roy nommé le Diamant, commandé par le Marquis de Pruilly. Le mauvais tems l'empêcha de faire plutôt qu'en quatre mois, le voyage de Malthe à Constantinople.

Dés que ce Vaisseau fut arrivé là, & que Monsieur de Nointel eut vû les ordres du Roy, il écrivit au Grand Vizir, *Que la réponce de Sa Majestè étoit enfin arrivée, aprés avoir été cinq mois sur mer, & qu'il n'attendoit pour la luy communiquer, que la permission de se rendre à la Cour.* Le Vizir luy fit réponse, *Qu'il pouvoit venir quand il luy plairoit, qu'il seroit le bien venu.* Il mit

sur

ſur le deſſus de la Lettre, ſelon les anciennes coûtumes, *à l'Ambaſſadeur de l'Empereur de France*, au lieu qu'à la precedente il avoit mis, *à l'Ambaſſadeur du Roy de France*, comme nous l'avons obſervé. Le même jour que l'Ambaſſadeur recût cette Lettre, le Caimacan luy envoya dire, *qu'il avoit ordre du Grand Vizir, de fournir à ſon Excellence trante chariots, douze chevaux, & mille écus pour ſon voyage, qu'il luy envoyeroit tout cela promptement.* Il n'y manqua pas, l'argent fut apporté le lendemain, & les chariots, & les chevaux furent amenez le jour que l'on voulut partir.

Voila l'état & la ſituation où étoient les affaires, & l'Alliance de France avec la Turquie, lors que j'arrivay à Conſtantinople au mois de Mars 1672.

L'Ambaſſadeur partit de Conſtantinople le 29[me] Mars. Il avoit avec luy l'Abbé de Nointel ſon frere, un Gentilhomme, un Confeſſeur, un Maître d'hôtel, un Secretaire, trois Interprétes, deux Janiſſaires, & les moindres Officiers en nombre ſuffiſant. Outre cela, il y avoit en ſa compagnie Monſieur d'Hervieu, qui avoit apporté la Lettre de Monſieur de Lyonne pour le Vizir: un Directeur de la Compagnie de Levant, qui devoit traitter avec ce Miniſtre, des conditions du commerce de la Mer rouge: deux Religieux Eſpagnols, Commiſſaires de la Terre Sainte, qui ſolicitoient la reſtitution des Lieux Saints de la Paleſtine, que les Grecs leur avoient enlevez par l'autorité de la *Porte*, il y a environ trante ans: un Marchand de Marſeille qui avoit auſſi des affaires à la *Porte*, & quatre Gentilshommes François & Italiens, qui comme moy faiſoient le voyage par curioſité ſeulement. Le Caimacan donna un Chaoux à l'Ambaſſadeur, pour luy faire avoir par tout des logemens, & pour faire garder à ſa perſonne, & à ſa ſuite, le reſpect que les Turcs perdent aux moindres occaſions, quand ils ne ſont retenus d'aucune crainte. Nous fûmes ſix jours en chemin. On conte cinquante lieuës de Conſtantinople à Andrinople. Le chemin eſt beau & uni, par des plaines & des campagnes tres-belles. On trouve ſur la route quantité de beaux villages, & de beaux logemens publics.

Nous allâmes loger à demy lieuë d'Andrinople en un lieu fort agréable, ſitué ſur la riviere *d'Hebre*, nommé *Boſna-koy*, c'eſt-à dire, *village de Boſneens.* Dix jours aprés nôtre arrivée, *Panaiotti*, cét Interpréte du Vizir, dont j'ay parlé, vint de la part de ce Miniſtre viſiter l'Ambaſſadeur, & ſavoir de luy les intentions du Roy ſon Maître, touchant le renouvelle-

ment des Capitulations. Cét Interpréte commença à negocier avec Monsieur de Nointel, en luy disant, que le sentiment du Vizir étoit, que luy & l'Ambassadeur ne se vissent point, jusqu'à ce que les affaires fussent concluës, & terminées; de peur qu'il ne survint entr'eux de ces differens, qui bien que legers, rompent, ou arrêtent la Negociation, & en empêchent le succez. *Panaioti* ajoûta, comme pour confirmer l'opinion du Vizir, qu'en Turquie les affaires ne se faisoient jamais bien que par un tiers, que le Vizir, & l'Ambassadeur ayant reciproquement à conserver la gloire, & les interêts de deux grands Empires, nul des deux ne voudroit commencer à se relâcher de ses prétentions: qu'il étoit fort facile qu'une Negociation en personne aigrit l'esprit du Vizir, & celuy de l'Ambassadeur; mais qu'une Negociation conduite par leurs Interprétes, ne pouvoit si facilement produire de mauvaises dispositions dans l'un, ni dans l'autre. Enfin le Vizir le prioit d'agréer qu'il ne luy donnast Audiance, que pour remettre dans ses mains de nouvelles Capitulations. Monsieur de Nointel souhaitoit toute autre chose; mais il falut suivre le sentiment du Vizir, & se resoudre à traitter par Interprétes. *Panaioti* prit copie de la Lettre que Monsieur de Lyonne écrivoit au Grand Vizir, & le memoire des conditions ausquelles Sa Majesté vouloit seulement renouveller les Capitulations, à ce que disoit l'Ambassadeur, & s'en alla en faisant mille protestations à l'Ambassadeur de le bien servir en sa Negociation. Il luy dit particuliérement, qu'il se faisoit un si grand honneur d'avoir à ménager le renouvellement des Capitulations entre le Grand Seigneur, & l'Empereur de France, qu'il n'y avoit point de moyens au monde, qu'il n'employât pour le faire conclure à la satisfaction de sa Majesté tres-Chrêtienne. Le tems a découvert, que cette protestation étoit entiérement trompeuse, & que *Panaioti* n'avoit pas pour les interêts de la de France, meilleurs mouvemens que le Grand Vizir.

Ce Ministre lut le Memoire de l'Ambassadeur, & le donna à examiner au Divan. Il n'étoit pas si long de moitié que celuy qu'on avoit presenté au prémier voyage, & ne contenoit qu'onze chefs. Cependant le Vizir le trouvoit encore exorbitant. Il se récrioit sur les points les plus considerables, disant, que jamais la *Porte* ne les accorderoit: sur les autres il disoit, cela se pourra accorder, l'on tâchera de passer sur un tel obstacle, & de lever telles & telles difficultez. Ainsi il donnoit nettement le refus d'une partie des demandes qu'on luy faisoit, & ne donnoit parole de l'autre que fort incertaine-

ment

ment. Le Vizir en uſoit ainſi, pour découvrir par les réponces de l'Ambaſſadeur, s'il étoit vray qu'il eût ordre de ne relâcher rien de ſon memoire. Il le fit tomber dans ſon piége, & il découvrit ainſi qu'il avoit des ordres ſecrets.

A la fin du mois d'Avril, ces deux Religieux Commiſſaires de la Terre Sainte, dont j'ay parlé, furent fort conſternez d'un bruit qui ſe répandit parmy nous, qui eſt, qu'ils ne devoient pas s'attendre, comme ils faiſoient, à rentrer dans les Lieux Saints, dont les Grecs les ont dépoſſedez; parce que le Vizir ayant declaré, qu'il accorderoit la diminution des droits de Doüanne, & le commerce de la Mer rouge, à condition qu'on ne parleroit point de la Terre Sainte, on luy avoit répondu, *qu'il falloit garder ce point pour le dernier.* Comme cette affaire eſt aſſez curieuſe, j'en raporteray icy les principaux paſſages; & cela délaſſera le Lecteur, qui pourroit étre fatigué du long détail des Negociations de France à la *Porte* Ottomane, pour un renouvellement d'Alliance.

Le Royaume de Jeruſalem fut conquis par les Chrêtiens l'an 1099, & perdu l'an 1177. Un Roy de Sirie nommé *Nezer-Salah-el-din Joſeph* le reconquit, en chaſſa tous les Chrêtiens Occidentaux, particuliérement les Chevaliers, n'y laiſſant que les Chrêtiens Orientaux, Siriens, Armeniens, Georgiens, & Grecs. Peu de tems aprés, & dans le treiziéme ſiécle, un des Roys de Naples de la maiſon d'Anjou, achepta du Roy de Sirie les Lieux Saints de la Paleſtine. Le marché fut ſecret, le Roy de Sirie apprehendant, que les Princes Mahometans ſes voiſins, ne luy en fiſſent une infamie, & qu'ils ne le querellaſſent ſur cette vente. Les Moines Franciſcains furent envoyez par le Roy de Naples, pour prendre poſſeſſion des Lieux Saints. Ils y furent laiſſez, & confirmez par les Sultans d'Egypte, & par les Empereurs Turcs qui conquirent la Paleſtine.

Ces Religieux avoient les clefs & la joüiſſance de tout ce que la devotion Chrêtienne a conſacré à Jeruſalem, à Bethlehem, à Nazareth, & aux autres lieux de la Terre Sainte. Les Chrêtiens d'Orient, qui ſont en grand nombre en ce pays là, ne laiſſoint pas d'avoir des chapelles en pluſieurs de ces Lieux Saints, comme en l'Egliſe bâtie ſur le Sepulcre de Jeſus Chriſt, & en celles qui ſont ſituées aux endroits où il naquit, & fut crucifié. Les Papes qui employent tout pour attirer les Grecs à leur Communion, ordonnérent aux Cordeliers de leur donner toute ſorte de liberté dans ces Lieux Saints, & de leur permettre

tre d'y bâtir des Chapelles, d'y tenir des lampes, & des cierges, & d'y parer des Images & des Autels.

Les Cordeliers disent, que cette liberté qu'eurent les Grecs dans leurs Eglises, fit naître en leur esprit le dessein de s'en rendre maîtres. Ceux-cy le nient avec grande assurance. Tant y a que ces derniers vinrent l'an 1634 à la *Porte*, & produisirent d'anciens titres de possession du mont Calvaire, de la grotte de Bethlehem, & d'autres lieux. Les Cordeliers furent citez au Divan. Ils y comparurent avec les Ambassadeurs des Princes de la Chrêtienté, qui étoient alors à la Cour de Turquie. L'affaire y fut plusieurs fois plaidée en presence du Grand Vizir. Tous les Chrêtiens qui ont Alliance avec la *Porte*, s'interesserent dans le procez, aussi bien les Protestans, que les Catholiques Romains. Il y fut fait de grosses dépences de part & d'autre. Enfin les Grecs le gagnerent, & furent mis en possession des Saints Lieux comme ils le demandoient.

Le Grand Vizir qui prononça en leur faveur, étant mort au bout de deux ans, les Europeans demanderent que le procez fut revû. Cela fut fait, & entiérement à l'avantage des Cordeliers, qui furent remis en possession de ce que les Grecs leur avoient ôté : mais ils ne le garderent que deux autres années; car aprés ce tems, un autre Grand Vizir favorable aux Grecs, leur fit recouvrer ces mêmes Lieux Saints, dont ils avoient mis hors les Cordeliers, quatre ans auparavant. Les Latins ont depuis fait de grands efforts, pour en reprendre la possession, mais ils ont tous été inutiles, le Divan s'est roidi contre les sollicitations, les promesses, & les offres, & a toûjours constamment répondu, qu'il n'étoit pas juste, que les Grecs qui sont les sujets du Grand Seigneur, & qui luy payent de tribut huit cent mille écus par an, fussent privez de la garde d'une partie des Lieux-Saints de la Palestine, qui est du Domaine de l'Empire Ottoman. Les Cordeliers n'ont pas laissé pour cela de renouveller les sollicitations, les requestes, & les offres d'argent, autant de fois qu'ils ont trouvé de bonnes occasions de le faire. L'an 1665 le Comte de Leslé employa au nom de L'Empereur, tous les soins imaginables pour faire rentrer les Cordeliers en leur bien, il conjura, il donna, il promit, mais il ne pût rien obtenir. Quatre ans aprés le Baile *Molino* au nom de la Republique de Venise, fit la même chose. Les Cordeliers n'eurent plus alors d'esperance, que dans le Roy de France. Ils députerent deux Religieux à Sa Majesté, qui luy presentérent des Lettres de recommandation,

de

de Rome, d'Eſpagne, & de la plûpart des Princes Catholiques Romains, pour employer ſon credit à faire rentrer les Latins dans les Lieux Saints, d'où les Grecs les ont chaſſez. Le Roy n'avoit pas beſoin qu'on luy recommandât une telle affaire, pour s'y employer vivement : ſon zele ardent pour l'Egliſe Romaine l'en ſolicitoit aſſez. Sa Majeſté écrivit à Monſieur de la Haye ſon Ambaſſadeur, de faire entrer l'affaire de ces Religieux dans les conditions du renouvellement des Capitulations. Monſieur de la Haye & Monſieur de Nointel en ſuite leur proteſterent diverſes fois, qu'ils avoient ordre exprés de ne point traitter avec la *Porte*, & de ne point renouveller les Capitulations, ſi l'on ne remettoit les Cordeliers en poſſeſſion des Lieux Saints qu'ils ont perdus. Cependant on ſçeut à la fin du mois d'Avril, comme j'ay dit, qu'on pouroit abandonner cette affaire, parce qu'on ne vouloit point arrêter un grand Traitté, pour ſe conſerver la garde de quelques ſimples Chapelles.

Ces deux Religieux m'ont conté, qu'à leur arrivée à Conſtantinople, *Monſieur de la Haye* leur ayant dit, qu'il ſavoit bien ſeurement, que la *Porte* ne renouvelleroit point les Capitulations, aux conditions que le Roy ſon Maître demandoit ; à cauſe que le ſeul recouvrement des Lieux Saints, que Sa Majeſté vouloit abſolument obtenir, étoit une choſe que la *Porte* n'accorderoit jamais : Ils luy avoyent fait cette réponce, qui renfermoit un bon conſeil pour le bon ſuccez de leur affaire.... *Si Vôtre Excellence a ordre poſitif touchant ce recouvrement, & ſi elle ſait d'autre part que la* Porte *n'y conſentira jamais, ne faites au Grand Vizir aucune autre demande, que celle là n'ait été accordée : declarez à ce Miniſtre, que vous ne traitterez point, qu'il ne nous ait donné parole de nous reſtituer ce que les Grecs nous ont pris ; ſi Vôtre Excellence tient cette voye, il arrivera, ou que le Vizir accordera la demande, ou qu'il la refuſera : s'il l'accorde, le plus grand empêchement au renouvellement des Capitulations ſera ôté : s'il la refuſe, la rupture ſera glorieuſe pour le Roy de France : elle ne paroitra point intereſſée : toute l'Europe admirera la pieté, & le grand Zele de Sa Majeſté : il n'y aura perſonne qui ne ſoit forcé de reconnoitre que le ſeul égard de la Religion, l'a porté à rompre avec les Turcs.*

Ces bons Peres me racontoient cela avec une ardeur qui eſt aſſez ordinaire dans les Moines Eſpagnols. Ils concevoient comme la plus belle action de l'Univers, qu'on fit la guerre à l'Empire Ottoman, pour l'obliger d'ôter aux Chrêtiens de Jeruſalem, ſes propres ſujets, la garde de cinq

ou six petites Eglises, & de la donner à des Moines étrangers, qui n'étant pas contents d'y pouvoir entrer à toute heure, vouloient en avoir les clefs penduës à leur cordon.

A la my-May, Monsieur de Nointel voyant que le Grand Seigneur, & le Grand Vizir, étoient prêts de partir pour la Pologne, & que sa Negociation n'étoit pas fort avancée, il alla voir le *Reizquitab*. On peut comparer son Office à celuy de Chancelier. L'Ambassadeur eut trois Conferences avec luy, avant que determiner le Traitté. On le vit comme conclû à la trosiéme, qui fut le 26 May, & le renouvellement fait aux conditions suivantes.

Que les François ne payeroient à l'avenir que trois pour cent de Doüanne.

Qu'ils auroient le commerce libre aux Indes par la Mer rouge, moyennant cinq pour cent de Doüanne, qu'on payeroit à l'entrée des terres du Grand Seigneur, sans payer rien d'avantage, ni au passage, ni à la sortie.

Que les Capucins François rebâtiroient à Galata leur Eglise de Saint George, que le feu avoit consummée, & que cette Eglise, celle des Jesuites qui est au même lieu, & toutes les autres apartenantes aux François, qui sont dans l'Empire Ottoman, seroient sous la Protection du Roy.

Que l'Ambassadeur seroit reconnu Protecteur de l'Hopital des Chrêtiens Europeans qui est à Galata, & y pouroit faire dire la Messe.

Que les Esclaves François qui sont en Turquie, & qui y pouroient être à l'avenir, seroient mis en liberté ; à condition qu'ils n'eussent point été pris, ou sur des Voiles, ou en des Armées, ou devant des places ennemies de la Porte.

Voila tout ce qui se devoit changer, ou ajoûter dans les nouvelles Capitulations. L'Article concernant les Nations étrangeres, y devoit être mis tel qu'il se trouvoit dans les anciennes.

Dés que les choses eurent été acceptées & accordées reciproquement, le plus ancien Interpréte de l'Ambassadeur de France dit à Monsieur de Nointel de ne s'en aller point, que le Chancelier n'eut dressé le modelle des nouvelles Capitulations. Ce conseil étoit bon, mais l'Ambassadeur crût *Panaioti* l'Interpréte du Grand Vizir, qui luy dit que c'étoit offencer le Chancelier, & luy faire un affront, que de ne se pas fier à ce qu'il disoit de bouche, & de le luy demander par écrit : qu'il engageoit sa parole, & demeuroit caution de celle du Chancelier. Monsieur de Nointel se laissa persuader. Il revint au logis joyeux, & satisfait, avec cét air & cette gayeté

que

que donne le bon ſuccez des affaires. Il nous dit en ſe mettant à table. *Meſſieurs, les Capitulations ſont renouvellées : il en faut faire la fête, & boire à ce renouvellement.* Nous y bûmes tous, à la reſerve de ſon premier Interpréte, qui dit, *Monſeigneur, je ne croy rien de fait, juſqu'à ce que les Capitulations ſoient entre les mains de Vôtre Excellence.*

Le Chancelier avoit promis d'envoyer le modelle ſur le ſoir, afin de l'examiner, & qu'en ſuite il ſeroit mis au net; cependant il n'en fit rien. L'Ambaſſadeur ne s'en étonna pas. Il l'envoya querir le lendemain; mais il fut bien ſurpris de voir, que l'Article des Nations étrangeres n'obligeoit point de la maniere qu'il le pretendoit, celles qui n'ont point d'établiſſement à la *Porte*, de venir ſous la Baniére de France. Monſieur de Nointel commença alors à craindre qu'on ne l'eut trompé. Il ſe mit en colere, & envoya à l'inſtant ſon ſecond Interpréte dire au Chancelier, que ſi cét Article ne ſe mettoit comme il l'entendoit, il n'acceptoit point les nouvelles Capitulations. Son premier Interpréte luy dit de bien penſer à l'avance qu'il faiſoit faire : qu'il ſe gardaſt bien de mettre le marché à la main des Turcs comme il faiſoit, & qu'il ne s'engageaſt pas ſi bruſquement à rompre avec la *Porte*, pour un ſeul Article, & de peu d'importance. Monſieur de Nointel paſſa outre. Il envoya faire au Chancelier le meſſage que j'ay dit. Ce Miniſtre fit réponce, qu'il le raporteroit au Vizir.

Le 29[me] l'Ambaſſadeur alla chez le Chancelier, qui luy dit; *Que la France ne devoit pas demander à la* Porte *une choſe qu'il n'étoit plus en ſon pouvoir de luy accorder; parce que le Grand Seigneur s'étoit engagé aux Anglois, aux Venetiens, aux Hollandois, & aux Genois, que tous les Etrangers qui viendroient en Turquie, ſous leurs Baniéres, y ſeroient reçus quels qu'ils fuſſent, joüiroient de leurs priviléges, en un mot, qu'ils y ſeroient traittez de même qu'eux : qu'ayant accordé cela pareillement, à l'Empereur, & nommément pour les Villes Anſeatiques Imperiales, pour les ſujets de la Maiſon d'Autriche, & pour les Italiens; Sa Hauteſſe ne pouvoit plus ſans violer ſa foy, accorder aux François ce qu'ils demandoient, ſavoir de ne donner entrée que ſous leur Baniére, aux Etrangers qui n'ont point d'établiſſement à la* Porte. *Le Chancelier ajoûta, que ce qu'il repreſentoit à Son Excellence, étant d'une nottorieté publique, & d'une conſequence convainquante, il la ſupplioit de n'inſiſter pas d'avantage ſur ce point.* Monſieur de Nointel répondit, en proteſtant de ne renouveller point, ſi l'on n'accordoit cét Article en la maniere qu'il le demandoit. Le Chancelier répondit, qu'il feroit

roit raport de cette protestation au Vizir, & luy feroit savoir sa réponce. L'Ambassadeur luy dit, qu'il l'obligeroit beaucoup d'en aller parler à l'heure même à ce Ministre, si sa commodité le luy permettoit; qu'il attendroit son retour. Le Chancelier y consentit. Il alla parler au Vizir, & revint avec cette réponce. *Le Grand Vizir m'a ordonné de dire à Vôtre Excellence, que vous luy fites donner parole, il y à un mois; que pourvû qu'on accordât à l'Empereur de France la diminution des droits de Douanne, & le commerce par la Mer rouge, Sa Majesté Imperiale, se contenteroit quant au reste, des choses raisonnables, & justes; que sur cette parole, il vous avoit accordé au nom du Grand Seigneur ces deux points, & les autres graces que vous savez; mais qu'apresent voyant que vous ne luy tenez pas parole, il vous declare bien expressement, qu'il retire la sienne, & ne vous veut accorder rien du tout.* Cette réponce fut un coup de foudre. Monsieur de Nointel, & ceux qui étoient avec luy en furent tout interdits. On voulut reprendre, & renoüer le Traitté, mais il ne fut pas possible, encore qu'on fit connoitre sur le champ, qu'on se déportoit du point contesté. Le Chancelier répondit, qu'il n'avoit ordre du Vizir, que de dire ce qu'il avoit dit, & qu'il ne pouvoit traitter d'avantage. L'Ambassadeur repliqua, qu'il avoit une lettre du premier Ministre de France pour le Vizir, qu'il ne vouloit que la remettre en ses mains, & aprés prendre congé. Le Chancelier répondit, que pour le congé, c'étoit une chose facile, & que pour la lettre du premier Ministre de France, le Grand Vizir ne se soucioit pas de la voir.

Monsieur de Nointel revint au logis dans un chagrin qu'il est aisé de concevoir. Il dit aux personnes de son Conseil, qui étoient l'Abbé son frere, le Directeur de la Compagnie du Levant, & ses deux premiers Interprétes, que la Nation Angloise, & la Hollandoise avoient depensé chacune quarante mille écus, au renouvellement des Capitulations qu'elles ont avec la *Porte*; qu'il en falloit donner autant aux Ministres du Divan pour renouveller celles de France. Les Interprétes eurent ordre de porter parole de cette somme aux Ministres, mais cela ne produisit encore rien. Les Ministres ne s'en émurent seulement pas. Il y a beaucoup d'affaires à la *Porte* qui se font par argent: il y en a d'autres qu'aucune somme ne sauroit faire avancer. Telle fut par exemple l'affaire des deux Commissaires de Terre Sainte qui étoient, comme j'ay dit, avec nous à Andrinople: ils offrirent cent mille écus au Vizir pour rentrer en possession des Lieux Saints, qu'on leur a ôtez,

ôtez, & en vouloient encore dépenſer autant à faire des preſens au Grand Seigneur, & aux Miniſtres de la *Porte*; mais leur argent ne leur ſervit de rien, le Divan fut incorruptible.

Je diray en paſſant à propos de ces Religieux, que l'on ne doit pas étre ſurpris des grandes offres qu'ils faiſoient. Ils m'ont aſſuré que la devotion qu'ont les Eſpagnols pour les Lieux Saints eſt ſi grande, qu'ils fourniroient eux ſeuls des treſors pour les ravoir. Ils m'ont aſſuré auſſi, que la dépenſe ordinaire de la Terre Sainte ſe monte à cent mille livres par an, dont le tiers va en preſens qu'il faut faire aux Turcs, & que chaque Gardien, qui eſt Triennal, en fait à ſa venuë pour dix mille écus.

Le troiſiéme Juin, jour du depart du Grand Seigneur pour la Pologne, l'Ambaſſadeur ſe rendit de fort grand matin au Camp, au Quartier du Vizir, dans le deſſein d'obliger en quelque ſorte ce Miniſtre, à luy donner l'Audiance qu'il luy refuſoit depuis ſon arrivée, & à recevoir la lettre de Monſieur de Lyonne. Il mena même avec luy Monſieur d'Hervieu, afin que comme c'étoit luy qui l'avoit apportée, il la rendit; mais le Grand Vizir n'étoit pas au Camp: il étoit allé conduire au premier logement la Sultane Mere, ce qui obligea Monſieur l'Ambaſſadeur d'aller au Quartier du Chancelier, où il l'attendit ſept heures entieres, tantôt en une tente, & tantôt en une autre, parce que le Camp ſe levoit. Un peu aprés midy la nouvelle vint, que le Grand Vizir étoit à la ville. Le Chancelier l'alla trouver, & luy dit que l'Ambaſſadeur de France l'attendoit au Camp pour le voir, & ſçavoir ſa derniere volonté. Le Vizir luy dit de faire entendre à Son Excellence, qu'Elle ne prit pas la peine de l'attendre, parce qu'il prenoit congé de ſa Femme, de ſa Mere, & de ſa Famille, & qu'il n'iroit que de nuit au Camp: que Son Excellence y laiſſaſt un de ſes Interprétes ſeulement, & qu'il luy donneroit réponce. La réponce que le Grand Vizir donna, fut, *qu'il communiqueroit au Grand Seigneur, & au Divan ce que l'Ambaſſadeur demandoit, mais que cela ne ſe pouvoit ſi tôt faire, à cauſe de la marche: que Son Excellence pouvoit cependant retourner à Conſtantinople pour y attendre la reſolution du Grand Seigneur: qu'il écriroit au Caimacan de donner un paſſeport au Vaiſſeau du Roy qui y étoit, & qu'au reſte ſans qu'il ſe fioit à la Foy de l'Ambaſſadeur, il l'auroit fait arrêter à Andrinople; de peur qu'il ne ſe retiraſt ſans congé.* L'Interpréte avoit ordre de demander au Grand Vizir des Commandemens pour des affaires par-

ticulieres de negoce en divers lieux du Levant. Ce Ministre les fit expedier le landemain, en la maniére que l'Interpréte les demandoit.

Voila le succez du second voyage de Monsieur de Nointel à la *Porte*. Les Turcs avec beaucoup d'assurance, donnoient aux François le tort de cette rupture. Ils disoient que même la diminution des droits de Doüanne n'étoit pas justement pretenduë; parce que s'il y avoit des Nations qui n'en payoient pas tant, comme les Anglois, les Hollandois, & les Genois, il y en avoit aussi qui en payoient plus, comme les Allemans & les Venitiens, & que si les premiers qui ne payoient que trois pour cent, en eussent autrefois payé cinq, les François auroient eu quelque droit de demander du rabais; mais que la *Porte* qui est libre de faire faveur à qui il luy plait, ayant traitté d'abord avec ces derniers venus, à des conditions plus avantageuses, que celles qu'elle a accordées à ses premiers Alliez; elle n'étoit pas obligée de changer à son préjudice, les conditions du commerce qui étoit entr'eux depuis si long-tems. Et pour les autres demandes du Roy, ils disoient, que ce n'étoit la plûpart que des graces, qu'on n'avoit pas raison de pretendre; puisque bien loin de les avoir meritées de la *Porte*, on l'avoit toûjours traversée dans ses plus importantes entreprises. Ils ajoûtoient, qu'on avoit fait ces demandes le marché à la main, en menaçant & en agissant en Maîtres, les François qui étoient au Levant ne parlant que de brûler Constantinople, de faire la guerre au Grand Seigneur, de saccager ses Isles, & ses Ports de Mer. Que les Vaisseaux qui avoient amené Monsieur de Nointel à Constantinople, donnoient ouvertement retraite aux Esclaves de toute sorte de Nations, qui se venoient jetter dessus, & que les Ambassadeurs de France n'entretenoient les grands dans les visites qu'ils leurs faisoient, que des forces de Sa Majesté, & de la puissance des ses Armes. C'est ainsi que parloient les Turcs. Les autres Nations disoient, que les Turcs n'avoient pas tant de tort, & même qu'ils avoient montré en cette occasion, de n'être pas si barbares qu'on le dit; n'ayant témoigné aux François qui étoient en Levant, ni à l'Ambassadeur de Sa Majesté, aucun ressentiment violent, des grands & éclatans secours, qu'on a donnez plusieurs fois à leurs ennemis: de la guerre qu'on a portée dans les pays qui sont sous leur protection: & des insultes & des menaces qu'on leur a faites jusque dans leur Cour. Mais tout cela ne se disoit, que dans l'ardeur de voir arriver quelque grand accident, qui obligeast

la France d'employer contre les Turcs ces merveilleux preparatifs de guerre, dont la plûpart de ses Voisins étoient effrayez.

Aprés avoir raporté tout de suite la Negociation de Monsieur de Nointel à la *Porte*, je toucheray quelque chose de celles de Monsieur *Witzosky* Internonce de Pologne, & du Chevalier *Quirini* Baile de Venise, dont l'un venoit de partir d'Andrinople quand j'y arrivay, & l'autre y demeura tout le tems que j'y fus.

Le Vizir fit donner à l'Internonce de Pologne à son depart 1700 écus pour payer ses debtes, & pour s'en retourner, & outre cela sept chariots, & un Chaoux. Le Pacha de *Silistrie* eut ordre de le faire aller par la frontiere de Tartarie, & de mander aux Tartares de le retenir, jusqu'à ce qu'ils sçeussent que l'Envoyé Turc qui étoit en Pologne, eust passé les frontieres, & fust entré en Turquie. Le *Divan* fit tout ce qu'il pût pour ajuster les affaires avec cet Internonce ; & pour éviter d'entrer en guerre avec son Maître. La *Porte* avoit des desseins du côté de Perse, & de la Mer rouge, & ce ne fut que par force, qu'elle se tourna vers la Pologne. Le sujet du different étoit, la protection que le Grand Seigneur a donné aux Cosaques. La Pologne demandoit que Sa Hautesse retirast publiquement cette protection, de même qu'elle l'avoit donnée publiquement. C'étoit afin que les Cosaques étant intimidez, se soumissent sans combatre à Sa Majesté Polonoise, & qu'elle rentrast plus facilement dans la possession de l'Ukraine, qui est son bien particulier, & le patrimoine de ses Ancestres.

Sous le Regne du Roy Cazimir, Monsieur *Ratzieuski* étoit venu demander la ratification du Traitté de *Cotchin*, qui s'observoit entre la Pologne & la Turquie, & d'autres choses. La *Porte* répondit, qu'elle ratifiroit purement & simplement, sans parler des Cosaques. Monsieur *Ratzieuski* mourut à Andrinople durant sa Negociation. Son Secretaire, qui étoit ce Monsieur *Witzosky*, fut pourvû par le Roy Successeur de Cazimir de l'Internonciature, & reçut ordre de representer que l'Ukraine, étant le bien particulier du Prince qui regnoit alors, S. M. avoit double interest de chercher à y rentrer. La *Porte* répondit, qu'elle n'empêcheroit point que Sa Majesté Polonoise n'y rentrast, & qu'elle pouvoit faire ce qu'elle voudroit contre les Cosaques, mais que le Grand Seigneur consideroit sa gloire, & ne pouvoit retirer ouvertement la protection qu'il leur avoit ouvertement accordée. Monsieur *Witzosky*, qui

étoit un homme violent, ne voulut point accepter ce moyen d'accord, ni tous les autres qu'on luy proposa. Il dit hautement en plein *Divan*, *Que quand le Roy son Maître, les Senateurs, & la Republique, seroient d'avis d'accepter une simple ratification, il les empêcheroit de le faire, par le pouvoir qu'il en avoit, en qualité de Gentilhomme Polonois.* Le Vizir voyant tant de fierté, & entendant dire, que le Roy de Pologne s'étoit avancé avec une armée à *Leopold*, il se prepara à la guerre.

Lors que le Roy & le Senat sçûrent que le Grand Seigneur se tournoit vers eux, & qu'au printems assurément ils l'auroient sur les bras en Pologne, ils furent tous, & surpris, & confondus. L'Internonce luy-même ne sçavoit où il en étoit. Trompé par les bruits qu'on faisoit courir de la revolte des Arabes, & du saccagement de la Mecque, comme aussi par les assurances, qu'on dit, que Monsieur de Nointel luy donnoit, que Sa Majesté tres-Chrêtienne envoyoit cinquante Vaisseaux dans l'Archipel, il avoit toûjours écrit à la Republique de tenir bon, & de ne se relâcher en rien, parce qu'infailliblement le Grand Seigneur auroit bien-tôt de plusieurs côtez, de grandes guerres sur les bras.

La Pologne eust bien voulu alors n'avoir point detourné Sa Hautesse de ses desseins d'Asie. Elle envoya un Interpréte à la *Porte*. Cet Interpréte arriva le 23 May avec huit hommes de suite, six semaines aprés le depart de l'Internonce : on luy assigna logis, & treize francs par jour pour sa dépense. Les lettres qu'il apportoit étoient du Grand Chancelier, adressées au Grand Vizir. Elles contenoient, *Que la Pologne étoit surprise d'aprendre, que le Grand Seigneur se preparoit à luy faire la guerre : qu'elle n'en savoit pas le sujet, & n'en avoit point donné d'occasion : que si la* Porte *vouloit ratifier le Traitté de* Koctchin, *le Roy y étoit tout disposé, & qu'il envoyeroit un Ambassadeur Extraordinaire ; que si elle persistoit dans le dessein de luy faire la guerre, Sa Majesté étoit prête à se deffendre ; mais qu'elle protestoit que les Polonois n'étoient point les Violateurs de la Paix.* L'Interpréte fut renvoyé au bout de huit jours, avec des lettres qui portoient, que la Pologne pouvoit envoyer un Ambassadeur Extraordinaire, & qu'il seroit le bien venu. Cependant l'Armée du Grand Seigneur, & le Grand Vizir à la tête, ne laissa pas de marcher vers Silistrie.

La Negociation du Chevalier *Quirini* n'eut rien de particulier. Il vint à Andrinople au mois de Decembre 1671, & en partit à la fin de May suivant. Il avoit ordre de faire de particulieres instances pour la liberté des prisonniers faits

à la

à la guerre de Candie. Il obtint aprés des peines & des dépenses extrémes, qu'on échangeroit les vingt-huit principaux, avec autant des Turcs. L'échange se fit à *Castel Tornese* en Morée. Quant au reste des prisonniers, au nombre de mille ou environ, le Grand Vizir dit au Baile de Venise, que les Galéres Ottomanes étoicnt présque sans Chiorme, & que d'en ôter mille hommes tout d'un coup, ce seroit les trop affoiblir, sur tout en un tems, où l'on en avoit tant de besoin, pour porter en Pologne, par la Mer noire, des hommes, & des munitions. Cependant il luy promit, que lors que la Campagne seroit finie, il en fairoit relâcher 250, & chaque année autant, jusqu'à ce qu'ils fussent tous delivrez.

Les Venitiens font tant de dépense à la *Porte*, qu'on peut dire, qu'ils achetent tout ce qu'ils obtienent, & même qu'ils l'achetent fort cherement. Il n'y a point d'homme d'importance à la Cour, & au *Divan*, à qui ils ne fassent tous les ans des presens considerables. La Republique qui n'a point de voisin plus à craindre que le Turc, n'épargne rien pour entretenir la paix avec luy. Elle luy paye tribut de plusieurs Isles de l'Archipel, comme Zante, & Cerigo, elle souffre, elle dissimule ses caprices, ses insultes, sa tiranie, & afin de prévenir les differens, & les guerres qui naissent toûjours entre de puissans Voisins, autant qu'on les peut prévenir par la sagesse de la conduite; cette Republique envoye pour Ambassadeurs à Constantinople, les plus vieux, & les plus experimentez de ses Senateurs. Les Bailes de Venise sont ordinairement des gens, qui ont été Ambassadeurs en toutes les Cours de la Chrêtienté: qu'on a employez en des Traitez de paix, & de guerre, & en des Negociations: gens enfin qui n'ignorent rien de la Politique de tous les Princes du monde, & des adresses des plus habiles Ministres, dans l'art de cacher son interieur, & de découvrir celuy d'autruy. Les Bailes ont des ordres libres de dépenser, & de donner autant qu'ils jugent qu'il le faut faire. Ils demeurent ordinairement trois ans à Constantinople, & pendant ce tems là ils amassent plus de cent mille écus, du moins ils le peuvent faire; car la Republique ne leur demande point de compte. Elle en use ainsi pour deux raisons. La premiere est pour balancer par le gain les peines de l'Ambassade de Constantinople, qui naissent du risque, & des fatigues du voyage, de la mauvaise humeur, & du peu de consideration des Turcs. La seconde est de recompenser couvertement ces Bailes, qui souvent se sont épuisez en des Ambassades dans l'Europe.

J'ay oui dire à Monsieur *Quirini*, en des Visites que j'ay eu l'honneur de luy faire, que la Politique des Turcs passoit de beaucoup celle des Europeans : qu'elle n'étoit point renfermée en des maximes, & des regles, qu'elle consistoit toute dans le bon sens, étant toute fondée sur le bon sens, & ne se remuant que par le bon sens. Que cette Politique n'ayant ni art, ni principes, étoit comme inaccessible, & qu'il avoüoit de bonne foy, que la conduite du Vizir étoit un abîme pour luy, qu'il n'en pouvoit sonder le jugement, la prévoyance, la penetration, le secret, l'artifice, & tous les détours. Il assuroit, que s'il avoit un Fils, il ne luy donneroit point d'autre école de Politique que la Cour Ottomane, où il ne se lassoit point d'admirer le Vizir, qui sans parler, sans écrire, sans se remuer beaucoup, gouvernoit un des plus puissans Empires du monde, & en étendoit les limites en plusieurs lieux.

Durant le sejour que j'ay fait à Andrinople, j'ay eu l'honneur de me trouver plusieurs fois en conversation avec cet Ambassadeur de Venise ; & comme on s'entretenoit encore alors communément de la guerre de Candie, j'en apris de luy, & d'autres personnes eminentes de la Cour, bien des particularitez memorables. Voicy celles que j'ay crû les plus dignes d'étre raportées.

Un des principaux Commandemens de la Loy de Mahomet, est le Pelerinage de *la Meque*, & de *Medine*. Il n'y a qu'une extréme pauvreté qui en puisse legitimement dispenser, & il est ordonné à ceux à qui la maladie, ou l'employ, ou d'autres empêchemens, ne permettent pas d'aller à ce pelerinage, de le faire faire par Procureur ; c'est à dire, d'envoyer dans ces lieux de devotion, un homme exprés, qui fasse tout ce qu'on y fairoit soy-même, si l'on y pouvoit aller.

Les Empereurs Ottomans s'acquitent fort exactement de ce devoir, tant pour eux, que pour leur famille. Ils envoyent tous les ans des presens considerables à ces Villes, dont ils se disent par honneur *Seigneurs* & *Protecteurs*. Ces presens s'envoyent quelque fois par terre, quelque fois par mer. On les chargea l'an 1644 sur un gros Gallion, qui les devoit porter au Caire. Beaucoup d'Eunuques, & diverses femmes du Serrail étoient avec les Envoyez du Grand Seigneur, pour faire le pelerinage, & il y avoit encore quantité de Passagers & de Soldats. Ce Gallion partit de Constantinople, avec plusieurs autres Voiles à qui il servoit de *Conserve*. Il fut attaqué

taqué proche de Rhodes par les Galléres de Malthe, & fut pris aprés un rude combat. Les Galléres ne le pûrent mener droit à Malthe, à cause qu'il faisoit eau de tous côtez, pour les grands coups de *Coursiers*, qu'il avoit reçûs au combat. Elles relâcherent avec peine en un Port de l'Isle de Candie. On le radouba là le mieux qu'il se pût, & l'on prit toutes les peines imaginables de le mener à Malthe, mais ce fut en vain : il alla à fond. On estimoit un million ce qu'on en avoit déchargé dans les Galléres.

La nouvelle de cette prise mit le Grand Seigneur en furie. Il menaçoit d'exterminer tous les Chrêtiens qui étoient à Constantinople : les Ambassadeurs, & les Ministres étrangers comme les autres. Il en vouloit à toutes les Nations, parce, disoit-il, que les Galléres de Malthe étoient montées de Chevaliers, & de Soldats, de tous les pays de la Chrêtienté.

Monsieur *Soranzo* Ambassadeur de Venise à la *Porte* Ottomane, recourut promptement aux Ministres du Divan. Il crût détourner seurement l'orage de dessus sa tête, & bien appaiser le Grand Seigneur, en luy faisant representer, qu'il n'y avoit aucun Chevalier de Malthe sujet de la Republique. Les Ambassadeurs d'Angleterre, & de Hollande, firent remontrer la même chose ; ainsi toute la foudre sembloit devoir tomber sur Monsieur de la Haye le Pere, lors Ambassadeur de France : & sans doute il eut senti rudement la brutalité des Turcs, & l'emportement du Grand Seigneur, si *Givan Capigi Bachy* Grand Vizir ne l'eut garanti. Ce premier Ministre, homme de tres-grand esprit, de rare merite, & de la plus illustre naissance de Turquie, ayant eu six Grands Vizirs de sa maison. Ce Ministre, dis-je, prit la deffence de l'Ambassadeur de France, des François, & de tous les Chrêtiens qui étoient à Constantinople, excepté les Venitiens. Il fit entendre à Sa Hautesse, que les Venitiens étoient les plus coupables, pour avoir permis aux Galléres de Malthe, de radouber le Gallion dans leurs Ports au lieu de l'arrêter. Il fit tourner ainsi contre la Candie toute la colére du Grand Seigneur, qui resolut d'y porter la guerre. Cette resolution fut fort secrette, & pour l'executer secrettement aussi, on ne fit paroitre de colére que contre Malthe. Le Grand Seigneur publia la guerre contre cette petite Isle, & ordonna à la Milice de se tenir prête à la fin du mois de Mars 1645.

L'Ambassadeur de Venise n'épargna ni industrie, ni presens, pour penetrer cette publication de guerre, & découvrir si elle étoit sincere, & ne couvroit point le dessein d'une entreprise

treprise contre la Republique. L'Ambassadeur de France l'assuroit, qu'il y avoit de la dissimulation, & luy donna plusieurs fois avis, qu'on en vouloit à la Candie. Il n'en fit aucun compte, & se laissa prévenir des assurances du contraire, que le Grand Vizir luy donnoit de tems-en-tems.

L'Armée Ottomane au nombre de 80 Vaisseaux, & d'autant de Galléres, commandée par Issouf Captan Pacha, partit de Constantinople à la fin d'Avril, fit descente en Candie, & en dix jours prit la Cannée. Ceux qui ont connu ce General disent, que c'étoit un grand Capitaine, & qu'il auroit pris l'Isle en peu de tems, si on luy eut laissé la vie, & la conduite de cette guerre. Le Grand Seigneur s'étant mis en tête, qu'Issouf avoit de grands tresors, & qu'on se pouroit passer de luy pour conquerir le reste de la Candie, le fit étrangler à Constantinople peu de jours aprés son retour. Sa Hautesse perdit beaucoup à sa mort, & ne trouva point ces tresors qu'elle s'étoit imaginée. Les années suivantes la *Porte* renvoya d'autres Armées en Candie sous differens Generaux. Les succez qu'ils ont eus, sont trop connus pour en parler.

Ce n'est pas tant à la force de cette Isle, ou à la foiblesse des Turcs, qu'on doit imputer la longeur de cette guerre qui dura vingt quatre ans entiers, qu'aux revolutions étranges qui arriverent dans la Cour Ottomane presqu'au commencemente de cette entreprise, & aux guerres qui se firent en Transilvanie, & en Hongrie, & qui durerent jusqu'à l'an 1665. Le Prince qui entreprit la conquête de la Candie étoit Ibrahim, âgé pour lors de trente deux ans, il étoit parvenu à l'Empire quatre ans auparavant, contre ses esperances, & celles de tout le monde; car il avoit été tenu en une rude prison durant le Regne d'Osman, & de Murat ses Freres, & ce dernier aprés avoir fait étrangler ses deux plus jeunes Freres, comme il se vit proche de sa fin, il commanda, qu'on étranglast aussi Ibrahim le seul frere qui luy restoit; mais ce cruel commandement ne fut point executé, parce que Murat n'avoit point de fils, & qu'Ibrahim étant demeuré seul de la famille Ottomane, c'étoit aussi l'unique Heritier de l'Empire. Il est donc à remarquer, que ce qui avoit porté Murat à laisser la vie à Ibrahim, & à l'ôter à ses freres, bien que plus jeunes, c'est qu'Ibrahim n'avoit point d'esprit, & que paroissant tout à fait incapable de regner, on ne pouvoit craindre de revolte en sa faveur. Dés qu'il fut sur le Trône, il s'abandonna à toutes sortes d'impuretez, & de crimes: ses débauches, ses extorsions, & ses cruautez le rendirent odieux, & insuportable

ſuportable à tous ſes ſujets. Il prenoit ſans aucune diſtinction les biens des Moſquées, & des particuliers, & ſouvent il ôtoit la vie à ceux qu'il croioit riches, pour avoir plus aiſément leurs biens; & tout cela pour fournir aux exceſſives dépences de ſes plaiſirs, & au grand luxe de ſa Cour. La Milice étoit mal payée. Elle ſe ſouleva pour dépoſer Ibrahim au mois d'Ouſt 1648, & pour mettre ſur le Trône Mahamed ſon Fils ainé, âgé ſeulement de ſept ans, & douze jours aprés quoy elle étrangla Ibrahim.

J'ay déja raporté, que dans les premieres années du Regne de Mahamed l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunuques qui en rempliſſoient, comme bon leur ſembloit, les premieres Charges, & particuliérement celle de premier Miniſtre, juſqu'au tems qu'on la donna à *Cupirly Mahamed Pacha*, qui entreprit la guerre de Tranſilvanie. Son Succeſſeur, qui étoit auſſi ſon fils, commença celle de Hongrie, laquelle ayant été terminée par la paix l'an 1665, comme je l'ay dit, il s'attacha deux ans enſuite à cette conquête de la Candie, où il trouva une bien plus longue, & plus vigoureuſe reſiſtance qu'il n'avoit penſé.

Si la Candie euſt tenu encore un hyver contre les Turcs, on ne doute point que le Grand Vizir n'euſt été contraint de lever le ſiége, & qu'il ne fuſt arrivé de grands Soulevemens dans l'Empire. Les plus vieux Janiſſaires étoient morts à ce ſiége: aucun n'y vouloit plus aller: tous les Turcs murmuroient de cette guerre: ils diſoient qu'on alloit faire échoüer contre une roche les forces Ottomanes, par un aveuglement étonnant: le Peuple de Conſtantinople vouloit mettre ſur le Trône un Frere du Grand Seigneur: Sa Hauteſſe étoit ſollicitée de faire mourir le Vizir, afin d'appaiſer par ce ſacrifice la colére du peuple, & de la Milice. L'un ou l'autre de ces changemens ſuffiſoit pour faire lever le ſiége.

Le Grand Vizir ſavoit tout cela. Il étoit au deſeſpoir de ne pouvoir finir cette guerre. Il craignoit fortement d'y laiſſer l'honneur, & la vie. On dit qu'il s'arrachoit les poils de la barbe. Il eſt certain qu'il gagna alors une maladie incurable, difficile à nommer. C'étoit un certain ſaiſiſſement de cœur, ou abbatement d'eſprits, cauſé par la crainte, l'affliction, & l'épouvante. Les Medecins luy ordonnoient contre ce mal l'uſage du vin pur. Il en beuvoit journellement, & ne ſe ſentoit remis que par ce ſecours.

Lors que la nouvelle de la reddition de Candie fut portée au Grand Seigneur, Sa Hauteſſe ne la pût croire, & quand

elle en fut assurée, elle s'emporta à des excez de joye, qui étoient extravagans. Elle & toute sa Cour repétoient souvent ces mots, *Les Francs ont eu pitié de nous.*

Les Turcs se glorifioient à la prise de Candie, d'avoir vaincu toute la Chrêtienté; parce qu'il y avoit à ce siége des Soldats, & des Volontaires, de tous les endroits de la Chrêtienté, & ils disoient qu'il avoit duré trois ans, parce que toute la Chrêtienté s'y étoit trouvée, & qu'elle y avoit fait ses plus grands efforts.

Le plus utile preparatif que fit le Vizir pour le siége de Candie, fut de faire son *Kiaya*, c'est à dire, l'Intendant de sa maison, Grand Tresorier de l'Empire. Il connoissoit la veritable amitié que ce Seigneur avoit pour luy, & qu'au besoin il n'épargneroit pas sa vie. Cette prévoiance fit le gain de la place, & le salut du Vizir. Le Grand Tresorier ne laissa jamais manquer le Camp de rien. On y trouvoit des moutons à un écu tant qu'on en vouloit. Les Marchez y étoyent remplis de toutes les choses necessaires à la nouriture, & au vêtment. Les munitions y passoient à quelque prix, & à quelques risques que ce fust, parce que l'argent y abondoit.

Dans le Memoire que ce Tresorier donna au Divan, des dépenses extraordinaires faites en Candie, les trois derniéres années du siége; il y avoit 700 mille écus dépensez en dons faits aux deserteurs ennemis, qui se faisoient Turcs, ou s'en alloient hors de l'Isle: à recompenser les beaux exploits des Soldats: à payer les têtes des Chrêtiens. On donnoit sept francs & demy de chacune. Ce Memoire marquoit, qu'on avoit tiré cent mille coups de Canon contre la Place: & qu'il étoit mort devant sept Pachas, 80 tant Colonels que Capitaines, 10400 Janissaires, sans les autres Milices, & les Troupes des Provinces, dont la paye n'est point couchée sur l'Etat.

Le jour que le Grand Vizir entra dans Candie, le Chevalier Molino, que la Republique avoit envoyé pour traitter de paix avec la *Porte*, étoit à son côté. Le Grand Vizir luy dit, que l'Isle de Candie coûtoit beaucoup au Grand Seigneur, Monsieur Molino luy répondit, qu'elle coûtoit aussi beaucoup à la Republique, & qu'il y étoit mort cent mille hommes, sans conter les François. Le Vizir luy demanda pourquoy la place ne s'étoit pas renduë plutôt, y ayant longtems qu'ils n'étoient plus en état de tenir. L'Ambassadeur répondit, que le Roy de France avoit empêché de le faire,

en

en promettant d'envoyer de puissans secours, & de declarer la guerre au Grand Seigneur.

Le Baile Molino arriva en Candie au printems de l'an 1669. Il se tenoit aux *Gozes* de l'Isle. Il envoya offrir au Grand Vizir, les *Grabuses*, & *Spina Longa*, *la Suda*, & *Tine*, Isles de l'Archipel; *Clissa*, & d'autres places de terre ferme, les frais de la guerre, & cinquante mille écus de tribut par an pour la ville de Candie, que la Republique tiendroit de l'Empire. Le Grand Vizir fit réponce, que le Grand Seigneur avoit plus son honneur en consideration, que tous les autres biens; qu'il ne vouloit autre chose que ce morceau de roche, que Sa Hautesse attaquoit depuis vingt quatre ans.

Ce fut le Capitaine General Morisini qui fit la Tréve avec le Vizir. Il la fit à l'insçeu du Chevalier Molino, & sans luy en rien communiquer. Ce procedé pensa coûter la vie à Monsieur Morisini à Venise. Les grandes sommes d'argent, qu'il fit couler pendant une nuit, le sauverent. Ce Capitaine General ne songea en traittant à aucun interest, qu'à celuy de l'Etat. Il ne se mit en peine ni de celuy de la Religion, ni de celuy du Commerce. Il s'appliqua tout entier à ce qui regardoit l'Isle de Candie, & la guerre, & accorda avec le Vizir, que tout le reste seroit remis en l'état, auquel il étoit avant la rupture. C'est ce qui fut cause que Monsieur Molino eut tant de peine à faire rebâtir à Galata, fauxbourg de Constantinople, l'Eglise des Venitiens que le feu avoit consummée, & il fit tant d'efforts en cette affaire pour lever les obstacles, qui survenoient de tous côtez, qu'il y mourut en la peine; mais par bonheur l'ouvrage étoit presque achevé. Il demanda plusieurs choses au Grand Seigneur, particuliérement la diminution des droits de Doüanne, que les Venitiens payent, mais il ne l'obtint point. Le Grand Vizir luy dit, *Monsieur Molino, l'Alliance qu'il y a entre la* Porte *& la Republique, est une Alliance ancienne, & la* Porte *la considere par son ancienneté, plus que par aucun autre égard; si l'on y change quelques Articles, ce sera une Alliance nouvelle, dont les Turcs ne feront plus tant d'estime, & qu'ils respecteront beaucoup moins. Deplus, si vous demandez des graces au Grand Seigneur, Sa Hautesse vous poura demander aussi quelque chose.* Monsieur Molino entendit bientôt ce que cela vouloit dire, il ne parla plus de diminution de droits, ni de changement aux Capitulations anciennes.

Je viens de donner une trop belle idée de la conduite du Grand Vizir, pour ne rien dire de plus particulier de sa personne; mais comme c'est de son Pere, qui étoit aussi Grand Vizir,

Vizir, qu'il tenoit sa fortune, & sa gloire, je diray au paravant & en peu de mots, ce que fit de plus memorable, ce Vizir si renommé.

Il s'appelloit *Cuperly Mahamed Pacha.* Le Caprice des Femmes, & des Eunuques, qui gouvernoient durant le bas âge de Mahamed quatriéme, le fit Grand Vizir. Il ne pensoit à rien moins, qu'à cette haute dignité lors quelle luy fut offerte, mais dés qu'il en fut revêtu, il se mit à envisager le changement, & le meutre de plusieurs Grands Vizirs ses Predecesseurs, dont l'Etat changeoit presque tous les mois, & il crût que pour se conserver la vie, & l'employ, il falloit qu'il fit mourir ses Envieux, & ses Competiteurs, & qu'il entreprit des guerres, afin de tenir toûjours le Grand Seigneur éloigné de Constantinople, & de se voir toûjours occupé à la tête d'une Armée.

Il commença par le Serrail, où il fit étrangler plusieurs Eunuques, & s'étant rendu Maître en peu de tems de la credulité, & des affections de son jeune Prince; il luy persuada que pour étre Maître absolu de l'Empire, & n'étre point sujet aux seditions, & aux intrigues, & pour empêcher la Milice de faire des attentâts pareils à celuy qu'on avoit fait sur son Pere; il falloit que Sa Hautesse s'éloignast de la Capitalle, où le peuple est mutin, & où les Janissaires sont les Maîtres, & qu'elle se défit de tous ceux qui avoient osé déposer son Pere, & tremper leurs mains paricides dans son sang. Suivant ce projet, *Cuperly* fit etrangler *Delly Ussein Pacha,* renommé pour le plus vaillant Capitaine de l'Empire, qui avoit été General en Candie. Il mena la Cour à Andrinople, & il entreprit la guerre de Transilvanie, parce que celle de Candie l'eut tenu trop éloigné de la personne du Grand Seigneur, qui n'étoit pas encore en âge de marcher à la tête de ses Armées.

Cette guerre de Transilvanie fut courte, & glorieuse au Grand Vizir, par la deffaite du Prince Ragotsky, & par la prise de Varadin, quoy qu'elle luy coutât le sang des meilleures Troupes Ottomanes, & de leurs plus braves Officers. Il revint Victorieux à Andrinople, & quoy qu'il eut fait la paix avec l'Empereur, il se mit à faire des aprêts pour recommencer la guerre contre luy en Hongrie. Il étoit sur le point de se mettre en campagne l'an 1662, lors qu'il mourut, mais il eut le pouvoir avant sa mort, de faire recevoir en sa place son fils unique, *Ahmet Pacha,* quoy qu'il n'eut pas atteint l'âge de trente ans; ce qui est une action extraordinaire, & sans pareille dans l'Histoire de la Monarchie Ottomane.

Il

Il n'y a peut-être jamais eu de Grand Vizir plus capable de gouverner l'Empire Ottoman, qu'*Akmet Pacha*. Il avoit la taille haute, un peu chargée d'embonpoint : les yeux grands, & ouverts : le visage bien formé : le teint blanc, & uni : son air étoit modeste, grave, affable, & engageant. Il ne se peut voir de Turc, ni d'homme plus civil. Il étoit d'un naturel beaucoup plus doux, & moins sanguinaire que son Pere. Il n'étoit point Tiran, & haïssoit à mort les vexations. La justice, & l'équité paroissoient en tout ce qu'il faisoit. Il ne se laissoit point conduire à l'interest, & soit qu'il n'eût pas beaucoup d'attachement aux biens ; soit que les siens qui étoient tres grands, remplissent tous ses desirs, l'on ne voyoit pas qu'il les recherchast, comme font les autres Turcs. On dit même une particularité, qui fait beaucoup à sa gloire ; c'est que de tous les gens qui luy ont fait des presens, pour aller à leurs fins, aucun d'eux n'y est parvenu ; ainsi il arrivoit toûjours, qu'on n'obtenoit ni graces, ni employs de ce Ministre, quand on les luy demandoit le present à la main. Son esprit étoit étendu, penetrant, couvert : sa memoire heureuse, & facile : son jugement juste, & appliqué. Il alloit droit aux choses. Il parloit peu, & modestement ; mais avec un discernement, & une connoissance qu'il n'est pas facile de representer. Les commencemens de son Ministére furent glorieux, & avantageux à l'Empire Ottoman : toutes les suites le furent encore d'avantage.

Ce grand homme ayant vû les beaux succez qu'avoit eus la conduit de son Pere au gouvernement de Turquie, tâcha d'abord de le suivre, d'aussi prés qu'il se peut. Il commença la guerre contre l'Empereur, que son Pere avoit projettée, & qu'il alloit entreprendre. Il marcha à Bude avec une Armée de soixante mille hommes, assiégea Neuhausel, qu'il prit l'an 1663 : fit lever le siége de Canise, & emporta le Fort de Serin au commencement de l'année suivante. Dans le dessein de continuer ses progrez, & d'aller droit à Vienne, il fit faire un pont sur la Riviere de Raab : douze mille Turcs l'avoyent déja passée, & toute l'Armée en alloit faire autant ; mais elle en fut empêchée par celle de l'Empereur, qui fortifiée du secours des Alliez de l'Empire, & particuliérement des François, tailla en pieces la meilleure partie de ces douze mille Turcs, donna la fuite au reste, & gagna cette celebre bataille ; qu'on a appelée *la bataille de St. Godard*, du nom du Bourg prés duquel elle se donna.

Le Grand Vizir repara la perte de cette bataille, par un Traitté de Paix qu'il fit aussi glorieux, & aussi avantageux, que s'il l'avoit gagnée; & voyant la passion qu'avoit le Grand Seigneur de revoir Constantinople, il l'y mena, si bien accompagné, qu'il n'y avoit nul soulevement à craindre, & il y demeura jusqu'au comencement de l'an 1666, qu'il entreprit de terminer la guerre de Candie, à quoy il s'employa trois ans, comme je l'ay dit. Deux ans aprés il commença la guerre de Pologne, & il suivit toûjours de fort prés la grande maxime de son Pere, *qu'un premier Vizir devoit se maintenir à la tête d'une Armée.*

Nous partîmes d'Andrinople le 9. Juin, & revinmes à Constantinople le 15. Le 17. au point du jour, Monsieur de Nointel alla incognito voir le Caimacan, & luy demander un passeport pour le Vaisseau du Roy. Le Caimacan fit réponce, qu'il n'avoit point reçû d'ordre du Vizir de luy en donner, & qu'il ne le pouvoit faire. L'Ambassadeur fut fort surpris, & fort touché. Il conta au Caimacan la dureté du Vizir pour luy. Le Caimacan fit semblant de s'interesser dans l'injustice du traittement qu'on faisoit à l'Ambassadeur. Il convint en suite avec son Excellence, d'envoyer chacun un homme & des Lettres au Vizir. Le Caimacan manda à ce Ministre, tout ce que l'Ambassadeur luy avoit dit, & representé. Monsieur de Nointel luy écrivit des plaintes de son manquement de parole. Il le conjura de n'outrer pas sa patience qui étoit à bout, de luy declarer entiérement la derniere resolution de la *Porte*, & de luy envoyer particuliérement le congé du Vaisseau du Roy.

Les Exprés qu'on chargea de ces Lettres partirent separément. Celuy du Caimacan partit le 18. Juin: celuy de Monsieur de Nointel le lendemain. L'Exprés du Caimacan trouva toute la Cour auprés de Silistrie, d'où il retourna à Constantinople le 9. Juillet. Dés qu'il fut arrivé, son Maître envoya querir le premier Interpréte de l'Ambassadeur, & luy dit: Le Vizir n'a point donné de réponce à mon Exprés, & il l'a renvoyé, en luy disant, qu'il me fairoit savoir par une autre voye, les volontez du Grand Seigneur. Le Courier de l'Ambassadeur n'étoit pas revenu le 20. Juillet, lors que je partis: je ne sais quelle réponce il raporta.

A la fin du mois de Juin, l'Ambassadeur fit demander un passeport pour le Directeur de la Compagnie du Levant, de qui j'ay parlé, un pour moy: une permission de faire venir du vin, & une autre d'entrer à Sainte Sophie. Le Caimacan

fit

fit réponce, qu'il ne pouvoit accorder rien du tout à l'Ambassadeur, jusqu'à ce qu'il sçût les intentions du Vizir : qu'il sentoit beaucoup de repugnance à luy refuser ces bagatelles, mais qu'au terme où étoient les choses, entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur ; il se rendroit criminel de donner des passeports à Son Excellence : que dés qu'il en auroit la permission, il feroit connoître la bonne volonté qu'il avoit pour la Nation Françoise.

Ce refus me donna beaucoup d'inquiétude, parce qu'il sembloit confirmer des bruits, qui couroient, que le Grand Vizir vouloit faire arrêter l'Ambassadeur, & tous les François. Je me voyois avec un grand fonds : c'estoit la charge de deux chevaux, comme je l'ay dit. Le baggage de mon Camarade, & le mien en chargeoit encore quatre. Cela ne nous permettoit pas de penser seulement à fuïr, ou à se cacher. Trois autres considérations augmentoient mon inquiétude, & ma peine. La premiere, que quelque chemin que je prisse, pour passer par terre en Perse, je ne pouvois de trois mois étre hors de Turquie, & que pendant ce tems-là la *Porte* auroit tout le loisir d'envoyer ordre aux extrémitez de son Empire les plus reculées, d'arrêter les François ; si elle se portoit à cette violence contre eux. La seconde est, que rien de tout ce que je portois de precieux, n'avoit passé à la Doüanne, & que si l'on venoit pour cela à me rechercher à Constantinople, ou en d'autres villes de Turquie, je ne pouvois esperer de l'Ambassadeur aucun secours. La troisiéme, qu'à cause des chaleurs, il ne se fairoit de Caravane pour aller en Perse, qu'au mois d'Octobre.

En ce facheux embarras, Dieu dont j'ay toûjours senti le secours en mes plus grands besoins, me fit voir un chemin tout prêt, pour me tirer seurement de Constantinople. Le Grand Seigneur a une Forteresse à 20 mille du Tanais, vis-à-vis de l'endroit où ce grand fleuve entre dans les Marais Meotides. Cette Forteresse s'appelle *Azac*. La *Porte* y envoye tous les ans un nouveau Commandant avec des gens, & de l'argent. Il y va par mer tant parce qu'il n'y a que 1300 milles par cette voye, qu'à cause du risque qu'il y a par terre de tomber entre les mains des Tartares, des Cosaques, ou des Moscovites. La *Saïque* (c'est une sorte de Vaisseau Turc) où s'embarque le Commandant, n'est point exposée à la visite des Doüanniers, comme sont tous les autres bâtimens qui vont en la Mer noire. Ce qui est dessus se peut dire libre, & il n'y a que le Commandant Turc, qui

ait droit d'en prendre connoissance. Cette *Saïque* touche *Caffa*, Ville, & Port celebre dans la *Tartarie Crimée*; d'où il part tous les ans au mois de Septembre, & d'Octobre, des Vaisseaux qui vont en *Mingrelie*, ou *Colchide*, qui n'est qu'à sept ou huit jours de marche, avant que d'entrer sur les terres de Perse. Il n'y a pas de route plus courte, pour aller de Constantinople en Perse, ni qui puisse étre plus aisée; car on pouroit faire le voyage en trois semaines, tout par mer, à quelques soixante lieües prés, neanmoins il n'y a pas de route moins pratiquée, ni plus inconnuë, à cause des dangers qu'on y court, & je ne pûs trouver à Constantinople un seul homme qui l'eût faite. J'en trouvois un grand nombre qui me disoient ce que j'en raporte, & qu'ils avoient été aux Ports de Mingrelie, où il y a toûjours beaucoup d'Armeniens, & de Georgiens sujets de la Perse, qui leur disoient, qu'il n'y avoit que six ou sept jours de marche de là chez eux.

Les dangers de cette route qui empêchent qu'on ne la prenne, sont de deux sortes, premiérement la Mer noire est fort orageuse, & la plûpart des Vaisseaux y perissent, faute d'art, & faute de bons Ports; d'ailleurs les Peuples qui habitent les Pays entre la Mer, & les Etats de Perse, sont d'un fort méchant naturel: gens sans Religion, & sans Police. Ainsi je n'aurois eu garde de songer seulement à la route de Colchide, quelques appas qu'elle eut pour moy, soit par la curiosité, soit pour la facilité, & la brieveté du chemin; si le passage de la Turquie ne m'eût paru d'un danger encore plus redoutable, dans les facheuses circonstances que j'ay raportées. Ce qui me poussoit le plus à prendre la voye de la Mer, étoit cette *Saïque d'Azac*, qui me paroissoit un moyen comme infaillible, pour sortir de Constantinople, sans beaucoup de peines, & sans aucun risque; mais la Mer noire. Cette mer nommée, & renommée de ses naufrages, & le peu d'experience des Turcs dans la Navigation, me faisoient trembler. Je voyois tout le risque auquel je m'exposois, & combien ce voyage étoit hazardeux: mais il ne m'effrayoit pas encore tant que les dangers dont j'ay parlé, & que je courois en attendant d'avantage à Constantinople, ou en passant par terre en Perse.

Le peril de la Mer noire étoit à la verité plus grand; car il y alloit de tout, mais il étoit plus incertain. Le peril de Turquie étoit moindre, il ne s'agissoit pas de la vie, ni de perdre entiérement le bien; mais il étoit plus mal-aisé de l'éviter: Enfin je me resolus de prendre la Mer noire, & me préparay à m'embarquer.

Un

Un de mes amis à qui je communiquay ma resolution, me fit avoir l'assistance d'un Marchand Grec, qui alloit en Cholchide, qu'on appelle ordinairement la *Mingrelie*, & qui s'embarquoit sur la *Saïque*, preparée pour *Azac*. C'étoit un tres-honnête homme. Mon amy avoit quelque pouvoir sur sa personne, & sur ses affaires. Il luy recommanda de me servir de toutes ses forces, sur peine de perdre entiérement son amitié, s'il y manquoit. Le Marchand Grec s'engagea à le faire, & le fit effectivement avec grande affection, avec beaucoup d'assiduité, & avec assez de bonheur. Il s'employa d'abord à loüer des chambres pour moy dans la *Saïque*, sans dire pour qui c'étoit. Il se chargea d'embarquer peu-à-peu ce que j'avois. Il me donna les avis, & les lumieres necessaires pour étre consideré sur le Vaisseau, & pour étre bien traitté à Caffa, où il falloit aller. Entr'autres avis, il me dit de me faire recommander à l'Officier qui alloit à *Azac*, & de prendre un passeport du Grand Seigneur. La recommandation ne me donnoit pas de peine, mais le passeport me desesperoit, parce qu'il m'avoit dêja été refusé.

Je decouvris ma peine à Monsieur de Nointel, le suppliant tres-humblement de trouver bon, que je me servisse des Lettres de recommandation que j'avois de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit à Paris lors que j'en partis, pour celuy de la même Nation à Constantinople, & que j'obtinsse par son moyen un passeport en qualité d'Anglois. Monsieur de Nointel en fit d'abord quelque difficulté, mais il y consentit à la fin, luy ayant fait connoître l'importance de mon voyage. Il fit dire, & écrire par son Secretaire à l'Ambassadeur d'Angleterre, qu'il étoit fort content que son Excellence s'employast pour moy. L'Ambassadeur le fit de la meilleure grace du monde, & avec chaleur, mais sans succez ; car le Caimacan étant sur le point de signer le passeport, il eut un avis secret de prendre garde à ce qu'il faisoit, parce que le passeport qu'on luy demandoit, étoit pour des François, qu'on faisoit passer pour Anglois. Cet avis gâta tout : il mit mal l'Ambassadeur d'Angleterre, avec le Caimacan ; qui se plaignoit de la surprise, & avec Monsieur de Nointel, qu'il accusoit de l'avis donné au Caimacan.

Le 19. Juillet le Marchand Grec qui me devoit conduire en Mingrelie, me vint dire que nôtre Saïque avoit été remorquée à l'embouchure de la Mer noire, & qu'elle n'attendoit que le vent pour partir. Je voulois m'aller embarquer à l'heure même, mais mes amis ne trouverent pas bon que je

le fisse, avant que le Vaisseau eut mis à la voile, à cause que je pourrois, disoient-ils, étre reconnu pour François. Je me tins donc trois jours durant chez Monsieur Sinibaldi Fieschi Resident de Genes, dans une maison de campagne qu'il a sur le Bosphore, & quatre autres jours dans un beau Monastére de Grecs, qui est au bout du Canal, du côté de l'Europe, vis-à-vis le port où nôtre Vaisseau attendoit le vent.

Le Bosphore de Thrace est assurément un des beaux endroits du monde. Les Grecs ont appellé *Bosphores*, ces détroits, ou manches qu'un Bœuf peut traverser à la nage. C'est un Canal de 15 Milles de longueur, & d'environ deux de largeur, en des endroits plus, & en d'autres moins. Ses rivages sont des montagnes couvertes de maisons de plaisance, de bois, de jardins, de parcs, d'agréables vûes, de beaux deserts, avec mille sources d'eau par tout. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus ce Canal, à deux mille d'éloignement, est incomparable, & c'est à mes yeux, comme à ceux de tout le monde, la plus charmante perspective qui se puisse rencontrer. La promenade du Bosphore est aussi la plus agréable, & la plus divertissante qu'on puisse faire sur l'eau. Le nombre des Barques qui s'y promenent durant les beaux jours est fort grand. Le Resident de Genes m'a dit plusieurs fois, qu'un jour il prit plaisir à conter les Bateaux qui passérent devant son logis, depuis midy jusqu'à Soleil couché, & qu'il en avoit conté prés de 1300.

Il y a quatre Châteaux sur le Bosphore bien munis de Canon, vis-à-vis l'un de l'autre: deux à 8 mille de la Mer noire: deux tout proche de l'embouchure. Ces derniers ont été bâtis il n'y a que 40 ans, pour empêcher l'entrée du Canal aux Cosaques, aux Moscovites, & aux Polonois, qui auparavant venoient avec des Barques faire des courses jusqu'à la vûe de Constantinople.

Le 17. à la pointe du jour je m'embarquay, nôtre Vaisseau étoit dêja à la voile. Plus de 80 Bâtimens de differentes grandeurs, se mirent en Mer en même tems. Il y avoit en tout deux cens hommes sur le nôtre. Le Commandant d'Azac & sa suitte, au nombre de vingt personnes, cent Janissaires, trente Matelots, & cinquante Passagers. J'avois trois loges: mon Camarade & moy en tenions deux, nôtre bagage occupoit la troisiéme, nos gens couchoient sur la couverte. Ces loges sont fort étroites, & fort incommodes.

modes. Les nôtres étoient à la proüe. Il y en avoit trente deux dans la Saïque, avec la chambre du Capitaine qui étoit ſpacieuſe, & fort propre. Dix perſonnes y pouvoient coucher fort aiſément. Ce qu'il y a de bien incommode ſur les Bâtimens Turcs, c'eſt qu'il y faut faire proviſion de toutes les choſes neceſſaires à la vie, juſqu'au bois, & à l'eau: le reſte eſt ſupportable. Chacun a la liberté de faire ſa cuiſine deux ou trois fois le jour. Le foyer eſt ſur la couverte à la poupe. Lors que l'on veut faire cuire quelque choſe, on y porte un trepié, du bois, & de l'eau. J'ay vû par fois ſeize, à dix-huit marmites enſemble ſur le foyer. Les commoditez ſont en dehors du Bâtiment à la poupe, en maniere de cages, qui s'ôtent & s'attachent comme on veut.

Les Saïques n'ont qu'une couverte, & que deux Mats avec le Beaupré, ſcavoir l'arbre de Meſtre, & celuy de Mezanne. Ces mats ne peuvent porter que chacun deux voiles, & ordinairement ils n'en portent qu'une. Il n'y a point d'échelles accommodées aux Aubans, ni ailleurs, hors-mis une petite; qui eſt attachée au haut du grand mats, & qui tombe tout du long. Les mats n'ont point de hune. Le Beaupré n'en a point non plus, & il ne peut auſſi porter qu'une voile. On connoit aſſez de là que les Matelots Turcs ne montent point au mats, pour embroüiller, ou pour étendre les voiles; auſſi n'eſt il pas neceſſaire, parce que les vergues ſont toûjours en bas ſur la couverte. Lors qu'on veut prendre le vent, on délie la voile, & on tire en haut la vergue où elle eſt attachée. Les voiles de Trinquet ſe lient aux vergues, chaque fois qu'on s'en veut ſervir, & quand la voile eſt attachée, on monte la vergue par une poulie, qui eſt au haut du Trinquet. On peut ainſi juger de tout cela, que l'envergure de ces Bâtimens eſt aſſez mal entenduë. L'emmature ne l'eſt pas mieux.

On ne ſe ſert ſur ces Bâtimens, ni de pompe pour vuider l'eau, ni de moulinets pour tirer les Anchres. On vuide l'eau avec des ſeaux, & voicy comment les Anchres ſe tirent. Il y a à la prouë deux poulies aſſez petites, ſur leſquelles le cable de l'Anchre paſſe: vingt, ou trente hommes prenent ce cable, & le tirent de toute leur force, juſqu'à ce que l'Anchre ſoit en haut. Quand un Bâtiment chargé entre dans le port, on le met ſur quatre Anchres: deux ſont attachées à la prouë, & deux à la poupe. Voila ce que j'ay obſervé de plus particulier, ſur la conſtruction de ces ſortes de Vaiſſeaux, & ſur la manœuvre des Turcs.

Leur

Leur Navigation n'a ni art, ni sureté. Leurs plus habiles Pilotes Turcs, ou Grecs, n'ont que l'experience toute simple, sans aucun fondement de regles. Ils ne se servent point de Carte, & n'observent point exactement, comme nos gens de mer, le chemin qu'ils font, pour connoître chaque jour, par cette observation, combien ils sont proche du lieu, où ils veulent parvenir. Ils entendent fort mal la Boussole, & savent seulement que la fleur de Lys se tourne toûjours vers le Nord. Lors qu'ils veulent faire voyage, ils attendent un bon vent & un beau tems. Quand il est venu, ils ne se mettent par aussi-tôt en mer, ils attendent huit ou dix heures, pour s'assurer du tems & du vent. Ils se conduisent par les terres dont ils sont presque toûjours à vûe. Quand il s'agit de golphoyer, ils se conduisent par le Compas. Ils savent par raport, ou par experience de quel côté il faut qu'ils ayent le Nord pour arriver au lieu où ils vont, cela seul les guide, ils n'en savent pas d'avantage. S'ils faisoient de longs voyages en pleine mer, pas un n'échapperoit d'une tempête, bien leur en prend qu'ils se tienent toûjours proche de terre, & proche des Ports. Lors que le vent est rude ils vont à flot, ils plient les voiles, & se laissent conduire aux vagues. Si le vent est contraire ils ne s'efforcent point d'y resister, ils virent le bord, & retournent plûtost au lieu d'où ils sont partis, que de soutenir la violence d'une grosse mer contraire. Ce qui les perd, c'est quand le vent les pousse à la Côte; car lors qu'ils sont ainsi battus, ils vont éhoüer bien viste, ne sachant ce que c'est que de bordoyer, & de se tenir à la Cape.

J'ay ouy dire à de vieux Capitaines Turcs, qu'il y a 1500 Bâtimens sur la Mer noire, & que tous les ans il s'en perd cent. Le lieu ou les naufrages sont plus à craindre sur cette mer est l'entrée du Bospore.

Cette entrée est étroite. Il y souffle souvent des vents opposez, & il en sort presque toûjours un qui repousse les vaisseaux: & qui même lors qu'il est violent les fait échoüer à la Côte, laquelle est toute de rochers escarpez. Il s'y est brisé tant de Galéres, & tant de Vaisseaux, qu'on n'en sauroit dire le nombre. Il y a peu de tems que dixsept Galéres y perirent en un même jour. Il n'y a point de doute que les frequens orages qui en toutes saisons s'élevent sur la Mer noire, ses flots courts & entrecoupez, son lit étroit & serré, les mauvaises Côtes, dont elle est ceinte en partie, ne soient la principale cause des divers naufrages qui s'y font; mais il n'y a point de doute aussi, que de bons Pilotes

&

& de bons Matelots ſauveroient la moitié des Bâtimens qui s'y perdent.

Le 3. Aouſt au matin nous arrivâmes à Caffa, aprés huit jours de Navigation, durant leſquels nous eûmes toûjours fort beau tems, & peu de vent. Nous reconnûmes le cinquiéme jour, la pointe de la Cherſoneſe Taurique. Les Grecs appelloient Cherſoneſe, ce que les Latins ont nommé Peninſule, & que nous appellons preſqu'Iſle, & ils ont nommé cette preſqu'Iſle-cy Taurique, parce qu'elle fut premiérement habitée par des Scithes du Mont Taurus. Elle tire à l'Orient & à l'Occident, ayant environ 250 lieües de circuit, ſavoir 35 lieües de long, que je prens du Septentrion au Midy & 55 lieües où elle a le plus de largeur. L'Iſtme qui la joint au continent n'eſt large que d'une lieüe. Les Geographes modernes l'appellent la Tartarie Crimée, & auſſi Précopenſe; comme qui diroit la Tartarie de villes, pour diſtinguer les Tartares de cette preſqu'Iſle qui demeurent la plûpart en des villes, ſur tout durant l'hiver, d'avec les autres Tartares de l'Europe, qui habitent hors de la preſqu'Iſle appellez Nogayes, & auſſi Hordes ou Hordou, mot qui ſignifie Aſſemblée, & dont les Turcs & les Perſans ſe ſervent ordinairement, pour nommer le Camp d'une Armée ou d'une Cour. Le païs de ces deux ſortes de Tartares, Précopenſes & Nogayes, eſt ce que nous appellons la petite Tartarie, ou la Tartarie mineure, pour la diſtinguer d'avec les Tartares d'Aſie, qui habitent au delà du Palus, ou Marais Meotide à l'Orient de la mer Caſpienne, & juſqu'à la Chine. Les Côtes de cette preſqu'Iſle Précopenſe à conter de la partie la plus avancée en la mer juſques à Caffa, ſont de rivages hauts, & des montagnes élevées couvertes de bois & de villages. Au compte des Pilotes il y a par la Mer noire 750 milles de Conſtantinople à Caffa. Je ne ſais comment ils comptent, ni comment cela ſe peut accorder avec ce qui arrive tres-ſouvent, que des Saïques font le voyage en deux jours & deux nuits juſte. Au compte que j'en ay fait il n'y a pas plus de deux cens lieües. Nôtre vaiſſeau en jettant l'anchre tira deux coups de Canon. Le Commandant qui étoit deſtiné pour Azac, fit faire une décharge de Mouſqueterie à toute la Soldateſque. Enſuite il alla à terre avec des Officiers qui l'étoient venu recevoir de la part du Pacha. La ville & le port ſont fort libres. On y entre & on en ſort ſans demander permiſſion. On n'y viſite point les Bâtimens. Dés qu'un vaiſſeau jette l'anchre, il y vient pluſieurs bateaux qui portent à terre ceux qui y veulent aller.

Caffa est une grande ville bâtie au bas d'une coline sur le rivage de la Mer. Elle est plus longue que large. Sa longeur s'étend à peu aprés du Midy au Septentrion. Elle est entourée de fortes murailles. Il y a deux Chateaux aux deux bouts qui avancent un peu dans la mer, ce qui fait que quand on regarde la ville de dessus un vaisseau, elle paroît bâtie en demi-lune. Le Château du côté du Midi est sur une éminence qui commande les environs. Il est fort grand, & le Pacha y demeure. L'autre est plus petit, mais il est bien muni d'Artillerie. La mer en baigne le côté qui la regarde. On compte quatre mille maisons dans Caffa, 3200 de Mahometans Turcs & Tartares, 800 de Chrêtiens, Grecs & Armeniens. Les Armeniens y sont en plus grand nombre que les Grecs. Ces maisons sont petites, & toutes de terre. Le Bazars, on appelle ainsi les lieux de marché, les places publiques, les Mosquées, & les bains en sont aussi bâtis. On ne voit dans la ville aucun édifice de piérre, si l'on en excepte huit anciennes Eglises un peu ruinées, qui ont été bâties par les Genois. Caffa s'appelloit auparavant Théodosie. Les Grecs la fonderent dans le cinquiéme Siécle. Les Genois s'en rendirent Maîtres, & de plusieurs autres villes maritimes en divers endroits de cette mer dans le 13 Siécle, du tems de la guerre sainte, & de la grande foiblesse des Empereurs d'Orient. Mahomet second les conquit toutes sur les Genois vers la fin du 16 Siécle. Caffa fut prise l'an 1574.

Le terroir de Caffa est sec & sablonneux. Les eaux n'y sont pas bonnes, mais l'air y est tres-sain. Il y a fort peu de jardins au tour, & il n'y croît point de fruit. On en apporte en tres-grande abondance des villages voisins, mais il n'est pas bon. Je ne sais s'il y a ville au monde, où les autres alimens soient meilleurs, & a plus bas prix qu'à Caffa. Le mouton y a un goût excellent. La livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, le pain, le fruit, la volaille, le beurre, se vendent à proportion encore moins. Le sel s'y donne, pour ainsi dire, en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie n'y coûte presque rien. Il faut pourtant remarquer que le poisson frais y est rare, & que l'on n'en pêche aux environs du port que de petits, & encore en de certains tems seulement, comme en Automne, & au renouveau. Presque tous les Turcs & tous les Tartares qui sont là portent de petits bonnets de drap doublez de peau de mouton. Mais comme le bonnet est dans toute l'Asie la plus ordinaire coëffure des Chrêtiens, ceux de Caffa sont obligez

obligez d'attacher aux leurs une petite piéce de drap, comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau. C'est pour les distinguer des Mahometans.

La rade de Caffa est à l'abry de tous les vents, excepté du Nord & du Sud-Ouest. Les Vaisseaux y sont à l'anchre assez proche du rivage à dix ou douze brasses sur un fond limonneux qui est bon & bien assuré. Il s'y fait un grand commerce, & plus qu'en aucun port de la Mer noire. Pendant quelque quarante jours que j'ay été là, j'y ay vû arriver & partir plus de quatre cents voiles, sans conter les petits Bâtimens qui vont & viennent le long de la Côte. Le commerce le plus ordinaire & le plus considérable, est celuy de poisson salé, & de Caviar, qui vient du Palus Meotide, & qui se transporte dans toute l'Europe, & jusques aux Indes. La pêche de poisson qui se fait dans ce Marais est incroyable, pour son peu d'étenduë. La raison que les gens du Païs rendent de la multitude presque infinie de poissons qu'on y prend, c'est que l'eau de ce Palus étant limonneuse, grasse, & peu salée, à cause du Tanaïs qui se jette dedans, elle attire, disent-ils, le poisson non seulement du Tanaïs, & de la Mer noire, mais encore de l'Helespont, & de l'Archipel, & le nourrit & l'engraisse en peu de tems. J'ay vû cent personnes assurer, qu'il s'y prend ordinairement des poissons qui pesent huit & neuf cens livres chacun, & dont on fait trois à quatre quintaux de Caviar. Je n'en ay point vû de si gros en vie à Caffa; mais je ne laisse pas de le croire par les piéces de poisson que j'y ay vûes, & par la merveilleuse quantité qu'on en transporte en mille lieux. La pêche se fait depuis Octobre jusqu'en Avril. C'est peut-étre le limon de cette eau Meotide, qui luy a fait donner le nom de Marais; car d'ailleurs elle seroit mieux nommée Lac, puisqu'elle porte des vaisseaux, qu'elle ne hausse ni ne baisse, & qu'elle communique incessamment avec un grand Fleuve, & avec la Mer.

Outre le transport de Caviar & de poisson, le plus important qui se fasse de Caffa est de bled, de beurre, & de sel. Cette ville fournit de cela Constantinople, & quantité d'autres lieux. Le beurre de Caffa est le plus excellent de Turquie. Les Venitiens ont souvent demandé permission de venir négocier en cette ville, on la leur a toûjours refusée. L'an 1672. le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint en effet, mais le Doüanier de Constantinople la fit revoquer. Voicy comme la chose arriva.

Tous

Tous les Europeans ont dans leurs Capitulations qu'ils ne payeront aucune Doüane, qu'aux lieux où ils débarqueront leurs Marchandises. En vertu de cet Article, les Venitiens ne vouloient payer à Constantinople aucun droit de celles qui étoient dans un petit vaisseau venu exprés pour aller à Caffa. Le Doüanier le prétendoit. Le Chevalier Quirini obtint du *Defterdar* un ordre au Doüanier de ne prendre point de connoissance de tout ce qui pouvoit étre sur le vaisseau Venitien destiné pour Caffa. Le Defterdar est le grand Trésorier de l'Empire. Il a toutes les Doüanes en son departement. Le Doüanier ayant vû cet ordre, écrivit au Visir, que le Négoce des Venitiens à la Mer noire seroit tres-domagable au Grand Seigneur & à la *Porte*, que le domage particulier de sa Hautesse étoit tout visible, en ce que les Marchandises qui sont propres pour la Mer noire, & qui viennent de Venise, payent deux fois la Doüane, savoir en entrant à Constantinople, & en sortant: qu'il en étoit de même des Marchandises qu'on apportoit de cette mer, & que les Venitiens transportent, & que le Grand Seigneur perdroit tout cela, si les Venitiens avoient la liberté d'y aller; parce qu'en vertu de leurs Capitulations ils ne doivent payer aucune Doüane que là où ils déchargent des Marchandises. Qu'outre cela, de permettre aux Venitiens l'entrée de la Mer noire, c'étoit ouvrir aux Princes Chrêtiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui confinent à cette mer, qui sont tous ennemis de la *Porte*. Qu'il y avoit enfin à considérer que cette permission ruïneroit une infinité de gens de mer sujets du Grand Seigneur, Turcs, & Chrêtiens, parce que comme il y a beaucoup plus de sureté dans la Navigation des Europeans, qu'en celle des Turcs, les Venitiens deviendroient les voituriers de la Mer noire, & que chacun voudroit s'embarquer avec ses Marchandises sur leurs Vaisseaux. Le Grand Visir comprit bien tout cela. Il ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne point laisser aller le vaisseau Venitien à la Mer noire.

Le 30. mon conducteur Grec fit transporter mes hardes, mon bagage, & tout ce qui m'appartenoit de dessus le vaisseau qui m'avoit apporté à Caffa dans un autre qui chargeoit pour la Colchide. Il alla dire au Doüanier de Caffa, qu'il y avoit deux *Papas Francs* sur le vaisseau d'Azac, qui se vouloient embarquer sur un autre, pour aller en Mingrelie, que ces Papas avoient des bagatelles avec eux, comme des livres, & autres choses de nulle valeur pour l'usage d'un Convent, & que si la Doüane les vouloit visiter, elle envoyast un homme

au

au vaiſſeau. Les Chrétiens Orientaux, & les Turcs appellent *Papas* toute ſorte de gens, qui ſont dans le Miniſtére Eccleſiaſtique, ſoit qu'ils vivent dans le celibat, ou qu'ils ſoyent engagez dans le mariage: Mon conducteur nous faiſoit donc paſſer pour Papas, mon aſſocié, & moy.

Nôtre Grec faiſoit acroire, que nous allions trouver les Miſſionnaires Italiens qui ſont en Cholchide, & que nous étions de leurs confreres. Le Doüanier envoya à l'heure même viſiter nos hardes. Nôtre conducteur vint avec luy. J'ouvris deux coffres devant le Garde. Il mit la main dedans celuy où il n'y avoit que des livres, des papiers, & des inſtrumens de Mathematique, & n'ayant ſenti au fonds, que des choſes pareilles à celles qu'il voyoit au deſſus, il ſe mit à rire, & demanda à l'homme qui l'avoit amené, ſi cela valoit bien la peine d'étre porté d'Europe en Mingrelie. Je n'en donnerois pas cinq ſols, répondit finement le Grec, j'ay dit au Doüanier que ces *Papas* n'avoient que des bagatelles, vous voyez que c'eſt la vérité. Là-deſſus il ſe tourna de mon côté, & me dit, *Padri* donnez un *aſlani* à cet honnête homme, pour ſa peine d'étre venu icy viſiter vos hardes, & préparez-vous à aller ſur le vaiſſeau de Mingrelie. Je tiray avec un peu de façon cette piéce qui vaut quarante ſols, en homme qui n'en a pas beaucoup, & qui en ſerre cinq ou ſix comme un tréſor. Je la donnay au Garde. Il témoigna d'abord qu'il n'en vouloit point. Il prit pourtant la piéce, aprés qu'on luy eut dit que c'étoit pour payer le bateau, & qu'il ne la devoit pas refuſer. Il s'en alla à l'inſtant même. Mon conducteur l'accompagna, & entendit le rapport qu'il fit au Doüanier, que nous n'avions que des livres, des papiers, & de certaines choſes de cuivre & de bois qui ne valloient pas le port.

Au bout de deux heures mon fidele Grec revint. Il nous dit, que pour achever de nous mettre à couvert des Doüaniers, il falloit donner à l'Ecrivain du vaiſſeau, autant que j'avois donné au Garde de la Doüanne, parce que l'Ecrivain tient une note exacte de ce qu'on débarque, & la donne tous les ſoirs au Doüanier, à qui elle ſert de controle: je luy dis qu'il fit tout ce qu'il trouveroit à propos. Il appella en même tems l'Ecrivain, & luy dit; Tu vois que le Garde de la Doüanne n'a rien trouvé dans les coffres des *Papas francs.* Ils en ont encore un plein de livres, & cinq ou ſix caiſſes de tableaux pour leur Egliſe. Ils ne les ont pas ouvert, parce que l'air gâte la peinture, & que les tableaux ſont bien empaquetez.

quetez. Je te ſupplie de prendre ces quarante ſols qu'ils te donnent, & de ne mettre ſur ton memoire que les deux coffres qui ont été viſitez ſans marquer rien du reſte. L'Ecrivain promit de faire ce qu'on luy demandoit, & n'y manqua pas. Il nous laiſſa emporter tout ce que nous avions, & nous dit de nous en aller au nom de Dieu. Nous mîmes tout nôtre bagage en deux bateaux, & le fîmes porter dans le navire qui étoit en charge pour la Mingrelie. Perſonne ne nous demanda rien. Les gens de la Doüanne & ceux du vaiſſeau où nous étions venus, & de celuy où nous nous embarquâmes, crûrent de bonne foy que nous étions *Papas*, & que tout ce que nous avions valoit fort peu de choſe. Que les ſacs que je leur diſois étre des proviſions, en étoient remplis, & qu'il n'y avoit autre choſe là-dedans. Il y a de certaines adreſſes qu'on ne ſauroit marquer, qui ſont abſolument néceſſaires pour bien paſſer la Turquie, & avec leſquelles on la paſſe ſeurement & facilement. On évite les avanies & les mauvais traitemens, & l'on ſe tire bien des Doüannes, qui au fonds ne ſont pas fort rudes. Mais aprés tout il y faut du bonheur, & c'eſt-à-dire, qu'avec une conduite ſage & formée ſur le genie des Turcs, il faut encore le ſecours des conjonctures favorables.

Le 25. Aouſt le vaiſſeau ſur lequel j'étois venu à Caffa, partit pour la Forteresse d'Azac. Trois Saïques de ſa grandeur l'accompagnerent. Le nouveau Commandant qui y alloit n'avoit voulu partir qu'aprés le retour du Courrier qu'il avoit envoyé à cette Forteresse, pour ſavoir ſi elle étoit en tréve avec les Moſcovites, & s'il n'y avoit point de Corſaires qui croiſaſſent ſur le Palus Meotide. Les gens de Caffa content 450 milles par mer de cette ville à Azac. Il y a moins par terre. On y va fort à l'aiſe en 12 ou 13 jours. Le détroit du Palus Meotide, je veux dire le Canal qui eſt entre ce Palus & la Mer noire, a cinq lieües. Les Anciens appelloient ce Canal, Boſphore Cimmerien. Les Modernes l'appellent détroit de Caffa, & auſſi bouche de S. Jean. Les grands vaiſſeaux qui vont à Azac s'arrêtent à Paleſtra, qui eſt à 40 milles de la Forteresse, & à 20 du Tanaïs; parce que plus avant il y a de trop bas fonds pour eux. La Forteresse d'Azac eſt à 15 milles du fleuve. Il y a du danger pour le monde, & pour l'argent qu'on y envoye; car les Moſcovites donnent quelquefois fortement deſſus, ſoit par mer, ſoit par terre. Les Commandans de cette Forteresse, font toûjours des tréves avec le voiſinage, mais elles ne durent pas; parce que de part & d'autre il y

a tous les jours des occaſions, & des ſujets de la rompre. Les Turcs ont deux petites Fortereſſes où ils entretiennent garniſon à l'embouchure du Tanaïs, ſur les bords de ce grand fleuve, que les Anciens appelloient *Orxentes*, & que les gens du païs appellent *Don*, lequel a environ 80 lieües de longueur. Ils ferment cette embouchure avec une groſſe chaine, & empêchent ainſi les Moſcovites, & les Circaſſiens d'aller en courſe avec de grandes barques ſur le marais & ſur la mer. Avant que ces deux Fortereſſes fuſſent bâties, & cette chaine miſe en travers, ces peuples deſcendoient le Tanaïs avec leurs bâtimens, & croiſoient de tous côtez. Préſentement ce paſſage eſt fermé pour leurs groſſes barques. Ils font quelque fois de nuit, & a force de gens, paſſer des bateaux légers par deſſus la chaine, mais c'eſt rarement qu'ils s'y hazardent, à cauſe du riſque qu'il y a d'étre coulez à fond, par le canon des deux Forteresſes. Il y en avoit une autrefois à trois lieües du Marais nommée Tana du fleuve Tanaïs. Elle eſt à preſent ruïnée, & ce n'eſt point Azac, comme quelques-uns le prétendent, qui en eſt à quinze lieües.

Le 30. nôtre vaiſſeau ſe mit en mer, & fit voile vers un lieu appellé Douſla, c'eſt-à-dire, les Salines. Ce ſont de grands marais de ſel ſur la plage à 50 milles de Caffa. Nous y arrivâmes les 31. au matin, & auſſi-tôt tout l'équipage ſe mit à charger du ſel. Il n'étoit gardé de perſonne. On aſſure qu'il s'en charge là tous les ans 200 vaiſſeaux, & qu'il s'en pourroit faire deux fois autant s'il en étoit beſoin. Ces ſalines s'entretiennent ſans dépenſe. On fait entrer l'eau de la mer en ces marais, dont le fonds eſt de terre graſſe & dure. Elle s'y congele, & fait un ſel blanc qui a toutes les bonnes qualitez, & entr'autres celle de bien conſerver l'humeur des chairs ſalées. On paye 40 ſols par jour pour chaqu'homme qu'on employe à charger le ſel, ſans autre information de ce qu'il en emporte. A un mille du rivage il y a une habitation de Tartares. J'y fus avec quelques uns de mes gens faire des proviſions, & ne vis en tout ce lieu-là que dix ou douze maiſons avec une petite Moſquée; mais il y avoit autour une grande quantité de pavillons ronds & quarrez, bien fermez par tout, & des charrétes couvertes & fermées qui ſervent de maiſons. Les plus beaux de ces pavillons ſont aſſez propres. Ils ſont faits de bâtons ronds croiſez les uns ſur les autres, couverts en dehors de gros feutres bien tirez & étendus. Ils ont une porte faite de même, & une petite ouverture au haut par où le jour entre, & la fumée ſort, cette porte ſe ferme avec un feutre, le

dedans

dedans est tendu de tapis, & le plancher en est aussi couvert. Chaque ménage a un pavillon semblable, & deux autres, l'un fait d'une grosse serpilliére de laine qui sert pour le bétail, & pour les chevaux, l'autre comme le prémier, mais bien moins propre, & beaucoup plus grand. Celuy-cy a au milieu une fosse ronde de cinq pieds de profondeur, & large de deux. On y fait cuire tous les vivres. Les esclaves logent en ce pavillon. On y tient le bagage, & les provisions de la famille. Les Tartares enferment leurs grains & leur fourrage, comme font tous les païsans de l'Orient, en de profondes fosses qu'ils appellent *Amber*, c'est-à-dire, magazins; qu'ils couvrent si uniment, qu'il ne paroit pas qu'on ait remué la terre, de sorte qu'il n'y a que ceux qui les ont faites qui les puissent reconnoître. Les Tartares font ces fosses, ou dans leurs pavillons, ou à la campagne, & comme je l'ay dit, ils rétablissent la surface de ces fosses si semblable au terrain d'alantour, que l'on ne s'apperçoit point du tout des endroits ou l'on a creusé la terre. Lors qu'ils veulent changer de sejour, ils le font promptement, & sans beaucoup de peine, leurs pavillons étant en moins de demi heure détendus & chargez. Leurs voitures ordinaires sont des bœufs & des chevaux qu'ils nourrissent en quantité. La Religion de ce peuple est la Mahometane, mais fort mêlée de superstitions, & d'opinions ridicules, sur le sortilege & la divination.

Le 2. Septembre avant le jour, il se leva un vent contraire si fort, que nous fûmes contrains de retourner à Caffa, parce que la plage où nous étions est mal assurée. Nous fismes ce retour en dix heures.

Le 7. à minuit nous nous remîmes en mer avec un assez beau tems. Il ne dura pas. Le matin il fit un furieux orage qui nous jetta dans la crainte de perir. Ce qui me causoit le plus d'apprehension est, que nôtre vaisseau étoit furieusement chargé. Non seulement les marchandises le remplissoient, mais il y en avoit encore douze pieds de haut sur le tillac. L'orage ne dura pas graces à Dieu, & ce qui nous sauva, c'est que le vent fut toûjours favorable.

La charge de nôtre vaisseau consistoit en sel, en poisson, en caviar, en huile, en biscuit, en laine, en fer, en étain, en cuivre, en vaisselle de cuivre & de fayance, en toute sorte de harnois, & toute sorte d'armes, en instrumens d'agriculture, en draps, & en toiles de toutes les couleurs, en habits tout faits pour hommes & pour femmes, en couvertures de lit, en tapis, en cuir, en bottes & souliers, enfin en tout

ce qui eſt de plus neceſſaire aux hommes. Il y avoit de la mercerie, des épiceries, des aromates, des drogues, des unguens de toutes ſortes. C'étoit, pour ainſi dire, une petite ville que ce vaiſſeau, on y trouvoit de tout. Nous étions cent perſonnes deſſus.

Le 8. au matin nous découvrîmes les Côtes qui bordent le Canal du marais Meotide. Ce ſont de hautes terres, nous en étions à trente milles. Le ſoir nous nous trouvâmes proche du Cap Cuodos, que Ptolomée appelle Corocondama. Il avance beaucoup dans la mer. Les terres en ſont fort hautes, & ſe voyent de fort loin. De Caffa juſqu'à ce Cap nous fîmes canal. De là juſqu'en Mingrelie nous navigeâmes toûjours proche de terre.

Il y a ſix vingt milles de Caffa au Canal du marais Meotide. Le païs entre deux eſt ſoûmis aux Turcs, & habité par les Tartares; mais habité en peu d'endroits, car preſque toute cette côte eſt deſerte. Du canal du Palus Meotide en Mingrelie, il y a ſix cent milles de côtes. Ce ſont toutes montagnes belles, couvertes de bois, habitées par les Circaſſiens. Les Turcs appellent ces peuples Cherkes. Les Anciens les nommoyent communément *Zageens*, & auſſi habitans des montagnes. Pomponius Mela les nomme *Sargaciens*; ils ne ſont ni ſujets, ni tributaires de la *Porte*. Leur climat eſt aſſez mauvais, froid, & humide. Il ne croît point de froment chez eux. On n'y recueille rien de rare. C'eſt pour cela que les Turcs laiſſent ces grands Païs aux gens qui y naiſſent, ne valant pas la peine d'être pris, ni poſſedez. Les Vaiſſeaux de Conſtantinople, & de Caffa, qui vont en Mingrelie, jettent l'anchre en paſſant, en pluſieurs lieux de ces côtes. Ils demeurent un jour ou deux en chacun. On négocie avec les Cherkes les armes à la main. Quand quelques-uns d'eux veulent venir au vaiſſeau, on leur donne des oſtages, & ils en donnent de même lors que quelques gens du vaiſſeau veulent aller à terre, ce qui arrive rarement, parce qu'ils ſont de tres-mauvaiſe foy. Ils donnent trois hommes en oſtage, pour un. On leur porte de toutes les mêmes choſes qu'on porte en Mingrelie, leur païs étant encore plus miſerable que celuy de Mingrelie. On prend d'eux en échange des perſonnes de tout ſexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*. C'eſt un animal ſemblable à un Renard, mais beaucoup plus grand, du *Zerdava*, peau qui reſſemble à la Martre, & d'autres animaux qui ſont dans les montagnes de Circaſſie. Voila tout ce qu'on trouve chez

ces peuples. Le Change se fait en cette sorte. La Barque du vaisseau va tout proche du rivage. Ceux qui sont dedans sont bien armez. Ils ne laissent approcher de l'endroit, où la Barque est abordée qu'un nombre de Cherkes semblable au leur. S'ils en voyent venir un plus grand nombre, ils se retirent au large. Lors qu'ils se sont abouchez de prés, ils se montrent les denrées qu'ils ont a échanger. Ils conviennent de l'échange, & le font. Cependant il faut toûjours étre bien sur ses gardes; car ces Cherkes sont l'infidelité & la perfidie même. Il leur est impossible de voir l'occasion de faire un larcin sans en profiter.

Ces peuples sont tout à fait sauvages. Ils ont été autrefois Chrêtiens, à present ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car je compte pour rien quelques usages superstitieux qu'ils ont, qui semblent venir des Chrêtiens, & des Mahometans leurs voisins. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont presque nuds. Chaque homme est ennemy juré de ceux d'alentour. Les habitans se prennent esclaves, & se vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. Les femmes labourent le terre. Les Cherkes & leurs voisins vivent d'une pâte faite d'un grain fort menu semblable au mil. Ceux qui ont trafiqué le long de ces côtes, racontent mille maniéres barbares de ces peuples. Il n'y a pas toutefois beaucoup de seureté à croire tous les raports qu'on fait d'eux, & du dedans de leur païs, car personne n'y va: & tout ce qu'on en sait, est par le canal des esclaves qu'on en emméne, qui sont des sauvages, dont tout ce qu'on peut apprendre est fort incertain. C'est ce qui m'a empêché d'y marquer plus de lieux que je n'ay fait dans ma Carte de la Mer noire, qui est à l'entrée de ce volume, ayant mieux aimé laisser l'espace des Circassiens, & des Abcas vuide, que de le remplir sur la foy de gens si rudes, qui ne savent pas distinguer pour l'ordinaire le Nord d'avec le Midy.

Les Abcas confinent avec les Cherkes. Ils occupent cent milles de côtes de mer entre la Mingrelie & la Circassie. Ils ne sont pas tout à fait si sauvages que les Cherkes, mais ils ont le même naturel pour le larcin & le brigandage. On négocie avec aux avec les précautions que j'ay marquées. Ils ont besoin de toutes choses comme leurs voisins, & n'ont, comme eux, à donner en échange que des créatures humaines, des fourrures, des peaux de dain, & de Tigre, du lin filé, du buis, de la cire, & du miel.

Le 10. Septembre nous arrivâmes à Isgaour. C'est une rade de Mingrelie assez bonne pendant l'Esté. Les vaisseaux qui vienent négocier en Colchide s'y tienent. Il y en avoit sept grands quand nous y arrivâmes. Nôtre Capitaine fit d'abord mettre le sien sur quatre anchres, deux à proüe, & deux à pouppe, & mit à terre les mats & les vergues. Isgaour est un lieu desert, & sans habitations. On y fait des hutes de ramée à mesure qu'il y vient des Marchands, & lors qu'on se croit en seureté contre les Abcas, ce qui n'arrive pas souvent. Hors de là il n'y a pas une maison.

Avant que d'entrer dans l'histoire des travaux que j'ay soufferts, & des dangers que j'ay courus en Mingrelie, je feray la description du païs & des lieux circonvoisins, sans y mêler rien de douteux, & dont je ne sois tres-bien informé.

La Colchide est située au bout de la Mer noire. Du côté d'Orient, elle est enfermée par un petit Royaume qui fait partie de la Georgie, lequel est appellé *Imirette* par les gens du païs, & par les Turcs *Pachatchouc* ou *Pacha koutchouc*, comme qui diroit *petit Prince*, du côté du Midy par la Mer noire, du côté d'Occident par les Abcas, du côté du Septentrion par le Mont Caucase. Sa longueur est entre la mer & les montagnes. Sa largeur s'étend dés Abcas à ce Royaume d'Imirette. Le Corax & le Phase, fleuves fameux dans les anciens Historiens, à present nommez *Codours* & *Rione*, luy servent là de bornes. Le prémier la separe d'avec les Abcas. Le second d'avec l'Imirette. La longueur de la Colchide est de cent dix milles au plus. Sa largeur est de soixante. Ce que je sçay non seulement de tous les gens du païs qui en convienent, mais aussi pour l'avoir traversée d'un bout à l'autre. Elle étoit autrefois couverte contre les Abcas du côté du Septentrion, par un mur de soixante milles de long; mais il y a long-tems qu'il est détruit: ses forêts sont aujourd'huy sa deffence, & sa plus grande seureté. Les Habitans du Caucase, qui confinent avec la Colchide, sont les *Allanes* dont le païs faisoit il y a long-tems la frontiére Septentrionale de l'Arménie, les *Suanes*, les *Gigues*, les *Caracioles* ou *Cara-cherkes*, peuples plus barbares que leurs noms. Ces *Cara-cherkes*, comme les appellent les Turcs, c'est-à-dire, *Cirassiens noirs*, sont les Circassiens Septentrionaux. Les Turcs les appellent ainsi, quoy que ce soit le plus beau peuple du monde, à cause des broüillards & des nuages qui couvrent sans cesse leur païs. Ils ont été autrefois Chrêtiens. On le voit à quelqu'-unes de leurs maniéres, & à de

certaines ceremonies qu'ils obſervent dans leur païs; mais à preſent ils ſont ſans Religion. Ils vivent de brigandage, ils vont preſque nuds, ils ne ſavent aucun art liberal, ils n'ont preſque rien d'humain que la parole. Ils ſont de plus grande taille que les autres peuples, ayant l'air & la voix ſi féroces, qu'on n'a pas de peine à remarquer que leur eſprit & leur cœur le ſont pareillement. Ils font peur quand on les regarde, & ſur tout quand on les connoît, & qu'on eſt bien averti que ce ſont les plus reſolus aſſaſſins, & les plus hardis voleurs du monde.

L'ancien Royaume de Colchos n'étoit pas un ſi petit Royaume, car il s'étendoit d'un côté juſqu'au Palus Meotide, & de l'autre juſqu'à l'Iberie. Sa ville capitale nommée Cholcos, étoit à l'embouchure du Phaſe ſur la rive Occidentale, & c'eſt ce qui fait qu'on donne le nom de Cholchide à la Mingrelie, parce que la Mingrelie ſe termine à ce fleuve du côté d'Orient. Nos Géographes modernes veulent qu'il y ait une ville nommée *Faſſo* au même endroit où étoit Cholcos, mais c'eſt ce que je puis aſſurer être faux.

Tous les Orientaux appellent la Colchide *Odiſche*, & les Cholches *Mingrels*. Je n'ay pû trouver l'Etymologie de ces deux mots. Ce païs eſt aſſez inégal. Il a des colines & des montagnes, des vallées & des plaines, ce qui fait une grande diverſité, il s'éleve inſenſiblement du bord de la mer. Il eſt preſque tout couvert de bois, & horſmis les terres labourées, qui ne ſont pas en grande quantité, tout eſt bois épais & haut, les arbres ſe multiplient là ſi fort, que ſi l'on n'ôtoit ſoigneuſement les racines qui s'étendent dans les champs labourez, & dans les grands chemins, le païs deviendroit en moins de rien une ſi épaiſſe forêt, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en tirer. L'air eſt aſſez tempéré pour le chaud, & pour le froid, mais il eſt fort humide & fort mauvais, à cauſe de ſon extréme humidité. Il y pleut preſque continuellement. En Eſté l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du Soleil, infecte l'air, cauſe ſouvent la peſte, & toûjours des maladies. Cet air eſt inſuportable aux Etrangers. Il les accable d'abord d'une maigreur hideuſe, & les rend en un an de tems jaunes, ſecs, & debiles. Les naturels du païs en ſont moins mal-traitez durant leur vie, mais il y en a peu qui la pouſſent à ſoixante ans.

La Colchide abonde en eaux. Elles ſortent des montagnes du Caucaſe, & s'écoulent dans la Mer noire. Les principaux fleuves ſont le *Codours*, qui eſt le *Corrax* dont

j'ay

j'ay parlé, le *Socom* qui eſt je croy le *Terſcen* d'Arian, & le *Thaſſiris* de Ptolomée, le *Langur* appellé des Anciens *Aſtolphe*, le *Cobi*, qu'Arian nomme *Cobo*, lequel avant que d'entrer dans la mer, ſe joint à un autre fleuve de même grandeur appellé *Cianiſcari*, & qui eſt le fleuve *Cianée*. Le *Tachur* qu'Arian appelle *Sigame*, le *Scheniſcari*, c'eſt-à-dire, *le fleuve Cheval* qu'on nomme ainſi, à cauſe de la rapidité de ſon cours, & que les Grecs par la même raiſon nommérent *Hippus*, & l'*Abaſcia* à qui Strabon donne le nom de *Glaucus*, Arian celuy de *Caries*, & Ptolomée celuy de *Caritus*. Ces deux fleuves ſe mélent avec le *Phaſe* à vingt milles de l'endroit où il ſe decharge dans la mer. J'ay raporté exprés les noms anciens & nouveaux des fleuves de Mingrelie, parce que tous les Hiſtoriens Geographes, principalement Arian, & pluſieurs modernes, les placent mal. Outre ces fleuves il y en a encore d'autres petits. Je n'en parle point, parce qu'avant qu'ils entrent dans la mer, ils ſe perdent dans ceux que j'ay nommez.

Le terroir de Cholchide eſt mauvais, & produit peu de ſortes de grains & de légumes. Les fruits ſont preſque ſauvages. Ils n'ont point de goût. Ils engendrent des maladies. Il en croît en Cholchide de preſque toutes les eſpéces que nous avons en France. Il y a auſſi des melons fort gros, mais ils ne valent rien du tout. Ce qui y vient bien c'eſt le raiſin qui eſt par tout en grande abondance. La vigne croît au tour des arbres, & monte à la cime des plus hauts. J'ay vû de ſi gros ſeps, qu'à peine pouvois-je les embraſſer. On taille la vigne tous les quatre ans une fois. Le vin de Mingrelie eſt excellent. Il a de la force, & beaucoup de corps. Il eſt agréable au goût, & bon à l'eſtomach. On n'en peut guére boire de meilleur en aucune part de l'Aſie. Si les gens du païs ſavoient faire le vin comme nous, le leur ſeroit le meilleur du monde; mais ils n'y aportent aucun des ſoins néceſſaires. Ils creuſent de gros troncs d'arbres, & s'en ſervent de cuve. Ils foulent là dedans le raiſin. Ils en prénent en même tems le jus, & le verſent en de grandes pitarres ou urnes de terre, qui ſont enterrées dans leurs maiſons, ou tout proche. Ces vaſes tienent chacun deux ou trois cens pintes. Quand le vaſe eſt plein, ils le bouchent d'un couvercle de bois, & mettent de la terre par deſſus. Ils couvrent ces urnes de la même maniére que j'ay dit, que les Orientaux couvrent les foſſes où ils retirent leurs grains.

La terre est si humide en Mingrelie dans le tems des sémences, que pour ne pas trop amolir celle où l'on séme le bled & l'orge, on ne la laboure point. On ne fait que jetter le grain dessus, il vient fort bien de cette maniére, prenant racine un pied en terre. Les Mingreliens disent, que s'ils labouroient la terre qui porte l'orge & le bled, elle seroit si molle, que le moindre vent abatroit les tuyaux, & qu'ils ne s'y pourroient tenir droits. Ils labourent la terre, & ils sément les autres grains avec des socs & des coutres de bois, tirant neanmoins des sillons aussi profonds qu'on feroit avec des coutres & des socs de fer, à cause que la terre est fort molle & fort humide, comme je l'ay dit.

Le grain ordinaire est le *Gom* : Ce grain est menu comme le coriande, & ressemble assez au millet. On le séme au printems de la même maniére qu'on fait le ris. On fait un trou en terre avec le doigt, on met un grain dans ce trou, & on le couvre. Ce grain produit un tuyau de la grosseur du pouce, & de la hauteur d'un homme, au bout duquel il y a un épi qui a plus de trois cens grains. Le tuyau de *Gom* ressemble assez aux canes de sucre. On le cueille au mois d'Octobre, & aussi-tôt on le pend à des clayes élevées & exposées au Soleil. C'est pour le faire sécher. Aprés qu'il a été vingt jours sur ces clayes, on le serre, on ne le bat qu'à mesure qu'on le veut faire cuire, & on ne le fait cuire qu'aux heures du manger. Il est insipide & pésant. Il se cuit fort vîte, & en moins de demie heure, lors que l'eau où on là jetté commence à boüillir, on le remuë doucement avec un bâton, & pour peu qu'on appuye dessus, il se met en pâte. Quand tous les grains sont dissous, & la pâte bien pêtrie, on diminuë le feu, & on laisse éboüiller l'eau, & sécher la pâte dans le chauderon dans lequel on l'a fait cuire.

Cette pâte est fort blanche. On en fait qui l'est autant que la neige. On la sert avec de petites pelles de bois faites exprés. Les Turcs appellent ce pain *Pasta*, les Mingreliens le nomment *Gom*. Il se met en morceaux avec les doigts sans peine. Sa qualité est froide extrémement, & laxative ; il ne vaut rien froid ni réchauffé. Les Circassiens, les Mingreliens, les Georgiens tributaires de Turquie, les Abcas, les habitans du Caucase, tous ceux qui habitent les côtes de la Mer noire depuis le détroit des Palus Meotides jusques à Trebisonde, ne vivent que de cette pâte. C'est leur pain, ils n'en ont point d'autre. Ils y sont si fort accoûtumez, qu'ils le préférent au pain de froment. Je l'ay remarqué

en

en la plûpart de ces païs-là que j'ay vûs. Je ne m'en étonne pas ; car moy-même, quand la nécessité m'eut obligé d'en vivre, j'y pris tant de goût, que j'eus aprés de la peine à le quitter pour réprendre le pain ordinaire. Je m'en trouvois fort bien, & j'en avois le corps mieux disposé qu'auparavant. J'ay vû en Armenie & en Georgie, beaucoup de grands Seigneurs Turcs & Georgiens, entr'autres le Prince de Teflis & le Pacha d'Acalzické, qui faisoient venir de ce grain, & en mangeoient par délices ; Il faut boire du vin pur lors qu'on en mange, pour corriger & temperer sa qualité froide & laxative.

Outre ce *Gom*, il y a en Mingrelie du mil assez abondamment, un peu de ris, du froment, & de l'orge en fort petite quantité. Les gens de condition seulement mangent par délices du pain de blé, le menu peuple n'en goûte jamais.

Les viandes ordinaires du païs sont du bœuf & du cochon, le cochon y est en trés-grande abondance, & fort bon, on n'en mange point de meilleur en lieu du monde. Il y a aussi du chevreau, mais qui est maigre, & n'a point de goût. La volaille y est fort bonne, mais fort rare. Lors que j'y étois on n'en trouvoit presque point, à cause de la guerre qui avoit fait ses ravages par tout le païs. Il n'y a point de poisson que le salé qu'on aporte de Turquie, du Thon, & peu d'autre en certain tems de l'année. La venaison qui se mange en Mingrelie est de Sanglier, de Cerf, de Biche, de Dain, & de Liévre ; elle est trés-excellante, on n'en peut manger de meilleure. Il y a aussi des Perdris, des Faisans, des Cailles en quantité, quelques oiseaux de riviére, des Pigeons sauvages qui sont fort bons & gros comme les plus gros Pouléts de grain. J'en ay vû vuider à qui on tiroit huit ou dix glands tout entiers ; j'en étois tout étonné. Les Mingreliens prénent ces Pigeons avec des réts, On en prend beaucoup dans l'Automne, l'Hyver ils se retirent au mont Caucase.

La Noblesse de Mingrelie ne s'occupe qu'à la chasse. Elle chasse principalement avec des oiseaux de proye qu'on apprivoise, & dont on se sert ensuite. On peut dire assurément, qu'il n'y a païs au monde si abondant que la Mingrelie en oiseaux de proye, Laniers, Autours, Hobereaux, & autres. Ils font leurs nids dans le mont Caucase. Les petits, dés qu'ils sont éclos, se vienent jetter dans les forêts qui sont au dessous. On en prend en quantité, & on les aprivoise en cinq ou six jours.

De

De tous leurs vols d'oiseau le plus divertissant est celuy du Fauçon sur la Gruë. Ils prenent l'oiseau de riviére & le Faisan avec l'Epervier. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arson de la selle. Ils batent dessus pour épouvanter le gibier, & pour le faire lever de l'eau à ce son, alors on lâche l'Epervier dessus. Quand on prend des Herons, on leur ôte les plumes qu'ils ont sur la tête pour en faire des aigrettes, & on les laisse envoler. Les gens du païs assurent, qu'il leur en revient d'autres en leur place tout aussi belles que les premiéres. Outre les oiseaux que j'ay nommez, & qui se trouvent en Mingrelie, on y en voit d'étranges en forme & en plumage, inconnus en nos quartiers. Il y vient beaucoup d'Aigles & de Pelicans. Le mont Caucase produit tout cela, & une infinité de bêtes feroces, des Tigres, des Leopards, des Lyons, des Loups, des *Chacals*; c'est un animal qui est une espéce de Renard, il ne luy ressemble pas mal, excepté qu'il est plus gros, & qu'il a le poil plus épais & plus rude. C'est, dit-on, l'Hienne des Anciens. En effet, il déterre les morts, & il devore les animaux & les charognes. On enterre les morts en Orient sans biére, & dans leurs suaires. J'y ay vû en plusieurs endroits rouler de grosses piérres sur les fosses uniquement à cause de ces bêtes, pour les empêcher de les ouvrir, & de devorer les cadavres. La Mingrelie est couverte de ces *Chacals* & de Loups. Ils assiégent quelques fois les maisons, & font des hurlemens épouvantables. Le pire est, qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux & dans les haras. Le Prefet des Théatins, qui sont en Mingrelie, m'assura qu'en une semaine les loups luy mangerent trois chevaux, & un poulain tout proche de son logis.

Il y a quantité de chevaux en Mingrelie, & d'assez bons. On en entretient beaucoup, parce qu'ils ne coûtent rien à nourrir. Dés qu'on est descendu de dessus, on leur ôte selle & bride, & on les méne paître. On ne les ferre point. On les nourrit du seul pâturage.

La Mingrelie n'a ni villes, ni bourgs, elle a deux villages seulement sur le bord de la mer, toutes les maisons sont éparses ça & là dans le païs, il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix Châteaux, le principal s'appelle *Rucs*, c'est où le Prince de Mingrelie se retire. Ce Château a un mur de pierre; mais si mal fait & si mince, que les moindres piéces de campagne le perçeroient. Il y a du canon dedans. Les

autres

autres Châteaux n'en ont point. Voicy comme ils ſont faits. Au milieu d'une eſplanade en un bois fort épais, on bâtit une tour de piérre haute de trante ou quarante pieds, capable de tinir 50 ou 60 perſonnes. Cette tour eſt le donjon & le lieu fort du Château. On y ſerre toutes les richeſſes du Seigneur, & de ceux qui ſe réfugient chez luy. Proche de cette tour il y en a cinq ou ſix plus baſſes faites de bois, qui ſervent de magazins pour les vivres, & pour retirer dans un aſſaut les femmes & les enfans. Outre cela il y a dans l'eſplanade pluſieurs Cabanes faites les unes de charpente, les autres de branches d'arbres, les autres de cannes & de roſeaux. L'eſpace eſt fermé par une haye fort épaiſſe, & par le bois, qui eſt ſi épais par tout, qu'il eſt impoſſible d'aborder ces retraites que par le chemin taillé, & fait exprés qui y conduit. Quand on aprend que l'ennemy eſt proche, on rompt le chemin, & on le couvre d'arbres, tellement qu'il eſt comme impoſſible de le forcer. Les Colches ne ſe tienent dans ces Châteaux que quand ils ont peur de l'ennemy, dés que le danger eſt paſſé, ils retournent à leurs maiſons.

Les maiſons de Mingrelie ſont toutes de charpente, comme on eſt par tout proche des bois, on bâtit à fort bon marché. Les maiſons des pauvres gens n'ont point d'étages, celles des Nobles en ont un ſeulement. Le bas a toûjours des eſtrades pour ſe coucher & pour s'aſſoir, à cauſe de la grande humidité de la terre. Les gens de qualité ſont aſſis ſur des tapis, les autres ſur des bancs. Les maiſons ſont fort incommodes & fort ſales, elles n'ont ny cheminées ny fenêtres. Le feu s'y fait au milieu. Le jour y entre par la porte. Elles n'ont point de fondement, les voleurs s'y gliſſent auſſi ſans peine. Ils font un trou ſous la prémiére poutre qui eſt au rés de chauſſée, & qui porte les autres, & ils ſe fourrent par là dans le logis. Dés qu'on remuë, ils ſortent avec la même facilité. Cet inconvenient oblige les païſans à n'avoir qu'un grand lieu pour chaque famille. Ils retirent dedans tout ce qu'ils ont, excepté le grain, & quelque fois le vin. Ils y habitent tous enſemble, & ils y enferment la nuit leur bêtail.

Le ſang de Mingrelie eſt fort beau, les hommes ſont bien faits, les femmes ſont tres-belles. Celles de qualité ont toutes quelque trait, & quelque grace qui charme. J'en ay vû de merveilleuſement bien faites, d'air majeſtueux, de viſage & de taille admirables. Elles ont outre cela un regard engageant, qui careſſe tous ceux qui les regardent, & ſemble leur de-

mander de l'amour ; les moins belles & les âgées se fardent grossérement, & se peignent tout le visage, sourcils, joües front, nez, manton, les autres se contentent de se peindre les sourcils. Elles se parent le plus qu'elles peuvent. Leur habit est semblable à celuy des Persanes. Leur coiffure ressemble fort à celle des femmes d'Europe à la frisure prés. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derriére de la tête. Leur éprit est naturellement subtil & éclairé. Elles sont civiles, pleines de ceremonies & de complimens, mais du reste les plus méchantes femmes de la terre, fiéres, superbes, perfides, fourbes, cruelles, impudiques : il n'y a point de méchanceté qu'elles ne mettent en œuvre pour se faire des Amans, pour les conserver, & pour les perdre.

Les hommes ont toutes ces mauvaises qualitez encore plus que les femmes. Il n'y a point de malignité à quoy leur esprit ne se porte. Ils sont tous élevez au larcin. Ils l'étudient, ils en font leur employ, leur plaisir, & leur honneur. Ils content avec une satisfaction extréme les vols qu'ils ont faits. Ils en sont loüez, ils en tirent leur plus grande gloire. L'assassinat, le meurtre, le mensonge, c'est ce qu'ils appellent les belles actions. Le concubinage, l'adultére, la bigamie, l'inceste, & semblables vices sont des vertus en Mingrelie. L'on s'y enléve les femmes les uns aux autres. On y prend sans scrupule en mariage sa tante, sa niéce, la sœur de sa femme. Qui veut avoir deux femmes à la fois, les épouse, beaucoup de gens en épousent trois. Chacun entretient autant de concubines qu'il veut, les femmes & les maris sont reciproquement fort commodes là dessus. Il y a entr'eux tres-peu de jalousie. Quand un homme prend sa femme sur le fait avec son gallant, il a droit de le contraindre à payer un cochon, & d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance. Le cochon se mange entr'eux trois. Ce qui est surprenant, est que cette méchante Nation soûtient que c'est bien fait d'avoir plusieurs femmes & plusieurs concubines, parce qu'on engendre, disent-ils, beaucoup d'enfans qu'on vend argent contant, ou qu'on échange pour des hardes & pour des vivres. Cela n'est rien toutesfois au prix d'un sentiment tout à fait inhumain qu'ils ont, que c'est charité de tuer les enfans nouveaux nez, quand on n'a pas le moyen ou la commodité de les nourrir, & ceux qui sont malades quand on ne les sauroit guerir. Leur raisonnement est, que l'on soustrait par là ces innocentes créatures à une misere qui

les

les feroit beaucoup languir, & qui les engloutiroit enfin. Voila comme raisonne ce peuple barbare, qui n'a ni pudeur, ni humanité. Je crains à dire le vray qu'en cet endroit on ne manque de foy pour l'histoire, & que les véritez que je raconte ne passent pour des exagérations. Je proteste qu'elles sont tres certaines, & les faits que je raporteray le justifiront suffisamment.

Les Gentilshommes du païs ont pouvoir sur la vie & sur les biens de leurs sujets, ils en font ce qu'ils veulent. Ils les prénent, soit femme, soit enfant. Ils les vendent, ou ils en font autre chose comme il leur plaît. Chaque païsan fournit à son Seigneur tant de grain, de bêtail, de vin & d'autres danrées selon son pouvoir. Ainsi la richesse est selon le nombre de païsans. Chacun est obligé outre cela de défrayer son Seigneur, un, deux ou trois jours l'année, ce qui fait que tant que l'année dure la Noblesse va de côté & d'autre mangeant ses païsans, & par fois ceux d'autruy. Le Prince fait la même vie, de maniére qu'on est presque toûjours assez empêché de savoir où il est. Quand les païsans de divers Seigneurs sont en different, leurs Maîtres les accordent. Quand les Seigneurs sont eux-mêmes en different, la force en decide, celuy qui est le plus fort gagne sa cause. Il n'y a point de Gentilhomme en Mingrelie qui n'ait querelle; c'est pour cela qu'ils sont toûjours armez, & qu'ils ont toûjours autant de gens auprés d'eux qu'ils en peuvent entretenir. Lors qu'ils montent à cheval, ils sont armez de toutes piéces, & leurs gens aussi, ils ne se couchent jamais que l'épée au côté, quand ils s'endorment ils se couchent sur le ventre en mettant leur épée dessous.

Les armes du païs sont la lance, l'arc, la flêche, le sabre droit, & non courbé, la masse d'armes, & le bouclier, il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Ils sont bons Soldats, & montent bien à cheval. Ils manient la lance avec beaucoup d'adresse.

Leur habillement est particulier, ils ont peu de barbe hormis les Ecclesiastiques. Ils se rasent le sommet de la tête en couronne, & laissent croître jusques sur leurs yeux le reste de leurs cheveux aussi coupez en rond. Ils se couvrent la tête d'une petite calote de feutre fort fin découpée, taillée sur les bords en plusieurs croissans; l'hyver ils portent un bonnet fourré. Ils sont si gueux & si miserables, que pour ne gâter à la pluye leur calote ou leur bonnet, ils le mettent dans la poche lors qu'il pleut, & vont ainsi tête nuë. Ils

portent

portent ſur le corps de petites chemiſes qui leur tombent ſur les genoux, ils l'enferment dans un pentalon étroit. Il n'y a guére d'habillement au monde plus laid que le leur. Ils portent une corde de pluſieurs braſſes en ceinture; c'eſt pour attacher les perſonnes & le bêtail qu'ils enlévent à leurs voiſins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les Grands ont des ceintures de cuir large de quatre doigts, couvertes de plaques d'argent, & chacun attache à la ſienne un couteau & la piérre à éguiſer, un fuſil à faire du feu, trois bources de cuir pleines l'une de ſel, l'autre de poivre, la troiſiéme d'aleines, de fil, & d'éguilles. Les pauvres gens vont preſque nuds, leur miſere eſt ſans pareille, ils n'ont la plûpart qu'un méchant feutre pour ſe couvrir. Ils mettent ce feutre, aſſez ſemblable à la chlamide des Anciens, en paſſant la tête dedans, & ils le tournent comme ils veulent du côté que vient le vent ou la pluye; car il ne couvre qu'un côté du corps, & ne deſcend que juſqu'aux genoux. On en fait de fins qui reſiſtent à l'eau, & ne ſont pas ſi peſans que les communs, leſquels aſſomment ſur tout quand ils ſont moüillez. Qui a une chemiſe & un méchant calleçon eſt trop riche, preſque tous vont nuds pieds, les ſouliers des Colches ſont une ſemelle de peau de buffle, qui n'eſt point préparée. Cette ſemelle s'attache aux pieds avec une courroye de même peau qu'on lace par deſſus. On n'a pas le pied moins moüillé dans ces ſortes de ſandales, que ſi on l'avoit tout nud.

Preſque tous les Mingreliens, hommes & femmes, même les plus grands & les plus riches, n'ont jamais qu'une chemiſe & qu'un calleçon à la fois; cela leur dure du moins un an; pendant ce tems ils ne les lavent pas trois fois; mais une ou deux fois la ſemaine ils les font ſecoüer ſur le feu pour les nettoyer de la vermine, dont ils ſont toûjours pleins, je n'ay rien vû de ſale & de dégoûtant comme cela. C'eſt ce qui fait que les Dames de Mingrelie ne ſentent guére bon. J'aprochois toûjours d'elles fort épris de leur beauté, mais dés que j'avois été un moment à leurs côtez, la méchante odeur qu'elles rendoient, étouffoit l'amour qu'elles m'avoient donné.

Les Grands mangent aſſis ſur des tapis à la façon des Orientaux. Leur nape eſt ou de toile peinte, ou de cuir, & ſouvent ils n'ont qu'une planche. Les gens du commun s'aſſéent ſur un banc, on en met devant eux un autre de même hauteur qui ſert de table. Toute la vaiſſelle eſt de bois, les gobelets en ſont auſſi. Les gens de qualité ont un peu d'argenterie.

genterie, C'eſt la coûtume de ce païs ſauvage, que tout le monde ſans diſtinction, ſoit de l'un, ſoit de l'autre ſexe mange enſemble, le Roy & toute ſa ſuite juſqu'à ſes pallefreniers. La Reine, ſes femmes, ſes filles, ſes domeſtique & tout, ce qui eſt à ſon ſervice juſqu'au dernier laquais. Ils mangent en des cours lors qu'il ne pleut point. On ſe range en rond ou par files, & l'on ſe met plus haut ou plus bas, ſelon ſa qualité. Quand il fait froid on fait de grands feux dans la cour où l'on mange, le chauffage ne coûte rien là, car ce n'eſt que bois, comme j'ay dit. Lors qu'on eſt aſſis pour manger, quatre hommes dans les grandes maiſons apportent ſur les épaules une grande chaudiére de *Gom*, ce grain cuit dont j'ay parlé. Ordinairement un gueux à demi nud en ſert avec une pelle de bois à chacun un morceau, qui peſe bien trois livres. Deux autres ſerviteurs un peu moins mal-faits apportent un chauderon de ce grain plus blanc que l'autre. On n'en ſert qu'aux perſonnes de condition. Les jours ouvriers on ne donne que cela au commun du logis, les maîtres ont un peu de legumes, ou de poiſſon ſec rôti, ou un peu de viande.. Les jours de fête, ou lors qu'on traite quelqu'un, on tue ou un cochon, ou un bœuf, ou une vache à moins qu'on n'ait de la venaiſon. Auſſi-tôt que l'animal eſt égorgé, ils l'habillent & le mettent au feu ſans ſel, & ſans ſauce dans cette grande chaudiere où ils font cuire leur pâte, lors que la viande a un peu boüilly, ils la tirent de deſſus le feu, jettent le boüillon, & la ſervent ainſi demi cruë ſans aucun aſſaiſonnement. Le maître du logis a toûjous devant luy une fort grande portion de viande. On luy ſert auſſi la plûpart des legumes, tout le pain, toute la vollaile, tout le gibier. Il en envoye à ſes hôtes, & à ceux qu'il veut careſſer. On porte tout à la bouche avec les doigts, & ſi ſalement, qu'il n'y a qu'une grande faim qui pût faire manger à la table de ces barbares les moins honnêtes gens de nôtre Europe. Quand on a commencé à manger, il y a deux hommes qui donnent à boire à la ronde. Chez les gens du commun ce ſont des femmes ou des filles qui le font. C'eſt la même incivilité parmy eux de demander du vin, & d'en refuſer, il faut attendre qu'on en preſente, & le prendre quand il eſt preſenté. On ne donne pas moins de demi ſeptier à chaque coup: le tour ſe fait trois fois dans les repas ordinaires, aux fêtes & aux banquets les conviez & les perſonnes conſidérables boivent juſqu'à-ce qu'ils ſoient yvres.

Les Mingreliens & leurs voisins sont de tres-grands yvrognes. Ils passent les Alemans à boire, & tout le Nord. Ils ne mêlent jamais leur vin, hommes & femmes tous le boivent pur. Lors qu'ils sont échauffez, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Ils boivent dans les plats & à la cruche. J'ay logé prés de Cotatis chez un Gentilhomme des plus grands beuveurs du païs; pendant que j'étois chez luy, il fit un festin à trois de ses amis, ils s'échaufférent tous quatre si fort à boire depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures au soir, qui'ils bûrent une charge & demie de vin, une charge de vin pese 300 livres. Dans les festins de ces peuples c'est une coûtume pratiquée de tout le monde de se lever de table, & d'aller à ses besoins autant de fois qu'on en est pressé. On s'y remet sans jamais laver ses mains. Ils excitent à boire autant qu'ils peuvent les conviez & leurs amis, & c'est sur tout à table qu'ils observent des civilitez, & se font des complimens. Leurs entretiens d'homme à homme sont des contes de vols, de guerre, de combats, d'assassinats & de vente d'esclaves: ceux qui se font avec des femmes sont assez deshonêtes; car elles se plaisent à tous les discours d'amour, de quelque lubricité, & de quelqu'effronterie qu'ils soyent mêlez, & elles n'ont point de honte des mots les plus sales. Leurs enfans aprenent ces mots & ces discours aussi-tôt qu'à parler. Ils n'ont pas dix ans que tout leur entretien avec les femmes sont plus deshonnêtes qu'on n'oseroit dire. L'éducation des enfans est sans exageration la plus méchante du monde en Mingrelie. Le pere les éléve au larcin, la mere les forme à la turpitude.

La Mingrelie est aujourd'huy fort deshabitée, elle n'a pas plus de vingt mille habitans. Il n'y a que trante ans qu'elle en avoit 80 mille. La cause de cette diminution vient de ses guerres avec ses voisins, & de la quantité de gens de tout sexe que les Gentilshommes ont vendus ces derniéres années. Depuis long-tems on a tiré tous les ans par achapt ou par troc douze mille personnes de Mingrelie; tout cela va entre les mains de Mahometans, Persans, & Turcs, n'y ayant qu'eux qui les vienent querir. On en emméne trois mille tous les ans à droiture à Constantinople, on les a en troc de draps, d'armes, & d'autres choses que j'ay dit qu'on aporte en Mingrelie. Il y vient tous les ans quelque douze voiles de Constantinople & de Caffa; & plus de soixante felouques de Gonié, d'Irissa, de Trebisonde. Ce qu'elles chargent en Mingrelie outre les esclaves, c'est de la soye, du lin en fil & en

toile,

toile, de la ſemence de lin, des peaux de bœuf, des Marthre, du Caſtor, du buis, de la cire, du miel. Le miel de Mingrelie eſt fort bon, il y en a de deux ſortes, du roux, & du blanc : le blanc n'eſt pas en ſi grande quantité que l'autre ; mais il eſt beaucoup meilleur & plus doux : le ſucre rafiné ne l'eſt pas plus : c'eſt un manger fort delicat. Il eſt ferme ſous la dent. Outre le miel domeſtique il y en a un ſauvage qui ſe trouve dans les trous, & dans les fantes des arbres, il eſt fort abondant. Les vaiſſeaux de Caffa l'emportent pour la Tartarie, où l'on en fait avec du grain un breuvage tout à fait violent. Les Turcs font un grand profit ſur ce qu'ils emportent de Mingrelie, ce qu'ils achetent un écu ils le revendent quatre. Leur grand profit eſt ſur les eſclaves.

C'eſt une choſe qui n'eſt pas croyable que l'inhumanité des Mingreliens, & cette cruauté deſnaturée qu'ils ont tous pour leurs compatriotes, & que quelques-uns ont pour leur propre ſang. Ils ne cherchent que l'occaſion de s'emporter contre leurs vaſſaux pour avoir quelque prétexte de les vendre avec leurs femmes & leurs enfans. Ils enlévent les enfans de leurs voiſins, & en font la même choſe : ils vendent même leurs propres enfans, leurs femmes & leurs meres. On m'a montré pluſieurs Gentilshommes qui ont été deſnaturez juſqu'à ce point. Un d'eux vendit un jour douze Prêtres. L'Hiſtoire de cette méchanceté a une particularité étrange, & elle merite bien d'être raportée comme un exemple ſans pareil. Ce Gentilhomme devint amoureux d'une Demoiſelle, il reſolut de l'épouſer, quoy qu'il eût déja une femme. Il demanda la Demoiſelle, & l'obtint. C'eſt la coûtume en Mingrelie d'acheter les femmes, on les achete ſelon la condition, ſelon l'âge, ſelon la beauté. Le Gentilhomme ne ſavoit ou prendre ce qu'il avoit promis pour obtenir ſa maîtreſſe, & ce qu'il luy falloit pour la nôce qu'en vendant des gens. Ses ſujets qui aprirent ſon deſſein s'enfuïrent, & emmenérent leurs femmes & leurs enfans. Reduit au deſeſpoir, il s'aviſa de cette perfidie tout à fait outrée. Il invita douze Prêtres à venir chez luy dire une Meſſe ſolemnelle, & faire un ſacrifice. Les Prêtres y allérent bonnement, ils n'avoient garde de penſer qu'on les voulût vendre aux Turcs, ne s'étant jamais rien vû de pareil en Mingrelie. Le Gentilhomme les reçût bien, leur fit dire la Meſſe, leur fit immoler un bœuf, & les en traitta enſuite. Quand il les eut bien fait boire, il les fit prendre par ſes gens, les fit enchainer, leur fit raſer la tête & le viſage, & la nuit ſuivante il les ména à un vaiſſeau

Turc

Turc où il les vendit pour des meubles & des hardes ; mais ce qu'il en tira ne suffisant pas encore pour payer sa maîtresse & pour faire sa nôce, ce tigre prit sa femme, & l'alla vendre au même vaisseau.

Tout le commerce de Mingrelie se fait par échange, on donne marchandise pour marchandise, l'argent n'a point de prix arrêté entre le peuple, celuy qui a cours, c'est les piastres, les écus de Hollande & les *abassis*, qui sont des piéces faites en Georgie au coin de Perse, de la valeur de dixhuit sols chacune. Le Prince de Mingrelie qui mourut il y a vingt ans, avoit commencé à faire battre monnoye. Cela ne dura pas, à cause du peu d'argent qu'on aporte dans le païs, & parce que le païs n'en produit point du tout. Il ne produit non plus ny or, ny autre metal. Je ne sçay ce qu'est devenu ce gravier d'or & ce sablon d'or que les Anciens disent qu'on y recueilloit avec des toisons, & qui a donné sujet à la fable de la toison d'or. On n'en trouve en Colchide, ny dans les montagnes, ny dans les riviéres, & de quelque côté que l'on se tourne il n'y a pas moyen d'accorder là-dessus l'antiquité avec le tems present.

La Mingrelie entiére ne fait que quatre mille hommes d'armes. A la verité ce sont presque tous gens de cheval. Il n'y a que trois cens piétons avec cette cavalerie. Ces soldats ne sont point distribuez en Regimens, ny en Compagnies. Chaque Seigneur & chaque Gentilhomme méne ses gens au combat sans ordre, sans rang, sans officiers, il s'en fait suivre toûjours aussi bien en fuyant qu'en chargeant l'ennemy.

Les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & des pillages, & lors qu'ils attaquent l'ennemy, ils le font fort impetueusement ; car ils ne manquent pas de courage & de resolution. S'ils mettent l'ennemy en fuite ils le suivent & courent tout son païs, brûlent, pillent par tout, emménent toute sorte de personnes, & aprés ils se retirent avec la même impetuosité. Ils prennent le plus de prisonniers qu'ils peuvent, de sorte que dés qu'ils ont abatu quelqu'un de cheval, ils sautent à bas du leur, lient le vaincu de la corde que j'ay dit qu'ils portent en ceinture, & le donnent à garder à leurs valets. Celuy qui a pris un prisonnier a sur luy pouvoir de vie & de mort, il en peut faire tout ce qu'il veut, d'ordinaire il le fait esclave, & le vend aux Turcs. Lors que ces peuples sont assailis, ils se presentent au passage de quelque riviére, & mettent de la

Mousqueterie

Mousqueterie en embuscade, tâchant d'empêcher le passage à l'ennemy. Si l'ennemy les force, ils s'enfuïent, & se retirent dans le bois, laissant le païs à sa mercy. De cette sorte les guerres de ces peuples ne durent guéres. En moins de quinze jours cela est fini, l'ennemy est retiré, il a ravagé tout le païs.

Les entrées du Prince de Mingrelie montent tout au plus à vingt mille écus par an. Elles proviennent des Doüanes de ce qu'on apporte dans le païs, & de ce qu'on en emporte, des gens qu'il vend, & des avanies qu'il fait. Il met tout ce revenu en ses coffres, car il ne dépense pas un denier, ses vassaux le servent sans gages, & son domaine luy fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoye souvent au Roy de Perse des Faucons, & de toute sorte d'oiseaux de proye. Le Roy luy envoye pour cela des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, de la vaisselle, & plusieurs autres choses dont un Prince gueux, comme celuy de Mingrelie, peut avoir besoin. Il entretient un pareil commerce avec le Cam de Georgie. Sa Cour dans les fêtes solemnelles est de deux cens Gentilshommes, dans les autres jours il y en a environ six vingt. Son train est de trois cens personnes sans les Gentilshommes. Celuy de la Princesse est de cent personnes d'un & d'autre sexe. Aux grandes fêtes elle a une Cour de plus de soixante Dames bien faites & bien vêtues.

La Religion des Colches à je crois été autre fois la même que celle des Grecs. Des Historiens Ecclesiastiques disent qu'une esclave convertit a la foy de Jesus Christ le Roy, la Reine & les Grands de Colchide du tems de Constantin le Grand, qui envoya à ces nouveaux convertis des Prêtres & des Docteurs pour les baptiser, & pour les instruire dans les mystéres du Christianisme. D'autres disent, qu'ils doivent la connoissance du Christianisme à un *Cyrille* que les Esclavons appellent en leur langue *Chiusil*, qui vivoit environ l'an 860. Les Mingreliens montrent sur le bord de la mer en un lieu nommé *Pigivitas*, proche du fleuve Corax, une Eglise qui a trois nefs, & qui est fort grande. Ils assurent que S. André prêcha à l'endroit où cette Eglise est bâtie. Je l'ay vûe de loin, c'est un ancien bâtiment autant qu'on le peut juger d'un mille de distance. Le *Catholicos* y va une fois en sa vie faire l'huile Sainte que les Grecs appellent *Mirone*. Je n'ay discouru de Religion avec aucun Mingrelien, n'en ayant trouvé aucun qui sçût ce que c'est que Religion, que Loy, que péché, que Sacrement, que service divin; tout ce que

j'ay sçeu sur cela est, que les femmes allument quelque fois de petites bougies, & les attachent à la porte de leur logis, ou d'une Eglise, font brûler en même tems un grain d'encens, & se tournent vers le Soleil, en faisant de grandes inclinations de corps, & des signes de croix de la tête aux pieds.

Des Prêtres & des Evêques font les ceremonies Ecclesiastiques, ils disent la Messe, & ils baptisent. Je les ay vûs dans ces fonctions à quoy jamais presque personne n'assiste, faute de devotion. Comme je n'entendois point la langue qu'on y parloit, j'aime mieux au lieu de conter ce que j'ay vû, & ce que j'ay ouy dire, raporter ce qui se trouve dans un manuscrit Italien sur la Religion de Mingrelie & des Georgiens, c'est du Pere *Dom Joseph Marie Zampy* Mantouan, Prefet des Théatins qui sont en Mingrelie. Ce Pere, qui m'en a fait present, y a été 23 ans. Il n'en doit ignorer ny les ceremonies, ny la créance, il en a écrit amplement. Voicy ce qu'il en dit de plus particulier, & dans l'ordre même où cela se trouve dans le manuscrit.

Les Mingreliens sont tombez dans le plus profond abîme d'ignorance & de tenebres où l'esprit humain puisse être jetté, le peuple n'a pas la moindre idée de Foy & de Religion, la plûpart tiennent pour fable & invention la vie éternelle, le Jugement universel, la Resurrection des morts; le Clergé ne fait aucun des devoirs Ecclesiastiques, & presque tous ne savent ny lire ny écrire. Ils ont entiérement perdu la connoissance du vray service de Dieu, les Prêtres font profession publique de prédire l'avenir, & enseignent qu'ils voyent dans leurs livres les évenemens futurs. Les Mingreliens sont si fort prévenus & entestez de cette tromperie, que dés que quelqu'un est malade ils appellent les Prêtres, non pour se confesser à eux, ny pour leur recommander son ame, c'est à quoy le malade ne pense point du tout; mais c'est afin qu'ils regardent dans leur livre s'il doit mourir de la maladie dont il est attaqué, qu'ils en prédisent les suites & le succez, qu'ils luy déclarent pour quelle cause il est devenu malade. Le Prêtre se met alors à feuilleter attentivement le livre qu'il porte avec luy, & aprés en avoir tourné tous les feuillets, il prononce avec une voix d'Oracle que telle *Cati* (les Mingreliens appellent ainsi les Images) s'est irritée contre luy & l'a frapé de maladie, qu'elle ne s'appaisera que par un present, & que si il ne luy en fait promptement un bon, elle le tuera. Ce present consiste en une chevre, ou en un cochon, ou en un bœuf, ou en argent. Le pauvre malade qui aprehende furieusement

rieusement la mort, ne manque point à l'heure même de donner aux Prêtres ce qu'ils luy ordonnent d'offrir à l'Image, ils le prénent pour eux, & trompent ainsi le malade.

Le *Catholicos* de Mingrelie est le chef du Clergé de ce païs, de celuy des Abcas, de celuy de Guriel, de celuy du mont Caucase, & de celuy d' Imirette. Le Prince de Mingrelie le fait & le dégrade comme il luy plaît : son revenu est grand, ayant plus de 400 vassaux, qui entretiennent sa maison de tout ce qui est nécessaire à la vie, & qui luy fournissent beaucoup d'autres choses. Il vend de leurs enfans aux Turcs : son employ est de visiter les Dioceses, il n'a pas en vûe dans ses visites le bien de son troupeau, l'instruction des peuples, l'examen de la conduite du Clergé : c'est un soin dont il ne s'embarasse nullement, & à quoy il ne pense jamais ; tout le but de ses visites est d'amasser de l'argent, en suçant le sang des pauvres, & leur prenant ce qu'ils ont. La suite du *Catholicos*, quand il va en cette visite, est de deux cens personnes.

La sainteté extérieure de ce Pontife consiste en une continuelle abstinance de chair, en celle de vin durant le Carême, & en de longues oraisons le jour & la nuit. Il est si ignorant, qu'à peine sçait-il lire dans le Bréviére & le Missel. Il y a trop de choses à dire sur sa simonie pour en entreprendre le recit. Je me contenteray de dire qu'il ne consacre point d'Evêque à moins de 600 écus, qu'il ne celebre point de Messe des morts à moins de huit cens, qu'il ne dit les autres qu'à cent écus chacune. Il prend beaucoup d'une confession. Il y a quelque tems que le Vizir du Prince de Mingrelie étant malade, il se confessa à ce Prelat, & luy donna cinquante écus, le *Catholicos* fut si mal satisfait de ce payement, que le Visir étant retombé aprés, & l'ayant envoyé querir pour se confesser de nouveau, il luy fit dire qu'il eût prémiérement à le payer de la précedente confession, & qu'il iroit entendre celle qu'il vouloit faire.

Il y a six Evêque en Mingrelie, ces Prelats n'ont aucun soin des ames, & ne visitent jamais ny les Eglises, ny leur Diocese. Ils laissent tomber les Prêtres en toutes sortes d'erreurs, & le peuple se prostituer à tous vices. Ils ignorent la forme du Baptême, ils laissent subsister la Poligamie, ils souffrent que des meres enterrent vifs leurs enfans nouveaunez. On les a repris souvent de l'indulgence qu'ils ont pour cette cruauté plus que barbare. La remontrance n'a rien operé du tout, cette inhumanité est tournée en coûtume, le

Clergé

Clergé la souffre, le Prince la laisse pratiquer à qui veut. L'occupation des Evêques sont les festins continuels. Ils s'enyvrent presque tous les jours. Ils sont riches, ils s'habillent somptueusement. Leur principal revenu vient de ce qu'ils tirent de leurs sujets, & des femmes & des enfans de leurs sujets qu'ils vendent aux Turcs.

Ils s'abstienent de chair à la façon des Evêques Grecs, & renferment dans la pratique du jeûne toute la Religion Chrêtienne. Ils s'imaginent qu'ils ne sont obligez à aucun autre devoir, & qu'en jeûnant on s'acquitte de tous les préceptes du Christianisme. Ils entretiennent l'Eglise Cathedrale assez propre, & bien ornée d'Images à la Grecque, parées d'or & de pierreries. Ils croyent qu'ornant les Images, ils satisfont à la justice de Dieu, & que l'offrande de quelque bijou qu'on fait à une Image, efface tous les pechez. Ils prenent cette voye d'expier ceux qu'ils font. Ils ne se confessent presque jamais.

Leur habillement est superbe pour le païs, étant d'écarlate, & de velours. Il n'est guére different de celuy des seculiers; ce qui les en distingue particuliérement c'est leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celuy des Moines Grecs. Ils portent des chaines d'or au col, ils vont à la chasse, ils vont aussi à la guerre à la tête de leurs sujets, & ne combattent pas moins courageusement que les autres Gentilshommes. Il y en a beaucoup qui ne sont point sacrez, cela ne les empêche pas de donner les ordres tout de même que s'ils l'étoient.

Il y a en Mingrelie des Religieux de l'ordre de S. Basile, on les appelle *Berres*. Il vont habillez comme les Moines Grecs, & observent leur façon de vivre. Un enfant est fait Religieux par son pere & sa mere seulement. Ils le consacrent en luy mettant dés l'enfance un bonnet noir en tête, luy laissant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & luy disant pour toute raison qu'il est *Berre*. Le pauvre enfant n'aprend autre chose de sa condition, & n'a soin toute sa vie que d'observer le jeûne comme ceux qui portent même nom que luy.

Il y a aussi des Religieuses de ce même ordre, elles observent le jûene & portent un voile noir, elles n'ont ny cloture, ny vœux, ny subordination. Qui veut prendre le voile & le jeûne, & qui le veut quitter aprés l'avoir pris, le fait à discretion, cela dépend de la volonté de celle qui prend cette façon de vie, soit fille, soit femme, soit veuve, soit

ſoit repudiée, ſoit libre, ſoit eſclave, aucune condition n'eſt privée de cette liberté.

Les Prêtres de Mingrelie ſont en grand nombre. Ce ſont des miſerables qui vivent de tout ce qu'ils peuvent gagner, ils ſe remarient autant de fois qu'il leur plaît. Pour être admis à la Prêtriſe il ne faut que ſavoir lire, & avoir apris une ſeule Meſſe par cœur. L'Evêque ne fait aucun examen de ceux à qui il donne les ordres, étant ſouvent plus ignorant qu'eux. Pourvû que celuy qui deſire être fait Prêtre luy donne la valeur d'un cheval il le ſacre. Dieu ſeul connoît le pitoyable état de ces mal-heureux Prêtres, & la validité de leur Sacerdoce ; car il eſt même toûjours incertain s'ils ſont baptiſez, & ſi les Evêques qui leur ont donné les ordres, ſont ſacrez ou baptiſez eux-mêmes.

On ne peut exprimer le mépris qu'on a pour ces Prêtres. Ils labourent leurs terres, & celles de leurs Seigneurs, n'étant pas moins eſclaves que les ſeculiers, ils les ſuivent à la guerre, les ſervant à porter leur bagage. La cauſe du mépris qu'on a pour eux eſt leur ignorance, leur gourmandiſe, & leur miſere : cette miſere eſt ſi grande, qu'ils vont nuds pieds, vêtus d'habits déchirez qui ne leur couvrent que les endroits du corps qu'on a plus de ſoin de cacher. On n'a du reſpect pour eux que lors qu'ils ſont à table, car on leur donne à boire les prémiers, & on les prie de benir le vin & les viandes lors qu'ils diſent la Meſſe, & quand ils ſont auprés d'un malade à chercher dans leur livre quelle Image eſt irritée contre luy, & l'offrande dont il la faut apaiſer. On diſtingue ſeulement à la barbe les Prêtres d'avec les ſeculiers ; les Prêtres la portant fort longue. Les ſeculiers n'en ont preſque point.

La plûpart de leurs Egliſes n'ont point de cloches, ils appellent le peuple au ſon d'une planche de bois qu'ils touchent d'un bâton. Les Images des Egliſes Epiſcopales ſont bien vêtues. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des machoires & des deffences de ſanglier, des aiſles de faiſan, & des armes, afin que l'Image luy faſſe avoir d'heureux ſuccez à la chaſſe & à la guerre. Les Egliſes parochiales ſont plus ſales que des étables. Les Images qu'il y a dedans ſont briſées, couvertes d'arignées & de pouſſiére. Le *Sancta Sanctorum* eſt ſi ſale, que j'ay horreur de le dire. Les paremens d'Autel ſont des guenilles puantes, déchirées, tachées de vin, leur calice eſt un gobelet de bois ſale au poſſible, leur patene eſt un plat de bois auſſi ſale & auſſi gras que le calice.

Ils prenent pour purificatoire les courtines du *Sancta Sanctorum* qui sont encore plus sales que tout ce que j'ay dit, & j'en dis moins qu'il n'y en a pour ne pas dégoûter le lecteur. Les Eglises Episcopales sont assez nettes & assez bien ornées. Plût à Dieu que chaque Evêque eût autant de soin de l'education & de l'instruction de son troupeau, que de la parure & de la netteté de son Eglise.

Le culte qu'ils rendent aux Images est un culte d'idolatrie. Ils les adorent, non d'une adoration relative, mais d'une adoration qui se termine & s'arrête toute à la matiére, c'est-à-dire, à cette figure materielle qui est devant les yeux. Les Images qui sont les plus belles sont les mieux servies, & les plus devotement adorées, comme aussi celles qui sont d'une matiére precieuse, comme d'or, celles qui sont les mieux parées de bijoux & de piérreries, & sur tout celles qui ont la reputation d'être fort cruelles, de s'irriter furieusement, de tuer les gens contre qui elles se courroucent : ces derniéres sont servies avec un respect incroyable, le peuple d'aussi loin qu'il apperçoit l'Eglise où elles sont enfermées se jette en terre, se bat la poitrine, les conjure de tuer leurs ennemis & ceux qui leur ont dérobé quelque chose. Ils ont une peur horrible de jurer par ces Images révérées, le jurement qui se fait par elles est incontestable. On croit tout ce qui se jure là dessus. Il y a beaucoup de gens qui ne veulent jamais les attester même dans les véritez les plus certaines, de peur qu'elles ne les tuent, & ceux qui font serment par des Images, le font par celles seulement qui sont d'un visage agréable, doux, riant, & qui n'ont point la reputation d'être des meurtriéres & des sanguinaires.

Le culte des Images ne se fait point dans la vûe des biens spirituels, & pour obtenir d'elles du secours pour l'autre vie, car les Mingreliens n'en reconnoissent point d'autre que la presente. Ils n'ont pour objet qu'une horrible & servile crainte que les Images ne les fassent mourir, ne les accablent d'infirmitez, ne les donnent en proye avec leurs biens aux larrons & à la rage de leurs maîtres, & ne les jettent dans les fers des Turcs. Lors qu'on leur a fait quelque vol ils vont à l'Eglise où est l'Image qu'ils adorent avec plus de confiance. Ils luy offrent deux pains & une bouteille de vin. Ils luy font des révérences, ils enfoncent un pieu en terre devant elle, & ils luy tiennent ce discours. Tu sais bien, ô Image, qu'on m'a dérobé telle & telle chose, & que je ne puis en découvrir le larron. Dans la douleur où j'en suis je te fais

ma

ma priére, je t'offre ce present, afin que tu le fasses mourir, que tu l'extermines, que tu l'enfonces dans l'abîme de la même sorte qu'en ta presence j'enfonce ce pieu en terre. Le Prêtre est present à tout cela. Il prend l'offrande & la tourne au tour de la tête du suppliant, & aprés ils vont tous deux la manger à son logis. De toutes les Images dont ce peuple aveugle craint plus de cruels traitemens, il n'y en a point de redoutées comme celle de S. Giobas. Ils content que cette Image étant un jour portée en voyage, & passant auprés d'un marais plein de grenoüilles, le bruit qu'elles firent l'étourdit, & la mit si fort en colére, qu'elle s'envola dans une Eglise qui est sur une montagne. Ils assurent qu'elle tuë tous ceux qui aprochent trop prés d'elle. Lors que quelqu'un va l'invoquer, il ne s'en aproche qu'à vûe. Il luy jette de loin son present, & se tient toûjours dans l'éloignement pendant qu'il fait son oraison. Les Mingreliens sont fort zelez chacun pour l'honneur & pour les proüesses de l'Image de sa Paroisse, chacun vante les exploits de celle qu'il adore, les vengances qu'elle a prise courageusement de ses ennemis, la promptitude avec laquelle elle donne la mort à ceux qui tombent dans sa disgrace. Au reste les Mingreliens ne rendent nul honneur aux Images des Catholiques Romains, & n'ont pour elles aucune considération. Leur grand Saint est Saint George comme aux Georgiens, aux Moscovites, & à tous les Grecs.

Ils ont beaucoup de Reliques. On dit que les principales leur ont été apportées par des Prélats qui se retirérent chez eux quand Constantinople fut prise par les Turcs, ayant peur qu'elles ne tombassent entre les mains des infideles. Nos Peres Théatins ont vû un morceau de la vraye croix long d'un palme, (*c'est un peu plus de huit pouces du pied François,*) une chemise de la Sainte Vierge. Elle est de couleur tirant sur le jaune, parsemée de fleurs, brodée à l'éguille. Sa longueur est de huit palmes Romaines, sa largeur de quatre, les manches en sont courtes, mais larges d'un palme, le col est étroit. Cette chemise est enfermée dans une cassette d'ébenne garnie d'argent. Ils ont encore une main de Sainte Marine séche enchassée dans de l'or garni de petites piérreries. Une autre main de Saint Quiric, plusieurs ossemens enchassez en or & en argent. Les Saints langes dans lesquels la bien-heureuse Vierge envelopa J. C. Un petit quadre où il y a des poils de sa barbe, & de la corde de sa flagellation. Le Prince de Mingrelie tient ces Reliques en sa garde. Lors

qu'on

qu'on les montra à nos Peres on les étendit sur un tapis. Chacun, tant Prêtre que seculier, les manioit avec tres-peu de vénération. Les Mingreliens les estiment beaucoup moins que les chasses où elles sont renfermées. Ils ne portent aucun honneur aux Reliques, & les traitent tout-à-fait indignement.

Leur Messe est à la Grecque. Les Prêtres celebrent souvent sans autre habit Sacerdotal qu'une chemise. S'ils sont sans souliers, ils mettent une petite planche de bois devant l'Autel, & se tiennent dessus. Et si un Prêtre se rencontre chez quelqu'un qui demande une Messe, le bon Prêtre ne se donne pas la peine d'aller la dire à l'Eglise. Il entre dedans le lieu où on garde le vin, prend là dedans le prémier aix qu'il trouve, quelque sale & couvert de poussiére qu'il soit, pour luy servir d'autel. Il se fait prêter quelque vieille chemise, ou quelqu'autre linge qu'il met sur ses épaules, & se fait donner un peu de farine dont il pêtrit un petit gâteau qu'il fait cuire dans la cendre. Il prend ensuite pour luy servir de calice & de patenne un gobelet, & un plat du logis, tout gras & tout sale qu'il puisse étre. Il n'a besoin d'aucun linge, ses mains luy servent de purificatoire : il dit la Messe par cœur. Le Messel des Mingreliens est un petit livre écrit en Georgien. Plusieurs Prêtres n'ont qu'un Messel déchiré, où les feüilles sont broüillées, & où quelque fois la Messe n'est pas. Tout cela ne les embarasse point. Ils disent la Messe pendant qu'ils la cherchent dans le Messel, & souvent ils l'ont dite avant que de l'y avoit trouvée ; car, comme je viens de dire, ils la savent par cœur. Tout cet office se fait avec tres-peu de modestie, tant qu'il dure ils discourent entr'eux de diverses matiéres. Pendant le Carême on ne dit la Messe que le Samedy & le Diamanche, à cause que tous les autres jours il faut jeûner, & qu'ils tienent que la communion rompt le jeûne.

Ils consacrent indifferemment en pain azime, ou en pain levé. Ils ne mettent point d'eau dans le calice, horsmis quand le vin est fort. Ils disent qu'on peut celebrer avec du vinaigre aussi bien qu'avec du vin. M'étant enquis (*c'est toûjours le manuscrit qui parle*) à plusieurs Prêtres de la forme de la Consécration, je n'en ay jamais trouvé qu'un qui me l'ait sçeu dire. Je luy demanday si aprés la consécration, le pain & le vin sont substanciellement le corps & le sang de J. C. Ce Prêtre Mingrelien se mit à rire, comme si on luy avoit proposé une plaisanterie, & me répondit, qui est-ce qui

mettroit

mettroit J. C. dans le pain ? & par quelle voye peut-il y entrer ? de quelle maniére peut-il étre contenu en un ſi petit morceau de pain ? pour quelle cauſe auſſi voudroit-il quitter le ciel & venir en terre ? on n'a jamais ouï rien de ſemblable à ce que vous demandez. Je demanday deplus ſi la Meſſe étoit valide ſans les paroles de la Conſecration. Il me dit que la Meſſe étoit ſurément valide ſans cela, mais que le Prêtre, qui ne prononçoit point les paroles de la Conſecration faiſoit une grande faute. Quand à l'intention de conſacrer requiſe en celuy qui conſacre, c'eſt une choſe dont les Prêtres Mingreliens ne ſavent rien du tout.

Ils font le viatique une fois l'année, ſavoir le Jeudy Saint. Ils le gardent dans une bource de cuir, ou de toile qu'ils portent par tout attachée à la ceinture. Ils n'ont pas plus de reverence pour ce viatique que pour un morceau de viande ; comme par exemple, lors qu'ils ſe couchent, ils mettent ſous le chevet avec leurs autres hardes la bource où il eſt enfermé, & quand on le leur vient demander pour un malade, ils ouvrent leur bource, & tirent un petit morceau, qu'ils envoyent par la perſonne qui leur eſt venu faire le meſſage, ſoit homme, ſoit femme, ſoit un enfant. Et parce que ce viatique eſt d'ordinaire fort ſec, on le broye avec les mains ſur une piérre, ou dans un plat, ſans aucun égard aux fragmens & aux miéttes qui en tombent. On le met aprés dans du vin, & on le fait prendre ainſi au malade. Au bout de l'an les Prêtres jettent ſur l'Autel ce qu'ils ont de reſte du viatique, où les ſouris le vienent manger d'ordinaire. On pourroit juger de là ſeulement quelle eſt l'opinion & la créance des Mingreliens ſur le Saint Sacrement.

Ils oignent au front les enfans dés qu'ils ſont nez. L'huile de cette onction s'appelle *Myrone*. Le Baptême ne s'adminiſtre que long-tems aprés, & perſonne ne fait baptiſer ſon enfant, s'il n'a moyen de faire un feſtin aprés le Baptême. C'eſt ce qui fait que beaucoup d'enfans meurent ſans le recevoir. Lors qu'ils le conferent à quelqu'enfant, ils ne le portent point à l'Egliſe, mais dans la cave. Le Prêtre ſans prendre d'habit ſacerdotal s'aſſit là, & lit long-tems dans un livre. Aprés une longue lecture le Parrain dépoüille l'enfant, & le lave entiérement avec de l'eau, puis le frote avec du Myrone que le Prêtre luy met en main. Cela fait, on rabille l'enfant, & on luy donne à manger. Le Prêtre, le Pere, le Parrain, & les invitez ſe mettent à table. Il n'y a pas un Prêtre qui ſache la forme du Baptême, ainſi il n'y a point de doute

que leur Baptême ne soit tous afait invalide. Dans cet égard nos Peres Théatins baptisent autant d'enfans qu'ils peuvent. Ils leur donnent le Baptême sous pretexte de leur appliquer un medicament, cachant de cette façon l'office de Prêtrise sous l'apparence d'une operation de medecine.

Il y a peu de gens en Mingrelie, soit Ecclesiastiques, soit Seculiers qui se confessent, & je croy même pouvoir dire qu'il n'y en a presque point. Ils tiennent qu'on satisfait pour ses pechez en offrant des dons aux Images ausquelles toute leur Religion s'adresse & se termine. Ils n'ont point l'Extréme Onction, & ne la connoissent pas. Ils ne croient point que l'Ordination imprime de caractére ineffaçable: C'est pourquoy ils ordonnent de nouveau ceux qui ont été dégradez, tout de même que si on ne leur avoit jamais donné l'ordre. Le Mariage n'est point mis non plus chez eux au nombre des Sacremens. C'est un contract de vente. Les parens de la fille accordent avec celuy qui la demande en mariage, le prix qu'il donnera pour l'avoir. Le prix d'une femme repudiée est moindre que celuy d'une veuve, & le prix d'une veuve moindre que celuy d'une fille. Quand le marché est fait, l'accordé se met à amasser ce qu'il a promis pour avoir sa Maîtresse. Il prend de ses sujets, s'il en a, ou leurs enfans, & les vend aux Turcs, ou argent comptant, ou pour des hardes. Pendant qu'il amasse ce qu'il doit donner, il a la liberté d'aller voir privément son Accordée, & ce n'est point un scandale qu'elle soit grosse avant que d'être épousée. Lors qu'il a amassé ce dont il est convenu avec les parens de la fille, il le leur porte. Ils font tous ensemble un grand festin ce jour-là, & c'est le commencement de la nôce. Les parens ménent le lendemain la fille à la maison de son mary, & luy donnent ordinairement, soit en esclaves, soit en bétail, soit en meubles, l'équivalent de ce qu'ils ont reçû de luy. Le 4me ou 5me jour des nôces la cérémonie se fait. Elle se fait selon le rit des Grecs, horsmis qu'elle ne se célébre pas dans l'Eglise, mais sur la porte. Ils disent que quiconque a épousé une femme, ou sterile, ou de méchante humeur non seulement peur la repudier, mais qu'il le doit faire, parce que Dieu n'a pas fait ce mariage, Dieu faisant toutes choses bien, & ne faisant point de mariages, ou infructueux, ou de personnes dont les esprits soient divers & incompatibles.

Il n'y a personne parmy ce peuple ignorant qui entende la Bible, ou qui la lise, le nombre étant tres-petit de ceux qui savent lire ou entendre l'ancien Georgien, qui est le seul Idiome

Idiome auquel ils ont l'Ecriture Sainte. Les femmes en ſavent un peu plus que les hommes, & racontent par fois des hiſtoires de l'Evangile qu'elles ont lûes & apriſes par cœur.

Leurs jeûnes ſont preſque les mêmes que les Grecs obſervent. Ils ont les quatre grands Carêmes, celuy qui ſe fait avant Paſques qui eſt de 48 jours, celuy qui ſe fait avant Noel qui eſt de 40, celuy qu'on appelle de Saint Pierre qui dure prés d'un mois, & celuy que font les Chrêtiens Orientaux en l'honneur de la Vierge qui eſt de 15 jours.

Ils font des ſignes de croix en certaines occaſions; mais ils ne croient point que le ſigne de croix ſoit la marque du Chrêtien. Ils mettent cette marque à boire du vin, & à manger du pourceau. Leurs oraiſons ne s'adreſſent qu'aux Images, & ne regardent que les biens temporels, leur proſperité, & la ruïne de leurs ennemis.

Ils font des ſacrifices comme faiſoient les Juifs & les Gentils. Le Prêtre prie ſur la victime, & l'égorge. Lors qu'elle eſt cuite on la met ſur une table. Tous les gens du logis une chandelle à la main ſont debout autour, horſmis celuy qui fait l'offrande qui ſe tient à genoux. Il encenſe le prémier la victime. Les autres en font autant, & tous enſemble la mangent enſuite. Ils égorgent auſſi des bêtes & des oiſeaux ſur les ſepultures des leurs parens & de leurs amis, & verſent deſſus du vin & de l'huile. Ils font les libations tous les jours. Perſonne ne boit qu'il n'ait dit la taſſe à la main un mot d'oraiſon, les yeux élevez au ciel, verſant en terre un peu du vin qui eſt dedans.

Ils ne chomen point le Dimanche, & ne s'abſtiennent guéres du travail qu'aux Fêtes de Noel & de Pâques. Toute la ſanctification des grandes Fêtes conſiſte chez eux à boire & à manger extraordinairement. La plus grande Fête qu'ils faſſent, eſt lors que quelqu'Image doit paſſer pas leur contrée, alors ils ſe mettent dans le plus bel ajuſtement qu'ils peuvent. Ils font feſtin, & ils apreſtent un preſent pour l'Image qui doit venir.

Cela ſuffit je penſe pour faire connoître qu'il n'y a qu'un ombre de Religion chez les Mingreliens. Le manuſcrit dont je l'ay tiré racontre les ſortileges qu'ils mettent en uſage. Les ſuperſtitions qu'ils pratiquent, & diverſes coûtumes mêlées de Judaïſme & de Paganiſme. Je les ay laiſſées là, n'y ayant trouvé aucun caractére d'eſprit, n'y de ſens commun; mais au contraire tout y étant extravagant. J'ajoûte que tout

ce que j'ay pû remarquer dans les cérémonies religieuses, & dans la créance des Mingreliens, est entiérement conforme à ce que j'en viens de raporter.

Il faut que je dise un mot de leur deüil, c'est un deüil de desesperez. Lors qu'une femme pert son mary ou un proche parent, elle déchire ses habits, elle se depoüille nuë jusqu'à la ceinture, elle s'arrache les cheveux, elle s'enleve avec les ongles la peau du corps & du visage, elle se bat le sein, elle crie, hurle, grince des dents, écume, fait la furieuse & la possedée, dans un excez épouvantable. Les hommes témoignent leur douleur d'une maniére aussi barbare. Ils déchirent leurs habits, ils se font raser la tête & le visage. Ils se batent la poitrine. Le deüil dure 40 jours, étant furieux les dix prémiers, comme je viens de dire, & diminüant aprés successivement. Durant ces dix prémiers jours, les proches du mort, & une quantité d'hommes & de femmes de toutes conditions vienent le pleurer, cela se fait en cette maniére. Ces personnes se rangent en ordre autour du cadavre, & déchirées, comme j'ay dit, elles se batent des deux mains la poitrine, crient, *Vaih, vaih*, les cris & les coups sont mesurez, & rendent un son effroyable. Tout cela forme une affreuse image de desespoir, qu'on ne peut regarder sans fremir. Il arrive tout d'un coup qu'on n'entend rien. Le deüil s'arrête & se tient dans un profond silence, & puis tout d'un coup le deüil fait un grand cry, & se rejette dans ses prémiers emportemens. Le dernier jour qui est le quarantiéme, comme j'ay dit, on enterre le mort. On fait un festin à tous ses proches, à tous ses amis, à tous ses voisins & à tous ceux qui sont venus le pleurer. Les femmes mangent à part hors du lieu où sont les hommes. L'Evêque dit la Messe, & aprés prend de droit tout ce qui servoit à la personne du mort, son cheval, ses habits, ses armes, son argenterie, s'il en a, & les autres choses de cette sorte. Les deüils ruïnent les maisons en Mingrelie. Cependant on est obligé de les faire ainsi solemnellement. L'Evêque dit une Messe des morts par force pour le grand profit qui luy en revient. On vient pleurer le mort par force, afin de vivre quarante jours aux dépens de ce qu'il a laissé. Lors qu'un Evêque meurt, c'est le Prince qui luy fait dire la Messe des morts le quarantiéme jour du deüil, & qui prend tous ses biens hors les immeubles.

Voila

Voila ce que j'ay apris en Colchide ſur la nature du païs, ſur les mœurs & ſur la Religion des habitans. Leurs voiſins vivent & font comme eux preſque en toutes choſes, ſi ce n'eſt que ceux qui ſont plus proches de Turquie & de Perſe ont les mœurs plus douces, & les inclinations plus équitables, au lieu que ceux qui ſont plus proches des Tartares & de la Scithie, ont les mœurs plus barbares, n'ont ny idée ny extérieur de Religion, & n'obſervent aucunes Loix. J'ay parlé des Abcas & des peuples qui habitent au bas du Mont Caucaſe. J'en ay dit tout ce que j'avois apris. Je diray apreſent ce que j'ay vû, & ce que j'ay ouï de plus remarquable des autres païs voiſins de Mingrelie. Ces païs ſont la Principauté de Guriel, & le Royaume d'Imirette.

Le païs de Guriel eſt petit. Il confine du côté du Septentrion avec l'Imirette, & du côte d'Orient avec la partie du Mont Caucaſe que tienent les Turcs. Il a du côté d'Occident la Mingrelie, & au Midy la Mer noire. Il s'étend le long de cette mer depuis le fleuve de Phaſe juſqu'à un autre fleuve qui paſſe à un mille de Gonie Château tenu par les Turcs, éloigné du Phaſe de quarante miles ſeulement. Le païs de Guriel reſſemble en tout à la Mingrelie quant à ſa nature, & quant aux mœurs des habitans. L'on y a la même Religion, les mêmes coûtumes, les mêmes inclinations à l'impureté au brigandage, & au meurtre.

Le Royaume d'Imirette eſt un peu plus grand que les païs dont je viens de parler. C'eſt l'Iberie des Anciens. Il eſt enfermé entre le Mont Caucaſe, la Colchide, la Mer noire, la Principauté de Guriel, & la Georgie. Sa longueur eſt de ſix vingt miles, ſa largeur de ſoixante. Les peuples du Mont Caucaſe avec qui il confine, ſont les Georgiens & les Turcs au Midy, & au Septentrion les Oſſi & les Caracioles que les Turcs appellent *Caracherkes*, c'eſt-à-dire, Circaſſiens noirs pour les raiſons que j'ay dites. Ce ſont ces Caracioles ou Circaſſiens noirs que les Europeans ont appellez *Huns*, qui firent tous ces ravages en Italie & dans les Gaules dont parlent les Hiſtoriens, & entr'autres Cedrenus. La langue qu'ils parlent eſt mêlée de Turc.

L'Imirette eſt un païs de bois & de montagnes comme la Mingrelie; mais il y a de plus belles vallées, & de plus delicieuſes plaines. On y trouve plus facilement du pain, de la viande, des légumes. Il y a des miniéres de fer. L'argent y a cours. On y bat monnoye. On y trouve des Bourgs. Quant aux mœurs & aux coûtumes c'eſt auſſi la même choſe

qu'en Mingrelie. Le Roy a trois bonnes Forteresses, une appellée *Scander* située sur le bord d'une vallée, & deux dans le Mont Caucase nommées *Regia* & *Scorgia*, toutes deux de tres-difficile accez, étant bâties en des lieux que la nature a ingenieusement fortifiez. Le Phase passe devant. Le Prince avoit il n'y a pas long-tems une autre Forteresse bien plus importante appellée *Cotatis*, du même nom que tout le païs d'alentour, qui est peut-être celuy que Ptolomée appelle *la Region Cotatene*. Les Turcs en sont apresent les Maîtres.

Le Royaume d'Imirette a long-tems tenu sous luy les Abcas, les Mingreliens, & les peuples de Guriel, aprés qu'ils eurent tous quatre ensemble secoüé le joug des Empereurs de Constantinople prémiérement, & puis des Empereurs de Trebisonde. Ces peuples se desunirent le siécle passé, & depuis leur revolte ils ont toûjours fait la guerre entr'eux. Les plus proches des Turcs ont recherché son assistance. Il les a d'abord protegez, & enfin il les a tous rendus tributaries l'un aprés l'autre. Le Tribut du Roy d'Imirette est de quatre vingts enfans, filles & garçons âgez de dix à vingt ans. Celuy du Prince du Guriel est de quarante six enfans de même sorte. Celuy du Prince de Mingrelie est de soixante mille brasses de toile de lin faite dans le païs. Les Abcas avoient aussi été mis sous le tribut, mais ils l'ont payé peu de fois, & apresent ils ne le payent point. Le Roy d'Imirette & le Prince de Guriel envoyent eux-même leur tribut au Pacha d'Akalzike. Un Chaoux vient prendre celuy du Prince de Mingrelie. Lors que je passay à Akalzike on disoit que les Turcs vouloient prendre possession de ces païs-là, & y mettre un Pacha, ne sachant point d'autre moyen de remedier aux guerres continuelles qui les détruisent & les dépeuplent notablement. Les Turcs ne se sont pas souciez auparavant d'en prendre possession, parce qu'il est comme impossible d'y observer le Mahometisme, par la raison que ces païs n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, dont la Loy Mahometane deffend l'usage ; joint que l'air y est mauvais, qu'il n'y a point de pain, & que le peuple y est épars, de façon qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des Forteresses, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que sept ou huit maisons. C'est pour ces considérations qu'ils ont laissé ces Provinces en leur ancien état, & qu'ils se sont contentez qu'elles leur servissent de pipiniére d'esclaves. Ils en tirent sept ou huit mille chaque année. Des égards & des obsta-

cles à peu prés ſemblables empêchent apparemment les Turcs d'incorporer à leur Empire les vaſtes plaines de Tartarie & de Scithie, & les païs immenſes du mont Caucaſe. Si les peuples qui les habitent étoient remaſſez en des villes & en des lieux forts, on auroit bien-tôt trouvé la voye de les reduire, & de les tenir ſous le joug : Mais le moyen d'y tenir des gens qui changent de lieu tous les mois, & qui courent leur païs toute leur vie.

Le Prince de Mingrelie eſt le huitiéme depuis qu'elle s'eſt revoltée de la domination d'Imirette. Les Princes de Mingrelie s'appellent tous *Dadian*, comme qui diroit *Chef de la Juſtice*, de *Dad* mot Perſien qui ſignifie *Juſtice*, d'où la prémiére race des Rois de Perſe a été appellée *Pich-Dadian*, c'eſt-à-dire, *la prémiére Juſtice*, pour nous marquer que ce furent les prémiers hommes que les peuples de ce grand païs établirent pour leur adminiſtrer la Juſtice, & maintenir chacun en la jouïſſance de ſon bien. Le Roy d'Imirette ſe donne le Titre de *Meppe*, c'eſt-à-dire, *Roy* en Georgien. Le Meppe & le Dadian ſe diſent tous deux deſcendus du Roy & Prophete David. Les anciens Rois de Georgie s'en diſoient deſcendus auſſi, & le Kan de Georgie en ſes Titres ſe dit de même iſſu de ce grand Roy par Salomon ſon fils. Le Roy d'Imirette ſe donne un autre Titre encore bien plus faſtueux dans les Lettres qu'il fait expédier. Il ſe qualifie Roy des Rois.

Dés que nôtre vaiſſeau eut pris port à la rade *Diſgaour*, comme j'ay dit, j'allay à terre avec le Marchand Grec qui me conduiſoit. J'eſperois d'y trouver des maiſons, un peu de vivres, & quelque ſecours : cette eſperance n'étoit pas mal fondée, puiſque je voyois ſept vaiſſeaux dans le port ; mais je fus fort trompé, je ne trouvay rien de tout cela. La plage d'Iſgaour eſt toute couverte de bois. On y a eſplanadé à cent pas du rivage un endroit qui en a deux cens cinquante de long, & cinquante de large, c'eſt là le grand marché de la Mingrelie. Il y a une ruë qui a de chaque côté une centaine de petites cabanes faites de branches d'arbres attachées les unes aux autres. Chaque Marchand en prend une. Il y couche & y tient boutique des choſes ſeulement qui ſe peuvent vendre en deux ou trois jours. Celles qu'on a achetées, & celles qu'on ne voit pas apparence de vendre inceſſamment ſe gardent dans le vaiſſeau, à cauſe du peu de ſeureté qu'il y a en terre. Il n'y avoit autre choſe en ce marché, ny pas une maiſon de païſan aux environs. Mon Conducteur dît à quel-

ques

ques gens qui étoient venus au marché d'apporter le jour suivant du Gom, c'est ce grain dont l'on se sert au lieu de pain, du vin, & d'autres provisions. Ces paisans le promirent, mais ils n'en firent rien : je fus bien surpris & bien affligé de n'en point trouver, car les nôtres alloient finir, & de ne voir en ce marché que des esclaves enchainez, & qu'une douzaine de gueux nuds l'arc & la fléche à la main qui faisoient peur. C'étoient les Doüaniers. Mais ma surprise & mon affliction augmentérent fort, aprenant que les Turcs, & le Prince de Guriel venoient en Mingrelie, que chacun prenoit les Armes, & commençoit la guerre en pillant les maisons de ses voisins, & en enlevant les personnes & le bétail par tout où ils en rencontroient. J'avois fait un grand fonds sur les Missionnaires Théatins qui sont en Mingrelie lors que je pris la resolution d'y venir. Je m'assurois qu'ils auroient une maison où l'on pourroit étre en seureté, & qu'ils me feroient promptement passer en Perse. Leur maison est à quarante miles d'Isgaour par terre. Par mer il y en a cinquante cinq. J'envoyay au Prefet de la Mission un Exprés, avec une lettre où je luy mandois que j'étois venu en Mingrelie, & que j'allois en Perse pour des affaires d'importance. Que j'étois chargé pour luy de lettres de recommandation, de l'Ambassadeur de France, du Residant de Genes, du Custode des Capucins de Grece, & du Facteur des Théatins à Constantinople, & que je le suppliois instamment d'envoyer quelqu'un qui me donnât les ouvertures nécessaires pour faire mon voyage. Je pensois faire marché en argent avec l'Exprés ; mais il le falut faire en toile. Mon Conducteur accorda avec luy à deux piéces de toile bleüe, à condition qu'il seroit de retour en deux jours & demi. Ces deux piéces coûtoient quatre francs à Caffa. Je retournay au vaisseau fort triste & fort affligé de me trouver dans un païs où il n'y avoit aucuns vivres à acheter, où l'argent n'avoit point de cours, où l'on ne trouvoit point de logis pour demeurer. Tant d'esclaves de tous âges d'un & d'autre sexe, les uns enchainez, les autres attachez deux à deux, ces Doüaniers & leur air brigand & assassin m'avoient rempli l'imagination de frayeur. Je fis ferme pourtant, & m'efforçay autant que je pûs de dissiper toutes ces craintes.

Je n'en parlay ny à mon Camarade, ny à mes gens. Je leur dis qu'on m'avoit promis des vivres, mais qu'il étoit bon néantmoins de ménager autant qu'il se pourroit le peu qui nous en restoit.

Le

Le brüit de guerre, dont j'ay parlé, n'empêcha point les marchands de nôtre vaisseau de se débarquer le lendemain avant jour. Ils allérent à terre, prirent chacun une cabane, & y portérent des marchandises.

Le 18. à midy mon Conducteur vint au vaisseau, m'aporter la réponce du Préfet des Théatins. Elle étoit courte. Il me mandoit que dans deux ou trois jours il seroit au vaisseau avec une barque, & qu'il me serviroit de tout son pouvoir.

Le 19. sur le soir un nombre de Païsans qui se sauvoient passérent par Isgaour, & y donnérent une furieuse alarme, racontant que les Abcas que le Prince de Mingrelie avoit appellez à son secours contre les Turcs, pilloient & brûloient tout, & emménoient les gens & le bétail, & qu'ils n'étoient pas loin du port. Chacun en un instant se mit à charger ce qu'il pût dans les barques des vaisseaux. Il étoit tard, les vaisseaux sont à prés d'un mile de terre. On n'y pût faire que deux voyages. Chaque Capitaine fit porter deux piéces de canon en terre. On les dressa aux avenues du marché, & toute la nuit on y fut sous les Armes. Je ne puis exprimer la grande affliction où un si malheureux, & un si subit accident me jetta. Je ne me sentois point de fermeté à tenir contre. Ce qui me desesperoit, c'est que le Capitaine parla d'abord d'aller négocier chez les Abcas, & chez les Cherkes, & puis de retourner à Caffa. C'étoit pour être trois mois sur mer, & ne se retirer qu'à la fin de l'année. Le reculement de ma fortune que cette proposition me mettoit devant les yeux, le danger de perir, le manquement de vivres, l'impossibilité aparente d'en recouvrer, tout cela, dis-je, que je voyois distinctement n'étoit pas neantmoins ce qui faisoit ma plus grande peine. Elle étoit de voir le bien de mes amis que je croiois échapé de la Mer noire, & de la Turquie, exposé de nouveau à courir tous ces dangers, & moy reduit à essuyer les reproches & le mépris des gens, à m'entendre imputer pour fautes les accidens inopinez, & pour imprudence les mauvaises rencontres du tems. Mon accablement augmenta par l'abatement de mes valets & leurs imprecations, l'un contre la destinée, l'autre contre le païs où nous étions, l'autre contre les gens qui m'avoient mis en tête la Mer noire; en un mot j'étois en une si profonde angoisse, que j'y devois être abîmé. Dieu m'en tira par sa grace. Il me fortifia le courage. Je rafermis mes gens, mais leur patience ne duroit pas, c'étoit toûjours à recommencer; car la faim que nous

souffrions les rejettoit de tems en tems dans leurs emportemens brutaux.

Le 20. tous les gens de nôtre vaisseau & des autres qui étoient à la rade se rembarquérent. Ils aimérent mieux abandonner des laines, du sel, de la fayence, & d'autres pareilles marchandises, que de s'exposer à étre pris des Abcas, qu'on les assuroit étre proches. Ils l'étoient en effet; car à dix heures du soir nous vîmes tout le marché en feu, & le lendemain matin des gens y étant allez, ils ne trouverent que des cendres & des restes d'embrasement.

Dés que nôtre monde fut à bord, je tâchay d'acheter d'eux du biscuit, du ris, du beurre, des oignons, & des légumes seches: personne n'en vouloit vendre, aprehendant qu'il ne fallût retourner à Caffa, toutes fois à force d'argent je tiray de divers marchands soixante livres de biscuit, un peu de légumes, huit livres de beurre, & douze livres de ris. C'étoit bien peu pour six personnes, le bon ménage le fit durer plus long-tems que je ne croyois. Il y avoit dans nôtre vaisseau du poisson sec en abondance, nous ne mangions presque d'autre chose. J'étois merveilleusement contant quand j'avois fait faire à mes gens un repas sans pain, je contois cette abstinence pour une avanture de jour heureux.

Le 27. voyant que le Préfet des Théatins n'étoit point venu, & ne sachant ce que je devois attendre de sa part, j'exposay à mes gens le besoin qu'il y avoit qu'un d'eux l'allast trouver, parce qu'il n'y avoit que luy qui nous pût garantir des maux qui nous menaçoient, & nous tirer de ceux que nous endurions, & qui redoubloient chaque jour. Nôtre manquement de vivres & leur desespoir plus que toutes mes raisons les persuaderent. Un d'eux s'offrit à aller trouver les Théatins. Il y avoit alors à nôtre vaisseau une barque d'Anarguie, c'est un village sur le bord de la mer qui n'est qu'à vingt miles de *Sipias*, lieu où demeurent ces Religieux. Cette barque étoit venuë charger du sel, le valet que j'envoyois se mit dedans, je luy donnay quatre ducats d'or, de l'argent, de la mercerie, & le chargeay de toutes les lettres que j'avois pour le Préfet des Théatins. J'en usois ainsi, afin que la recommandation de tant de personnes, les unes de qualité, les autres de ses amis le poussât à nous secourir dans la peine extréme où nous étions, je la luy manday fort amplement, le conjurant de m'aider s'il le pouvoit. Je luy mandois aussi que l'homme que je luy envoyois avoit de l'argent, dont je le suppliois de se servir, que je ne désirois de luy que sa peine

peine, de laquelle encore je ne manquerois pas de luy tenir compte.

Le 4. d'Octobre au matin le valet que j'avois envoyé revint, amenant avec luy le Préfect des Théatins, j'ay déja dit qu'il se nomme Don Marie Joseph Zempy, & qu'il est de Mantoüe, je courus le salüer & l'embrasser. Voicy la prémiére chose qu'il me dit : Dieu pardonne, Monsieur, aux gens qui vous ont conseillé de venir icy, le mal qu'ils ont attiré sur vous, vous étes arrivé dans le plus méchant & dans le plus barbare païs du monde, & le meilleur party que vous puissiez prendre est de vous en retourner à Constantinople par la prémiére commodité. La joye que le Pere nous avoit causée par sa venuë nous fut ôtée par ce discours. Je le menay dans ma cabane, & là avec mon Camarade nous déliberâmes de ce qu'il falloit faire. Nous le remerciâmes d'abord de la peine qu'il avoit prise de venir de si loin. Il me dit qu'il seroit venu au tems qu'il avoit promis, mais que la guerre & l'irruption des Abcas avoient rendu les chemins si dangereux, qu'il n'avoit osé s'exposer ; je luy dis ensuite, que le discours qu'il m'avoit tenu, en me faisant l'honneur de m'embrasser, me desesperoit, & que je le suppliois de me dire s'il ne venoit pas nous prendre, & nous emmener en sa maison. Il me répondit qu'il étoit venu pour nous servir en tout ce qu'il pourroit, qu'il nous meneroit chez luy si nous le désirions ; mais qu'il étoit bien-aise de nous faire connoître la nature du païs où nous voulions passer. Qu'il n'y avoit point de pain, & que dans le tems present on n'y trouvoit aucuns vivres, que l'air y étoit mal-sain, & le peuple si méchant, que cela n'étoit pas concevable. Je luy dis que nous avions une Lettre de recommandation pour le Prince de Mingrelie. Il me repliqua que ce Prince de Mingrelie étoit tout aussi méchant, un aussi grand brigand, & aussi franc voleur que ses sujets. Il nous conta là dessus qu'il y avoit trois ans que revenant d'Italie il aporta beaucoup de presens pour ce Prince, pour la Princesse sa femme, pour le Visir, & pour les principaux de la Cour, qu'il leur distribua, donnant presque tout ce qu'il avoit ; que bien loin d'étre contents, le Prince envoya enlever le peu qu'il avoit gardé, & qu'encore qu'il soit son Medecin, & de tous les Grands, le Visir le fit mettre peu aprés dans un cachot, la chaine au col, & les fers aux pieds, pour avoir de l'argent, & qu'il ne se retira des mains de ce Tigre qu'en luy donnant 40 écus. Ce que je vous dis, Messieurs, ajoûta-t'il n'est point du tout pour vous renvoyer, c'est seulement

ment pour vous informer du danger où vous vous jettez, en mettant le pied en Mingrelie. Si vous y voulez venir aprés ces avertissemens, je feray tout de mon mieux pour bien conserver vos personnes & vôtre bagage, & pour vous faire passer seurement en Perse.

Je ne délibéray point sur ce que ce Pere nous representa. Les maux dont on me menaçoit en Mingrelie étoient maux à venir, & j'esperois je ne sçay sur quoy de les éviter. Ceux que je souffrois étoient presens, j'en avois l'imagination remplie & le cœur abatu. Je representay au Pere Zampi que quelques malheurs qui nous pûssent arriver en Mingrelie, ils seroient toûjours moindres que ceux qui nous arriveroient en retournant à Caffa, & qu'ils nous feroient infailliblement perir. Je luy fis remarquer que nous n'avions ny provisions, ny vivres, que le vaisseau où nous étions étoit vieux, qu'il s'emplissoit journellement d'esclaves d'un & d'autre sexe, & de tous âges, de sorte qu'on ne pouvoit déja plus se remuer dessus. Qu'il y venoit depuis le matin jusqu'au soir grand nombre d'Abcas & de Mingreliens qui l'emplissoient de vermine, & y aportoient une infection qui ne manqueroit pas d'engendrer la peste, que le vaisseau ne fairoit de deux mois voile pour Caffa, que ce seroit alors la saison des tempêtes, & le tems que la Mer noire, cette mer si orageuse & si dangereuse, est le plus travaillée de bourrâques, que supposé que nous arrivassions à Caffa, & s'il vouloit à Constantinople, ce ne pouvoit étre de quatre mois, aprés quoy nous serions à recommencer, c'est-à-dire, à rechercher un chemin pour passer la Turquie, & à courir derechef le risque de ses avanies & de ses doüanes, qu'enfin durant toutes ces courses nous serions tant de fois exposez à perir, qu'il valoit autant en courir le risque en Mingrelie où il ne pouvoit étre plus grand; mais où il pouvoit ne durer guéres, n'y ayant que quatre journées de chemin à faire pour étre en païs de sureté.

Le Pere Zampy ne rejetta aucune de mes raisons. Nôtre passage ne pouvoit que luy faire du bien en son particulier & à sa mission. Il ne parla plus que de nous emmener, & nous tirer entiérement du vaisseau. La barque dans laquelle mon valet l'avoit amené, étoit longue comme une felouque, mais plus large & plus profonde, on l'avoit fretée pour aller & venir. Nous nous y embarquâmes avec tout nôtre bagage, & pour cent écus de danrées que nous achetâmes au vaisseau. Le Pere Zampy en fit l'achat, je l'en l'avois supplié, parce qu'il savoit ce qui étoit de debit en Mingrelie, où comme j'ay dit, l'argent

l'argent n'a point de cours que comme une marchandiſe. Nôtre bagage ayant été embarqué avant midy, nous fîmes voile à l'heure même. Jétois ravy de joye de me voir hors du vaiſſeau : je ne pouvois plus en ſentir la puanteur, ny voir la vie & le commerce infame qui ſe faiſoit deſſus. C'étoit un Cloaque & un cachot d'eſclaves, tous les ſoirs on enchainoit les hommes deux à deux, & les garçons auſſi. Le matin on leur ôtoit les chaines, c'étoit un bruit qui ne me laiſſoit point reposer, & un objet qui m'enfonçoit toûjours dans la triſteſſe. On ne manquoit pas tous les matins de voir du feu en terre, c'étoit un ſignal qu'il y avoit des gens qui aménoient vendre des eſclaves ou d'autres marchandiſes. On y envoyoit la barque. Ceux qui vouloient venir au vaiſſeau ſe mettoient dedans avec leur marchandiſe, venoient à bord & faiſoient leur trafic. La guerre de Mingrelie fut favorable à nos marchands ; car les Abcas leur aportoient à vendre le butin qu'ils avoyent fait. Il vint un jour à nôtre vaiſſeau un Abcas de qualité ayant une ſuite de ſept ou huit hommes qui ſembloient tout-à-fait étre les plus grands fripons du monde. Il amena trois eſclaves. Ses gens étoient chargez de butin, entr'autres choſes ils avoient un cadre d'Image tout d'argent. Je leur fis demander où étoit l'Image, ils répondirent qu'ils l'avoient laiſſée dans l'Egliſe, & n'avoient oſé l'emporter de peur qu'elle ne les tuât.

Nôtre vaiſſeau avoit quarante eſclaves lors que j'en ſortis. Le Capitaine & les marchands Turcs & Chrêtiens les avoient troquez contre des armes, des hardes & d'autres denrées. Ils donnoient de ce que l'on vouloit, & le contoient deux fois plus qu'il ne leur avoit coûté. Les hommes âgez depuis 25 ans juſqu'à 40 ne leur revenoient qu'à 15 écus, & ceux qui étoyent plus âgez à 8, ou 10. Les belles filles d'entre 13 à 18 ans à 20 écus, les autres à moins, les femmes à 12, les enfans à 3 ou 4. Un marchand Grec qui avoit une chambre prés de la miene acheta une femme & ſon enfant à la mamelle, douze écus, la femme étoit de 25 ans, elle avoit les traits du viſage admirablement beaux, & un vray tein de lys, je n'ay jamais veu de plus beaux tetons, de gorge plus ronde, de tein plus uni, cette belle femme faiſoit tout enſemble envie & compaſſion. Je diſois en moy-même en la regardant triſtement : Malheureuſe beauté, vous ne me feriez ny compaſſion ny envie ſi j'étois en un autre état, & ſi je ne me trouvois moy-même ſur le point de tomber en de plus grandes miſeres, s'il s'en peut de plus grandes que celle d'eſclave. Ce qui me ſurprenoit, c'eſt que ces miſerables créatures n'étoient

pas abatuës, & ne paroissoient pas sentir le mal-heur de leur condition. Dés qu'on les avoit achetées on leur ôtoit les lambeaux dont elles étoient couvertes. On les vêtoit de linge & d'habits neufs, & on les faisoit travailler. On employoit les hommes & les garçons au service du vaisseau, les femmes & les filles à coudre. Ils paroissoient tous bien satisfaits de l'habillement & de la nourriture qu'on leur donnoit, le travail étoit leur grande peine, il falloit souvent que le bâton les y portât.

Nous eûmes assez bon vent, nôtre petite barque alloit à voile & à rames. Je m'entretins avec le Pere Zampy durant le voyage des moyens qu'il falloit tenir pour ne point tomber entre les mains des ennemis, & n'être ny pillé, ny assassiné des Mingreliens. La conversation se tourna en suite sur les personnes dont je luy avois envoyé les Lettres. Il me dit que celle de l'Ambassadeur de France étoit le duplicata d'une qu'il luy avoit écrit l'année passée, pour avoir des attestations de la Religion des Colches: il me la donna à lire, je la lus, & je fus surpris que nous ayant été donnée pour Lettre de recommandation, nous n'y fussions pas seulement nommez. J'aprehenday qu'il ne vint à la pensée du Pere Zampy, que l'Ambassadeur n'avoit pas pour nous autant de bien-veillance & de considération que je tâchois de luy faire croire. Cela m'obligea à luy montrer la Lettre qu'il nous avoit fait l'honneur de nous donner pour le Prince de Mingrelie: en voicy la Copie.

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

L'Empereur de France mon Maître m'ayant commandé d'apuyer de sa protection vos interêts à la Porte Ottomane dans toutes les occasions qui s'en presenteront, j'ay bien de la joye d'avoir le moyen non seulement de vous en assurer par cette Lettre, mais encore de ce que les Sieurs Chardin & Raisin qui en sont les porteurs, vous donneront les mêmes assurances de ma part. Vous m'obligerez de les croire, & par la considération que je fais de leurs personnes, de les apuyer & de les proteger en tout ce qui dépendra de vôtre authorité pendant qu'ils sejourneront en vôtre Cour, & lors qu'ils voudront sortir de vos Etats pour passer en Perse, j'espére que vous leur accorderez volontiers cette grace, & que vous y ajoûterez celle de me croire,

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,

De NOINTEL,

Ambassadeur pour sa Majesté tres-Chrêtienne l'Empereur de France à la Porte Ottomane.

Sur

Sur le minuit nous arrivâmes à l'entrée du fleuve Astolphe. Les Mingreliens l'appellent *Langur*. C'est un des grands fleuves de Mingrelie. Nous nous arrétâmes là, & envoyâmes à *Anarghie* deux de nos mariniers prendre langue des ennemis, & voir si les gens n'avoient point fuy, & ce qu'ils faisoient. *Anarghie* est un village à deux miles de la mer. C'est le plus considérable endroit de Mingrelie. Il est grand de cent maisons, mais elles sont si éloignées les unes des autres, qu'il y a deux miles de la prémiére à la derniére. Il y a toûjours des Turcs dans ce village qui achetent des esclaves, & des barques pour les emmener. On dit qu'il est bâti à l'endroit où étoit autre fois une grande ville nommée *Heraclée*.

Le 5. avant le jour ces deux Mariniers revinrent. Ils firent raport que les Abcas n'avoient point fait de courses proche d'Anarghie, qu'ils n'en avoient pas aproché plus prés de 15 miles, & que tout étoit là à l'ordinaire. Le Pere Zampy fit promptement ramer, afin d'arriver de bonne heure au village, & de tout débarquer sans étre vûs de personne. Tout cela reüssit à souhait, nous allâmes loger chez un païsan des mieux accommodés du lieu ; nous avions beaucoup de coffres, le plus grand étoit plein de livres. Le Pere Zampy me conseilla de l'ouvrir dés que nous serions au logis, & de le tout vuider, faisant semblant de chercher quelque chose, afin que les gens chez qui nous allions, ne s'imginassent pas qu'il y avoit des tresors dans ces coffres, & publiassent que nous étions Religieux, & que nous n'avions que des livres. Je suivis cet avis, & m'en trouvay bien. Les gens du logis demeurérent étonnez de ne voir dans un si grand coffre que des livres, & je juge qu'ils se figurérent quelque chose de pareil dans les autres.

Le 9. un Théatin laïc nous vint voir. C'étoit le Medecin & le Chirurgien de toute la Mingrelie. L'accez que son art luy donnoit chez le Prince & chez tous les Grands, luy avoit merveilleusement enflé le cœur, il ne considéroit ny Peres, ny Préfect, ses actions & ses discours avoient un faste insuportable. Je le reçûs & le traitay comme sa vanité le désiroit. Il me donna mille assurances de protection & de secours, & me promit fort de nous aporter des nouvelles du depart des Abcas dés qu'il en seroit bien assuré. Il n'y manqua point, il vint le 13. nous donner cette bonne nouvelle. Il nous dit que le jour précédant il s'étoit trouvé chez le Prince lors qu'on la luy avoit aportée. Il nous conta aussi que les

Abcas

Abcas avoient emmené douze cens personnes, beaucoup de bétail & beaucoup d'autre butin, qu'ils avoient saccagé la maison d'un sujet des Théatins, & pris trois de leurs esclaves. Que le Prince avoit envoyé deux Gentilshommes au Prince des Abcas, luy faire des plaintes, & des menaces sur sa perfidie, & de ce qu'étant venu en Mingrelie sous promesse & serment de la deffendre contre les Turcs, il avoit employé ses troupes à la saccager & à la piller, & s'en étoit aprés retourné sans rien faire en sa faveur. Aprés qu'il m'eut bien conté des nouvelles, il dit au Pere Zampy que nous pouvions tous aller en leur maison à Sipias, & que le Prince & le Catholicos luy avoient ordonné de me dire & à mon Camarade que nous étions les bien venus, & qu'ils nous donneroient des hommes & des chevaux pour nous mener en Georgie. Nous resolûmes de partir le lendemain.

Pendant que je demeuray à Anarghie je ne souffris point de disette, on trouvoit des volailles, des pigeons sauvages, des cochons & des chévres. Mes gens troquoient cela contre de la toile, des éguilles, de l'encens, des peignes, & des couteaux. Ils avoient les denrées à assez bon marché. Le vin étoit en abondance, c'étoit le tems de vandange, je ne manquois que de pain. Il y avoit à Anarghie une Dame de qualité qui s'étoit depuis peu retirée là. Elle étoit veuve, son mary avoit été Visir du Prince. Le Pere Zampy me mena chez elle. Je luy fis un present de ces menuës danrées. Elle pour m'en recompenser & pour en attirer d'autres, m'envoyoit tous les jours un pain de demy livre, avec quelqu'autre régale. Un jour c'étoit du sanglier, un autre jour un pain de cire, un autre un morceau de miel, un autre un faisan, & m'envoyant cela elle me faisoit toûjours demander quelque bagatelle, couteaux, ciseaux, ruban, papier, ainsi elle se faisoit payer de ses presens au double. Un jour elle me vint voir, & me fit beaucoup de caresses, & encore plus de demandes. Ce commerce me déplaisoit, je l'entretenois neantmoins pour avoir du pain, ne sachant où en recouvrer ailleurs.

Le Pere Zampy me faisoit passer pour Capucin. Il disoit que j'allois trouver les Capucins qui sont en Georgie. Que je m'étois travesti pour n'étre pas renconnu en Turquie, & pour passer avec plus de facilité. Afin d'apuyer ce déguisement il m'avoit exhorté à m'habiller miserablement, & à faire le pauvre en toutes occasions. Je joüois assez bien mon personnage, mais la conduite de mes valets empêchoit qu'il n'imposast.

posast. Ils rompoient mes mesures par la cuisine qu'ils faisoient. Ils achetoient tout ce qui se trouvoit bon à manger, quelque prix qu'on en voulût. En un mot ils se payoient avec excez des disettes passées. Cette depense faisoit penser aux gens, que je n'étois pas si pauvre qu'on disoit.

Le 14. deux heures avant jour nous partîmes d'Anarghie, nous fismes deux lieües remontant le fleuve Astophe, aprés quoy nous débarquâmes nôtre bagage, & le mîmes sur six petites charréttes. Des provisions que le Pere Zampy avoit achetées, en remplissoient deux autres. Ces huit charréttes chargées firent un furieux éclat. On n'a pas accoûtumé en Mingrelie de voir tant de bien à la fois. En moins de deux jours tout le païs fut informé qu'il étoit arrivé des Europeans qui avoient plein huit charéttes de bagage. On contoit cette nouvelle avec des particularitez qui nous attirérent beaucoup de malheurs, comme je diray. Nous fismes quatre lieües & demie par terre, & nous arrivâmes à *Sapias* au coucher du Soleil.

Sapias est le nom de deux petites Eglises, dont l'une est Paroisse de Mingrelie, & l'autre apartient aux Théatins. Elle leur a été donnée avec le clos où les deux Eglises sont enfermées. Ce clos est grand, ils y ont bâti plusieurs corps de logis de charpente à la façon du païs. Les uns ont un bas & un étage, les autres n'ont que le bas. Chaque Religieux a un de ces logemens pour demeurer, de maniére qu'ils sont tous separez. Les plus petits logis sont remplis de leurs esclaves, & de deux familles de Païsans de leurs sujets.

Les Théatins vinrent en Mingrelie l'an 1627. Ils y furent reçûs comme Medecins. Le Prince qui regnoit alors étoit puissant, on luy representa que c'étoit le bien & l'avantage de son païs, qu'il s'y établit des gens qui savoient un art si utile à la conservation de la santé. Il leur fit accueil, & il leur donna la maison qu'ils ont, des terres & quantité de Païsans pour les labourer, & pour entretenir leur famille de vin & de grain. Vingt-&-un an auparavant les Jesuïtes de Constantinople avoient envoyé deux de leurs confreres en ce païs là, mais ils y moururent si-tôt que cela fit peur aux autres, aucun d'eux n'y a plus voulu retourner. Les Théatins avoient les années passées des maisons en Tartarie, en Georgie, en Circassie, & Imirette. Elles se sont toutes détruites, ils ont abandonné ces lieux, voyant qu'on n'y vouloit pas recevoir la Religion Romaine, & que la Medecine dont ils faisoient profession les accabloit. Ils m'ont assuré plusieurs fois qu'ils auroient il y a

long-tems laissé pareillement celle de Colchide pour les mêmes considérations, mais qu'ils s'y tenoient pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui se faisoit une gloire d'avoir des gens par toute la terre, & pour l'honneur de leur ordre en particulier, qui n'ayant plus que cette seule mission au monde, déchéroit d'estime s'il ne la pouvoit entretenir.

Il y avoit quatre Théatins à Sipias lors que j'arrivay, trois Prêtres & un Laïc. Les Prêtres exerçoient la Medecine, le Laïc la Medecine & la Chirurgie. Il avoit été dans le monde Chirurgien de profession. Les Théatins disent que le profit spirituel qu'ils font dans ce païs là est de baptiser les enfans, n'y en ayant point qui soient baptisez, ou qui ne le soient mal. Hors de cela ils avoüent qu'ils ne font rien auprés des Mingreliens, qui bien loin, disent-ils, d'embrasser le rit Romain, croient que les Europeans ne sont pas Chrêtiens, parce qu'ils ne leur voyent pas observer tant de jeûnes, ny si rudes qu'eux, & qu'ils ne craignent pas les Images. Les propres esclaves des Théatins ne veulent pas communiquer avec eux dans les cérémonies Religieuses, & ils m'ont dit qu'ils n'avoient jamais pû en élever aucun à servir la Messe. Je leur ay vû plusieurs fois baptiser des enfans, ils donnent le baptême à tous ceux qu'ils trouvent dans les maisons, où ils n'étoient venus de long-tems, & où ils ne se souvenoient point d'avoir administré ce Sacrement. J'ay demeuré plusieurs jours avec le Préfect des Théatins en divers lieux de Mingrelie, & j'ay vû plusieurs fois la maniére dont il baptisoit les enfans. Lors qu'on luy en amenoit quelqu'un malade pour le voir, il faisoit venir de l'eau, disant qu'il avoit besoin de se laver les mains. Il les lavoit, & sans les essuyer il touchoit du bout du doigt le front de l'enfant, en faisant acroire que c'étoit pour reconnoître sa maladie.

Il baptisoit les enfans qui se portoient bien, secoüant sur eux ses mains en les lavant, comme par maniére de badinerie. La prémiére fois que je luy vis faire cela, je remarquay qu'il parloit entre ses dents, soûrioit & me regardoit. Je luy demanday ce qu'il faisoit: Je viens de baptiser ces enfants, me dit-il, c'est leur bonheur que nous soyons venus dans cette maison. Je luy demanday quel nom il leur avoit donné: Je ne leur en donne point, répondit-il, car souvent je ne sçay si je baptise mâle ou femelle, le nom n'est pas nécessaire, il suffit de jetter une goute d'eau sur l'enfant, & de faire mentalement la forme du Baptême. Au reste les Théatins sont tres-miserables en Mingrelie, on les pille, on les mal-traite, on n'a pour eux ny respect ny

considération,

consideration, sinon quand la maladie, ou quelque blessure reduit à avoir besoin de leur assistance.

Le 18. la Princesse de Mingrelie vint chez les Théatins. Le Préfect l'alla promptement recevoir. On appelle les Princesses de Mingrelie, & celles des païs voisins, *Dedopale*, c'est un mot Georgien qui signifie *Reine*. Elle étoit à cheval, elle avoit environ huit femmes & dix hommes à sa suite, avec des gens à pied autour de son cheval. Ce train étoit fort mal vêtu & fort mal monté, elle dit au Préfect qu'elle avoit apris que la provision qu'on leur envoye tous les ans de Constantinople étoit venuë, & qu'il y avoit des Europeans dans sa maison, qui avoient aporté un grand bagage. Qu'elle s'en réjoüissoit, & desiroit les voir pour leur dire qu'ils étoient les bien venus. On m'apella aussi-tôt pour la salüer. Le Pere Zampy me dit qu'il luy falloit faire un present, que c'étoit la coûtume de payer de quelque don les visites du Prince & de la Princesse. Je luy dis que je la suppliois de vouloir bien attendre que je luy en portasse un à son Palais. Elle accepta le delay. On luy avoit dit que je parlois Turc & Persan. Elle fit venir un esclave qui savoit bien le Turc, & me fit mille questions sur ma qualité, & sur mon voyage. Je disois que j'étois Capucin, & je parlois & j'agissois toûjours en Religieux; mais il ne me parut pas que S. M. le crût, car la plûpart de ses questions étoient sur l'amour. Elle me faisoit demander si je n'en sentois point, si je n'en avois jamais senti. Comment il se pouvoit faire qu'on n'eût point d'amour, & qu'on se passast de femme. Elle poussoit cet entretien avec un merveilleux plaisir, toute sa suite s'épanoüissoit là dessus; Pour moy qui me desesperois, j'eusse voulu que la Princesse & sa suite eussent été bien loin de moy. Je craignois à tout moment qu'elle ne fist piller le logis, ayant demandé à trois reprises de voir ce que j'avois aporté, & la provision des Théatins. On la leur envoye annuellement de Constantinople, comme j'ay dit; consistant en danrées de plusieurs sortes. Ils sont obligez d'en faire part au Prince & à la Princesse, au Visir & aux principaux Gentilshommes du païs. Le Pere Zampy luy promit de luy porter le lendemain le present accoûtumé, & que je luy en porterois un aussi, elle s'en alla graces à Dieu avec cette assurance.

Le 19. au matin elle m'envoya inviter à dîner, j'y fus avec le Pere Zampy & un autre Théatin. Elle étoit à une maison à deux miles seulement de la nôtre. Elle ne demeuroit pas avec le Prince, il ne la pouvoit souffrir, & la haïssoit à mort.

mort. On la luy a fait épouser par force. Je la trouvay dans un plus bel ajustement qu'elle n'étoit le jour précédant. Elle étoit fardée, & s'efforçoit bien de paroître belle. Elle avoit des habits de brocard d'or, & des pierreries à sa coiffure, son voile étoit tout afait galant, fait d'une façon particuliére. Elle étoit assise sur des tapis, ayant à ses côtez neuf ou dix femmes de chambre, ses filles d'honneur étoient, disoit-on, retirées en une Forteresse à cause de la guerre. La sale étoit remplie de gredins demy nuds, qui composoient sa Cour. On me demanda le present que j'avois aporté pour la Princesse avant que de me faire entrer, un valet le portoit. Il le donna à ses gens. Il consistoit en pâtes de Gennes, en rubans, en papier, en éguilles, en étuis de couteaux & de ciseaux assez jolis. Tout cela avoit coûté quelque 23 ou 24 francs: mais il en valoit plus de soixante en Mingrelie. La Princesse en fut fort contente. Elle me fit entrer aprés l'avoir vû. Il y avoit un banc proche d'elle, sur lequel cet esclave qui parloit Turc me dit de m'asseoir: elle me dit d'abord qu'elle me vouloit marier à une de ses amies, & qu'elle ne vouloit point que je sortisse de son païs, qu'elle me donneroit des maisons, des terres, des esclaves & des sujets; elle me recommença en suite le discours de la prémiére fois, mais il ne dura guére, car on la vint avertir que le dîner étoit prest.

La maison où elle logeoit étoit au milieu de cinq ou six autres, chacune à cent pas de distance, sans enceinte de haye ou de mur. On voyoit au devant une estrade de bois d'environ 18 pouces de hauteur, couverte d'un petit dome. On étendit des tapis dessus. La Princesse s'y assit, ses femmes se mirent à quatre pas d'elle sur d'autres tapis. Ce nombre de gredins qui faisoient sa Cour s'assirent en rond sur l'herbe, il y en avoit environ cinquante. Pour les Théatins & pour moy il y avoit deux bancs proche de l'estrade, l'un nous servoit de siége, l'autre servit de table. Quand la Princesse fut assise, son garde-nape étendit devant elle une longue toile peinte, & mit le buffet sur un bout qui consistoit en deux grands flacons & deux petits, en quatre plats & huit tasses de diverses grandeurs, en un bassin & une cueillere à pot, & en une écumoire, tout cela d'argent; d'autres valets mettoient au même tems devant tous ceux qui étoient là assis, des planches de bois pour servir de table. On en mit une aussi devant les femmes. Dés que tout cela fut rangé, on aporta au milieu de la place deux chauderons, un tres-grand porté par quatre hommes & qui étoit plein de Gom commun, un au-

tre plus petit porté à deux plein de *Gom* blanc. J'ay dit que ce *Gom* est une pâte dont les Mingreliens se nourrissent comme nous faisons de pain. Deux autres hommes aporterent sur une siviére un cochon boüilli tout entier, & quatre autres hommes chacun une grande cruche de vin. On servoit de tout cela à la Princesse, puis à ses femmes, puis à nous, puis à la suite. On servit deplus à la Princesse un bassin de bois où il y avoit du pain, & des herbes fortes pour exciter l'apetit, & un grand plat d'argent dans lequel il y avoit deux volailles, une boüillie, une rotie, toutes deux avec une méchante sauce dont je ne pûs jamais manger. La Princesse m'envoya une partie du pain & des herbes, & me fit dire que je demeurasse à souper, & qu'elle fairoit tuer un bœuf; c'étoit un pur compliment. Un peu aprés elle m'envoya deux morceaux de volaille, & me fit demander pourquoy il ne venoit pas en Mingrelie de ces ouvriers Europeans qui travailloient si bien les métaux, la soye, & la laine, & pourquoy il ne venoit que des Moines dequoy l'on n'avoit que faire, & que l'on ne desiroit point. Je fus bien étonné de cette question. La Princesse parloit tout haut Mingrelien, son esclave me raportoit aussi tout haut sa pensée en Turquesque. Ainsi je laisse à penser la confusion dont cette demande couvroit les pauvres Théatins qui étoient là. A dire le vray j'y pris beaucoup de part, je répondis pour eux & pour moy, à qui cela s'adressoit pareillement, me disant Capucin, que les artisans d'Europe ne travailloient que pour le gain, & qu'ils y en trouvoient assez à faire pour n'avoir pas envie d'en aller chercher ailleurs; mais que les Religieux avoient en vûe la gloire de Dieu & le salut des ames, & qu'il n'y avoit que ces grands intérests qui pûssent porter les Europeans à quitter leur païs pour venir si loin.

Le repas dura deux heures, quand il fut à la moitié la Princesse m'envoya une tasse de vin, & me fit dire que c'étoit le vin de sa bouche & la tasse où elle beuvoit. Elle me fit trois fois ce même honneur. Elle étoit fort surprise de voir que je mettois de l'eau dans le vin, disant n'avoir jamais vû faire cela. Elle & ses femmes beuvoient pur & en quantité. A la fin du repas elle m'envoya demander si je n'avois point aporté d'épiceries & de porcelaines, elle me fit faire six ou sept messages purement pour me demander de semblables choses, je jugeay de là que cette gueuse ne me caressoit que par intérest. Toutes mes réponces furent des refus. Elle s'en fâcha à la fin, & dit qu'elle vouloit envoyer

visiter mes hardes; je répondis que ce seroit quand il luy plairoit. Je fis cette réponce ayant peur que le refus & la resistance n'échauffast son avidité, & pour cacher aussi l'épouvante où me jettoit sa menace. Elle me fit réponce qu'elle disoit cela en riant, je fis semblant de le croire, cependant dés qu'on fut hors de table je supliay un des Théatins qui m'accompagnoit, d'aller en diligence avertir mon Camarade de ce que m'avoit dit la Princesse, afin qu'il se preparast à tout evénement. Aprés dîné elle me parla encore de Mariage, & me dit qu'elle me feroit voir en peu de jours la femme qu'elle me vouloit donner, je luy répondis comme auparavant, que les Religieux ne se marioient point. Ayant dit cela je fus congedié. La Princesse aperçût par malheur en luy faisant la reverence, que sous la méchante robe que je portois j'avois du linge plus blanc & plus fin que celuy qu'on a en Mingrelie. Elle s'aprocha de moy, me prit la main, me retroussa la manche jusqu'au coude & me tint quelque tems par le bras, s'entretenant bas avec une de ses femmes. J'étois en verité embarrassé au dernier point, l'action de cette Dame ne me donnoit point de joye, elle avoit beau me soûrire, la peur ne me quittoit point; ce qui me faisoit le plus de peine c'étoit de n'entendre point ce qu'elle disoit, & de voir neantmoins à son geste qu'elle parloit de moy avec application. Je ne savois comment en user devant tant de monde avec une femme en qui je voyois tout ensemble la qualité de Souveraine, & l'effronterie d'une Courtisanne. Cependant je n'étois jusque là que déconcerté. Voicy ce qui me jetta en une extréme consternation. La Princesse s'aprocha du Pere Zampy & luy dit; Vous me trompez tous deux, je veux que vous reveniez ensemble Dimanche matin, & que ce nouveau venu me dise la Messe. Le Pere voulut répondre, mais la Princesse tourna le dos, & on nous dit de nous en aller.

Je revins au logis fort pensif & fort triste. Le discours que m'avoit tenu la Princesse me faisoit beaucoup apprehender, que son avidité & d'autres motifs ne la poussassent à me joüer un méchant tour. Le Pere Zampy m'avertissoit de l'attendre comme une chose infaillible, je m'y preparay donc, & dés la nuit suivante nous enterrâmes les choses les plus precieuses. Je fis creuser dans la chambre d'un Pere Théatin une fosse profonde de cinq pieds, & y mis une caisse d'horelogerie & une de Coral: cela fut si bien enterré, qu'il ne paroissoit point du tout qu'on y eût remué la terre: j'allay aprés dans l'Eglise pour un semblable dessein. Le Pere Zampy me

me conseilloit d'ouvrir la fosse d'un Théatin enterré six ans auparavant, & de confier à ses cendres une petite cassette que je voulois cacher. Dieu qui savoit ce qui alloit bien-tôt arriver à cette fosse m'empêcha de suivre l'avis, j'aimay mieux creuser à un coin de l'Eglise derriére la porte, j'y fis faire un trou profond, comme dans la chambre, j'y mis cette cassette qui contenoit 12 mille ducats d'or. Je cachay ensuite dans le toict de la chambre où je logeois un sabre & un poignard de piérreries, & d'autres bijoux. Ce toict étoit couvert de paille. Nous retinmes prés de nous mon Camarade, & moy les choses de grand prix & de peu de poids, & pour ce qui ne valoit pas grand chose nous le donnâmes à garder aux Théatins.

Le 23. je connus le bien que m'avoit fait la Princesse en me menaçant de faire visiter mes hardes. C'étoit un Dimanche, j'en avois passé une partie en priéres & à gemir dans le sentiment des malheurs qui m'accabloient, & des dangers dont j'étois environné, sans voir de porte ouverte pour en sortir. Je me tenois si surement esclave que je n'osois prier Dieu pour la liberté. Je me renfermois à luy demander un bon maître, & dans le choix j'aimois mieux les fers des Turcs qu'une femme Colche, & sur tout de la main de ma nouvelle Medée. Quand nous eûmes dîné on vint dire au Préfect qu'il y avoit deux Gentilshommes à la porte qui le demandoient; ces deux Gentilshommes étoient de leurs voisins, ils étoient à cheval couverts de chemises de maile, & fort armez. Ils avoient avec eux une trentaine d'hommes à pied, & à cheval tous armez aussi. Le Préfect ne s'étonna point de les voir en cet état avec tant de suite, parce qu'on étoit en tems de guerre. Ces deux Gentilshommes dirent au Préfect qu'ils s'étoient arrêtez à la porte pour discourir avec luy, & avec les Europeans qui étoient venus de nouveau. Sur cela ils mirent pied à terre. Le Préfect m'appella & mon Camarade, nous allâmes les trouver, je n'avois garde de penetrer leur mauvais dessein, mais je le connus bien-tôt, car dés que nous les eûmes abordez, ils nous firent saisir par leurs gens. Ils dirent en même tems au Préfect, & aux autres Théatins qui les étoient venus salüer, de se retirer, & que s'ils remuoient on les tuëroit. Le Préfect saisi de peur s'enfuit, les autres ne nous voulurent pas abandonner, & le frere Laïc nous servit vivement. Il se sacrifia pour nous, l'épée nuë qu'on luy mit sur le col, ne le pût faire retirer de nos côtez. Nos valets furent incontinent saisis; un d'eux voulut faire resistance,

&

& se servir d'un grand couteau qu'il portoit à la ceinture, il fut jetté par terre à coups de lance, on le lia, & on l'attacha à un arbre.

Ces assassins déclarérent aprés qu'ils vouloient voir ce que nous avions, je répondis qu'ils en étoient les maîtres, que nous étions de pauvres Capucins dont tout le bien consistoit en livres, en papiers, en méchantes hardes, qu'ils ne nous fissent point de violence qu'on les leur montreroit : je n'avois point d'autre parti à prendre que celuy-là étant saisi & lié, & ces assassins s'étant rendus maîtres du logis & des gens qui y étoient. Cette voye me reüssit assez bien, graces à Dieu, on me délia, & on me dit d'ouvrir la porte de nôtre chambre. C'étoit un prémier étage, il n'y avoit que ce qu'on vouloit bien qui fût vû, nous avions retenu prés de nous nos bijoux les plus precieux, comme j'ay dit, mon Camarade avoit cousu les siens dans le colet d'un gros just-au-corps fourré qu'il portoit. Pour moy j'avois fait des miens deux petits paquets, je les avois cachetez, & je les tenois dans le coffre où étoient mes livres. Je n'osois les porter sur moy ayant peur d'être ou assassiné, ou dépoüillé, ou pris pour être vendu : je dis au frere Laïc & à mon Camarade de tirer ces deux Gentilshommes à part, & de les amuser en négociation, de leur offrir un peu d'argent, & ainsi de me donner tems de tirer du coffre ces deux paquets precieux, & de les cacher en quelque lieu. Ils le firent, j'entray dans nôtre chambre, & je fermay la porte sur moy. Les gens se doutérent de mon dessein, ils en avertirent les Gentilshommes qui vinrent eux-mêmes à la porte, elle étoit bien fermée par dedans, j'entendis mon Camarade qui crioit d'enbas que je prisse garde à moy, & qu'on m'observoit par les fentes, cela me fit tirer promptement mes deux paquets du toict où je les cachois, dans la crainte qu'on ne m'eût vû faire. Je les mis dans ma poche, & voyant que ces assassins enfonçoient la porte, je me jettay de la chambre en bas par une fenêtre qui donnoit sur le jardin. Dans une nécessité moins pressante je n'eusse pas fait ce saut pour aucune chose ; car c'étoit pour se tuer ; mais un esprit saisi de crainte ne craint rien que l'objet de sa prémiére frayeur. Je courus au bout du jardin, & je jettay ces deux paquets dans des broussailles. J'étois si troublé, que j'observay mal l'endroit où je les mis. Je retournay aussi-tôt à la chambre, je la trouvay pleine de ces voleurs, dont les uns violentoient mon Camarade, & les autres frapoient à grands coups de masse d'armes sur mes coffres

pour

pour les rompre, je pris courage, sachant qu'il n'y avoit dedans rien de fort considérable. Je leur fis dire de prendre garde à ce qu'ils faisoient, que j'étois envoyé du Roy de Perse, & que le Prince de Georgie tireroit une furieuse vengeance de la violence qu'ils me faisoient, je leur montray là dessus le Passe-port du Roy de Perse, un des Gentilshommes le prit & le voulut déchirer, disant qu'il ne craignoit, ny ne respectoit aucun homme au monde, l'autre l'arrêta & le retint, l'écriture d'or & le sceau doré luy imprimérent du respect. Il me fit dire d'ouvrir mes coffres, & qu'on ne me feroit aucun mal; mais que si je resistois d'avantage on m'ôteroit la tête de dessus les épaules. Je voulus repliquer au lieu d'obeir, il pensa m'en coûter cher, un des soldats tira l'épée & la leva pour me la décharger sur la tête. Le frere Laïc luy arrêta le bras. En même tems j'ouvris les coffres, ce fut un pillage étrange, tout ce qui plût à ces Messieurs fut enlevé.

J'étois apuyé contre une fenêtre pendant ce pillage, j'en détournois les yeux pour ne pas accroître ma douleur, je les tenois sur le jardin, j'y aperçus deux soldats qui remuoient les broussailles, aux endroits où il me sembloit que j'avois caché mes deux paquets de bijoux. Je courus tout furieux à cet endroit, un Pere Théatin me suivit, les deux soldats se retirérent, je ne sais pour quoy, quand ils nous virent entrer; je me mis aussi-tôt à chercher les deux paquets, le trouble où j'étois m'empêchoit de bien reconnoître l'endroit où je les avois mis, je ne les trouvay point, & je crûs certainement qu'on les avoit découverts & emportez. On peut juger par la valeur de ces deux paquets, qui étoient de vingt cinq mille écus quel desespoir me saisit. Je serois mort sur l'heure sans le secours de Dieu. Il me soûtint par sa bonté, & me maintint toûjours en un reste de présence d'esprit. Cependant mon Camarade, & le frere Laïc m'appelloient avec de grands cris, je sortis du jardin & courus à la chambre. Comme j'y allois deux soldats me saisirent, ils me tirérent en un coin, & me prirent ce que j'avois dans mes poches qui n'étoit pas grand chose: aprés ils me prirent les mains & me les voulurent lier; je criay, je resistay, je fis signe qu'ils me menassent à leurs maîtres, je fis dire à ces chefs d'assassins qu'il ne me falloit point lier pour m'emmener, ny pour me tuer, que quelque chose qu'ils voulussent faire de moy j'étois disposé à le souffrir. Ils repondirent qu'ils vouloient nous mener au Prince puisque nous étions Ambassadeurs, je repliquay que nous y irons sans étre liez, & que nous esperions qu'il

nous feroit Justice, que nous avions pour luy des Lettres pour lesquelles il auroit sûrement de la considération. Il étoit tard, la nuit aprochoit. Le Château du Prince étoit à quinze miles, on nous relâcha, on n'emmena que ce valet qui avoit voulu faire resistance. Je le rachetay dix piastres quinze jours aprés.

Dés que je fus hors des mains de ces voleurs je m'en allay au jardin, le Pere qui m'y avoit suivi lors que j'allois pour prendre les deux paquets de piérreries que j'y avois cachez comme j'ay dit, avoit conté à tout le logis le grand malheur que je croyois m'étre arrivé. Personne ne doutoit que ces soldats ne m'eussent observé, ne m'eussent suivy, & n'eussent pris ce que j'avois caché dans les broussailles. Un de nos valets Armenien nommé *Allaverdy*, (je le nomme parce que plusieurs de mes amis l'ont vû à Paris au retour de mon prémier voyage, & parce qu'il fit alors un coup de fidelité qui merite beaucoup de loüange.) Ce valet dis-je me suivit, & je fus tout étonné que je le vis se jetter à mon col le visage couvert de l'armes. Monsieur, me dit-il, nous sommes ruïnez. La crainte & le malheur commun nous faisoient ainsi tous oublier ce que nous étions. J'étois si transporté que je le pris d'abord pour quelque Mingrelien qui me venoit égorger, quand je l'eus reconnu je fus touché de sa tendresse, je luy commanday de ne pas pleurer ; mais, Monsieur, me dit-il, avez-vous bien cherché ? J'ay tant cherché, luy répondis-je, que je suis tout-à-fait assuré de mon malheur. Il ne se contenta point de cela, il voulut que je luy montrasse l'endroit où j'avois mis les paquets, & que je luy contasse comme j'avois fait en les cachant & en les cherchant en suite. Je le fis par complaisance pour ce pauvre garçon qui nous témoignoit tant d'attachement. J'étois si prevenu que sa recherche étoit peine perduë que je n'y daignois pas assister. Il étoit nuit, ma douleur me possedoit & me troubloit tellement, que je ne puis dire ce que je fis, où j'allay, ny ce que je sentois ; mais enfin je fus tout étonné de me sentir une autre fois prendre au col par ce pauvre garçon, qui à même tems me fourra dans le sein les deux paquets que je croyois perdus. On peut juger le changement que fit en mon ame cet agréable retour. La verité est que la consolation qu'il me donna ne vint point d'avoir recouvré 25 mille écus que je croyois perdus, mais de voir le soin que Dieu prenoit de moy, sa bonté, sa presence, & son secours. Cette vûe me remit tout en un moment, l'état present ne me donnoit plus de peine, ny l'avenir d'in-

quiétude,

quiétude, & reconnoissant manifestement que Dieu seul pouvoit m'avoir ainsi préservé, je conçeus cette assurance de ne pouvoir perir qui m'a soûtenu depuis dans toutes les detresses où je suis tombé.

Ayant sauvé ces deux riches paquets, je faisois peu de compte de ce qu'on pouvoit avoir pris dans mes coffres, j'allay à ma chambre, je dis à mon Camarade l'heureux recouvrement que j'avois fait. Je le trouvay redonnant quelqu'ordre à ce pauvre lieu. Ce qu'on en avoit emporté étoient des habits, des armes, de la vaisselle de cuivre, du linge, & d'autres bagatelles. Nous demeurâmes d'accord de ne point faire savoir le recouvrement des deux paquets perdus, afin qu'on crût que nous n'avions plus rien à perdre : cela fit un bon effet. Les gens des Théatins crûrent que nous étions entiérement dépoüillez ; cependant tout ce que nous avions perdu ne valoit graces à Dieu quelque quatre cents écus.

Le 24. au matin le Préfect des Théatins & le frere Laïc me menérent au Catholicos, & au Prince demander Justice. Ils voulurent que je portasse à chacun un present. J'alleguay en vain qu'il n'y avoit pas de raport entre faire des presens & dire qu'on avoit été pillé, depoüillé & assassiné. La coûtume l'emporta, je presentay au Catholicos un étuy de couteau, de cuillere & de fourchette d'argent, & un chapeau qu'il m'avoit fait demander. Je luy montray le commandement & le passe-port du Roy de Perse, & au Prince aussi. Je ne rendis point au Prince la Lettre de l'Ambassadeur de France, les Théatins ne l'ayant pas trouvé à propos. Ny l'un ny l'autre ne me donnérent aucune satisfaction. Le Prince me dit que dans le tems de guerre où l'on étoit alors il n'étoit pas Maître de la Noblesse ; qu'en un autte tems il m'auroit fait bonne & prompte justice, qu'il feroit son possible pour me faire restituer ce qu'on m'avoit pris. Le Catholicos me tint le même langage, & au lieu de reméde se mit à nous donner des consolations. Ils nommérent pourtant chacun un Gentilhomme pour aller de leur part demander ce qu'on nous avoit pris.

Ce que j'opéray de plus considérable en cette courvée, fut de découvrir que le Dadian ou Prince étoit de part dans l'action du jour précédant, & qu'il avoit touché le tiers du vol, cette découverte me servit à connoître encore mieux la nature du païs où j'étois, & à me faire paroître plus inévitables les dangers qui nous menaçoient. Les deux Gentilshommes

hommes nommez pour nous servir vinrent coucher chez nous. Il falut leur faire un present à leur arrivée. Ils firent semblant de bien courir pour nôtre service le lendemain & le jour suivant; leurs courses ne produisirent rien, ils revinrent le 26. au soir nous dire qu'ils n'avoient rien avancé, & qu'ils ne pouvoient continuer leur poursuite, parce qu'on avoit nouvelle que les Turcs étoient entrez en Mingrelie, brûloient & saccageoient tout, & que cela les obligeoit à se rendre promtement prés de leurs Maîtres.

J'étois dans une si grande disposition de souffrir, que cette nouvelle ne m'épouvanta pas d'avantage. Les Théatins s'en desesperoient, prévoyant que cette incursion des Turcs les alloit achever: eux & nous nous preparâmes à la fuite. Nous entendîmes sur la minuit deux coups de canon, c'étoit le signal que la Forteresse de Rucs donnoit de l'aproche des ennemis. A ce signal tout le monde se mit à fuïr, emportant & emmênant dans les bois & dans les lieux forts tout ce qu'ils pouvoient.

Le 27. à la pointe du jour nous nous mîmes à fuïr comme les autres. Je ne touchay à rien de ce qui étoit ou enterré, ou caché dans les toits & en d'autres lieux. Je le tenois beaucoup plus en sureté que ce que nous emporterions. Les Théatins avoient pour toute voiture une charrétte à bœufs & deux chevaux. La charrétte portoit tout le bagage du logis & deux enfans, le frere Laïc montoit un des chevaux, mon Camarade l'autre. Il étoit malade, cela rendoit nôtre fuite plus difficile & plus lente, deux Peres Théatins & moy suivions à pied la charrétte. Les esclaves & tous les gens de la maison nous accompagnoient. Il n'y étoit resté qu'un Pere pour la garder. Il y avoit mille choses dedans qu'on ne pouvoit emporter faute de voiture. J'y laissay mes livres, la plûpart de mes papiers, & mes instrumens de Mathematique, m'imaginant que ny les Turcs ny les Mingreliens ne s'en voudroient pas charger. Le Pere qui demeuroit à la garde du logis fuïoit dans les bois prochain, dés qu'il entendoit les ennemis, & revenoit le soir au logis. J'ay dit que les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & que des pillages, qu'elles ne durent guéres, & qu'en peu de jours les ennemis se retirent: voila pourquoy on laisse toûjours une personne ou deux en chaque maison pour empêcher que les voisins n'en vienent piller les grains, le vin, & d'autres choses qu'on ne peut emporter. Ces personnes sont par fois surprises par l'ennemy; mais cela arrive rarement, parce

qu'ils

qu'ils ſont au guet, & que les bois ſont tout proche, épais & ſort propres à ſe cacher.

C'étoit une compaſſion la plus grande du monde de voir tout ce pauvre peuple s'enfuïr. Les femmes étoient chargées d'enfans & de paquets, les hommes l'étoient de bagage. L'un chaſſoit du bêtail, l'autre tiroit une charétte pleine de meubles. On en voyoit ſur les chemins épuiſez de force & mourans. On voyoit de vieilles gens & des petits enfans qui ne pouvoient marcher, & qui imploroient du ſecours avec des gemiſſemens pitoyables: c'étoit des cris, une deſolation, des miſeres dont il n'y a que le cœur de ces barbares qui ne ſe fonde pas. Il eſt vray pourtant que je n'en étois point touché, non par dureté, mais faute de compaſſion, mes propres malheurs l'ayant tellement épuiſée, qu'il ne m'en reſtoit plus pour ceux d'autruy. Le lieu où nous-nous retirâmes étoit une Forteresse dans les bois comme celles que j'ay décrites. Le Seigneur du lieu s'appelloit *Sabatar*. C'étoit un Georgien qui s'étoit fait Mahometan, & puis étoit revenu au Chriſtianiſme. Il paſſoit pour moins fripon & moins brigand que les autres, nous arrivâmes chez luy aprés avoir fait cinq lieües dans des boües & des fanges profondes, dont je croiois que la charrétte ne ſe pourroit jamais tirer: il la falut décharger & recharger vingt fois, je ne diray point que je fus prêt deux fois de la voir piller & d'être dépoüillé & tué, parce que je courois tous les jours ce riſque. Quand nous fûmes arrivez à la Forteresse, celuy à qui j'ay dit qu'elle appartenoit nous reçût bien. Les Peres Théatins luy dirent que j'étois une perſonne qu'on n'obligeoit point ſans avantage. Il nous logea dans le ſour, en une petite & méchante cabane où nous n'étions guéres plus à couvert que dans la cour: car il y pleuvoit de tous côtez. C'étoit pourtant une grande faveur de l'avoir, & de n'étre point mêlé avec une infinité de miſerables tous les uns ſur les autres. La Forteresse étoit pleine de gens lors que nous y arrivâmes. Il y avoit huit cens perſonnes preſque tous femmes & enfans.

Avant que de continuer le recit de mes diſgraces, je parleray du ſujet de l'irruption des Turcs, & diray ce que j'ay apris des derniéres guerres des Mingreliens, & des peuples du païs d'Imirette & de Guriel, où leurs formidables Voiſins le Turc & le Perſan ſe ſont mêlez. On y verra des avantures qui ne ſont peut-étre pas indignes de l'hiſtoire, & c'eſt aſſurément quelque choſe d'également remarquable & étonnant, que des Etats ſi petits & ſi peu conſidérables produiſent

ſent continuellement des revolutions ſi tragiques. On ne m'accuſera pas d'avoir outré la méchanceté des peuples qui les habitent, quand on lira cet endroit de l'hiſtoire, & la ſimple relation que j'en feray en les repreſentant tels qu'ils ſont, me juſtifiera peut-être dans l'eſprit de mes lecteurs.

Le plus fameux Prince qu'ait eu la Mingrelie depuis qu'elle s'eſt revoltée contre le Roy d'Imirette, c'a été Levan Dadian Oncle de celuy qui regne aujourd'huy. Il étoit vaillant & généreux, il avoit beaucoup d'eſprit, aſſez d'équité, & de bonheur en toutes ſes entrepriſes. Il fit la guerre à ſes voiſins & les vainquit tous: c'eût été ſans doute un excellent Prince, s'il fût né dans un meilleur païs; mais la coûtume qu'on a dans le ſien de prendre pluſieurs femmes, & même des proches parentes, fit qu'il s'emporta à des excez qui le rendirent indigne de toute ſorte d'Eloges.

Il demeura orphelin preſque au ſortir de l'enfance: ſon Pere en mourant luy donna pour Tuteur ſon frere, qui étoit Oncle paternel du Pupile: il s'appelloit George, & il étoit Prince Souverain de *Libardian*, païs qui s'étend fort avant dans le mont Caucaſe. George s'acquitta fidelement de la tutelle de ſon Neveu: il l'éleva bien, & gouverna ſagement la Mingrelie durant ſa minorité.

Levan âgé des 24 ans épouſa la fille du Prince des Abcas dont il eut deux fils, c'étoit une tres-belle Princeſſe, & pleine d'eſprit. On l'accuſe de n'avoir pas été fidele épouſe, c'étoit peut-être pour ſe venger de l'infidelité que ſon mary luy faiſoit tous les jours ouvertement. Entre les femme dont il devint amoureux, étoit celle de George ſon Oncle, qui avoit été ſon Tuteur, & à qui il avoit tant d'obligation. Cette Dame s'appelloit *Darejan*, d'une famille conſidérable nommée *Chilaké*. Comme elle étoit extremément belle, mais méchante & ambitieuſe au delà de ce qu'on pourroit imaginer. Elle ne ſe contenta pas de violer la fidelité conjugale, & d'entretenir deux ans durant un commerce inceſtueux avec le Prince ſon Neveu, elle luy perſuada deplus au bout de ce tems de l'enlever, de l'épouſer, & de repudier ſa femme. Levan fit tout cela. Il enleva cette adultére de la maiſon de ſon mary: Il l'épouſa, & huit jours aprés il renvoya ſa femme honteuſement, & ſans ſuite au Prince des Abcas ſon Pere; aprés luy avoir fait couper le nez, les oreilles & les mains. Le ſujet qu'il prit pour excuſer une cruauté ſi étrange, fut de l'accuſer d'adultére avec le Vizir, qui ſe nommoit *Papona*. Et pour le mieux perſuader, il fit mettre ce Vizir à la

bouche

bouche d'un canon, au même tems qu'il mutiloit sa femme. Tout le monde assure pourtant qu'entre elle & le Vizir il ne s'etoit rien passé de criminel, & que ce fut seulement à la haine & à la jalousie de la Chilaké, que Levan sacrifia son Epouse, & son Ministre.

L'amour de cette méchante femme s'étoit fait immoler ces importantes victimes : son ambition en eut encore de plus precieuses. Levan empoisonna luy-même les deux fils qu'il avoit eus de la Princesse sa femme. La Chilaké le portant à cette incroyable inhumanité, afin que les enfans qu'elle auroit de luy regnassent seurement.

Le Prince George aimoit sa femme, toute adultére & toute scelerate qu'elle étoit. Son enlevement le jetta dans un furieux desespoir : il en fit le deüil durant quarante jours, selon la coûtume du païs, de même que si elle eût été morte ; aprés quoy il prit les armes, & se jetta sur les terres du Prince son Neveu. Levan étoit vaillant, il avoit de bonnes troupes, George fut contraint de se retirer dans ses montagnes, où il mourut bien-tôt de regret & de douleur.

Le Prince des Abcas voulut aussi venger l'outrage & l'affront qu'il avoit reçû en la personne de sa fille, mais avec aussi peu de succez : Il assembla ses forces, commença la guerre contre le Prince Mingrelien, & bien que les suittes ne fussent pas à son avantage, il ne voulut jamais faire de Paix ny de Treve avec luy, & ne finit la guerre que quand il sçût la mort de ce barbare Gendre.

Un troisiéme ennemy encore plus redoutable, mais aussi peu heureux, s'éleva contre Levan. C'étoit son propre frere nommé Joseph, qui entra si avant dans le juste ressentiment de son Oncle George, & du Prince des Abcas, qu'il se resolut de les venger, en faisant assassiner le Coupable. Il aposta un Garde Abcas de Nation, pour faire l'assassinat ; l'Echanson du Prince étoit de la partie. Le complot étoit fait de cette sorte, que Joseph se trouveroit à dîner au Palais, que le Garde Abcas seroit debout derriére le Prince, la lance à la main, & que quand le Prince porteroit à la bouche une de ces grandes tasses de vin, que les Mingreliens boivent à la fin du repas, l'Echanson feroit signe à l'Abcas, lequel au moment luy passeroit la lance dans le corps. Ce complot alla jusqu'au point de l'execution, & échoüa là, la justice de Dieu voulant que les crimes de Levan fussent ses assassins & ses bourreaux, qui le tinssent long-tems sans l'achever. Il apperçût le signe que l'Echanson faisoit, & comme inspiré il se jetta de sa place en

bas,

bas, de façon que la lance ne le toucha point: cependant l'Abcas échappa, mais l'Echanson fut saisi, mis à la torture, & écartelé aprés avoir confessé tout ce qu'il savoit de la conspiration. Le Prince Joseph eut les yeux crévez, & mourut peu aprés, laissant un fils qui est aujourd'huy le Prince de Mingrelie.

Levan eut trois enfans de son incestueuse union, deux fils & une fille, qui portérent chacun l'iniquité de leurs peres; car ils furent tous trois paralitiques. On fit tout ce qui se peut imaginer pour leur guérison, mais tout fut inutile, leur maladie épuisa l'art des Medecins du païs, des Théatins, & d'un habile Medecin Grec que le Prince fit venir de Constantinople. Le Cadet & la fille moururent âgez de vingt ans ou environ, le fils ainé nommé Alexandre vêcut d'avantage, & même il se maria, & eut un enfant. Sa femme étoit fille du Prince de Guriel. Il en eut un fils un an aprés son mariage, & peu aprés il déceda, son pere Levan étant encore vivant.

Levan mourut l'an 1657. aprés sa mort la Chilaké eut le credit de mettre en sa place un fils qu'elle avoit eu avec son prémier mary, mais dont on assure pourtant que Levan étoit le Pere. Ce jeune Prince, qui s'appelloit *Vomeki*, ne regna pas long-tems. Le Viceroy de cette partie de Georgie qui est sous la domination de Perse, le dépoüilla de la Principauté, dont il revêtit le legitime heritier de Levan, aprés avoir envahy la Mingrelie, & le païs d'Imirette. Comme cette invasion est un incident naturel & nécessaire en ce recit, j'en diray en peu de mots le sujet.

Le feü Roy d'Imirette, qui s'appelloit Alexandre, & qui mourut l'an 1658. eut deux femmes: la prémiére étoit fille du Prince de Guriel, & s'appelloit *Tamar*, qu'il repudia pour ses adultéres, aprés en avoir eu un fils & une fille. Le fils qu'on nomme *Bacrat Mirza* est aujourd'huy Roy d'Imirette. La fille est Princesse de Mingrelie, celle là même dont j'ay tant parlé, qui vouloit me voler, & me marier. La seconde femme d'Alexandre s'appelloit *Darejan*, une jeune Princesse, fille du grand & célébre *Taymurazkan* dernier Roy Souverain de Georgie. Il n'en eut point d'enfans, & il la laissa veuve aprés quatre ans de mariage. On parle de sa beauté & de ses attraits comme d'une merveille. Dés que son beau-fils Bacrat fut sur le Trône, elle le sollicita de l'épouser. Bacrat n'étoit âgé que de quinze ans: les charmes de la beauté ne pouvoient pas faire encore de si grandes impressions sur

son

ſon cœur, & les mauvaiſes mœurs de ſon païs ne l'avoient pas tout-à-fait corrompu. Il eut horreur de la propoſition, & n'y répondit que par des dédains. Darejan voyant qu'elle ne pouvoit ſe maintenir ſur le Trône, y mit incontinant une jeune perſonne de douze ans, ſa parente, qu'on nomme *Siſtan Darejan*, qui eſt fille de *Datona* frere de *Taimurazkan*. Bacrat l'épouſa âgé de quinze ans, comme j'ay dit. Darejan s'aſſuroit de gouverner toûjours l'Etat, & de tenir le Roy & la Reine continuellement en tutelle. Bacrat tout jeune qu'il étoit s'aperçût du deſſein de ſa belle-mere, & un jour il luy en témoigna du mécontentement. Darejan diſſimula, & contenta Bacrat ſur l'heure, l'aſſurant qu'elle ne vouloit garder aucune authorité. Ce Prince a le naturel bon & ſimple, il crût Darejan, & luy redonna facilement ſa confiance, ne penſant à rien moins, qu'à la trahiſon qu'elle méditoit contre luy. Elle fit ſemblant d'étre malade, & envoya ſupplier le Roy de la venir voir. Il y alla bonnement. Des gens qu'elle avoit apoſtez dans ſa chambre, s'en ſaiſirent dés qu'il fut entré, & le liérent. Elle le fit mener auſſi-tôt dans la Fortereſſe de Cotatis, qui eſt la principale place du Païs, dont le Commandant étoit ſa créature. Elle s'y rendit incontinant aprés, manda tous les Grands qu'elle avoit gagnez & en qui elle s'aſſuroit, & delibera cinq jours avec eux de ce qu'elle fairoit du Roy. Les uns luy conſeilloient de le faire mourir, & les autres de luy arracher les yeux. L'avis des derniers fut ſuivy, & Bacrat aveuglé. Cela arriva huit mois aprés le mariage de ce pauvre Prince, qu'on dit même qu'il n'avoit pas conſommé.

Entre les Seigneurs qui étoient du party de Darejan, il y en avoit un qu'elle aimoit éperduément, qui s'appelloit *Vactangle*. Elle l'épouſa & le fit couronner Roy dans la Fortereſſe. Cela irrita les autres Seigneurs, qui ſe crûrent tous offencez de la préférence. Ils ſe retirérent du party de Darejan, ſe joignirent au party contraire, prirent les armes & appellérent à leur ſecours les Princes de Guriel & de Mingrelie, offrant de donner le Royaume à celuy des deux qui viendroit le prémier les ſecourir. Vameki Dadian vint d'abord avec toutes les forces de ſon païs, & il ſe rendit bien-tôt maître de tout ce qui tenoit pour Darejan, à la reſerve de la Forteresſe de Cotatis. On y mit le ſiége, mais comme faute d'artillerie on ne gagnoit rien ſur les aſſiégez, que la liberté d'aller & de venir; on eut été long-tems à les reduire, ſans l'adreſſe d'un Seigneur du païs nommé *Ottia Checaizé*. Il

fit par un tour d'ésprit, ce qu'on ne pouvoit faire par force. Il alla à la Forteresse avec un feint desespoir causé par le Prince de Mingrelie, fit acroire à Darejan qu'il en étoit poussé d'une maniére à n'avoir plus de refuge assuré : qu'il venoit se jetter à ses pieds, luy demander pardon, & sa protection contre ce Prince. Darejan donna dans le piége. Elle crût tout ce qu'Ottia luy disoit, & que l'ardeur qu'il luy témoigna pour ses intérests étoit veritable. Elle l'admit à son Conseil grossi de puis peu de l'Evêque de Tiflis, & du Catholicos de Georgie, que le Viceroy de ce païs là luy avoit envoyez, dans la crainte que ceux en qui elle se confioit, ne luy fissent quelque trahison. Ce Transfuge les leura pourtant, tout éclairez qu'ils étoient. Il dit en leur presence à Darejan, que dans l'état des choses, il n'y avoit point d'autre voye pour chasser le Prince de Mingrelie, pour luy ôter ce qu'il avoit pris, & pour regner surement que d'avoir recours au Turc : qu'il falloit qu'elle envoyast son mary à Constantinople, demander du secours & faire confirmer son Couronnement : que le Royaume d'Imirette étoit tributaire de la Porte, & que le Grand Seigneur avoit le droit & les forces qu'il falloit, pour le pacifier & pour y mettre un Roy. Darejan fut charmée de l'avis, & lors que celuy qui le donnoit s'offrit de l'executer en partie, & de conduire Vactangle à Constantinople, elle se jetta à ses pieds, ne trouvant pas que des paroles exprimassent assez la reconnoissance dont elle avoit le cœur plein. Vactangle ne prit avec luy que deux hommes, afin d'aller plus vîte, & plus secretement : son Guide le fin Ottia Checaizé, le fit sortir de la Forteresse à l'entrée de la nuit, & tirant par des chemins détournez pour aller aux Assiégeans, il le mit dans leur camp en moins d'une heure. Le Prince de Mingrelie luy fit à l'instant arracher les yeux, & envoya cette nuit là même faire savoir à Darejan, qu'il tenoit son mary prisonnier, & qu'il l'avoit fait aveugler. Cette nouvelle la surprit tellement, qu'elle en perdit le courage, & la resolution, & peu aprés elle rendit la Forteresse qui fut pillée. On assure que le Prince de Mingrelie en emmena un fort riche butin, & entr'autre douze charéttes de vaisselle, & de meubles d'argent. Les Rois d'Imirette avoient amassé, à ce qu'on dit, une si grande quantité d'argenterie, que dans leur Palais presque tout étoit d'argent massif, jusqu aux gradins, & aux marche-pieds. Cela n'est pas difficile à croire d'un païs qui est bon & de commerce, voisin des païs qui étoient autre-fois les plus riches, & où il paroît que la monoye n'étoit

n'étoit pas alors en usage, n'étant encore apresent que fort peu pratiquée. Le Prince de Mingrelie emmena aussi avec luy le Roy & la Reine d'Imirette, la méchante Darejan, & le malheureux Vactangle son mary, & il renvoya honnestement au Viceroy de Georgie, les deux Prelats qu'il avoit envoyez à cette Princesse, pour luy servir de Conseillers.

Le Viceroy de Georgie se nomme *Chanavas-can*. Il est du sang Royal des derniers Souverains de ce païs là; mais il s'est fait Mahometan pour en pouvoir étre Viceroy sous le Persan. Il n'a que deux femmes legitimes, qui toutes deux sont Chrêtiennes, dont l'une s'appelle *Marie*, & est sœur de Levan Prince de Mingrelie, celuy par qui j'ay commencé cette histoire. Dés qu'elle eut apris comment la detestable Chilaké avoit exclus le legitime heritier, en faveur du fils qu'elle avoit eu avant qu'elle fût mariée à Levan, elle pressa le Prince son mary de prendre en main le droit de son Neveu, & de le mettre en possession de la Principauté, dont il étoit le vray & le legitime heritier. Le Viceroy de Georgie ne voulut pas d'abord agir par la force dans cette affaire. La Mingrelie est tributaire du Grand Seigneur: il ne pouvoit y porter la guerre à l'insçû du Roy de Perse, & sans son consentement, & il ne savoit comment l'obtenir. Il en eut bientôt une occasion favorable; car dés que le Prince de Mingrelie fut entré dans le Royaume d'Imirette, comme je le viens de dire, Darejan qui est la parente du Viceroy Georgien, & qui a été élevée chez luy, Vactangle son Epoux, & les Grands de leur Party, luy envoyerent offrir de donner le Royaume à *Archyle* son fils aîné, s'il vouloit venir en chasser le Mingrelien. Le Viceroy fit savoir cette offre au Roy de Perse, & l'assura qu'il ajoûteroit ce Royaume, & la Mingrelie à son Empire, s'il vouloit luy permettre seulement de les conquerir. Sa Majesté luy en envoya son consentement. Il assembla aussi-tôt ses forces, & marcha vers l'Imirette. Comme il entroit dans le païs, il eut nouvelles qu'un Grand de Georgie s'étoit soulevé, & que prenant l'occasion de son absence, il se préparoit à ravager le païs. Il rebroussa chemin, mena ses forces contre le Rebelle, le défit & le fit mourir, & aprés retourna vers l'Imirette.

Les Grands de ce Royaume qui l'appelloient, avoient assemblé quatre mille hommes. C'est une grande armée pour un païs aussi borné que celuy là, elle grossissoit tous les jours des gens dont les uns redoutoient sa puissance, & les autres étoient charmez de sa valeur. Il ne trouva presque aucune

resistance en Imirette, & en Mingrelie. Le Prince Vomeki se retira chez les Soüanes, dans les lieux du mont Caucase qui sont inaccessibles à la Cavalerie. Ainsi le Prince Georgien ne fit que piller. Il emporta un tres riche butin de l'un & de l'autre païs. On dit que c'est là qu'il a amassé une bonne partie de la vaisselle d'or & d'argent dont sa maison est remplie. Il établit Prince de Mingrelie son Neveu petit fils de Levan, à qui la Principauté apartenoit de droit, & le fiança à une de ses Nieces qu'il luy devoit envoyer, en suite il fit couronner Roy d'Imirette son fils ainé nommé *Archyle*; mais il ne savoit de quelle maniére se deffaire de Vomeki. Car il ne vouloit pas laisser ce fugitif dans les montagnes où il s'étoit retiré, aprehendant qu'aprés son depart il n'en descendît, & ne donnât de la peine aux Princes nouvellement établis. Un Grand d'Imirette nommé *Kotzia* le tira de peine. Il écrivit aux Soüanes, que le Viceroy de Georgie vouloit absolument se deffaire de Vomeki, qu'il leur donneroit de grandes recompenses s'ils le tuoient; mais qu'il alloit leur porter la guerre, s'ils refusoient de luy donner cette satisfaction. Les Soüanes firent ce qu'on voulut. Ils tuerent Vomeki, & envoyerent sa tête au Prince Georgien. Il se retira aprés cette exécution, emmena avec luy les deux Princes d'Imirette aveugles, Bacrat & Vactangle, afin que ny eux ny leurs amis, ne pûssent rien entreprendre en leur faveur aprés son depart, & laissa à Cotatis les Princesses leurs femmes. Ce fut à la considération de son fils le Roy d'Imirette qu'il fit cette inhumaine séparation : ce jeune Roy étoit devenu si éperdument amoureux de la femme de Bacrat, qu'il vouloit l'ôter à son mary, & l'épouser.

Aprés le depart du Viceroy de Georgie, plusieurs Grands d'Imirette conspirérent contre le nouveau Dominateur. Les uns en étoient maltraittez, d'autres ne pouvoient endurer le grand pouvoir de Kotzia, que son pere luy avoit donné pour prémier Ministre, sa fierté & ses duretez pour eux. Ils écrivirent au *Pacha d'Acalziké*, (c'est un païs de la domination du Turc qui confine avec l'Imirette,) qu'ils s'étonnoient de le voir regarder avec une si grande indifference, le Viceroy de Georgie saccager un Royaume & une Principauté tributaires des Turcs, se les assujettir, en emmener prisoniers les legitimes Souverains, & mettre à leur place des personnes de son sang: qu'ils le suplioient de leur faire savoir si c'étoit la *Porte* qui les abandonnoit au caprice des Persans, ou si c'étoit la crainte de leurs forces qui luy lioit le mains en une affaire

où

où il y alloit de l'honneur & de l'intéreſt du Grand Seigneur. Le Pacha leur fit réponce qu'il avoit mandé à la Porte l'invaſion faite par le Viceroy de Georgie, qu'il attendoit d'heure à autre des ordres, & que dés qu'il les auroit reçûs il leur en fairoit ſavoir ce qui ſeroit néceſſaire. Peu aprés il leur écrivit que ces ordres étoient venus, & qu'auſſi-tôt que les Troupes que les Pachas d'Erzerum & de Cars, (ce ſont des Provinces de l'Armenie,) avoient ordre de luy envoyer, ſeroient jointes aux ſiennes, il iroit les delivrer du joug des Georgiens : cependant qu'ils ſe tinſent prêts à ſe joindre à luy avec le plus de gens qu'ils pourroient aſſembler, & qu'ils fiſſent tuer *Kotzia*, de peur que ſes forces, ſa prudence, & ſon credit, n'arreſtaſſent l'entrepriſe, & afin que ſa mort laiſſaſt ſans aucun conſeil le nouveau Roy d'Imirette.

Les Principaux Conjurez étoient le Grand Maître de la maiſon du Roy, & l'Evêque Janatelle. Ils mirent de leur complot un Gentilhomme de Kotzia. Ils luy promirent la fille du Grand Maître en mariage, & de luy faire donner par le Pacha Turc les terres de Kotzia ſon Maître, s'il vouloit le tuer. Ce perfide accepta le party, il aſſaſſina de nuit ce Seigneur, pendant qu'il rendoit une medecine.

Ce coup hardy découvrit la conſpiration, fit prendre les armes à tous les Grands d'Imirette, haſta la marche du Pacha d'Acalziké, & jetta le Roy dans un trouble & dans une conſternation extréme. Il en donna promptement avis à ſon Pere le Viceroy de Georgie, qui luy envoya auſſi-tôt des inſtructions, & des Conſeillers, & l'aſſura qu'il iroit dans peu de tems le ſoutenir avec une armée. Le Pacha d'Acalziké ne luy donna pas le tems de l'attendre : il entra dans l'Imirette avec tant de viteſſe que le jeune Prince eut beaucoup de peine à éviter ſes coureurs, & à ſe ſauver luy troiſiéme. Il alla trouver ſon Pere, où peu de jours aprés étre arrivé on leur apporta nouvelle, que le Pacha d'Acalziké avoit mis garniſon dans la Fortereſſe de Cotatis, place capitale d'Imirette, comme je l'ay dit, & qu'il étoit Maître de tout le Païs. Cela fit rebrouſſer chemin au Viceroy de Georgie, n'oſant rien entreprendre contre les Turcs ſans les ordres du Roy de Perſe.

Ceux que le Pacha avoit reçûs du Grand Seigneur portoient, que puiſque les peuples d'Imirette & de Mingrelie n'employent leur liberté qu'à s'entre-détruire, il leur ôtaſt le plus de lieux forts qu'il pourroit. Le Pacha avoit tenu ſon ordre

fort secret, & s'étant adroitement fait mener dans la Forteresse de Cotatis, il s'en rendit Maître, & y mit garnison. Aprés il fit venir tous les Gentilshommes du païs, & leur fit prêter serment de fidelité au nouveau Roy qu'il leur donna. C'étoit le fils du Prince de Guriel. Il étoit *Berre*, c'est à dire, Moine de l'ordre de S. Basile. Il quitta l'habit monastique, & fut couronné Roy.

Pendant que le Pacha disposoit ainsi du petit Royaume d'Imirette, le Prince de Mingrelie le vint trouver, & luy dit qu'il venoit luy aporter sa tête, & la soumettre à l'ordre du Grand Seigneur. Qu'il étoit, & vouloit être Tributaire de la Porte, que le Prince de Georgie en l'établissant, n'avoit fait que luy rendre le patrimoine de ses Ancestres, qui luy apartenoit de droit. Le Pacha fut apaisé par cette soumission, & par les grands presens que ce Prince luy aporta. Il le confirma dans la Principauté, & aprés retourna à Acalziké, emmenant avec luy la méchante Darejan, & la Reine d'Imirette que le malheureux Archile n'avoit pû emmener.

Cela arriva l'an 1659. & le Pacha Turc n'eut pas plutôt le do stourné, que les Grands d'Imirette emportez de leur perfidie & legereté naturelle, refuserent d'obeïr à leur nouveau Roy. Ils envoyerent des gens au Viceroy de Georgie porter leurs plaintes contre luy, & le conjurer de leur renvoyer Bacrat tout aveugle qu'il étoit. Le Prince Georgien apprehenda que cette requeste ne fût un artifice de leur perfidie, & pour s'en assurer il fit réponce, que si les Grands d'Imirette étoient véritablement irritez contre leur nouveau Maître, & bien resolus de le chasser, qu'ils l'aveuglassent, & qu'ayant cette assurance il leur renvoyroit Bacrat. La condition fut acceptée, & on l'exécuta ponctuellement de part & d'autre. Les Grands d'Imirette créverent les yeux à leur Roy, & le renvoyerent au Prince de Guriel son frere. Celuy de Georgie leur renvoya Bacrat, aprés l'avoir fiancé à une de ses nieces, sœur de celle qu'il avoit donnée au Prince de Mingrelie.

Ce Prince étoit jeune, & Bacrat étoit privé de la vuë. Leurs principaux Officiers les gouvernoient, ceux d'Imirette & de Mingrelie avoient des querelles ensemble. Ils y engagerent leurs Maîtres, & les obligerent à se faire la guerre. Le Mingrelien fut vaincu, & pris prisonnier avec sa femme. Il n'y avoit que deux mois que le Viceroy de Georgie la luy avoit

avoit envoyée, & on fit courir le bruit dans la suite, qu'il n'avoit pas encore consommé le mariage avec cette jeune Princesse. Elle est fort belle & fort bien faite. J'ay vû de tres-belles femmes en son païs, mais je n'en ay pas vû de plus charmante. Elle est assurement coupable de tout ce qu'on peut sentir pour elle; car on diroit à ses yeux passionnez tendres & mourans, qu'elle ne regarde que pour demander de l'amour, & pour donner de l'esperance. En un mot tout son air & ses discours tendent les bras aux gens. Ce Janatelle Evêque que j'ay dit qui est un des plus considérables Seigneurs d'Imirette, en fut épris dés qu'il la vit. Il est riche. Il luy fit des presens & la gagna si bien, qu'encore aujourd'huy elle est toute à luy, & presque aussi publiquement que si elle étoit sa femme. L'artifice dont il se servit pour retenir toûjours en Imirette cette belle prisoniére, est rare & tout-à-fait plaisant. Il en rendit amoureux le Roy son Maître le pauvre aveugle Bacrat, par les merveilleux recits qu'il luy fit de la beauté de cette jeune Princesse, & quand il l'eut enflammé, il luy representa qu'il la devoit épouser. Vôtre Majesté, luy dit il, a perdu sa femme le Pacha d'Acalziké la emmenée, & Dieu sait ce qu'il en a fait. La Niece du Viceroy de Georgie, à qui on vous a fiancé est un enfant, quand pourrez-vous vous marier effectivement avec Elle? Que Vôtre Majesté épouse la Princesse de Mingrelie, c'est la sœur de la femme qu'on vous destine, & que vous avez acceptée, la cousine germaine de celle que les Turcs vous ont enlevée, & de plus elle est tres-belle: vous n'en pouvez pas épouser une autre qui ait tant de beauté, & tant d'esprit. Le Roy suivit bonnement le conseil sans penser qu'il faisoit une affaire pour son Conseiller, beaucoup plus que pour luy. La Princesse y donna les mains de tout son cœur.

On savoit que le Prince de Mingrelie l'aimoit extrémement, & qu'il ne consentiroit jamais à la céder au Roy d'Imirette. On chercha donc un prétexte pour la luy ôter avec quelque aparence de justice, & voicy quel il fut. Le Roy d'Imirette avoit sa sœur avec luy: elle étoit veuve alors comme je l'ay dit: on luy proposa de la faire Princesse de Mingrelie en la place de celle qui l'étoit, pourvû seulement qu'elle fît surprendre le Prince couché avec elle. Une sœur de Roy, jeune, artificieuse, & assebien faite, n'a pas grand peine à débaucher un Prince jeune, simple, & captif. On surprit ces deux personnes au lit, & on les fit épouser à l'heure

même

même, & à l'heure même le Roy d'Imirette épousa la Princesse de Mingrelie. Ces beaux mariages ainsi faits, on mit en liberté le Mingrelien, & on luy rendit son païs, aprés luy avoir fait jurer sur toutes les Images, de ne point repudier sa nouvelle épouse, & de n'en point épouser d'autre de son vivant.

Dés qu'il fut de retour en son païs, l'ardeur de la vengeance le transportant, il reclama également le Turc, & le Persan. Il envoya des Ambassadeurs au Viceroy de Georgie, & au Pacha d'Acalziké, se plaindre de l'invasion que le Roy d'Imirette avoit fait de son païs, & de l'enlevement de sa femme. Le Pacha étoit déja dans une extréme colére de la perfidie du peuple d'Imirette, de leur rebellion, & de l'indigne traittement qu'ils avoient fait au Roy qu'il leur avoit donné. Le Prince de Guriel frere de ce Roy infortuné, luy en demandoit fortement la vengeance. La cruelle Darejan l'animoit de tout son pouvoir à la prendre dans toute la rigueur que meritoient tant de méchancetez. Elle étoit admirablement belle, comme je l'ay dit, sa beauté donnoit de grands secours à ses raisons. Le Pacha luy promit de remettre sur le Trône d'Imirette elle & son mary, qui étoit comme on a dit, prisonnier en Georgie, si elle l'en pouvoit retirer. L'Archevêque de Gori l'avoit en garde. Darejan eut l'adresse de le faire enlever & amenir à Acalziké. Dés qu'il y fut arrivé, le Pacha les mena tous deux avec luy en Imirette. Il y fit des saccagemens & des maux horribles. Le Roy & la Reine s'enfuïrent à une Forteresse nommée *Ratchia*, qui est dans les montagnes en un lieu inaccessible à des armées. Le Pacha mit sur le Trône Darejan & son mary, & leur fit prêter serment par tous les Grands & par tout le peuple, il prit des ôtages & s'en retourna avec un grand nombre d'esclaves, mais fort peu d'autre butin, parce que c'étoit la troisiéme fois en cinq ans, que ce païs avoit été pillé, ravagé & desolé, par les peuples voisins & par les Persans.

La méchante Darejan étoit destinée à se perdre par un excez de confiance, un Grand de ses sujets ayant leurré sa credulité, l'avoit jettée, comme je l'ay raconté, dans le plus miserable état où une femme de sa qualité puisse tomber : un autre par la même voye luy fit faire la fin la plus tragique du monde. C'étoit ce perfide même qui avoit tué Cotzia prémier Ministre de ce païs là en trahison, & il s'appelloit aussi *Cotzia*. L'assassinat qu'il avoit commis l'avoit rendu puissant. Il n'étoit

n'étoit point allé rendre homage au Pacha, parce qu'il étoit de la faction contraire à Darejan, & qu'il apprehendoit d'étre immolé. Il écrivit à cette Princeſſe aprés le depart des Turcs, & luy manda que Bacrat & ceux à qui ce Prince ſe laiſſoit gouverner, l'avoient tellement outré par mille mauvais tours, qu'il ſeroit leur ennemy toute ſa vie. Que ſi elle vouloit s'engager à le remettre en grace avec le Pacha, à luy rendre toutes ſes terres qu'elle avoit confiſquées, & à luy donner celles du Grand Maître de la maiſon de Bacrat, il luy livreroit ce Prince & la Princeſſe ſa femme. Elle promit tout. Le Traitre vint ſe rendre à elle. La Princeſſe voulut bien luy donner les plus certaines marques de reconciliation, d'amitié, & de confiance, qui ſoient en uſage en ces païs là entre hommes & femmes. Elle l'adopta, & luy donna le bout du teton à ſuccer. C'eſt une coûtume non ſeulement de la Mingrelie, de la Georgie, & de l'Imirette, mais auſſi des autres païs voiſins d'adopter de cette maniére les perſonnes qu'on ne peut s'unir par alliance. Le Traitre ayant ce gage de la foy de Darejan écrivit à Bacrat de venir avec toute ſa faction, & qu'il la luy mettroit entre les mains avec ſon mary morts ou vifs. Le jour que Bacrat devoit paroître, le perfide Cotzia ſe mit au lit, dit qu'il étoit malade, envoya ſuplier Darejan de le venir trouver pour aprendre une nouvelle de grande importance qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne pouvoit dire qu'à ſa Majeſté même. Elle y vint avec ſes Demoiſelles ſeulement. Pendant qu'elle étoit auprés du lit du Traitre, des gens apoſtez en grand nombre ſe jettérent ſur elle. Ses filles la couvrirent d'abord, mais elles furent bien-tôt écartées. Il y en eut une qui prit la Princeſſe entre les bras, & la pouſſant dans un coin ne la voulut jamais quitter. Les aſſaſſins les poignarderent toutes deux. Cotzia ſe leva auſſi-tôt, & alla avec ſa troupe au logis du mary de Darejan; c'étoit un aveugle qui ne pouvoit que ſe laiſſer conduire. Il fut pris. Cotzia le fit lier & garder juſqu'à la venuë de Bacrat. Lors que ce Prince fut arrivé, il demanda inceſſamment le captif, & l'entendant aprocher; *Traitre*, luy dit-il, *tu m'as fait arracher les yeux, je te vais arracher le cœur*: en diſant cela il ſe fit mener proche de ce malheureux, & à tâtons luy donna pluſieurs coups de poignard. Ses gens l'achevérent, & mirent ſon cœur entre les mains de ce ſanguinaire Aveugle, qui pendant plus d'une heure le tint en le preſſant, & le déchirant, avec un emportement de rage inouï.

Ces barbares Tragedies arrivérent l'an 1667. Depuis ce tems jusqu'à l'an 1672. il en est arrivé cent autres en ces mêmes Païs, toutes pleines de turpitude & d'inhumanité, je les passe sous silence, parce que ce sont de trop horribles histoires : je diray seulement que le Traitre Cotzia fut tué aussi en trahison, & que peu aprés ses assassins le furent aussi à la bataille de Chicaris ; qui est un gros village à la vûe de Scander Forteresse d'Imirette, où l'armée de ce païs, & celle du Prince de Mingrelie se rencontrérent, & qu'il y a une Providence toute visible dans les histoires modernes de ces méchans peuples, en ce que Dieu y fait de rudes & briéves justices ; les assassins y sont presque toûjours assassinez, & avec des circonstances qui font bien connoître que c'est Dieu qui s'en mêle, & qui employe ainsi les uns pour punir les autres.

L'an 1672. le Pacha d'Acalziké voyant que la guerre ne finissoit point entre ces deux petits Souverains de Mingrelie & d'Imirette, ny par ses accommodemens, ny par ses remontrances, ny par ses ordres, resolut de les exterminer, & de donner à d'autres leurs Païs. Il avoit entre ses mains le véritable & legitime Heritier de Mingrelie : Car lors que Vomeki Dadian fut établi Prince en ce païs là, la femme d'Alexandre fils de Levan ayant peur que l'ambitieuse Chilaké mere de Vomeki ne fît mourir le fils d'Alexandre, elle s'enfuit & l'emporta avec elle. Cette Princesse étoit sœur du Prince de Guriel, qui aprehendant aussi que cette furie de Chilaké ne luy fit la guerre, s'il retiroit ce petit enfant conseilla à sa sœur de le porter au Pacha d'Acalziké. Elle le fit, & ce jeune enfant a été élevé en cette ville d'Acalziké auprés des Pachas. L'on ne l'a point fait changer de Religion : on s'est contenté de luy donner une éducation qui luy laissât une forte teinture des coûtumes & des mœurs des Turcs. Le Pacha d'Acalziké resolut donc de mettre ce jeune Prince en Mingrelie, parce que le païs luy apartenoit de droit, comme on a dit, & parce qu'on pouvoit esperer qu'il le gouverneroit bien, & qu'il le purgeroit des habitudes abominables dont il est tout couvert. Voila le sujet de la venuë des Turcs en Mingrelie. Le Prince de Guriel joignit son armée à celle du Pacha. Il étoit ravi qu'on allast faire son Neveu Prince. Cette entreprise offroit mille biens à son esperance. Le Pacha vint d'abord en Imirette, se rendit maître du païs & de la personne du Roy Bacrat. La Reine son Epouse ne fut point prise : son Evêque Janatelle donna quinze mille écus au Pacha pour avoir

avoir la liberté de se retirer avec elle où il voudroit, & afin qu'on ne brûlast rien sur ses terres. Quand le Pacha fut à Cotatis il envoya dire au Dadian, j'ay dit que c'est le titre qu'on donne au Prince de Mingrelie, de luy venir rendre obeïssance. Le Dadian sachant le changement de maître qu'on vouloit faire en Mingrelie, refusa d'obeïr, & s'enferma dans la Forteresse de Ruchs. Carzia son Visir s'enfuit à Lexicom, qui est une Principauté dans les montagnes habitées des Soüanes, & manda de là aux Abcas de venir au secours du Dadian. Ils vinrent en Mingrelie, mais au lieu de secours ils pillerent les lieux où ils passerent, & se retirerent aprés comme j'ay dit. Le Pacha ayant attendu vainement pendant un mois que le Dadian vint se rendre & recevoir ses ordres, envoya son armée en Mingrelie. Ce fut le bruit de la marche de cette armée qui m'obligea à fuir.

Le 27. avant jour le Préfect des Théatins nous laissa pour aller à sa maison tâcher d'emporter un peu de vaisselle & de provisions qui y étoient restées. J'avois fait dessein de l'accompagner pour un semblable sujet, mais il partit deux heures avant jour. En entrant dans son logis il le trouva plein de Coureurs du Pacha, & du Prince de Guriel, qui le maltraitérent fort à coups de bâton & de masses d'armes. Ces Coureurs vouloient qu'il leur ouvrît l'Eglise, disant qu'il y avoit caché les biens du logis. Le Préfect en avoit adroitement jetté la clef dans les broussailles lors qu'il avoit aperçu ces troupes, & quelque violence qu'on luy fit, il nia toûjours qu'il l'eût, & ne la voulut jamais donner. Enfin les Turcs ayant quelque considération pour son caractére, ils ne luy ôtérent qu'une partie de ses habits, & n'enporterent que les choses legéres & de quelque valeur qu'ils trouverent dans la maison, sans toucher ny à mes livres, ny à mes papiers.

Le 29. un Gentilhomme de Mingrelie y vint de nuit avec une trentaine de gens, & y mit tout en piéces. Il découvrit presque toute ma chambre dans la pensée que j'y avois caché beaucoup de choses. Il emporta ce qui me restoit de vaisselle, mes coffres, & mes gros meubles, & enfin tout ce que les Turcs & moy y avoient laissé pour étre de trop peu de prix & trop pesant, il vint de nuit comme j'ay dit. Ce Tigre n'ayant point de lumiére, faisoit du feu de mes papiers & de mes livres, en avoir arraché les couvertures parce qu'elles

qu'elles étoient dorées & armoriées. Car j'avois fait relier fort curieusement mes meilleurs livres en partant de Paris : il n'en resta pas un.

Le 30. au matin j'apris ce saccagement avec une douleur que je ne puis exprimer. Le soir un Chaoux Turc vint à la Forteresse où j'étois, & fit savoir qu'il venoit de la part du Pacha. Sabatar (j'ay dit que c'étoit le nom du Gentilhomme à qui elle apartenoit) sortit dehors pour recevoir son message. Il portoit que le Lieutenant du Pacha qui étoit devant la Forteresse de Ruchs s'étonnoit, de ce qu'il ne venoit point se soûmettre à luy & luy rendre l'homage, puisque la Mingrelie apartenoit au Grand Seigneur : que le Pacha avoit ordonné d'en bien user avec ceux qui se joindroient aux Turcs, mais de traiter en ennemis ceux qui refuseroient de le faire : que s'il vouloit sauver ses biens, sa vie, son Château & tout ce qui étoit dedans, il eût à aller recevoir promptement les ordres du Pacha. Sabatar fit réponce qu'il reconnoissoit le Pacha pour son Seigneur, & que de cœur il étoit Turc, & non Mingrelien, qu'il avoit resolu d'aller trouver le Pacha dés qu'il avoit apris qu'il devoit venir, qu'apresent qu'il entendoit que son Lieutenant étoit a Ruchs, il iroit le lendemain matin recevoir ses ordres.

Le 31. ce Gentilhomme avec trente hommes armez alla trouver le Lieutenant du Pacha, il luy porta un present de quatre esclaves, d'une tasse d'argent, de quantité de soye, de cire & de rafraichissemens. Il arriva le soir au camp, il y trouva plusieurs Seigneurs de Mingrelie, qui comme luy s'étoient venus rendre de peur d'étre assiégez, & de voir le saccagement tant de leurs Châteaux que de leurs terres. Le Lieutenant du Pacha luy dit que l'ordre que son Maître avoit reçû du Grand Seigneur portoit de détruire tous les lieux forts de Mingrelie, mais que toutefois il vouloit bien conserver ceux des Seigneurs qui se montreroient obeïssans. Que le Grand Seigneur ôtoit la Principauté à Levan qui étoit à Ruchs, & la donnoit au jeune Prince qui avoit été élevé à Acalziké, qu'il falloit qu'il luy fit serment de fidelité, qu'il donnast un de ses enfans pour ôtage de sa foy, & fit un present au Pacha. Le present que Sabatar convint de faire fut de dix jeunes esclaves d'un & d'autre sexe, & de trois cens écus ou en argent, ou en soye.

Le prémier d'Octobre Sabatar revint amenant une sauvegarde du Turc pour son Château, & pour toutes ses terres. Il fut sur pied toute la nuit à amasser le present qu'il devoit porter. Il fit savoir à tous ceux qui s'étoient réfugiez en sa Forte-

resse

resse que les Turcs y avoyent donné sauvegarde, moyennant vingt cinq esclaves, & 800 écus, il leva céla sur tous les gens qui s'y étoient retirez. De chaque famille où il y avoit quatre enfans il en prenoit un, c'étoit le plus pitoyable spectacle du monde, de voir arracher les pauvres enfans des bras de leurs meres, les lier deux à deux, & les mener au Turc. Je fus taxé à 20 écus.

Sabatar ne porta de tout cela au Lieutenant du Pacha que ce qui avoit été accordé entr'eux. Il s'apropria le reste, ses femmes ses enfans, & tout le Château, jettérent bien des cris lors qu'ils le virent partir & emmener son plus jeune fils. Les enfans que l'on donne en ôtage au Turc ne sont pas moins ses esclaves, ils ne sortent jamais de ses mains, on les envoye d'ordinaire à Constantinople grossir la multitude des jeunes garçons bien faits qu'on éléve dans le Serrail. Le Lieutenant du Pacha reçût le present & l'ôtage, & retint Sabatar avec luy. Il somma trois fois le Dadian de se rendre, ce Prince n'en fit rien. Sa Forteresse étoit bien gardée par des Suanes que son Visir y avoit envoyez, & qui en étoient plus Maîtres que luy-même. Le Visir luy mandoit tous les jours de tenir bon, & qu'il étoit prêt d'aller fondre sur l'ennemy. Enfin les Turcs aprés avoir demeuré quatre jours devant Ruchs, & aprés avoir fait plus de deux mille esclaves & beaucoup de butin se retirerent. Ils n'avoient point d'Artillerie, c'est ce qui les empêcha d'attaquer la place. Ils emménérent tous les Seigneurs de Mingrelie qui étoient venus se rendre, & qui avoient prété serment au nouveau Prince. Le Catholicos étoit de ceux qui avoient prété serment, le Pacha manda qu'on le fit Visir du nouveau Prince, & qu'on l'envoyast en son nom au Prince des Abcas demander en mariage la Princesse sa fille.

On croyoit que la venuë du Turc en Mingrelie rétabliroit l'ordre, & raménéroit la paix en faisant mettre bas les armes. Cela n'arriva point, ils vinrent, ils pillérent & ils mirent le païs en plus de troubles qu'il n'étoit auparavant; car ils le diviserent en deux partis, dont l'un s'étoit engagé par serment & par ôtages à un nouveau Prince, & l'autre demeuroit attaché à l'obeïssance de l'Ancien. Cette partialité mettoit à chacun les armes à la main. Voyant les choses en ce misérable état si éloignées d'accommodement, je pris resolution de passer en Georgie de quelque maniére, & à quelque risque que ce pût étre. J'en courois tant tous les jours en Mingrelie, que je ne doutois point que je n'en fusse bien-tôt accablé. Le-

van menaçoit d'engloutir les Châteaux, les biens & les terres des Seigneurs, qui avoient été rendre obeïssance aux Turcs. Sabatar étoit encore avec eux, ses fils qui commandoient dans son Château étoient les plus grands assassins du monde, & des fripons achevez. Je perissois tous les jours d'angoisse & de disette. C'étoit une affaire que d'acheter une poignée de grain & une livre de viande, j'essuyois dans mon four toutes les injures du tems comme en rase campagne. Le desespoir de mes valets m'accabloit, enfin je me sentois mourir. Cela me porta à tout hazarder pour me tirer de Mingrelie, tandis que j'avois encore assez de force pour le faire. Je fis chercher par tout des guides, je promis, je conjuray, je donnay, rien ne me servit, personne ne me voulut conduire. Des armées occupoient, disoit-on, tous les passages d'Imirette, païs entre la Mingrelie & la Georgie par où il falloit de nécessité passer; que c'étoit étre fou que de s'y presenter, & qu'il étoit assuré qu'on y seroit fait esclave. Voila toutes les réponces qu'on me donnoit. Je proposois de faire le tour ou par le mont Caucase ou par le bord de la mer, aucun ne me vouloit conduire.

C'est une chose incroyable combien les Mingreliens ont peur de mourir ou de se perdre, il n'y a point de recompense qui les puisse porter à courre un danger connu quelque petit qu'il soit. Enfin je fus reduit à prendre la voye de la mer & de la Turquie, c'est-à-dire, à faire un tour de septante lieües. Je vins à Anarghie village & petit port dont j'ay parlé. J'y trouvay une Felouque de Turcs, je la fretay pour Gonié. Dés que j'eus donné les arrhes je retournay à la maison des Théatins & au Château de Sabatar, pour me preparer au voyage.

Le 10. Novembre assez matin je partis de ce Château étant convenu avec mon Camarade des voyes que je tiendrois pour le tirer de Mingrelie, s'il plaisoit à Dieu de me donner un heureux voyage. J'emportay avec moy cent mille livres en piérreries, & huit cens pistoles en or, avec le peu de hardes qui m'étoit resté. Les piérreries étoient enfermées dans une selle faite exprés pour cacher des bijoux, & dans un oreiller. Je pris un valet pour m'accompagner, celuy-là même que j'avois racheté d'esclavage. C'étoit un fripon caché, un traitre dont la méchanceté ne m'étoit pas bien connuë. On ne me conseilloit pas de l'emmener crainte d'avanie & de quelque méchant tour qu'il avoit tout l'air de me joüer, je n'étois pas moy-

moy-même bien resolu à m'en charger, mais la fortune vouloit que je le prisse & je ne pûs l'empêcher. Les raisons qui me portérent à l'emmener plutôt qu'un autre, c'est qu'il souffroit son mal en desesperé & en furieux, & que je craignois que le desespoir & l'yvrognerie à quoy il étoit sujet ne nous fit découvrir en Mingrelie. Le Pere Zampi Préfect des Théatins m'accompagna comme il avoit toûjours fait. Le Frere Laïc me voulut conduire à Anarghie. Nous marchâmes àpied le Préfect & moy, parce qu'on ne pût trouver qu'un cheval de loüage quelqu'argent qu'on offrit pour en avoir, sur lequel je mis mes hardes & mon valet. Le Frere Laïc étoit à cheval, il pleuvoit à verse depuis deux jours, le Frere pensa se noyer à une lieüe du Château dans un fossé large & débordé où son cheval tomba, & dont nous le retirâmes à grand peine & demy mort. Je ne diray point les fatigues que j'eus ce jour là & les suivans : je fus obligé d'aller en divers lieux à pied, en une saison de pluye dans des bois pleins d'eau & de fange où j'en avois d'ordinaire par dessus les genoux, je diray seulement, qu'on ne peut au monde avoir plus de peines que j'en eus. J'étois épuisé en verité, il ne me restoit que le courage & la resolution de tout faire & de tout souffrir, pour sauver le bien qu'on m'avoit confié. Le soir nous arrivâmes à Anarghie percez de pluye jusqu'aux entrailles. Anarghie est à six lieües du Château de Sabatar.

Le 12. je devois m'embarquer, mais j'en fus empêché par une nouvelle qu'on eut que des Barques de Circassiens & d'Abcas croisoient sur les côtes de Mingrelie. Cela étoit vray, elles avoient enlevé des Barques du Païs, & une entr'autres où j'avois intérest. L'indicible ennuy que ces retardement me causoient ne venoit pas tant de ce qu'ils me tenoient en des dangers & en des maux continuels, que de ce qu'ils sembloient me menacer de n'en sortir jamais.

Le 19. on vint donner avis au Pere Zampy que le jour précédant, de nuit, on avoit enfoncé la porte de son Eglise, pris ce qui y étoit, ouvert le sepulchre qui étoit dedans, & emporté tout ce qu'un Pere Théatin, demeuré au logis pour le garder comme on à dit, avoit enfermé dans ce tombeau, qu'on avoit foüi par tout, & qu'il ne restoit rien d'entier que la muraille. On peut croire l'épouvante que je pris à cette nouvelle, ayant laissé plus de sept mille pistoles enterrées en cette Eglise. Je dépéchay aussi-tôt à mon Camarade, on ne le trouva point au Château, il étoit déja

allé

allé à la maison des Théatins, pour savoir quelle part nous devions prendre dans la mauvaise avanture laquelle il avoit aprise aussi-tôt que moy. Il m'écrivit que graces à Dieu l'on n'avoit point touché à nôtre argent, & qu'il l'avoit trouvé au même état où nous l'avions mis en terre. Cette nouvelle me releva merveilleusement le courage, je pris cette faveur de Dieu pour un signe de son apaisement, & j'allay encourager les Turcs qui m'avoient loüé leur Felouque à partir incessamment.

Le 27. je partis d'Anarghie, ma Felouque étoit grande, il y avoit prés de vingt personnes, la moitié esclaves & le reste Turcs, je n'y avois laissé embarquer tant de gens qu'afin de me pouvoir deffendre des Corsaires qui couroient la côte. Aprés une heure de Navigation nous arrivâmes à la mer. Le Langur que nous descendîmes est rapide, on le descend tres-vîte, mais il faut l'avoir bien pratiqué quand on descend sur ce fleuve avec des Barques chargées, parce qu'il y a quantité de bas fonds où elles s'ensablent. Je demeuray tout le jour sur le bord de la mer, le Patron de la Chaloupe m'en pria, il attendoit encore deux esclaves qui devoient arriver sur le soir.

Pendant que je demeuray à Anarghie je fus invité à deux baptêmes, j'y fus pour voir la maniére dont les Mingreliens l'administroient, je trouvay que le Pere Zampy l'avoit décrite assez justement dans sa Relation. La voicy comme je la vis chez un voisin du logis où je demeurois. Il envoya querir le Prêtre sur les dix heures du matin; aussi-tôt qu'il fut arrivé il entra dans la cabane où l'on garde le vin, il s'assit sur un banc, & sans autre habit que le sien ordinaire, il se mit à lire dans un livre à demi déchiré, gros comme un nouveau Testament in 8°. L'enfant n'étoit pas encore devant luy quand il commença la lecture, le Pere & le Parrain l'aménérent au bout d'un quart d'heure; c'étoit un petit garçon de cinq ans, le Parrain aporta une petite bougie & trois grains d'encens. Il alluma la bougie & l'atacha à la porte de la cabane, elle fut brûlée avant que l'enfant fût baptisé. On n'en ralluma point d'autre. Les trois grains d'encens furent mis sur un peu de feu & consumez. Le Prêtre durant cela étoit occupé à sa lecture, il la faisoit vîte & bas avec fort peu d'application, car il parloit à tous venans qui luy demandoient quelque chose. Le Pere & le Parrain alloient & venoient durant tout ce tems, & l'enfant

aussi qui ne faisoit que manger. Aprés une grande heure de lecture on apréta un baquet plein d'eau tiéde. Le Prêtre versa dedans une petite cuillerée d'huile de noix, & dit au Parrain de deshabiller l'enfant. Cela fut fait, on le mit tout nud dans le baquet. Il y étoit debout sur ses pieds, le Parrain le lava d'eau par tout le corps : quand il l'eut bien lavé, le Prêtre tira d'une bourse de cuir qu'il avoit penduë à la ceinture la grosseur d'un pois de *myrone*. J'ay déja dit qu'on appelle ainsi l'huile d'onction, & le donna au Parrain, il en oignit l'enfant en presque tous les endroits du corps. Au sommet de la tête, aux oreilles, au front, au nez, au jouës, au manton, aux épaules, aux coudes, au dos, au ventre, aux genoux, aux pieds. Le Prêtre lisoit toûjours cependant, & sa lecture ne finit que lors que le Parrain rhabilla l'enfant. Dés qu'il fut habillé le Pere aporta du pain, du vin, & un morceau de cochon boüilly, il luy en donna à manger, puis il en presenta au Parrain, au Prêtre, aux invitez, & à tout le logis. Cela fait chacun alla se mettre à table, il n'y eut presque personne qui n'en sortit yvre.

J'ay vû aussi célébrer la Messe en ce même lieu. Elle se célébre avec la même inapplication & la même irrévérence, & tout comme on l'a dit au traité de la Religion des Mingreliens. Il m'arriva un jour d'en voir une plaisamment interrompuë. J'allois avec un Théatin au Château de nôtre retraite, nous passâmes devant une Eglise. On y disoit la Messe. Le Prêtre qui la célébroit entendit que nous demandions le chemin à des gens qui étoient sur la porte. Attendez, nous cria-t'il de l'Autel, je m'en vais vous le montrer, un moment aprés il vint à la porte en recitant sa Messe entre les dents, & aprés avoir demandé d'où nous venions & où nous voulions aller, il nous montra le chemin, & s'en retourna à l'Autel.

Le 28. de fort bon matin nous-nous mîmes en mer. Le tems étoit clair & serain. Nous découvrimes les hautes terres de Trebisonde d'un côté, & celles des Abcas de l'autre, & assez facilement, parce que la Mer noire commençant à tourner des côtes des Abcas, Anarghie se trouve assez avant dans le cercle qu'elle forme de ces côtes là à Trebisonde.

La Mer noire a 200 lieuës de longueur moins 12 ou 15, tirant Est & Ouest juste, sa plus grande largeur est Nord

& Sud du Bosphore avec le Boristhene environ trois degrez. Cet endroit est le bout occidental de la mer. La partie opposée n'est pas la moitié si large. L'eau de cette mer m'a paru moins claire, moins verte, & moins salée que l'eau de l'Ocean, ce qui vient je croy des grands fleuves qui s'y déchargent, & de ce qu'elle est resserrée en elle-même comme dans un cû de sac, de maniére qu'on la nommeroit mieux un lac qu'une mer, de même que la mer Caspiene, avec qui elle a aussi cela de commun que toutes deux n'ont point d'Isles. Il ne faut donc point chercher dans la couleur des eaux de la Mer noire la raison de sa dénomination. Les Grecs la luy ont donnée du danger qu'on court à y naviger, à cause que les tempêtes y sont plus ordinaires & plus furieuses qu'ailleurs, *Euxin* voulant dire intraitable & qui ne souffre personne. Les Turcs pour la même raison la nomment *Cara Denguis*, c'est-à-dire, mer furieuse. *Cara* qui en Turq signifie proprement noir, signifiant aussi dangereux, furieux, effroyable, & servant ordinairement d'épithete en cette langue aux forêts épaisses, aux fleuves rapides, & aux montagnes aspres & élevées. Ce qui fait que la violence des tempêtes est plus grande & plus dangereuse sur cette mer que sur les autres, c'est prémiérement que ses eaux n'ont qu'un lit étroit, & n'ont point d'issuë ; l'ouverture du Bosphore ne se devant conter pour rien en ce raisonnement, tant il est étroit. Quand donc les eaux sont émuës par la tempête ne trouvant point à s'écouler, & étant repoussées elles s'élevent haut & en tourbillon, battant un navire de tous côtez d'une vitesse & d'une force insuportable. Secondement, c'est que cette mer n'a que des rades dont la plûpart ne sont point abriées, & où l'on est plus mal qu'en pleine mer.

Toute la Mer noire est sous la domination du Grand Seigneur, on n'y navige que par sa permission, & on y est ainsi en sureté des Corsaires, qui est à mon avis le plus grand danger de la mer.

Le vent nous ayant été contraire tout le jour, nous ne fîmes que 18 miles, nous entrâmes sur le soir en un fleuve nommé *Kelmbel*, il est plus profond, & il est presque aussi large que le Langur, mais il n'est pas si rapide.

Le 29. deux heures avant le jour nous partîmes à la clarté de la Lune, nous arrivâmes à midy au fleuve Phase, & le remontâmes environ un mile jusques à des maisons où la Patron

tron de la Felouque vouloit se débarquer avec quelques marchandises.

Le fleuve de *Phase* a sa source dans le mont Caucase. Les Turcs l'appellent *Fachs*. Les gens du païs le nomment *Rione*, comme je l'ay observé. Je l'ay vû à Cotatis: il court là rapidement dans un lit étroit, & souvent il y est si bas qu'on le passe à gay; son lit à l'endroit où il se décharge dans la mer, qui est éloigné de quatre vingts dix miles de Cotatis, à un mile & demi de largeur, & de fond plus de soixante brasses. Plusieurs petits fleuves qui se déchargent dedans le grossissent à ce point là. Il court d'Orient en Occident. L'eau en est fort bonne à boire, quoy qu'elle soit troublée, épaisse & de couleur de plomb. Arian dit que c'est à cause de la terre qui y est mêlée. Il dit encore & d'autres Auteurs le disent aussi, que tous les navires faisoient eau au Phase sur l'opinion que l'eau de ce fleuve étoit sacrée, ou parce que c'est la meilleure eau du monde. Ce fleuve a plusieurs petites Isles à son embouchure qui paroissent fort délicieuses, étant toutes couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'Occident les ruïnes d'une Forteresse que les Turcs ont bâtie, ce fut le Sultan Murat qui la fit construire l'an 1578. Il avoit entrepris de conquerir les côtes Septentrionales & Orientales de la Mer noire. Son entreprise n'alla pas au gré de ses desseins. Il fit remonter le Phase à ses Galéres, le Roy d'Imirette avoit dressé de grosses embuscades au lieu où le fleuve est le plus étroit. Les Galéres du Murat y furent deffaites, une coula à fond, les autres prirent la fuite. La Forteresse du Phase fut prise l'an 1640. par l'armée d'Imirette grossie de celles des Princes de Mingrelie & de Guriel. On l'a rasée, il y avoit dedans 25 piéces de canon. Le Roy les fit mener à son Château de Cotatis, où elles sont aujourd'huy, ayant ainsi repassé entre les mains des Turcs lors qu'ils prirent le Château. J'ay fait le tour de l'Isle de Phase pour tâcher d'y découvrir ces restes du Temple de Rea qu'Arian dit qu'on y voyoit de son tems. Je n'en ay trouvé aucun vestige. Cependant les Historiens assurent qu'il étoit encore en son entier dans le bas Empire, & qu'il avoit été consacré au culte de Jesus Christ du tems de l'Empereur Zenon. J'en cherchay aussi de cette grande ville nommée *Sebaste* que les Geographes ont placée à l'embouchure du Phase; mais il faut que les ruïnes même de

cette ville se soient perduës comme celles de Colchos; car je n'en aperçûs rien. Tout ce que je remarquay là de conforme à ce que les Anciens ont écrit de cet endroit de la Mer noire, c'est qu'il y a beaucoup de Faisans. Il y a des Auteurs & entr'autres Martial qui disent que les Argonautes aportérent de ces oiseaux en Grece qu'on n'y avoit jamais vûs auparavant, & qu'on leur donna le nom de Faisans, parce qu'on les avoit pris sur les bords du Phase. Ce fleuve separe la Mingrelie de la Principauté de Guriel, & du petit Royaume d'Imirette. Anarghie n'en est éloignée que de 36 miles. La côte est par tout un terrain bas, sablonneux, chargé de bois si épais, que la vûe a peine de découvrir à six pas dedans.

Le soir je fis mettre en mer avec un vent tout à fait favorable, à minuit nous passâmes devant un port qu'on appelle *Copolette*. Il appartient au Prince de Guriel.

Le 30. aprés midy nous arrivâmes à Gonié. Du Phase là il y a 40 miles, toute cette côte sont des terres extrémement hautes: des rochers les uns couverts de bois, les autres nuds. Elle appartient au Prince de Guriel dont le païs s'étend jusqu'à un fleuve qui n'est qu'à demy mile de Gonié.

Gonié est un grand Château quarré bâti de piérres dures & brutes d'une masse extraordinaire. Il est situé au bord de la mer sur un fonds sablonneux. Il n'a ny fossez ny Fortifications, ce n'est que quatre murailles, il a deux portes, une à l'Orient qui donne sur la mer, une autre au Septentrion. Je n'y ay vû que deux piéces de canon. Des Janissaires en assez petit nombre le gardent. Il y a dedans trante maisons ou environ, petites, basses, assez incommodes, faites de planches. Dehors tout proche, est un village qui a autant de maisons. Presque tous les habitans sont mariniers, & c'est ce qui a fait donner à cette contrée le nom de Lazi, laz en Turc veut dire proprement un homme de mer, & dans le langage figuré une personne rude, grossiére & sauvage. Les Lazi sont tous Mahometans.

Il y a une doüane à Gonié laquelle a la reputation d'étre tres-rude. Elle ne l'est pas tant néantmoins qu'on me le faisoit apprehender, les gens du païs y ont un assez bon party, mais véritablement c'est un coupe gorge pour les Europeans. On n'a là aucune considération ny pour la qualité des personnes, ny pour les Passe-ports du Grand Seigneur, ny pour les appuis qu'on peut avoir à la Porte. On prétendroit en vain tirer des secours de tout cela. Ceux qui commandent

en

en cette extrémité de l'Empire, ſe croyant ſi éloignez du Grand Seigneur, que ſa main ne ſauroit atteindre juſqu'à eux.

Dés que nôtre Felouque eut pris terre, mon valet s'y précipita avec un emportement de joye tout à fait extravagant. Il levoit les yeux au ciel, il baiſoit la terre, il faiſoit mille imprécations ſur la Mingrelie, & mille vœux pour le païs des Turcs. Un moment aprés il entra dans le Château me laiſſant là, dans un tems où j'avois plus beſoin de luy que jamais. J'eus lieu de croire qu'il alla dire ce qu'il s'imaginoit que j'étois; car lors que le Doüanier & le Lieutenant du Gouverneur vinrent pour viſiter ce qu'on débarquoit de la Felouque, & en prendre les droits; ils me firent d'abord connoître qu'ils ſavoient que j'étois European, les malheurs que je publiois m'étre arrivez en Mingrelie, & le deſſein que j'avois de paſſer à Acalziké. Cela me ſurprit extrémement, je vis bien que j'étois trahi. Je ne me troublay point pourtant, & Dieu me fit la grace d'avoir l'eſprit preſent. J'étois bien ſeur que mon valet ne ſavoit point diſtinctement qui j'étois. Je l'avois pris à Conſtantinople, il avoit vû que je frequentois particuliérement les Ambaſſadeurs & les Miniſtres Europeans, que j'en étois honorablement traité: & que le reſte du tems je ne faiſois que lire & écrire. Il devoit s'étre perſuadé que j'étois un voyageur curieux. Je l'avois inſtruit à dire aux Turcs que j'étois marchand, & qu'étant venu en Mingrelie à deſſein d'acheter des oiſeaux de proye pour l'Europe, les gens du païs m'avoient tout volé, & que j'allois demander juſtice au Pacha d'Acalziké. Je me tins ferme ſur cette avance, parce que je ne ſavois pas d'autre meilleur déguiſement, & que je ne voulois pas en le changeant témoigner à mon valet que je m'apercuſſe de ſa trahiſon, ny même que je m'en deffiaſſe ſeulement. Le Doüanier me fit pluſieurs queſtions, j'y ſatisfis aſſez bien, il commanda qu'on viſitaſt mes hardes, on n'y trouva rien. Ma ſelle péſoit beaucoup. Ce poids la rendoit ſuſpecte, d'autant plus que les ſelles à la Turque ſont fort légéres. Les Gardes la maniérent & la taſtérent de tous côtez, mais n'y ſentant rien que du crin & de la bourre ils la laiſſérent.

Des huit cens piſtoles dont je m'étois chargé j'en portois la moitié ſur moy, l'autre étoit dans une beſace fermée d'un cadenat avec quelques bagatelles qui n'étoient pas de prix, mais que je ſavois bien que les Turcs prendroient ſi leurs

yeux tomboient dessus. J'avois resolu en partant de Mingrelie de donner cette besace à garder aux mariners quand nous prendrions terre à Copolette; ce Port icy proche dont j'ay parlé. On ne visite point leurs hardes & rarement foüille-t'on les Felouques. Le bon vent fit passer ce lieu là sans s'y arrester, c'est ce qui empêcha que je n'excutasse ma resolution; car il y auroit eu de l'imprudence à le faire dans la Felouque à cause des Passagers qui y étoient.

Les Gardes de la doüane bien avertis de ce que j'avois, allérent dans la Felouque & trouvérent cette besace. Il demandérent à qui elle étoit. Je dis d'abord qu'elle étoit à moy, mais qu'il n'y avoit rien dedans qui deût doüane. Le Doüanier me dit de l'ouvrir, je répondis que je le fairois volontiers dans la maison, mais non pas sur le bord de la mer devant tant de gens. Le Doüanier me mena chez luy. Le Lieutenant du Gouverneur y vint aussi. Il prend un pour cent, & le Doüanier cinq. Ils prirent de moy 22 pistoles en or, & tout ce qui leur plût de ces bagatelles qui étoient dans la besace, entr'autres une paire de pistolets qui étoient mes seules armes, à la verité il me la paya, mais à moitié de valeur. Il me dit ensuite de loger chez luy. Je luy répondis qu'il se moquoit de moy de m'offrir son logis aprés m'avoir pris injustement la doüane de l'argent que j'avois, puisque l'or & l'argent n'en doivent point. Il me répondit que j'étois mal informé, qu'il ne m'avoit point fait d'injustice, qu'à Gonié tout payoit doüane sans rien excepter; qu'au reste en m'offrant sa maison c'étoit une faveur qu'il me faisoit. Je le remerciay, & luy dis que s'il m'en vouloit faire une extréme dont je luy serois toûjours obligé, c'étoit de me donner le moyen d'aller trouver le Pacha d'Acalziké, que tout Gonié alloit apprendre qu'on m'avoit trouvé un sac d'or, & que je ne doutois point que pour avoir ce qui m'en restoit, on ne me tuast dans les montagnes où je devois passer. Que j'étois seul, étranger, & sans deffence, luy-même m'ayant ôté les armes qui me restoient, qu'il eût donc la bonté de me donner quelque secours. Il me répondit que je ne prisse point de terreur panique, que graces à Dieu j'étois dans le païs des fideles (les Turcs se donnent cet épithéte) où je ne devois apprehender ny vol, ny meurtre, qu'il étoit caution de ma vie & de mon bien, que je misse mon sac d'or sur la tête, & le portasse sans aucune apprehension, qu'au reste le droit chemin d'Acalziké étoit étrangement rude, qu'il en falloit faire les deux prémiéres

journées

journées à pied, les chevaux ne pouvant aller dans les ſentiers étroits & aſpres de ces montagnes, que le lendemain matin il me donneroit des gens qui porteroient mon bagage, & me conduiroient à la premiére traitte, & que de là il me fairoit conduire à l'autre, & ainſi de ſuite juſqu'à Acalziké.

Aprés m'avoir dit cela il m'offrit pour la troiſiéme fois de venir paſſer la nuit chez luy. Il m'en preſſa même beaucoup. Il me faiſoit cette offre de fort bonne foy, & pour mon bien, comme je connus depuis. Plût à Dieu que j'en euſſe alors apercû quelque choſe, mais je n'avois garde de prévoir ce que le deſtin me préparoit. Je craignois que ce ne fût pour viſiter plus exactement mes hardes & ma ſelle qu'il m'invitoit à loger chez luy; outre que je mourois de peur qu'il ne luy priſt envie de foüiller ſur moy. J'y avois un gros ſac d'or comme j'ay dit & des perles cachées en trois endroits.

Il étoit preſque nuit quand je ſortis de chez le Doüanier qui étoit auſſi Gouverneur du territoire de Gonié, mon valet avoit fait porter mes hardes au lieu où étoient allé loger les gens venus avec moy. C'étoit une méchante chaumiére percée de tous côtez, ſale & puante autant qu'il ſe peut. J'y reçûs bien des complimens de condoleance, ſi j'oſe parler ainſi, & à dire le vray je croy qu'à mon valet prés qui avoit profité de la priſe des 22 piſtoles, tous les gens qu'il y avoit là en étoyent fâchez. Chacun me blâmoit de ne luy avoir pas donné mon ſac à garder. Je contrefaiſois bien le dolent & l'affligé, mais au fond du cœur j'étois ravi d'en étre quitte à ce prix, & ne ſouhaitois que de voir le retour du Soleil pour me tirer du coupe-gorge où j'étois.

Pendant que je mangeois un morceau de biſcuit, un Janiſſaire vint dire à mon valet que le Lieutenant du Commandant le demandoit. Le Commandant du Château n'y étoit pas, ſon Lieutenant faiſoit la charge. Mon valet y alla, & une heure aprés le même Janiſſaire me vint querir de la même part. Je trouvay le Lieutenant à table avec mon valet tous deux yvres. Il me fit d'abord boire & manger par force, & aprés il me dit, que tous les Chrêtiens gens d'Egliſe qui paſſoient par Gonié étoient obligez de donner à ſon maître deux cens ducats, que j'étois de ces gens-là, que je devois payer cette ſomme. Je luy dis que j'étois marchand & qu'il ſe méprenoit, que j'avois payé la doüane, bien que contre juſtice, & que le Doüanier m'ayant laiſſé libre, il n'avoit point à connoître de ce que j'étois, qu'au reſte ſi je devois payer quelque choſe au Gouverneur, cela ſe fairoit le lendemain, que la nuit

nuit n'étoit pas le tems d'une telle discussion. Je voulois sur cela me lever & sortir. Deux Janissaires m'arréterent, le Lieutenant me fit rassoir, me fit boire à toute force, & me tint deux heures à m'alleguer mille impertinances ; entr'autres que le bien des Chrêtiens appartenoit de droit aux Turcs, que les Malthois avoient pris deux de ses freres, qu'à un homme comme moy vingt pistoles de bien suffisoient. Je me trouvois en une méchante occurrence, j'avois affaire à des gens yvres, mon valet au lieu de m'aider étoit à table avec mon juge, & à son tour disposoit de moy, étant mille fois plus mon maître en effet que je n'étois de droit le sien. Je voyois sa perfidie sans oser rien dire de peur de pis. Je le tiray à part & luy dis de ne perdre pas l'occasion d'augmenter le ressentiment que j'avois de la fidelité avec laquelle il m'avoit servi, qu'il n'y avoit que luy qui pût accommoder l'affaire, que je luy donnois pouvoir d'offrir jusqu'à vingt ducats pour cela. Mon dessein étoit dans cette fausse confiance qui ne me pouvoit faire que du bien, de retenir la méchanceté de ce traitre, & de l'empêcher d'aller à l'extrémité, aprés je me mis à supplier, à menacer couvertement, à remontrer que personne ne viendroit plus à Gonié, si l'on apprenoit que l'on y traitast les passans avec tant de violence & tant d'injustice. Le Lieutenant me dit en riant que Gonié n'étoit pas son bien, qu'il n'avoit plus qu'un an à y demeurer, qu'il se soucioit peu qu'aprés son depart il n'y vint pas un homme, & que le Château abîmast, qu'il se servoit de l'occasion sans égard à l'avenir ; enfin la chose alla là que le Lieutenant ne pouvant m'obliger de luy donner ce qu'il demandoit, il envoya querir mes hardes. Mon traitre de valet donna la main à ce beau coup. Le Lieutenant me dit de tirer l'or qui étoit dedans. Je n'en voulus rien faire, je luy répondis que je ne donnerois jamais un sol à quelque extrémité où il se pût porter ; parce que je ne luy devois rien, que je ne pouvois m'opposer à sa violence, qu'il prist tout ce qu'il voudroit, mais que je savois bien les voyes de me le faire rendre. Ce voleur fit venir des chaines & un carcan, cela m'ébranla un peu, à dire le vray, parce que j'avois affaire à des soldats que l'or qu'ils avoient vû, & le vin dont ils étoient souls portoient à tout faire. Un deux s'approcha de moy, & me dit, *Plus on pile l'ail plus il sent mauvais* Cela vouloit dire plus on tarde à accommoder une affaire plus elle se rend difficile. Mon valet prononça en même tems que j'eusse à payer cent ducats. Pour couper court je les donnay & quatre encore aux Janissaires qui avoient servi de sergens. Le bien que

j'avois

j'avois ſur moy & en mon giſte, le lieu où j'étois & cent autres bonnes conſidérations me firent ployer, en un autre état je ne me fuſſe pas rendu à des menaces, je n'euſſe point eu peur des chaines, & je me fuſſe tiré d'affaire quitte, ou du moins à peu de perte. Le Lieutenant me contraignit en luy contant les cent ducats de jurer ſur l'Evangile que je les luy donnois de bon cœur, & que je n'en parlerois à perſonne. Il y eut une nouvelle conteſtation là-deſſus qui fut auſſi aſpre que l'autre. Je ne voulois point jurer cela, parce que je voulois effectivement m'en pleindre: & je voulois d'ailleurs m'aſſurer pour l'avenir par la reſiſtance preſente. Ce voleur cependant s'obſtinoit à ne vouloir les cent ducats qu'à cette condition. Il falut que je fiſſe le ſerment en ſa preſence tel qu'il voulut, & que je le priaſſe même d'accepter l'argent.

Le lendemain de bon matin qui étoit le prémier Decembre les Gardes de la Doüane vinrent à mon méchant giſte, & m'obſervérent toûjours juſqu'à mon depart. Ils avoient ordre de reviſiter ma ſelle & de me foüiller. Ils appellérent mon valet, & le luy dirent le plus civilement & le plus honnêtement qu'ils pûrent. Ils la viſitérent donc derechef. Je tremblois à mourir pendant qu'elle étoit dans leurs mains. Ils ne manioient rien qui ne diminuaſt leur deffiance le poids ſeul l'entretenoit, voyant qu'ils s'y arrétoient trop, je leur dis que j'avois fait faire cette ſelle pour ſervir de bât en cas de beſoin, & qu'à cauſe de cela elle étoit ſi lourde. Ils ſe payérent de cette échapatoire. Je remarquay en ſuite qu'ils me vouloient foüiller, car ils me tiroient à part l'un aprés l'autre, & me diſoient que ſi j'avois quelque choſe que laDoüane n'eût pas vû, je leur fiſſe un preſent,& qu'ils ne me découvriroient pas. Mes amis, leur répondis-je, ne cherchez point de détour pour me foüiller, ſi vous le voulez faire faites le hardiment. J'ouvris ma veſte en diſant cela, & leur preſentay auſſi mes poches. Cette bravade me ſauva. Les Gardes crûrent que j'euſſe été moins hardi, ſi j'euſſe eu ſujet de craindre. Ils ne me foüillerent point, j'allay avec eux chez le Doüanier,& luy dis en feignant de pleurer & d'être mortellement triſte, que pour n'être pas venu coucher chez luy j'avois été dépoüillé d'une partie de mon or: Je te l'avois bien dit, me répondit-il, je me doutois de ce qui t'eſt arrivé, aprés il me preſſa fort de luy dire ce qu'on m'avoit pris, & qui avoit fait le coup, m'aſſurant que j'en aurois ſeurement juſtice, & qu'il me le feroit rendre. Je luy répondis qu'on m'avoit menacé de mort, ſi je le diſois. Cela étoit vray, & j'avois outre cela une ſi forte envie d'étre hors de Gonié, & deſirois ſi paſſionné-

ment de partir, que je n'avois garde de commencer un procés. Je conjuray le Doüanier de me tenir sa parole. Il le fit, & me donna deux hommes pour porter mes hardes jusqu'au soir, & un Turc pour m'accompagner jusqu'à Acalziké. Il commanda à ces deux hommes d'apporter un billet de ma main pour assurance que je serois bien arrivé à la prémiére traite, & il donna au Turc un passeport en forme d'ordre pour servir dans tout le chemin. En voicy la traduction.

Gardes des Chemins, Prevôts, Juges, Baillifs, menez de traite en traite à l'heureuse porte d'Assan Pacha, Jean *son Changeur. Donnez-luy pour de l'argent des chevaux & des hommes autant qu'il en demandera : sa personne & ses hardes est un depost qu'on baille en garde à tous les habitans des lieux où il passera, on en répondra sur la vie.*

Le Doüanier me dit en mettant ce billet entre les mains du Turc qui me devoit conduire, qu'il me faisoit passer pour Changeur du Pacha, & que je misse un turban blanc, & mon valet aussi, afin d'étre respectez. Je le fis & partis sur les huit heures du matin, ravi & transporté de me voir hors d'un si méchant & si dangereux lieu en païs libre, & où je n'avois presque plus rien à craindre. Je commençay alors à respirer & à reprendre quelque paix d'esprit. Il y avoit cinq mois que j'étois en des agitations & des angoisses horribles. Les avanies, le naufrage, l'esclavage, le mariage, la perte des biens, de la liberté & de la vie, ces effroyables idées me déchirérent l'esprit tour à tour en tout ce tems-là, durant lequel d'ailleur mille maux réels l'avoient tenu dans l'abattement le plus grand où l'on puisse étre. J'en revenois ce jour-là, & je sentois avec un plaisir qu'on ne peut dire mon cœur se remettre au large & rentrer dans son mouvement paisible. Je montois le mont Caucase avec une legéreté qui surprenoit mes crocheteurs. Qu'on est leger quand on n'a pas le cœur chargé. Je le dis simplement, sans exagération, & sans figure, il me sembloit qu'on m'avoit ôté une montagne de dessus le corps & que j'allois voler. Je fis quatre lieües toûjours dans les rochers, & aprés je passay en bateau le fleuve dont j'ay parlé qui separe le païs de Guriel & le païs du Turc.

Le 3. je fis cinq lieües à pied, trois hommes portoient mes hardes. Nous passions souvent si proche de ces précipices affreux que j'en étois épouvanté. Nous ne fîmes que monter, & en ces cinq lieües nous ne fîmes pas deux miles de chemin droit.

Le 4. je demeuray dans un village habité par des Turcs & des Chrêtiens, où j'étois arrivé le jour précédent, la pluye, la neige & le vent qu'il faisoit ne nous ayant pas permis d'en sortir.

Le

Le 5. & le 6. je fis onze lieües. J'avois des chevaux, mais je puis assurer que je ne fis pas trois lieües dessus, il falloit à tout moment mettre pied à terre, à cause des passages difficiles, roides, & escarpez, où les chevaux pouvoient à peine tenir le pied.

Le 7. & le 8. je fis 16 lieües, les 4 premiéres à monter & à descendre. Les huit suivantes par un chemin uni, mais qui serpente toûjours. Nous étions arrivez sur le Mont Caucase. Nous fimes les quatre derniéres lieües en descendant continuellement. A la moitié de la descente on voit sur plusieurs pointes & sommets, des masures de Châteaux & d'Eglises. Les gens du païs disent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs out détruites. Quand on est au bas du mont on entre en une belle Vallée large de trois milles, fertile & abondante, & fort remplie de villages. Le fleuve Kur passe au milieu.

On sait que l'Asie est divisée par une chaine de montagnes d'un bout à l'autre, dont les trois plus hautes parties ont été nommées Taurus, Imaus & Caucase. La premiere est la plus avancée dans l'Asie, & on appelle toute cette chaine en general le mont Taurus. Je dis en general, parce que chaque partie a son nom particulier connu par chaque Nation qui en est proche. La derniere partie est la plus proche de l'Europe entre la mer Noire & la mer Caspienne, la Moscovie & la Turquie. Beaucoup d'Autheurs confondent ces trois parties, Pline entr'autres & Quinte Curse qui mettent le Caucase dans les Indes. Strabon qui le raporte en sa Geographie dit, que Quinte Curce l'a fait pour augmenter le merveilleux de l'Histoire d'Alexandre, parce que le Mont Caucase étant la cime la plus élevée de tout le mont Taurus, & celle que les Fables ont rendu la plus fameuse, l'exploit de son Heros à qui il l'a fait passer en Conquerant, en étoit plus glorieux. Je croirois que cette méprise seroit une faute de Geographie que Quinte Curce auroit faite de bonne foy, comme lors qu'il fait venir le Gange du Midy, & qu'il prend le Jaxartes pour le Tanaïs. Je le croirois, dis-je, si dans le livre sixiéme il ne mettoit pas le mont Caucase entre l'Hircanie & le fleuve de Phase.

Pour revenir à la description du Mont Caucase, c'est la montagne la plus haute, & la plus difficile à passer que j'aye vûe, & on le peut juger à ce que j'en ay dit. Elle est pleine de rochers & de précipices affreux, on y a beaucoup travaillé en

plusieurs endroits à caver des sentiers. Elle étoit toute couverte de neige, lors que je la passay, & il y en avoit presque par tout plus de dix pieds de haut. Il falloit en plusieurs endroits que mes conducteurs fissent chemin avec des péles. Ils avoient à leurs pieds une maniére de sandalles propres pour aller sur la neige,que je n'ay vûe qu'en ce païs-là. La semelle a la forme & la longuer d'une raquette sans manche, mais pas tant de largeur, le rezeau est aussi plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige, car elle ny entre pas plus d'un travers de doigt. Ils courent fort viste avec, & ne laissent que de legeres traces, & fort incertaines de la route qu'ils ont tenuë, parce que cette chaussure n'a ni devant ni derriére. Le haut du mont Caucase est perpetuellement couvert de neige, & pendant les huit lieües de chemin qu'on fait à le traverser, il est inhabité. Je passay la nuit du 7. au 8. au milieu de la neige. Je fis couper des sapins, je me couchay dessus, & fis faire grand feu. Lors que nous arrivâmes au haut du Mont, les gens qui me conduisoient firent de longues oraisons à leurs Images, afin qu'elles leur fissent la grace qu'il n'y eût point de vent, en effet s'il y en eût eu d'un peu fort, nous aurions sans doute été ensevelis dans la neige, car elle est mouvante & menuë comme la poussiére, le vent l'emporte, & en remplit l'air. Graces à Dieu il ne fit presque point de vent. Les chevaux enfonçoient si avant en des endroits, que je croyois souvent qu'ils n'en sortiroient pas. J'allay presque toûjours à pied & seurement, je ne fis pas huit lieües à cheval à la traverse de ce Mont affreux, qui est de trente six lieües. Je croyois les deux derniers jours étre dans les nuês, je ne voyois pas à vingt pas de moy. Il est vray que les arbres, dont tout le haut du Mont est couvert, empêchent fort la vûe de s'étendre. Ces arbres sont des sapins. Je voyois en le descendant les nuages se mouvoir en bas sous mes pieds à perte de vûe. J'eusse crû étre en l'air, si je n'eusse senti que la terre me portoit.

Le Mont Caucase est jusque vers le haut fertile & abondant en miel, en bled, & en *gom.* J'ay parlé de ce grain en faisant la description de Mingrelie, en vin, en fruits, en cochons, en gros bétail. Il y a par tout de tres-bonnes eaux. On y trouve plusieurs villages. La vigne y croist autour des arbres,& s'éleve si haut,que l'on n'en peut souvent aller cueillir le fruit. On faisoit vendange quand j'y passay. Je trouvois le raisin,

le

le vin nouveau, & le vieux admirablement bons. Le vin y est à si bon marché, qu'en des endroits l'on en donne le poids de 300 livres pour un écu. Les Villageois n'en pouvant vendre autant qu'ils en peuvent faire, ils laissent le raisin pourir sur les ceps sans le cueillir. Les Païsans habitent en des cabanes de bois. Chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tous autour. Les femmes moulent le grain à mesure qu'on a besoin de pain. Ils font cuire la paste en des piérres rondes d'un pied de diametre ou environ, & creuses la profondeur de deux ou trois doigts. Ils font bien chauffer la piérre, ils mettent le pain dedans, & ils le couvrent de cendres chaudes, & de charbons ardens par dessus. Il y a des lieux où on le fait cuire dans la cendre même. On balie bien un endroit du foyer, on y met le pain, & on le couvre de cendre & de charbon ardent pas dessus, comme l'autre. Avec tout cela la croûte ne laisse pas d'étre assez blanche, & le pain fort bon. Ils gardent le vin comme l'on fait en Mingrelie. Je logeois tous les soirs au logis d'un Païsan qui me loüoit des chevaux, ou des porteurs. Le Turc qu'on m'avoit donné me faisoit servir promptement, & bien, autant que le lieu le permettoit. On nous donnoit des poules, des œufs, des legumes, le vin, le pain & le fruit regorgeoient; car chaque maison voisine apportoit une grande cruche de vin, un panier de fruit & une corbeille de pain pour sa part de nôtre défray. On ne me demandoit point à conter,& mon conducteur m'empêchoit même de donner gratuïtement quelque chose.

Je mangeois avec une avidité de loup, & ne pouvois me rassasier que pour deux ou trois heures. On peut penser en quelle inanition j'etois tombé en Mingrelie durant trois mois que je n'y avois pas eu de pain, & que j'y avois été sous le fleau de la disétte, & de la crainte des plus grands maux. J'étois revenu graces à Dieu à la seureté & à l'abondance, & du déteftable païs où je ne pouvois avoir à manger pour de l'argent,en un païs où l'on me donnoit à manger pour rien. Il faut avoir été en ces extremitez, pour concevoir le plaisir qu'on sent par un si heureux changement.

Les habitans de ces Montagnes sont la plus part Chrêtiens du rit Georgien. Ils ont le teint fort beau, & j'ay vû parmi eux de tres-beaux visages de femmes. Ils sont infiniment mieux accomodez que les Mingreliens, & les autres peuples du

du Mont Caucase qui ne sont point sous la domination Ottomane.

Le 9. je fis cinq lieües dans la Plaine dont j'ay parlé, le terroir en est propre au labourage. On voit sur les colines, dont elle est bordée, une fort grande abondance de bétail. Le soir j'arrivay à Acalziké.

ACALZIKE' est une Forteresse bâtie dans le Mont Caucase, située en un lieu enfoncé entre vingt tertres, ou environ, de dessus lesquels on pourroit aisément la battre de de tous côtez, elle a un double mur & des tours. Les murs & les tours sont à creneaux à l'antique. Cette Forteresse a peu d'artillerie, il y a tout joignant un Bourg bâti sur ces tertres, & ces éminences gros de 400 maisons au plus, presque toutes neuves & construites depuis peu. Il n'y a rien là d'antique que deux Eglises d'Armeniens. Ce Bourg est peuplé de Turcs, d'Armeniens, de Georgiens, de Grecs, & de Juifs. Les Chrêtiens y ont des Eglises, & les Juifs une Synagogue. Il y a aussi un petit Caravanseray neuf qui est bâti de bois, comme presque toutes les maisons du lieu. Le fleuve Kur passe proche qui a sa source dans le Mont Caucase: c'est le fleuve de Cyre appellé aussi Corus. Strabon en met la source dans l'Armenie, Ptolomée la marque en Colchide, Pline la fait sourdre des montagnes de Tartarie qui sont au dessus de la Colchide, lesquelles il nomme Coraxici, à cause de ce fleuve Corax qui en sort, & qui va se décharger, comme jay dit, dans la mer noire. Ces sentimens qui semblent divers, peuvent neantmoins étre vrais, & étre deplus la même chose, parce que l'Armenie à embrassé la Colchide, & parce que la Colchide a été un grand Royaume autrefois, comme je l'ay dêja remarqué. Le Pacha d'Acalziké loge dans la Forteresse, les principaux Officiers & la Milice se tienent dans les villages qui en sont proche.

Cette Forteresse a été construite par les Georgiens, les Turcs la prirent sur eux à la fin du dernier siécle.

Le 13. à deux heures aprés minuit je partis d'Acalziké. Nous marchions vers l'Orient. Au bout de trois lieües la Plaine d'Acalziké s'étressit, & les montagnes s'approchent, de façon qu'elle n'a plus que demi lieüe de largeur. Il y a là un fort Château de Turcs bâti sur une roche à la droite du fleuve Kur. Cette roche est en bas ceinte d'un double mur, & autour il y a une petite ville comme Acalziké, qui occupe le terrain qui est entre la Forteresse & la Montagne opposée.

Ce lieu s'appelle Usker. Il y a un Sangiac, de la Milice, des Gardes & une Doüane. J'avois beaucoup de peur d'y être arrêté & examiné, mais graces-à-Dieu on me laissa passer sans me dire rien du tout. Le Voiturin qui me conduisoit étoit de Gory ville de Georgie. Le Commandant de la Garde luy demanda s'il étoit de ce lieu-là. Il répondit ouy, on le laissa passer,& ceux qui le suivoient, sans autre information. Le Kan de Georgie, & le Pacha d'Acalziké entretienent bonne correspondance. Elle est cause du bon traitement que les Turcs font aux Georgiens. Deux lieües au de-là d'Usker, on passe une montagne, qui sépare de ce côté-là la Perse de la Turquie. Nous allâmes le long de cette montagne aprés l'avoir passée. Il y a beaucoup de villages dessus. Le *Kur* court au bas, on y voit en plusieurs endroits des ruïnes de Châteaux,de Forteresses,& d'Eglises. Ce sont des vestiges de la grandeur des Georgiens, & des conquêtes des Turcs, & des Persans. Aprés avoir fait dix lieües, & marché jusqu'à la nuit, nous nous arretâmes à un petit village.

Le 14. nous ne fisimes que quatre lieües, le chemin étoit fort rude en ces montagnes, on y rencontre des pas extrémement difficiles, & qui ne se peuvent forcer, & des ruïnes de beaucoup de Forteresses. Nous nous arretâmes dans la Plaine de Surham à un gros village proche de la Forteresse, à qui on donne le même nom de Surham. Cette Plaine est trés-belle, couverte de petits bois, de villages, de colines, de maisons de plaisance, & de petits Châteaux de Seigneurs Georgiens. Tout le païs est labouré. En un mot c'est un trés-bel endroit.

Le 15. je fis dix lieües, neuf en cette Plaine, & l'autre au passage d'une montagne peu haute, qui la sépare de Gory. Je ne vis de tous côtez que beaux villages, que belles terres toutes cultivées, & que des endroits fort fertiles. On laisse à main droite,avant que de monter la montagne, une grande ville presque toute ruïnée, & dont il n'y a plus que cinq cens maisons habitées. Autrefois, à ce qu'on dit,il y en avoit douze mille. Il y a un Evêque, & une grande Eglise, bâtie du tems de la liberté des Georgiens.

La nuit me prit en descendant la montagne, & avant que d'arriver a Gory, j'allay droit au logis des Capucins Italiens Missionnaires de la Congrégation *de propaganda fide*. J'avois des Lettres de recommandation pour eux. Ils avoient il n'y a que trois ans un hospice à Cotatis, & ils pensoient de là s'étendre

aussi en Mingrelie, & s'y bien établir. Les continuelles guerres de ces Païs, & les brigandages qui s'y exercent perpetuellement, sans que le Roy puisse, ou se soucie d'y apporter du remede, les ont obligez à se retirer en Georgie. Ainsi il se rencontroit heureusement qu'ils étoient fort capables de me donner le conseil, & les secours dont j'avois besoin. Je me fis d'abord connoître à eux. Je leur dis, que le Roy de Perse m'avoit envoyé en France pour son service, que j'avois ses ordres, & un commandement adressé à tous les Gouverneurs de son Empire, par lequel sa Majesté leur commandoit de me considérer, & de me rendre tous les bons offices dont j'aurois besoin. Je leur contay ensuite, qu'ayant choisi la voye de la Mer noire, & de la Mingrelie pour retourner en Perse, j'y avois été surpris de la guerre, & que j'y avois essuyé mille malheurs; de sorte que ne voyant aucun moyen, de transporter seurement les choses que j'avois apportées pour le Roy, je les avois laissées à la garde de mon Camarade, & que j'étois venu en Georgie chercher de l'assistance; que je les suppliois de toute mon affection de me donner le meilleur conseil qu'ils pourroient, & de prendre dans mes peines la part que la charité, & d'autres considérations les obligeoient d'y prendre. Ces bons Peres furent touchez de mes malheurs, & des risques que couroit le bien, & la personne que j'avois laissée en Mingrelie. Ils m'assurérent de faire en cela tout ce qu'il leur seroit possible, dés qu'ils en auroient ordre de leur Préfet, sans la participation duquel ils ne pouvoient agir, qu'il étoit à Tifflis la Capitale de Georgie, & la Cour du Prince, à deux petites journées, & que je ne pouvois mieux faire que de l'aller trouver. Ils me dirent tant de raisons pour m'obliger à y aller, que je m'y resolus sur le champ, & qu' à l'heure même on loüa des chevaux. Le Superieur ordonna à un Frere Laic, nommé Ange de Viterbe, de se préparer à m'accompagner.

Ce Frere Laic étoit trés-bon & trés-honnête homme, habile Medecin & Chirurgien. Son habileté, & le bonheur qu'il a eu en Georgie, & en Imirette de guerir diverses maladies, & diverses playes qu'on tenoit incurables, l'ont mis par tout ce païs-là, fort en estime & en considération. Il sait bien la langue de ces Païs, & il les a parcourus de tous côtez. Il a beaucoup de courage, de patience, d'humilité, & de bon sens. Je ne pouvois donc avoir un meilleur Camarade de voyage. Il me fit compagnie de la meilleure grace du monde, & luy ayant témoigné que sa personne me seroit d'un grand secours,

&

& d'une grande consolation en retournant en Mingrelie. Il me dit, que je n'avois qu'à luy obtenir du Pere Préfet l'obedience pour cela, & qu'il viendroit trés-volontiers.

Le 16. je partis de Gory avec ce bon Religieux. Nous fismes sept lieües la plus part le long du fleuve de Kur. Le chemin en étoit beau par des plaines fertiles, où il y a quantité de villages. On y rencontre une ville presque toute ruïnée nommée *Cali-cala.* On passe au milieu. Elle est à quatre lieües de Gory.

Le 17. je fis un peu plus de six lieües. Le chemin étoit uni, mais un peu piérreux en des endroits. A la moitié de la traitte, nous passâmes vis à vis de l'Eglise Patriarchale de Georgie, qui est située sur le bord du Kur. La moitié de cette Eglise est ruïnée, l'autre paroît de loin entiére & fort belle. On dit qu'il y a dedans une partie de la Couronne d'Espines, une piéce de la Tunique, & une piéce de la robe du Prophéte Elie. Je n'ay pas vû ces Reliques: des Capucins m'ont assuré qu'ils les avoient vûes. J'arrivay à Tifflis sur le soir, la neige qui tomba tout le jour fort épaisse, m'empêcha d'arriver plutôt. Le Frere Laic qui m'accompagnoit me mena au logis des Capucins. Je n'avois point de tems à perdre, ainsi dés mon arrivée je contay au Préfet quel en étoit le sujet. Mes lettres de recommendation me faisoient connoître. Je n'avois besoin que de leur bien faire entendre les grands dangers, que couroit ce que j'avois laissé en Mingrelie, & de quelle importance il étoit, d'aller à toutes risques s'efforcer de le tirer de là. Je dis au Préfet, qu'il y avoit à mon avis deux voyes differentes pour le faire, qui avoient chacune leurs sûretez, & leurs perils. La prémiere étoit de me faire connoître au Prince de Georgie, luy montrer les ordres du Roy son Maître, & luy demander du secours pour tirer de Mingrelie ce que j'y avois, qui étoit pour sa Majesté. La seconde étoit d'aller en ce païs-là secrettement, sans se découvrir, ni dire ce qu'on y alloit faire. Je ne fis point appercevoir au Préfet le penchant que j'avois pour cette seconde voye, de peur de prévenir son jugement. Il me demanda du tems pour me dire son avis, & il me supplia que je voulusse bien faire part de tout ce que je luy avois exposé aux Religieux de la maison, parce que la plus part, qui avoient été en Mingrelie, & en Imirette, pourroient avoir de bonnes lumiéres pour mon affaire. Il me promit qu'il leur commanderoit le secret par la Sainte obedience. Je contentay le Préfet. Je fis aux Religieux la

même

même relation que je luy avois faite, les conjurant de me donner leurs avis, & tout le secours possible, dans le malheur où j'étois encore engagé.

Le 18. aprés midy le Préfet me mena dans sa chambre & tous les Religieux. Il m'étalla les refléxions qu'il avoit faites sur mon affaire, & toutes les pensées qui luy étoient venuës sur cela. Les Religieux firent la même chose. Ils s'arrêtoient presque tous à tenter la voye cachée, & à ne se point faire connoître, en un mot à aller secrettement en Mingrelie. Ils me dirent, que si l'on communiquoit l'affaire au Prince de Georgie, il me donneroit assurement l'aide nécessaire, qu'il envoyroit des gens, & tireroit aparemment tout ce que j'y aurois laissé, parce qu'il étoit fort craint, & fort respecté en ce païs-là, & en Imirette. Mais que ce moyen seroit d'un éclat furieux, qui me perdroit peut-être, qu'on pourroit me dresser à mon retour quelque partie pour m'assassiner, & enlever tout ce que j'aurois, que les lieux où il me falloit passer étoient tous païs de Brigands & d'Assassins les plus déterminez du monde, que les Georgiens étoient trés-perfides & méchans, qu'il en falloit tout apprehender, qu'il n'y avoit pas beaucoup d'années, qu'un Patriarche de Moscovie passant en Georgie y fut volé, & qu'on avoit accusé le Prince d'avoir secrettement fait faire le coup, pour avoir les richesses que portoit ce Patriarche. Qu'il falloit considérer encore que le Prince de Georgie n'estoit pas parfaitement obeïssant aux Ordres du Roy de Perse, & qu'apres tout, supposé qu'il fit office de bonne foy & avec sincérité, il falloit mettre en considération qu'il attendroit de grands presens, & qu'on ne pourroit jamais le contenter ni sa famille, qui étoit merveilleusement affamée pour des gens de leur condition.

Je fus ravy que les Capucins prissent mon vray sentiment, & pensassent presque tout ce que j'avois pensé. Nous resolûmes que je partirois secrettement avec le Frere Ange qui m'avoit accompagné. Qu'on diroit que j'étois Théatin, que j'étois venu de la part de ceux de Colchide, reduits par la guerre à la derniére misére, demander de l'assistance aux Capucins, & qu'ils envoyoient un de leurs Compagnons les quérir & les emmener. Dés que cela eut été arrêté, je me préparay au voyage. Je tiray de ma selle, & de mon oreiller les bijoux que j'y avois cachez. Je les mis dans une Cassette avec tout ce que j'avois aporté, & les mis sous la garde du Préfet. Nous pensâmes ne trouver jamais de chevaux

à

à loüer, personne ne vouloit aller en Mingrelie, enfin à force d'argent nous gagnâmes deux Voiturins, & en nous rendant garans de leurs chevaux & de leurs hardes, s'il en arrivoit faute.

Le 20. Je partis avec le Frere Ange, & un Georgien creature des Capucins qui estoit de Cotatis, & qui avoit été mille fois en Colchide & par tout aux environs. Le Prefet me le donna pour le besoin qu'on pourroit avoir d'une personne de confiance. Nous n'estions que cinq hommes avec quatre chevaux. Le F. Ange & moy en montions deux, les deux autres portoient les provisions. Nous disions partout que nous allions chercher les Theatins de Mingrelie. Je donnay congé à mon vallet avant que de partir de Tifflis. Ce fripon m'avoit fait mille mechans tours, & tenté plusieurs fois ma perte. J'ay dit ce qu'il me fit a Gonié. Les Capucins me conseilloient de l'emprisoner jusqu'à mon retour pour en faire justice. Le sentiment des graces que Dieu venoit de me faire, me porta à luy pardonner entierement. J'aurois irrité le Ciel si dans le même tems qu'il déploioit sa clemence sur moy, j'eusse eu le courage de faire justice. Je payay entierement ce malheureux du tems qu'il m'avoit servi, & le laissay aller, apres luy avoir neantmoins êtallé toutes ses trahisons que je savois, & l'avoir exhorté a l'âmendement. La bonté que j'eus pour luy ne le toucha point. Il se desespera de ce que je luy donnois congé, & il laissa même paroistre des marques de la rage qu'il en avoit, assez fortes pour me porter à en craindre quelque chose de funeste. Je fus tenté de le faire mettre aux fers. Je n'avois qu'un mot à dire, les Capucins l'auroient fait faire d'un signe d'œil, ayant assez de credit à Tifflis. Je n'en fis rien, la Fatalité qu'il y a en toutes les choses m'en empescha. J'étois entierement porté a la misericorde, j'en attendois, j'en demandois trop pour n'en point faire. Dieu l'eut agreable. On verra dans la suitte de quelle maniere il me le fit connoître, en un tres-dangereux piege que m'avoit tendu ce traitre.

Je fus de retour à Gory le 21.

Le 22 nous partimes & allâmes coucher à six lieües de Gory, à un village qui est sur le chemin d'Acalziké par lequel j'avois passé en venant.

Le 23 nous partimes à la pointe du jour, & d'abord nous laissames à gauche le chemin d'Acalziké. A midy nous arrivâmes à une petite ville nommée *Aly*. Elle est à 9 lieües de Gory située entre des montagnes. Deux lieües par-de-la,

 nous

nous y paſſâmes un pas étroit qui ſe ferme d'une grande porte de Charpente. C'eſt la ſeparation de la Georgie d'avec le Royaume d'Imirette. Nous fimes encore une lieüe, & nous nous arreſtâmes à un petit village.

Le 24 Nous fimes ſept lieües dans les montagnes. Elles eſtoient pleines de neige & il en tomboit à gros flocons. Ces montagnes qui ſont du mont Caucaſe ſont couvertes de bois de haute futaye. Nous nous y penſâmes perdre, car la neige couvroit toutes les traces & faiſoit méconnoître le chemin. Nous logeâmes à un village nommé *Colbaure*. Ce village a quelque deux cens maiſons; Elles ſont toutes ſur une ligne & ſi éloignées l'une de l'autre, qu'il y a plus d'une lieüe de la premiere à la derniere.

Le 25. Nous ne fimes que trois lieües. Le mauvais tems, la neige, le froid, l'obſcurité d'air qu'il faiſoit en ces hautes montagnes nous empeſchérent d'aller plus avant. Nous logeâmes à un village de trente maiſons.

Le 26. L'air fut plus clair, la neige ceſſa & le froid ne fut pas ſi rude. Nous fimes ſix lieües toûjours dans ces montagnes couvertes de bois. Le chemin y eſtoit aſſez égal. Les montées & les deſcentes n'eſtoient pas rudes. Nous logeâmes à un petit village qui eſt ſur le bord d'un grand fleuve.

Le 27. Nous paſſames en batteau ce fleuve, & fimes trois lieües en un païs ſemblable à celuy que nous avions paſſé les jours précedens. Nous déſcendimes de la montagne dans une grande & belle vallée à perte de vûe, & logeâmes à un village dit *Seſano*. Cette vallée a preſque par tout une lieüe de largeur. Elle eſt fort fertile & fort agreable, arroſée de belles eaux. Elle s'éſtend juſqu'en Mingrelie. C'eſt le plus beau païs d'Imirette. Les Montagnes dont elle eſt ceinte ſont couvertes de bois & de villages, car la plus-part des terres de ces Montagnes ſont labourées, & ont des vignobles en quantité. Nous trouvâmes en cette vallée un air doux comme au printems & peu de neige.

Seſano eſt proche du Chateau d'une vieille Dame Tante du Roy d'Imirette, qui eſtoit malade quand nous paſſâmes là. Elle ſût qu'il eſtoit arrivé un Capucin au village; Elle l'envoya auſſi-toſt querir pour s'en faire traitter. On prend en ces lieux-là tous le Miſſionnaires pour Medecins, parce qu'ils ſe mélent tous de donner des remedes. *Le Frere* alla trouver la Dame, eſperant d'en tirer quelque ſecours pour nôtre entrepriſe.

entreprise. Deux heures apres m'avoir quitté, je fus bien surpris de voir arriver à cheval un Capucin de Gory avec un Guide. Le sujet de sa venue estoit de m'avertir, que ce vallet, à qui j'avois donné congé, estoit venu de Tifflis à Gory, avoit decouvert tout ce qu'il savoit de mon entreprise; en jurant de me perdre, & qu'il estoit party sans qu'on seut où il estoit allé. Cet avis ne me surprit pas beaucoup. Je me défiois de quelque chose de semblable. Je suppliay le Capucin de demeurer avec moy. Je luy rendis mille remerciemens, & je loüay autant que je pûs le grand zêle, & l'extréme affection que la communauté temoignoit avoir pour mes interests d'une maniere si ardente. Veritablement il ne s'en pouvoit donner de plus fortes marques.

Le 28. Nous fimes cinq lieües dans la plaine dont j'ay parlé. Elle est par tout remplie de villages & de bois, les terres y sont fort grasses, nos chevaux avoient beaucoup de peine à s'én tirer. Apres deux lieües de marche nous laissâmes sur la droite la Forteresse de *Scander*. Les gens du païs l'appellent *Scanda*, & disent qu'Alexandre le Grand l'a bâtie. On sait que les Orientaux appellent ce Conquerant *Scander*. Ils assurent qu'il a bâti seize places ausquelles il a donné son nom. Celle-cy pourroit été une des seize, & celle dont Quinte Curce parle au livre 7. sa situation me le fait croire, car elle est située au pied de la montagne. Elle n'est pas considerable. Il n'y a que deux tours quarrées sans enceinte, avec quelque logement au tour, & cela ne paroist pas avoir trois cens ans d'antiquité.

A une lieüe de *Scander* nous passâmes *Chicaris*. C'est un village de cinquante maisons. Il passe pour ville en *Imirette*, quoy qu'il n'ait point de murailles, & rien de plus que les autres villages. Nous logeâmes â une lieüe de là.

Le 29 & le 30 nous y demeurâmes. Nos Voiturins ne vouloient point marcher. Les nouvelles de la guerre, dont chaque passant les entretenoit, leur faisoient fondre le cœur. Ils disoient qu'on les vouloit mener à la mort, où à l'esclavage. Ils nous donnoient des peines extremes. Je les supportois patiemment; J'exhortois mes deux Capucins a faire de même. Je leur representois que je m'estois bien mis en teste en partant de Tifflis, qu'on ne pourroit sans bien du courage, & une patience extréme venir à bout de ce que j'entreprenois, & surmonter les grands obstacles qui s'y opposeroient infailliblement. Qu'il falloit menager doucement nos gens, & les pousser

pousser à force de promesses & de bons traittemens. Que quand on les auroit une fois fait entrer en Mingrelie, & qu'ils ne pourroient plus reculer, le soin de leur salut les fairoit alors agir comme nous voudrions. Nous appellâmes ces Voiturins & le Georgien que le Pere Prefet m'avoit donné. Nous leur dîmes qu'il n'y avoit rien à craindre, que nous en estions bien informez, que nous avions comme eux une vie & d'autres biens à conserver. Que nous leur avions repondu de leurs chevaux & de leurs personnes. Un d'eux parlant pour les trois me dit de leur donner un écrit, par lequel je m'engageasse de les rachetter si on les prenoit esclaves durant ce voyage, ou de donner six vingts écus à leurs femmes s'ils y mouroient. Je leur accorday cela volontiers,& leur fis de grandes promesses. Cela les disposa à continuer l'entreprise.

Le 31. Nous nous mîmes en chemin. Il faisoit fort mauvais tems, & le chemin estoit tres rude. Nous passames trois fleuves assez larges & assez rapides, & au soir nous arrivâmes à *Cotatis*. Nous allâmes loger à la maison de l'Eveque Janatelle. Il n'y estoit pas, on nous y reçût bien neantmoins. Les officiers connoissoient le F. Ange, & savoient que le maistre du logis l'honoroit de sa bienveillance.

Cotatis est un Bourg bâti au bas d'une colline sur le bord du fleuve de Phase. Il n'a que 200 maisons. Celles des grands & le palais du Roy sont autour à quelque distance. Ce Bourg n'a ni fortifications ni murailles, il est par tout ouvert, horsmis aux endroits oú le fleuve & la montagne l'enferment. De l'autre costé du fleuve vis à vis du Bourg,& sur une colline plus haute que celle au bas de laquelle il est situé, est la forteresse de *Cotatis*, dont j'ay parlé en racontant les dernieres revolutions *d'Imirette*. Je n'ay pas entré dedans, on la voit pleinement de la colline opposée. Elle a des tours, un donjon & un double mur qui paroist haut & fort.

Dés que je fus arrivé à *Cotatis* j'envoyai aux nouvelles. Celles qui estoient vrayes, & dont chacun nous assura, estoient que le nouveau Prince de Mingrelie, & le Prince de Guriel s'estoient retirez, voyant que les Turcs ne vouloient plus tenir la campagne. Que la plûpart des Gentilshommes qui leur avoient prêté serment les abandonnoient, & que le Visir du *Dadian* se preparoit à descendre des montagnes avec une armée. Qu'aussi-tost que ce Visir avoit appris la retraitte de ces deux Princes & des Turcs, il avoit envoyé 800 hommes au Dadian, luy avoit écrit de sortir de sa forteresse, d'amasser le

le plus de gens qu'il pourroit, qu'il avoit fait publier Amniſtie à tous ceux qui ſe rejoindroient à luy; enfin qu'il eſtoit venu à *Cotatis*, où le Roy d'Imirette l'avoit joint avec les grands de ſon païs, ils eſtoient allez fondre tous enſemble ſur le païs du Prince de Guriel. Ils luy en vouloient fortement, parce qu'il eſtoit en effet cauſe de l'incurſion des Turcs, & de tous les ravages qui ſe firent en cette guerre. Les armées avoient paſſé le *Phaſe*, il n'y avoit que trois jours, ainſi la circonſtance eſtoit aſſez favorable pour mon entrepriſe, n'y ayant plus lieu de craindre de rencontrer des troupes.

Le premier Janvier 1673 je m'arreſtai à *Cotatis* par des égards de devotion. Pendant que nous dinions, mes deux charitables Capucins & moy, ayant mes voiturins & mon guide à table avec nous, ſelon la coutume du païs, que les maiſtres & les valets mangent enſemble, je vis entrer ce fripon de valet, dont j'ay parlé, avec un Armenien *d'Acalziké* & un Preſtre de *Cotatis*, qui luy eſtoit venu montrer le logis. Je ne fus pas beaucoup ſurpris de ſa venue, car la crainte que j'en avois m'y faiſoit penſer à toute heure. Je ne fis pas ſemblant de l'épouvante que j'en pris. Je crus qu'il s'eſtoit fait Turc, luy voyant un turban blanc à la teſte. Ce fripon entra avec un air égaré & furieux, & s'aſſit aupres de mes gens ſans attendre qu'on le luy dit. Cette inſolence m'offenſa encore plus, je luy demandai d'où il venoit ſi échauffé. Il me repondit, qu'il venoit *d'Acalziké*, & qu'il avoit fait le voyage en deux jours. Je luy demandai ſi le chemin eſtoit ſi facile, & ſi les montagnes eſtoient ſi peu chargées de neige, qu'il eut pû les traverſer en deux jours. Le chemin eſt le plus mechant du monde, me repondit-il, & les montagnes ſont couvertes de neige, comme celles que nous avons paſſées en venant de *Gonié*. Vous le verrez, car il faut que vous veniez à *Acalziké*, j'ay ordre du Pacha de vous y mener. Cela ſera, repliquay-je, ſi tu as plus de force pour m'y contraindre que moy pour t'en empeſcher; car je n'ay rien à faire à *Acalziké* & je n'y veux point aller. Mon Garçon, continuai-je, tu es mal conſeillé. Croi-moy, ceſſe de te donner de la peine à me procurer du mal, par-ce que Dieu ne permettra pas que les deſſeins que tu as de me nuire réuſſiſſent. Je t'ay payé à Tifflis de tout ce que tu pouvois pretendre, ſi tu n'en eſtois pas content, tu devois expoſer là tes pretentions.

Je tins ce diſcours pour eſſaïer de ramener ce traitre. Il me repondit, que Tifflis eſtoit un lieu d'injuſtice, qu'à Acal-

ziké on luy fairoit raison. Je luy dis que sans aller si loin pour un different de peu d'importance, il se trouveroit assez de gens à Cotatis capables de le juger. Je parlois avec la plus grande douceur qu'il m'estoit possible. Ce coquin n'en fut point touché, il se tourna d un air furieux vers son camerade, & luy dit d'aller chercher les Turcs. Celuy-là sortit aussitost, mais ce n'estoit qu'un artifice pour m'épouvanter ; car je connus ensuite, qu'il n'y avoit point de Turcs, qui attendissent qu'on les vint querir. Je fus pourtant extrément épouvanté & je me crus perdu. Le Prêtre de Cotatis ignoroit ce qui se passoit, par-ce que je parlois en Turc qu'il n entendoit pas. Il s informa du Frere Ange quel estoit le sujet du different. Le Frere le savoit à peu pres, il le conta à ce Prêtre. Je luy fis dire ensuite l'offre que je faisois à ce coquin de me remettre de toutes ses pretentions, à ce qu'en jugeroient des gens d'honneur, & la mechanceté avec laquelle il vouloit me forcer d'aller à Acalziké.

Le Prêtre & plusieurs Georgiens, accourus au bruit qui se faisoit, s'interesserent dans l'équité de mon offre, ils presserent ce miserable de l'accepter, plus on le pressoit plus il faisoit l'insolent & usoit de menaces. J'en fus poussé à bout, je sortis hors de moy. Traître, luy dis-je, c'est donc une pure mechanceté qui te meut. Je te répons, qu'avec l'aide de Dieu tu ne me meneras point à Acalziké; en disant cela, je me jettay sur luy, l'épée à la main, on me retint le bras, le perfide, sur qui je voulois décharger le coup, prit la suite en desordre & tout tremblant. Je n'estois pas fort assuré apres cela, je voulois m'enfuir. Le Maistre d'hostel de Janatelle me retint & m'assura, que je n'avois rien à craindre dans la maison de son maistre, & qu'assurement les Turcs ne m'y viendroient point prendre. Je tins conseil avec mes deux Capucins sur ce qu'il falloit faire. Nous résolumes que le Frere Ange partiroit le lendemain matin pour continuer le voyage en Mingrelie, & que le Pere Justin de Livourne, (c'est le nom de ce Capucin qui m'estoit venu trouver, comme j'ay dit,) & moi demeurerions sur les lieux. La principale raison estoit, qu'il ne se pouvoit trouver de chevaux, ni à achetter ni à louer. Nous savions qu'on n'en pourroit non plus trouver en Mingrelie; cela m'obligea de demeurer & d'envoyer des chevaux à vuide, à fin que mon camerade s'en pût servir.

Le 2. le F. Ange partit avec tous les chevaux & tous les gens que j'avois pris à Tifflis. Je retournai a *Chicaris* qui est à huit

huit lieües de Cotatis avec le Pere Justin. Nous choisimes ce lieu pour y attendre le succez du voyage du Frere Ange, parce qu'il estoit tout contre une maison de campagne de Janatelle,où il estoit avec la Reine. Nous en pouvions tirer de l'assistance en cas de besoin.

Le 5. cet Evêque & cette Princesse nous envoyerent dire de les venir voir. Nous y allàmes & nous dinâmes avec eux ce jour-là, & plusieurs autres ensuite que nous y fimes visite. Ce n'est pas grand honneur, puis qu'il s'étend aux moindres de leurs sujets & à leurs valets. La Reine est une tres belle personne, comme j'ay dit, mais son air la gâte tout, il est libre jusqu'à l'effronterie; ses actions & ses discours ont de l'impudence, il n'y a rien de moins retenu. L'impureté paroist en tout ce qu'elle dit, mais cela n'est ni vice ni sujet de scandale en son païs, parce que la dissolution y est un mal commun. Son Evêque Janatelle la devore des yeux. Jamais amour impur n'a été plus découvert & moins retenu: il ne faut que regarder ces amans pour connoître, où ils en sont l'un avec l'autre. On sert la Reine d'Imirette comme la Princesse de Mingrelie, mais sa table est mieux garnie de vaisselle d'argent, & son train est beaucoup moins miserable.

Le 8. un Gentilhomme que le Roy d'Imirette avoit envoyé à Tifflis arriva chez Janatelle, & alla rendre conte à la Reine du succez de sa négociation. On l'avoit envoyé pour emprunter huit mille écus sur la couronne Royalle qu'on offroit de mettre en gage. Cette couronne est d'or garnie de pierreries, elle peut valoir quatre mille pistoles. Personne ne voulut prêter d'argent dessus. Le Prince de Georgie apprenant le besoin qu'en avoit le Roy & la Reine d'Imirette, leur envoya un present, sçavoir, au Roy trois chevaux, des armes, & mille écus en argent, & à la Reine des étoffes de brocard d'or & d'argent, de satin, de taffetas & cinq cens écus. Ce Prince en use ainsi pour entretenir leurs Majestez dans la resolution qu'elles ont prise d'adopter un de ses fils.

Le 12. Je fus voir le Roy. On l'avoit ramené de l'armée à cause d'une indisposition qui luy estoit survenue. Il nous fit beaucoup d'honneur & de caresses,nous fit seoir proche de luy, & nous entretint avec grande familiartié. Il se plaignit au Pere Justin, de ce que lui & ses compagnons avoient quitté Cotatis. Le Pere en jetta la cause sur ces guerres continuelles, qui leur avoient causé beaucoup de domage. J'en ay bien du déplaisir, repondit le Roy, mais je n'y puis remedier, je suis un pauvre

pauvre aveugle, l'on me fait faire ce que l'on veut. Je ne m'ose ouvrir à qui que ce soit, je me défie de tout le monde, & je m'abandonne neantmoins à tous, n'osant offencer personne, de peur de me faire assassiner par quelqu'un. Ce pauvre Prince est jeune, & bien fait de corps. Il a toûjours le haut du visage couvert d'un mouchoir, pour recevoir l'humeur qui coule des trous de ses yeux, & cacher à ceux qui l'approchent un si hideux objet. Il a l'esprit fort doux, il aime la raillerie & les plaisanteries. Il dît au Pere Justin, qu'il falloit qu'il se mariast en son païs. Le Pere luy repondit, qu'il ne pouvoit, & qu'il estoit dans le même voeu que les Evêques & les Moines d'Imirette, qu'il ne pouvoit avoir de femme. Nos Evêques & nos Moines, interrompit ce Prince, avec un grand éclat de rire, en ont chacun neuf, outre celles de leurs voisins.

Le 16. à la pointe du jour, estant encore au lit, je fus agreablement reveillé par mon Camerade. Il me conta, que le Frere Ange avec les gens & les chevaux, que je luy avois envoyez, estoient arrivez le 9. a *Sippias*, où ils l'avoient trouvé en un extréme ennui, & au dernier desespoir de n'avoir point eu de mes nouvelles depuis mon depart, & de ne pouvoir trouver à aucun prix ni hommes ni chevaux pour passer en Georgie. Qu'ayant appris mon heureuse arrivée à Tifflis, & que j'estois proche de Cotatis à l'attendre, il en avoit eu une joye incroyable, qu'il s'estoit aussi-tost preparé au voyage, tirant de terre, de dedans les bois, & des toits du logis la moitié de ce que nous y avions caché. Qu'il avoit attendu jusqu'au onziéme à partir pour laisser reposer les chevaux, & qu'il estoit parti ce jour là; laissant un de nos valets, le plus fidele de tous, à la garde de ce qu'il n'avoit ozé aporter, pour ne pas tout risquer en un coup. Apres qu'il m'eut fait ce recit, il me dit ne vous effrayez point de ce que je vays vous raconter; car graces à Dieu tout va bien. Samedi 14. nous arrivâmes heureusement à Cotatis sur les 8 heures du soir. Le Frere Ange me mena au logis de Janatelle. Je n'ai appris qu'hier les menaces que le valet, à qui vous avez donné congé, vous y vint faire le premier jour de l'an. Si j'avois seu cette avanture, je ne me fusse jamais arresté à Cotatis. Le F. Ange & nos gens n'y pensant plus me suppliérent le Dimanche au matin de demeurer là jusqu'à midy, & de les laisser un peu refaire de leurs fatigues. Je le leur accordai & leur fis bien preparer à diner. Estant à table je vis entrer ce fripon de valet avec

vingt

vingt Janiſſaires armez. Où eſt mon maiſtre s'écria t'il tout furieux. Il m'a voulu tuer & m'a manqué ; mais ſeurement je ne le manqueray pas. Il vous cherchoit en diſant cela, mais ne vous trouvant point il entra dans une autre chambre, dans la penſée que vous y ſeriez caché. Je le ſuivis, je me jettai à ſes pieds les larmes aux yeux, & luy dis ces mémes paroles. Mon ami, que t'ai-je fait que tu me veuille perdre. Si mon camarade t'a maltraitté, ou ne t'a pas ſatiſfait je n'en ſuis point coupable, demande tout ce que tu voudras, je te le donneray ſur le champ ; ſeulement fay retirer les Turcs que tu as amenez. Soit, répondit ce perfide, je les vais emmener & je viendray auſſi-toſt vous trouver.

En diſant cela il r'entra dans la ſalle, & dit aux Janiſſaires, en leur montrant le Frere Ange, prenez cet homme-là, & allons au Commandant de la fortereſſe. En même tems le pauvre Frere fut ſaiſi & emmené. Les Janiſſaires regardoient de tous coſtez pour derober quelque choſe. Ils ſe jetterent ſur les feutres qui nous ſervoient de manteaux. Ils n'ont emporté que cela, ils n'ont pris aucunes de mes armes, & ce qui eſt un effet tout viſible du ſoin de Dieu, ils n'ont point touché aux ſacs que j'ay apportez, où il y a pour cinquante mille écus en or & en pierreries. Au moment que je vis les Janiſſaires hors du logis, j'envoyay un valet ſuivre le F. Ange, & je conjuray les voiturins de nous enfuir inceſſamment. Nous ſellâmes, & chargeâmes en un inſtant & prîmes la fuite. Dieu m'a aidé enfin, & par ſa grace & bonté je ſuis arrivé avec toutes les choſes dont je me ſuis chargé en *Mingrelie*. Ce que les Janiſſaires ont pris vaut à peine deux piſtoles.

Je devrois dire icy les ſentimens de joye & de reconnoiſſance que ce recit me donna, par-ce qu'ils ſont inconcevables, mais ce n'eſt pas ce que le lecteur veut ſçavoir. Le Pere Juſtin alla auſſi-toſt chez Janatelle ſe plaindre à la Reine, & à luy de l'entrepriſe des Turcs dans ſa maiſon, & les conjurer de travailler à la delivrance de Frere Ange. Le Pere revint à midi, & nous aſſura qu'on avoit envoyé à cet effet deux Gentilshommes au Commandant de la Fortereſſe. J'euſſe voulu partir àlors tant j'avois peur des Turcs quoique ſans aucun fondement. Il fallut laiſſer repoſer les chevaux. L'apres midi, mon Camarade en loua pour retourner en *Mingrelie*, prendre ce qui y eſtoit reſté, & moi je me preparai pour aller à *Tifflis* avec tout ce qu'il avoit apporté.

Le 17. Mon Camarade & moi prîmes chacun nôtre route,

luy vers *Mingrelie* avec cinq hommes & quatre chevaux, moy vers *Tiffles* avec le Pere Juſtin, trois hommes & trois chevaux. Je retournay par le même chemin que j'eſtois venu.

Le 22. à la nuit j'arrivai à *Gori*, j'y demeurai deux jours pour changer de l'or,& pour aider au Pere Juſtin à ſe preparer à retourner à *Cotatis*, tant pour porter de l'argent à mon Camarade & l'accompagner de là à *Tifflis*, que pour travailler à la delivrance de Frere Ange, en cas qu'il fuſt encore priſonnier.

Le Pere Juſtin partit le 25. au matin pour ce ſujet, & moi à même tems pour *Tifflis*. J'y arrivai graces-à-Dieu le 26. apres midi avec un Pere Capucin, que le Superieur de *Gory* m'avoit donné, ne me voulant pas laiſſer aller ſeul.

Le 6. Fevrier au ſoir mon Camarade arriva à *Tifflis* avec les valets que j'avois laiſſez en *Colchide*, un Pere Theatin & le Frere Ange. Dés que je les eus tous embraſſez, ce Frere me tira à part pour me conter la ſuite de ſon avanture. Vous avez ſû, me dit-il, de quelle maniere vôtre perfide valet me fit prendre par des Janiſſaires. Le Commandant de la Forteresſe de *Cotatis* les luy avoit baillez. Il avoit dit à ce Commandant,que vous luy deviez trois cens écus, que vous eſtiez Ambaſſadeur. Que vous alliez en *Mingrelie* querir beaucoup de richeſſes que vous y aviez laiſſées, & qu'en votre perſonne il pourroit faire une priſe qui l'enrichiroit à jamais. Ce traitre preſſoit les Janiſſaires,qui me menoient à la Fortereſſe,de me lier & de me maltraitter,mais ils eurent au contraire de la conſideration pour mon habit.Il y avoit parmi eux un Renegat *Italien*, qui me fit traitter fort doucement. Je cheminois le plus lentement que je pouvois, & j'amuſois ces Coquins pour donner tems à vôtre Camarade de s'enfuir, car je me doutois bien qu'il prendroit ce parti. Lors qu'ils m'eurent mené devant le Commandant, il demanda à ce fripon qui m'avoit fait prendre ſi j'eſtois ſon maiſtre, Il répondit que non, qu'il ne l'avoit point trouvé, mais qu'aſſurement je ſavois où il eſtoit. Le Commandant m'interrogea là-deſſus. Je luy dis, que je ne ſavois ou vous eſtiez, que lors que je vous avois laiſſé vous aviez deſſein d'aller à *Tifflis*. Le Commandant me fit enſuite beaucoup de queſtions ſur vôtre qualité, & me dit qu'il falloit que je payaſſe les trois cens écus qu'on diſoit que vous deviez. Je repondis que vous eſtiez un pauvre Religieux

qui

qui aviez pris la charge de me donner avis du miſerable état de ceux qui ſont en *Mingrelie*. Que l'àyant appris j'eſtois allé les viſiter, pour le reſte que je ne vous connoiſſois pas d'avantage & n'avois point d'argent. Que tout le monde à *Cotatis* depuis le Roy juſqu'au moindre de ſes ſujets ſavoit que je faiſois profeſſion de pauvreté.

Le Commandant me fit fouiller ſur cela, on me trouva la ceinture que vous m'aviez baillée à porter, où il y avoit encore quelque ſept piſtoles, je n'avois rien que cela, & par une conduite de Dieu tout-a-fait merveilleuſe vôtre Camerade ne m'avoit donné aucuns bijoux à ſerrer comme vous luy aviez écrit de faire. Le Commandant ne voyant que ce peu d'argent dit à vôtre valet; Où ſont les richeſſes dont tu m'as rempli l'idee, m'amene tu ce pauvre homme pour te moquer de moy? tu es un fripon, je te vais faire mourir à coups de baſton. Seigneur, repondit il tout tremblant, ces richeſſes ſont entre les mains du Camarade de mon maiſtre qui eſt demeuré chez Janatelle. Chien que tu es, repliqua le Commandant, que ne me l'as tu amené; diſant cela il le renvoya avec les mêmes Janiſſaires qui m'avoient conduit à la Forteresse, & leur commanda expreſſement d'amener vôtre Camarade. J'eus toute la crainte imaginable qu'ils ne le trouvaſſent. Elle fut changée en une extreme joye, lors que les Janiſlaires retournerent & dirent au Commandant que l'homme s'en eſtoit fui. Il s'emporta alors contre vôtre valet. Ce ſcelerat paroiſſoit agité de crainte & de rage. Il ouvroit les yeux & appercevoit que Dieu l'avoit confondu,en ne prenant pas vôtre Camarade avec tout ce qu'il avoit. Je contai la deſſus au Commandant les mechans tours que ce traitre vous avoit faits, & avec quelle liberalité & quelle bonté vous en aviez uſé avec luy au payement de ſes gages.

Le ſoir le Commandant me fit ſouper avec luy. Il aprit que j'eſtois Medecin, il crut auſſi-toſt ſentir du mal; je luy fis quelques remedes & à quelques ſoldats de la Forteresse. Il me donna en garde au Renégat Italien. Vôtre valet diſoit qu'il me falloit mettre aux fers, de peur que je ne me ſauvaſſe. Ce coquin ſongeoit mille mechancetez pour me faire maltraitter. Le lendemain la Reine & *Janatelle* envoyerent deux Gentilshommes au Commandant demander ma delivrance, eſtant leur Medecin & du Roy auſſi; à midi il en vint deux autres d'un grand Seigneur du païs. Sa femme eſtoit fort malade, on luy avoit dit, que j'eſtois dans la Fortereſſe pour dettes.

Il

Il envoya supplier le Commandant de me laisser sortir, offrant de payer mes dettes. Il n'y avoit rien de plus clair que je ne devois rien. Il fallut donner toute-fois 25. écus au Commandant; avec cela je fus relâché malgré les criailleries du valet, qui luy disoit de ne me laisser point aller, & que vous me racheteriez mille écus plûtost que de me laisser là. On me mena au logis du Seigneur à qui je devois ma delivrance. J'envoyai de là à *Chicaris* demander de vous nouvelles. Je sûs que vous estiez retourné à *Tifflis*, & vôtre Camarade en *Mingrelie*. Peu de jours apres le Pere Justin arriva à *Chicaris*, il y apprit le lieu où j étois, il me vint trouver; nous rendimes de vôtre argent les 25 écus avec quoi l'on m'avoit tiré de prison, & apres nous nous retirâmes à *Chicaris*. Au bout de deux jours vôtre Camarade y arriva avec tout ce que vous aviez de reste en *Mingrelie*. Il nous conta le chemin qu'il avoit pris sans voir *Cotatis*. Qu'il avoit passé le *Phase* dans un bateau à six lieües de cette ville-là; que les Batteliers luy avoient dit, que ce méchant homme qui nous tendoit tant de pieges, leur avoit donné deux écus âfin de l'avertir de son passage. Que cet enragé estoit gardé de quatre Janissaires, qui avoient ordre du Commandant de ne le pas laisser fuir. Ce Commandant luy veut faire tenir ce qu'il luy a promis. Vous voyez, ajouta-t'il, que tout est heureusement arrivé icy, & que Dieu a confondu ce scelerat dans sa mechanceté, sa justice ne permettra pas sans doute qu'il sorte des mains du Commandant Turc, sans en recevoir quelque châtiment.

Il estoit tard. Toute-fois mon Camarade & moy ne pûmes aller souper, qu'apres nous estre bien entretenus de l'heureuse issue de nos travaux, & de tous ces malheurs dont ce que j'ay raconté n'est en verité qu'une partie; & qu'apres avoir dit à Dieu par des soupirs ardens ce que nous sentions pour ses infinies bontez, pour son tout-puissant secours, pour sa delivrance miraculeuse. Nous n'en attendions point de semblable, lors que nous estions dans l'angoisse. En effet qui eut osé esperér de tout sauver, lors que de tous costez nous estions en danger de tout perdre. Les jours suivans nous fimes le compte de ce que nous avions perdu en ce funeste voyage. Nous trouvâmes que cela ne se montoit qu'à environ un sur cent, de ce que nous avions conservé & heureusement apporté à *Tifflis*, sans rien de rompu ni de gasté.

LA GEORGIE (J'entens tout le païs ainsi appellé qui est soûmis à la Perse) confine aujourd'huy du costé de l'orient à la

Circassie

Circassie & à la *Moscovie*, du côté de l'Occident à *l'Armenie* mineure, au Midi à *l'Armenie* majeure, au Septentrion à la mer noire & à cette partie de la *Colchide* qu'on appelle *Imirette* : & c'est là à mon opinion tout le païs que les Anciens appelloient *l'Iberie*. La *Georgie* s'étendoit autre fois depuis *Tauris* & *Erzerum* jusqu'au *Tanaïs*, & s'appelloit *Albanie*. Elle est resserée comme l'on voit. C'est un païs où il y a beaucoup de bois & beaucoup de montagnes, qui renferment quantité de Pleines belles & longues, mais qui ne sont pas larges à proportion. Le milieu de la *Georgie* est plus plein & uni que le reste. Le fleuve *Kur*, que la plus-part des Geographes appellent *Cyre*, passe au milieu. Il a sa source dans le Mont *Caucase* à une journée & demie *d'Acalziké*, comme l'on a dit. Il se jette dans la mer *Caspienne*.

J'ay vû de vieilles Geographies Persiennes, qui mettent la *Georgie* dans *l'Armenie* majeure. Les modernes en font une Province particuliére, qu'ils appellent *Gurgistan*, & qu'ils divisent en quatre parties. *L'Imirette*, dont nous avons tant parlé, le païs de *Guriel*, où l'on comprend tout ce qui est dans le Gouvernement *d'Acalziké*. Le Royaume de *Caket*, qui s'étend fort loin dans le mont *Caucase*, & qui est proprement l'Ancienne *Iberie*. Et le *Carthuel*, qui est la *Georgie* Orientale : & que les Anciens Geographes nommoient *Albanie Asiatique*. Le Royaume de *Caket* & le *Carthuel* sont dans l'Empire de Perse. C'est ce que les Persans appellent le *Gurgistan*. Les *Georgiens* ne se donnent point d'autre nom que celuy de *Carthueli*. Ce nom n'est pas nouveau, on le trouve, quoy qu'un peu corrompu, dans les écrits de plusieurs Anciens Auteurs, principalement en St. *Epiphane*, qui en parlant de ces peuples les nomme toûjours *Cardiens*. On dit que ce sont les *Grecs* qui leur ont donné celuy de *Georgiens*, du mot *Georgoi*, qui en leur langue signifie *laboureur*. D'autres gens veulent que ce nom vienne de celuy de *St. George*, le grand Saint de tous les Chrestiens du Rit Grec.

Toute la *Georgie* a peu de villes, comme nous l'avons observé. Le Royaume de *Caket* en a eu plusieurs autre fois. Elles sont maintenant toutes ruïnées, à la reserve d'une nommée aussi *Caket*. Et j'ai oui dire, estant à *Tifflis*, que ces villes avoient esté grandes & somptueusement bâties, à ce qu'on en peut juger, tant par ce qui n'a pas esté tout-a-fait destruit, que par les ruïnes même. Ce sont les peuples Septentrionaux du mont *Caucase*, ces *Alanes*, *Suanes*, *Huns*, & ces autres nations celebres

pour leur force & pour leur courage, & au raport de beaucoup de gens, c'est aussi une nation *d'Amazones* par qui ce petit Royaume de *Caket* a esté ravagé. Les Amazones en sont proche au dessus, du costé du Septentrion. La Geographie Ancienne & la Moderne en conviennent. *Ptolomée* place leur païs dans la *Sarmatie Asiatique*, qui est a present nommée *Tartarie*, à l'occident du *Volga* entre ce fleuve & les monts *Hippiques*, & c'est là justement la partie Septentrionalle du Royaume de *Caket*. *Quinte Curse* dit en un même sens, que le Royaume de *Talestris* estoit proche du fleuve de *Phase*. *Strabon* est du méme avis, en parlant des expeditions de *Pompée* & de *Cannidius*. Je n'ai vû personne en *Georgie*, qui ait esté dans le païs des *Amazones*; mais j'ai oüi beaucoup de gens en conter des nouvelles: & l'on me fit voir chez le Prince un grand habit de femme d'une grosse étoffe de laine, & d'une forme toute particuliere, qu'on disoit avoir servi à une Amazone, qui fut tuée aupres de *Caket*, durant les dernieres guerres. On pourra avoir bien-tost des nouvelles de ces celebres Guerrieres; car les Capucins de *Tifflis* me dirent, qu'il iroit au printems deux Missionnaires en leur païs; la Congregation ayant ordonné, qu'on y en envoyast. J'eus une fois à ce sujet un entretien assez long avec le fils du Prince de *Georgie*. Il me dit entr'autres choses, qu'au-dessus de *Caket* à cinq journées de chemin vers le Septentrion, il y avoit un grand peuple qu'on ne connoissoit presque point, lequel estoit continuellement en guerre avec les Tartares qu'on surnomme *Calmac*, ce sont ceux que nous appellons *Calmouques*. Que tous les divers peuples, qui habitent le mont *Caucase*, sont toûjours en guerre ensemble: & qu'on n'avance rien à faire la paix ou des traittez avec eux; parce que ce sont des peuples sauvages, qui n'ont ni Religion, ny Police, ny Loix. Ceux qui sont les plus proches de *Caket* y font souvent des courses. Cela oblige le Viceroy, qui est le fils ainé du Prince de *Georgie*, de s'y tenir toûjours pour repousser ces Barbares.

En informant ce jeune Prince de ce que les histoires Grecques & Romaines racontent des Amazones; & apres avoir discouru quelque tems sur ce sujet; Son avis estoit que ce devoit estre un peuple de *Scithes* errans, comme les *Turcomans* & les *Arabes*, qui déféroient la souveraineté à des Femmes comme font les *Achinois*. Que ces Reines se faisoient servir par des personnes de leur sexe, qui les suivoient par tout. Nous comprenions aisément qu'il falloit quelles allassent à cheval,

comme

comme des hommes, & qu'elles fussent armées, parce qu'en Orient toutes les femmes montent à cheval comme les hommes, & que même quelques unes y montent aussi bien, & parce que les Princesses portent le poignard au côté. Mais pour la mutilation au sein & d'autres particularitez qu'on raporte des *Amazones*, nous les mîmes parmi ces contes, dont la menteuse Grece a eu l'impudence de remplir ses histoires, selon le langage d'un Poete latin.

La province de *Carthuel* a quatre villes seulement, *Gory*, *Suram*, *Aly*, & *Tifflis*. Nous fairons ailleurs la description de *Tifflis*. *Gory* est une petite ville, située dans une Pleine entre deux montagnes sur le bord du fleuve *Kur*, au bas d'une eminence; sur laquelle il y a une Forteresse qui est gardée par des Persans naturels. Elle a esté bâtie durant les derniéres guerres de *Gurgistan* il y a quarante ans par *Rustan Can*, General de l'armée Persienne. Un Augustin Missionaire, qui estoit àlors à *Gory* en fit le plan. Cette Forteresse n'est pas de grande deffence. Sa principale force vient de sa situation. Sa garnison est de cent hommes. La ville qui est au bas est petite, les maisons sont bâties de terre & les *Bazars* aussi. Les habitans sont tous marchands & assez riches. On trouve là abondamment & à bon marché tout ce qui est necessaire à la vie. *Suram* n'est proprement qu'un Bourg de moitié plus petit que la ville de *Gory*; mais la Forteresse qui est proche est grande & bien construite. Elle a aussi cent hommes de garnison. Proche de *Suram*, il y a une contrée dite *Sémaché*. Ce nom, qui est *Georgien*, signifie *Trois Chateaux*. Les gens du Païs disent, que *Noe* vint habiter en cette contrée, apres qu'il fut sorti de l'Arche, & que ses fils y bâtirent chacun un chateau. Je ne dis rien *d'Aly*, parce que j'en ay parlé autre part.

La temperature d'air est bonne en *Georgie*. L'air y est sec, tres froid durant l'hyver, & fort chaud durant l'Eté. Le beau-tems n'y commence qu'au mois de May, mais il dure jusqu'à la fin de Novembre. Il y faut arroser les terres, autrement elles sont steriles. Mais estant arosées elles produisent abondamment toute sorte de grains, de legumes, & de fruits. La *Georgie* est un païs fertile autant qu'il se peut. On y vit delicieusement & à bon marché. Le pain y est aussi bon qu'en lieu du monde. Les fruits y sont excellents, il y en a de toutes sortes. Aucun endroit de l'Europe ne produit des poires & des pommes qui soient ni plus belles ni de meilleur goust

goust; ni aucun lieu d'Asie de plus excellentes grenades. Le bétail y est en abondance & tres bon, tant le gros que le menu. Le *Gibier* est incomparable. Il y en a de toutes sortes, principalement de volatil. Le Sanglier y est en aussi grande quantité & aussi delicat qu'en *Colchide*. Le commun peuple ne vit presque que de *Cochon*, on en voit par toute la campagne: à dire le vray il ne se peut rien manger de meilleur que cette viande. Les gens du païs assurent, qu'on n'en est jamais incommodé quelque quantité qu'on en mange. Je croi que cela est vray, car quoy que j'en mangeasse presqu'à tous les repas, il ne m'a jamais fait de mal. La mer Caspienne, qui est proche de la *Georgie*, & le *Kur* qui la traverse, fournissent tant de poisson de mer & d'eau douce, qu'on peut bien assurer, qu'il n'y a point de pays où l'on puisse en tout tems faire meilleure chere qu'en celuy-là.

On peut bien assurer qu'il n'y en a point aussi où l'on boive tant de vin, ni de plus excellent. Les vignes croissent au tour des arbres comme en *Colchide*. On transporte toûjours de *Tifflis* une grande quantité de vin en *Armenie*, en *Medie*, & à *Ispahan*, pour la bouche du Roy. La charge de cheval, qui est de 300. pesant ne couste que huit francs: je parle du meilleur vin: car d'ordinaire on a le commun pour la moitié. Tous les autres vivres sont à proportion. La *Georgie* produit de la soye en quantité; mais pas la moitié tant que la pluspart des Voiageurs l'ont écrit. Les gens du païs ne la savent pas fort bien travailler. Ils la portent en *Turquie*, à *Arzerum*, & aux environs où ils ont beaucoup de commerce.

Le sang de *Georgie* est le plus beau d'Orient, & je puis dire du monde, je n'ai pas remarqué un laid visage en ce païs la, parmi l'un & l'autre sexe: mais j'y en ay vû d'Angeliques. La nature y a répandu sur la plus-part des femmes des graces, qu'on ne voit point ailleurs. Je tiens pour impossible de les regarder sans les aimer. L'on ne peut peindre de plus charmans visages, ni de plus belles tailles qu'ont les *Georgiennes*. Elles sont grandes, dégagées, point gâtées d'embonpoint, & extrémement déliées à la ceinture. Quelque peu d'habits qu'elles ayent on ne leur voit point de hanches. Ce qui les gâte, c'est qu'elles se fardent, & autant les plus belles que celles qui le sont moins. Le fard leur tient lieu d'ornement. Elles s'en servent de parure de même qu'on fait chez nous de bijoux & de beaux habits.

Les

Les *Georgiens* ont naturellement beaucoup d'esprit. L'on en fairoit des gens savans & de grands maistres, si on les élevoit dans les sçiences & dans les arts : mais l'éducation qu'on leur donne, estant fort méchante, & n'ayant que de mauvais exemples, ils deviennent tres ignorans & tres vicieux. Ils sont fourbes, fripons, perfides, traitres, ingrats, superbes. Ils ont une effronterie inconcevable à nier ce qu'ils ont dit, & ce qu'ils ont fait; à avancer & à soutenir des faussetez; à demander plus qu'il ne leur est dû; à supposer des faits, à feindre. Ils sont irreconciliables dans leurs haines, & ils ne pardonnent jamais. A la verité ils ne se mettent pas facilement en colere, & ne conçoivent pas sans sujet ces haines qu'ils gardent toûjours. Outre ces vices de l'esprit ils ont ceux de la sensualité les plus sales; savoir l'yvrognerie, & la luxure. Ils se plongent d'autant plus avant dans ces saletez, qu'elles sont communes & nullement deshonnestes en *Georgie*. Les gens d'Eglise, comme les autres s'enyvrent, & tiennent chez eux de belles esclaves, dont ils font des Concubines. Personne n'en est scandalisé, parce que la Coutume en est generalle & même authorisée. Le Préfet des Capucins m'a assuré d'avoir oui dire au *Catholicos*, (on appelle ainsi le Patriarche de *Georgie*) que celuy qui aux grandes festes (comme *Pasques* & *Nöel*) ne s'enyvre pas entierement, ne passe point pour Chrestien, & doit estre excommunié. Les *Georgiens* sont outre cela extrémement Usuriers. Ils ne prestent guere que sur Gages, & le moindre Interest qu'ils prennent est de Deux pour Cent par mois. Les femmes ne sont ni moins vicieuses ni moins méchantes. Elles ont un grand foible pour les hommes, & elles ont assurement plus de part qu'eux en ce torrent d'impureté qui innonde tout leur païs. Pour le reste les *Georgiens* ont de la civilité & de l'humanité, & de plus ils sont graves & moderez. Leurs moeurs & leurs coutumes, sont un mélange de celles de la plus part des peuples qui les environnent. Cela vient, je croi, du commerce qu'ils ont avec beaucoup de diverses nations, & de la liberté que chacun a en *Georgie* de vivre dans sa Religion & dans ses coutumes, d'en discourir & de les deffendre. On y voit des *Armeniens*, des *Grecs*, des *Juifs*, des *Turcs*, des *Persans*, des *Indiens*, des *Tartares*, des *Moscovites*, & des *Europeans*. Les *Armeniens* y sont en si grand nombre, qu'il passe celuy des *Georgiens*. Ils sont aussi les plus riches, & remplissent la plus-part des petites charges, & des bas emplois. Les *Georgiens* sont plus puissans, plus superbes, plus

 vains,

vains, & plus fastueux. La difference qu'il y a entre leur esprit, leurs moeurs, & leur créance, a causé une forte haïne entr'eux. Ils s'abhorrent mutuellement; & ne s'allient jamais ensemble. Les *Georgiens* particulierement ont un mépris extréme pour les *Armeniens*; & les considérent à-peu-pres, comme on fait les *Juifs* en *Europe*. L'habit des *Georgiens* est presque semblable à celuy des *Polonois*; ils portent des bonnets pareils aux leurs. Leurs Vestes sont ouvertes sur l'estomach, & se ferment avec des boutons & des gances. Leur chaussure est comme celle des *Persans*. L'habit des femmes ressemble entierement à celuy des Persanes.

Les logis des Grands, & tous les lieux publics, sont construits sur le modelle des édifices de *Perse*. Ils bâtissent à bon marché, car ils ont le bois, la pierre, le plastre & la chaux en abondance. Ils imitent aussi les *Persans* en leur façon de s'asseoir, de se coucher & de manger.

La Noblesse exerce sur ses sujets un pouvoir plus que tirannique. C'est encore pis qu'en *Colchide*. Ils font travailler leurs païsans des mois entiers, & tant qu'ils veulent sans leur donner ni paye ni nourriture. Ils ont droit sur les biens, sur la liberté, & sur la vie de leurs Vassaux. Ils prennent leurs enfans, & les vendent, ou les gardent esclaves. Ils vendent rarement le monde au dessus de vingt ans, sur tout les femmes. La Créance des *Georgiens* est à-peu-pres semblable à celle des *Mingreliens*. Les uns & les autres la reçûrent aussi en même tems; sçavoir dans le 4. siécle, & par le même organe d'une femme *d'Iberie*, qui s'estoit fait Chrestienne à *Constantinople*. Enfin les uns comme les autres ont perdu tout l'esprit du Christianisme; ainsi ce que j'ay dit des *Mingreliens*, qu'ils n'ont rien de Chrestien que le nom, & qu'ils n'observent ni ne connoissent presque aucun précepte de la loy de *Jesus Christ*, n'est guerre moins veritable du peuple de *Georgie*. Les *Georgiens* toutefois gardent mieux le jeusne, & font de plus longues oraisons. Les Missionaires envoyérent à *Rome*, pendant que j'estois à *Tifflis*, une relation de l'état de leur Mission, qu'ils me firent voir. Il y avoit dedans une avanture assez plaisante. Je la raporteray, parce qu'elle fait à mon sujet & qu'elle y vient assez à propos. Il y avoit à *Gory* une femme de mauvaise vie qui tomba malade, & qui crût en mourir. Elle envoya querir un Prétre, se confessa, luy déclara toutes ses débauches, & luy fit apres de grandes protestations de ne plus souffrir d'hommes que son mari. Le Prêtre luy dit,

Madame

Madame je vous connois trop pour le croire. Il vous sera asseurement impossible de rompre le commerce que vous avez avec tant de Gallans. Mais ce que je vous demande, c'est, Que vous n'en entreteniez que deux ou trois au plus avec ma permission, & à la condition que je vous imposeray. La femme indignée de la proposition de son Confesseur le chassa, & à l'heure même fit venir un Capucin, à qui elle conta ce qui venoit d'arriver & luy fit aprés sa confession. La même relation ajoûte, que les Prêtres ordonnent aux Penitens, qui se confessent d'avoir pris le bien d'autruy, de le bailler à eux, & non de le rendre aux proprietaires; de maniere qu'il ne se fait jamais de Restitution.

Il y a plusieurs Evêques en *Georgie*, un Archevêque & un Patriarche; qu'ils appellent *Catholicos.* Le Prince, quoyque Mahometan de Religion, remplit les Prélatures & y met ordinairement ses Parens. Le Patriarche est son Frere. Les Eglises de *Georgie* sont un peu mieux entretenues que celles de *Mingrelie.* On en voit dans les villes d'assez propres, mais à la campagne elles sont fort sales. Les *Georgiens*, comme les autres peuples Chrestiens, qui les environnent au Septentrion, ou à l'Occident, ont une coutume assez étrange; de bâtir la plus-part des Eglises sur le haut des montagnes en des lieux reculez & presque inaccessibles. On les voit & on les salue en cet éloignement de trois ou quatre lieües, mais on n'y va presque jamais; & l'on peut bien assurer, que la plus-part ne s'ouvrent pas une fois en dix ans. On les bâtit, & on les abandonne à l'air, à ses injures, & à ses oiseaux. Je n'ay jamais pû découvrir le motif de cette Extravagance. Tous ceux à qui je l'ay demandé m'ont toûjours fait des Réponses extravagantes. *C'est la Coutume.* Les *Georgiens* sont prevenus, que quelques péchez qu'ils ayent commis, ils en obtiennent le pardon en bâtissant une petite Eglise. Je croi pour moy, qu'ils l'édifient en des lieux inaccessibles, pour éviter de les orner & de les entretenir.

Tant de relations & d'histoires ont décrit la conqueste que les Perses ont faite de la *Georgie*, que je m'abstiendrois d'en parler, si les autheurs s'accordoient, & s'ils avoient esté bien informez. Voicy brievement ce que j'en ay trouvé dans les histoires de *Perse.*

Le Grand *Ismael*, (que nos Historiens ont surnommé *Sophy*,) aprés la conqueste des païs qui sont à l'Occident de la mer *Caspienne*, de la *Medie*, & d'une partie de l'*Armenie*; & qu'il

qu'il eut chassée les Turcs de tous ces lieux fit la guerre aux *Georgiens*, quoy qu'il en eut reçu de puissans secours dans le commencement de son reigne. Il la fit avec succez, les ayant reduits à luy payer tribut & à luy donner des Ostages. La *Georgie*, outre ses Royaumes de *Caket* & de *Carthuel*, avoit divers Roitelets, appellez *Eristaves*, feudataires & toûjours en guerre ensemble. Ce fut la cause, ou du moins le moyen qui contribua le plus à la ruine des *Georgiens*. Ils payerent le tribut durant tout le régne d'*Ismael* & de son successeur *Tahmas*, qui fut un Prince de grand coeur & assez heureux à la guerre. *Luarsab* reignoit de son vivant en cette partie de la *Georgie* qu'on nomme *Carthuel*, qui est, comme j'ay dit, la *Georgie Orientale*, & celle qui confine avec la *Perse* du costé d'Orient. Ce Roy laissa deux fils& leur partagea son Royaume. L'ainé s'appelloit *Simon*. L'autre se nommoit *David*. Ils furent tous deux mécontents du partage, & dans la guerre qu'ils se firent, ils demandérent tous deux du secours à *Tahmas*. La demande du Cadet arriva la premiere. *Tahmas* luy fit réponse, qu'il luy donneroit tous les Etats du Roy son pere, s'il se vouloit faire Mahometan. *David* accepta le parti. Il embrassa la Religion Mahometane, & s'alla rendre à l'armée *Persane*, qui estoit entrée dans le païs forte de trente mille chevaux. On l'envoya à *Tahmas*, qui séjournoit alors à *Casbin*. Dés qu'il eut ce Prince *Georgien* en son pouvoir, il écrivit à *Simon* la même chose qu'il avoit écrite à son frere, sçavoir, de se faire de sa Religion & de le venir trouver, s'il vouloit avoir le domaine de ses Ancestres. *Simon*, se sentant pressé des armes du *Persan*, se rendit, mais sans vouloir renoncer sa créance. *Tahmas*, devenu maître des Princes & du païs de *Georgie*, envoya l'ainé prisonnier au chateau de *Genghé* proche la mer *Caspienne*, & fit l'autre Gouverneur de la *Georgie*; luy changeant son nom de *David* en celuy de *Daoud-Can*, qui marquoit sa profession Mahometane. Il se fit ensuite prêter serment de fidelité par les Grands Seigneurs *Georgiens*, & emmena leurs enfans & ceux de *David* comme des Ostages.

Les *Georgiens* secoüérent le joug des *Persans* apres la mort de *Tahmas*, comme faisoient la plus-part des provinces de *Perse*; & ils furent en liberté pendant le régne d'*Ismael* second, qui ne dura que deux ans, & pendant les quatre prémieres années de celuy de *Mahomet*, surnommée *Koda-bendé*, c'est-à-dire, *serviteur de Dieu*; lequel envoya une armée en *Georgie* pour les remettre sous l'obeissance. *Daond-Can* s'enfuit à son approche.

Son

Son frere *Simon* prisonnier, comme j'ay dit, proche la mer *Caspienne*, prenant cette occasion de rentrer en son bien se fit Mahometan, & fut fait *Can de Tifflis*, sous le nom de *Simon-Can.*

Le Roy de *Caket*, nommé *Alexander*, mourut sous le reigne de *Mahomet Koda-bendé*, laissant trois fils & deux filles. L'ainé se nommoit *David*, Prince que son Courage & ses Malheurs ont rendu illustre en tout le monde, sous le nom de *Taimuras-Can*, que les Persans luy donnerent. Il estoit en ôtage à la cour de *Perse* quand son pere mourut, y ayant esté mené par le Roy *Tahmas*, comme l'on a dit. Il fut élevé avec *Abas le Grand*, estant-à-peu-pres de même âge, avec beaucoup de magnificence & beaucoup de soin. On l'avoit imbu des moeurs des *Persans*, meilleures assurement que celles des *Georgiens*. Dés que son Pere fut mort, sa Mere, belle & sage Princesse, nommée *Ketavane* par les *Georgiens*, & *Mariane* dans les Histoires de Perse, écrivit à *Koda-bendé* : *Sire, mon mary est mort, je vous supplie de m'envoyer mon fils* Taimuras *pour reigner en sa place. Je vous envoye son frere pour estre en ôtage en la sienne. Taimuras* fut renvoyé, apres qu'on luy eut fait prester serment de Feudataire & de Vassal.

Le Roy de *Carthuel*, ce *Simon*, dont nous avons parlé, mourut au commencement du reigne *d'Abas le Grand*, laissant la couronne â *Luarzab* son fils ainé encore jeune, sous la tutelle de son premier Ministre; homme de grand sens, mais d'Extraction basse, nommé *Mebrou* par les *Georgiens*, & par les *Persans*, *Morad*, qui estoit aussi Gouverneur de *Tifflis*, & qui avoit une autorité comme absolüe sur le Royaume. *Mebrou* avoit une fille fort belle, dont *Luarzab* devint passionnement amoureux, & dont il se fit passionnement aimer. Il n'y avoit pas moyen quoy que fit le pere d'empescher ces Amans de se voir. Un jour les ayant surpris enfermez ensemble, il dit au Prince. *Sire, ne deshonorez ni ma fille ni ma maison. Si elle plaist à votre Majesté, épousez-là. Si vous ne la voulez pas épouser, ne soyez plus seul avec elle. Luarzab* luy fit serment de n'avoir jamais d'autre femme, & sur son serment *Mebrou* la laissa vivre avec le Prince, comme avec son mary. Le mariage ne se fit point pourtant par l'empechement de la Reine & des Dames du païs, qui protesterent de ne faire jamais les soûmissions de sujettes à une personne da basse naissance. *Luarzab*, bien-aise apparemment de cette opposition, dit à *Mebrou*, qu'il ne pouvoit épouser sa fille. Les *Georgiens* sont fort vindicatifs.

Je l'ay observé. On conseilla au Roy de prevenir *Mebrou*, & de le faire mourir pour l'empêcher de se vanger. Le Roy y consentit. On resolut de l'enyvrer, & de le tuer ensuite dans le premier festin que fairoit sa Majesté. *Mebrou* fut averti du complot au moment qu'il alloit s'executer. Il estoit demy yvre, un Page du Roy qui estoit de ses Creatures, luy dit en luy presentant la coupe, & faisant semblant de s'encliner par respect; *Seigneur on va vous tuer*. Il ne se troubla point. Il se leve en rendant la coupe comme pour aller faire de l'eau. Cela se pratique sans indecence en ces païs, où les festins durent des demi-journées. Il court droit à son écurie, prend un bonnet & une casaque de Palfrenier qu'il y trouva, & sans étre aperçu de ses gens, met un filet au meilleur cheval de son écurie, saute dessus & s'enfuit. Il conduisit si bien sa fuite, qu'elle ne fut point découverte, & eut un heureux succez. Il s'alla jetter aux pieds d'*Abas le Grand*, qui retournoit à *Ispahan* victorieux de *Chirvan* & de *Chamaky*, païs voisins de la *Georgie* & de la mer *Caspienne*. Il raconta au Roy, comment il avoit servi *Luarzab* & le feu Roy son pere; & comment il l'en vouloit recompenser; savoir en luy ôtant la vie, apres luy avoir debauché sa fille unique sous promesse de mariage. Il dit au Roy, que sa Majesté *Persane* estant le veritable Monarque de la *Georgie*, il luy demandoit justice & la restitution de ses Biens.

Mebrou avoit imaginé un moyen encore plus seur de se vanger de *Luarzab*, c'estoit de donner de l'amour à *Abas* pour la soeur de ce Prince, une des plus belles personnes de *Georgie*, & de qui la beauté a esté celebrée par tous les Poëtes *Persans*. On chante encore aujourd'huy en *Perse* les chansons qui ont rendu sa beauté renommée plus qu'aucune de son tems, lesquelles sont un joli Roman d'elle & d'*Abas*. Son nom de baptesme estoit *Darejan*. La Fiction *Persane* luy donna celuy de *Pebry*. *Mebrou* en parloit à toutes occasions à *Abas* avec tout l'artifice capable de l'enflamer. *Abas* l'envoya demander à *Luarzab* par un Ambassadeur, & puis par un autre. Le premier fut renvoyé avec de belles promesses, & le second en luy disant, que la Princesse estoit accordée avec *Taimuras* Roy de *Caket*, qui estoit devenu veuf. *Abas* plus enflammé par les refus, renvoye un troisieme Ambassadeur à *Luarzab*, le chargeant de luy demander sa soeur, avec toute sorte de promesses ou de menaces, & il écrivit à même tems à *Taimuras*, de n'épouser point la soeur de *Luarzab*, & de le venir trouver. *Luarzab*,

irrité

irrité de ces Inſtances reïtérées & hautaines, outragea l'Ambaſſadeur pour toute reponſe, à fin qu'on ne luy en envoyaſt plus à ce ſujet. C'eſtoit environ l'an 1610. *Abas* n'eſtoit pas en eſtat d'executer ſes projets contre la *Georgie*. Il eſtoit en guerre avec les Turcs. Il diſſimula & chargea un Miſſionaire *Carme*, qu'il envoyoit en Europe, pour y animer les Princes Chreſtiens à la Guerre contre le Turc, de paſſer par la *Georgie* & d'exhorter *Taimuras* ſur tout à ne ſe joindre point aux Turcs, & à ne rien faire en leur faveur contre les Perſans. *Taimuras* trop credule, ou trop craintif, fit ce qu'on vouloit, & il s'en repentit bien-toſt; car l'an 1613. *Abas* partit *d'Iſpahan* à deſſein de faire la guerre en *Georgie*. Ce Prince, qui entre ſes grandes qualitez avoit extraordinairement celles d'artificieux & d'homme composé, traittoit cette guerre comme une Intrigue amoureuſe. Il diſoit que la ſoeur de *Luarzab* l'aimoit & le vouloit. Qu'elle luy avoit envoyé des lettres, & par ſa Confidente. Il diſoit encore qu'elle luy avoit eſté promiſe, & que *Luarzab* eſtoit un perfide & un injuſte. Cependant il faiſoit ſes preparatifs pour autre choſe que pour combattre un Rival; & tout le monde voyoit bien, que ce Prince vouloit reduire les *Georgiens* ſur le pied de ſes ſujets. Il avoit beaucoup de *Georgiens* dans ſes troupes. Il donnoit penſion à pluſieurs grands Seigneurs en *Georgie*, & *Mehrou* en debauchoit tous les jours qui s'engageoient à luy. Il avoit deux fils de *Taimuras* en oſtage, & un frere & une ſoeur de *Luarzab*. Enfin il avoit même fait rendre Mahometans quelques Princes du ſang Royal de *Georgie*, pour avoir des Gouvernemens, & de grandes Charges. Il ſe perſuada qu'il viendroit à bout des *Georgiens* en mettant de la diviſion entr'eux; choſe aiſée ſur tout parmi des peuples vindicatifs. Il écrivit à *Taimuras*, que *Luarzab* eſtoit un ingrat, un rebelle, & un inſenſé, indigne de reigner, à qui il avoit reſolu d'oſter la Couronne: & que s'il vouloit le prendre ou le tuer il luy donneroit le Royaume. Il écrivit la même choſe à *Luarzab* touchant *Taimuras*, & ordonna à même tems à *Lolla-beg*, General de ſon armée, qui eſtoit vers la *Medie*, d'entrer en *Georgie* avec trente mille chevaux, & d'y mettre tout à feu & à ſang.

Luarzab & *Taimuras* furent conſeillez de s'unir. Ils ſe virent & ils vinrent à ſe communiquer les lettres *d'Abas*. Y trouvant tous deux leur perte reſolue, ils ſe donnerent la foy de perir ou de ſe ſauver tous deux enſemble: & pour rendre l'union plus étroite & plus forte, *Luarzab* donna effectivement

ſa

sa soeur, l'admirable *Darejan*, à *Taimuras*, qui estoit Veuf, comme je l'ay dit. *Abas* en pensa enrager, quand on luy en donna la nouvelle. Il vouloit égorger de sa main les deux fils de *Taimuras*, & les autres ôtages de *Georgie*. Il juroit de faire tout mourir. Enfin il se reduisit à haster sa marche pour punir plûtost les Rois qui l'avoient offencé.

Taimuras sentant approcher l'armée Persane, voulut se preparer à la deffence. Il découvrit qu'une partie des Grands de son Royaume inclinoient à se rendre. Il envoya sa mere à *Abas*. Cette Princesse s'estoit faite Religieuse, aussi-tost que son malheur l'avoit rendue Veuve. J'ay remarqué au discours de la Religion des *Mingreliens*, qui est la même que celle des *Georgiens*; que se faire Religieuse en ce païs là, c'est seulement porter l'habit de Religieuse, sans faire de Voeux, & sans quitter sa demeure accoutumée. *Mariane*, ou *Ketavane*, (car elle estoit appellée de ces deux noms) avoit pris cet habit pour estre plus retirée, & plus libre en sa Devotion. Elle partit avec un grand Train, & de magnifiques Presens. Elle fit tant de diligence, qu'elle trouva *Abas* encore à *Ispahan*. Elle se jetta à ses pieds & demanda pardon pour son fils. Elle fit toutes les soûmissions qu'elle crût capables d'appaiser le Roy.

Cette Princesse estoit alors assez âgée; cependant il est certain qu'elle estoit encore belle. *Abas* en devint amoureux, ou feignit de le devenir le jour qu'il la vît. Il luy dit de se faire Mahometane, & qu'il l'épouseroit. Cette Princesse attachée à la Chasteté, & à sa Religion, encore plus qu'elle ne haïssoit la Cloture des Reines Persanes, refusa le Roy avec une Vertu & une Fermeté inébranlable, & tout-à-fait merveilleuse en une Georgiéne. *Abas*, irrité de ce refus, ou le prenant pour pretexte; (car on tient qu'il ne vouloit épouser *Ketavane* que par un dessein de vangeance contre *Taimuras*) envoya la Princesse prisonniere en une maison écartée, & fit faire Eunuques & Mahometans ensuite ses deux petits fils, que *Taimuras* envoyoit en ôtage, comme on a dit. Il partit aprés pour la *Georgie*. *Ketavane* demeura en prison plusieurs années, & apres fut transferée à *Chiras*, où elle souffrit enfin un cruel martire, l'an 1624. bien du tems apres qu'*Abas* eut conquis toute la *Georgie*. Il écrivit alors à *Iman-Kouli-Can*, Gouverneur de cette ville, de faire *Ketavane* Mahometane, à quelque pris que ce fust, & d'en venir aux derniers tourmens, si les promesses, les menaces & même les coups ne le pouvoient faire. *Iman-Kouli-Can* montra

montra l'ordre à la Princesse, croyant qu'il opéreroit ; mais ce fut sans succez. Les tourmens n'en eurent point non plus sur cette Ame veritablement heroïque & sainte. Elle souffrit le bâton, le fer, & le feu, & mourut sur les charbons ardens, où l'on la tourmentoit ; ayant enduré pour *Jesus Christ* un martire de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Son corps fut jetté à la voirie. Les Augustins qui estoient alors à *Chiras* l'enleverent de nuit, l'embaumerent, le mirent dans un Cercueil ; & l'envoyerent secrettement à *Taimuras* par un de leurs Compagnons.

Pour retourner à la guerre de *Georgie*. *Abas* estant entré en ce païs-là avec son armée ; conduite par *Mehrou*, & grossie de *Georgiens*, dont le nombre augmentoit tous les jours ; l'esperance & les promesses attirant les uns, la crainte ou des desirs de vangeance poussant les autres. *Luarzab* se resolut de combattre, & esperoit de renfermer les Persans dans les bois, & les y défaire. *Abas* crût luy même d'y estre perdu, & qu'on l'avoit trahi ; car son armée estant avancée environ 25. lieües dans le païs, *Luarzab* separa ses troupes en deux, & ferma le passage par de grands Abatis de bois ; en sorte que l'armée Persanne ne pouvoit ni avancer, ni retourner sur ses pas. *Abas* paroissant consterné, & *Mehrou* craignant qu'il ne luy ostast la vie, comme à un traitre, luy dit, *Sire, je vous tireray d'icy en trois jours sur ma teste.* Il tint parole. Il fit faire un chemin de traverse dans le bois par l'Infanterie ; & laissant le Camp, qui estoit bloqué par les *Georgiens*, il prit seulement la Cavalerie. *Abas* voulut la mener luy même, & ayant passé par les bois, il se jetta sur le Royaume de *Caket*, & y fit de grandes Cruautez : jusque là qu'il fit abattre les arbres qui nourrissent les vers à soye, afin que le païs qui tire de là sa plus grande commodité fut détruit sans ressource. Quand *Luarzab* entendit ces nouvelles, il se crut perdu.. Il s'enfuit en *Mingrelie*. *Abas*, qui savoit bien que sa conqueste estoit mal assurée, tant que les Rois de *Georgie* seroient en liberté, écrivit à *Luarzab* en ces mots. *Pourquoy fuyez vous, c'est à* Taimuras *que j'en veux, à cet ingrat, ce perfide, ce rebelle. Venez vous rendre à moy. Je vous confirmeray la possession du Royaume de* Georgie ; *mais si vous ne venez pas, je la ruïneray entierement, & j'en fairay un desert.*

Luarzab en consideration & pour l'amour de son peuple, alla se rendre à *Abas*. Le Roy le reçût en amy, & avec mille bons traitemens, le remit sur le Trône dans toute la Pompe,

& toute la Solemnité possible. C'estoit pour mieux tromper les *Georgiens* & s'en rendre maître sans coup ferir. Il luy fit de beaux Presens, & entr'autres celuy d'une Aigrette de pierreries, qu'il luy recommanda de porter toûjours, sur tout quand il le viendroit voir. *C'est l'enseigne Royale*, luy dit-il, *Je veux que vous l'ayez toûjours à la teste, afin que le monde sache que vous estez Roy*. Le jour qu'*Abas* devoit partir de *Tifflis*, il dit à *Luarzab*, *Je m'arresteray à six lieües d'icy, & je fairay passer mon armée devant. Ne voulez vous pas m'y accompagner ?* C'estoit un piége pour tirer doucement le pauvre Roy *Georgien* de sa ville Capitale. Il alla avec luy ne se deffiant d'aucun mauvais tour. *Abas* commanda à un fameux Filou, qui estoit dans ses Gardes, le plus adroit du monde à ce mestier, de voler l'Aigrette de *Luarzab*. Cela fut fait: & *Luarzab* estant venu voir le Roy, sa Majesté luy dit ; *Luarzab, où est votre Aigrette ? ne vous ay-je pas recommandé de porter toûjours cette Enseigne Royalle ? Sire*, dit *Luarzab*, *on me l'a volée, J'en suis au desespoir. Je l'a fais chercher depuis hier par tout mon monde ; sans la pouvoir trouver. Comment*, dit le Roy en colere, *dans mon Camp on vole le Roy de* Georgie? *Qu'on me fasse venir le Grand Prevost, le Guet, le President du Conseil de justice..* C'estoit là le second artifice avec lequel on se devoit saisir du malheureux *Luarzab* sans coup ferir. On le prit. *Abas* n'osoit le faire mourir, de peur d'exciter une revolte en *Georgie*. Il l'envoya en *Masanderan*, c'est *l'Hircanie*, esperant que le mauvais air du païs le fairoit mourir ; mais voyant qu'il y resistoit, & qu'il ne mouroit point, il le fit transferer à *Chiras* ; & enfin il le fit mourir à l'occasion de ce que je vais dire.

Le Grand Duc de *Moscovie* avoit esté long-tems solicité par les Princes *Georgiens*, partisans de *Luarzab*, d'interceder pour luy aupres *d'Abas*. Il envoya une grande Ambassade uniquement pour ce sujet. Le Roy de Perse, qui avoit un esprit & une activité incroyable, donna ordre au Gouverneur de *Chamaki*, ville sur la mer *Caspienne*, par où les Ambassadeurs de *Moscovie* entrent en *Perse*, de découvrir si cet Ambassadeur ne venoit que pour les affaires de *Luarzab* : & si le *Moscovite* prenoit tant d'interest en cette affaire, qu'il y eut quelque rupture à apprehender. On luy manda, que l'Ambassadeur ne venoit effectivement que pour cela ; que c'estoit un grand Seigneur, & que ces instructions estoient fort pressantes. *Abas*, qui ne vouloit nullement ni donner la liberté au Prince *Georgien*, ni la refuser au Grand Duc de *Moscovie*, écrivit

écrivit au Gouverneur de *Chiras* de se deffaire de *Luarzab* captif, d'une maniere que sa mort parût un simple accident. Cela fut executé : & la nouvelle en fut apportée à *Abas*, deux jours avant l'arrivée de l'Ambassadeur de *Moscovie*. Le Roy se la fit donner en public, & en fit fort le surpris & le fâché. *Ah mon Dieu*, dit il, *c'est domage, & comment est-il mort?* *Sire*, répondit le Courrier, *il estoit allé à la pesche & en jettant le rets, il est tombé dans l'etang & s'est noyé.* *Je veux*, dit le Roy, *qu'on fasse mourir tous ses Gardes, pour n'avoir pas eu plus de soin de luy.* L'Ambassadeur de *Moscovie* eut audience, & apres le festin, & qu'on l'eut bien fait boire, le Roy le fit approcher de sa personne, & luy dit, *Et bien*, Monsieur l'Ambassadeur, *que desire le Roy des Russes mon Frere?* L'Ambassadeur se mit à exposer sa commission ; mais dés qu'il eut lâché le nom de *Luarzab*; *Je crois*, repondit le Roy, *que vous savez le malheur qui est arrivé à ce pauvre Prince. J'en ay un extreme regret. Plût à Dieu qu'il ne fust pas mort, je ferois de tout mon coeur ce que desire vôtre Maître.* Le frere de *Luarzab* fut fait Gouverneur de *Georgie* en sa place, s'estant auparavant fait Mahometan. On l'appelloit d'un titre Persan joint à un titre *Georgien*, *Bagrat-Mirza*, c'est-à-dire, *Prince Royal*. *Abas* laissa aussi une armée en *Georgie* pour s'opposer à *Taimuras*. Ce Prince fit d'abord la guerre avec les petits secours qu'il tiroit des Turcs & des Princes Chrestiens voisins de la mer noire, sur les terres desquels il se retiroit, selon le besoin de ses affaires ; mais voyant que cela ne le rétablissoit point, il alla à *Constantinople* & implora le secours du Turc. Il l'obtint. Une grande armée Turque fut envoyée en *Georgie*, qui deffit plusieurs fois les troupes Persannes, & rétablit *Taimuras* en son Royaume de *Caket*. Il n'y demeura pas long-tems ; & dés que les Turqs furent retirés, *Abas* retourna en *Georgie*. Il en changea la face. Il y fit bâtir des forteresses qu'il remplit de *Persans* naturels. Il en emmena plus de quatre vingt mille familles, dont il mit la plus-part en *Mazenderan*, païs sur la mer *Caspienne*, & que j'ay dit estre l'*Hircanie*, en *Armenie*, en *Medie* & en la Province de *Perse* ; & il transporta en leur place des *Persans* & des *Armeniens*. Il méla la douceur à ses severitez pour essaïer si elle tiendroit mieux ce peuple en bride. Il fit un accord avec les *Georgiens*, qu'il confirma par serment pour luy & pour ses successeurs ; *Que leur païs ne seroit point chargé de taxes* ; *Que la Religion n'en seroit point changée* ; *Qu'on n'y abbattroit point d'Eglises, & qu'on n'y bâtiroit point de Mosquées* ; *Que leur Viceroy seroit toûjours* Georgien

de

de la race de leurs Rois, Mahometan neantmoins dont un des fils, celuy, qui voudroit changer de Religion, auroit la charge de Gouverneur, & Grand Prevost d'Ispahan, *jusqu'à ce qu'il succedast à son Pere.*

Abas mourut l'an 1628; & dés que *Taimuras* sut sa mort, il rentra en *Georgie*, & fit soulever les *Georgiens*, qui tuerent leur Vice-roy, & tous les *Persans* qui pouvoient leur resister. Il se rendit maistre des places fortes, à la reserve de *Tifflis*; mais il ne les garda gueres. *Sefy*, successeur *d'Abas* son grand Pere, envoya l'an 1631 une puissante Armée contre luy, sous le commandement de *Rustan-Can*, *Georgien*, fils de *Simon-Can*, ce Viceroy que les *Georgiens* venoient de tuer. Il estoit Grand Prevost *d'Ispahan* à la mort *d'Abas*, & s'appelloit *Cosrou-Mirsa*. Le Roy *Sefy*, qui le connoissoit pour fort vaillant, & qui le jugeoit tres irrité, le fit General de son armée, & Viceroy de *Georgie*, à la place de son Pere. Il défit les *Georgiens* en plusieurs rencontres, reprit tout le *Carthuel*, & une partie du Royaume de *Caket*, & donna la chasse à *Taimuras*, qui fut reduit à se cantonner dans les lieux forts du Mont *Caucase*. Ce Prince, également vaillant & mal-heureux, tint bon dans ces montagnes durant quelques années, plus comme un Fugitif qui combat pour sa vie, que comme un Roy qui deffend sa Couronne; mais ne recevant aucun secours, ni des Turcs ni des Chrestiens, il alla le solliciter en *Moscovie*, & n'y reussissant pas, il se retira en *Imirette*, dont sa soeur estoit Reine, à dessein d'y finir sa vie; ne voyant plus de jour à rentrer jamais dans le domaine de ses Ancestres. *Chanavas-Can* le prit là prisonnier, lors qu'il conquit ce petit Royaume *d'Imirette*, & qu'il y établit son fils Roy, comme je l'ay raconté. La passion que *Taimuras* a toûjours eüe d'estre enterré en son païs, l'empécha de se retirer en *Turquie*, ce qu'il pouvoit faire facilement; outre qu'il consideroit, qu'étant si vieux, les Turcs le traitteroient encore moins bien que les *Persans*. *Chanavas-Can*, l'ayant ammené à *Tifflis*, écrivit au Roy, que le fameux *Taimuras-Can* estoit en ses mains. Le Roy luy fit reponse de l'envoyer à la cour. Il estoit fort âgé. La Fatigue & ses Ennuis le firent tomber malade. Le Roy le logea en un de ses palais avec beaucoup de magnificence, & le fit traitter par ses Medecins avec grand soin. Il mourut l'an 1659. Son corps fut porté en *Georgie*, & y fut enterré avec toute la pompe du païs.

Rustan-Can ayant ainsi reconquis la *Georgie*, bâtit la forteresse de *Gory*, comme l'on a dit. Il rétablit la paix & l'ordre par-

par-tout, & gouverna avec beaucoup de Douceur & beaucoup de Justice. Il épousa la sœur de *Levan-Dadian*, Prince de *Mingrelie*, quoy qu'elle fust Chrestienne, & qu'elle fût mariée. Son mary estoit Prince de *Guriel*. *Levan* courroucé de ce qu'il avoit conspiré contre luy, luy osta la Principauté, le fit aveugler, & luy prit sa femme qu'il maria à *Rustan-Can*, sans que les Ecclesiastiques de *Mingrelie* & de *Georgie* s'efforçassent d'empescher cette *monstrueuse union*, si j'ose parler ainsi. Cette Princesse s'appelle *Marie*. Nous en avons parlé dans le recit des dernieres Revolutions *d'Imirette*. Elle est aujourd'huy femme de *Chanavas-Can*, Gouverneur de *Georgie*.

Rustan-Can mourut l'an 1640. Son corps fut porté *à Com* où il est enterré. *Chanavas-Can*, parent de *Taimuras* estoit alors Gouverneur & Grand Prevost *d'Ispahan*. *Rustan-Can* n'ayant point d'enfans l'adopta, & l'envoya à la Cour, suppliant le Roy de le considerer comme son fils, & de ratifier l'adoption. S. M. agrea le choix. Elle fit circoncire ce jeune Prince, & luy donna le Gouvernement de la ville. C'est luy qui est presentement Viceroy de *Georgie*. Il est agé de plus de quatre-vingts ans & ne laisse pas d'estre encore fort vigoureux.

Dés que *Rustan-Can* fut mort, la Princesse *Marie* sa femme apprit, que sur des relations trop avantageuses de sa Beauté, qu'on avoit faites au Roy de *Perse*, S. M. avoit commandé qu'on la luy envoyast. On luy conseilloit de s'enfuir en *Mingrelie*, ou de se cacher. Elle prit une voye contraire; car estant bien assurée, qu'il n'y avoit point de lieu dans l'Empire de *Perse*, où le Roy ne la découvrit, elle alla s'enfermer trois jours durant dans la forteresse de *Tifflis*; ce qui estoit proprement se livrer à la mercy de celuy qui la vouloit avoir. Elle se fit voir tout ce tems là aux femmes du Commandant; & l'ayant mandé ensuite à son appartement, elle luy fit dire, que sur la foy de ses femmes qui l'avoient veue, il pouvoit ecrire au Roy qu'elle n'estoit pas d'une beauté à se faire désirer, qu'elle estoit âgée, & même un peū contre-faite. Qu'elle conjuroit sa Majesté de luy laisser achever ses jours dans son païs. En même tems elle envoya au Roy un Present de beaucoup d'or & d'argent, & de quatre jeunes Dāmoiselles d'une extraordinaire Beauté. Dés que le Present fut envoyé, cette Princesse ne voulut plus voir personne. Elle se jetta dans la devotion faisant de grandes aumônes aux pauvres, afin qu'ils priassent Dieu pour elle. Au bout de trois mois il vint un ordre

du Roy à *Chanavas-Can* de l'épouser. Ce Prince reçût l'ordre avec joye, par-ce que *Marie* est fort riche, & il l'épousa, quoy qu'il eut déja une autre femme. Il a toûjours une extréme consideration pour elle, à cause de ses grands biens. Son premier mari Prince de *Guriel* vit encore; mais il est fort vieux & fort cassé. Il est en *Georgie*. La Princesse luy a donné une de ses Demoiselles pour le consoler de l'avoir perdue, & le fait entretenir, à la verité assez miserablement. Elle temoigne pourtant d'avoir encore de la tendresse pour luy: car il y a quelques années qu'estant sur les frontieres *d'Imirette*, elle le manda & le retint huit jours. *Chanavas-Can* en temoignant de la jalousie, la Princesse se mit à l'en railler. Elle luy dit, qu'il avoit bonne grace d'estre jaloux d'un pauvre viellard, aveugle, dénué, miserable & tout aussi impuissant qu'il l'estoit luy même.

La plus-part des Seigneurs *Georgiens* sont exterieurement dans la Religion Mahometane. Les uns ont embrassé cette créance pour obtenir des emplois à la Cour, & des pensions de l'Etat. Les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au Roy, ou seulement de les faire entrer au service de ses femmes. Il y a de cette lasche Noblesse qui mene elle même ses plus belles filles au Roy. La recompense qu'on leur donne est une Pension ou un employ. La Religion Mahometane est toûjours préalablement embrassée. La pension est selon la qualité des personnes; mais d'ordinaire ce n'est pas plus de deux mille écus. Il venoit d'arriver à ce sujet, lors que j'estois à *Tifflis*, une avanture fort pitoyable. Un Seigneur *Georgien* avoit fait savoir au Roy, qu'il avoit une niéce d'une extraordinaire beauté. S. M. commanda aussitost qu'on la luy amenast. Ce méchant homme se chargea luy même d'intimer l'ordre & de l'exécuter. Il vint chez sa sœur qui estoit veuve, & luy dit que le Roy de Perse vouloit épouser sa fille, & qu'il falloit qu'elle la disposast à celà. La mere ayant fait savoir cette violence à la pauvre Demoiselle, elle pensa se desesperer. Elle aimoit un jeune Seigneur qui demeuroit en son voisinage, & en estoit extremement aimée. La mere le savoit bien. Elles prirent resolution de luy faire part de leur malheur. On le luy envoya dire par un domestique. Le Cavalier arriva à minuit. Il trouva la mere & la fille enfermées, qui déploroient à larmes communes & avec une vive douleur la dureté de leur sort. Il se jetta à leurs pieds, & leur dit que pour luy il ne craignoit rien tant

que

que de perdre sa Maistresse, & que tout le courroux du Roy de Perse ne luy estoit rien au prix de cet accablement. Qu'au reste il n'y avoit qu'une voye de se tirer d'affaire, qui estoit de se marier ensemble à l'heure même, & que le lendemain on declareroit au perfide Parent, que la Dame qu'on demandoit n'estoit plus fille. Le parti fut accepté, & la mere s'estant retirée, l'Amant essuïa les yeux de sa maîtresse, & fit le mariage en un instant. L'oncle découvrit l'intrigue. On la fit savoir au Roy. S. M. en fut courroucée, & donna des ordres exprés d'envoyer à la Cour la mere, la fille, & le mary. Ces personnes s'estoient cachées. Elles fuirent çà & là durant quelques mois. Enfin voyant qu'on les serroit de pres, & qu'elles ne pouvoient plus échaper, elles se sauverent à *Acalziké*, dont le *Pacha* les prit en sa protection.

La crainte qu'on a en *Georgie* de semblables accidens, oblige ceux qui ont de belles filles à les marier le plûtost qu'ils peuvent, & en leur enfance même. Les pauvres gens sur tout marient les leurs de bonne heure, & quelque fois dés le berceau. C'est à fin que les Seigneurs dont ils sont sujets, ne les enlevent pas pour les vendre, ou pour en faire des Concubines. Il est certain qu'ils ont grande retenue pour les personnes mariées, encore que ce ne soit que des enfans, & qu'ils ne se portent pas aisement à les arracher de leurs maisons.

Le Royaume de *Caket* obeït à present au Roy de Perse, comme l'on a dit. *Chanavas-Can* en acheva la conqueste. *Archile* son fils en est Vice-Roy, s'estant fait Mahometan pour le devenir. Nous avons parlé de luy, & de l'amour qu'il avoit pour *Sistan-Darejan* femme du Roy *d'Imirette*, en racontant les dernieres revolutions de ce petit Royaume. *Sistan-Darejan* estoit demeurée prisonnier à *Acalziké*. Les *Pachas* l'y traittoient avec beaucoup de respect. *Archile* avoit toûjours pensé à elle, depuis qu'il l'avoit perdue de vûe. Son Pere opera tant par ses Presens, & par ses Intrigues au pres du *Pacha*, qu'il la relâcha l'an 1660. Elle fut amenée en triomphe à *Tifflis*. *Archile* l'épousa aussi-tost, & acquit parce mariage le droit au Royaume de *Caket*, dont il estoit deja Vice-Roy de-fait; car cette Princesse est fille de *Taimuras-Can*, & sœur *d'Heracle*, le seul fils que ce Prince infortuné a laissé capable de luy succeder, tous les autres ayant esté rendus aveugles. Cet *Heracle* s'est retiré en *Moscovie* avec sa Mere. On dit que le Grand Duc leur entretient un train sortable à leur qualité.

Il

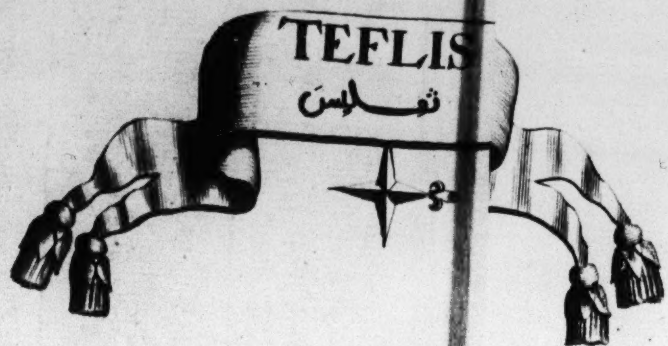
Il y a une avanture de cet *Archile* Vice-Roy de *Caket* digne de curiosité. Il avoit esté fiancé durant sa jeunesse à une fille des premieres maisons de *Georgie*. La Damoiselle s'attendoit fort d'estre sa femme, estant une chose inouïe en ce païs là de rompre un Contract de mariage. Lors qu'elle sut qu'il épousoit *Sistan-Darejan*, elle luy envoya demander satisfaction, *du meurtre qu'il commettoit sur son honneur* ; C'est ainsi qu'on appelle en *Georgie* l'affront qu'on fait à une accordée, de la laisser pour se marier à une autre. Elle pretendit d'en tirer raison par la Justice; mais cette voye n'ayant pû réussir, à cause de l'authorité & du rang de sa partie, elle vint à la teste de quatre cens hommes presenter le combat à son infidelle. Il le refusa, & luy fit dire qu'il ne se vouloit point battre contre une fille; qu'au reste elle ne fist pas de bruit d'avantage, autrement qu'il publiroit les faveurs que *Sizi* (c'est un jeune Seigneur de la Cour) s'estoit vanté d'avoir reçües d'elle. La Damoiselle, outrée d'avantage qu'on ajoustast au mepris la calomnie, tourna ses ressentimens contre *Sizi*. Elle l'appella en duel, & n'ayant pû l'y attirer, elle luy dressa une ambuscade, où elle le mit en fuite, le poursuivit, & luy tua plus de vingt hommes. Elle avoit un frere. Il prit la querelle contre *Sizi*. Le Prince & toute la Cour firent mille efforts pour les ajuster, mais cela ne s'estant pû faire, on leur permit de vuider leur different par les armes. C'est une coutume en *Georgie*, que quand la Justice ne sauroit eclaircir une querelle entre des Gentilshommes, ni l'ajuster, on leur permet de se battre en champ clos. Les parties se confessent & communient & ainsi preparez à la mort entrent dans la lice. On appelle cela *aller au tribunal de Dieu*, & les *Georgiens* soutiennent, que cette voye de remettre directement à Dieu la punition d'un crime est tres bonne & tres équitable ; quand la Justice humaine ne peut connoistre si l'accusé est coupable, ou si l'Accusateur la charge faussement. *Sizi* & sa Partie arrivez au rendez-vous, une troupe de soldats les separerent, comme ils mettoient les armes à la main : & la Damoiselle estant morte peu apres de honte & de douleur, l'autorité du Prince obligea son Frere à s'ajuster avec *Archile*, & avec *Sizi*.

Avant que de passer au recit de ce qui m'est arrivé à *Tifflis*, il en faut faire la description, quoy que la figure qui est à costé puisse suffire à en donner une idée assez distincte.

Cette ville est une des plus belles de Perse, encore qu'elle ne soit pas fort grande. Elle est située au bas d'une montagne dont



To. 4


TEFLIS
تفليس

LE KHUR ou Le Cire

a Forteresse
l'Eveché nomé Sion
Le Monastere du Pacha
Ste. Croix
l'Eglise et le Palais du Catholicos
l'ouvrage blanc ou l'Eglise de la Reyne
l'ouvrage neuf
l'Eglise de Momav
l'Eglise de Bethleem
l'Eglise de la Rupture
a Mosquee
e Capucins
e Palais du Prince
e Grand Bazar
es Magasins Publics
e Palais du Viceroy de Caket
e Iardin du Prince
a Place du Prince
a Place d'armes



No. 4

No. 4



dont le fleuve *Kur* lave le pied du côté d'Orient. Ce fleuve, qui est le *Cyre*, ou un bras du *Cyre*, a sa source dans les montagnes de *Georgie*, & se joint à *l'Araxe*. La plus-part des maisons bâties du côté du fleuve sont sur la roche vive. La ville est entourée de belles & fortes murailles, excepté du costé du fleuve. Elle s'estend en longueur du Midi au Septentrion, ayant une grande forteresse du côté du Midi, située sur le penchant de la montagne, dans laquelle il n'y a que des *Persans* naturels, soit pour soldats, soit pour habitans. La place d'armes qui est au-devant, sert aussi de place publique & de marché. Cette forteresse est un lieu d'asile. Tous les criminels, & les gens chargez de dettes, y sont en seureté. Le Prince de *Georgie* est obligé de passer au milieu, lors qu'il va, selon la coutume recevoir hors des portes de la ville les lettres & les presens du Roy; parce que quand on vient de *Perse* à *Tifflis* l'on n'y sauroit entrer que par la Forteresse : mais l'on peut bien assurer, que le Prince n'y passe jamais sans craindre qu'on ne l'arreste, & que le Gouverneur n'ait un ordre secret de se saisir de sa personne. Les *Persans* ont fort judicieusement établi la coutume parmi les Vice-Rois de *Georgie*, & les autres Gouverneurs des provinces de leur Empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville tout ce que le Roy leur envoye; parce que c'est un moyen facile de se saisir de leurs personnes sans peine & sans risque. *Tifflis* a plusieurs *Eglises*. L'on en conte jusqu'à quatorze. C'est beaucoup en un païs où il y a tres-peu de devotion. Six sont tenues & sont servies par les *Georgiens*. Les autres appartiennent aux *Armeniens*. La Cathedralle, qui s'appelle *Sion*, est située sur le bord du fleuve, & toute construite de belles pierres de taille. C'est un ancien bâtiment fort entier, semblable à toutes les anciennes Eglises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le milieu est un grand dome soutenu de quatre grosses pilastres, & couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef opposée à *l'Orient*. Le dedans de l'Eglise est rempli de plates peintures à la Greque faites depuis peu, & par de si mauvais peintres, qu'on a toutes les peines du monde à reconnoistre ce qu'ils ont voulu representer. L'Evêché joint l'Eglise. Le *Tibilele* y demeure. On appelle toûjours de ce nom les Evêques de *Tifflis*. Apres la Cathedralle, les principales Eglises de Georgie sont *Tetrachen*, c'est-à-dire, *ouvrage blanc*, qui a esté bâtie par la Princesse *Marie*, & *Anguescat*, c'est-à dire, *l'image d'Abagare*. Les *Georgiens* appellent *Abagare*

Angues, & tiennent que le pourtrait miraculeux, que la tradition assure qu'il reçut de *Jesus Christ*, a esté long-tems en cette Eglise. On l'appelle aussi l'Eglise du *Catholicos*, par-ce que le palais de ce Prelat y joint, & qu'il ne va presque jamais ailleurs faire ses prieres ni officier. Cette Eglise est située sur le bord du fleuve & en parallele avec l Evesché. Les *Georgiens* avoient encore une belle Eglise au bout de la ville du coté Meridional. Le Prince la prit il y a quelques années pour en faire un magasin de poudres. A la verité elle ne servoit plus ; car long-tems avant la foudre en avoit abatu une partie. Le Prince la fit refaire de nouveau, & ce magasin porte toûjours son ancien nom d'Eglise de *Metek*, c'est-à-dire, *de la rupture*. On luy donna ce nom, à cause qu'un Roy de *Georgie* la fonda pour penitence, d'avoir sans sujet rompu la paix avec un Prince de ses voisins.

Les principales *Eglises* des *Armeniens* sont *Pacha-vanc*, c'est-à dire, *le monastere du Pacha*. L Evêque *Armenien* de *Tifflis* demeure dans ce Monastere. On le nomme ainsi à ce que racontent les *Armeniens*, par-ce qu'un Pacha fugitif de Turquie, qui se fit Chrestien en cette ville le fit bâtir. *Sourph-nichan*, c'est-à-dire proprement, *Signe rouge*, & dans l'usage sainte croix. *Betkem*, ou *Bethlehem*, *Norachen*, ou *l'ouvrage neuf*, & *Mognay*. *Mognay* est le nom d'un village d'*Armeniens* proche d'*Irivan*, où l'on a gardé long tems un Crane qu'on assuroit estre de St. *George*. Or par-ce qu'on a transporté une partie de ce Crane en cette *Eglise*, on luy a donné le nom du lieu d'où on l'a tiré.

Il n'y a point de Mosquée à *Tifflis*, quoy que cette ville appartienne à un Empire Mahometan, & qu'elle soit gouvernée avec toute la Province par un Prince qui l'est aussi. Les *Persans* ont fait ce qu'ils ont pû pour y en bâtir ; mais ils n'en ont sû venir à bout. Le peuple se soulevoit aussi-tost & à main armée abattoit l'ouvrage & maltraittoit les ouvriers. Les Princes de *Georgie* estoient au fond bien-aises des seditions du peuple, quoy qu'ils temoignassent fort le contraire; par-ce que n'ayant abjuré la Religion Chrestienne, que de bouche, & pour avoir une Vice-Roiauté, ils ne peuvent qu'à contre coeur donner les mains à l'établissement du Mahumetisme. Les *Georgiens* sont mutins, legers, & vaillans, comme l'on a dit. Ils conservent un reste de liberté. Ils sont proches des Turcs. Tout cela empeche les *Persans* d'en venir aux extrémitez, & conserve à la ville de *Tifflis* & à toute la *Georgie* une heureuse liberté de garder presque toutes les marques exterieures de sa Religion. Tous les

clochers

clochers des *Eglises* ont des Croix à leurs pointes, & plusieurs cloches que l'on sonne. Tous les jours on vend la viande de cochon en public & à découvert, comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. Il faut que les *Persans* ayent le chagrin de voir tout cela. Mais ils ne sauroient encore y remedier.

Ils ont construit depuis quelques années une petite Mosquée dans la Forteresse, joignant le mur qui la separe de la grand'place de *Tifflis*. Ils la bâtirent en cet endroit pour accoutumer le peuple à la vûe des Mosquées & des Prestres, qui du haut de l'édifice appellent à la priere. Les *Georgiens* ne purent empécher la construction de la Mosquée, par-ce qu'ils n'osoient entrer les armes à la main dans la forteresse, où l'on faisoit bonne garde ; mais dés que le Prêtre monta dessus pour faire la confession de foy, & la Convocation accoutumée, le peuple s'amassa sur la place, & jetta tant de pierres sur la Mosquée, que le Prestre fut contraint d'en descendre bien viste, & depuis cette mutinerie on n'y en a plus fait remonter.

Il y a de beaux bâtimens publics à *Tifflis*. Les *Bazards*, ce sont les lieux de marché, sont grands, bâtis de pierres, & bien entretenus. Les *Caravanserais*, qui sont les demeures des étrangers sont de même. Il y a peu de bains dans la ville, par-ce que chacun va aux bains d'eau chaude qui sont dans la forteresse. L'éau de ces bains est mineralle sulphurée & tres chaude. Les gens qui s'en servent pour des incommoditez & des maladies, ne sont pas en moindre nombre que ceux qui y vont pour la netteté du corps. Les magasins sont encore bien bâtis & bien entretenus. Ils sont situez sur une Butte proche de la grande place.

Le palais du Prince fait aussi sans contredit un des plus beaux ornemens de *Tifflis*. Il a de grands Salons qui donnent sur le fleuve, & sur les jardins du Palais, qui sont fort grands. Il y a des Volieres remplies de grand nombre d'oiseaux de differentes especes, un grand Cheny, & la plus belle Fauconnerie que l'on puisse voir. Au-devant de ce palais il y a une place carrée, où il peut tenir pres de mille chevaux. Elle est entourée de boutiques & aboutit à un long *Bazar* vis-à-vis la porte du palais. C'est une belle perspective, que la plaee & la façade du palais vûe du haut de ce bazar. Le Vice-Roy de *Caket* a un palais au bout de la ville, qui merite bien aussi d'estre vû & consideré.

Les

Les dehors de *Tifflis* sont ornez de plusieurs maisons de plaisance, & de plusieurs beaux jardins. Le plus grand est celuy du Prince, il a peu d'arbres fruitiers; mais il est rempli de ceux qui servent à l'embellissement des jardins,& a y conserver l'ombre & la fraicheur.

Il y a une habitation de Missionaires Capucins à *Tifflis*, comme je l'ay dit. Le Prefet des Missions que cet ordre a en *Georgie*, & de celles qu'elle espere d'y avoir, & dans les païs circonvoisins, y fait sa residence. Il y a treize ans qu'on les envoya de *Rome*. Le nom de Medecins qu'ils se firent donner, & que tout le monde leur donne, les fit bien recevoir par tout où ils desirerent de s'établir; car la Medecine & sur tout la Chimique est fort estimée & tres peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent premierement à *Tifflis*, & apres à *Gory*. *Chanavas-Can* leur donna une maison en chacune de ces deux villes avec la liberté d'y faire publiquement l Exercice de leur Religion. Ils apporterent à ce Prince des lettres du Pape, & de la Congregation *de propaganda fide*, & luy firent en leur propre nom de beaux presens, & à la Princesse, au *Catholicos* & aux principaux de la Cour, qu'ils continuent depuis de faire de deux ans en deux ans. Celuy d'entr'eux qui sait mieux la Medecine est aupres de la personne du Prince pour entretenir sa protection, qui est leur unique appuy contre les persecutions du Clergé *Georgien* & *Armenien*. On tâche de tems en tems de chasser ces Missionnaires, selon qu'on entrevoit les efforts qu'ils font d'attirer des gens à leur Religion; mais comme il n'y a point de Medecins & de Chirurgiens en *Georgie*, ils se rendent necessaires par la pratique de la Medecine & de la Chirurgie, que quelques-uns d'entr'eux entendent fort bien, & exercent avec grand succez. Ils ont permission du Pape de se faire payer de leurs cures, & ils s'en servent utilement, la Medecine les faisant subsister. On les paye ordinairement en vin, en farine, en bétail, en jeunes esclaves. Quelque-fois on leur donne aussi des chevaux. Ils font vendre ce qui n'est pas necessaire à leur entretien, ou ce qui leur seroit inutile. Sans ce grand secours qu'ils tirent de la Medecine, ils auroient peine à s'entretenir de la pension annuelle, que leur donne la Congregation qui n'est que de 18. écus Romains pour chaque Missionaire, qui sont soixante & douze livres de monnoye de France. Outre la permission dont on vient de parler, ces Missionnaires en ont plusieurs autres dans le spirituel & dans le temporel; comme, de dire la

Messe

Messe sans personne pour la servir, de la dire en toutes sortes de lieux,& en toutes sortes d'habits, d'absoudre de tous pechez, de se déguiser, d'entretenir chevaux & valets, d'avoir des esclaves, d'achetter & de vendre, de donner & de prendre à interest. En un mot, ils ont des Permissions si amples & si étendues, qu'ils pretendent pouvoir faire,& qu'ils font en effet, tout ce qui est permis aux Ecclesiastiques les plus privilegiez. Ces Missionaires ne font pas neantmoins avec tous ces artifices & ce relâchement, des progrés sensibles sur l'esprit des Georgiens; car outre que ce peuple est fort ignorant,& peu occupé du soin de s'instruire, il est si entesté que le jeûsne de la maniere qu'il l'observe est l'essentiel de la Religion Chrestienne, qu'ils ne croyent pas que les Capucins soient Chrestiens, par-ce qu'ils ont appris qu'en Europe ils ne jûnent pas comme eux. Cet incroyable entestement oblige les Missionnaires à jûner à la Georgienne & à s'abstenir des animaux, dont les Georgiens ont horreur, comme sont le Lievre, la Tortue & d'autres. Ils jûnent le mercredy & le vendredy, se réglant sur le vieux Calandrier, & l'on peut dire qu'à l'extérieur ils sont Chrestiens *Georgiens*. Il vint d'abord beaucoup de peuples à leur Eglise de *Tifflis*, attirez par la nouveauté du service, & d'une petite musique de quatre ou cinq voix, mélées avec un luth & une épinette; à present il n'y vient plus que cinq ou six pauvres gens à qui ces Missionnaires font gagner quelque chose. Ils ont dressé une école; mais il n'y a pas plus de sept ou huit petits garçons de pauvres gens qui y viennent, & moins pour étre instruits que pour estre nourris, comme ces bons Peres le confessoient eux mêmes. Ils m'ont dit souvent, qu'ils n'entretenoient pas leurs Missions par aucun fruit considerable qu'elles fissent, mais *pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui ne seroit pas*, disoient-ils, *l'Eglise Catholique si elle n'avoit des Ministres en toutes les parties du monde habité*. Au reste ces Missionnaires n'ont plus dans toute la *Georgie* que les deux maisons dont j'ay parlé. Les guerres d'*Imirette* & de *Guriel*, & les miseres de ces païs leur ont fait quitter divers établissemens qu'ils y avoient. Leur dessein estoit lors que je partis de *Tifflis*, d'aller au mois de Juin à *Caket* & en divers autres lieux du mont *Caucase*. Leur Mission estoit forte alors de douze personnes, neuf Prêtres, & trois freres Laics.

La ville de *Tifflis* est fort peuplée. On y voit autant de sortes d'étrangers qu'en lieu du monde. Il s'y fait beaucoup de commerce, & la Cour est nombreuse & magnifique, digne

 de

de la Capitale d'une Province, y ayant toûjours beaucoup de Seigneurs de marque. Quant au nom de cette ville, je n'en ay peu savoir l'étimologie. Ce sont les Persans, dit on, qui le luy ont donné. Il est certain, que les Georgiens ne l'appellent point *Tifflis*, mais *Cala*, c'est-à-dire, *la ville* ou *la forteresse* ; car ils donnent ce nom à toutes sortes de grandes habitations ceintes de murailles. Je croy que par-ce qu'ils n'ont point d'autre ville murée en tout leur pays, ils ne luy ont pas voulu donner d'autre nom que *Cala*. Quelques Geographes l'appellent *Tebilé-Cala*, c'est-à-dire, *la ville chaude*, à cause des bains d'eau chaude qu'il y a, ou par-ce que l'air n'y est pas si froid ni si rude que dans tout le reste de la Georgie. Je n'ay pû savoir non plus le tems de la foundation de la ville, ni ses principales Revolutions. Je ne crois pas qu'elle ait huit cens ans d'ancienneté. Elle a esté deux fois au pouvoir des Turcs. La premiere sous le régne *d'Ismael* second Roy de Perse, & l'autre sous le régne suivant, *Soliman* s'en estant rendu maistre presque en même tems qu'il prit *Tauris*. Les tables de Perse mettent sa Longitude à 83 degrez & sa latitude à 43. 5. On la surnomme *Dar el Melec*, c'est-à-dire, *ville royalle*, par-ce qu'elle est la Capitale d'un Royaume.

Le 10. le Prefet des Capucins donna nouvelle de mon arrivée au Vice-Roy. Je l'avois supplié de le faire dans la vûe, qu'ayant des gens & du baggage, & estant logé chez les Capucins, mon arrivée ne pourroit estre cachée à ce Prince, qui sait jusqu'aux moindres choses qui se passent dans *Tifflis*, non plus que les avantures que j'avois eûes en *Mingrelie*, que beaucoup de gens racontoient. J'estois bien-aise d'ailleurs de le voir & de luy presenter les passe-ports du Roy de Perse, addressez à tous les Gouverneurs des Provinces, dans lesquels j'estois fortement recommandé. Je ne doutois point que le Prince à la vûe de ces ordres ne me fist fort bon accueil, & ne me donnast l'escorte, dont j'aurois besoin, pour la continuation de mon voyage. *Chanavas-Can* ayant apris qui j'estois, & que le feu Roy m'avoit envoyé en *Europe* pour son service, il ordonna au Prefet de me dire de sa part, Que j'estois le bien-venu, qu'il avoit de la joye de mon arrivée, & que je luy fairois plaisir de l'aller voir le plûtost que je pourrois. Je n'estois ni en estat ni en resolution de le faire si tost. Je voulois attendre que je fusse prest à partir, pour n'estre pas obligé d'aller tous les jours à la Cour. Je priay le Pere *Raphael* de *Parme*, qui est son Medecin, de luy dire, que j'avois reçû avec

beaucoup de joye l'honneur qu'il me faisoit, & que je ne manquerois point de luy aller faire la reverence, dés que je serois équippé; mais que je manquois si fort de tout, que je ne pouvois sortir de dix jours. Je ne say si le Pere *Raphael* ne raporta pas bien cela au Prince, ou si le Prince n'en crut rien, tant-y-a que le 12. au matin, il m'envoya dire par un Gentilhomme; Qu'entrant dans une semaine de réjouïssance, durant laquelle il faisoit tous les jours festin à sa Cour, il désiroit que j'y vinsse. Je fus surpris & fasché du message. Je suppliay le Prefet & le pere *Raphael* de faire entendre au Prince, que je ne pouvois encore sortir, & de luy faire agréer que j'attendisse au Dimanche suivant, à recevoir l'honneur qu'il me vouloit faire. Les Capucins me promirent de le faire, & n'en firent rien. Ils allerent au Palais, & revinrent un moment aprés me dire, que le Prince avoit une extreme impatience de savoir des nouvelles de *l'Europe*. La verité est, que c'estoit eux qui en avoient une extréme de me produire. Ils vouloient montrer l'homme du Roy de Perse qu'ils disoient estre de leur nation, afin qu'on les considerast d'avantage. Ils me supplierent mon Camerade & moy de mettre les plus beaux habits, & d'augmenter à leur consideration le Present que nous voulions faire au Prince. Je les contentay en cela, & en tout ce que je pus, estant bien-aise de reconnoistre les services si considerables que j'en avois reçûs.

Il estoit prest de midy, quand nous allâmes au Palais. Le Prefet & le Pere *Raphael* nous accompagnerent. On attendoit apres nous pour servir. Le Prince estoit dans une Sale de 110 pieds de long sur 40 de large, batie au bord du fleuve & toute ouverte de ce côté-là. Le plat-fond, travaillé à la *Mosaique*, estoit posé sur quantité de pilliers peints & dorés de 35 à 40 pieds de hauteur. Toute la Sale estoit couverte de beaux tapis. Le Prince & les Principaux estoient assis proche de trois petites cheminées, qui avec plusieurs brasiers echauffoient si bien la sale, qu'on n'y sentoit point de froid. *Chanavas-Can* se fait salüer la premiére fois, lors qu'on l'approche, comme fait le Roy de *Perse*. On se met à genoux à deux ou trois pas de sa personne, & on baisse la teste jusqu'en terre trois fois de suite. Les *Europeans* ont toûjours fait difficulté de salüer de cette maniere les Princes Orientaux. En effet estant impossible qu'on se prosterne plus humblement, il vaut mieux ne se prosterner ainsi que devant Dieu. On les dispense par fois de ce salut, en disant qu'ils sont d'un autre monde, & ne savent

pas

pas la civilité du païs. Je saluay le Prince en m'enclinant trois fois, mais sans me mettre à genoux. Deux Gentilshommes servans me menerent apres prendre place. Je ne voulois point m'asseoir au dessus des Capucins, quoy que les Gentilshommes me pressassent de le faire, & le Maître-d'hôtel, qui estoit debout au milieu de la sale. J'estois bien-aise de leur faire honneur, afin qu'on leur en fist. Le Prefet qui en estoit ravi voulut que je me misse au dessus de son Compagnon.

Pendant que je faisois la reverence, un Gentilhomme qui avoit pris à la porte de la sale les lettres patentes du Roy de Perse, que je tenois en la main, & le Present que j'avois apporté pour le Prince, & les avoit rengez dans un grand bassin d'argent, mit ce basin à ses pieds. Il prit la Patente, l'ouvrit, la porta à la bouche & au front, en se levant de son siége, puis la donna à son premier Ministre pour luy en dire le contenu. Apres il regarda le Present avec beaucoup de curiosité & de plaisir. Il consistoit en diverses pieces, savoir.

Une grande Montre à mouvement de lune dans une böete d'argent cizelé & doré.

Un Miroir de Cristal de roche, monté en argent.

Une Boëte d'or émaillé à mettre des pilules d'opium; La plus-part des Persans prennent de ces pilules plusieurs fois le jour.

Un Etuy de Chirurgien garni de toutes pieces d'un ouvrage tout a fait delicat & beau.

Des Couteaux à manches fort curieux & bien travaillez.

Le premier Ministre aprés avoir lû la Patente, fit tout bas raport au Prince de ce qu'elle contenoit. Je sus depuis que le Prince & ses fils avoient dit, qu'ils n'en avoient pas vû de plus expresse ni de plus honorable, & qu'ils l'avoient fort considerée. Tous les Grands en admirerent le caractere doré, & les Moresques dont les marges qui sont fort grandes, sont embellies. Le Prince la fit copier. En voicy la traduction mot à mot.

CELUI

CELUI QUI EST C'EST DIEU à qui appartient la louange & la gloire.

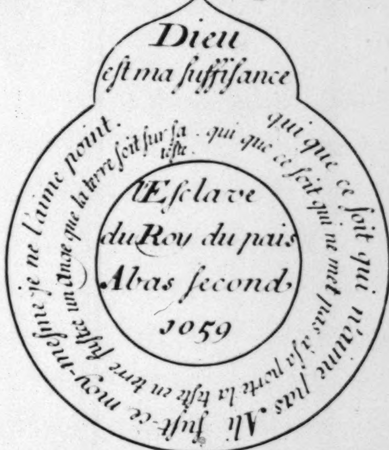
[La Royauté est donnée de] Dieu. Dieu est élevé par dessus tout

Au nom de Dieu clement & misericordieux. [Prophetique]

[O Mahamed O Ali]

[Le jugement appartient à] Dieu

[Le secours vient de] Dieu.

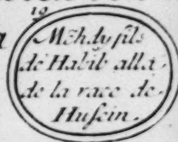


Abas second Roy victorieux, seigneur du monde, Prince travaillant descendu de Cheick Sephi de Moussa de Hassein.

Ali	Hassein	Hassein	Ali
Mahamed	Iafer	Mousa	Ali
Mahamed	Ali	Hassein	Mahamed

Commande absolument:

Les Seigneurs des Seigneurs qui ont une presence de Lyon, & une mine de Deston: Les Princes qui ont une taille de Tahem ten-ten, qui paroissent estre du tems d'Ardevon. Les Regens qui ont une majesté de Feribours. Les Conquerans des Royaumes, Les Intendans qui dissipent les difficultez & dont Mercure est l'ascendant, Les fermiers des ports de l'Empire de Caajon, Les Receveurs des peages, & les Prévots des grands chemins & des passages [des Gouvernemens] sont à savoir, qu'à ce tems present nous avons commandé d'un commandement tres expres aux Aga Raisin & Chardin negocians François la fleur des negocians de s'acquitter d'un employ qu'ils ont accepté & d'executer des ordres qu'on leur a donnez. Il faut absolument qu'en quelque part de ces Royaumes de spacieuse étendue qu'ils se trouveront & en quelque lieu de nostre vaste Empire qu'ils passent soit en allant soit en revenant, l'on n'exige d'eux ni par supplications ni par demandes, aucuns droits & peages de quelque nature que ce puisse estre, & quelqu'authorité qu'on ait d'en exiger, qu'on ne mette point d'obstacle à leurs desseins & qu'on ne leur fasse aucune peine; mais qu'on leur porte partout toute sorte d'honneur & de respect & qu'on leur donne l'assistance qu'il leur plaira chaque fois qu'ils la demanderont. Et dés que cette patente aura esté parée, éclairée, ennoblie & animée du sceau qui resemble au Soleil en dignité & en vertu qui manifeste l'ordonnance du Seigneur du monde, laquelle s'estent sur toutes choses au long & au large & sert de Loy à l'Univers, & que le parafe adorable, Saint [Sublime] tres haut & sans égal y aura esté apposé, qu'on ajouste entiere foy & qu'on rende toute obeissance à ce qu'elle contient, comme estant un arrest d'enhaut élevé par dessus toutes choses & qu'elle serve à perpetuité aux personnes à qui on la donne. Fait au mois de Chaval l'honorable l'an 1077 de la S.te fuitte. La paix & le bon heur demeure Eternellement avec les sectateurs de la S.te fuitte. A Acheraf[18] la noble en la Province de Theber-estaan où Dieu veille entretenir toujours la prosperité & l'abondance.



N. 5

La Patente est sur une feüille de papier longue de deux pieds & demy, large de treize à quatorze pouces. Elle esté crite en lettres d'or, en lettres bleues, & rouges, & en lettres noires. J'ay marqué en grosses lettres ce qui est écrit en lettres d'or, & j'ay enfermé entre deux crochets ce qui dans l'original est en lettres de couleur.

1 Il y a dans l'original *Hou Alla sub hani hou.* C'est une sentence *Arabe* prise de l'Alcoran. *Hou* dans ce langage est le nom essentiel de Dieu, & non pas *Alla*, qui signifie *tres-haut*. Ce *Hou* est le *Jehova* des *Hebreux*, & signifie *luy* ou *celuy-là*. Il signifie *encore est*, ou celuy *qui est*, par où l'on entend l'estre par soy & increé. On trouve ce nom en l'Alcoran dans une infinité d'endroits, & il paroist que l'Imposteur, qui a composé ce livre, faisoit allusion au passage du 3. *Chap. de l'Exode. Celuy qui est m'a envoyé.* Les Mahometans mettent ce mot *Hou* au haut de leurs lettres, de leurs arrests, de leurs ordonnances, de leurs requestes, & de presque toutes leurs Ecritures. Ils y ajoustent quelque fois *Alla taâalla*, c'est-à-dire, *Celuy qui est, c'est, le Dieu tres-haut.*

2 Ces mots doivent se raporter au bas de la patente apres ceux-cy, *estant un arrest d'en haut elevé par-dessus toutes choses*, comme voulant dire, que Dieu est encore par-dessus. Les Persans ont cette façon de ne mettre jamais dans un acte le nom de Dieu au bas de la feuille. Ils le mettent tout au haut à costé, & laissent du blanc à l'endroit où il doit se raporter. Ils se font de cette circonspection une grande affaire, & croient que ceux qui y manquent, manquent aussi au respect qu'on doit à Dieu. Ils ont le même égard pour le nom du Roy & des principaux Ministres, dans les écritures juridiques, dans les requestes, & dans les actes publics. Ils ne les inserent jamais dans le corps de l'écrit, mais au haut de la page à costé droit.

3 Ce mot *Prophetique*, mis au haut par la raison qu'on vient de marquer, est relatif à celuy qui est au bas de la patente, *la Ste. fuite*, pour signifier que la Supputation de tems, qui commence de la fuite de *Mahomet* de la *Mecque* à *Medine*, est une Epoque d'institution sainte, & qu'elle a pris son origine & son commencement au tems que cet homme, qu'ils appellent par excellence le *Prophete*, commença sa Mission.

4 Pour peu de connoissance qu'on ait de la Religion & des coutumes des Mahometans, on reconnoist bien cette Invocation, puisqu'ils commencent par là toutes leurs actions &

toutes leurs prieres. Les plus fameux Professeurs des langues Orientales disent, qu'il la faut ainsi traduire. *Au nom de Dieu souverainement misericordieux.* En effet le mot Arabe *Rahmen* qui signifie *Clement*, est un attribut de Dieu incommunicable, & dont on ne se sert qu'en parlant de la Clemence divine. Tous les Mahometans croient, que cette invocation couvre de grands misteres,& renferme une infinité de vertus. Ils l'ont toujours à la bouche. Ils la font en se levant, en s'asseant, en prennant un livre, un instrument, une plume. En un mot ils sont persuadez de ne pouvoir rien faire qui leur réussisse, s'ils ne commencent par cette invocation. Ils asurent, que *Salomon & Adam* la faisoient avant que de rien commencer. Elle se trouva dans l'Alcoran au haut de chaque chapitre. Il est clair, que c'est encore une imitation du debût des Juifs, & des Chrestiens en leurs prieres; ceux-là les commençant toûjours par dire, *Nôtre aide soit au nom de Dieu qui a crée le ciel & la terre*, & les autres par ces mots, *Au nom du Pere, du Fils, & du St. Esprit.*

Nous parlerons ailleurs du sçeau qui est appliqué sur cette Patente, & de ce qui est gravé dedans. La figure de dessous s'appelle *Nichan* c'est-à-dire *signal*, & aussi parafe. On l'a tirée icy à la régle, mais dans l'original elle est faite des queües des lettres. Le Secretaire qui a coutume d'écrire le parafe tire ces queües si droites & si egales, qu'on les prend pour des lignes faites à la régle & au compas. Tout ce parafe est en lettres de couleur, excepté les mots qui signifient *Seigneur du monde*, & ceux que j'ay traduits *commande absolument*, lesquels sont en lettres d'or. Ces mots qui sont *Zels Ziouzoumis* sont de l'ancien Turq encore en usage en la petite *Tartarie*. Ils signifient proprement *mes paroles*, ou *je parle*. C'est *Tamerlan* qui commença de mettre ces mots en ses patentes,que les Rois de Perse ont retenus. Les douze noms qui sont au milieu du parafe sont les noms des douze Chefs, ou Pontifes veritables & ligitimes successeurs de *Mahomet*, selon la créance des Persans.

5 On distingue en Perse les Gouverneurs en Grands, & en Petits. La *Medie* & la *Georgie* par exemple sont de Grands Gouvernemens, la *Caramanie* & la *Gedrosie* sont de Petits. On appelle *Begler-beg*, qui signifie *Seigneur des Seigneurs*, le Gouverneur d'un grand Gouvernement. Celuy d'un petit se nomme *Kan*.

6 Deston,

6 ***Deston***, *Tahem-ten-ten* & *Feribours* ſont les noms d'anciens Heros Perſans, ou ſi l'on veut d'anciens Geans, à qui la fable ou le Roman a donné l'eſtre. Ce ſont les *Alcides* & les *Theſées* des Perſans, & comme *l'Alcide* des Grecs avoit plusieurs noms, celuy des Perſans en a pluſieurs auſſi. Le plus commun & qui eſt toujours à la bouche, eſt celuy de *Ruſtem*.

7 *Ardevon* eſt le nom d'un ancien Geant oü Heros, qui au dire des Perſans conquit toute *l'Aſie*, & établit en Perſe le ſiege de ſon Empire. Leurs Hiſtoires n'ont gardé la memoire d'aucun de ſes faits; mais leurs Romans en ſuppoſent un infinité qui ſont tout-à-fait fabuleux.

8 Il y a dans l'original *qui dénoüent toute ſorte de noeuds.*

9 On n'eſt en lieu du monde plus ſottement ſuperſtitieux dans l'Aſtrologie judiciare qu'en Perſe. J'en parleray amplement ailleurs, me contentant de dire icy, que les Perſans mettent les gens de plume, les livres, & les écritures ſous *Mercure*, qu'ils appellent *Attared*, & qu'ils tiennent, que les gens qui ſont nez ſous ce planette, ont l'eſprit fin, penetrant, eclairé & ſubtil.

10 *Caagôn* eſt le nom d'un ancien Roy de la *Chine*. Il n'y en a point eu dans tout l'Orient dont la memoire ſoit plus venerable. Il ſemble par ce qu'on en raconte, qu'il ait eſté illuſtre particulierement dans la paix, & plus grand dans l'adminiſtration de la juſtice, qu'au manîment des armes. Les Rois de l'Orient ſe donnent ſon nom, comme les Empereurs Romains ſe faiſoient appeller *Ceſars*. Il a encore en Perſien la même ſignification qu'Auguſte en François, car lors-que les Perſans veulent exprimer quelque choſe de grand & de royal, ils diſent *Caagonié*. Voilà tout le fin de la figure; je croy qu'on n'aura pas de peine à l'entendre ni tout le langage de cette patente, quoi que l'hyperbole & la metaphore y ſoient furieuſement outrées.

11 Le terme que j'ay traduit *la fleur des Negocians* ſignifie proprement *l'exquis*, *le choix*, *l'élite*, ou le *plus excellent*. Les Perſans uſent ordinairement de cet épithete pour toute ſorte de conditions de gens, grands Seigneurs, Miniſtres-Etrangers, Marchands, & gens de meſtier même.

12 Il y a au Perſan, *ni par des douceurs importunes*, *ni par des demandes hautaines*.

13 Le mot que j'ay traduit *animer* ſignifie proprement *arroſer*.

14 Ces

14 Ces mots *en dignité & en vertu* ne sont point dans la patente. Je les ay mis à la place de ceux qui y sont, qui signifient *le seau de grande qualité ressemblant au Soleil.*

15 Ces mots se raportent aux paroles *commande absolument* qui sont au dessous du parafe. Elles sont appellées icy *l'ordonnance du Seigneur du monde*. *Tamerlan* s'est servi le premier de ces mots hautains. Le Grand Seigneur & le Roy des Indes s'en servent comme le Roy de Perse. Chacun soutient qu'il luy convient seulement & en fait son plus glorieux Titre. En Persan c'est *Saheb-Corani*. On les peut interpreter aussi *Maitre du siecle*, mais l'autre traduction est plus claire & plus intelligible, & decouvre plus plainement le sot Orgueil qui y est contenu.

16 On parlera ailleurs plus amplement de la maniere que les Persans marquent le tems. Il suffit de dire icy pour l'intelligence de la datte, que le mois de *Chaval* est le 10. & que les *Arabes* ont donné des epithetes à tous les mois, comme au premier celuy de *sacré*, au Septiéme celuy de *louable*, au neuvéime celuy de *benit*, à celuy-cy ils ont donné l'épithete *d'honorable*. Par *la Ste. Fuite* il faut entendre la sortie de *Mahomet* de la ville de la *Mecque*, ou comme disent les Mahometans, de la Religion idolatre. Le mot *d'Hegire* qu'on a traduit *fuite* vient d'un verbe qui signifie *fuir* & aussi *se retirer*. Ainsi *l'Hegire* des Mahometans est la même chose que *l'Exode des Hebreux*; & sans doute *Omar* avoit cet *Exode* en vûe, lors qu'il établit *l'Epoque* Mahometane, du tems de la sortie de Mahomet de la *Mecque*, qui estoit le lieu de *l'Arabie*, où il y avoit plus d'idoles & de culte idolatre.

17 Dans l'original il y a *hambager*, c'est-à dire, *fuiant ensemble.*

18 On vient de dire que les *Arabes* ont donné des épithetes aux mois, les *Persans* en ont donné aux villes principales de leur Empire. *Ispahan* & *Casbin* sont surnommées, *siege de la Monarchie*. *Cachan* est surnommée *demeure des fidelles*; *Candahar*, *retraitte de sureté*. *Acheref* a eu le surnom *d'annoblie*, à cause qu'*Abas* le Grand y fit bâtir un grand & somptueux Palais, & qu'il y faisoit sa plus ordinaire residence, quand il estoit en la province de *Mazenderan*. Cette province est nommée *Tabar estaan* dans les actes publics, à la Chambre des Comptes, & à la Chancellerie; mais dans le discours familier on l'appelle *Mazanderoon*. *Tabar estaan* signifie lieu ou place de *coignées*. Les Persans ont ainsi nommé cette province

pour

pour signifier qu'elle est pleine de bois; par-ce-que là où il y a beaucoup de bois, il faut beaucoup de cognées pour le couper.

19 L'Empreinte du Cachet, qui est au bas de la datte en la traduction, est au dos de la Patente, mais tout en bas aussi: c'est le Sceau du premier Ministre qui s'appelloit *Mahomet Mehdy.* Les Persans ne mettent point leurs Qualités dans leurs seaux, ni aucun Titre, capable de les faire connoistre. Il y a seulement leur Nom, celuy de leurs peres, qui leur sert de surnom à la facon des *Hebreux*, & celuy de leur race, quand elle a l'honneur d'estre descendue de *Mahomet* par *Fathmé* sa fille. Les Mahometans ne reconnoissent point d'autre Noblesse, que d'estre originaires de cette souche-là.

J'avois joint à la patente du Roy de Perse un billet de recommendation du Grand Maitre de son Hôtel. Je voulus que le Viceroy le vit, estant bien assuré qu'il opereroit encore plus que la Patente même. Cela arriva en effet, & je sûs depuis que c'estoit particulierement à ce Billet, que je devois les offices & les honneurs que je reçûs à *Tifflis*; en voicy la Traduction.

Les Commis des Gouverneurs, les Fermiers Royaux, les officiers des villes, les Receveurs des peages, & les Prévosts des grands chemins auront [1] l'honneur *de savoir que Messieurs* Chardin & Raisin, *Marchands* François, *la fleur des Marchands, ayant apporté à la tres-haute & sublime Cour, des raretez couvertes de pierreries dignes de la* [2] garderobe *des* [3] Esclaves *du* [4] distributeur *des biens temporels, on les a chargez d'en apporter d'autres, & donné ordre exprés de faire faire en leur païs plusieurs ouvrages pour le service de ses Esclaves. On les a honorez pour cet effet d'une Patente au seau* [5] sacré: *& c'est pour cet employ qu'ils voyagent. Il faut donc absolument que par tout où ils arriveront, on leur porte tout Respect, & qu'on leur donne toute l'aide raisonable qu'il sera necessaire. Il faut absolument encore se bien garder de leur faire de la peine, ni de tesmoigner en quelque maniere que ce soit, qu'on attende ou qu'on desire des droits d'eux, par-ce que s'il venoit aux oreilles des Esclaves du Seigneur des humains, qu'on a eu quelque pretention sur eux, il naistroit de ce raport un mauvois fruit. Ecrit au mois de* Chaval l'ennobly 1076 de la Ste. fuite *à la quelle soit honneur & gloire.*

A la marge il y avoit.

L'intention de ce billet est de faire connoistre à ceux à qui il s'addresse, qu'il en faut user avec les Porteurs selon la teneur de la patente à laquelle le monde doit rende hommage.

Les mots du seau signifient *Maxud* Fils de *Caleb*, les delices des creatures.

1 Il y a au Persan *sont honorez de ce qu'on leur fait savoir*. Les Grands de Perse écrivent ainsi aux bas Officiers, particulierement quand ces Officiers sont de leur dependance. Ils font cela, afin que la difference que l'authorité & l'employ met entr'eux, soit toûjours entretenue, & que la Communication ne la confonde point.

2 Le mot que j'ay traduit *Garderobe* est *Sercar*. Il signifie precisement *Chef d'ouvrage* & aussi *Magasin*. Le Roy & les Grands de Perse ont chez eux de manufactures de toutes sortes d'arts & de mestiers. Ils les appellent *Carconé*, c'est-à-dire, *maison de travail*, ou proprement *laboratoire*. C'est comme la Gallerie du Grand Duc de *Florence*, ou les Galleries du *Louvre*. On entretient là-dedans un grand nombre d'excellents Maîtres, qui ont pension & leur nourriture toute leur vie. On leur fournit les matieres pour travailler. On leur fait des Presens, ou on leur hausse leur Paye à chaque belle piece qu'ils rendent.

3 C'est par faste qu'ils s'expriment en ces termes, *dignes de la Garderobe des Esclaves du Roy*, commme pour dire, que celle de sa Majesté est remplie de tant de bijoux rares & precieux, qu'on ne peut rien apporter qui soit digne d'y estre mis. L'eloquence Persanne se sert beaucoup de ce tour de langage en toutes sortes de sujets : ainsi en parlant d'un Ambassadeur qui a fait la reverence au Roy, ils disent *qu'il a baisé les pieds des Esclaves du Roy*. Pareillement pour dire qu'un Prince a fait une grande action ils disent, *les Esclaves de ce Prince ont fait une grande action*, façons de parler qui ne font pas mal connoistre la vanité des Orientaux. Je les tiens tirées de *l'Alcoran*, que les Mahometans disent estre *la source de la veritable éloquence*. On y voit beaucoup d'expressions semblables ; comme par exemple, en parlant des ouvrages de Dieu, ils les appellent *les ouvrages des Anges. Les Anges créerent le Ciel & la terre*, cela exprime mieux disent les Mahometans la puissance de Dieu, parce-que si les Anges ont bien tant de puissance que de creer des mondes, combien en doit avoir celuy dont ils sont seulement les serviteurs ? Au reste, tous les Orientaux sont de veritables Esclaves, leurs Souverains ayant droit sur leur Vie & sur leurs Biens, sur leurs Femmes & sur leurs Enfans. Mais bien loin que cette condition leur fasse horreur, ils s'en glorifient. Les Grands Seigneurs même se font un honneur d'estre appellez

appellez des *Esclaves*, & *Cha-couli*, ou *Coulom-cha*, qui signifie *Esclave du Roy*, est un aussi honorable titre en Perse que celuy de Marquis l'est en *France*.

4 *Valineamet* que j'ay traduit *distributeur des biens temporels* est un nom composé. *Vali* signifie *un Lieutenant souverain* & absolu, qui a le même pouvoir au lieu où il est etabli, que celuy dont il tient l'empire. Les Persans appellent souvent leur Roy *Vali Iron* pour donner à entendre qu'il est en Perse, qu'ils nomment *Iron*, le veritable successeur le Vicaire & le Lieutenant *d'Ali*, auquel Dieu donna la Seigneurie de tout le monde apres la mort de *Mahomet*. *Neamet* vient *d'Inam* qui signifie *present*, *faveur*, *grace temporelle*, *largesse de biens*. Ainsi par le nom de *Vali-Neamet*, qui est le plus ordinaire que les Persans donnent au Roy, en parlant à sa Majesté, ils entendent *qu'il est au monde le Lieutenant de Dieu pour distribuer de sa part aux hommes tous les biens de la fortune, & comme le Canal par lequel le Ciel communique ses liberalitez à la Terre.*

5 Il y a au Persan *Moubarec-Nichan*. On a dit que le parafe, dans lequel sont écrits les noms des douze premiers Successeurs de *Mahomet*, s'appelle *Nichan*. *Moubarec* signifie proprement *benit*.

Je ne dis rien au Viceroy en le saluant, & luy aussi ne me dit mot, & ne fit pas le moindre signe. Un moment apres qu'on eut servi, il m'envoya sur une assiette d'or la moitié d'un grand pain, qui estoit devant luy, & me fit dire par l'Ecuyer tranchant qui me l'aporta *que j'estois le bien-venu.* Un peu apres il m'envoya demander en quel estat estoit la guerre des *Turcs* avec les *Polonois*? Au second service il nous fit verser du vin de sa bouche, dans la tasse où il beuvoit. Le vin estoit dans un grand flacon d'or emaillé. La tasse estoit d'or garnie au dessous de rubis & de turquoises. Le Gentil-homme qui nous versa à boire nous dit de la part du Prince *de nous réjouïr & de manger plus que nous ne faisions.* Au troisieme service le Prince nous fit encore plus de caresses, il nous envoya une partie du roti qu'on avoit servi devant sa personne, savoir un Faisan, deux Perdrix, & un quartier de Biche, & nous fit dire *que le vin faisoit trouver le Gibier bon, toutefois qu'il avoit commandé qu'on ne nous pressast pas de boire.* Je recevois tous ces honneurs avec de profondes inclinations, & sans rien répondre. Les Capucins faisoient de même. C'est la coutume chez les Persans, de ne point autrement répondre à ces sortes de faveurs.

Je

Je ne diray point l'ordre ni la magnificence de ce festin. Je diray seulement, qu'on y bût beaucoup, qu'il y avoit une prodigieuse quantité de viandes, & que l'on servit gras & maigre, à la consideration du Patriarche & de l'Evêque qui estoient là, qui font abstinence toute leur vie. Nous nous levâmes de table apres y avoir demeuré trois heures. D'autres conviez s'estoient déja retirez. Cepandant l'on n'avoit pas encore desservi le rôty. Nous fimes une grande reverence au Prince en nous retirant. Il m'envoya dire encore une fois *que j'estois le bien-venu*, & nous fit conduire au logis.

Le 14. le Prince m'envoya deux grands flacons de vin, deux Faisans, & quatre perdrix. Le Gentilhomme qui conduisoit le Present me dit, que le Prince luy avoit donné ordre de s'enquerir *si j'avois besoin de quelque chose, & si les Capucins avoient soin de me bien divertir*; & de me dire, *que si je trouvois bon le vin qu'il m'envoyoit j'en envoyasse prendre tous les jours à sa somellerie.* Je repondis en suppliant le Gentilhomme d'assurer le Prince, *que mes hostes ne me laissoient manquer de rien, & que nous boirions ensemble à sa santé le vin qu'il m'envoyoit.* On n'en pouvoit boire de meilleur qu'estoit celuy-là. Nous en fimes grande chere le soir avec un Chirurgien *Polonois*, & deux *Siriens*, qui estoient au service du Prince qu'on envoya prier à souper.

Le 16. le Prince me fit inviter à la nopce de sa niece, qu'il marioit au palais. J'y allay à cinq heures avec le Prefet & le Pere *Raphael*. La ceremonie du Mariage estoit presque achevée quand nous arrivâmes. Elle se faisoit dans le grand Salon, où l'on avoit dinéle Dimanche précédant. J'avois beaucoup d'envie de la voir, mais parce-que la salle estoit rêmplie de Dames, on n'y laissa entrer nuls autres hommes, que le Prince & ses proches Parens, le *Catholicos* & les Evêques.

C'est seulement depuis que les Georgiens ont esté soûmis à la Perse, qu'ils ont interdit à leurs femmes le commerce des hommes, & cette interdiction n'est encore que dans les villes; car à la campagne, & aux lieux où il n'y a point de Mahometans, elles vont sans voile & ne font nulle façon de voir des hommes & de leur parler. Mais comme les coutumes des Mahometans, s'estendent de plus en plus en Georgie avec leur Religion, on voit aussi peu-à-peu la liberté des femmes s'esteindre, & ce beau sexe obligé par bienseance de faire bande à part. Le festin de la nopce se fit sur une terrasse du Palais, entourée d'estrades élevées de deux pieds, & profondes de



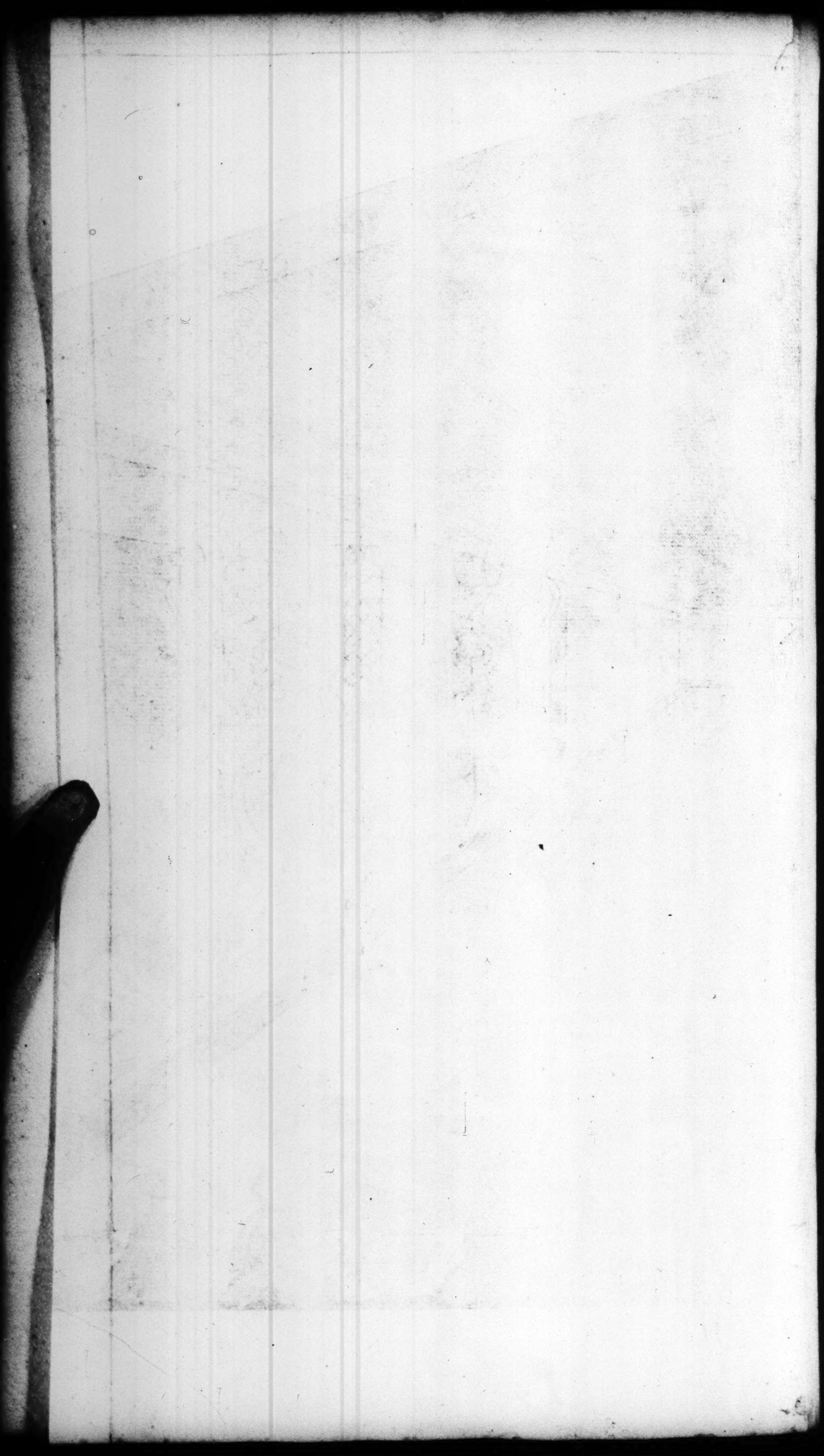
Nº 6

Le Fes



stin de Tifflis

Grelot delin 1673.



de six. La terrasse estoit couverte d'un grand Pavillon, dressé sur cinq colomnes de vingt deux pieds de haut, & de cinq pouces de diametre environ. La doublure estoit faite de brocard d'or & d'argent, de velours, & de toile peinte, si adroitement & si proprement melées, qu'aux flambeaux cela paroissoit un lambris de fleurs & de moresques. Au milieu de cette espece de salon estoit un grand bassin d'eau. Il n'y faisoit point froid pourtant, car la nombreuse assemblée & de grands brasiers allumez l'échauffoient si fort, que la chaleur commençoit à incommoder lors que j'en sortis. Le plancher estoit couvert de beaux tapis, & tout le lieu éclairé de quarante grands flambeaux. Les quatre qui estoient proche du Prince estoient d'or. Les autres estoient d'argent. Ces flambeaux pesent ordinairement quarante livres la piece. Le pied a quelque 15 pouces de diametre. La branche, haute d'un pied & demy, porte un godet rempli de suif pur, qui entretient la lumiere à deux méches. Ces sortes de flambeaux rendent beaucoup de clarté.

La figure qui est icy à costé peut donner une idée assez distincte de l'ordre de ce festin. Les conviez estoient rangez sur les estrades. Le Prince estoit au fond sur une estrade plus élevée que les autres & couverte d'un dais fait en dome. Son fils & ses freres estoient à sa droite, les Evesques à sa gauche. Le Marié estoit entr'eux. Le Prince me fit asseoir avec les Capucins immediatement apres les Evesques. Il y avoit plus de cent personnes à ce festin. Les joueurs d'instrumens estoient au bas. Un peu apres que nous fumes placez, le Marié entra mené par le Catholicos. Aussi-tost qu'il eut pris sa place, les parens du Prince luy vinrent faire un Compliment & un Present. La plus-part des conviez firent la même chose, chacun à son rang. C'estoit une espece de Procession. Cela dura demy-heure. Les presens qu'on luy faisoit estoient en monnoye d'or & d'argent, & en petites tasses d'argent. Je voulus savoir au juste à combien montoient les presens qu'on luy fit, mais selon que j'en pus juger, c'estoit peu de chose & ils ne montoient pas à plus de deux cens écus.

Cependant on servit le soupé en cette maniere: Premierement, on étendit des nappes devant tous les conviez, & en trois endroits dans le placitre. Ces nappes estoient de la largeur des estrades, ensuite on apporta le pain. Il y en avoit de trois sortes, de mince comme du papier, d'épais d'un doigt, & de petit sucré. Les viandes estoient en de grands bassins d'argent

 couverts.

couverts. L'on n'en fait point de si grands en Europe. Le plat & le couvercle pesent ordinairement 50 ou 60 marcs. Ceux qui apportoient les plats dans la sale les rangeoient sur une nappe à l'entrée, d'autres Officiers les portoient devant les Ecuiers tranchans, qui en remplissoient des assiettes creuses, qu'ils faisoient presenter aux Conviez. On en portoit aux Princes, puis aux autres en leur rang. On servoit premierement une même viande à tout le monde, puis une autre & ainsi de suite. Le festin fut de trois services, chacun d'environ soixante de ces grands plats bassins. Le premier estoit de toutes sortes de Pilo, c'est du ris cuit avec de la viande. On en fait de plusieurs couleurs & de plusieurs goûts. Le jaune est cuit avec du sucre, de la canelle & du Saffran. Le rouge est cuit avec du jus de grenade. Le blanc est le plus naturel & le meilleur. Ce pilo est un fort bon manger, fort delicat & fort sain.

Le second service estoit de pastez, d'étuvées, de fricassées douces & aigres, & de semblables ragousts. Le troisiéme estoit de roti. Tous les trois services estoient meslez de poisson, d'oeufs & de legumes pour les Ecclesiastiques. L'on nous servit gras & maigre. Au reste on servoit & déservoit avec un ordre & un silence merveilleux. Chacun faisoit son devoir sans parler. Trois Europeans à une table font plus de bruit que cent cinquante personnes, qui estoient dans la sale de ce festin.

Ce qu'il y avoit de plus admirable, apres ce bel ordre, estoit le buffet. Il estoit composé d'environ 120 vases à boire, tasses, coupes, & cornes, soixante flacons, & douze brocs. Les brocs estoient presque tous d'argent. Les flacons estoient d'or lisse, ou émaillé. Les tasses & coupes estoient les unes d'or lisse, d'autres d'or émaillé, d'autres couvertes de pierreries & d'autres d'argent. Les cornes estoient garnies comme les plus riches tasses. Ces cornes sont de diverse grandeur. Les plus ordinaires sont hautes d'environ huit pouces, & larges de deux en haut, fort noires & fort polies. Il y en a même qui sont de Rhinoceros & de bêtes fauves, au lieu que les communes ne sont que de boeuf & de mouton. L'usage de s'en servir à boire, & de les enrichir est de tout tems chez les Orientaux. Je ne sais pas combien le festin dura; car je n'attendis point la fin. Je sais seulement que nous étant retirez à minuit l'on n'avoit pas encore levé le roti. On ne bût pas d'abord, ce ne fut qu'au troisiéme service qu'on s'échauffa &

l'on

l'on le fit d'une maniere étonnante. On beuvoit les santez en cette façon. On bailloit aux huit personnes les plus proches du Prince, quatre à droit, quatre à gauche, huit tasses de même grandeur, & de même façon pleines de vin. Ils se levoient & se tenoient debout j'usqu'à-ce qu'ils eussent bû. Ceux du costé droit beuvoient les premiers à la fois. Ceux du côté gauche faisoient raison, puis tous huit se rasseoient & l'on portoit les mêmes huit tasses aux plus proches, & ainsi de suite jusqu'à ce que la santé eust fait le tour. Apres on en recommençoit une nouvelle avec huit tasses plus grandes. La coutume du païs est de boire les santez des Grands les dernieres avec les plus grandes coupes. C'est à fin d'enyvrer plus fortement les conviez, les engageant par respect & par consideration à boire jusqu'à-ce qu'ils soient enyvrez. On bût de cette façon pendant les deux dernieres heures que je fus au festin, & à ce que je sûs depuis, jusqu'au lendemain matin. Les premieres tasses ne tenoient pas plus d'un verre ordinaire. Les dernieres que je vis vuider, tenoient seulement trois demi-septiers. Cependant ce n'estoit là que celles de moyenne grandeur. Les Capucins & moy estions exempts de boire, & à la verité si j'ûsse autant bû que mes voisins, je serois mort sur la place ; mais le Prince eût assez de consideration pour commander qu'on ne nous portast point de santez. Il y avoit du vin, de l'eau, & une tasse d'or devant nous. On nous donnoit à boire seulement quand nous en demandions. Lors qu'on commença les santez, les Instrumens commencérent de sonner. Ils estoient meslez de voix. Le concert en plaisoit beaucoup à l'assemblée. Elle en paroissoit ravie : pour moy je n'y trouvois rien d'agreable, il me sembloit au contraire rude & malconcerté. Le Prince qui s'en divertissoit fort, & en qui la gayeté operoit, fit dire au Prefet de faire apporter son épinette. Luy & son compagnon penserent enrager de la fantaisie du Prince. Ma presence estoit la principale cause de leur déplaisir, par-ce qu'ils apprehendoient, que je ne fisse une relation desavantageuse pour eux, de la lasche complaisance qu'ils avoient temoigné en cette rencontre, & qu'un Préfet des Missions se fust prostitué jusqu'à faire le métier d'un violon devant un Prince Mahometan, dans une assemblée d'Infidelles & d'Heretiques, de Clers & de Seculiers qu'on pouvoit appeller, en l'estat où le vin les avoit mis, une troupe d'yvrognes. Quand l'Espinette eut esté apportée on la posa sur un carreau au milieu de la salle. Le Prefet fut

obligé

obligé d'en joüer, & le Prince luy ayant fait dire de chanter & de jouer tout ensemble, il se mit à chanter le *Magnificat*, le *Te Deum*, le *Tantum ergo*, & puis des chansons & des airs de cour en Italien & en Espagnol, par-ce que l'air des hymnes ne rejouïssoit pas assez le Prince. L'épinette estoit fort mal accordée. Le Prefet en joüoit par despit & estant tout blanc & tout cassé d'age & de fatigues, on peut juger que son concert estoit un fort méchant divertissement. Il fit pourtant celuy du Prince pendant deux heures. Durant ce tems-là, le premier Maître d'hostel, qui estoit Mahometan de naissance, s'approcha de moy & me demanda, si l'usage des instrumens estoit permis en nôtre Religion? Je luy dis qu'il l'estoit: Il me repliqua, que la créance Mahometane le deffendoit bien expressement. Nous eusmes un entretien de demie heure sur ce sujet, auquel ce Seigneur me confirma ce que j'avois apris il y a long tems, que les Instruments de Musique sont deffendus par Mahomet, & qu'encore que l'usage en soit universel en toute la Perse, il ne laisse pas d'estre illicite. Il me dit encore, que les Instruments estoient sur tout prohibez en la Religion, n'y ayant que la voix de l'homme avec laquelle Dieu vouloit estre loué. Durant cet entretien un Evêque Georgien se mit à discourir sur le même sujet avec le Pere *Raphael*. Je ne say pas tout ce qui y fut dit, car je n'entendois pas leur langage, & ce Pere ne me le voulut pas expliquer. Il me dit seulement, que cet Evesque se scandalisoit de voir le Prefet divertir l'assemblée en un festin, de la même sorte dont il pretendoit louer Dieu à l'Eglise. Le Pere *Raphael* ajousta, qu'il avoit un sensible déplaisir de l'autorité que le Viceroy avoit prise sur eux, d'obliger leur Prefet à jouer du lut & à chanter par tout où il luy en prenoit envie, mais que leur sureté dependoit si entierement de ses bonnes graces, qu'ils n'osoient presque luy refuser aucune chose. Nous nous retirâmes à minuit, comme j'ay dit, apres avoir pris congé du Prince avec une grande reverence. Il me demanda avant que de me laisser aller, comment se portoit le Roy d'Espagne son parent, & bût à sa santé en une tasse garnie de pierreries. Il voulut que les Capucins & moy bussions la même santé dans cette riche coupe. Je ne say s'il fit cela par faste ou pour honnorer le Prefet, qu'il savoit estre sujet de S. M. Catholique.

Le 17. faisant reflexion sur cette qualité de parent du Roy d'Espagne que le Prince s'estoit donnée, & trouvant que cela

ne

ne revenoit pas mal à ce que disent plusieurs auteurs, que les Espagnols sont originaires *d'Iberie*. Je demanday aux Capucins, comment le Prince entendoit cette Parenté? Ils me répondirent, que *Clement* VIII. ayant traitté *Taymuras* en des lettres qu'il luy écrivoit, de Parent de *Philippe* second, & les *Iberiens* & les *Espagnols* de Freres, *Taymuras* depuis & ses successeurs apres luy, s'estoient entestez de cette imaginaire Parenté. Ils me conterent sur ce sujet beaucoup de choses de l'orgueil & du faste des Georgiens, & du Viceroy en particulier, & me montrerent la copie d'une lettre qu'il écrivit il y a deux ans au Roy de *Pologne*. J'en insere la traduction en ce Journal, par-ce-que c'est une piece authentique, propre à faire connoistre, que l'Orgueil des Georgiens est grand, & peu déguisé, & par-ce-que l'amas de titres fastueux, dont elle est remplie, decouvre pleinement, que les nations Orientales sont sans comparaison plus vaines que toutes les autres.

La loüange la gloire & l'adoration doivent estre rendues à Dieu qui est tout-puissant, qui a crée & qui conserve toutes choses, qui n'est ni produit ni engendré, exempt de tous maux, Inéfable, Clement envers tous, tant les morts que les vivans, qui commande de plein pouvoir aux plus grands & aux plus petits, & qui les gouverne avec Clemence: Le tres-haut & tres-puissant Prince le Roy des Georgiens, *des* Lictimeriens, *des* Listameriens, *des* Litiens, *des* Mesiulctiens, *des* Cheviens, *des* Chevouratiens, *des* Suanes, *des* Ossi, *des* Bualtiens, *des* Circassiens, *des* Tusciens, *des* Psianetiens, *des* Fidiciens, *des* Jalibusiens, *des peuples qui sont au-deçà & au-delà des tres-hautes Montagnes & de tous les lieux habitez qui s'y trouvent: Seigneur des trois grands Tribuns* (Le terme Georgien est *Eristave*, *Eri* signifie *peuple*, *Tava* signifie *Chef* ou *Prince*) *& du St. siege de* Schette *ville capitalle de toutes les Provinces que Dieu par sa grace nous a donnèes en heritage, Roy* d'Iberie, de Mucranie, de Sabatian, de Trialet, de Taschire, de Somette, de Chianchie, de Schianvande, *& de plusieurs autres Royaumes qu'il possede tous avec une Autorité établie & absolue, & sur lesquels il a une pleine puissance, qui est descendu de* Jessé, de David, de Salomon, *& qui par la grace & par la puissance de Dieu, est comblé de prosperités, le Vainqueur des Vainqueurs, l'invincible le Roy des Rois, le tres-haut Seigneur* Chanavas-can: *A vous* Jean Casimir *qui étes comblé d'Honneur & qui en pouvez remplir les hommes, qui estes fameux dans la paix & bien édifié dans la vertu, qui par la misericorde & par la puissance de Dieu estes* Auguste, *heureux, né sous une Constellation favourable, tres-grand en magnificence, qui faites toûjours le bien,*

bien, qui par vôtre rare merite estes tres-digne du Trône, & de la Couronne, tres-puissant Souverain, Vainqueur des Vainqueurs, victorieux des ennemis, célebre exterminateur des Rebelles, Prince né Chrestien & élevé dans la Religion Chrestienne, Renommé en faits d'armes, Roy herédıtaire de Pologne, *de* Gothie, *de* Vandalie, *de* Lithuanie, *de* Russie,*de* Prusse,*de* Mazovie,*de* Livonie, *de* Samots,*de* Chiovie, *de* Ciarnacovie *& de plusieurs autres Royaumes & Provinces: Serenissimes Seigneur dont la renommée est repandue par tout où va le* Soleil. *A vous, dis-je, grand Roy de* Pologne, *sans égal, tres-profond en sagesse & en toute sorte de science, & tres-illustre par les justes éloges qu'on vous donne pour avoir apris toutes les plus belles Langues. Nous vous salüons de toute nôtre affection, & vous souhaitons avec autant d'ardeur que l'engagement de nôtre bien-veillance le desire, un parfait contentement, une longue paix, & des prosperitez multipliées. Nous rendons graces infinies à Dieu, Createur du Ciel & de la terre, d'avoir apris l'état de vôtre santé, par les lettres qu'on nous a rendues de la part du tres-Illustre & tres-excellent Seigneur* Jean Lesczunschi *Comte de* Lesrno, *Grand Chancelier de vôtre Royaume & Lieutenant General en la haute* Pologne. *Nous prions toûjours sa divine bonté de nous faire aprendre par fois que vôtre parfaite santé continue, que vous goûtez sans chagrin les fruits d'une heureuse paix, & que vous joüissez d'une parfaite felicité: Vôtre bon serviteur* Burbibug-danbec *officier de vôtre Royaume, Gentilhomme non moins illustre en fidellité qu'en noblesse, est venu icy en qualité d'Envoyé de vôtre Royalle Majesté, pour renouveller la paix & ratifier l'amitié & la bonne correspondance qu'elle a avec le bien-heureux Roy* Sultan Soliman, *de qui la grandeur est élevée jusqu'au Ciel, & affermie sur toute la terre, Prince tres-haut, Supreme, Incomparable, Infini en puissance, accoutumé de se faire adorer par force de ses plus redoutables ennemis, de qui l'Univers ne tire pas moins de richesses que de la mer, & qui est digne de plus de loüanges qu'il n'est possible aux hommes d'en donner: Monarque de* Perse, *de* Parthe, *de* Medie, *d'*Hircanie, *du* Golphe Persique *& des Isles qu'il contient, de* Caramanie, *d'*Aracosie, *de* Margiane *& d'autres innombrables principautez & Seigneuries. Vôtre dit Envoyé a passé sur nos terres, sans y avoir souffert aucune incommodité, ni reçu nul déplaisir. Il part à present pour s'en retourner moyennant l'aide & le secours de Dieu vers vôtre Royalle Majesté. Je la supplie par la bienveillance & l'amitié que nous nous partons mutuellement, que ce bon sujet & mon domestique, soit aussi bienvenu aupres d'elle, qu'il l'a esté pres de son predecesseur. A la Royalle de* Tifflis *le* 26. *Mars l'an* 1671 *de la naissance de* Jesus Messie.

Le

Le 20. Ie suppliay le Préfet & le Pere *Raphael* de rendre graces au Prince des honneurs qu'il m'avoit faits, & de le prier de me donner un officier pour me conduire jusqu'à *Irivan*, ville capitalle de *l'Armenie majeure*. Le Prince agrea le remerciment, & la demande. Il chargea les Capucins de me dire, *qu'il aimoit fort les Europeans, & qu'il auroit souhaitté que je demeurasse plus long tems à* Tifflis; *pour me le faire encore mieux connoistre : mais qu'il n'osoit m'arrester, non pas même de désir; puisque j'avois des ordres du Roy à executer: que je pouvois continuer mon voyage quand je voudrois: qu'il y avoit toutes sortes de sureté sur ses terres & qu'ainsi je n'avois point besoin d'escorte; toutes-fois qu'il me donneroit si je voulois, un de ses Officiers.* Ces Peres me dirent en suite, qu'il les avoit fort entretenus de la passion qu'il avoit de voir des Europeans s'établir en Georgie, & qu'il leur avoit ordonné de me dire, *que si il y en venoit pour le commerce, il leur accorderoit toutes les Exemptions & tous les Avantages qu'ils desireroient. Que son territoire s'estendoit jusqu'à la Mer noire,* & *qu'ayant beaucoup d'autorité en Perse, & estant fort consideré en Turquie, les Europeans qui voudroient passer de leur Païs aux Indes, ne pourroient prendre de meilleure route que par ses Etats, & qu'il s'assuroit que si on la prenoit une fois l'on n'en tiendroit point d'autre à l'avenir.* Je dis aux Peres, qu'il falloit remercier fortement le Prince de la bienveillance qu'il avoit pour les gens de nôtre païs, & luy faire entendre *que je ne manquerois pas d'en donner avis à notre Compagnie des Indes, & que s'il vouloit luy faire l'honneur de luy en écrire, j'envoyerois seurement la lettre; qu'au reste il me fairoit une extréme faveur de me donner une personne de sa maison pour me conduire jusqu'au plus proche Gouvernement, dont je ne manquerois pas de rendre compte au Roy* & *aux Ministres, lors que je serois arrivé à* Ispahan.

Le 24. le *Tibilelle*, j'ay dit qu'on nomme ainsi l'Evêque de *Tifflis*, me vint voir. Il me dit, que le Prince l'avoit chargé de me dire, qu'ayant fait reflexion sur ce que je luy avois fait representer, d'écrire à la Compagnie Francoise pour un établissement de commerce, & de passage en Georgie, il avoit esté sur le point de le faire pour l'informer de ce qu'il y a à profiter à la marchandise en ce Païs; mais qu'il s'estoit retenu, par-ce qu'estant Vassal du Roy de Perse, il apprehendoit que sa Majesté luy fist un crime d'avoir écrit sans son ordre à des Etrangers pour affaires; mais que je pouvois raporter seurement, que si elle vouloit envoyer des Commis en ses estats, ils y trouveroient à bon marché beaucoup de marchandises propres

pour

pour l'Europe, & y recevroient tout le bon traittement possible. Je répondis au *Tibilelle* ; en le suppliant d'assurer le Prince, que je m'acquitterois soigneusement de sa commission. Ce Prelat demeura un quart d'heure dans ma chambre. Je luy fis Present en sortant d'un beau Chapelet de corail. C'est la coutume de payer ainsi content les visites des gens de qualité. Les Capucins furent bien-aises & de la visite que j'avois reçeue, & de la maniere dont je l'avois payée, par-ce-que l'Evesque de *Tifflis* n'estoit encore jamais venu chez eux.

Le 25. le Prince m'envoya un Regal de vin & me fit dire, qu'il avoit nommé un Persan de sa maison pour me conduire, & qu'il avoit commandé qu'on luy expediast une lettre d'ordre, que je pouvois donc me disposer à partir au premier jour.

Le 26. le Pere *Raphael* me fit passer deux heures avec une vieille femme qui exerçoit la Medecine à l'aide d'une infinité de secrets, & me fit charger mes tablettes de quelques uns qu'il avoit oüy vanter. Les voicy.

Pour guerir l'hydropsie, Il faut donner demi dragme de suc de racines de pois chiches, & réïterer le remede de deux en deux jours, jusqu'à la guerison du mal.

Pour arrester le flux d'urine, Il faut donner à manger trois jours durant des peaux interieures de gisier de chapon roties. Il en faut donner cinq par jour.

Contre la morsure du Scorpion, il faut prendre une poule en vie, luy plumer le croupion, & l'appliquer sur la playe. Il arrive qu'elle en tire le venin & en meurt. Dés qu'on la voit en convulsion il en faut prendre une autre & s'en servir de la même maniere, & ainsi consecutivement tant qu'on voye que le remede n'attire plus de venin.

Pour la jaunisse, Il faut faire un lit de ris cuit, y coucher le malade, & le bien couvrir, ou bien il faut luy donner le bain de lait; il fait le même effet.

Pour les Douleurs externes des Jointures, comme la Sciatique, Il faut donner, ou la decoction, ou le parfum de trois dragmes d'hellebore.

Pour les douleurs internes de quelque sorte qu'elles puissent estre, Il faut donner des potions de Momie.

A toutes sortes de Chutes, de Brisures, & de Playes ; Il faut pareillement donner la momie en breuvage, enveloper le malade

malade en une peau de vache & luy tirer du ſang. Il faut penſer la playe avec la poudre de l'herbe qu'on appelle en François *bouillon* & en Latin *Taxus barbatus*.

Pour les Catharres & fluxions à la teſte & à la gorge, Il faut employer le parfum d'ambre jaune.

Pour la Diſſenterie, Il faut donner une infuſion de feüilles & de fruits de Myrthe, ou bien du ſang de Lievre rôti infuſé en du vin.

Pour guerir les Hemoroïdes, Il faut broyer des feüilles de Plantin & en ſopoudrer la partie.

Aux douleurs de Reins, Il faut ſe ſervir des feüilles & de la graine de Guimauve en décoction.

A la Gravelle, Il faut auſſi la décoction de Guimauve.

A l'ulcere des Reins, le Lait.

Pour guerir la Pleureſie, Il faut prendre deux galettes fort minces de farine ordinaire, les faire bien boüillir en de l'eau avec de l'allum de roche & avec l'herbe qu'on appelle en François *Garance*, & en Latin *Rubea-tinctorum*, & puis les appliquer ſur le coſté, une devant l'autre derriere, les plus chaudes qu'on pourra les ſouffrir. Le remede ſe doit reïterer journellement juſqu'à la gueriſon.

Contre la Toux, Il faut uſer de la racine de *Cynnogloſſum*, qu'on nomme en François *langue de Chien*.

Un remede aſſez ordinaire en ce païs-là pour guerir les fievres, dont l'accez prend en froid, eſt de faire des emplâtres avec de la graiſſe de queüe de mouton, de la canelle, du cloud de Girofle, & du Cardamome, & de les mettre aux Paroximes, ſur le front, ſur l'eſtomach, & ſur les pieds. Quand le froid eſt paſſé on leve ces emplâtres, & l'on en applique d'autres au front & à l'eſtomach faites avec des feüilles de Chicorée, de Plantin & de l'herbe appellée *Solatum*. On prend enſuite un Cochon de lait, on le coupe en deux, & on l'applique aux pieds. Le malade eſt pendant toute ſa maladie nourri de pain & de creme d'amande, ſans luy donner rien de cuit.

Le Pere *Raphael* m'a aſſuré qu'il a veu en ce païs-là guerir des fievres froides, en menant le malade au fort du friſſon ſur le bord de l'eau & le plongeant dedans. On aura de la peine à croire cela, & à dire le vray il me paroiſt tout-à-fait extravagant, à force de me paroiſtre dangereux. L'on remarque toute-fois que la difference des Climats & des temperaments de chaque païs, fait produire des effets bien differens

aux remedes, de maniére qu'un remede qui tue en un païs, pour ainsi dire, n'esmeut pas seulement en un autre.

Le soir le Secretaire du Chancelier du Prince m'amena l'Officier qui me devoit conduire à *Irivan*. Il luy mit en main en ma presence la lettre d'ordre pour cette commission. En voici la traduction.

DIEU

On charge sous de rigoureuses peines le noble Seigneur [1] Emin-aga *de faire executer exactement la teneur de la patente que le feu Roy, lequel a esté icy-bas le maistre de la* [2] Fortune *&* *qui presentement est au* [3] Ciel, *a donnée à Messieurs* Chardin & Raisin [4] Europeans François, *en vertu de laquelle les* [5] Juges *des places, les Prevots de grands chemins, les Receveurs des Péages, & toute sorte d'Officiers de l'Empire sont obligez de leur faire honneur, & se doivent bien garder d'exiger d'eux nul droit que ce soit.*

Ledit Emin-aga *s'appliquera à les conduire à la benitte ville* d'Irivan *sans qu'ils reçoivent en chemin aucun domage ou déplaisir, afin que rien ne les empéche d'aller contents au Palais de* [6] l'appuy du genre humain. *Les gens à qui l'on montrera ce commandement prendront garde de n'y contrevenir aucunement. Fait au mois de* [7] Zialcadé *le sacré, l'an* de l'hegire 1083.

1 *Emin* a la même signification que *Mir* & c'est tout un. Ils signifient *Seigneur*, *noble*, *vaillant*, *Chef de famille*, ou *Tribut*. On peut voir au *Deuteronome Chap.* 2. *vers.* 10. que ce nom est tres-ancien en quelques unes de ces significations. Il signifie proprement *effroyable* en Hebreu.

2 A rendre mot pour mot il eust fallu mettre *maistre de la Conjonction*. Les Persans dans l'entestement qu'ils ont pour l'Astrologie judiciaire croyent, que les victoires & toutes les bonnes fortunes viennent de la conjonction de deux Astres benins, & sur cette vûe ils disent, qu'on est Maistre des conjonctions lors qu'on n'a que de la prosperité & du bonheur.

3 Il y a proprement au Persien *dont le ciel est le nid*. Les sectateurs *d'Ali* tiennent les Rois de Perse pour Saints en qualité de successeurs de *Mahomet* & de Lieutenants de Dieu. Et ils ont pour Article de foy, que ces Rois vont au Ciel par une destination necessaire & aussi naturelle que les oyseaux se rendent à leur nid.

4 Le mot que j'ay traduit *Europeans* est *Frangui.* Les Orientaux appellent de ce nom tous ceux qui sont nez dans les Etats Chrestiens de l'Europe, à la reserve de la Moscovie. *Frangui* vient seurement de *François*, & il est certain que les Turcs ont donné ce nom à tous les Europeans, par-ce que les François ont esté les premiers d'entr'eux avec qui ils ont eu commerce & alliance.

5 *Homal* que j'ay traduit Juges veut dire *petits Regens* ou *Gouverneurs subalternes.* On comprent sous ce nom le *Daroga* qui est le Gouverneur & Lieutenant criminel, le *Mustaufi* qui est l'Intendant. *Le Cheic-el-islam* qui est le Lieutenant civil. Le *Visir* qui est le Receveur General, & le *Kelonter* qui est le Prevost des Marchands.

6 L'Une des plus ordinaires qualités que les Persans donnent à leur Roy est *Alem-penha* qui signifie *le soutien & la baze du monde.*

7 Ce mois est le 11. de l'année.

Je donnay une pistole au Secretaire du Chancelier pour le droit qu'il a sur les expeditions de cette nature. Ce droit n'est pas réglé, on le paye à proportion de l'avantage qu'on reçoit de l'expedition, & à proportion aussi de la figure qu'on fait & de la qualité qu'on a. Mon conducteur me fit d'abord entendre qu'il n'avoit point de cheval, & il fallut que je luy donnasse cinq pistoles pour en achetter un. Je connus bien que c'estoit une pure adresse pour me tirer cet argent d'avance, craignant que quand je serois à *Irivan*, je ne fusse assez malhonneste pour le recompenser d'une bagatelle, ou ne luy donner rien du tout. Les Persans n'ont pas beaucoup de reconnoissance ; & les Georgiens sur tout sont ingrats. Les plus grands bien-faits ne font gueres d'impression dans leur coeur. Ils les oublient & ils font de mauvais tours à ceux à qui ils doivent leur avancement, aussi librement qu'à des inconnus. C'est pour cela qu'ils ont accoutumé de se faire payer par avance, & ils le font avec assez peu de honte, n'en connoissant point à demander recompense pour le plus petit service qu'ils fassent.

Le 28. Je partis de *Tifflis* sur les 11. heures du matin. Le Chirurgien Polonois, dont j'ay parlé, & quelques Georgiens avec qui j'avois fait connoissance, me conduisirent à la traitte. Le Conducteur alloit devant pour empescher que les Receveurs de certains petits droits, qu'on prent pour tous les chevaux de charge qui sortent de la Ville, ne demandassent rien

à mes

à mes gens. On appelle ces ſortes de conducteurs *Mehemander*, mot qui ſignifie *celuy qui a ſoin d'un hôte.* On en donne aux Envoyez, aux Ambaſſadeurs, & à tous les étrangers de conſideration. Leur devoir eſt de faire donner eux mêmes des logemens des vivres & des voitures aux perſonnes qu'ils mennent; en un mot de les deſcharger du ſoin du voyage. Ce ſont comme des Maîtres d'hoſtel, ou pourvoyeurs des gens qu'ils conduiſent; car on ſe ſert en tout & par tout de leur miniſtere,on les envoye à l'emplette, comme on leur fait porter aux Miniſtres les paroles qu'on ne veut pas prendre la peine de leur porter en perſonne. Ces Conducteurs ſont bien payez de leur voyage, auſſi eſt-ce une recompenſe qu'une telle commiſſion. Les villages où ils paſſent leur font des preſens, afin qu'ils levent moins rigoureuſement ce qu'ils font donner pour le défray des gens qu'ils conduiſent, & qu'ils ne faſſent point de dégaſt. Ils prennent en leur protection les Marchands qui les veulent ſuivre, & outre qu'ils les aſſurent des Vols, ils les exemptent de Peages & de Doüanes. Cela leur vaut encore quelque choſe. Leur plus grand gain eſt le Preſent qu'il leur faut faire en les renvoyant.

J'ûs beaucoup de joye de me voir heureuſement hors de *Tifflis*. J'apprehendois d'y avoir du déplaiſir par deux raiſons. La premiere eſtoit, que le Prince m'ayant fait dire deux ou trois fois, qu'il avoit grande envie de voir ce que je portois au Roy, je refuſay conſtamment de le montrer, allegant pour excuſe que j'avois ordre de S. M. de ne l'ouvrir que devant elle. On a remarqué cy-deſſus, que ce Prince n'eſt, ni ſi entierement ſujet du Roy de Perſe, ni ſi ſoûmis à ſes ordres que les autres Vice-rois ou Gouverneurs de ſon Empire, & que les Georgiens ſont fort perfides & fort avides du Bien d'autruy. J'apprehenday, que ſi je faiſois voir au Prince les bijoux de prix que j'avois: leur beauté & leur valeur ne le tentaſſent de me les faire enlever, ou que d'autres gens ne m'aſſaſſinaſſent pour les avoir. Cette conſideration m'empeſcha de les montrer.

Le ſecond ſujet de déffiance que j'avois, c'eſt que les Capucins pour me faire de l'honneur, dans la vûe de s'en faire à eux mêmes, m'avoient fait paſſer pour fort riche & puiſſant, de ſorte qu'il couroit un bruit par toute la ville que j'avois des ſommes immenſes. Le Doüanier s'en eſtoit émû, & il pretendoit des droits de moy. Ces droits n'eſtoient pas ce qui m'inquiettoit, car outre que c'eſtoit peu de choſe, la Patente du

du Roy m'en exemptoit pleinement : Je craignois que ce ne fust une voye dont le Prince se servist pour voir malgré moy ce que je portois. Voilà ce qui me faisoit craindre, & ce qui me fit insister d'avoir un Officier pour me conduire ; par-ce que dans mon raisonnement cela rendroit le Viceroy plus responsable de tout ce qui me pourroit arriver, & que ce conducteur assuroit ma Personne & mon Bien. La plus grande partie de ma peur fut dissipée, dés que je me vis tout-à-fait hors de *Tifflis* ; & je conçus aussi-tost une bonne esperence du reste de mon voyage. Je fis ce jour-là deux lieües au passage de la petite montagne, qui est au midy de la ville, & je couchay à un gros village, nommé *Sogan-lou*, c'est-à-dire *lieu d'oignons*, baty sur le fleuve *Cur*.

Le 1. Mars je fis huit lieües en une belle pleine, le chemin y est assez droit & tire au Nord-est. J'arrivay à trois heures à un village de cent cinquante maisons, nommé *Cupri-kent*, c'est-à-dire *le village du pont* ; par-ce qu'il y en a un fort beau tout proche de là, construit sur un fleuve qu'on nomme *Tabadi*. Ce pont est situé entre deux montagnes, qui ne sont separées que par le fleuve. Il est soutenu par quatre arches inégales en hauteur & en largeur. On les a fait d'une forme irreguliere, à cause de deux grandes masses de roche qui se sont trouvées dans le fleuve, sur lesquelles on a fondé autant d'arches. Celles des deux bouts sont creuses ouvertes d'un & d'autre côté,& servent à loger des passans. On y a accommodé de petites chambres & des portiques, qui ont chacun une cheminée. L'arche qui est au milieu du fleuve est persée de part en part, & a deux chambres aux bouts & deux grands balcons couverts, où l'on prend le frais avec plaisir durant l'Esté. On y descent par deux degrez qu'on a ménagez dans l'épesseur de l'arche. Joignant ce beau pont, il y a un Caravanseray qui commence à tomber & à se ruïner. La structure en est magnifique. Il a plusieurs chambres sur l'eau dont chacune a un balcon. Il n'y a point de plus beau pont ni de plus beau Caravanseray en toute la *Georgie*.

Le 2. nous fimes neuf lieües en des montagnes fort âpres & difficiles à traverser. Nous employâmes douse heures à les faire, quoyque nous allassions assez bon train. Nous arrivâmes à Soleil couché à un gros village nommé *Melik-kent*, c'est-à-dire *village royal*, qui est bâti sur une pointe de ces hautes montagnes.

Le 3. Nous fimes huit lieües dans ces montagnes, où nous estions engagez, & où l'on ne fait que monter & descendre. Nous couchâmes à *Chincar* village aussi gros que *Melik-kent*.

Le 4. nostre traitte fut de trois lieües seulement. Nous arrivâmes avant midy à un bourg de trois cent maisons, nommé *Dilyjan*. Il est situé sur un fleuve qu'on appelle *Acàlstapha* au bas d'une haute & affreuse montagne, laquelle aussi bien que les autres que nous avions passées les jours precedans fait partie du mont *Taurus*. Nous fumes fort incommodés des neiges & du froid en ces hautes montagnes. Il y par tout abondance d'eaux, & cà & là de petites pleines fort fertiles. On ne sauroit croire la bonté des terres qui y sont, & le nombre de villages qu'on y voit. Il y en a sur des pointes si élevées que les passans les entrevoyent à peine. La plus-part sont habitez de Chrestiens Georgiens & Armeniens, mais non pas confusément: Ces peuples estant si ennemis l'un de l'autre, & ayant tant d'antipathie, qu'ils ne peuvent habiter ensemble ni dans les mêmes villages. On ne trouve en toutes ces montagnes ni Caravanseray ni lieux publics. On loge chez les païsans assez commodement, & l'on y trouve à boire & à manger avec abondance. Je n'y manquois de rien, car mon Conducteur prennoit les devans à la moitié de la traitte, & quand j'arrivois au village j'y trouvois un grand logis, & des écuries vuides, grand feu allumé & le souper prest. Le premier jour du voyage je voulus payer l'hoste, mais mon Conducteur m'en empescha, disant que ce n'estoit point la coutume, & que je luy donnasse plûtost ce que je voulois donner à l'hoste; cela fit que les jours suivans je faisois seulement bailler quelque chose en cachette aux gens chez qui j'avois logé. On voyage bien commodement avec de tels Conducteurs. Ils font servir fort diligemment. La nuit ma chambre estoit gardée par des gens du village qui faisoient sentinelle, tant pour executer ce que l'on leur commandoit, que pour veiller à ma seureté, quoy qu'il n'y eut aucune chose à craindre.

La plus-part des maisons de ces villages sont proprement des Cavernes; car elles sont creusées en terre. Les autres sont bâties de grosses Poûtres jusqu'au comble qui est fait en terrasse & couvert de gazons. Ils laissent une ouverture au milieu, c'est par où la lumiere entre & par où sort la fumée. On bouche ce trou quand on veut. Ces sortes de Cavernes ont cela de commode, qu'elles sont chaudes en

Hyver

Hyver & fraiches en Eté, & qu'elles ne ſont point ſujettes à eſtre percées par les voleurs.

Le bourg de *Dilyjan*, & tout le païs qui eſt autour à ſix lieües loin au Nord & au Sud, & fort avant à l'Orient & à l'Occident, appartient à *Camchi-can* & s'appelle *le païs de Caſac*. Il releve de la Perſe & depend de ce Royaume de la même maniere que la Georgie, c'eſt-à-dire qu'il eſt toûjours gouverné par les Princes naturels de pere en fils. *Abas* le grand a conquis tous ces païs en même tems que la Georgie. Les peuples de *Caſac* ſont des montagnards fiers & farouches. Ils deſcendent originairement de ces *Coſaques* qui habitent dans les montagnes au Nord-eſt de la mer *Caſpienne*.

Le 5. Nous fimes cinq lieües au paſſage de cette affreuſe montagne, dont l'on a parlé. Il y a deux lieües du bourg de *Dilyjan* qui eſt tout au pied juſqu'au haut, une autre de pleine au ſommet, & deux de deſcente. Je penſay mourir de la fatigue de cette journée. J'eſtois travaillé d'une cruelle Diſſenterie qui m'obligeoit de mettre pied à terre à chaque quart d'heure. Deux hommes me ſoutenoient, un troiſieme menoit mon cheval. Toute la montagne eſtoit épouvantablement chargée de neige : On ne voyoit autre choſe au haut : On n'y apercevoit pas un arbre ni une plante. Le chemin eſtoit un ſentier étroit de neige durcie par les pieds des chevaux & des voyageurs : Dés qu'on mettoit le pied hors d'un ſentier, on enfonçoit juſqu'à demy corps dans la neige. On ne peut paſſer cette montagne lors qu'il en tombe, ou quand il vente, par-ce qu'à lors la piſte eſt perdue & qu'il eſt impoſſible de trouver le chemin. Il s'y perd toutes les années beaucoup de gens, & d'animaux. Ces neiges ne ſe fondent jamais la montagne, en eſt perpetuellement couverte.

Elle ſepare la *Georgie* de *l'Armenie*. Je m'en fuſſe douté aprés l'avoir traverſée quand je ne l'uſſe pas ſû, trouvant un tout autre païs ; car au lieu qu'au de là on voyoit de fort hautes montagnes avec peu de pleines entre d'eux, & le païs tout couvert de bois & fort peuplé, icy l'on apercevoit de grandes pleines avec de petites colines également couvertes de neige, ſans autre bois que les arbres plantez autour des villages. Nous logeames à *Kara-kéchichs* ; c'eſt un gros Bourg ſitué au bas de la montagne que nous venions de paſſer, & ſur le bord du fleuve *Zengui*. Ce fleuve arroſe une partie de *l'Armenie majeure*.

Le 3. Nous fimes huit lieües dans ces montagnes, où nous estions engagez, & où l'on ne fait que monter & descendre. Nous couchâmes à *Chincar* village aussi gros que *Melik-kent*.

Le 4. nostre traitte fut de trois lieües seulement. Nous arrivâmes avant midy à un bourg de trois cent maisons, nommé *Dilyjan*. Il est situé sur un fleuve qu'on appelle *Acalstapha* au bas d'une haute & affreuse montagne, laquelle aussi bien que les autres que nous avions passées les jours precedans fait partie du mont *Taurus*. Nous fumes fort incommodés des neiges & du froid en ces hautes montagnes. Il y par tout abondance d'eaux, & cà & là de petites pleines fort fertiles. On ne sauroit croire la bonté des terres qui y sont, & le nombre de villages qu'on y voit. Il y en a sur des pointes si élevées que les passans les entrevoyent à peine. La plus-part sont habitez de Chrestiens Georgiens & Armeniens, mais non pas confusément: Ces peuples estant si ennemis l'un de l'autre, & ayant tant d'antipathie, qu'ils ne peuvent habiter ensemble ni dans les mêmes villages. On ne trouve en toutes ces montagnes ni Caravanseray ni lieux publics. On loge chez les païsans assez commodement, & l'on y trouve à boire & à manger avec abondance. Je n'y manquois de rien, car mon Conducteur prennoit les devans à la moitié de la traitte, & quand j'arrivois au village j'y trouvois un grand logis, & des écuries vuides, grand feu allumé & le souper prest. Le premier jour du voyage je voulus payer l'hoste, mais mon Conducteur m'en empescha, disant que ce n'estoit point la coutume, & que je luy donnasse plûtost ce que je voulois donner à l'hoste; cela fit que les jours suivans je faisois seulement bailler quelque chose en cachette aux gens chez qui j'avois logé. On voyage bien commodement avec de tels Conducteurs. Ils font servir fort diligemment. La nuit ma chambre estoit gardée par des gens du village qui faisoient sentinelle, tant pour executer ce que l'on leur commandoit, que pour veiller à ma seureté, quoy qu'il n'y eut aucune chose à craindre.

La plus-part des maisons de ces villages sont proprement des Cavernes; car elles sont creusées en terre. Les autres sont bâties de grosses Poûtres jusqu'au comble qui est fait en terrasse & couvert de gazons. Ils laissent une ouverture au milieu, c'est par où la lumiere entre & par où sort la fumée. On bouche ce trou quand on veut. Ces sortes de Cavernes ont cela de commode, qu'elles sont chaudes en

Hyver

Hyver & fraiches en Eté, & qu'elles ne sont point sujettes à estre percées par les voleurs.

Le bourg de *Dilyjan*, & tout le païs qui est autour à six lieües loin au Nord & au Sud, & fort avant à l'Orient & à l'Occident, appartient à *Camchi-can* & s'appelle *le païs de Casac*. Il releve de la Perse & depend de ce Royaume de la même maniere que la Georgie, c'est-à-dire qu'il est toûjours gouverné par les Princes naturels de pere en fils. *Abas* le grand a conquis tous ces païs en même tems que la Georgie. Les peuples de *Casac* sont des montagnards fiers & farouches. Ils descendent originairement de ces *Cosaques* qui habitent dans les montagnes au Nord-est de la mer *Caspienne*.

Le 5. Nous fimes cinq lieües au passage de cette affreuse montagne, dont l'on a parlé. Il y a deux lieües du bourg de *Dilyjan* qui est tout au pied jusqu'au haut, une autre de pleine au sommet, & deux de descente. Je pensay mourir de la fatigue de cette journée. J'estois travaillé d'une cruelle Dissenterie qui m'obligeoit de mettre pied à terre à chaque quart d'heure. Deux hommes me soutenoient, un troisieme menoit mon cheval. Toute la montagne estoit épouvantablement chargée de neige: On ne voyoit autre chose au haut: On n'y apercevoit pas un arbre ni une plante. Le chemin estoit un sentier étroit de neige durcie par les pieds des chevaux & des voyageurs: Dés qu'on mettoit le pied hors d'un sentier, on enfonçoit jusqu'à demy corps dans la neige. On ne peut passer cette montagne lors qu'il en tombe, ou quand il vente, par-ce qu'à lors la piste est perdue & qu'il est impossible de trouver le chemin. Il s'y perd toutes les années beaucoup de gens, & d'animaux. Ces neiges ne se fondent jamais la montagne, en est perpetuellement couverte.

Elle separe la *Georgie* de l'*Armenie*. Je m'en fusse douté aprés l'avoir traversée quand je ne l'usse pas sû, trouvant un tout autre païs; car au lieu qu'au de là on voyoit de fort hautes montagnes avec peu de pleines entre d'eux, & le païs tout couvert de bois & fort peuplé, icy l'on apercevoit de grandes pleines avec de petites colines également couvertes de neige, sans autre bois que les arbres plantez autour des villages. Nous logeames à *Kara-kéchichs*; c'est un gros Bourg situé au bas de la montagne que nous venions de passer, & sur le bord du fleuve *Zengui*. Ce fleuve arrose une partie de l'*Armenie majeure*.

En

En faisant la description Geographique des païs où j'ay passé je ne m'arreste à aucun Auteur, soit ancien soit moderne, les trouvant & opposez l'un à l'autre, & tous fort obscurs & confus. *Strabon* a dit la même chose des Geographes qui l'avoient precedé, & quiconque voudra comparer ceux qui l'ont suivi, soit avec les anciens soit entr'eux, en faira le même jugement. J'en donneray un exemple, en la *Caldée* ou *Assirie*. On l'étend à present presque jusqu'à la mer *Mediterranée*, quoyqu'*Herodote*, *Pline*, *Strabon*, *Ptolomée* & les autres plus celebres Geographes des Anciens, la renferment entre *l'Arabie deserte* & la *Mesopotamie*.

J'ay remarqué une conduite dans le Gouvernement de Perse qui m'a fait croire depuis, qu'encore que les Auteurs ayent marqué differement les bornes & les situations des païs, ils peuvent neantmoins tous avoir écrit juste, & comme les choses estoient de leur tems, c'est qu'on agrandit les Gouvernemens: ou qu'on les resserre, selon qu'un Gouverneur plaist, ou qu'il est necessaire, & alors la Province qui donne le nom au Gouvernement n'a plus les mêmes limites & la même situation qu'auparavant. Je veux donc tracer l'étendue & la situation des païs où j'ay passé comme je les trouvois, & s'il faut que je suive des Auteurs, ce sera seulement ceux de la Geographie Persienne.

Il y en a parmi eux qui divisent *l'Armenie* en trois parties. La premiere qu'ils appellent proprement de ce nom, la seconde qu'ils nomment *Turcomanie*, la troisieme qu'ils nomment *Georgie*: Mais la plus-part la separent seulement en deux, savoir en *haute* & *basse*. La *basse* qu'on appelle tantost *petite*, parfois *Occidentale*, & communement *mineure*, est sous la domination du Turc. La *haute* qu'on nomme quelque-fois *Orientale*, quelques fois grande, & d'ordinaire *majeure*, est une province de Perse. On assigne pour limites à la petite *Armenie*, la grande *Armenie* du costé d'Orient, la *Syrie* au Midy, la *Mer noire* à l'Occident, la *Cappadoce* au Septentrion, & on place la grande *Armenie* entre la *Mesopotamie*, la *Georgie*, la *Medie*, & *l'Armenie mineure*. Cette situation s'accorde en partie avec celle de ces anciens Geographes qui renferment *l'Armenie mineure* entre la *Cappadoce* & *l'Euphrate*, & *l'Armenie majeure* entre *l'Euphrate* & le *Tygre*; mais elle ne convient pas, comme on voit, avec celle de quelques Auteurs, qui mettent la *Syrie*, les rivages de la mer *Mediterranée*, & les bords de la mer *Caspienne* en *Armenie*, & qui en font *Edesse* la ville capitalle. Les

Auteurs

Auteurs ne sont pas d'accord non plus sur la dénomination de ce païs ; les uns tirant le nom *d'Armenie*, *d'Armene Rhodien* ou *Thessalien* ; les autres avec plus de raison *d'Aram*, nom Hebreu, qui signifie *haut & élevé* ; soit par-ce-que ce païs est fort haut, & que les plus hautes montagnes de l'Orient en sont partie, soit qu'*Aram* petit fils de *Noé* l'ait eu en partage & luy ait donné son nom. *Hayton* qui en estoit Roy derive ce nom *d'Armenie*, *d'Aram-Noé*. Quelque peu de certitude qu'il y ait de cette éthimologie, j'aimerois mieux y adjouster foy, qu'à un point d'histoire qu'il raporte de *l'Armenie* ; savoir, que ce fut en cette Province, que *Salmanazar* logea la plus-part des Juifs qu'il fit prisonniers à la conqueste de la *Palestine*. L'Ecriture Ste. appelle *l'Armenie*, *Ararat*, par tout où elle en parle. C'est un des plus beaux & des plus fertiles païs de *l'Asie*. Sept grands fleuves l'arrosent, & c'est la raison à mon avis qui oblige la plus-part des interpretes du vieux testament à y placer le Paradis terrestre. Quoy qu'il en soit l'*Armenie* est illustre d'ailleurs par beaucoup de grands événemens. Il n'y a point d'autre Royaume où il se soit donné de plus sanglantes batailles, ni en plus grand nombre qu'en celuy-cy. Il a eu ses Rois particuliers à diverses reprises, mais ils ne savoient pas se maintenir, & les Histoires font foy, que tous les celebres Conquerans qu'on a vûs en *Asie* l'ont soûmis à leur Empire, chacun à leur tour. Il a esté le theatre des dernieres guerres entre les Turcs & les Persans. Les Turcs combatoient pour l'avoir tout entier; mais enfin ils se contenterent de le partager avec les Persans, de sorte toute-fois qu'ils en ont eu la plus grande part.

Le 6. je continuay le voyage demi mort que j'estois du froid & de la dissenterie. L'esperance que j'avois de trouver à *Irivan* les secours necessaires pour ma guerison, me faisoit avancer chemin malgré les douleurs qui m'accabloient. Nous fimes quatre lieües & arrivâmes à *Bichni*, qui est un bourg assez considerable, situé au bas d'une Montagne sur le fleuve *Zengui*. Nous logeâmes en un beau Monastere *d'Armeniens*, bâti entre le bourg & la montagne. Ce monastere est une ancienne fondation de 7 à 800 ans. L'Eglise qui est encore entiere & bien entretenue est toute de pierre & extrémement massive. Le cloitre est bâti à la façon du païs. Il est ceint de murs hauts & épais de pierre de taille. On voit proche de ce Monastere des ruïnes de tours, de chateaux, & de remparts en si grande quantité, que cela donne beaucoup d'apparence à ce

que les gens du lieu content que *Bichni* a esté une des fortes places *d'Armenie*. Je logeay au Convent. Les Moines me receurent avec beaucoup d'humanité. Ils me mirent au plus bel appartement, mais il n'y eut jamais moyen de tirer d'eux une vollaille pour me faire du bouillon, par-ce qu'on estoit dans le Caresme. Mon Conducteur eut besoin de toute son authorité & de lever le bâton pour me faire donner des oeufs. Sur le soir il me prit envie de boire du *Cahvé*, mon Conducteur m'en aporta cuit avec du sucre, j'en bûs quatre petites tasses le plus chaud que je pûs, & aprés je me couchay devant un bon feu & me fis bien couvrir. Dieu en ses grandes misericordes donna de la force à ce foible remede, & pour tout dire je dormis sans interruption toute la nuit, & me trouvay le matin presque entierement guery de ma maladie.

Le 7. je partis à la pointe du jour, apres avoir fait un petit present au Monastere. Je fis neuf lieües en des pleines toutes couvertes de neige comme le jour precedant. On a beaucoup de peine, & on court grand risque à voyager dans ces neiges. Le mal est que tout le jour les rayons du Soleil qui donnent dessus, causent aux yeux & au visage une ardeur cuisante, qui affoiblit fort la vûe, quelque precaution qu'on prenne, en mettant comme font les gens du païs un mouchoir clair de soye verte ou noire devant les yeux ; ce qui ne fait tout au plus que diminuer le mal. Le danger est, que quand on rencontre des Passans, il faut disputer à qui entrera dans la neige ; car le sentier est si étroit, que deux chevaux n'y peuvent passer de front, quand la rencontre est égale l'on en vient d'ordinaire aux mains, autrement le plus foible cede. On décharge les chevaux & on les fait entrer dans la neige, où ils enfoncent jusqu'au ventre pour donner passage aux autres. Mon Conducteur obligeoit tous ceux que nous rencontrions de décharger, ce qui me fut un fort grand soulagement. Nous passâmes par beaucoup de villages & de bourgs, & à l'entrée de la nuit nous arrivâmes à *Irivan*.

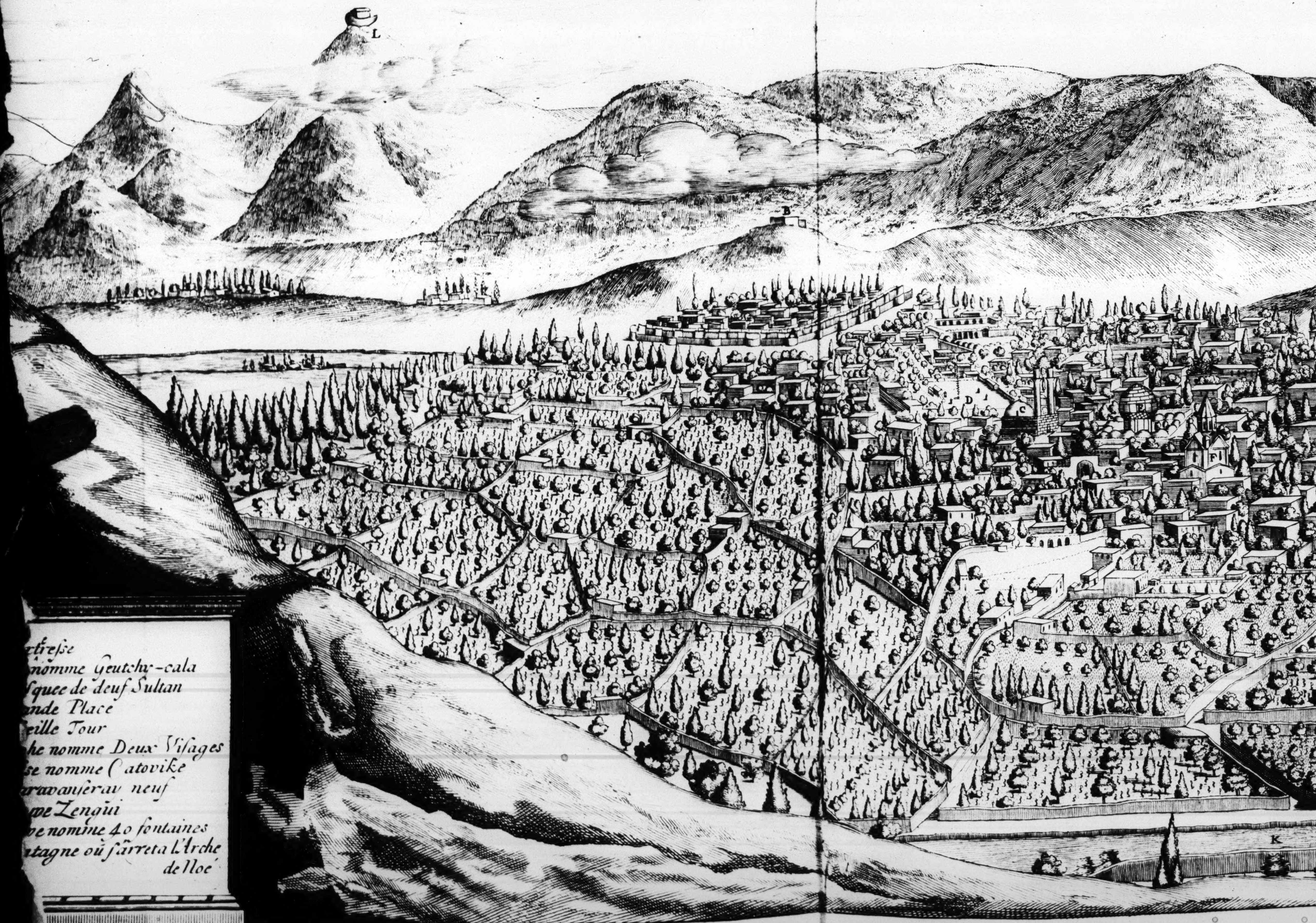
Il est difficile de dire au vray la route qu'on tient de *Tifflis* à cette ville, par-ce que l'on ne fait que tourner, que monter & descendre la plus grande partie du chemin. Je remarquay pourtant qu'on tire au Sud-ouest.

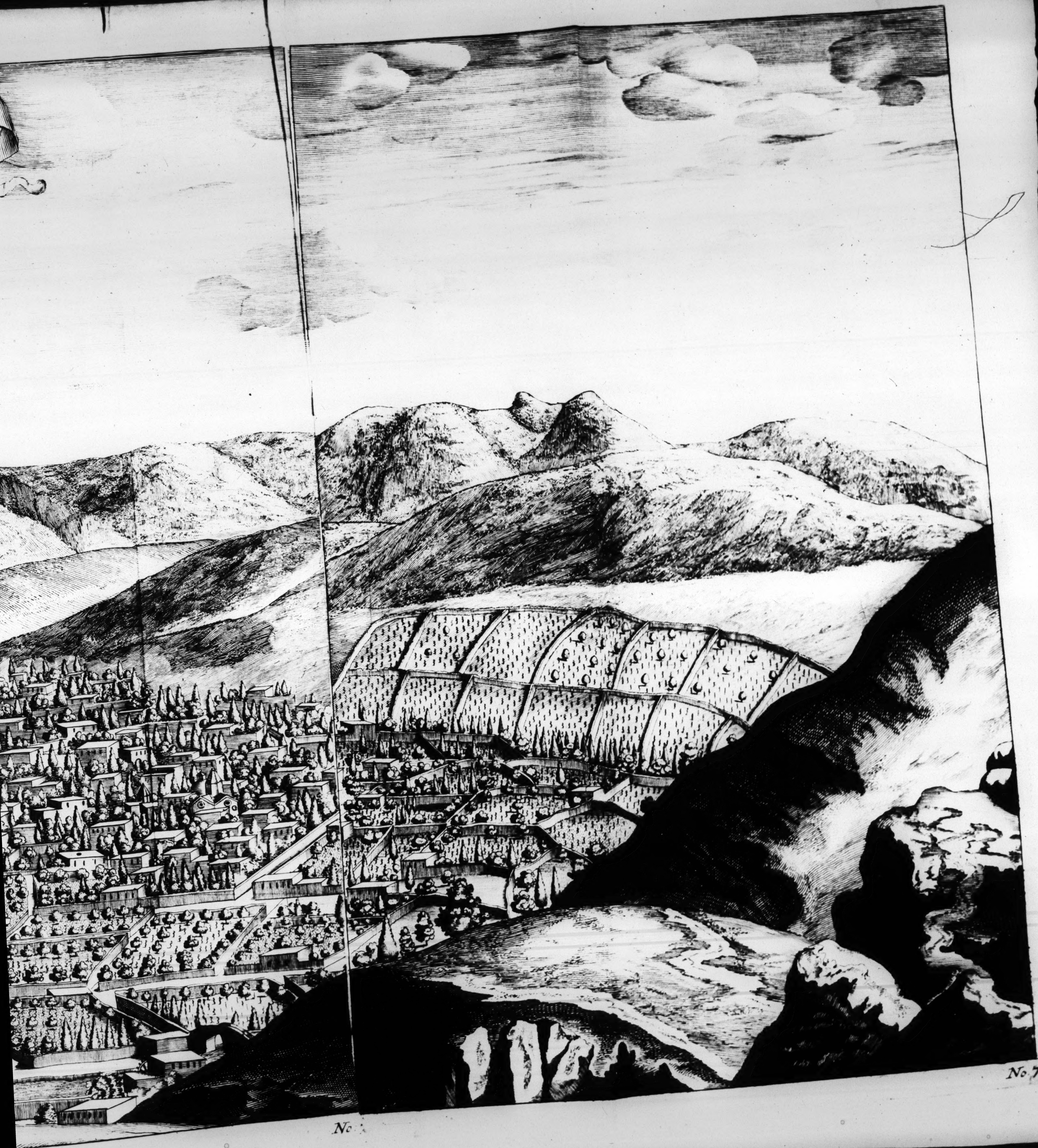
De *Tifflis* à *Irivan* il y a 48 lieües.

Irivan est une grande ville, mais laide, salle, dont les jardins & les vignes font la plus grande partie, & qui n'a nuls beaux

Plate

IRIVAN ایروان





No. 7

beaux batimens. Elle eſt ſituée dans une plaine entourée de montagnes de toutes parts. Deux fleuves paſſent à côté, le *Zengui* au Nord-oueſt ; le *Queurk-boulak* au Sud-oueſt. *Queurk-boulak* ſignifie *quarante fontaines.* On dit que ce fleuve a autant de ſources. Il n'a pas un long cours. On n'en dira pas d'avantage de la ſituation de la ville, & on ne parlera point de ſa figure, le plan qui eſt à coſté ſuffit pour en donner l'idée.

La forteresſe pourroit paſſer pour une petite ville. Elle eſt vaſte, ayant quatre mille pas de tour & quelques huit cens maiſons. Il n'y demeure que des Perſans naturels. Les *Armeniens* y ont des boutiques où ils travaillent, & trafiquent le long du jour, le ſoir ils les ferment & s'en retournent à leurs maiſons. Cette forteresſe a trois murailles de terre, ou de briques d'argile à creneaux, flanquées de tours & munies de remparts fort étroits, ſelon l'ancienne maniere de fortifier, & ainſi ſans regularité à la façon de l'Orient. Il euſt même eſté difficile de faire l'ouvrage regulier, par-ce que la forteresſe s'eſtend au Nord-eſt ſur le bord d'un épouvantable précipice large & eſcarpé, de plus de cent toiſes de profondeur, au fond duquel paſſe le fleuve. Cet endroit imprenable & innacceſſible n'a point d'autres fortifications que des terraſſes garnies d'artillerie. Deux mille hommes ſont entretenus pour la garde de la forteresſe. Elle a autant de portes que de murs, & elles ſont toutes revêtues de fer, & munies de barrieres de herſes & de corps de garde fortifiés. Le Palais du Governeur de la Province eſt dans la forteresſe ſur le bord du precipice, dont on vient de parler. Il eſt beau & fort grand, & tout-à-fait delicieux en Eté.

Proche de la forteresſe, à mille pas ſeulement du coſté du Nord, il y a une butte qui la commande. On en fortifie le haut d'un double mur & d'artillerie. On y peut loger deux cens hommes. Ce fortin s'appelle *Queutchy-cala.*

La ville eſt éloignée de la forteresſe d'une portée de canon. L'eſpace d'entre deux eſt rempli de maiſons & de marchez, mais la conſtruction en eſt ſi mince qu'en un jour tout cela ſe peut enlever. Il y a pluſieurs Egliſes dans la ville, les principales ſont l'Evêché nommé *Ircou-yerize*, c'eſt-à-dire *deux viſages*, & *Catovike.* Ces deux Egliſes ſont du tems des derniers Rois d'*Armenie.* Les autres ont eſté bâties depuis. Elles ſont petites, enfoncées en terre, & ne reſemblent pas mal aux Catacombes.

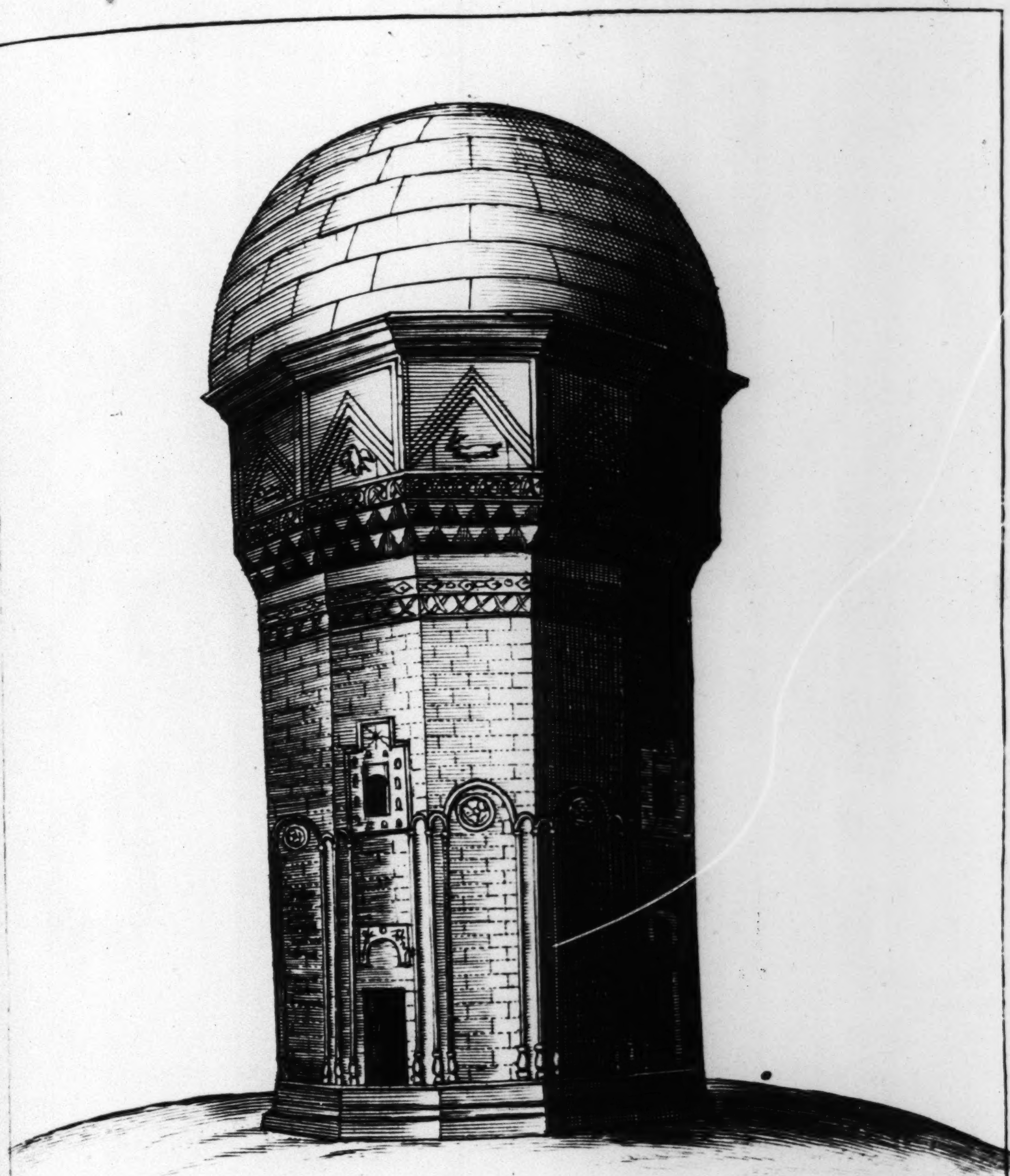
Proche

Proche de l'Evéché il y a une vieille Tour batie de pierres de taille, dont j'ay mis le dessein icy à costé. Je n'ay peu savoir ni le tems auquel elle a esté construite, ni par qui, ni à quel usage. Il y a au dehors des inscriptions dont le caractere est semblable à l'Armenien, mais que les Armeniens ne sauroient pourtant lire. Cette tour est un ouvrage antique, & tout-à-fait singulier pour l'architecture, comme on le peut voir icy. Elle est vuide & nue par dedans. On voit au dehors & tout autour plusieurs ruïnes disposées de façon qu'on diroit qu'il y a eu là un cloistre, & que cette tour estoit au milieu.

Au devant il y a un grand marché & proche une vieille Mosquée bâtie de brique, & à present fort ruinée. On l'appelle la Mosquée de *Deuf-Sultan* du nom du fondateur. A trois cens pas de là est le grand *Maydan*. On appelle en Asie *Maydan* toutes les grandes places. Celle *d'Irivan* est carrée. Elle a 400 pas de diametre, & elle est entourée d'arbres. C'est le lieu des Carousels, des Courses, de la Lute, du Manége, & de tous les exercices un peu forts qui se font à pied & à cheval.

Il y a beaucoup de Bains dans la ville & dans la forteresse & beaucoup de Caravanserais. Le plus beau de tous est proche du chateau à 500 pas seulement. Le Gouverneur *d'Armenie* l'a fait batir depuis peu d'années. Le portail a 80 pas de profondeur & forme une belle gallerie, qui est remplie de boutiques où l'on vend toutes sortes d'étoffes. Le corps de l'édifice est carré. Il contient trois grands logemens & 60 petits, avec de grandes écuries & avec beaucoup d'amples magazins: Au devant il y a un marché entouré de boutiques où l'on vend toutes sortes de provisions de bouche, & à costé une belle Mosquée & deux cabarets à Cahvé.

L'elevation *d'Irivan* est de 41. degrez 15. minutes. La longueur est de 78 deg. 20 min. L'air qu'on y respire est bon, mais un peu épais & fort froid. L'hyver y dure long tems. Il y neige encore quelque-fois au mois d'Avril. Cela oblige les Païsans d'enterrer les vignes au commencement de l'hyver, & ils ne les déterrent qu'au printems. Le païs est assez agreable & tres fertille. Les fruits de la terre y viennent en abondance, sur tout le vin qui est fort bon & à bon marché. Les Armeniens ont par tradition que *Noé* planta la vigne tout proche *d'Irivan*, & il y en a même qui marquent l'endroit, & qui le montrent à une petite lieüe de la ville. Son terroir



Tour antique à Iriwan.

N.o 8.

terroir produit toute ſorte de denrées & on les y donne à vil prix. Les deux fleuves qui paſſent à coſté, & le lac dont on parlera luy fourniſſent de tres beau poiſſon, entr'autres des Truittes & des Carpes merveilleuſement bonnes. Elles ſont renommées en tout l'Orient. J'en ay vû de trois pieds. On mange auſſi à *Irivan* quantité de Perdrix.

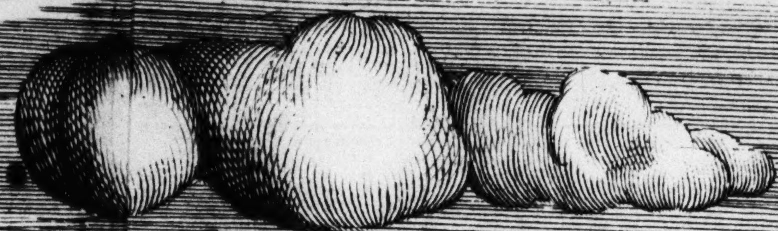
Le lac d'*Irivan* eſt à trois petites journées au Nord-oueſt, les Perſans l'appellent *Deria-chirin*, c'eſt-à-dire *lac doux*, & les Armeniens *Kiagar-couni-ſou* qui ſignifie la même choſe. On a ainſi nommé ce lac, par-ce que ſon eau eſt tout-à-fait douce. Il a 25. lieües de tour & beaucoup de profondeur. On y prend de neuf ſortes de poiſſon ; les belles Truittes & les belles Carpes qu'on mange à *Irivan* viennent de ce lac. Il y a une petite Iſle au milieu où l'on voit un Monaſtére fondé depuis environ 600 ans, dont le Prieur eſt Archevêque & prend la qualité de Patriarche, refuſant ainſi de reconnoiſtre le Grand Patriarche des Armeniens. Nos cartes ne marquent point ce lac, & c'eſt une choſe ſurprenante que tous les Voyageurs de Perſe n'en faſſent nulle mention. On peut juger à ce manquement, que les Auteurs s'eſtoient peu étudiez à rechercher les ſingularitez des païs par où ils paſſoient. Le fleuve *Zengui* dont on a parlé a ſa ſource en ce lac. Il traverſe une partie de l'*Armenie*, & s'unit avec l'*Araxe* proche de la mer *Caſpienne*, où ils ſe jettent tous deux.

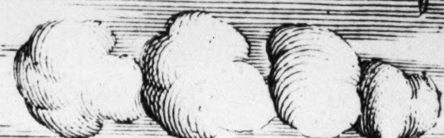
Irivan au conte des Armeniens eſt la plus ancienne peuplade du monde, car ils raportent que *Noé* & toute ſa famille y habitérent, & avant le deluge, & apres qu'il fut deſcendu de la montagne, où l'Arche s'eſtoit arreſtée, & même que c'eſtoit le Paradis terreſtre. Tout cela eſt fort mal fondé ; & avancé par des gens également ignorans & ſuperbes. Il y a des Auteurs qui diſent, qu'*Irivan* eſt la ville que *Ptolomée* appelle *Terva*, & qu'il fait la capitale d'*Armenie*. D'autres tiennent que c'eſt la Royale *Artaxate*. L'hiſtoire des Turcs la nomme *Eritze* : celle d'*Armenie* qu'on void dans le celebre Monaſtére des *trois Egliſes* dit, que cette ville s'appelloit autre fois *Vagar-Chapat* ; que les Rois y tenoient leur cour, qu'elle fut bâtie par un des premiers Princes du païs qui s'appelloit *Vagar*, & que c'eſt de-là qu'elle fut nommée *Vagar-chapat*, c'eſt-à-dire mot pour mot *ville-Vagar*. Ce qui doit rendre ces Antiquitez aſſez ſuſpectes eſt que la même Hiſtoire raportant l'Ethimologie d'*Irivan*, la fait venir d'un verbe Armenien, qui ſignifie *voir*, & dit qu'on donne ce nom à cette ville, par-ce que ſon territoire fut le premier lieu que *Noé* découvrit en deſcendant de

la montagne *d'Ararat*. Cependant chacun sait que la langue Armenienne est une langue moderne, & qui n'estoit pas connue il y a 700 ans. On ne trouve rien dans l'histoire de Perse sur l'origine *d'Irivan*. Je ne la crois pas édifiée avant les conquestes des Arabes en *Armenie*, & ce qui me le fait croire est, que ni dans la ville, ni aux environs, on ne voit aucune trace de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maitres l'an 1582. & bâtirent la forteresse que l'on y voit. Les Persans la prirent l'an 1604. & la fortifierent pour soutenir le canon. L'an 1615. elle essuya un siege de quatre mois. Le rempart resista à la baterie des Turcs quoy qu'il ne fust que de terre, & ils furent obligez de se retirer. Ils y retournerent aprés la mort *d'Abas* le grand & emporterent la place, mais ils ne la garderent pas long-tems. *Sefy* la reprit l'an 1635. & depuis elle n'a plus esté assiegée.

A deux lieües *d'Irivan* est le celebre Monastere des *trois Eglises*; le Sanctuaire des Chrestiens Armeniens, si j'ose parler ainsi, & le lieu pour lequel ils ont le plus de devotion. J'en ay fait faire un dessein en grand, comme on le peut voir à côté, & j'y ay fait joindre le Plan Geometrique, & un petit Profil de la principale Eglise, afin qu'on se puisse plus aisément former une idée distincte de ce Monastere. Les Armeniens l'appellent *Ecs-miazin*, c'est-à-dire *la descente du fils unique engendré*, ou *le fils unique engendré est descendu*; & ce nom, disent-ils, a esté donné à ce lieu, par-ce que Jesus Christ s'y fit voir clairement à *St. Gregoire* qui en fut le premier Patriarche. Les Mahometans le nomment *Utch-clissie*, c'est-à-dire *trois Eglises*, à cause qu'outre l'Eglise du Convent il y en a deux autres assez proche, & qu'en tout elles sont au nombre de trois: La premiere & la principale qui s'appelle *Ecs-miazin*, comme l'on a dit, est un batiment fort massif & fort obscur. Il est tout de grosses pierres de taille. Les Pilastres, qui ont septante deux pieds de hauteur, sont de lourdes masses de pierre. Le Dome & les voutes en sont aussi. Le dedans de l'édifice n'a aucuns ornemens de sculpture ni de peinture. Les Chapelles sont du costé de l'Orient. Il y en a trois tout au fond de l'Eglise. Celle du milieu est grande & a un autel de pierre, à la façon des Chrestiens Orientaux assez bien orné. Celles des costez n'ont point d'Autel, une sert de sacristie, l'autre de tresor. Les Moines du lieu font voir dans la sacristie plusieurs paremens fort beaux & fort riches, des croix & des calices d'or, & des lampes & des chandeliers d'argent d'une extraordinaire grandeur.

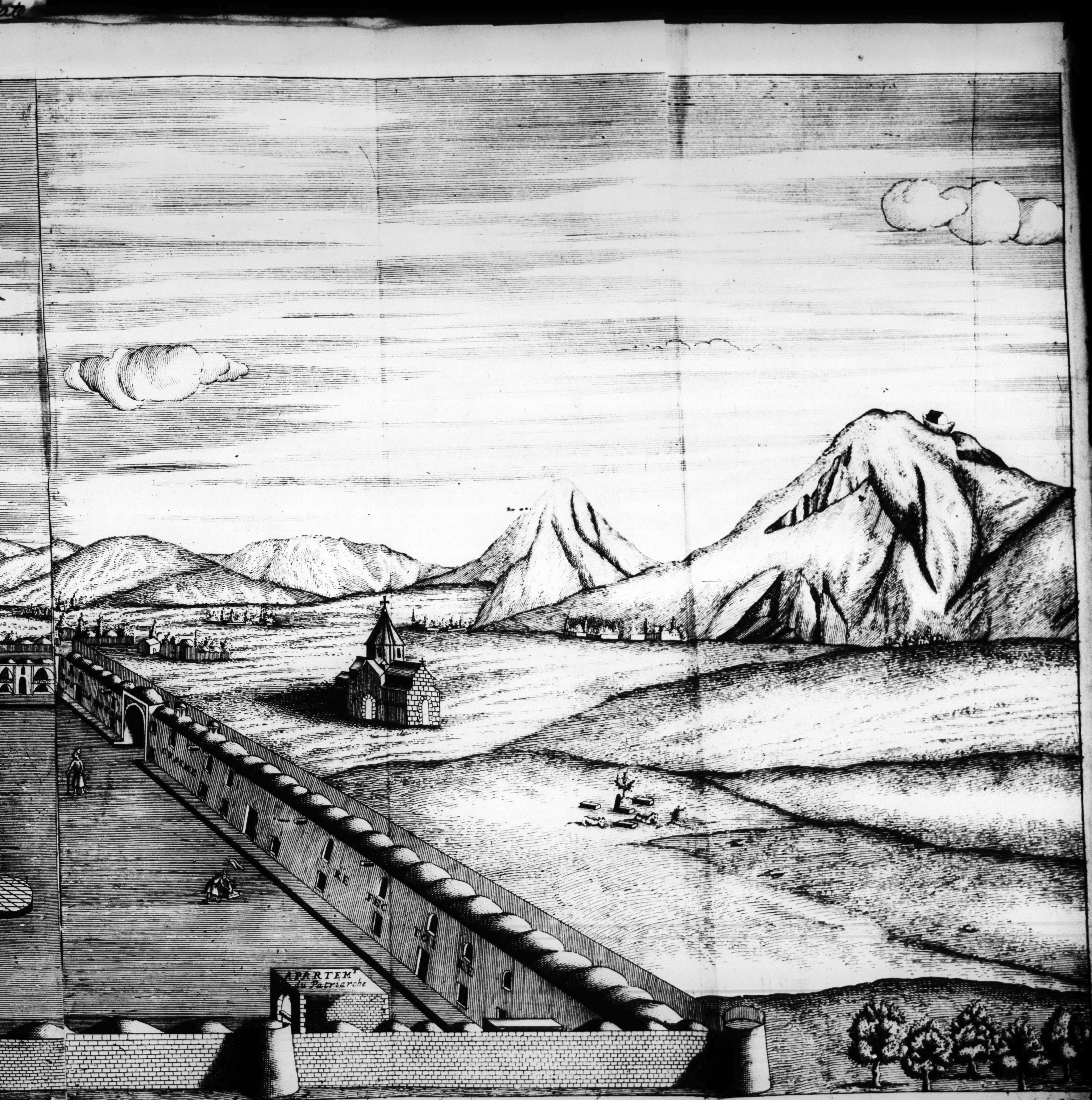
No. 9

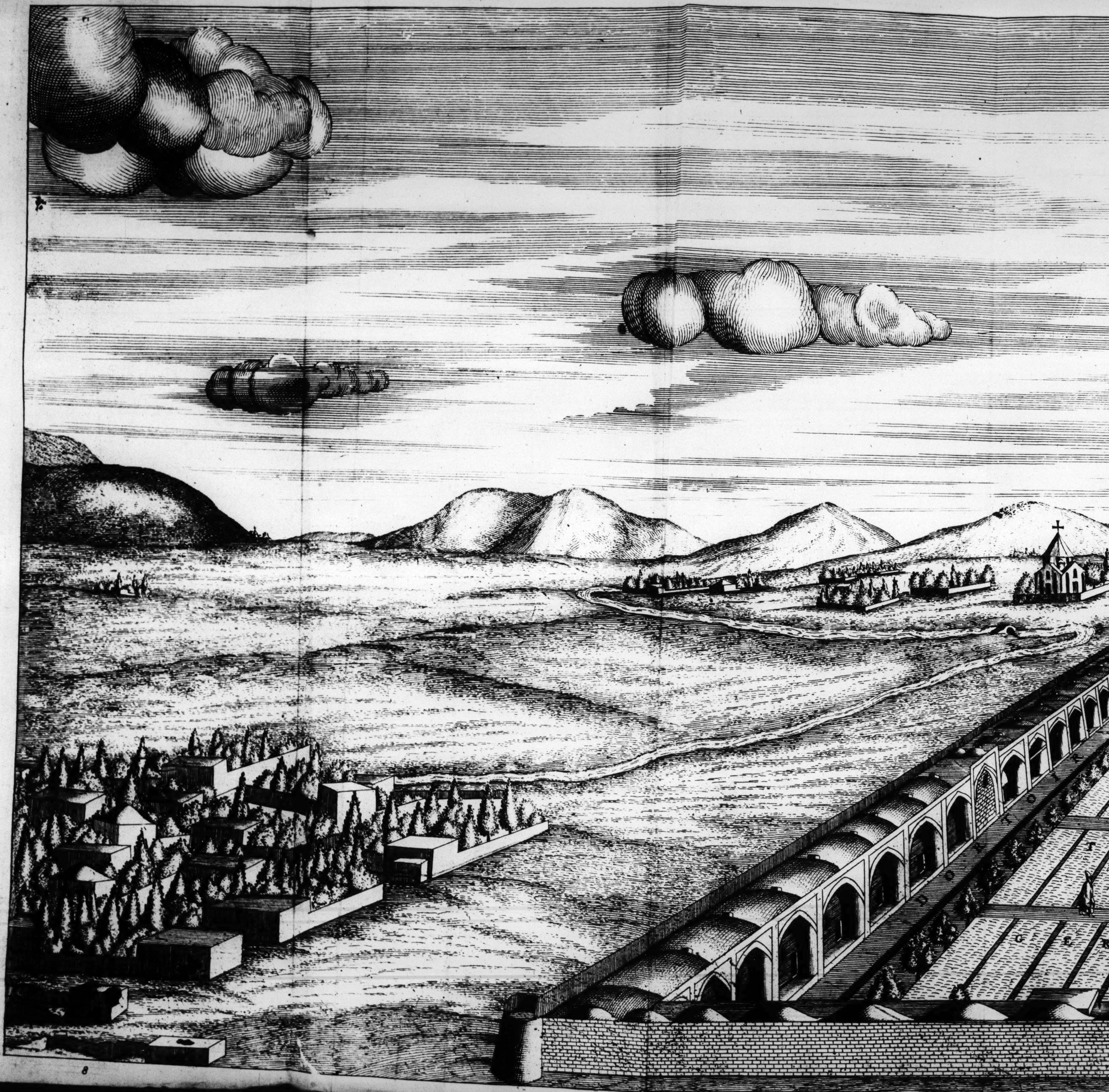


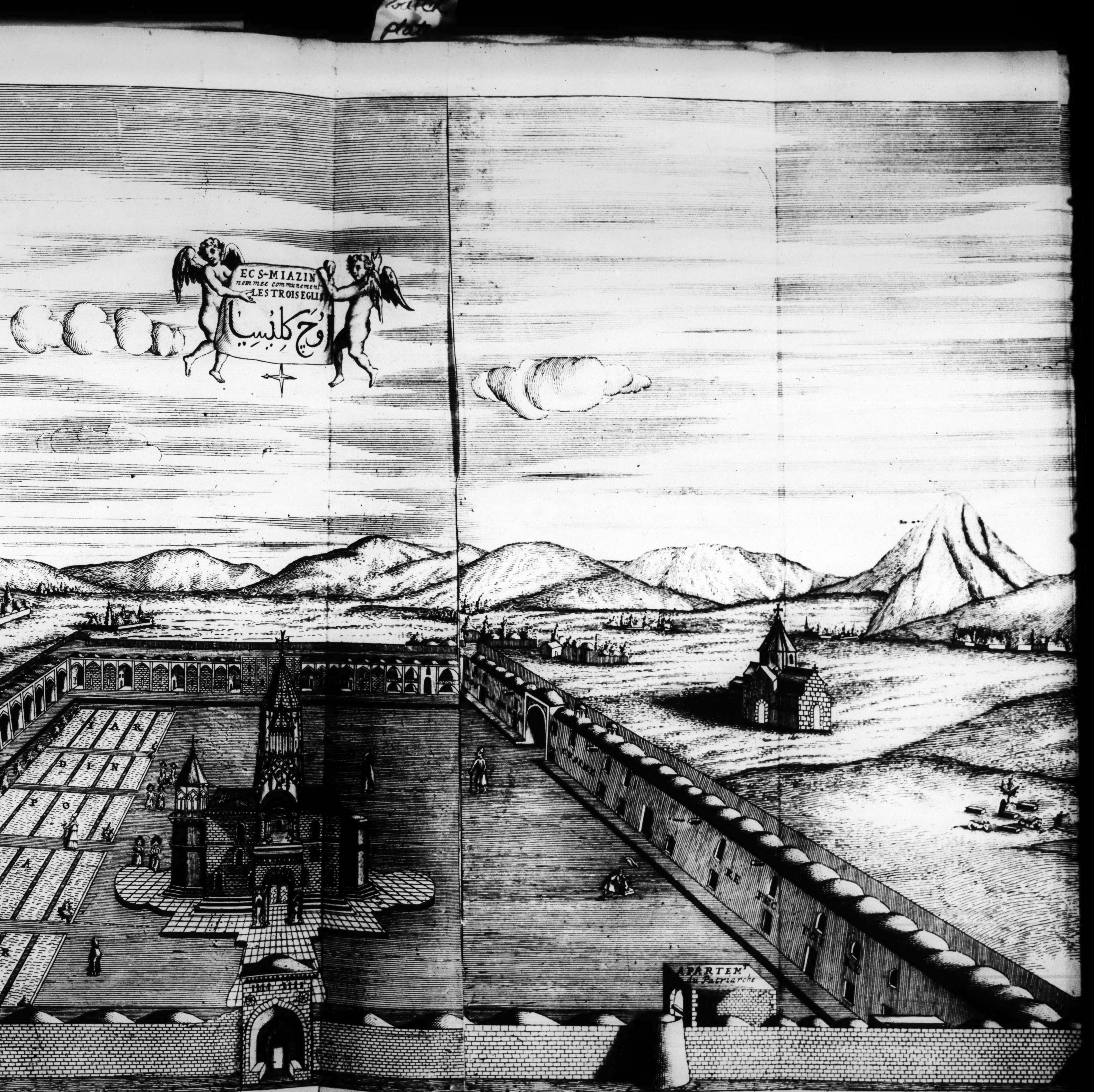




IARDIN POTAGER


APARTEMt
du Patriarche




ECS-MIAZIN
nommee communement
LES TROIS EGLIS
اوچ کلیسا
APARTEMT du Patriarche

Plan de leglise decs-miazin.

1 2 3 4 5 6
Toises.

…ofil de Leglise decs miazin

La plus-part de ces richesses sont des liberalitez Papales, & des témoignages de la credulité de *Rome* autant que de la dissimulation des Armeniens. On voit dans le thresor plusieurs chasses d'argent & de vermeil doré. Les principales Reliques du lieu sont au raport des Moines qui en ont la garde, le haut du corps de Ste. *Repsime*, un bras & une cuisse de Ste. *Caiane*, un bras de St. *Gregoire* surnommé *l'illuminateur*, à cause qu'il convertit l'Armenie, une côte de St. *Jacques* Evéque de *Jerusalem*, un doigt de St. *Pierre*, deux doigts de St. *Jean Baptiste*. Les Moines de ce Monastere affirment, que le corps de ce St. est dans l'Eglise d'un Couvent de leur ordre proche *d'Erzerum*: que *Leonce* Evêque de *Cesarée* le donna à leur premier Patriarche, & qu'aprés avoir esté trois cens cinquante ans à *Echs-miazin*, il en fut transporté au lieu où l'on a dit qu'il est à present. Les Moines *d'Echs-miazin*, qui sont les grands Docteurs des Armeniens, sont si ignorans qu'ils ne savent pas même, à ce que je leur ay entendu dire, qu'il y ait des Histoires qui raportent, que le corps de St. *Jean Baptiste* fut reduite en cendres par le commandement de *Julien l'Apostat*. Je ne diray rien des autres reliques qu'on dit qu'il y a en ce thresor, par-ce qu'elles sont de Sts. peu connus, j'ajouteray seulement que les gens du Convent assurent, qu'ils ont eu durant long-tems les deux cloux dont on attacha les mains sacrées de *Jesus Christ* à la croix, & lesquels on garde à present, l'un à *Diar-bekre*, & l'autre en *Georgie*; & qu'*Abas* le grand a tiré de leur thresor la vraye lance & la tunique sans couture, & en a enrichi celuy des Rois de Perse à *Ispahan*.

Au centre de l'Eglise il y a une grande pierre de taille carée de trois pieds de diametre & de cinq pieds d'épaisseur. Les Armeniens assurent comme article de foy, que c'est l'endroit où St. *Gregoire* leur Apostre vit *Jesus Christ* un dimanche au soir, estant en oraison, & où il parla à luy. Ils asfurent que *Jesus Christ* fit au tour de ce St. avec un rayon de lumiere le dessein de cette Eglise *d'Echs-miazin*, & qu'il luy commanda de faire bâtir l'Eglise sur la figure même qu'il avoit tracée. Ils ajoustent qu'au même tems la terre s'ouvrit à l'endroit où est cette pierre: que N. Seigneur jetta par là dans l'abysme les Diables qui estoient dans les Temples *d'Armenie*, & y rendoient des oracles, & que St. *Gregoire* fit aussi-tost couvrir cette ouverture d'un marbre. Ils ajoustent qu'*Abas* le grand enleva ce marbre, qu'il le mit au thresor Royal de Perse, & qu'il fit mettre en la place la pierre dont on a parlé. Je me

suis

suis soigneusement enquis de ce fait à *Ispahan*, j'en ay demandé des nouvelles à des Intendans même du Thresor Royal ; mais je n'ay peu decouvrir qu'on en eut aucune connoissance. La tradition Armenienne fait mention d'une autre particularité sur le centre de cette Eglise, que je veux encore rapporter icy bien qu'elle me paroisse aussi fabuleuse que le reste, savoir que c'est le propre endroit où *Noé* bâtit cet autel, & offrit ce Sacrifice dont il est parlé au 8 Chapitre de la *Genese*.

Le grand Clocher a esté nouvellement rebati. Il y a six Cloches, la plus grosse est de 1200 pesant. Un des petits Clochers fut abatu il y a 40 ans, & depuis on ne la point fait relever. Les Moines disent que c'est faute d'argent. Il est certain qu'ils sont fort pauvres. Le premier Monastere de cette Eglise fut bati par *Nierses* 29. Patriarche *d'Armenie*. Les Tartares le ruïnerent, & si l'on en veut croire la Chronologie du lieu, il a esté cinq fois abatu à res-de chaussée. Il est à present bati de brique. L'apartement du Patriarche est exposé au Levant. Il y a dans le Couvent des logemens pour tous les Etrangers qui le viennent visiter, & pour 80 Moines. Ils ne sont d'ordinaire que douze ou quinze. Les Patriarches *d'Armenie* sont obligez de resider à ce Convent : mais à dire le vray l'avarice, l'envie & l'ambition dont ils sont possedez en ce siecle, leur font tant d'affaires qu'ils employent leur tems à courir la Perse & la Turquie. Le Patriarche *d'Armenie* a quelque 20. Evêchez sous luy.

Les deux autres Eglises qui sont proche *d'Echs-miazin* s'appellent l'une *Ste. Caiane*, l'autre *Ste. Repsime*, du nom de deux vierges Romaines qu'on dit qui s'enfuirent en *Armenie*, durant la neuviéme persecution, & qui furent martyrisées au même lieu où ces Eglises sont baties. *Ste. Caiane* est à la droite du Monastére à 700. pas seulement. *Ste. Repsime* est à la gauche à 2000. pas. Ces deux Eglises sont demy-ruïnées, & il y a long-tems qu'on n'y fait plus le service.

Dans le territoire *d'Irivan*, qui s'étend à plus de vingt lieües de tous côtés, il y a vingt & trois Couvents d'hommes, & cinq de femmes. Ils sont tous pauvres & mal entretenus, & la plus-part n'ont que cinq ou six personnes, que la misere occupe incessamment du soin de subsister, & qui ne disent l'office que les jours consacrez. Un des plus considerables est *Couer-virab*, ce nom en Armenien literal signifie *Eglise sur le puits*, & il luy a esté donné, dit-on, à cause que l'Eglise est batie sur un puits, où l'Histoire *d'Armenie* raporte, que St. *Gregoire* fut jetté & fut

conservé

conſervé eſtant nourri de la même maniere, que *Daniel* le fut en la foſſe des Lyons. Ce Monaſtere eſt ſur les confins du territoire *d'Irivan* au Midy *d'Ecs-miazin*. Les gens du païs diſent, qu'on voit là les ruïnes *d'Artaxarte*. Ils appellent cette ville *Ardachat*, du nom *d Artaxerxes* que les Orientaux nomment *Ardechir*; & qu'on voit parmy ces ruïnes celles du Palais de *Tyridate*, qui fut bati il y a 1300. ans. Ils diſent de plus qu'il y a une face du Palais qui n'eſt qu à demy-ruïnée, qu'il y reſte quatre rangs de Colomnes de marbre noir de neuf chacun, que ces colomnes entourent un grand Monceau de marbres ouvragés, & que les colomnes ſont ſi groſſes que trois hommes ne les ſauroient embraſſer. On appelle tout le lieu où eſt cet amas de ruïnes *Tact-terdat*, c'eſt-à-dire *le Throne de Tyridate*. Je ne parleray point des autres Couvents, ni des particularitez que les Armeniens en racontent, ni des Reliques qu'ils diſent qu'il y a; parmy leſquelles ils mettent la *Veronique*, les corps de *St. Thomas* & de *St. Simon*, par-ce que tout cela eſt fade & ridicule: & en verité la tradition Armenienne n'a pas le ſens commun. Je ne diray rien non plus de la Créance des Armeniens & de leur culte. On ſait ce que c'eſt, & depuis pluſieurs ſiecles ils ſont engagez dans les ſentimens des *Monophyſites*, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, ſans les entendre aujourd'huy, par-ce qu'ils ſont trés-ignorans.

A douze lieües *d'Irivan* à l'Eſt on voit le mont celebre, où preſque tous demeurent d'accord que s'arreſta l'arche de *Noé*, encore que perſonne n'en ait de preuve ſolide. Quand l'air eſt ſerain ce mont n'en paroiſt pas à deux lieües, tant il eſt haut & grand. Je crois pourtant en avoir vû de plus élevez, & ſi je ne me trompe, l'endroit du *Caucaſe* que je paſſay en venant de la mer Noire à *Acalziké*, eſt plus haut que le mont dont nous parlons. Les Turcs l'appellent *Agridag*, c'eſt-à-dire, *la montagne élevée ou maſſive*. Les Armeniens & les Perſans le nomment communement *Macis*. Les Armeniens tirent ce nom de *Mas* ou *Meſech* fils *d'Aram*, qui a donné à leur nation, diſent-ils, la dénomination & l'origine. Les Perſans le font venir *d'Azis*, mot de leur langue qui ſignifie *chery*, *bien-aimé*, & ils veulent qu'on ait ainſi appellé ce mont, à cauſe du choix que Dieu en fit pour le faire ſervir de port heureux à l'Arche qui portoit le genre humain. Voilà des Ethimologies tirées de force autant qu'aucune autre, & ce ſont bien celles-là qu'on peut comparer au ſon des cloches. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres Perſans, ſavoir *Cou-nouh*, c'eſt-à-dire

Mont Noé, & *Sabat-toppous*, c'est-à-dire *heureuse butte*. L'Ecriture Ste. ne luy donne point de nom particulier. Elle dit simplement que l'arche de *Noé* s'arresta sur la montagne *d'Ararat* qui est *l'Armenie*, comme l'on dit. Ce sont ces montagnes qui sont si celebres dans les Auteurs Grecs & Latins, qu'ils disent estre partie du mont *Taurus*, & qu'ils appellent monts *Gordiens*, *Cordeens*, *Corduеniens*, *Cardiens*, *Curdes* & *Carduches*, chaque Auteur changeant ainsi les noms en les voulant tourner selon l'inflexion de sa langue.

Les Armeniens ont dans leurs Traditions que l'Arche est encore sur la pointe de ce mont *Macis*. Ils ajoustent que jamais personne n'a pû monter jusqu'au lieu où elle s'arresta. Ils croyent cela fermement sur la foy d'un miracle, qu'on dit estre arrivé à un Moine *d'Echs-miazin*, nommé *Jacques*, qui depuis fut Evêque de *Nisibe*. On conte que ce Moine, prevenu de la commune opinion que ce mont estoit seurement celuy où l'Arche s'arresta aprés le deluge, fit dessein de monter au sommet, ou de mourir en la peine; qu'il parvint à la moitié, mais qu'il ne pût jamais passer outre, par-ce qu'aprés avoir monté tout le jour, il estoit la nuit pendant son repos reporté miraculeusement au même lieu d'où il estoit parti le matin; que cela continua long-tems de la sorte, & qu'en fin Dieu exauça les voeux de ce Moine, & voulut bien remplir une partie de ses desirs; que pour cela il luy envoya par un Ange une piece de l'Arche, en luy faisant dire, de ne se fatiguer plus vainement à monter la montagne, par-ce que Dieu avoit interdit l'accez du sommet aux hommes. Voilà leur conte sur lequel je diray deux choses. La premiere qu'il ne s'accorde pas avec les recits des anciens Auteurs, comme *Joseph*, *Berose* & *Nicolas de Damas*, qui assurent que de leur tems on montroit des restes de l'Arche, & qu'on prenoit comme un Preservatif salutaire la Poudre du bitume dont elle estoit enduite. La seconde qu'au lieu qu'on fait passer pour miracle, que personne n'ait jamais pû monter au sommet de ce mont, je tiendrois plûtôt pour un grand miracle si quelqu'un y montoit, car ce mont n'a nulle habitation, & du milieu en haut il est perpetuellement couvert de neiges qui ne fondent jamais, de maniere qu'en toute saison il paroist comme quelque prodigieux monceau de neige. Ce que je raporte de ce mont fera sans doute trouver étrange à ceux qui ont lû le voyage du P. *Philippe* Carme déchaussé, qu'il se soit avisé de dire, que le paradis terrestre y est *en quelque Pleine que Dieu conserve de froid & de chaud*, ce sont les termes de son traducteur.

La pensée me paroist tout-à-fait plaisante, & je croirois que l'Auteur y a entendu raillerie, s'il ne disoit fort serieusement en ce livre beaucoup de choses qui n'ont pas plus de vray-semblance.

Au pied du Mont, il y a dans une village de Chrestiens, un Monastere nommé *Arakil vanc*, c'est-à-dire *le Monastere des Apostres.* Les Armeniens ont grande devotion pour ce lieu, croyant que *Noé* y fit sa premiere demeure, & les premiers sacrifices aprés le Deluge. Ils disent qu'on y a trouvé les corps de St *André* & de St. *Mathieu*, & que le crane de cet Evangeliste est resté dans l'Eglise du Monastere. Ils content cent autres particularitez de ce lieu, & de tout ce territoire dont ils font leur terre sainte: mais elles sont toutes si éloignées du vray-semblable, qu'on meriteroit en les raportant, d'estre accusé de conter des songes, ou des contes faits à plaisir.

J'allay descendre à *Irivan* au logis d'un Armenien de mes amis, nommé *Azarie*. C'est un homme que ceux de sa nation ont fort persecuté, pour avoir esté à Rome se faire Catholique Romain & Disciple de la *propaganda*, & pour avoir tâché, d'établir les Capucins à *Irivan*. Je le trouvay indisposé & au lit. Il se leva neantmoins pour aller donner nouvelles de mon arrivée. Il craignoit qu'on ne luy fist une affaire s'il le remettoit au lendemain, Il alla au Palais ; mais il ne pût voir le Gouverneur, il estoit retiré dans l'apartement de la Princesse sa femme. Un Eunuque fit le message.

Le 8. au matin le Gouverneur m'envoya visiter & me fit dire que j'estois le bien-venu. Le *Sr. Azarie* se chargea d'aller de ma part le remercier tres-humblement, & luy faire savoir qui j'étois. Le Gouverneur luy témoigna qu'il avoit grande envie de me voir au plûtost, & une partie des bijoux que j'avois aportez. Il luy demanda ensuite combien de gens j'avois avec moy, & luy ordonna de s'informer où j'aimerois mieux loger, dans la forteresse ou au Caravanserai qu'il a fait batir, & de le luy faire savoir promptement. Je choisis le Caravanserai, parce qu'il n'y a point de lieu plus seur, & parce qu'on n'y manque jamais de compagnie, à cause qu'il y a des Marchands de tous les endroits de l'*Asie*, & qu'il y aborde chaque jour des voyageurs. Le Gouverneur me fit donner un des plus grands apartemens.

Le 9. de bon matin je m'y en allay, & je fus occupé tout le jour à m'y établir. A midy un officier du Gouverneur m'aporta une ordonnance de l'Intendant pour prendre tous les

jours

jours à l'office du pain, du vin, de la viande, des truittes, du fruit, du ris, du beurre, du bois & d'autres denrées necessaires pour six personnes. La quantité de chaque chose est reiglée, on ne l'augmente ni diminue jamais : mais la portion qu'on donne pour une personne est si grande que deux s'en peuvent fort bien nourrir.

Le 10. le Gouverneur m'envoya dire avec tant d'empressement de l'aller voir, & de luy porter une partie de mes bijoux, que je ne pus differer. Je le trouvay en un grand cabinet fort propre & bien éclairé. L'Intendant de toutes les monnoyes de Perse, qui faisoit alors la visite à *Irivan*, estoit avec luy, & quatre autres Seigneurs du Païs. Il me fit beaucoup de caresses, repéta trois fois que j'estois le bien-venu, & fit servir des confitures & de l'eau de vie de *Moscou*. Je luy presentay d'abord la Patente du Roy & celle du grand Maitre, desquelles on à parlé. Il en fit beaucoup d'état, & passa une heure à me demander les nouvelles de *l'Europe*, tant des dernieres guerres & de la presente disposition des Etats Chrestiens, que des sciences & des nouvelles decouvertes. Il en passa une autre à considerer les pierreries & les bijoux que je luy faisois voir, dont il raisonnoit en homme qui s'y connoissoit fort bien. Il m'a-prit que dans les Poëtes Persans, les Emeraudes de vieille roche sont appellées *Emeraudes d'Egypte*, & qu'on tient qu'il y en avoit une mine en *Egypte* qui est à present perdue. Il mit à part tout ce qui luy agréa & tout ce qu'il crût qui agreeroit à la Princesse sa femme, & me retint à diner. Le diné fini il m'honora encore demi-heure de tems de sa conversation, & ensuite il me donna congé, commandant en ma presence à un officier d'aller au Caravanserai dire au Concierge, qu'on eut soin de bien veiller à ma seureté & à ma satisfaction. Il eut encore la bonté de dire à cet officier qu'il le faisoit mon *Mebemander*; On a dit qu'un *Mebemander* est comme un Gentilhomme servant, & qu'on en donne à tous les étrangers de condition pour avoir soin d'eux. Le Gouverneur luy commanda de ne me laisser manquer de rien, & de me faire porter de ses offices tout ce que je voudrois manger. Le soir il m'envoya un régal d'eau de vie de *Moscou*.

Ce Gouverneur est *Becler-beg*, c'est-à-dire *Seigneur des Seigneurs*. On appelle ainsi les Gouverneurs des grands Gouvernemens, pour les distinguer des autres qu'on appelle *Can*, comme l'on a dit. Il a aussi le titre de *Serdar*, ou General d'armée. C'est un des principaux Seigneurs de Perse, & un des plus judicieux & des plus

plus fins Politiques qu'il y ait. Il s'appelle *Sefi-couli-can.* Ce nom signifie *le Duc esclave de Sefi.* Il a eu les plus beaux Gouvernemens de l'Empire du tems du feu Roy: mais par une intrigue de femmes il fut disgracié trois ans avant la mort de ce Prince. Celle qu'il a épousée est du sang Royal du côté de sa Mere. Cette Princesse au commencement du reigne du Roy d'apresent mit son mary dans les bonnes graces de S. M. dont il obtint peu de tems aprés le Gouvernement *d'Irivan;* Gouvernement le plus considerable du Royaume & du plus grand revenu car il, produit trente deux mille Tomans par an, qui sont prés de cinq cens mille écus. Les avanies, les presens, & les voyes indirectes de s'enricher en produisent encore deux cent mille. Ce Seigneur est sans doute le plus riche de toute la Perse, & le plus heureux. Le Roy l'aime, la Cour le revere; ses deux fils sont les uniques Favoris de S. M. Les peuples de son Gouvernement le cherissent & le respectent beaucoup, par-ce qu'il est populaire, qu'il fait justice & qu'il est moins concussionnaire que les autres. Il merite toute sa fortune; car outre ces bonnes qualitez il a du savoir, & il aime les arts & les sciences.

Le 11. ce Seigneur m'envoya querir à la nopce du frere de son Intendant où il estoit. Je le trouvay fort guay & fort content. Il avoit reçû à porte ouvrante un ordre du Roy par un *Coulom-cha,* qui estoit venu *d'Ispahan* en treize jours. Cet ordre estoit pour une affaire importante. Plusieurs Sultans qui sont des Seigneurs de Contrées, & des Gouverneurs de places fortes ayant refusé de recevoir ses ordres, & ayant fait porter contre luy beaucoup de plaintes au Roy & aux Ministres: Luy de son costé avoit fait representer ses droits, S. M. avoit prononçé en sa faveur, & luy avoit envoyé un ordre de se faire obeïr. Le *Coulom-cha* devoit executer cet ordre, & faire faire satisfaction au Gouverneur.

Coulom-cha signifie *esclave du Roy.* Ce n'est pas que ceux qui portent ce nom ne soient libres, comme les autres sujets naturels, mais ils le prennent pour marque du parfait devoüement qu'ils ont au Souverain, & par-ce qu'ils y ont esté élevez dés le bas âge. Ces Esclaves du Roy ont à la Cour de Perse à peu prés le même employ que les Gentils-hommes ordinaires ont à celle de France. Ce sont la plus-part des enfans de qualité qu'on engage fort jeunes au service, tant pour l'émolument qu'ils en tirent, que pour leur faire avoir de bonne heure entrée à la Cour. Il y a des Seigneurs qui y mettent leurs fils dés l'âge

de cinq ans. Le Roy leur donne des appointemens selon la qualité de leur famille, ou selon le service qu'elle rend au Roy, car cela tient lieu de recompense aux Parens. La paye ordinaire est de vingt tomans par an avec la nourriture. Ving tomans sont 900 francs. La nourriture prise en argent monte à 500 francs. On l'augmente d'ordinaire à mesure que ceux qui la reçoivent grandissent & servent bien, ou à proportion de la bien-veillance que le Roy leur porte. Ils sont assidus à la Cour, on les employe à executer les ordres d'importance. On les envoye porter aux Gouverneurs les presens du Roy. On en prend pour remplir les charges.

Les ordres pressans se portent en Poste. On appelle les Courriers *Tchapars*; ce mot vient d'un participe de la langue Turque qui veut dire *galloppant*, d'où vient le mot de *tchapgon* qui dans la même langue signifie un *courreur*. Ces *Tchapars* font beaucoup de diligence, quoy qu'ils ne trouvent pas toûjours des chevaux quand ils en ont besoin. Il n'y a point de Postes établies en tout l'Orient. En Perse les Courriers du Roy & des Gouverneurs prennent des chevaux par-tout où ils en trouvent, & ils ont permission de démonter les gens sur les grands chemins. Les Régens des lieux où ils passent sont aussi obligez de leur en fournir. C'est un tout-à-fait mauvais ordre que celuy-là, car les petites gens, qui n'ont pas la force ou le courage de resister sont obligez, ou de donner quelqu'argent à ces Courriers, ou de mettre pied à terre, laisser emmener leurs chevaux & courir aprés. Ils n'en osent prendre aux gens de consideration, aux officiers du Roy, & aux Etrangers qui vont à la Cour, & ils n'ont garde de le faire crainte de quelque méchante suite. Ils prennent d'ordinaire des chevaux aux villages où ils passent. Ils n'ont pouvoir de s'en servir qu'une traitte. On envoye aprés eux un vallet pour les ramener.

Ces Courriers sont fort reconnoissables à leur équipage. Ils portent un manteau lié derriere eux, & une petite besace qui passe dans le pommeau de la selle & s'attache aux arçons. Ils ont le poignard, l'épée & le carquois au côté, & un bâton à la main. Ils se passent le corps dedans l'arc, & ont une grande écharpe qui fait deux tours au cou, passe en croix sur le dos & sur l'estomach, & s'attache à la ceinture. Quand on les apperçoit de loin, ceux qui se sentent gens à estre desmontez s'enfuyent & se cachent, ou composent pour quelqu'argent, ou leur baillent leurs chevaux. Ces Courriers vont d'ordinaire deux à deux, & quand ce sont personnes de qualité, il est plus difficile de se tirer

de

de leurs mains, par-ce qu'il n'y a point à composer avec eux, & par-ce qu'ils frapent du bâton & de l'épée lors qu'on leur fait resistance, sachant bien qu'ils seront aprouvez ; ce qui est une violence que les autres courriers n'osent faire.

Une des principales dépences extraordinaires que les Grands sont obligez de faire est, lors-que le Roy leur envoye des Ordres ou des Presens par un *Coulom-cha*, ou par quelqu'autre personne de qualité : car il faut qu'on l'habille à son arrivée, & qu'à son départ on luy fasse un present convénable à l'employ & au credit qu'il a. Il faut de plus qu'on le regale & qu'on le divertisse bien tout le tems de son sejour. Le *Coulom-cha*, dont je viens de parler, couta au Gouverneur *d'Irivan* à ce que j'ay sû 400 tomans, qui sont dixhuit mille livres, sans la dépense du logement & de la nourriture. Fort souvent le Roy même taxe le present qu'on doit faire à la personne qu'il envoye, & quand cela arrive on est obligé de le payer d'abord comme une dette, & de faire ensuite encore des liberalitez quelque fois au double du present. On en use avec ces Envoyez selon leur famille, leur merite & leur credit à la Cour. On a égard à tout cela, & lors qu'on sait que l'Envoyé ou ses Parens aprochent la personne du Roy, on luy fait un traittement bien plus honneste, à dessein qu'il en fasse une bonne relation. Je me souviens à ce propos que l'an 1669, lors que le Roy donna au fils du premier Ministre la charge de Colonel des Mousquetaires, S. M. luy en fit porter par ses Orphevres les expeditions & l'habit Royal, pour les recompenser de quelques bijoux qu'ils avoient faits fort à son gré, & qu'il taxa à trois cens tomans le present que le Colonel leur devoit faire. Les quatre principaux d'entr'eux porterent ces expeditions & cet habit, & au lieu de trois cent tomans ils en eurent 400, qui sont dixhuit mille livres, & un autre regal en étoffes.

Je demeuray trois heures à la nopce, & me retiray aprés le diner ; il se fit en une salle basse assez petite, élevée de deux pieds, ouverte sur une cour qu'on avoit accommodée en lice. Des Luteurs & des Gladiateurs y divertirent la compagnie, le Gouverneur passa le tems à les voir, & à s'entretenir avec l'Envoyé du Roy & avec l'assemblée, & à me demander des nouvelles de l'Europe. Il n'y avoit que neuf personnes au festin. Le marié & son Parain estoient magnifiquement vestus, & avoient au Turban des aigrettes de pierreries. Le Maitre de la Maison, ses autres freres & ses fils estoient de bout au bas de la salle avec plusieurs officiers du Gouverneur. Chacun des

Conviez

Conviez estoit servi en entrant d'un grand bassin de confitures seiches & liquides sur de petites assiettes de pourcelaine. Les bassins estoient de bois peint & doré ; on ne peut rien voir de plus propre.

Le Mariage en Perse est de fort grande dépense, & souvent l'on s'y ruïne : aussi n'y a t'il que les gens accommodez qui s'y engagent ; Les autres se contentent d'une concubine, ou d'une esclave.

Les Mahometans qui suivent les dogmes *d'Ali*, prennent des femmes en trois façons, ou en les achetant, ou en les loüant, ou en les épousant. Ils tiennent pour licites ces trois manieres d'union. Leur Religion l'enseigne ainsi, & la Loy civile reconnoist pour également legitimes les enfans qui en viennent, de façon que si un homme a de son esclave un fils avant que d'en avoir de son épouse ; le fils de l'Esclave est reconnu pour l'aisné, & jouit des droits d'ainesse à l'exclusion de celuy de la femme legitime, fût-elle Princesse & du sang Royal. C'est pour cela qu'en Perse la qualité & la noblesse ne se tire que du Pere.

Les femmes esclaves s'appellent *Canizé*. La loy permet d'en avoir autant qu'on en peut nourir, & la Police ni Ecclesiastique ni civile ne prend point connoissance du traittement qu'on leur fait. Qui en a s'en sert à tous les usages qu'il luy plaist, & non seulement est le maitre de ce qu'on appelle leur honneur, mais aussi de leur vie. Ce n'est point en Orient un deshonneur à une Esclave de servir de femme à son maitre, au contraire c'est le plus grand honneur & la meilleure fortune qui luy puisse arriver; car dés qu'on s'en sert au lit, on luy donne un apartement separé des autres Esclaves. On l'habille bien, on luy donne des servantes, on luy fait pension, & si elle fait des enfans on luy augmente tous ces avantages. Elle n'est plus regardée comme esclave, mais comme Mere d'un legitime heritier de la maison.

Les femmes à loüage s'appellent *Moutaa, d'Amouad*, qui signifie *concubine* & aussi *servante*. On en prend tout autant qu'on veut, pour le tems qu'on veut, & pour le prix qu'on accorde. A *Ispahan* qui est la capitale de Perse, on en loue de belles & jeunes pour 450. livres l'année avec l'entretien d'habits de nourriture & de logement. Cette sorte de Mariage est un contract purement civil. On le renouvelle au bout du terme, si les parties en sont d'accord ; & l'on est libre de le rompre avant qu'il soit achevé, & de renvoyer la femme qu'on à loüée ; mais il faut luy donner

en

on la renvoyant tout le gage contenu dans le contract. Lors qu'une femme à loüage quitte un homme, elle ne peut licitement se loüer, ni se donner à un autre qu'aprés quarante jours. Ce terme s'appelle *Les jours de la Purification* Ceux qui savent la Loy ceremonielle Mosaique reconnoistront aisement, que les Mahometans ont pris des Juifs cette ordonnance qu'ils ont modifiée. La loy des uns & des autres se ressemble fort au sujet du Mariage, & du traittement qu'on doit faire aux femmes.

Les femmes legitimes s'appellent *Nekaa.* La Religion Mahometane permet d'en épouser quatre. Cependant on n'en épouse guere qu'une, afin d'éviter la depense, & à cause du mauvais ménage que la multiplicité des femmes légitimes fait en un logis. Car chacune veut y commander, & leur mutuelle jalousie entretient toûjours la maison en desordre. Les gens de condition se marient d'ordinaire dans des familles de leur qualité, & si leur concupiscence ne peut se contenter de l'épouse qu'ils ont prise, mal'heur qui ne manque jamais de leur arriver, ils se servent de femmes esclaves. La paix de la famille n'en est nullement troublée; par-ce que l'Epouse est toûjours Dame & Maitresse. Au reste qu'elle en soit contente ou non, ses parens n'y prennent jamais de part. Il n'y a d'ordinaire que les gens de moyen estat & les Etrangers qui prennent des femmes à loûage, & ils le font pour pouvoir plus facilement s'en deffaire. Les petites gens n'en prennent gueres, par-ce qu'ils n'ont pas le moyen de payer le loüage. Les gens de qualité n'en prennent pas non plus, par-ce qu'ils ne veulent ni les restes d'un autre, ni qu'on jouisse d'une femme qui leur a servi. S'il arrive par hazard qu'un homme de qualité prenne de l'amour pour une femme, ou publique, ou qui n'est pas de condition à devenir son épouse; il la loüe pour 90 ans. C'est un moyen seur de l'avoir toute sa vie sans se marier avec elle. Les gens de qualité usent de ce biais, sur tout lors-qu'ils sont mariez à une femme de qualité & de grande famille, par-ce que ses parens se tiendroient outragez, si on luy donnoit une compagne de basse naissance.

On se marie en Perse d'ordinaire par Procureur, par-ce que les femmes ne se font point voir aux hommes. La Ceremonie du Mariage se fait de cette maniere. Les parens des parties S'assemblent au logis de l'Accordé. On y fait venir un homme d'Eglise pour dresser le contract. Quand les parties sont de la premiere qualité, c'est le *Cedre* qui est le grand Pontife, ou le *Cheikelislam* qui est le grand Juge civil, qu'on invite pour cela. Si ce sont personnes de mediocre condition, ils tachent d'avoir

le *Kazy*, qui est le Lieutenant civil; & si ce sont de petites gens, ils prennent un *Molla* ou Prêtre de la Loy. L'Accordée accompagnée de plusieurs femmes se rend en un cabinet proche du lieu de l'assemblée, où la porte est à demi ouverte, mais la portiere en demeure abatue en sorte qu'on ne voit personne. Alors les Procureurs des parties se levent, & celuy de l'Accordée se rangeant contre la porte du cabinet, & y estandant la main dit tout haut, *Moy N. procureur authorisé de vous N. je vous marie à N. icy present. Vous serez sa femme perpetuelle à tant de doüaire prefix duquel vous estes convenus.* L'autre Procureur répond ainsi.

Moy N. procureur authorisé de N. je prends en son nom à femme perpetuelle N. qui luy a esté baillée pour telle par N. son procureur icy present, à condition de tant de doüaire prefix duquel on est convenu. Ensuite le Ministre, ou quiconque est là pour dresser le contract, se leve, & aprochant la teste de la portiere du cabinet dit à l'Accordée; *Ratifiez vous la promesse que N. vôtre procureur vient de faire en vôtre nom?* elle repond *Ouy.*

Apres il demande la même chose à l'Accordé & dresse le contract, y met le seau, & le fait mettre à l'assemblée, & ensuite donne le contract au Procureur de l'Accordée. Le contract se garde par la femme pour sureté de son doüaire.

Il n'y a autre difference en la ceremonie des Mariages à tems, qu'on contracte avec les femmes à loüage, sinon que les Procureurs des parties font les promesses en autres termes. Voicy ce qu'ils disent. *Moy N. en vertu de la procuration authentique que j'ay de N. je la donne à N. afin qu'il en ait l'usage pour un tel terme & à tant de prix.* Ou bien, *Moy N. en vertu de la procuration authentique que j'ay de N. je prens en son nom N. à femme, je la prens aux conditions qu'on vient de marquer, je la prens sur mon ame.*

Les petites gens font moins de façon, & ne prennent point de Procureur. La femme entre voilée avec ses parentes, qui sont aussi au lieu où sont les hommes & dit.

Moy N. Procureur de moy-même, je prens vous N. à femme perpetuelle à tant de doüaire prefix, je vous prens pour telle sur mon ame.

Ce sont les femmes qui traittent les mariages. Dés que les articles en sont accordez, l'Epoux assigne le doüaire sur le plus liquide de son bien, & ensuite envoye l'anneau de Mariage & les presens à son Accordée. Ils consistent en habits, en bijoux, & en argent contant. L'accordée luy renvoye des galanteries, comme des mouchoirs brodés, des toilettes, & des callottes faites à l'éguille, & d'autres nippes semblables que souvent elle a faites elle même.

La

La nopce se fait chez l'Accordé & dure dix jours, le dixiemé on luy envoye en plein jour ce qu'on appelle *le trousseau de l'Accordée*; il consiste en ses hardes & bijoux, en quantité de meubles, en Esclaves & en Eunúques selon sa qualité. Des Chameaux le portent, ou d'autres bêtes de charge au son de plusieurs instrumens. Ses Esclaves & Eunuques sont montez dessus ou vont à cheval : & il arrive souvent qu'on emprunte des meubles & du train, & qu'on envoye des coffres qui sont vuides; tout cela par faste pour donner dans la veuë & pour ébloüir les gens. La nuit on conduit la Mariée. Si c'est une fille de qualité elle est menée en *cagiavat*. C'est une maniere de berceau, un Chameau en porte deux. Si elle est de mediocre condition on la mene à cheval ou à pied; des joüeurs d'instrumens commencent la marche, un nombre de Domestiques suivent chacun un cierge à la main, les femmes viennent ensuitte portant aussi chacune un cierge allumé. Elle est voilée du haut jusques en bas, & a de plus sur la teste un autre voile plissé comme une juppe, fait de brocard ou de toille d'or, ou de toile de soye qui la couvre jusqu'à la ceinture. Un Linx ne decouvriroit pas sa taille ni sa façon. Deux femmes la ménent par les bras, si elle est à pied, & si elle est à cheval un Eunuque le méne par la bride. Une heure aprés estre arrivée au logis du Mary, & quand le festin de la nopce est achevé, les Matrones la ménent à la chambre nuptialle, la deshabillent à la chemisette & au calleçon pres, & la mettent au lit. Peu aprés le Marié est conduit au même lieu, ou par des Eunuques ou par des vieilles femmes, & il n'y a point de lumiere lors qu'il y entre.

De cette maniere un homme ne voit sa femme que quand il a consommé le Mariage, & souvent il ne le consomme que plusieurs jours aprés que son épouse est chez luy; la belle fuyant & se cachant parmi les femmes, ou ne voulant pas laisser faire le mary. Ces façons arrivent souvent entre les personnes de qualité, par-ce qu'à leur avis cela sent la débauchée de donner si-tost la derniere faveur. Les filles du sang Royal en usent particulierement de la façon, il faut des mois pour les reduire, & pour leur mettre en teste, que leur mary est digne de les toucher. On conte de la fille d'*Abas le Grand*, qui fut mariée à un de ses Generaux d'armée, qu'elle fut long-tems sans vouloir regarder son mary en face. Ce

Seigneur

Seigneur s'en plaignit au Roy, luy disant, *Que S. M. luy avoit donné une Tygresse & non pas une femme : Qu'il n'en osoit aprochér, & qu'elle avoit deux fois mis le poignard à la main contre luy.* Abas ne pût s'empescher d'en rire & demanda au General, *combien il avoit d'Esclaves blanches dans son Serrail ?* Le General répondit au Roy, *qu'il y en avoit environ quarante cinq. Faites les coucher l'une apres l'autre avec vous,* luy dit le Roy, *je suis seur de cette voye pour reduire vôtre femme.* Le General n'y manqua point. La Princesse s'emporta fort contre cet étrange procedé, demandant si c'estoit là la foy conjugale, & voyant que son mary continuoit malgré son courroux, elle alla s'en plaindre à son Pere, & dit à S. M. *Qu'elle luy venoit demander justice de l'audace de son mary qui forçoit toutes ses Demoiselles & ses Esclaves.* Le Roy luy répondit avec un visage irrité, *que c'estoit par son ordre qu'il en usoit ainsi,* & en même tems la renvoya luy commandant bien expressement, d'inviter elle même la nuit suivante son mary de venir coucher avec elle. La Princesse le fit, & elle en fut fort contente. L'on fait à ce propos une assez plaisante histoire d'une des Concubines de *Sefi* dernier Roy de ce nom. C'estoit une tres belle personne, le Roy l'aimoit infiniment, cela l'avoit rendue fiere, & luy faisoit prendre la liberté de parler quelque-fois trop hardiment au Roy. Un jour *Sefi*, qui estoit cruel de son naturel, se fâcha si furieusement contr'elle, qu'il voulut la faire mourir, mais la mort ne paroissant pas assez rude à sa colere, voicy comme il la punit. Il luy osta ses Femmes, ses Eunuques, & ses meubles, fit bruler tous ses habits & piler ses pierreries & ses bijoux en un mortier, dont il faisoit jetter devant luy les morceaux en un étang, & pour comble de disgraces il luy fit épouser un villain Negre qui estoit un de ses Cuisiniers. La Dame infortunée fut envoyée chez luy avec une seule femme de chambre qu'on luy laissa. La femme de chambre belle & majestueuse comme sa Maitresse, se mit au devant d'elle lors-que ce hideux Mari en pensa aprocher : & tirant un poignard luy dit, *Chien de Négre si tu la touches du doigt seulement je te perçerai de mille coups.* Le pauvre Cuisinier se retira fort vite, & l'avanture ayant esté raportée au Roy l'action luy plut, il revint à luy, il maria la Dame à un Colonel, & luy envoya des habis & des meubles selon sa qualité.

Il

Il arrive dans les mariages des petites gens quelque chose de fort contraire ; car si l'homme a été obligé de promettre un doüaire qui excede son bien, pour faire consentir les parens de la femme, il ferme la porte du logis lors qu'on la luy amene, & dit qu'il n'en veut point à si haut prix. Il se fait alors un debat entre les parens des deux côtez, & ceux de la femme sont obligez de rabattre quelque chose, pour la luy faire prendre, parce que ce seroit le dernier deshonneur pour eux, & pour elle de la ramener à la maison.

Il semble que cette façon d'épouser une femme sans l'avoir vûe auparavant, ne devroit produire que des mariages malheureux, mais cela n'est point. Et l'on peut dire en general, que les mariages sont plus heureux, dans les païs où l'on ne voit point les femmes, qu'en ceux où elles sont vûes & frequentées. La raison en est evidente. Quand on ne voit point la femme d'autruy, on pert moins vite l'amour qu'on porte, ou qu'on doit porter à la sienne. On ne peut pas dire pourtant que les Persans se marient sans savoir du tout à qui ; car la mere & les parents, ou les autres personnes à qui l'on se raporte du choix d'une femme, en font si souvent & si nettement le portrait, qu'on peut suffisamment juger sur leur raport si l'original plaira, & si l'on pourra s'en accommoder. Deplus on ne tient les filles enfermées, même celles des Grands Seigneurs, qu'aprés qu'elles ont passé sept ou huit ans. Elles paroissent dans le logis jusqu' à cet âge. C'est afin qu'elles se fassent à la vûe du monde, & afin que le monde les observe, ainsi il arrive quelque fois qu'on a vû petite la femme qu'on épouse.

La Religion Mahometane tient le divorce licite, de quelque maniére qu'il se fasse, & pour quelque sujet que ce soit. Il suffit qu'une des parties soit dégoûteé de l'autre, & qu'elles se veüillent désmarier, fust-ce d'ailleurs les plus sages, & les plus honnêtes gens du monde, ils font divorce. On prend Acte de la separation devant un Juge, ou devant un homme d'Eglise. Cet acte s'appelle *Talaac*, c'est à dire, *lettre de divorce*, & dés qu'il est fait, les parties ont la liberté de se remarier à qui bon leur semble. Le mary à la dissolution du mariage est obligé de donner le doüaire à la femme, si c'est luy qui la répudie; mais si c'est la femme qui a recherché la separation, elle ne le peut prétendre. Les Mahometans tiennent aussi pour licite le renouvellement des mariages dissous, & qu'on peut les dissoudre & les renouveller jusques à trois fois ; mais que s'il arrive aprés un triple divorce, que l'homme & la femme

me veuillent se rejoindre encore, ils ne le peuvent faire qu'à cette étrange condition, c'est qu'auparavant la femme épouse un autre mary, habite quarante jours avec luy, & qu'aprés elle s'en separe.

Les Persans generalement parlant usent rarement de cette ample liberté qu'ils ont de se démarier. La bourgeoisie s'en prévaut quelque fois, mais les gens de qualité aimeroient mieux mourir, que de répudier leurs femmes, & ils leur ôteroient plutôt la vie, que de leur accorder le divorce. Le menu peuple non plus n'en vient presque jamais là. Ils sont trop simples, & trop grossiers pour se démarier, & il leur en coûteroit trop, à cause du doüaire qu'il faut bailler en répudiant. Il se fait quelque fois à ce sujet entre les gens de neant une injustice criante. C'est que se voulant défaire de leur femme sans leur donner le doüaire, ils la traittent si mal, qu'elle est forcée de demander le divorce, & de tout sacrifier à sa liberté. Au reste la justice ne connoit que rarement des differens qui arrivent entre le mary & la femme, des mauvais tours qu'ils se peuvent faire, & des sujets qu'ils ont de se separer. Le lieu où les femmes sont renfermées est sacré, sur tout chez les gens de condition, c'est un crime pour qui que ce soit de s'enquerir seulement de ce qui s'y passe. Le mary y exerce une pleine puissance sans la participation de personne. On assure qu'il s'y fait de cruelles exécutions & bien étranges, & que le poison y dêpesche bien des personnes, qu'on croit être mortes naturellement.

Le 12. je donnay congé à l'Officier du Can de Georgie qui m'avoit conduit à Irivan. Je luy fis present de huit pistoles, & le chargeay d'une lettre pour le P. Raphael de Parme, dans laquelle je luy mandois le bon service que cet Officier m'avoit fait, le priant d'en faire raport au Prince, & de luy en faire de tres-humbles remercimens. C'est la coûtume de donner à ces conducteurs de telles lettres de décharge. S'ils revenoient sans cela au prés de leur maître, ce seroit une faute dont on ne manqueroit pas de les punir.

Le 13. je fus au Palais une partie du jour, & dinay avec le Gouverneur. Le 14. & le 15. j'y dinay aussi. Il me faisoit beaucoup de caresses, à dessein que je luy fisse bon marché de ce qu'il vouloit avoir. Il n'est pas concevable combien de baissesses font ces Seigneurs Persans, quand il s'agit de quelqu'interest avec des gens sur qui ils n'ont point d'autorité. Ils ne se font point une honte d'employer les supplications pour en tirer ce qu'ils veulent, ils flattent, ils loüent, ils promettent, rien n'est trop bas pour eux de ce qui les peut

conduire

conduire à leurs fins, & quand ils y sont arrivez, ils ne regardent plus les gens. On est sujet en Perse quand on y a des affaires à y éprouver tout les jours de ces retours d'inégalité.

Le 16. je fus voir le Patriarche d'Armenie. Il se nomme Jacques. C'est un vieillard tout blanc qui a un port fort venerable, mais c'est un esprit leger, & toute sa conduite justifie les accusations que sa nation fait contre luy, de manquer de jugement, & d'estre plein d'ambition. Il étoit logé à l'Evêché, & avoit la ville pour prison. Les méchantes affaires qu'il s'étoit faites luy avoient attiré ce malheur. Voicy le sujet de celles qu'il avoit alors sur les bras dont il m'entretint long-tems. Le Clergé Armenien est fort Simoniaque, aussi bien que celuy des autres sectes de l'Orient. Ce qu'il vend le plus cher c'est les Saintes huiles, que les Grecs appellent *Myrone*. La pluspart des Chrêtiens Orientaux s'imaginent que c'est un baume salutaire physiquement, contre toutes les maladies de l'ame & il y a d'entieres Communions Chrêtiennes qui croyent que la grace de la regeneration, & de la remission des pechez se communique par l'usage de ces huiles, disant que dans le baptême, par exemple, c'est l'huile, & non par l'eau, qui est la matiere prescrite. Le Clergé entretient le peuple en cette pernicieuse créance, pour l'avantage qu'il en tire, vendant bien cher chaque onction de cette huile. Le Patriarche a seul le droit de la consacrer. Il la vend aux Evéques & aux Prêtres. Il y a quelque douze ans que celuy de Perse se mit en tête d'empêscher les Ecclesiastiques Armeniens de tout l'Orient, de se pourvoir de Saintes huiles ailleurs que chez luy. Ceux de Turquie s'en fournissent depuis long-tems à Jerusalem auprés du Patriarche Armenien qui y reside, & qui est le Chef de tous les Chrêtiens Armeniens de l'Empire Ottoman. Jacques prétendoit, que les Armeniens de Turquie, ne devoient aller chercher l'huile Sanite à Jerusalem, que dans le tems que la guerre entre le Turc & le Persan les empêschoit de venir à son siége, & il crût qu'en faisant quelque dépense à la Cour du Grand Seigneur, il obtiendroit aisément un ordre de la *Porte*, en vertu duquel les Ecclesiastiques Armeniens de cet Empire seroient obligez de venir prendre en Perse les Saintes huiles comme autre fois. Il falloit le consentement de cette Couronne icy, pour entreprendre une affaire de telle importance, Jacques l'obtint facilement, & alla en suite à la *Porte*, où ayant dépensé beaucoup, & demeuré bien du tems, il obtint enfin tout ce qu'il souhaitoit.

Le

Le Patriarche Armenien de Jerusalem, Prelat plus fin & plus habile aux affaires de Turquie, ne se remua point de son siége, tandis que l'autre négocioit à la Cour du G. S. Il le laissa dépenser & s'épuiser, & se fit voir seulement quand Jacques pensoit retourner en Perse. Il n'eut pas de peine à faire reconnoître au Divan l'intérest du G. S. en cette affaire, & le dommage que sa Hautesse se faisoit, d'obliger les Armeniens de son Empire, d'aller en Perse querir les Saintes huiles, à cause du grand revenu qu'elles produisoient. Le Divan cassa l'ordonnance donnée en faveur du Patriarche de Perse, & remit les choses comme auparavant.

Jacques pour son malheur, & pour celuy de sa Nation, alla s'obstiner contre sa partie. Il fit revoir le procez, croyant que ses grands presens, & ses sollicitations le luy fairoient gagner. Je ne sais point au juste ce qu'il a employé d'argent à cette méchante affaire, on en fait monter la somme à huit cent mille livres. Je sais seulement qu'il en doit cinq cens mille qu'il a prises à Constantinople, & qu'il a depenseés pour ce beau dessein. Il emprunta premiérement des Armeniens tout ce qu'il pût, & lors qu'il vit qu'il n'en pouvoit plus rien tirer, il emprunta des Turcs. Enfin il fut generalement décredité, & en même tems obligé de quitter prise & de se retirer de Turquie, où il n'y a rien à faire pour des gens épuisez. Le Patriarche crût qu'il obligeroit les Armeniens de Perse qui vont & viennent à Constantinople, de payer ce qu'il devoit aux Turcs. Il les pressa de le faire, & l'obtint en partie. Ils payerent des sommes considérables, dans la vûe de tirer d'affaire leur Patriarche, qu'ils croyoient beaucoup moins engagé qu'il n'étoit effectivement; mais voyant qu'à mesure qu'ils payoient pour luy quelque dette, ils en découvroient de plus grosses, ils ne voulurent plus débourcer d'argent, quelqu'adresse, & quelque violence qu'on pût employer. Ainsi Jacques fit entendre à ses créanciers Turcs, qu'il falloit qu'ils envoyassent des gens avec luy en Armenie, & qu'il les y payeroit. On le laissa aller sur cette parole. Quand il fut chez luy, il trouva les Persans & les Armeniens également irritez de ses dépenses, & de sa folle entreprise. Personne ne luy voulut donner d'argent, & l'on ne voulut point souffrir qu'il touchast au tresor Patriarchal, de maniére que deux commis du Doüanier de Constantinople, venus avec luy pour recevoir le payement de 80 mille livres qu'il devoit à leur Maître, furent obligez de s'en retourner, trouvant le Patriarche entiérement insolvable.

Le

Le Doüanier voyant sa dette en grand risque, obtint un ordre du G. S. au Gouverneur d'Erzerum de donner à ses gens qui retournoient en Perse tout le secours necessaire pour se faire payer. Le Pacha leur donna des Lettres de recommendation pour le Can d'Irivan. Ces Lettres opererent peu, & comme les longueurs des Cours sont extrémes en Asie, & que la distance des lieux y retarde fort les affaires, ces Commis Turcs furent un an à Irivan sans avancer. Enfin ils reçûrent de nouvelles Lettres de recommandation du Grand Visir, du Caïmacan de Constantinople, & du Pacha d'Erzerum pour le Gouverneur d'Irivan : Elles étoient si fortes & si pressantes, que le Gouverneur s'en émut. Il envoya querir le Patriarche, & luy dit, qu'il falloit absolument payer les 80 mille livres. Le Patriarche qui est effectivement insolvable, fit voir son impuissance au Gouverneur le plus clairement du monde, & le supplia instamment de luy obtenir de la Cour une permission de lever cette somme sur les Eglises de Medie & de Georgie. Il fit plusieurs presens au Gouverneur pour l'obliger à la demander. Le Gouverneur y consentit à la fin, il la demanda, & l'obtint. Dés qu'elle fut arrivée, Jacques envoya des Commissaires pour la faire exécuter. Le Clergé & les Séculiers Armeniens de ces Provinces qui sont tout à-fait pauvres, & continuellement vexez d'avanies, de levées de deniers, d'impôts & de taxes, ne voulurent point payer celle-cy. Les Gouverneurs de Medie & de Georgie ayant pris connoissance du fait, deffendirent à leurs sujets Chrêtiens d'en payer un sou, & dirent que si le Gouverneur d'Armenie avoit tant de bonté pour le Patriarche, il fit faire la levée dans les Eglises de son Gouvernement. Il falut donc encore récrire à la Cour sur cette affaire, mais le Gouverneur d'Armenie craignant que le Patriarche ne s'absentast, ou ne voulut aller luy même à la Cour, il luy ordonna de se tenir à Irivan, & de n'en point sortir sans congé. Voila où en étoit ce Prelat, lors que j'allay le voir. Il faisoit paroître une grande impatience dans l'attente des resolutions de la Cour.

Le 21. quarante sept minutes aprés le lever du soleil, & le premier jour du mois Zilhagé, qui est le douziéme mois de l'année chez les Mahometans, l'artillerie & la garnison de la Forteresse firent trois décharges pour annoncer, & pour celebrer la Fête du nouvel an. On l'annonce au moment que le soleil entre dans le signe du Belier, soit de jour, soit de nuit. Les Astronomes qui l'observent exactement sur l'Astrolabe en font le signal, & alors se font les décharges, comme on l'a dit. La Fête dure trois jours : c'est la plus solennelle qu'on fasse en Perse. On dira

en un autre lieu de quelle maniére elle y est solemnisée.

Le 12. aprés midy je fus au Palais donner le bon an au Gouverneur. Je luy fis present d'un poignard à manche, & à gaine d'ivoire, fait au tour garni d'or émaillé. L'ouvrage en étoit fort beau, & fort antique. Le Gouverneur l'admira, & en fut bien content. C'est en Perse une coûtume tournée en Loy, de n'approcher aucun Grand durant cette Fête sans luy faire un present. Le Gouverneur me fit asseoir proche de luy, & fit servir la collation en fruits verts & secs, & en excellens vins de Georgie & de Chiras. Le General des Monnoyes & l'Envoyé du Roy, de qui on a parlé, étoient avec luy. J'y demeuray deux heures à discourir de diverses choses.

Le 25. il m'envoya querir, & aprés plusieurs discours indifferens il me prit en particulier, & me dit, qu'il étoit fasché pour l'amour de moy que je fusse venu en Perse en un tems si miserable, qu'il n'y avoit rien à faire pour la pierrerie, que le Roy ne l'aimoit point, & n'achetoit rien. Que je ne contasse nullement sur le tems d'Abas second, parce que ce tems-là étoit tout passé, & que j'aurois peine à vendre à la Cour pour trois mille pistolles. Il me dit ensuite, que ce n'étoit pas pour m'abatre le cœur qu'il me tenoit ce discours, mais afin que je pensasse de bonne heure à ce que j'avois à faire, & ne perdisse point d'occasions de vendre ce que j'avois aporté. Qu'il avoit dessein d'en acheter pour dix mille écus, si je luy en voulois faire un prix raisonnable. Je connus aisément où le Gouverneur butoit avec tout ce discours, & que cet avis, quoy que bon & veritable, venoit plus de son interest, que d'aucune part qu'il prist en mes affaires. Je l'en remerciay fort, & luy dis que j'avois oüi parler du changement dont il me parloit, mais que je ne laissois pas d'esperer de vendre, attendant de l'équité de sa Majesté qu'elle considereroit que je n'avois fait ce grand voyage, & aporté tant de pierreries que par l'ordre du feü Roy son Pere : que j'étois neantmoins bien resolu de vendre autant que je pourrois le faire sans perte, & que j'étois si reconnoissant des bontez & des soins qu'il avoit pour moy, que je luy ferois meilleur marché qu'à personne.

Le Gouverneur me fit là-dessus beaucoup de promesses de la faveur de ses fils, & de tout le credit des amis qu'il avoit à la Cour, m'assurant qu'il me recommanderoit fortement à eux, & fit aporter ensuite tout ce qu'il avoit mis à part. Il me dit qu'il vouloit commencer par la bijouterie, & par les piéces de peu de prix, à m'acheter quelque chose, pour connoître si je luy tiendrois parole. Cette voye ne me plaisoit point, je luy proposay de

de traitter de tout en un coup, & de n'en point faire à deux fois; l'assurant qu'il y trouveroit mieux son conte. Aprés je le suppliay de commencer par les grosses piéces, mais il n'y eut pas moyen de luy faire accepter ni l'un ni l'autre parti, il me çut si adroitement manier, qu'il me persuada que son procedé étoit sincére, & qu'il vouloit voir dans les choses où il se connoissoit le mieux, si je vendois cher ou non. Nous fimes prix de quarante montres de diverses façons. Je luy en fis bon marché pour gagner créance, & pour luy vendre plus de choses. Il m'envoya aussi-tôt à son Tresorier recevoir l'argent: pendant qu'on me le contoit, il y vint tenant à la main un grand miroir de cristal de roche monté en or, qu'il avoit mis à part parmy ceux que je luy avois fait voir. Il me dit que *l'heure étoit bonne* & qu'il falloit encore faire marché de cette piéce. Je la laissay pour cinq cens écus, il me les fit conter avec le reste. On a dit que les Persans sont fort infatuez de l'Astrologie judiciare, & qu'ils raportent à l'influence des Astres tous les bons & les mauvais succez. Quand deux Astres appellez benins sont en conjonction, c'est ce qu'ils appellent *la bonne heure*.

Le 27. le Gouverneur me fit l'honneur de me venir voir. Je me fusse bien passé de sa visite, car il m'en coûta une boëte d'or de huit pistolles. Je la luy presentay pour satisfaire à la coûtume du païs, qui est de payer d'un present les visites des grands Seigneurs, comme on l'a dit. Le Gouverneur demeura un quart d'heure dans ma chambre, & aprés il alla s'arrêter devant celle des gens du Doüanier de Constantinople, qui avoient leur logement proche du mien. Il alla ensuite chez un Marchand Turc, & chez un Marchand Armenien, qui étoient logez dans le même Caravanseray. On luy faisoit un present par tout où il alloit : à la verité c'étoit des choses de peu de valeur. Les gens du Doüanier de Constantinople, luy donnerent deux ducats, le Marchand Turc un sac de cahvé de la valeur de deux écus, l'Armenien deux aunes de Damas. Ce Gouverneur sort de la Forteresse, & vient à la ville, reglement deux fois la semaine, le Vendredy, & le Samedy. Le Vendredy il va à la Mosquée faire ses priéres publiquement. Le Samedy il visite quelque cartier de la ville, & y donne les ordres necessaires. Aussi n'y a-t'il rien de mieux policé que tout son gouvernement. Lors qu'il s'arrête devant un logis, on ne luy fait point de present, si l'on ne veut. Mais s'il entre dedans, la coutûme, oblige de luy en faire. Un Officier qu'on appelle Receveur des presens, tient compte de tout ce qu'on luy

luy donne, de quelque peu de valeur que cela puisse être.

Le 29. & le 30. je dinay avec le Gouverneur, & luy vendis pour cinq cens pistolles de petits bijoux. Nous traittions tête-à-tête, & désque le marché étoit fait, il me faisoit payer comptant. Il gagnoit seurement à cette bonne façon de négocier, que jusque là je n'avois point vûe en Perse; car je luy en faisois beaucoup meilleur marché. Ce jour-là, peu de tems aprés que je fus de retour au logis, la Princesse sa femme m'envoya querir pour faire le prix de plusieurs bijoux qu'elle avoit choisis. Comme j'étois prêt à monter à Cheval, le General des Monnoyes, & l'Esclave du Roy me vinrent voir; ainsi je ne pûs aller au Château ce jour-là. Je n'y voulus point aller les trois suivans, à cause que c'étoient les derniers de la semaine Sainte; j'y fus le 4. Avril. L'Intendant de la Princesse, qui étoit un vieil Eunuque, me dit, qu'elle s'étoit mise fort en colére de ce que j'avois tant tardé à venir, & que si un homme du païs en avoit fait autant, elle luy eût fait donner deux cens coups de bâton sous les pieds. Cela me fit rire, & me fit demander par curiosité à l'Eunuque, si la Princesse faisoit quelque fois de telles justices. Elle est, me repondit-il, la plus fiére Dame du monde, pour la moindre faute elle fait châtier sevérément: quand c'est un homme qui l'a commise, elle l'envoye prendre par des Eunuques, ils luy lient les mains & les pieds, le mettent en un sac, le portent dans le Serrail en sa presence, & l'y châtient comme elle l'ordonne sans le tirer du sac, ni qu'il voye où il est. Je ne savois pas encore que les grandes Dames de Perse fissent de ces punitions. Je suppliay l'Eunuque de faire entendre à la Princesse le sujet qui m'avoit retenu au logis, & de l'assurer que je serois toûjours prêt à executer ses commandemens. Je demeuray plus de quatre heures à l'entrée du Serrail, tandis que l'Intendant alloit & venoit. On convint de quatre mille livres de bijoux. J'en reçus l'argent le lendemain matin.

Le 5. j'allay voir le Gouverneur, & le supplier de me donner congé de partir, étant pressé de me rendre à la Cour. Il me promit de le faire l'aprés dinée. J'y retournay au tems de l'assignation. Il me demanda d'abord en riant combien valoit la boëte d'or que je luy avois donnée lors qu'il m'étoit venu voir. Je ne savois à quel dessein il me faisoit cette demande. Je luy repondis, qu'elle valoit dix pistolles. Vous m'obligerez, me dit-il, de la reprendre, & de m'en donner la valeur en clefs, en ressorts & en cordes de montres.

Je

Je fus surpris de la proposition, qui ne me sembla gueres honnête pour un Seigneur de sa qualité. Je luy répondis, que je ferois ce qu'il luy plairoit ; & j'ajoûtay, que j'avois des outils d'horloger, que j'avois aportez pour les ouvriers du Roy, & que s'il en vouloit je luy en baillerois. Il me prit au mot, m'assurant que je luy ferois un grand plaisir. Ce Seigneur connoît & aime la mecanique, & sait bien remedier à un horloge qui ne va pas juste. Il fit aporter ensuite tout ce qui luy restoit à moy. Je croyois seurement qu'il en traiteroit, mais à mon grand étonnement il me rendit tout. J'aperçûs alors que j'avois été sa duppe, & qu'il ne m'avoit leurré d'un grand achat, que pour me faire donner à bon marché ce qu'il vouloit avoir. Je cachay le déplaisir, & le dépit que j'en sentois, & luy rendis mille remerciemens avec un visage aussi gay, que si j'eusse eu le cœur content. Je le suppliay ensuite de me donner des lettres de recommendation pour ses fils. Il promit de le faire, & m'invita par deux fois d'aller avec luy à la campagne, où il alloit le lendemain matin. Je m'en excusay, & l'en remerciay le mieux que je pûs. Je luy demanday en même tems l'agrément pour le *Sieur Azarie*, de me venir accompagner à Tauris. Je le veux bien, répondit ce Seigneur, je luy recommanderay d'être vôtre *Mehemandar* ou conducteur. Cet honnête homme est l'Armenien dont l'on à parlé. Je me retiray aprés avoir derechef bien remercié le Gouverneur de toutes ses bontez, & luy avoir dit que je ne manquerois point de m'en loüer à la Cour. Je ne voulus point le sommer de plusieurs promesses qu'il m'avoit faites ; étant seur que cela ne produiroit rien, parce que selon la coûtume du pays, il me les avoit faites, non pas pour les tenir, mais pour me faire faire plus facilement ce qu'il desiroit.

Le 5. le Gouverneur alla au Camp, qu'il avoit fait dresser à une lieüe de la ville, en une grande & belle prairie toûjours couverte de fleurs, durant la belle saison. Les deux fleuves qui passent au tour d'Irivan y serpentent doucement, & y forment plusieurs petites Isles. Le quartier du Gouverneur, celuy de la Princesse sa femme, & ceux des plus considérables personnes qui les accompagnoient, étoient séparez, & chacun dans une Isle. Ils communiquoient les uns aux autres par de petits ponts volans. Les Tentes du Gouverneur étoient magnifiques. Il y avoit, en petit, toutes les commoditez d'un Palais, jusqu'aux bains & étuves. Sa maison étoit de plus de cinq cens hommes, sans conter les femmes, & les Eunuques. Les Grands ont coûtume en ce Royaume, d'aller ainsi passer le

printems à la campagne. Ils y prennent les divertissemens de la chasse, de la pêche, de la promenade, des exercices à pied & à cheval. Ils y goûtent l'air, & la fraicheur qu'ils aiment tant. C'est là le délassement de leur vie ; & s'ils n'ont point d'affaires à la ville, qui les obligent de s'y rendre, ils continuent à le prendre, durant l'Esté, dans les plus délicieux endroits des montagnes voisines. Ils appellent cela *Yelac* ; c'est-à-dire, course de campagne.

Le 6. l'Intendant du Prince me donna à dîner, le Lieutenant de Roy de la Forteresse étoit au festin. Il est natif de *Dag-estaan*. C'est un grand païs tout de montagnes qui est au Nord-Est de la mer Caspie, & confine à la Moscovie. J'eus beaucoup de plaisir à luy oüir raconter plusieurs singularitez des mœurs & des maniéres de son païs. Le Roy de Perse y est reconnu pour Souverain Seigneur, mais il n'en est pas absolument le Maître ; & les peuples qui l'habitent n'obeïssent pas toûjours à ses ordres. On dissimule leurs desobeïssances, parce qu'il est difficile de les reduire, à cause de l'âpreté, & de la hauteur de leurs montagnes. Ce sont des gens farouches, & des plus barbares de l'Orient. Je crois que ce sont les restes des Parthes. Le soir ce Seigneur m'envoya un régal de fruits, de vin, & d'un mouton.

Le 7. le Tresorier me fit un pareil régal qu'avoit fait le Lieutenant le jour précedant. Je payay de petits présens que je fis à ces Messieurs les faveurs que je recevois d'eux. Ils m'avoient rendu service à Irivan, sans avoir osé prendre de moy les droits qu'on est obligé de payer en Perse, aux Officiers des Gouverneurs, de tout l'argent qu'on reçoit à leur tresor, parce que leur Maître avoit deffendu de m'en demander rien. C'étoit donc pour m'obliger à leur en donner de gré une partie qu'ils me faisoient tant de caresses, sachant bien que j'étois assez instruit des coûtumes du païs, pour savoir, qu'on n'y fait point ces sortes de courtoisies à un étranger par un pur mouvement de générosité. L'aprés midy je fus au Camp prendre congé du Governeur ; il me fit mille honnêtetez, & me donna, en me quittant, deux lettres de recommandation pour ses deux fils ainez, qui sont les uniques Favoris du Roy, comme on l'a dit. Elles étoient à peu prés de même teneur. Voicy la traduction de celle qui étoit pour l'aisné.

DIEU.

Je prie le Souverain Auteur de tous les biens de conserver en vie

vie & en santé, le haut & puissant Seigneur Nesr-ali-bec, mon trés-honoré, & trés-heureux fils le favory & confident de la Majesté Royale.

Nous faisons de trés-parfaits vœux au Ciel pour vôtre heureuse Grandeur. Le motif que nous avons de vous écrire cette lettre, est la part que nous prenons dans les affaires du Seigneur Chardin, qui est arrivé depuis quelque tems en cette ville, & qui en part à present pour aller en diligence au Palais qui est le (a) réfuge de l'Univers. Il faut absolument que vous vous (b) informiez à fond des intentions qu'il a, & des trés-humbles requêtes qu'il veut faire à la trés-haute Cour ; & que les ayant bien conçûes, vous appliquiez vôtre adresse à les faire répondre favorablement. Nous souhaitons d'étre bien particuliérement informez de l'effet qu'aura eu nôtre recommandation, & de quelle maniére cet Amy illustre aura été reçû & traité. Nous desirons aussi que vous nous donniez des nouvelles de sa santé. Nous prions Dieu, de toute nôtre affection, qu'il ait la grace, & le bonheur d'étre bien reçû de nôtre grand Roy ; à qui je souhaite que tout (c) l'Univers rende homage ; & qu'il puisse avoir, en ses affaires, un parfait succez. Dieu Eternel vous donne longue vie.

(*a*) Le mot Persien que j'ay traduit *réfuge de l'Univers* est *Alempenha. Alem* signifie *le monde entier, la nature Universelle. Penha* signifie *retraite, port, recours, lieu de sureté.*

(*b*) En l'Original il y a, *qu'ils s'informent.* Les Orientaux parlant à des personnes qu'ils respectent, se servent pour les designer de la troisiéme personne du plurier, & pour se designer eux-mêmes de la troisiéme personne du singulier. La langue Sainte ne parle gueres autrement.

(*c*) Il y a dans le Persien, *que toutes les ames puissent servir à son nom, à son nom.* Cette répétition est une figure fort usiteé dans toutes les langues Orientales, qui la tiennent indubitablement de la langue Sainte. Il y en a mille exemples dans la Bible ; comme au Pseaume 68. ver. 13. *Ils s'en sont fuïs, ils s'en sont fuïs*; pour dire, ils s'en sont fuïs entiérement. Au Pseaume 87. vers. 5. *L'homme, l'homme*; pour dire l'homme parfait.

Je fus ensuite prendre congé des Principaux Seigneurs du lieu ; & entr'autres du Général des Monnoyes. Ce Seigneur nommé *Mahamed-chefi* m'avoit persuadé d'aller à Ispahan par la voye d'Ardevil, m'assurant que je vendrois quelque chose en cette ville. Je luy promis de le faire, & pris de luy une lettre de recommandation pour le Gouverneur d'Ardevil, qui est

son

son proche parent. Voicy en François ce qu'elle contenoit.

DIEU.

Trés-haut & trés-noble Seigneur, Glorieuse Majesté, digne d'être appellée Celeste, Elite des Prefets, des Lieutenants, & des hommes heureux; Source de grace, d'honneur & de civilitez; Exemplaire de pureté, Modele de noblesse, & de beneficence, Cœur integre, véritable & fidele, Deffenseur de ses intimes amis, & de ses parens: Mon trés-excellent Seigneur & Maître, je prie Dieu trés-haut de vous conserver la santé, & de vous prolonger la vie.

Aprés vous avoir rendu mes respects, & mes homages, je donne avis à vous, Monseigneur, dont l'esprit est net & brillant, comme le Soleil, que le Seigneur Chardin, la fleur des Négocians Europeans, ayant eu dessein d'aller par la ville de Casbin, au magnifique Palais, qui est le réfuge de l'Univers, Moy, qui suis vôtre véritable amy, l'ay persuadé dans l'intention de vous faire service, d'aller par Ardevil la Sainte. Il a de precieuses marchandises qu'il exposera en la presence de vôtre trés-noble personne. Je suis seur qu'elle les achetera, si elles se trouvent dignes d'elle, & je me promets que vôtre Grandeur commandera à ses gens d'avoir bien soin de ce noble Etranger. Je me dispose à partir pour Tiflis, avec l'aide de Dieu, à la fin du mois Zilhagé prochain. Si je puis servir vôtre Excellence en ce païs, elle me fera beaucoup d'honneur de me le faire savoir. Je la supplie de croire qu'on me fait un riche present, lors qu'on me donne des nouvelles de sa santé. Dieu conserve, par sa grace, vôtre Illustre personne, jusqu'au jour du Jugement.

Je suis le vray amy des trés-hauts & trés-nobles Seigneurs Geonbec, Hiaiabec, & Mahamed-bec; je me persuade pour mon repos la continuation de leur santé.

Le sceau contenoit un vers dont le sens est tel. *J'ay abandonné mon sort à Dieu, moy Mahamed Chefy sa créature.*

Sur le dessus de la lettre, à un coin, il y avoit, en petit caractére, *Dieu conserve le bon état de mon amy.*

Pendant que j'étois encore au Camp il y arriva un Courrier du Roy, qui aportoit la réponse de S. M. sur l'affaire du Patriarche. J'apris chez le Gouverneur, qu'on luy mandoit que les Ministres avoient esté d'avis, qu'on vendit le tresor d'*Ecsmiazin*, avec tous les ornemens & toutes les richesses de l'Eglise & du Convent: & que de ce qu'on en tireroit on payast les

les dettes du Patriarche; & qu'on eût suivi cet avis, sans que les Armeniens representérent, que tout cela ne suffisoit pas à beaucoup prés pour le payement de ses dettes; & que si l'on ôtoit d'Ecsmiazin son trésor & ses ornemens, l'on ruïneroit un lieu qui attiroit beaucoup de monde en Perse; & qui produisoit annuellement une grande somme, par la devotion & le concours des Chrêtiens Orientaux; que sur cela le Roy avoit prononcé qu'on levast en Armenie, sur tous les villages Chrêtiens, ce qu'il falloit pour payer les gens du Doüanier de Constantinople, qu'il étoit important de satisfaire. Le Patriarche eut beaucoup de joye de cette nouvelle: Il fit un present à celuy qui la luy aporta: mais ce procedé déplut à toutes les honnêtes gens de la ville; qui voyoient avec dépit, que ce Prélat étoit insensible, à la violence qu'on alloit faire à des milliers de pauvres Chrêtiens, pour payer les frais de son ambition malreglée.

Le 8. une heure avant le jour, je partis d'Irivan, je fis quatre lieües par des côteaux & des vallées. Le païs que je traversay est rempli de villages. Je logay dans un qui est fort grand & fort beau, nommé *Daïvin*.

Le 9. nous fîmes cinq lieües en un païs fort uny & fort fertile. Il est tout environné de montagnes. Celle qu'on appelle *la montagne de Noé est à droite*. Nous allions Sud-Ouest. Nous logeâmes à un village nommé *Kainer*.

Le 10. nous continuâmes cette route, & fîmes huit lieües. On laisse sur la gauche, à la moitié du chemin, un grand bourg nommé *Sedarec*. C'est comme la capitale d'une contrée d'Armenie, nommée *Charour*. Le Sultan de la contrée demeure en ce bourg. Nous ûmes un fort méchant giste cette nuit-là. C'étoit un Caravanseray ruiné proche d'un village nommé *Nouratchin*.

Le 11. nous fîmes quatre lieües sur la même route, & en un païs aussi beau, mais moins uny, convert de piérres & de colines. Nous passâmes un fleuve nommé *Harpasouy*, qui arrose toutes les terres voisines. Il sépare le gouvernement de cette partie d'Armenie, dont Irivan est la capitale; d'avec celuy de cette autre partie, dont Nacchivan est la capitale.

Le 12. nous arrivâmes à *Nacchivan*, aprés avoir fait cinq lieües, en des plaines fort unies, & fort fertiles.

Nacchivan est une grande ville détruite; ou plûtost c'est un grand & prodigieux amas de ruïnes, qu'on releve & qu'on repeuple peu à peu. Le cœur de la ville est présentement rebâti & habité, il y a de grands bazars; ce sont, comme on l'a

 dit,

dit, de longues galleries, ou ruës convertes, pleines de boutiques d'un côté & d'autre ; où se vendent toute sorte de Marchandises & de denrées. Il y a cinq Caravanseray, des bains, des marchez, de grands cabarets à tabac, & à cahvé ; & deux mille maisons, ou environ. Les Histoires Persiennes assurent, qu'il y en a eu autrefois quarante mille. Elles disent aussi, qu'avant que les Arabes prissent ce païs, il y avoit icy cinq villes qui avoient été bâties par *Behron-Tchoubin*, Roy de Perse. Ont voit, sur les dehors de la ville, les ruïnes d'une grande Forteresse, & de plusieurs Forts, qu'Abas le grand fit détruire, à la fin du siécle passé, ne se sentant pas assez fort pour les garder ; Il les fit abatre aprés avoir pris *Nacchivan* sur les Turcs, & l'avoir aussi ruinée & dépeuplée. Il en usoit ainsi par tout, pour empêcher les Turcs de s'y fortifier, & d'y trouver des vivres. C'est à la vérité un objet pitoyable que cette ville, en l'état où elle est encore à present.

Les Histoires de Perse font foy, qu'elle a été une des plus grandes & des plus belles villes d'Armenie, comme on vient de le dire. L'histoire dont on a parlé, qui se garde dans le célébre Monastére des *trois Eglises*, porte, que cette ville est l'ancienne *Ardaschad*, nommée Artaxate, & Artaxasate, dans les Historiens Grecs. D'autres Auteurs Armeniens font *Nacchivan* encore plus ancienne ; & disent que Noé commença de la bâtir, & qu'il y établit sa demeure aprés le déluge. Ils raportent à cette origine l'Etymologie du nom de cette ville : car à leur dire *Nacchivan* en vieux Armenien, signifie prémiere habitation, ou prémier hospice. Ptolomée fait mention d'une ville, en cet endroit qu'il appelle *Naxuane*, ce pourroit étre *Nacchivan* : je croy que c'est Artaxate, ou qu' Artaxate étoit située fort proche ; car *Tacite* dit, que l'Araxe passoit proche de la ville ; & nous allons voir qu'il n'est qu'à sept lieües de Nacchivan. La hauteur du Pole sur son Horison est marquée sur les Astrolables des Persans 38 deg. 40 m. & la long. 81 deg. 34 m. Elle a un *Cam* pour Gouverneur, & elle est capitale d'une partie d'Armenie, comme on l'a dit.

A cinq lieües de Nacchivan, au Nord, il y a un grand village, nommé *Abrener*. Ce nom signifie *champ fertile*. Les habitans de ce village, & des sept autres qui sont proche, sont Catholiques Romains. Leur Evêque, & leurs Curez, sont Dominicains. Ils font le service en langue Armenienne.

Ce fut un Dominicain Italien de Boulogne qui rangea cette contrée sous l'authorité du Pape, il y a quelque 350 ans. Plus de vingt autre villages des environs s'y étoient rangez de même ;

mais

mais ils retournerent depuis à l'obeïssance du Patriarche Armenien, & à leur prémiere Religion ; & pour ceux qui persistent en celle de Rome, ils se diminuent de jour en jour, par la persecution de ce Patriarche, & des Gouverneurs de Nacchivan. Ces pauvres gens se sont attirez l'indignation & les violences des Gouverneurs, pour avoir entrepris de se tirer de dessous leur pouvoir & dependance. Il vint en Perse à ce sujet l'an 1664. un Dominicain Italien, en qualité d'Ambassadeur du Pape. Il en apporta des lettres au Roy, & de plusieurs Potentats de l'Europe. Il fit des presens à sa Majesté, & en obtint effectivement que ces villages Catholiques Romains envoyroient tous les ans au Trésor Royal leurs tailles, & tout ce qu'ils étoient obligez de payer annuellement, sur le pied de ce qui s'en trouveroit couché dans les registres de l'Intendant & Receveur général de Medie : & que moyennant cela il seroit ordonné à cet Intendant, aux Gouverneurs de Nacchivan, & à tous autres gens du Roy, de les reconnoître pour pleinement independans de leur jurisdiction ; & de ne faire nulle levée en leur territoire. Ce réglement, qui fit peu de bien alors à ces villages, leur a produit dans la suite beaucoup de maux ; & il sera un jour la cause de leur ruïne. Car les Regens de Nacchivan irritez de leur procedé, & des plaintes qu'ils firent d'eux à *Abas*, les ont chargez de mille avanies depuis la mort de ce bon Roy ; & leur ont fait enlever trois ou quatre fois l'argent qu'ils envoyoient au Trésor Royal ; de quoy ces pauvres gens n'ont pû avoir justice, soit par la mollesse du Gouvernement, soit à cause de leur bassesse, & de l'authorité de leurs parties. L'Intendant de Medie a fait pis ; car il a envoyé, à la Cour, de faux extraits des registres de cette Province ; par lesquels il paroît que ces villages doivent payer dixhuit mille livres annuellement ; qui est justement le double de ce qu'ils prétendent avoir jamais payé. Chaque fois qu'ils portent l'imposition de neuf mille livres au trésor, on leur donne un reçû, dans lequel on met que c'est à bon compte de ce qu'ils doivent payer ; avec quoy on se garde une porte ouverte à l'avanie, & à la chicane, pour les ruïner quand on voudra.

Le Gouverneur de Nacchivan n'étoit pas en ville quand j'y arrivay. Son fils qui tenoit sa place eut bien-tôt nouvelles de mon arrivée. Il m'envoya inviter à dîner, & me pria de luy faire voir des montres, & quelques bijoux. Je ne fus nullement satisfait de la maniére dont il en usa avec moy ; car aprés m'avoir fait des caresses, & m'avoir donné à dîner, il me laissa avec ses Officiers, qui me forcerent, en

quelque

quelque maniére, de donner pour cinquante pistoles, des piéces dont j'avois refusé 60 à Irivan. On m'eût, sans doute, traité plus mal-honnêtement encore, sans la Patente & les Passe-ports du Roy que j'avois. Ces sortes de lieux sont des écorcheries pour des étrangers, qui ont la reputation d'avoir du bien. Il y faut toûjours payer le passage.

Le 13. nous partîmes de Nacchivan, & fîmes sept lieües: à la prémiere lieüe nous passâmes sur un fort grand pont, un fleuve, à qui les gens du païs ne donnent point d'autre nom que celuy de fleuve de Nacchivan. Le païs que nous traversâmes est sec & sterile; l'on n'y voit que des côteaux piérreux. Nous couchâmes sur le bord du fleuve Araxe, que les Orientaux nomment *Aras*, & *Ares*. On le passe à *Esqui-julfa*, ou *Julfa la vieille*; ville ruïnée, que quelques Auteurs croyent étre celle que les Anciens appelloient *Arriammene*. On l'appelle vieille, pour la distinguer d'une autre ville de *Julfa*, qui est batie vis à vis *d'Ispahan*. On a véritablement raison d'appeller celle-cy vieille, car elle est toute ruïnée & abbatuë. On n'y connoît plus rien, excepté la grandeur qu'elle avoit. Elle étoit située sur la pente d'une montagne, le long du fleuve, & sur ses bords. Les avenues, qui sont naturellement difficiles & fortes, étoient gardées par plusieurs Forts. La ville avoit quatre mille maisons, à ce que disent les Armeniens; cependant à en juger par les ruïnes, il n'y en pouvoit pas avoir la moitié; encore n'étoit-ce la plûpart que des trous, & des cavernes, faites dans la montagne, plus própres à retirer des troupeaux, qu'à loger des hommes. Je ne pense pas qu'il y ait, au monde, un endroit plus sterile & plus hideux, que celuy de Julfa la vieille; on n'y voit ni arbre, ni herbe. A la verité il y a dans le voisinage des endroits plus heureux, & plus fertiles, mais toûjours est-il vray qu'il ne se peut voir de ville située en un lieu plus sec, &plus piérreux. La figure en étoit belle en recompense,ressemblant à un long Amphitéatre. Il n'y a présentement qu'environ trente familles qui sont toutes Armeniennes.

Ce fut Abas le grand qui ruïna *Julfa*, & tout ce que l'art avoit contribué à la fortifier. Il le fit par la même raison qu'il ruïna *Nacchivan*, & les autres places d'Armenie, qui étoient sur la même ligne; afin d'ôter les vivres à l'armée Turquesque. Ce fin, Politique & grand Capitaine voyant ses forces inégales à celles de son ennemy; & songeant aux moyens de l'empêcher de revenir tous les ans en Perse, d'y faire

faire des conquêtes, & de les conserver, resolût de faire un desert des païs qui étoient entre *Erzerum* & *Tauris*, sur la ligne d'*Irivan* & de *Nacchivan*, qui étoit la route que les Turcs tenoient d'ordinaire, & où ils se fortifioient, parce qu'ils y trouvoient des vivres suffisamment pour faire subsister leur armée. Il en transporta donc les habitans & le bétail, il ruïna toute sorte d'edifices, il mit le feu par toutes les campagnes, & aux arbres; il empoisonna même plusieurs fontaines, à ce que l'histoire raporte; ceux qui l'ont lûe savent que cela luy réussit tout-à-fait bien.

Pour retourner à nôtre gîte, l'*Araxe* est ce fameux fleuve qui separe l'Armenie de la Medie. Il a sa source dans le mont, où l'on tient que s'arrêta l'Arche de *Noé*; & c'est peut-être de ce mont celebre qu'il tire son nom. Il se rend de là dans la mer Caspienne. Ce fleuve est grand & fort rapide. Il s'enfle, durant son cours, de plusieurs petits fleuves qui n'ont point de nom, & de beaucoup de torrens. On a bâti diverses fois des ponts dessus à *Julfa*, & en d'autres endroits; mais quelque forts & massifs qu'ils fussent, comme il paroît à des arches, qui sont encore entiéres, ils n'ont pû tenir contre l'effort du fleuve. Il est si furieux lors que le dégel le grossit des neiges fonduës des monts voisins, qu'il n'y a ny digue, ny autre bâtiment qu'il n'emporte. Et à la verité le bruit de ses eaux & la rapidité de son cours étonnent les gens. Nous le passâmes en un grand bateau, fait pour passer vingt chevaux & trente personnes à la fois. Je n'y laissay passer avec moy que mes gens & mon bagage. Quatre hommes le ménoient. Ils remontérent environ trois cens pas le long du bord, & peu à peu, s'étant engagez dans le fil de l'eau, ils y abandonnérent la barque, se servant d'un long & fort gouvernail pour l'en tirer, & la faire aborder à l'autre rive. Le courant l'emportoit avec une indicible impetuosité, & luy fit faire cinq cens pas en un instant. Voila comme les bateliers de l'Araxe le traversent. Ils mettent plus de deux heures à aller & venir; à cause des efforts qu'il leur faut faire pour le remonter. L'hyver, que les eaux sont basses, on passe le fleuve sur des chameaux. Le gué est à demi lieüe de *Julfa*, en un endroit où son lit étant fort large, il y court beaucoup plus à l'aise.

On a dit que l'*Araxe* separe l'Armenie de la Medie. Ce Royaume, qui a tenu autre-fois l'Empire de l'Asie, ne fait à present qu'une partie d'une Province de Perse, qui les Persans appellent *Azerbeyan*, ou *Asurpaican*. Cette Province

est

est une des plus grandes de l'Empire de Perse. Elle confine du côté d'Orient à la mer *Caspienne*, & à l'*Hircanie*; du côté du Midy à la Province des *Parthes*; du côté d'Occident au fleuve *Araxe*, & à la haute *Armenie*; du côté du Septentrion au *Dagestan*, qui est ce païs de montagnes lequel confine avec les Cosaques Moscovites, comme l'on l'a dit, & fait une partie du mont *Taurus*. Elle enferme la Medie Orientale, nommée des Anciens Auteurs *Azarca*, & la Medie Occidentale, ou mineure, qu'on nomme aussi *Atropatie*, ou *Atropatene*. L'Assyrie est une partie de la haute Armenie. Les Persans disent que cette Province a éte appellée *Azer-beyan*; c'est-à-dire lieu de feu, ou *païs de feu*; à cause que le plus celebre Temple du feu y étoit bâti; qu'on y gardoit un feu que les *Ignicoles* croyoient Dieu: & que le grand Pontife de cette Religion, y residoit. Les *Guebres*, qui sont les restes des *Ignicoles*, montrent ce lieu à deux journées de *Chamaky*. Ils assurent, comme une verité constante, que le feu sacré y est encore; qu'il ressemble au feu mineral & souterrain; & que ceux qui vont là par devotion le voyent en forme de flame. Ils ajoûtent une autre particularité, qui est une bonne plaisanterie, savoir qu'en faisant un trou en terre, & mettant une marmitte dessus, ce feu la fait boüillir, & cuit tout ce qui est dedans.

Pour revenir au nom *d'Azer-beyan*, l'Etymologie en est juste, car *az* est l'article du Genitif *Er*, ou *Ur*, en vieux Persan, comme en la plûspart des anciens Idiomes Orientaux, veut dire *feu*; & *Paican* signifie *lieu*, ou *païs*. Je n'ignore pas que quelques gens lisent & pronon cent, *Asur-paican*, *pays d'Assur*; & disent, que cette grande Province a éte ainsi appellée, parce qu'elle contient l'Assyrie; qui, au sentiment de tous les Auteurs, a eu son nom *d'Assur*; mais c'est la même chose à mon avis: car je croy que ce nom d'Assur vient de *as Ur*, c'est-à-dire, *du feu*. *Moyse* parlant de *Nimrod*, ce Prince idolatre, qui introduisit le culte du feu, & qui envahit la Caldée, le partage & patrimoine de *Sem*, dit, que les fils de ce Patriarche s'en retirérent; & qu'Assur en étoit un. Or il est assez vray-semblable que cet Assur fut ainsi nommé pour s'être retiré, ou du culte du feu; ou de Caldée, qu'on appelloit alors *le païs du feu*; comme il paroît au Chap. 11. de la Genese, & en tous les Anciens Auteurs; qui rapportent unanimement que la Caldée s'appelloit *le païs d'Ur*, ou *le païs du feu*. Et Ptolomée fait mention d'une ville de ce païs-là, qu'il nomme *Urcoa*, c'est-à-dire, *lieu, ou place du feu*; *ga*, par un *a long*, ou *double*, étant un mot Persan, qui signifie *lieu, place, endroit*. Les noms anciens ont été

ſi fort changez par la negligence, ou par l'ignorance des Copiſtes, & par les differences du langage, & de la prononciation des Auteurs, & des Traducteurs, que quand il s'agit de confronter les noms anciens avec les modernes, il ne faut pas rejetter tout ce qui n'a pas une entiére reſſemblance. Ce qu'on vient de dire, fait voir l'erreur de ceux qui ont écrit, que l'*Azerbeyan* eſt la partie Septentrionale de la Syrie, & que ce nom *d'Azer-beyan* vient d'une ville nommée *Ardoebigara*, qui étoit la Capitale du païs. Les Perſans le diviſent en trois parties, *Azer-beyan*, *Chirvan*, & *Chamaky*. Strabon ne le diviſe qu'en deux, au livre 11. qu'il appelle *majeure* & *mineure*. Ptolomée & les autres Geographes celebres n'en font aucune diviſion.

Le 14. nous fimes cinq lieües par un païs plein de colines ſur la même route des jours précedens, ſavoir au Nord-Oueſt, laiſſant à gauche cette grande campagne, qui a éte le champ des ſanglantes batailles qui ſe ſont données au ſiécle paſſé, & au commencement de celuy-cy entre les Perſans & les Turcs. Les gens du païs y font obſerver un grand monceau de piérres; comme marquant l'endroit où commença celle qui ſe fit entre *Selim* fils du Grand *Soliman*, & *Iſmael le Grand*. Nôtre traite ſe termina à *Alacou*. Les Perſans diſent que ce lieu a éte ainſi nommé d'*Alacou*, par ce fameux Prince Tartare, qui conquit une partie de l'Aſie, & qui fonda là une ville, que les guerres des Perſans & des Turcs ont ruinée.

Le 15. nôtre traite ne fut pas plus longue que le jour précedant, mais le chemin par où nous la fimes étoit plus uni & plus facile. Nous logeâmes à *Marant*. C'eſt une bonne ville composée de deux mille cinq cens maiſons ; & qui a tant de jardins qu'ils occupent encore plus de terrain que les maiſons. Elle eſt ſituée au bas d'une petite montagne au bout d'une plaine, qui a une lieüe de large, & cinq de long ; & qui eſt la plus belle & la plus fertile qu'on puiſſe voir. Un petit fleuve, nommé *Zelou-lou*, paſſe par le milieu. Les gens du païs le tirent en pluſieurs ruiſſeaux, pour arroſer leurs terres & leurs jardins. *Marant* eſt plus peuplée que *Nacchivan*, & beaucoup plus belle. Il y croît des fruits en abondance, & les meilleurs de toute la Medie. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'on cueille de la *Cochenille* aux environs, mais il y en a fort peu ; & on ne la peut recueillir que durant huit jours en Eſté, lors que le Soleil eſt au ſigne du Lyon. Avant ce tems, comme l'aſſurent les gens du païs, elle n'eſt pas en maturité, & plus tard le ver, dont on la tire perce la feuille, ſur la quelle il croît, & ſe perd.

perd. Les Persans appellent la Cochenille *Quermis*, de *Querm*, c'est-à-dire, *ver*, parce qu'on la tire des vers.

Marant est a 37 deg. 50 m. de Lat. & a 81 deg. 15 m. de Long. suivant l'observation des Persans. On croit que c'est la ville que Ptolomée appelle *Mandagarana*. Je n'en ay point fait faire de plan, non plus que de la ville de *Nacchivan*; parce qu'elles ne m'ont paru, n'y assez celebres, ni assez belles pour cela. Les Armeniens ont par tradition, que Noé a été enterré à *Marant*, & que ce nom vient d'un verbe Armenien qui veut dire *enterrer*. On voit de *Marant*, quand le tems est serain, le mont où s'arresta l'Arche qui sauva ce Patriarche du Deluge. On le voit aussi de *Tauris*, à ce que les gens du païs assurent, lors que le ciel n'a aucuns nuages.

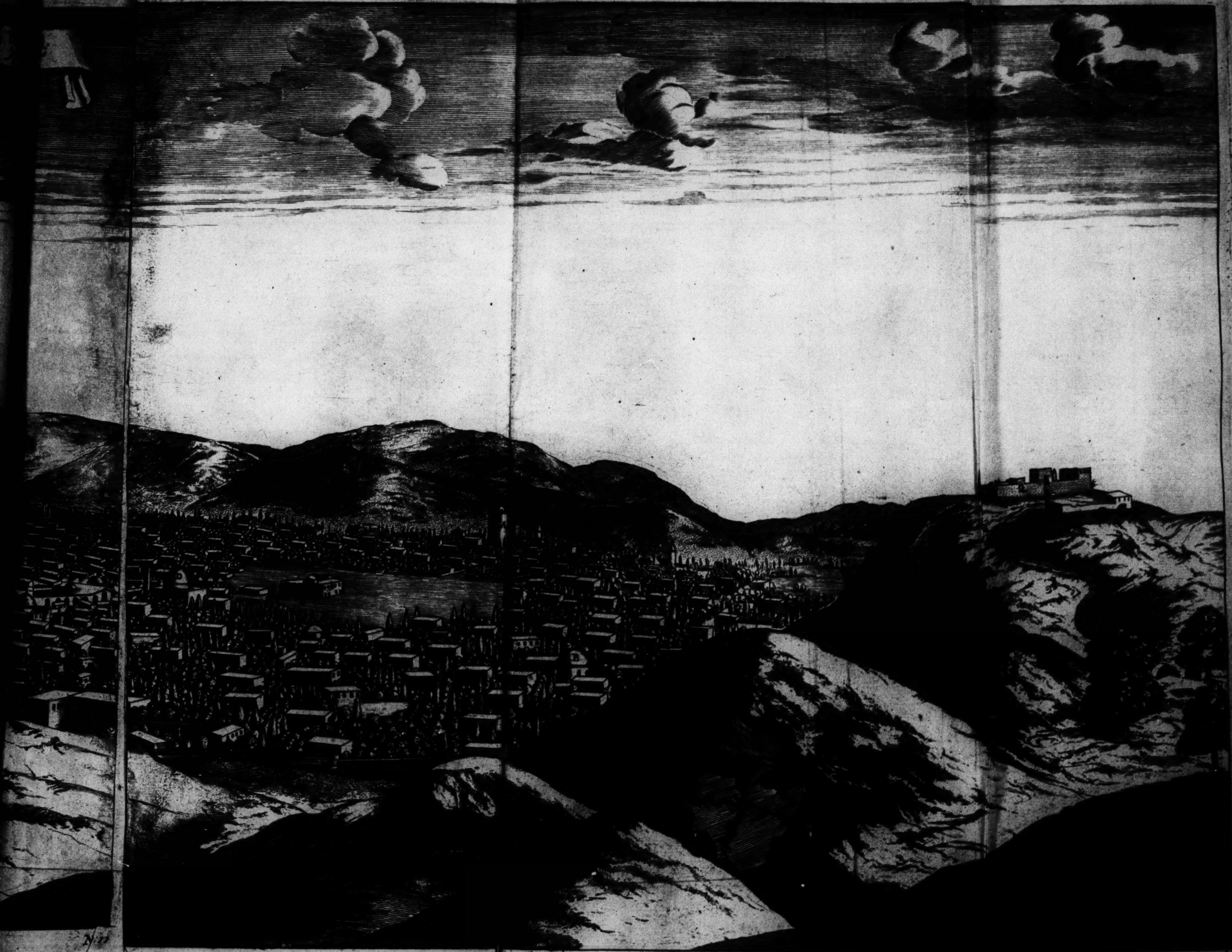
Le 16. nous fimes quatre lieües toûjours tournant entre des montagnes qui s'aprochent fort en quelques endroits, mais qui ne se joignent nulle part. Nous arrivâmes à dix heures du matin à *Sofian*; c'est une petite ville bâtie en une plaine, où il y a beaucoup d'eaux, & de jardins. Le terroir en est admirablement fertile. Des Auteurs croient que c'est l'ancienne *Sofia* de *Medie*. D'autres tiennent qu'elle a éte nommée *Sofian* des *Sofis*, qui y établirent leur demeure, lors qu' Ismael prémier quitta *Ardevil*, & transporta la Cour à *Tauris*.

Le soir le Sieur *Azarie*, cet honnête homme Armenien, dont l'on a parlé, prit les devans avec mes passeports & les lettres de recommendation, que j'avois prises des Gouverneurs de *Georgie* & d'*Armenie*. Je le chargeay de les faire voir au *Doüanier* de *Tauris*; & de le prier, de ma part, de donner ordre qu'on me laissât passer avec mes gens. Je trouvay le lendemain qu'il s'étoit fort bien acquitté de la commission, & qu'on avoit donné l'ordre aux portes, tel que je le souhaitois.

Ce jour là 17. nous arrivâmes à *Tauris*, aprés avoir fait six lieües sur la même route, que les jours précedens par des plaines belles & fort fertiles; où toutes les terres sont labourées, & où l'on voit quantité de villages. Il y a 53 lieües Persiennes qui sont d'environ cinq mille pas chacune, d'*Irivan* à *Tauris*: on les fait facilement en six jours sur ses chevaux. Les Caravanes y mettent le double. Les Chameaux ne font d'ordinaire que quatre lieües par jour, & portent six ou sept cens pesant; Les chevaux & les mulets qui ne portent d'ordinaire que deux cens vingt & un homme dessus, font cinq à six lieües.

La


Le Tresor Royal
L'Hospice des Capucins



La figure, qui est icy à côté donne, sans doute, une grande idée de *Tauris*. C'est effectivement une grande & puissante ville, & c'est la seconde de la Perse, en rang, en grandeur, en richesses, en commerce, & en nombre d'habitans. Elle est située au fond d'une plaine, au bas d'une montagne, que les Auteurs modernes veulent étre le *mont Oronte*, ou *Baronte*, selon Polibe, Diodore, & Ptolomée. Sa figure est fort irréguliére & difficile à nommer, comme ce plan le fait connoître. Elle n'a ni murs, ni fortifications qui servent. Un petit fleuve, nommé *Spingtcha*, passe autravers. Il fait souvent de grands ravages, & emporte les maisons qui sont le long de ses bords. Il en passe un autre joignant la ville au Septentrion ; qui, depuis le printems jusqu'à l'automne, n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris, durant l'hyver. Il s'appelle *Agi*, c'est-à-dire, salé, à cause que six mois durant l'eau en est salée, par des torrens qui s'y jettent en passant sur des terres couvertes de sel. On n'y manque pas de poisson : La ville est divisée en neuf quartiers, & partagez comme presque toutes les autres villes de Perse en *Haydar* & *Neamet-olahy*, qui sont les noms des deux factions qui divisoient au 15. siécle toute la Perse ; comme en Italie celles des Guelphes & des Gibelins. Elle a 15 mille maisons & quinze mille boutiques. Les maisons, en Perse sont separées des boutiques, qui sont la plûspart en de longues & larges ruës voutées, de 40 à 50 pieds de hauteur. Ces ruës s'appellent *basar*, c'est-a-dire, marché. Elles sont le cœur de la ville : les maisons sont sur les dehors. Presque toutes ont un jardin. Je n'ay pas veu à Tauris beaucoup de Palais & de maisons magnifiques ; mais il y a d'aussi beaux Bazars qu'en lieu de l'Asie ; & il fait admirablement beau voir leur vaste étenduë, leur largeur, leurs beaux domes & les voutes qui les couvrent ; le grand peuple qui y est durant le jour, & la quantité de marchandises dont ils sont remplis. Le plus beau de tous, & où se vendent les piérreries, & les plus precieuses marchandises, est Octogone, & fort spacieux. On le nomme *Kaisérié*, c'est-a-dire, marché Royal. Il a été bâti environ l'an 850. de l'hegire, par le Roy Hassen, qui faisoit sa residence à Tauris. Quant aux autres lieux destinez au public, ils ne sont pas moins beaux, ni moins remplis. On y conte trois cens Caravanserai. Il y en a de si spacieux, qu'il peut loger trois cens personnes en chacun. Les cabarets à Cahvé, à Tabac & à ces boissons fortes, qu'on fait avec le suc de pavot ; les bains & les Mosquées, répondent bien à la grandeur & à l'éclat de ces autres édifices.

Les Mosquées de Tauris sont au nombre de deux cens cinquante. Les principales sont marquées dans le dessein. On ne dira rien de chacune en particulier ; par-ce qu'elles ne sont pas autrement faites que les belles Mosquées de la ville capitale du Royaume, dont l'on trouvera dans ce volume, des descriptions, & des plans. La Mosquée d'*Ali cha* est presque toute détruite : On en a reparé le bas, où le peuple va à la priére, & la tour qui est fort haute. C'est la prémiére qu'on découvre en venant d'Irivan. Cette Mosquée a été bâtie il y a 400 ans, par *Coja ali cha*, Grand Visir de Sultan Kazan, Roy de Perse, qui faisoit sa residence à Tauris, & qui y a été enterré. Son sepulcre se voit encore à present en une grande tour ruïnée, que l'on appelle de son nom, *Monar can Kazan*. La Mosquée qu'on appelle *le Maître apprenti*, qui est aujourd'huy demi ruïnée, a été construite, il y a trois cens vingt ans, par *Emir-cheik-Hassen*. Celle qui est marquée *O* dans le plan, est la plus belle de Tauris. Tout le dedans & partie du dehors est doré. Elle a été bâtie l'an 878 de lhegire, par un Roy de Perse nommé *Geoncha*, ou *le Roy du monde*. Celle *des deux tours* est petite, mais ses deux tours sont d'une architecture particuliére, & fort industrieuse ; car elles sont l'une sur l'autre ; & celle d'enhaut a beaucoup plus de hauteur & plus de diamettre que celle d'enbas, qui luy sert de baze. Il y a trois hôpitaux dans la ville : ils sont assez propres, & bien entretenus. On n'y loge guére ; mais on y donne à manger deux fois le jour, à tous ceux qui y viennent. Les hôpitaux s'appellent à Tauris *Ach-tacon*, c'est-à-dire, *lieux où l'on fait profusion de vivres*. Au bout de la ville, à l'Occident, il y a, sur une petite montagne, un fort joly hermitage, qu'on appelle *Ayn ali*, c'est-à-dire, les yeux d'Ali. Les Persans disent que ce Calife, que leur Prophéte fit son gendre, a été le plus bel homme dont on ait jamais ouy parler. Et lors qu'ils veulent signifier une fort belle chose, ils disent, *c'est les yeux d'Ali*. Cet hermitage est une des devotions, & une des promenades des Taurisiens.

Au dehors de *Tauris*, au Levant, on voit un grand Château, presque tout d'étruit, qu'on appelle *Cala-Rachidié*. Il fut bati il y a 400 ans, par *Cojé Rechid*, Grand Visir du Roy Cazan. L'histoire raporte, que ce Roy avoit deux Grands Visirs ; par-ce qu'il étoit prévenu qu'un seul ne pouvoit suffire à toutes les affaires d'un aussi grand Royaume, qu'étoit le sien. Abas le Grand voyant ce Chateau ruïné, & jugeant qu'il étoit situé fort avantageusement pour deffendre la ville, & pour la commander

mander tout ensemble, le fit rebatir, il y a cinquante ans; ses successeurs en ont jugé autrement, & l'ont laissé tomber en ruïne.

On voit encore, en cette ville, les restes des principaux édifices & des fortifications que les Turcs y construisirent, durant les divers tems qu'ils en ont été les maîtres. Il y a peu de rochers & de pointes de montagnes joignant la ville; où l'on ne voye des ruïnes de Forts, & des monceaux de masures. J'en ay visité soigneusement une grande partie, mais je n'y ay découvert aucune antiquité. On n'y déterre que de la brique, & des cailloux. Ce qui reste de plus entier parmi ces édifices, de la construction des Turcs, est une grande Mosquée, dont le dedans est incrusté de marbre transparent, & tout le dehors est fait de parquetterie à la Mosaïque. Les Persans tiennent ce lieu soüillé, à cause qu'il a été bati par les Turcs, dont ils détestent la créance. Entre ces masures, dont l'on a parlé, on fait remarquer, sur le dehors de Tauris, au midy, celles du Palais des derniers Rois de Perse. Et a l'Orient celles du Chateau, où les Armeniens disent que Cosroes logeoit, & où il mit en garde la vraye croix, & toutes les autres dépoüilles sacrées qu'il emporta de Jerusalem.

La place de Tauris est la plus grande place de ville que j'aye vûe au monde; elle passe de beaucoup celle d'Ispahan. Les Turcs y ont rangé plusieurs fois, trente mille hommes en bataille. Les soirs cette place est remplie du menu peuple, qui vient se divertir aux passe-tems qu'on y donne. Ce sont des jeux, des tours d'adresse, & des boufonneries, comme en font les Saltinbanques, des luttes, des combats de taureaux & de belliers, des recits en vers & en prose, & des dances de Loups. Le peuple de Tauris prend son plus grand divertissement à voir cette dance; & l'on y améne de cent lieües loin des loups qui savent bien dancer. Les mieux dressez se vendent jusqu'à cinq cens écus la piece. Il arrive souvent de grosses émutes pour ces loups; & qu'on a bien de la peine à appaiser. Cette grande place n'est pas vuide le jour; c'est un marché de toute sorte de denrées, & de choses de peu de prix. Il y a encore une autre grande place à Tauris, & c'est celle qui paroît dans le dessein au devant de ce Chateau détruit, qu'on appelle le Chateau de *Jafer-Pacha*. C'étoit, à ce qu'on dit, la place d'armes de ce Chateau : c'est à present la boucherie. On y tue, & on y écorche toutes les grosses viandes qu'on vent en tous les lieux de la ville.

J'ay

J'ay fait beaucoup de diligence pour aprendre à combien se monte le nombre des habitans de Tauris; je ne crois pourtant pas le savoir au juste: mais je pense qu'on peut dire seurement qu'il va à 550 mille personnes. Plusieurs gens de qualité de la ville m'ont voulu faire acroire qu'il va à plus de onze cens mille.

Le nombre d'étrangers qui se trouve là en tout tems est aussi fort grand, il y en a de tous les endroits de l'Asie; & je ne sçay s'il y a sorte de marchandise dont l'on ne puisse y trouver magazin. La ville est remplie de mêtiers en coton, en soye, & en or. Les plus beaux Turbans de Perse s'y fabriquent. J'ay ouy assurer aux principaux marchands de la ville, qu'on y fabrique tous les ans six mille balles de soye. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perse, & dans toute la Turquie; En Moscovie, en Tartarie, aux Indes, & sur la Mer noire.

L'air de Tauris est froid & sec, fort bon & fort sain; & l'on ne se plaint point qu'il contribuë à aucune mauvaise disposition des humeurs. Le froid y dure long-tems, parce que la ville est exposée au Nord, & qu'au sommet des montagnes, qui sont au tour, il y a de la neige durant neuf mois de l'année. Le vent y souffle presque toûjours au soir, & au matin. Il y pleut souvent, horsmis en Esté; & l'on y voit des nuages en toutes les saisons de l'année. La *Lat.* est 38 deg. la *long.* 82. Il y a abondance de toutes choses nécessaires à la vie; & l'on y vit assez delicieusement, & à fort bon marché. La mer Caspienne, qui n'en est qu'à quarante lieües, luy fournit du poisson. On en prend aussi dans le fleuve d'*Agi*, dont l'on a parlé; mais ce n'est que quand les eaux sont basses. La livre de pain n'y coûte d'ordinaire, que deux liards; celle de viande que dixhuit deniers. La volaille, le gibier, les fruits, le vin, & le fourage y sont à aussi bon marché à proportion. Les legumes s'y donnent presque pour rien, particuliérement les asperges. L'Esté il y a abondance de daim, & de gibier d'eau; mais, comme les Persans n'aiment pas le gibier, on tue peu de daims, & d'autres bêtes fauves. Il y a aussi des Aigles dans les montagnes; j'y ay vû vendre un aigle cinq sous par des païsans. Les gens de qualité volent cet oiseau avec l'Epervier; ce vol est quelque chose de tout afait curieux, & fort admirable. La façon dont l'épervier abbat l'aigle, c'est qu'il vole au dessus fort haut, fond sur luy avec beaucoup de vitesse, luy enfonce les serres dans les flancs, & de ses aîles luy bat la tête en volûant tojours. Il arrive pourtant quelques fois que l'épervier

l'épervier & l'aigle tombent tous deux ensemble. Les éperviers arrêtent aussi les biches de cette sorte, & en rendent la prise fort facile aux chasseurs. Si cecy est remarquable, ce que je vais dire ne l'est pas moins; c'est qu'on assure, qu'il croît de soixante sortes de raisins aux environs de cette ville. Il n'y en a point en Perse où l'on puisse mieux vivre, ni plus delicieusement, ni a meilleur marché qu'a Tauris.

On voit aux environs de la ville de grandes carriéres de marbre blanc, il y en a une espéce qui est transparent. Il se forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine mineralle, qui se congele peu à peu. Il y a fort proche aussi deux mines considérables, une de sel, & une d'or. On ne travaille plus depuis long-tems à celle d'or, parce qu'on a toûjours trouvé que ce qu'on en tiroit rendoit à peine les frais du travail. Le peuple est prévenu qu'il n'y a nul profit à y travailler. Il y a aussi des eaux mineralles en quantité. Les plus renommées, & les plus frequentées sont celles de *Baringe*, à demi lieüe de Tauris; & celles de *Seid-kent*, autre village, qui en est à six lieües. Ces eaux sont sulfurées. Il y en a de froides, & de boüillantes.

Je ne sais s'il y a une autre ville au monde, dont les Auteurs modernes soient plus en dispute, pour en savoir l'origine, & le nom qu'elle avoit dans ses commencemens. Nous raporterons les opinions des plus celebres d'entr' eux; mais il est bon d'avertir auparavant, que les Persans appellent cette ville *Tébris*; & qu'en l'appellant *Tauris*, comme font les peuples de l'Europe, c'est seulement pour suivre l'usage, & afin d'étre plus facilement entendus. Teixera, Olearius, & d'autres Auteurs soûtiennent que *Tauris* est la ville que Ptolomée, en la cinquiéme table d'Asie, appelle *Gabris*, le G ayant été mis pour le T, par un changement facile dans la langue Grecque, comme ils prétendent. Leonclavius, Jove, & Aython veulent que ce soit la ville que cet ancien Geographe appelle *Terva*, au lieu de *Tevra*, par la transposition d'une des lettres du mot; mais *Terva* étant placée en Armenie, & étant certain que *Tauris* est en Medie, ces deux noms ne peuvent nullement convenir à une même ville. La ressemblance de nom est sans doute ce qui a trompé ces Auteurs. Le mot de *Tebris* est Persien. Il a été donné à cette ville l'an 165 de l'Hegire, comme nous le dirons plus amplement; & comme il y avoit alors plusieurs centaines d'années que Ptolomée avoit écrit, il faut croire que *Terva* & *Gabris* sont des villes fort differentes de Tauris. Niger dit que c'est *Tigranoama*, d'autres Auteurs la prennent pour *Tigranocerta*; quelques-

uns ont opinion que c'est la *Suze de Medie*, si celebre dans l'Ecriture; d'autres Ecrivains soûtiennent que c'est la ville qui est nommée dans le livre d'Esdras, *Acmetha*, ou *Amatha*. Il y en a qui la mettent en Assyrie, comme Ptolomée & son Interprete; d'autres la placent en Armenie, savoir Niger, Cedrene, Aython, & Joue, comme on l'a dit. Marc Paul Venitien la place au païs des Parthes. Calcondille la porte encore plus loin; car il la met en la Province dont Persepolis étoit autrefois la Capitale. Enfin c'est une confusion étrange que la multitude d'opinions qu'on a euës là dessus. La plus raisonnable, à mon avis, est celle de Molet, qui a traduit & commenté Ptolomée, d'Ananie, d'Ortele, de Golnits, de Teixera, de la Valle, de l'Athlas, & de presque tous les autres Auteurs Geographes modernes, savoir que Tauris est l'ancienne, & la fameuse *Ecbatane*, dont il est fort parlé dans l'Ecriture Sainte, & dans les anciennes histoires de l'Asie. Minadoi, Auteur Italien, si je ne me trompe, a fait un traité exprés pour le prouver. J'ajoûte sur ce sujet qu'on ne voit pourtant à Tauris nuls restes, ni du superbe Palais d'Ecbatane, où les Monarques de l'Asie passoient l'Eté, ni de celuy de Daniel; qui servit depuis de Mausolée aux Rois de Medie, dont parle Joseph au livre 10, & qu'il assure avoir été encore entier de son tems. Si ces magnifiques & superbes Palais étoient sur pied il n'y a que seize siécles, au même lieu où est Tauris, les ruines mêmes s'en sont perdues; car parmy toutes celles qu'on voit dans la banlieue de cette ville, il n'y a que de la brique, de la terre & des cailloux, qui sont des materiaux qu'on n'enployoit pas anciennement en Medie, à la stucture des Palais des Grands.

Les Historiens Persans marquent unanimement le tems de la fondation de Tauris, à l'an 165 de l'Hegire; mais ils ne s'accordent pas bien des autres particularitez. Quelques-uns en raportent la fondation à la femme de *Haron Rechid* Calife de Bagdad, nommeé *Zebd-el-caton*, nom qui signifie *la fleur des Dames*. Ils racontent, qu'étant malade à la mort, un Medecin Mede la guèrit en peu de tems; de quoy la Princesse, ne sachant comment le recompenser, fit dire au Medecin de choisir luy-même la recompense; & que le Medecin demanda qu'on fit bâtir en son païs, une ville en son honneur; ce qui ayant été executé avec beaucoup de soin & de diligence, il nomma cette nouvelle ville *Tebris*; pour marque qu'elle devoit son origine à la Medecine: car *Teb* signifie *Medecine*, & *ris* est le participe de

ricten, qui veut dire *verser*, *répandre*, *faire largesse*. Voila l'opinion de quelques-uns. Celle des autres a quelque chose de semblable. Ils disent que *Halacoukan* General de *Haron Rechid* ayant été deux ans malade d'une fiévre tierce, dont il desesperoit de guérir, il en fut merveilleusement delivré, dans l'endroit même où est a present Tauris, par une herbe qu'il y trouva ; & que pour perpetuer la memoire d'une si heureuse guerison, il fit bâtir cette ville, & la nomma *Tebrift*, c'est-à-dire, *la fiévre s'en est allée* ; car *teb* signifie aussi fiévre, & *rift* vient du verbe *resten* qui veut dire *partir*, *s'en aller* ; & que c'est par corruption, ou par adoucissement, qu'on dit *Tebris*, au lieu de *Tebrift*. *Mirzathaer*, un des plus savans hommes de qualité qu'il y ait en Perse, fils de *Mirza Ibrahim*, Intendant de la Province, m'a donné une autre raison de cette Etymologie, savoir qu'au tems qu'on bâtissoit la ville, l'air y étoit extrémement bon & favorable contre les fiévres : que cette qualité y attiroit beaucoup de gens, & qu'en vûe de cela on la nomma *Tebris*, comme qui diroit dissipant la fiévre. Ce Seigneur m'a assuré qu'il y a au tresor du Roy à Ispahan, des medailles avec l'inscription de cette Zebd-el-caton, femme du Calife Haron Réchid, qu'on trouva à *Maranthe*, ville proche de Tauris, avec quantité d'autres d'or & d'argent, au coin des Anciens Rois de Medie ; & qu'il en avoit remarqué avec des figures & des inscriptions Grecques, dont il se souvenoit, que le mot étoit *Dakianous*. Il me demanda si je savois qui étoit ce *Dakianous*. Je luy dis que je ne connoissois point ce nom là, mais que ce pourroit bien étre celuy de Darius.

L'an 69 de la fondation de Tauris, la ville fut presque toute abatuë d'un tremblement de terre. *Moutevekel*, Calife de Bagdad, de la race des *Abas* qui régnoit alors, la fit relever & agrandir. Cent quatre vingts dix ans aprés le 14. du mois de *Sefer*, un autre tremblement, plus violent que le premier, la ruïna toute entiére en une nuit. La Geographie Persane conte qu'il y demeuroit alors un savant Astrologue de Chiras, nommé *Aboutaher*, nom qui signifie *Pere juste*, lequel avoit prédit que le tremblement arriveroit à l'entrée du Soleil au signe du Scorpion, l'an 235 de l'Hegire ; qui répond au 849. de l'Epoque Chrêtienne, & qu'il renverseroit toute la ville : dequoy voyant que le peuple ne vouloit rien croire, il alla faire instance au Gouverneur, d'employer la force pour mettre le monde hors de la ville. Le Gouverneur, qui étoit aussi Lieutenant du Calife en toute la Province, ayant eu toûjours une

une grande créance en la judiciare de cet Astrologue, se rendit à ses instances, & n'oublia rien pour faire aller le monde à la campagne ; mais comme le peuple persistoit à traiter de vision la prédiction de ce tremblement, & soupçonnoit de quelque méchanceté cachée l'action du Gouverneur, il n'en sortit pas la moitié. Le tremblement arriva justement à l'heure marquée dans la prédiction, & quarante mille personnes en furent accablées. L'an suivant *Emir dineveron*, fils de *Mahamed-Roudani-aredi*, Viceroy de Perse eut ordre du Calife de faire relever la ville plus grande & plus belle qu'au paravant ; & de savoir du celebre Astrologue *Aboutaher* sous quel ascendant il y falloit travailler. Il marqua celuy du Scorpion, & assura que la nouvelle ville n'auroit nuls tremblemens de terre à craindre ; mais qu'elle étoit menacée de grands debordemens d'eaux. L'évenement, ajoûte l'histoire a verifié, en toutes manières, la verité de la prédiction. Tauris devint depuis ce rétablissement merveilleusement grande, celebre, & florissante. On assure que du regne de Sultan Cazan, il y a 400 ans sa largeur étoit, Nord & Sud, depuis *Ayn ali*, ce petit mont dont on a parlé, jusqu'à la montagne opposée, qui s'appelle *Tchurandog* ; & sa longueur étoit depuis le fleuve Agi jusqu'au village Baninge, qui est à deux lieües par delà la ville. L'histoire remarque, pour une preuve du grand peuple, dont cette ville étoit alors habitée, que la peste y étant survenuë, il mourut 40 mille personnes en un quartier, sans qu'il y parut.

L'an 896 de l'Hegire, & 1490 de Jesus Christ, les Princes de la race de *Cheik Sefi*, ayant envahi la Perse transportérent d'Ardevil, qui étoit leur patrie, le siége de l'Empire en cette ville, Selim la prit à composition, l'an 1514, deux ans aprés que le Roy de Perse, qui ne s'y tenoit pas en seureté, s'en fut retiré, & eut établi sa residence à Casbin. Selim demeura peu à Tauris, mais il en emmena de riches dépoüilles, & trois mille familles d'artisans, la plûpart Armeniens, qu'il établit à Constantinople. Peu aprés son départ le peuple de Tauris se souleva, & s'étant jetté inopinément sur les Turcs, il en fit un furieux carnage, & se rendit maître de la ville. Ibrahim Pacha, General du Grand Soliman, prit une cruelle vengeance de ce soulevement, l'an 955 de l'Hegire, & 1548 de Jesus Christ. Il prit la ville d'assaut, & la donna au pillage à son armée. Elle y commit des exez d'inhumanité, & de fureur, auparavant inoüis ; En un mot tout ce qu'on peut faire de cruauté,

cruauté, par le fer & par le feu. Le Palais du Roy Tahmas, & tous les édifices considérables furent détruits, jusqu' aux fondemens, avec tout cela, cette ville se souleva encore, au commencement du régne d'Amurat, & à l'aide de peu de troupes Persannes, fit passer au fil de l'épée dix mille Turcs, qui y étoient en garnison. Amurat effrayé du courage des Tauri-siens envoya une puissante Armée sous la conduite d'Osman son Grand Visir, pour les détruire, & pour les assujettir entiérement. L'Armée entra dans la ville, & la pilla. C'étoit l'an 994, au compte des Mahometans, & 1585 au nôtre. On fit reparer ensuite toutes les fortifications que les Turcs y avoient construites auparavant. Dixhuit ans aprés cette Expedition, savoir l'an 1603, Abas le Grand reprit *Tauris* sur les Turcs, avec peu de gens; mais avec une adresse, une diligence & une bravoure à peine croyables. Il distribua ses plus braves soldats en plusieurs pelotons, qui en même tems surprirent les corps de garde des Turcs, qui étoient aux avenues; & ils les égorgerent tous si promptement, qu'on n'en eut aucune nouvelle à la ville. Ces pelotons étoient suivis d'un gros de cinq cens hommes, déguisez en marchands. Ils entrerent dans la ville, en disant qu'ils avoient laissé la Caravane à une journée. On les crût, parce que c'est la coûtume des Caravanes, qu'à l'aproche des grandes villes les marchands prennent les devans, outre qu'on s'imagina que ces gens avoient été reconnus aux corps de garde. Abas les suivoit de prés, dés qu'il les vit entrez il fondit dans la ville à la tête de six mille hommes. Deux de ses Généraux à même tems firent la même chose chacun d'un autre côté. Les Turcs surpris se rendirent à condition seulement d'avoir la vie sauve. L'histoire remarque que le jour de cette expedition ce grand Roy fit prendre pour la premiére fois des mousquets à un Regiment qui le suivoit, & qu'en ayant vû l'effet, il ordonna à une partie de ses troupes de se servir toûjours d'armes à feu. Les Persans auparavant n'en avoient jamais porté à la guerre.

Pour ne laisser rien à dire sur l'histoire de Tauris qui merite tant soit peur d'étre sçû, il faut raporter ce que les auteurs Armeniens en ontécrit. Ils disent que cette ville est une des plus anciennes de l'Asie, & qu'on l'appelloit autre fois *Cha-basten*, c'est-à dire, place Royale, parce que les Rois de Perse y faisoient leur sejour: & qu'un Roy d'Armenie nommé *Cosroes* changea ce nom de *Cha basten* en celuy de *Tauris* qui en Armenien literal signifie lieu de vangeance, parce qu'il défit là le Roy de Perse qui avoit fait assassiner son frere. Le Gouvernement de

la Province de Tauris est le prémier du Royaume, il est attaché à la charge de Generalissime. Il rend trente mille Tomans par an, qui sont un million trois cens cinquante mille livres sans conter le casuel, qui est grand dans les Gouvernemens de l'Asie. Le Gouverneur a titre de *Becler-béc*. Il entretient trois mille hommes de cavalerie, & il a sous luy les Cans ou Gouverneurs de Cars, Oroumi, Maraga, Ardevil & vingt Sultans qui tous ensemble en entretiennent onze mille.

J'allay loger à Tauris à l'hospice des Capucins qui étoient venus au devant de moy. Ils n'étoient que deux, je les priay de tenir mon arrivée secrette une quinzaine de jours. C'étoit afin de me remettre en equipage, & mes affaires en bon ordre, comme elles étoient avant ma déroute de Mingrelie, & pour mettre en si bon état tout ce que je portois au Roy, que je pûsse le montrer en arrivant à la Cour ; mais l'on sçût incontinant mon arrivée. *Mirzathaer* fils de l'Intendant, & Receveur Général de la Province, & reçû en survivance aprit que les Capucins avoient des hôtes. Il envoya le 22. dire au Superieur qu'il s'étonnoit qu'il ne fût pas venu luy donner avis de l'arrivée, & de la qualité, des Europeans qu'il avoit reçûs dans sa maison. Le Pere en alla faire des excuses à ce Seigneur, & luy dit de ma part que je n'ûsse pas manqué d'aller le salüer si jû'sse pû sortir, mais que j'étois arrivé en assez mauvais état, & qu'en peu de jours je m'acquiterois de ce devoir.

Le 23. ce Seigneur de qui j'avois eu l'honneur d'étre connu à mon prémier voyage, vint me voir avec le fils du Can de *Guenjé* Il me fit force caresses. Il fut deux heures entierés assis dans ma chambre à me faire conter les nouvelles de l'Europe, particulierement pour les sciences & les arts. Il eut ensuite la compléşance de me conter la fortune de sa maison & les employs de ses freres. Il est l'aîné de trois jeunes Seigneurs tous dans la fortune, & qui remplissent de belles charges. Son Pere est Intendant & Receveur Général du Domaine du Roy en toute la Province d'Azerbayan, comme je viens de le dire. C'est ce Mirza Ibrahim dont le livre du Couronnement de Soleiman raconte divers incidens. Il n'étoit pas alors à Tauris, les devoirs de son employ le tenoient occupé à Chirvan, ville proche de la mer Caspienne. Ce Mirzathaer faisoit sa charge en son absence. Il a beaucoup de literature Arabesque, Persiénne, & Turquesque. Un Capucin luy a enseigné durant plusieurs années la Philosophie de nos écoles & toutes nos sciences. C'est un Seigneur de grande

érudition,

érudition, & d'un esprit fort adroit & fort civil. Aprés deux heures d'entretien il me pressa de luy montrer des bijoux & de l'horlogerie qu'il pût acheter. Je n'en avois nulle envie, & je n'étois pas bien en état de le faire pour les raisons que j'ay dites. Mais il m'en pressa si fort, & de si bonne grace, que je ne pûs le refuser. Je luy fis voir une partie des bijoux de petit prix que j'avois. Il en emporta diverses piéces.

Le soir *Tahmas Bek*, qui fait la charge de Gouverneur d'Azerbeyan à la place de *Mansour Can* son Pere, qui est toûjours à la Cour, m'envoya visiter par son orphévre, & me fit dire que je l'obligerois de l'aller voir le lendemain, & de luy porter des bijoux & des raretez de peu de prix. Je répondis que je n'y manquerois point, & en effet j'allay le voir ce jour là & Mirzateaer aussi.

Le 25. on eut chez ces Seigneurs la confirmation & le détail de la nouvelle qu'on avoit aprise un mois avant d'un vol fait le mois de Decembre précédant à la grande Caravane qui va d'Ispahan aux Indes par terre. Elle part une fois l'an au mois d'Aoust, & va par *Candahar* qui est dans la Bactriane. Ce vol étoit fort considérable, par le nombre de gens,& par la quantité de richesses qu'il y avoit dans la Caravane , & par les suites qu'il eut. Il se fit à trois journées des frontiéres de l'Inde par les *Agvan*,peuples à-peu-prés comme les Tartares, & qui sont tributaires de la Perse. Ils eurentavis des journées de la Caravane, & ils la surprirent à un passage avantageux pour un tel coup. Ils n'étoient qu'au nombre de cinq cens hommes, mais tous bien montez & bien resolus. La Caravane en avoit deux cens d'escorte, & étoit forte de deux mille personnes, la plûpart Indiens. L'escorte ne fit presque point de resistance, & se mit à fuir. La plûpart des gens de la Caravane prenant exemple de ceux qui la devoient deffendre, prirent la fuite aprés eux. Il n'y eut en tout qu'onze hommes de tuez, tant on fit peu de resistance. Il ne faut pas s'en étonner ; car les Caravanes,& particuliérement celles des Indes,sont composées d'Armeniens, ad'Indiens, gens à qui pour la plûpart un baton fait peur. Les autres qui ont du courage se trouvent seuls & abandonnez, chacun fuit de son côté, & c'est un sauve qui peut & un desordre étrange. Le vol fut estimé plusieurs millions. On n'en pût savoir le compte juste, les Marchands ende pareilles rencontres déguisant la verité, les uns afin de ne pas perdre leur credit, les autres depeur qu'on ne découvre qu'ils cachent une partie de ce qu'ils envoyent, pour en sau-

ver

ver les droits. Le memoire qui en fut donné au Roy ſigné de plus de ſoixante intéreſſez montoit à trois cens mille Tomans, ce ſont treize millions, cinq cens mille livres, & cependant on aſſure que ce n'étoit là que la moitié de la perte. Le Gouverneur de Candahar fut accuſé d'avoir eu part au vol, le Roy l'envoya prendre priſonnier, commandant de l'améner à Iſpahan ſur un Chameau le carquant au cou avec un ſeul valet à ſon choix. On conte que les voleurs qui firent le coup étoient des montagnards, ſi ſauvages & ſi ignorans des choſes du monde, qu'ils ne connoiſſoient ni l'or ni les piérreries. Ils partageoient entr'eux la monnoye d'or & d'argent mêlées enſemble au poids ſans diſtinction de metal, & confondoient les perles fines avec les fauſſes ſans y faire de difference. J'ay peine moy-même à croire cela, & je ne l'ûſſe pas raporté ſi tout le monde ne l'aſſuroit conſtamment.

Le prémier May le Lieutenant du Gouverneur envoya querir le Superieur des Capucins, pour ſavoir s'il n'avoit nulle connoiſſance de l'arrivée du Patriarche d'Armenie, dont l'on a parlé, & du lieu où il s'étoit caché. Nous le ſavions bien tous, mais on n'avoit garde de le dire, ſachant à quel deſſein on le cherchoit. C'étoit pour l'arrêter, & pour le remener priſonnier à Irivan. Il s'en étoit fuy ſix jours auparavant, outré de dépit & de chagrin de voir que dans le ſoin que le Gouverneur prenoit pour payer ſes dettes, il n'avoit pas tant en vûe de le tirer d'affaire, que de ſe ménager une groſſe ſomme d'argent. Ce Gouverneur ſuivant l'ordre de la Cour dont on a raporté la teneur, avoit envoyé en pluſieurs endroits autour d'Irivan, lever ſur les villages Armeniens dequoy payer les dettes du Patriarche. Les gens commis à cette levée avoient uſé de beaucoup de violence dans l'exécution, ſe faiſant donner en chaque lieu le double de la taxe. Le Patriarche aprenoit tout cela, & le ſouffroit pour le bien qu'il ſe promettoit d'en tirer. Les prémiers déniers étant aportez à Irivan, il preténdit les toucher; mais le Gouverneur bien loin de les luy remettre, n'en voulut donner que la moitié aux gens du Doüanier de Conſtantinople, de maniére que de quarante cinq mille livres qu'on avoit levez pour ſon conte, on n'en vouloit appliquer que vingt trois mille au payement de ſes dettes. Il ſe plaignit de cette injuſtice, & n'en eut point de ſatisfaction. Le Gouverneur luy fit dire qu'il devoit ſe contenter qu'on luy fournit avec le tems dequoy s'acquitter avec le Doüanier de Conſtantinople, & qu'il n'avoit pas à prendre connoiſſance de ce qu'on levoit pour cela. Il ne

s'en

s'en fut pas inquietté peut-estre sans les Cris & les Imprecations qu'on faisoit contre luy. Sa nation s'étoit déchainée contre son procédé. Il résolut de l'appaiser & de se tirer de l'Oppression du Gouverneur d'*Armenie*. Il s'enfuit à dessein d'aller porter ses plaintes à la Cour. Le Gouverneur dés qu'il aprit sa fuite envoya des couriers aux Gouverneur voisins pour le faire arrester. Il étoit à *Tauris* quand le Courier arriva. Les Armeniens de la ville le sauvarent, non pas en le cachant en quelque lieu secret ou écarté, mais en faisant des présens aux Grands, & comme l'injustice que l'on commettoit en son affaire étoit d'une notorieté publique, on luy facilita les moyens d'aller à *Ispahan*.

Le 6. *Rustan-Bec*, Commissaire des guerres, m'envoya donner nouvelles de son arrivée. Il avoit appris chez le Gouverneur où il logeoit que j'étois à *Tauris*. Je fus le voir le même jour & renouveller l'amitié que j'avois contractée avec luy à mon premier voyage. Ce Seigneur est un des plus beaux esprits de la Cour, & des plus vaillants du Royaume : Il est frere du Gouverneur de *Candahar*, celuy qu'on accusoit du vol de la Caravane des *Indes*, dequoy l'on vient de parler. Son pere étoit Gouverneur de l'*Armenie*. *Abas* second aimoit fort ce *Rustan-Bec* à cause de son Erudition, de sa Valeur, de sa bonne Mine. Il y avoit un an, que le Roy luy avoit donné la commission d'aller en *Azerbeyan*, faire la revûe des troupes & des munitions : Il étoit à la fin de sa commission, & je sûs qu'elle luy avoit vallu 35 mille écûs. J'eus beaucoup de plaisir à l'entretenir. Il me fit voir des Cartes de cette Province qu'il avoit nouvellement dréssées, & m'en promit des copies. Et ayant pris un grand Planisphere, depuis peu imprimé en *Europe*, il m'y fit remarquer beaucoup de fautes. Je soupay avec luy, il ne me laissa aller qu'à minuit.

Le 7. il me fit l'honneur de me venir voir, & de passer toute l'apres diné dans ma chambre.

Le 8. et les trois jours suivans, je retiray de *Tahmas-Bec* & de *Mirzathaer* tout ce qu'ils ne voulurent point acheter, aprés avoir fait marché de ce qu'ils vouloient avoir. Je ne leur vendis à tous deux que pour mille écus & sans profit. J'eus beaucoup de peine à conclure le marché, mais je fus payé des qu'il eut été arresté. Ils me mirent en conte, le premier la faveur de son Pere auprés du Roy, & l'autre celle de ses freres & de son oncle *Mirza Sadec* grand Chancelier, & me forcerent à prendre les lettres de Recomendation qu'ils m'offrirent sur eux, en compensation du profit que je voulois faire. On ne

peut croire les Caresses, la Flaterie, l'engageant & agreable procedé avec quoy les Grands en usent en *Perse* pour leurs interets quelques légers qu'ils soient. Ils agissent avec une si grande apparence de sincerité qu'il faut bien connoistre le genie du païs & de la Cour pour n'étre pas leur Duppe.

Le 13. je fus prendre congé de *Rustan-Bec*, qui devoit partir deux jours aprés pour *Ardevil*. Il me fit la faveur de m'accorder un long entretien sur la conduite que je devois tenir à *Ispahan*, pour avoir un heureux succez. Il me donna beaucoup de bons Avis, & des Lettres de Recommandation pour ses Parens & pour *Cosrou-Can*, Colonel des Mousquetaires. C'est un des plus puissans Seigneurs & des plus considerez à la Cour. Voicy mot-à-mot la Traduction de celle qui étoit pour ce Seigneur.

DIEU.

On mande au plus illustre Seigneur de la terre, & on fait savoir à son cœur tres noble & tres genereux, que le Seigneur Chardin, *Marchand François, la fleur des Chrestiens, qui avoit été envoyé en* Europe *par le feu Roy, lequel a presentement sa* (a) demeure *au Ciel, pour aporter de ce païs de riches Ouvrages de Pierrerie, en est revenu depuis quelques jours & vient d'arriver en cette Royalle Ville de* Tauris. *L'amitié & la confiance que nous avons autre-fois contractée ensemble, l'a porté à me communiquer ses affaires. Il m'a témoigné qu'à cause que le grand Roy, qui l'a envoyé en* Europe, *s'est envolé au Royaume des Esprits & est devenu Citoïen du Paradis, il desiroit que moy qui suis son intime amy* (b) l'adressasse *à une personne considerable par la prudence de la conduite & par la grandeur de la dignité, & qui sut rendre parfaitement de bons offices, afin de s'en servir d'un Canal pour arriver à la presence du Roy tres-Noble, tres-Haut & tres-Saint. Il s'ést aussi particulieremant informé à moy qui suis vôtre Intime des grandes & royalles Qualitez que vous possedez, & l'ayant charmé par le recit que je luy en ay fait, il m'a decouvert un extreme desir* d'avoir (c) l'honneur *d'étre recommandé à la bonté des* (d) Esclaves *de V. A. Moy qui en suis le veritable Amy je le recommande de tout mon coeur à vos Soins glorieux; & tout ce qui concernera ses affaires & ses interests. Il espere beaucoup de vôtre Royalle faveur & se fait seur, que V. A, ayant compris ses besoins par la lettre de moy vôtre serviteur, Elle fera en sorte que les bijoux précieux qu'il a aportez auront le bonheur d'aller dans les mains benitez du Roy tres-noble. Une si genereuse faveur remplira de grandes esperances cet illustre Chrêtien & tous les autres*

tres marchands de sa Nation que le commerce attire en ce St. Royaume.

(*a*) Le mot que j'ay traduit *demeure* signifie propement *Aire d'aigle.* Les Persans en parlant de leurs Rois deffunts ajoutent d'ordinaire ces mots *Krel-koldachion*, c'est-à-dire *dont le Nid est au Ciel.*

(*b*) Il y a dans l'original *l'envoïasse au service*, c'est une Phrase du langage Persan de dire mettre un homme au service d'un Grand, pour dire le luy recommender si fortement, qu'il ait ses Interests aussi chers que s'il étoit son Domestique.

(*c*) Les Persans pour dire *avoir l'honneur* disent étre *Annobli.*

(*d*) On a déja parlé de cette figure de Rhetorique dont les Persans se servent en disant *les esclaves d'un Seigneur, pour signifier le Seigneur même.*

Le 18. je pris congé du Lieutenant du Gouverneur & de *Mirzathaer*. Ils étoient tous deux ensemble. L'un & l'autre eurent la bonté de m'offrir un Conducteur. Je les en remerciay fort humblement, & leur dis que s'ils croyoient que s'en eusse besoin pour ma seureré, je les suppliois d'avoir la bonté de m'en donner. Ils repondirent, que les Passeports du Roy que j'avois étoient une suffisante Escorte, puisque je pouvois en les montrant prendre du monde partout où je voudrois autant qu'il me plairoit ; que j'étois en païs de Seureté, & que l'offre qu'ils me faisoient étoit seulement pour temoigner, qu'ils etoient disposez de tout contribuer à mon voyage. Des gens de Qualité qui étoient là m'ayant dit au même tems, que je n'avois besoin de personne, je me contentay de demander à *Mirzathaer* un Passe-port pour les Receveurs des Döuanes & des Peages, âfin de n'etre pas obligé de déployer ceux du Roy. Il me le fit aussi-tost expedier & le plus honestement du monde, comme on le peut voir en la version que voicy.

DIEU.

Aujourd'huy second jour du mois de Sefer *le victorieux l'an* 1084. *Le Seigneur* Chardin *marchand, la fleur des Marchands & des* Europeans, *est sur son Depart pour la Cour. Il est chargé d'un merveilleux Amas de Bijoux precieux & d'autres Raretez dignes du Seigneur du monde ; qu'il a eu ordre d'achetter en son païs & d'aporter aux pieds du trône qui est le vray*

St.

Siege du (a) Vicaire de Dieu. *On donne cet avis à tous Officiers subalternes, Regens, Lieutenants de Roy, Juges civils & criminels, Prevôts de villes & de grands chemins, Receveurs de Droits & de Peages, afin qu'ils sachent, que cette personne est de grande Consideration; & qu'en consequence d'un ordre d'enhaut, qu'il a en main, il luy faut fournir partout ou il ira toutes les choses dont il aura besoin, luy donner toute l'aide & tout le secours raisonnable qu'il demandera, & faire si bien qu'il arrive avec son Train, non seulement sans nul malheur & nul mécontentment, mais aussi rempli de satisfaction & d'honneur au Palais du tres-haut. Il faut aussi bien prendre garde de ne luy pas faire sentir de quelque maniere que ce puisse étre, qu'on a quelque pretention sur luy pour nuls droits de peage & de doüane, & s'assurer qu'il faut absolument rendre conte tant de sa personne & de ce qu'il porte, que des moindres Degoûts & mecontentments qu'on pourroit luy causer.*

A côté étoit le Seau, dont la marque est un passage de l'*Alcoran* qui signifie ma Confession de foy est au nom de Dieu, qui est mon refuge, & de *Machammed* l'Apôtre de Dieu.

(*a*) Le mot que j'ay traduit *Vicaire*, est *Calife*, & signifie proprement *Successeur*. Les premiers Successeurs de *Mahammet* n'avoient point d'autre Titre, & parceque les peuples qui ont suivi sa Loy ont toujours cru, que Dieu l'avoit établi Roy & Prophete Universel, l'avoit creé son Vicaire & son Lieutenant & luy avoit donné le droit de gouverner tout le monde au Spirituel & au Temporel, ses Successeurs se sont entêtez de ces Titres fastueux; & ont fait croire, qu'ils leur appartenoient par Droit de Succession: Or comme la race des Rois de Perse qui régne depuis 250 ans pretend tirer son origine de *Ali*, Gendre & successeur de *Mahammed*, ils s'en sont attribué les vaines Qualitez & Prérogatives. C'est la raison de l'épithete *de vicaire de Dieu* que les Persans donnent à leurs Rois.

Le 20. *Mirzathaer* m'envoya visiter par un de ses domestiques, pour savoir s'il étoit vray, que je voulusse partir le lendemain seul avec mes gens, & pour me dire, que je devois bien m'en donner de garde; que j'attendisse compagnie; qu'il y avoit du danger d'aller seul alors, sur tout étant étranger & chargé de beaucoup de bien, parceque c'étoit la saison que les *Curdes*, les *Sara-nechin*, les *Turcomans* & tous les autres Bergers, qui habitent en de Tentes à la campagne, & qui sont la plûpart Voleurs, quittent les Pleines à cause de l'ardeur du Soleil,

leil, & vont avec leurs troupeaux & leurs maiſons chercher dans les montagnes l'ombre & les pâturages. J'étois veritablement réſolu de partir le lendemain, mais je fis reflection ſur l'avis, & je trouvay qu'en effet je hazarderois trop pour gagner ſept ou huit jours de tems. Je m'imaginay auſſi, que ce Seigneur, en me donnant cet avis, vouloit tacitement ſe tirer d'affaire,& ſe declarer non reſponſable des mauvaiſes rencontres que je pourrois avoir. Il me vint encore de plus funeſtes penſées en l'eſprit, tout cela m'obligea à retarder mon départ.

Le 26. il m'envoya donner avis,que le frere du Prevoſt des Marchands partoit dans deux jours, que c'étoit un fort honneſte Seigneur, & que ſi je voulois avoir ſa compagnie, il me recommanderoit fortement à luy. Je luy fis rendre mille remerciemens du ſouvenir & de l'affection qu'il témoignoit avoir pour moy, & lui fis dire, qu'il ne pouvoit me rendre de meilleur office, que de me mettre en de ſi bonnes mains. Je ſûs le ſoir qu'il l'avoit fait autant bien qu'on le pouvoit deſirer : J'eus une extreme joye de ce ſoin officieux, à cauſe particulierement qu'il me deſabuſoit des reflections que j'avois faites, ſur ce qu'il m'avoit envoyé dire deux jours auparavant.

Le 28. je partis de *Tauris* avec ce Seigneur frere du Prevoſt des Marchands. C'eſt un de ces Eſclaves du Roy, dont l'on a parlé. Il avoit quatorze Chevaux & dix Valets. Nous fimes trois lieues en un païs beau, & uni entre des montagnes, tirant au midy. Nous logeames à *Vaſpinge*, grand bourg de ſix cent maiſons. Quantité de beaux Ruiſſeaux y ſerpentent de tous coſtez. Il eſt rempli de Jardins & de Sauſſayes qui ſont toutes de *peupliers* & de *Tyls* ; on les entretient pour s'en ſervir à la ſtructure des Batimens.

Le 29. Nous fimes cinq lieues. Nous paſſâmes d'abord une petite coline, & marchâmes toûjours en ſuite par des Pleines admirablement belles,fertiles & couvertes de villages : Celuy où nous logeâmes ſe nomme *Agi-agach*. Ces pleines ſont les plus excellens pâturages de la *Medie*, & j'oſe dire du monde. Les plus beaux chevaux de la province y étoient au vert. Il y en avoit quelque trois mille. C'eſt la coutume en Perſe, de donner l'herbe aux chevaux, trente cinq ou quarante jours durant, depuis *Avril* juſqu'en *Juin*. Cela les purge, les rafraichit, les engraiſſe & les renforce. On la leur donne à l'écurie, ou à la campagne, & l'on ne s'en ſert point durant ce tems, ni quelques jours aprés. Le reſte de l'Eté on leur meſle l'herbe & la paille coupée fort menu. Voyant ces beaux pâ-

Kkkk turages

turages je demanday à ce jeune Seigneur, avec qui j'allois, *s'il y en avoit de meilleurs en* Medie, & *d'aussi belles & aussi grandes plaines.* Il me repondit,*qu'il en avoit vû d'aussi belles vers* Derbent (C'est la Medie Atropatiene) *mais non pas de plus vastes.* Ainsi l'on pourroit croire avec assez de fondement, que ces pleines sont *l'Hypopothon* dont parlent les anciens Auteurs, & où ils disent que les Rois de *Medie* tenoient un Haras de cinquante mille chevaux,& que c'est icy aussi où il faut chercher la pleine de *Nyse*, si celebre par les Chevaux *Nysains.* Le Geographe *Estienne* dit que *Nyse* estoit dans le païs des *Medes.* Je contay à ce Seigneur les particularités que les histoires raportent de ces chevaux, & particulierement celle que raporte *Favorin*, que tous les chevaux *Nysains* étoient *Isabelles.* Il me dit, *qu'il ne l'avoit jamais lû ni entendu dire.* Je m'en suis enquis aussi durant tout mon voyage à plusieurs personnes d'érudition & de qualité, mais sans apprendre qu'il y eut aucun endroit dans la *Medie* ni en toute la Perse, où tous les chevaux naissent de couleur *Isabelle.*

Le 30. nous fimes six lieues par un chemin assez uni, qui serpente entre des colines. Aprés deux heures de marche,nous passâmes proche des ruïnes d'une grande ville, qu'on dit qu'il y a eu là autre-fois ; & qu' *Abas* le Grand acheva de détruire. On voit à gauche du chemin de grands ronds de pierre de taille. Les Persans disent, que ces Ronds ou Cercles sont une marque que les *Caous*, faisant la guerre en Medie,tinrent conseil en cet endroit ; par-ce que c'estoit la coutume de ces peuples, que chaque officier qui entroit au conseil portoit une pierre avec luy pour luy servir de siége. Les *Caous* sont les *Geans. Herodote* raconte quelque chose de semblable d'une armée Persanne, qui alloit contre les *Scythes.* Il dit que l'armée étant en *Thrace*, *Darius* luy montra un lieu & commanda que chacun y mit une pierre en passant. Ce qui cause le plus d'admiration en considerant ces pierres ; c'est qu'il y en a de si grosses, que huit hommes auroient peine à les remuer, & qu'on n'aperçoit point qu'elles ayent pû étre tireés que des montagnes voisines, qui sont a six lieues. Nous trouvâmes sur le chemin trois grands & beaux *Caravanserais*, & logeâmes à un village nommé, *Caratchiman*, situé au bas d'une coline. Il n'est pas si grand que *Vaspinge*, mais il est aussi beau.

Le. 31. notre traitte fut de quatre lieues par des colines & par des valleés, toutes admirablement belles & fertiles. Nous passâmes à mi-chemin, à travers un grand village, plein de Saussayes & de jardins,& fort arrosé. On le nomme *Turcman*, parce

ce qu'il y a dans les campagnes qui l'environnent quantité de troupes de Bergers ainsi nommez. Nous nous arretâmes à *Pervaré*, autre village de la grandeur & de la beauté de *Turcman*, & situé de même en un fond au bas d'une coline, le long des bords d'un petit fleuve.

Le 1. *Juin* nous fimes deux lieues en un païs plain, & uni comme celuy que nous avions traversé les jours précedans, & quatre entre des montagnes où le chemin est fort rude & fort difficile. Un petit fleuve mais fort rapide passe au milieu, il va toûjours serpentant & l'on est obligé de le passer plusieurs fois pour accourcir le chemin. Nous mîmes pied à terre à *Miana*. C'est un bourg situé au milieu d'une belle & vaste plaine, entouré de montagnes, qui separent sur cette route la *Medie* du païs des *Parthes*. C'est la raison du nom qu'il porte, car *Miané* veut dire proprement *Mitoyen*. Il y a en ce bourg un bureau de *Douane*, dont les commis ont la reputation de fort tirannizer les petites gens qui y passent. Ils surent qui étoit le Gentilhomme avec qui j'allois, & qui j'étois aussi, cela leur ôta même la hardiesse de paroitre. Il y a ce bon ordre en Perse, & presque dans tout l'Orient, que les Receveurs de toute sorte de droits, n'ont la permission ni l'autorité de rien demander aux personnes de Qualité, à aucun officier du Roy quelque petit que soit son office, ni à un étranger de condition. S'ils avoient l'audace d'en approcher pour s'enquerir seulement de ce qu'ils portent elle seroit punie de bâstonnades.

Le 2 nous fûmes tant de tems à guayer le feuve de *Miana*, à cause que le pont étoit rompu, & nous trouvâmes si rude la montagne qu'il faut traverser au-delà, que nous ne pumes faire que trois lieues. Ce fleuve est à un mil du bourg. Il est rapide & large sur tout où nous le passâmes. On fut plus de deux heures à chercher le guay, & à faire passer les chevaux de baggage, qui passerent tous bien graces à Dieu, & cinq heures à traverser la montagne, qui est fort haute & fort roide, & qui fait la separation entre la *Medie* & la *Parthide*. Ces deux grandes Provinces sont separées par une chaine de montagnes, qui est une branche du mont *Taurus*; qui s'étend depuis l'*Europe* jusques à la *Chine*, traversant, comme l'on a dit, la *Moscovie*, la *Circassie*, la *Mingrelie*, la *Georgie*, le païs des *Parthes*, la *Bactriane*, la Province de *Candahar*, & les *Indes*. Au haut de la montagne nous vimes sur une point de roche un grand Chateau ruïné. Les Parsans le nomment *le chateau de la pucelle*, & disent qu'*Artaxerxes* le fit batir pour servir de prison à une Princesse du sang. *Abas* le Grand le fit ruïner, par-ce qu'il

servoit

ſervoit de retraitte à une troupe de Voleurs, qui faiſoient les Souverains dans ces montagnes. On y trouve çà & là de longues chauſſées,que ce grand Prince a fait faire aux endroits difficiles à paſſer durant l'hyver. Au bout de nôtre traitte nous paſſames ſur un beau pont un grand fleuve nommé *Keſil-beuzé* & logeâmes à *Sémelé*. C'eſt un *Caravanſeray* bati proche le pont, pour loger les voyageurs qui ne peuvent paſſer outre.

Ce fleuve de *Keſil-beuzé* eſt plus grand & plus rapide que celuy de *Miané*. Il ſert de bornes à la *Medie* & au païs des *Parthes*. On n'a pas de peine à reconnoitre quand on l'a paſſé qu'on a changé d'air & de païs ; car au lieu que la temperature de la *Medie* eſt aſſez humide & nebuleuſe, qu'elle produit beaucoup de vents & de pluyes, & que le terroir du païs eſt fertille de ſoy ; quoy que quelques Anciens Auteurs en ayent autrement écrit, l'air du païs des *Parthes* eſt ſec au dernier degré ; c'eſt ce qui fait qu'on n'y voit que rarement durant ſix mois de l'année ni pluyes ni nuages. Le terrain eſt ſablonneux, & la Nature n'y produit rien toute ſeule.

Le païs des *Parthes*, qui a tenu à ſon tour l'empire de l'*Aſie*, eſt la plus grande et la premiere Province de la Monarchie Perſane. Elle eſt toute du domaine du Roy, & n'a point de Gouverneur, comme la plus-part des autrez Provinces. Les Perſans luy donnent pour limites à l'Orient la Province de *Coraſſon*, qui eſt la, *Coromitrene*, au Midy celle de *Fars*, qui eſt la Perſe proprement dite, l'*Azerbeijan* qui eſt la *Medie*, à l'Occident ; Le *Guilan* & le *Mazanderaan* qui ſont l'*Hyrcanie*, au Septentrion. Cette Province a deux cens lieues de longueur, & du moins cent cinquante lieues de largeur. L'air y eſt tres ſec, comme on l'a dit, & le plus ſain du monde preſque par tout. Elle contient plus de montagnes que de païs plein. Ces montagnes ſont nues, & ne produiſent (generallement parlant) que des Chardons & de la Bruiere : Les campagnes ſont fertiles & agreables aux endroits où il y a de l'eau, mais où il n'y en a point la terre ne produit rien du tout. Cette grande Province a plus de quarante villes, ce qui eſt beaucoup en Perſe, qui n'eſt pas un Empire peuplé à proportion de ſon étendue.

Les Orientaux appellent le païs des Parthes *Arak-agem*, c'eſt-à dire, *Arak perſienne*, pour la diſtinguer de l'*Arabie*, qu'ils appellent *Arak-arab*. Ils l'appellent auſſi *Balad-el-gebel*, c'eſt-à dire, *païs de Montagnes*, à cauſe qu'il y en a beaucoup, comme je le viens de dire. Mon opinion eſt que ces *Scythes*, de qui les anciens auteurs ont écrit que les *Parthes* tirent leur origine, ſont les

petits

petits *Tartares* qui habitent au Septentrion de la Perſe, appellez maintenant *Yuz bes*, & autre-fois *Bactriens*, & que cet *Arſace* qui fonda l'empire des *Parthes*, étoit du païs de *Tamerlan*, de *Halacou* & de ces autres Princes *Tartares*, qui ont fait de ſi grandes & fameuſes conqueſtes en *Aſie* les derniers ſiécles paſſez.

Le 3. Nous fimes quatre lieues ſur la meſme route que nous avions tenue depuis notre depart de *Tauris*, ſavoir, au Midy. Nous allâmes toûjours en beau chemin. Nous avions des montagnes proche de nous à droite & à gauche. Nous logeames a *Sircham*. C'eſt un grand *Caravanſeray* proche de trois ou quatre petits villages. Il eſt ſitué en un terroir fort ſablonneaux & fort ſec. Les commis qui tirent les droits de la traitte foraine de la Province y tiennent leur bureau.

Le 4. nous fimes ſept lieues par des landes & des ſablons. Le chemin y ſerpente un peu à cauſe de pluſieurs buttes & colines de ſable. Il ne laiſſe pas d'y avoir de côté & d'autre à peu de diſtance d'aſſez belles & fertiles campagnes, & cà & là des villages qui font une belle Vûe. Le fleuve de *Zenjan* arroſe toutes ces campagnes. Nous logeames à un grand *Caravanſerai* nommé *Nicbé*, bati entre cinq grand villages

Le 5. nôtre traitte fut de ſix lieues par des chemins plus beaux & moins tortus, & ſur la même route que le jour precedant. Nous logeâmes à *Zerigan*. C'eſt *une* petite ville qui n'a gueres plus que deux mille maiſons. Elle eſt ſituée en une plaine aſſez étroite les montagnes : qui la renferment, n'étant qu'à demi lieue l'une de l'autre. Le terroir de *Zerigan* eſt aſſez fertille & agreable, l'air bon & frais en Eté. Les dehors ſont remplis de jardins & ſont aſſez divertiſſans, mais le dedans n'a rien de beau & de remarquable que de grandes ruines.

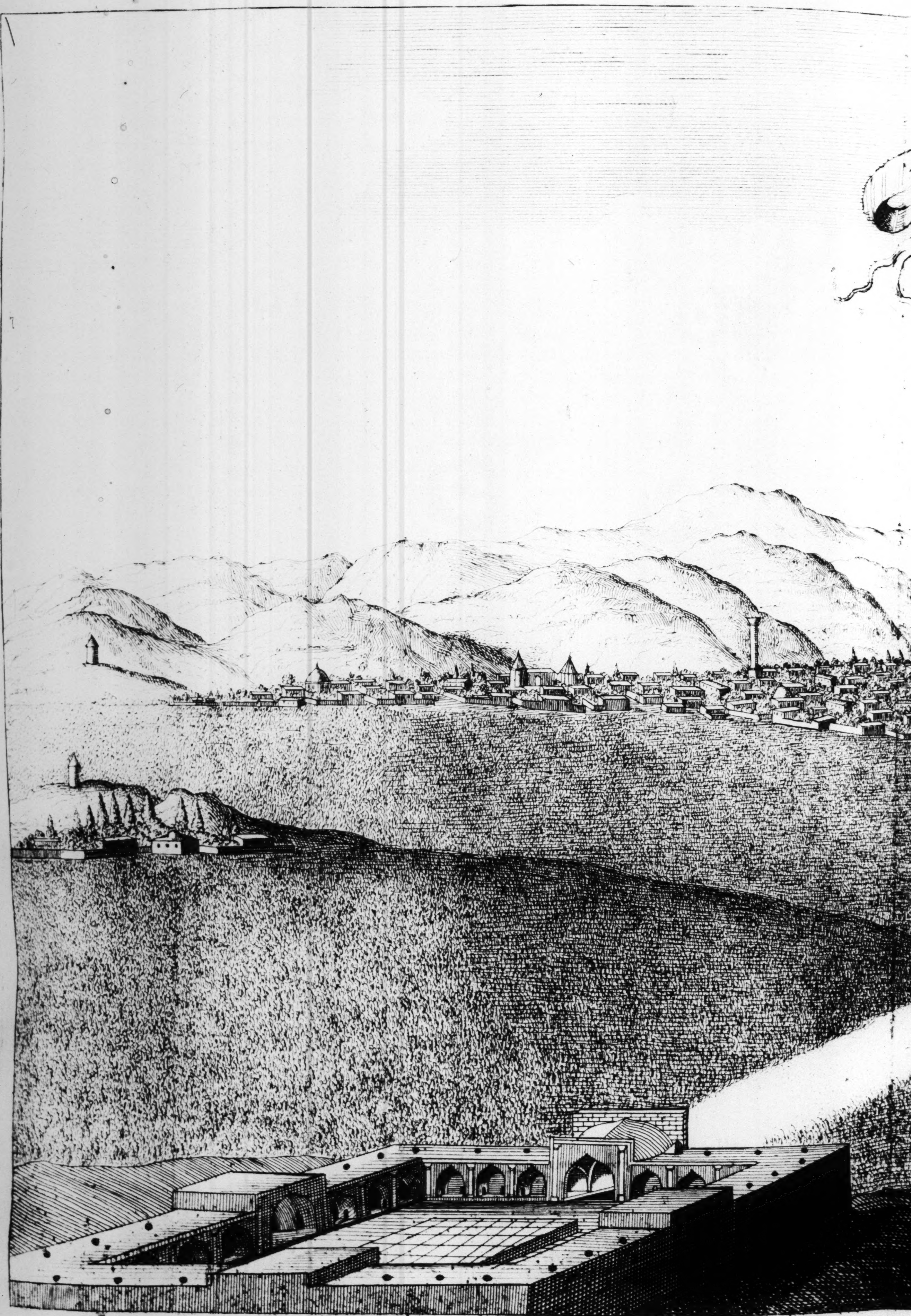
L'Hiſtoire de *Perſe* met la fondation de cette ville ſous le régne d'*Ardechir-babécon*, pluſieurs ſiecles avant *Jeſus Chriſt*. Elle remarque qu'elle eſtoit de vingt mille maiſons, ce qui paroiſt aſſez vray-ſemblable; car à plus d'un mille aux environs on voit des ruïnes & des mazures. *Tamerlan* l'a détruiſit entierement la premiere fois qu'il y paſſa, mais la ſeconde, ſavoir à ſon retour de Turquie, il en fit rebatir une partie, ayant appris qu'elle avoit eſté longtems floriſſante par les Sciences, et qu'elle avoit produit pluſieurs grands hommes. Elle eſt celebre pour ce ſujet dans les Auteurs Orientaux. Les *Tartares* & les Turcs, qui ont ravagé la *Perſe*, depuis *Tamerlan*, l'ont ſaccagée & detruite diverſes fois, & ce n'eſt que depuis le commencement de ce ſiecle qu'on s'eſt mis à la rebatir.

Le 6. nôtre traitte fut en un païs le plus beau & le plus agreable qu'on puisse voir, à travers une belle Plaine, où le chemin est fort uni & fort droit. Il y a plusieurs belles Eaux qui coulent de source, & qui rendent ce terroir merveilleusement fertile. On y voit tant de villages qu'on a peine à les conter, & beaucoup de Saussayes & de jardins qui forment d'agreables païsages & des veuës charmantes. Nous mîmes pied à terre apres cinq lieues de marche à un grand *Caravanserai*, nommé *Queurq-boulag*, vis-à-vis d'une grande portée de canon de *Sultanié*.

Cette ville est située au bas d'une montagne, comme on le peut voir dans le profil que j'en donne. Elle paroist de loin fort jolie & bien construite, & fait naître l'envie de la voir de prés : mais quand on en approche ce n'est plus la meme chose: & elle paroist encore moins belle quand on est dedans. Il y a quelques édifices publics assez considerables, pour l'architecture & pour la structure, avec trois mille maisons. Les gens du païs disent, que cette ville occupoit autre fois demi-lieue de terrain du côte d'occident plus qu'elle ne fait aujourd-huy : & que les Eglises, les Mosquées & les Tours ruinées, qu'on voit de ce côté-là à cette distance; étoient du corps de la ville. Cela peut bien être vray, car les Histoires de Perse assurent, qu'elle étoit la Capitale & la plus grande du Royaume : & il y a peu de villes au monde, où l'on voye de plus vastes ruïnes. Il y a beaucoup de Vivres & à bon marché. L'air y est fort bon, quoy que fort changeant. On remarque qu'en toute saison il change presque à toute heure : car le soir, la nuit & le matin il est froid, & durant le jour il est chaud, d'une extrémité à l'autre. *Sultanie* a 36 deg. 18 min. de Latitude, & 48 deg. 5 min. de Longitude. Un *Sultan* en a le gouvernement.

Quelques histoires de *Perse* portent, que cette ville est une des plus anciennes du païs des *Parthes*, & qu'on n'en sait point le fondateur. D'autres disent au contraire, que les premiers fondemens en furent jettez sous l'ascendant du Lion, par l'ordre & sous le regne *d'Ergon-can*, fils *d'Abkei-can*, & petit fils de *Halacou-can*, & que n'ayant pû étre achevée durant sa vie, son fils *Jangou-Sultan* la fit achever, & la nomma *Sultanié*, c'est-à-dire, *ville royalle*, car *Sultan* signifie proprement *Roy*, d'où vient *Seltenet*, qui est le terme ordinaire dont les Persans se servent pour dire *Royaume* ou *Monarchie*. Les Monarques de l'*Asie*, qui ont régné depuis le septieme siecle, se faisoient la plus part appeller *Sultans*, d'où nous est venu le mot de *Souldan*, que nos histoires donnent aux derniers Roys *d'Egypte*, & les

Empereurs





No. 12

Empereurs de Turquie s'appellent *Sultans*. Jay, pourtant, oüi dire à des gens doctes, que cette ville n'avoit été appellée *Sultanié* ou *Royalle*, que depuis le tems que les derniers Rois de *Perse*, qui se faisoient aussi appeller *Sultans*, y eurent établi leur demeure. Si cette ville a été construite des ruïnes de *Tigranocerta*, comme plusieurs Auteurs modernes de l'Europe l'avancent hardiment, on pourroit dire que le nom qu'elle porte a été formé sur son nom ancien : car *Certa* en vieux Persan signifiant *ville*, *Tigranocerta* ne voudroit dire autre chose que *ville de Tigranes*, qui étoit Roy *d'Armenie*, comme chacun sait. Je ne say pas cependant comment on peut prendre *Sultanie* pour *Tigranocerta*; *Tacite* disant que *Tigranocerta* étoit à 37 mille de *Nisibe*, ville que chacun sait étre dans la *Mesopotamie* sur le *Tigre* à 25 lieues de *Ninive*. Je le dis encore une fois la Geographie des anciens historiens est la plus confuse du monde, on ne les peut accorder & ils étoient fort mal informez. Je ne le dirois pas si hardiment, si je ne voyois que les relations modernes font d'aussi grandes méprises en tout ce qu'elles publient, ou sur des mémoires ou surle rapport d'autrui. Il n'y en a point dont je ne pusse tirer des exemples de cette verité. Cette ville a été plusieurs fois detruite, la premiere fois par *Cotza Rechid* Roy de *Perse*, que nos historiographes nomment *Giausan*, par-ce qu'elle s'étoit rebellée & qu'elle avoit pris les armes contre luy; en suitte par *Tamarlan*; puis par d'autres Princes Turcs & Tartares. Les predecesseurs *d'Ismael Sofy* y firent quelque tems leur sejour, & l'on dit que quelques siecles auparavant, les derniers Roys d'*Armenie* y avoient aussi tenu leur Cour, & que de leur tems il y avoit plus de quatre cens Eglises. On en voit plusieurs de ruinées, comme je l'ay dit, mais il n'y en a point d'entiere, & il n'y habite nuls Chrestiens.

Le 7. nous fimes six lieues en un païs encore plus beau que celuy qu'on a décrit. On traverse un village à chaque mille pas qu'on fait, & l'on en voit une infinité en éloignement entourez de saussayes, & separez par de belles prairies. Celuy où nous logeames est fort beau & fort grand, dit *Hibié*. Il est proche d'un gros bourg entouré de murs & bien peuplé, qu'on nomme *San-cala* : Ce mot abrégé signifie *chateau de Hasan*.

Le 8. la lassitude de nos chevaux nous empêcha de passer *Ebher*, qui n'est qu'à deux lieues de *Hibié*. Nous les fimes à travers ces belles & charmantes campagnes, dont l'on a parlé, tirant toûjours droit au midy. Ce qui rend ces pleines si

agreables

agreables & si fertiles, est, la quantité d'eaux qui y coulent & le labour qu'on y fait ; car, comme on l'a dit, le terroir du païs des *Parthes* est de soy méme sec & sterile, mais par-tout où on le peut arroser on y fait venir tout ce qu'on veut,& on le rend fort beau & fort bon.

Ebher est une petite ville, à ne conter que les édifices, car elle n'a pas plus de deux milles cinq cens maisons, mais elle a tant de jardins & ces jardins sont si grands, qu'un homme de cheval est une demie heure à la traverser. Un petit fleuve, qui porte le nom de la ville, passe par le milieu d'un bout à l'autre. On dit que c'est le mesme que les Anciens appelloient *Baronthe*. La situation en est riante et agreable,l'air y est fort bon,le terroir abondant en fruits & en autres vivres. Il y a des batimens assez bien faits. Les Hôtelleries, les Tavernes, les places publiques sont belles pour le lieu. Il y a trois grandes Mosquées, on voit au milieu de la ville les ruïnes d'un chateau de terre. Elle est éloignée de l'*Equateur* de 36 deg. 45 m. & des Isles fortúnées de 48 deg. 30 min. Cette longitude & toutes les autres que je marque sont prises des plus nouvelles tables Persiennes. Un *Darogué*, c'est-à-dire, *Preteur* ou *Recteur* gouverne *Ebher*. Le *Mirtchecarbachy*, on appelle ainsi le grand Veneur, a ses appointemens assignez sur les revenus de cette ville. On appelle ces sortes d'assignation *Tahvil*. On dira amplement ailleurs ce qu'il faut entendre par ce mot.

Les Geographes de *Perse* disent, qu' *Ebher* a esté batie par *Kei-cosrou* fils de *Siabouch*, que *Darab-keihoni* ou *Darius* fit commencer le chateau, que *Skender-roumy*, c'est-à dire *Alexandre le grand*, le fit achever, & que cette ville a été autant de fois ruinée & saccagée que toutes les autres dont elle est proche. Cependant il n'y paroist point à present, tant elle a été bien relevée. Ces Geographes remarquent, que cette ville est des plus anciennes de la province. Ce pourroit bien étre *Vologoo certa*, ou *Messabetha*, ou *Artacana*, dont il est souvent parlé dans les anciennes histoires de *Perse*.

A *Ebher* on commence à n'entendre plus parler que Persan dans les villes & à la campagne. Avant que d'arriver là le langage vulgaire est le Turquesque, non pas tout à fait comme on le parle en Turquie, mais assez peu different. *D'Ebher* jusqu'aux *Indes* on parle Persan, plus ou moins purement selon qu'on est plus ou moins éloigne de *Chiras* où est la purete de la langue Persanne. Ainsi, c'est un language tout-à-fait grossier & mauvais, dont on se sert à *Ebher* & aux endroits qui en sont proche.

Le

Le 9. nous fimez neuf lieues par ces admirables pleines, où le chemin est aussi beau & aussi uni, qu'une allée de Jardin. On ne peut voir de plus belles campagnes. Aprés trois lieues de marche nous passames un gros bourg presque aussi grand qu' *Ebher*, nommé *Parsac*. Plus outre nous laissames *Casbin* à gauche à cinq lieues de nous. Voicy la déscription que jén dressay l'an 1674 dans un sejour de quatre mois que j'y fis avec la cour.

Casbin est une grande ville, située en une belle pleine à trois lieues du mont *Alouvent*. Ce mont un des plus hauts & des plus renommez de toute la *Perse*, est une branche du mont *Taurus*, qui passe par les parties septentrionales de la *Parthie*, comme on l'a dit, & la separe de l'*Hyrcanie*. La longeur de cette ville est du Septentrion au Midy. Elle a été autre-fois ceinte de murs, on en voit encore les ruines, à present elle est ouverte de toutes parts. Elle est composée de douze mille maisons. Elle a six milles de tour & cent mille habitans, parmi lesquels il faut conter quarante familles de Chrestiens & cent familles de Juifs, tous tres pauvres. Les plus beaux lieux qu'on y voye sont l'*Hyppodrome*, ou carriere pour la course des chevaux qu'on appelle *Maydan-cha*, c'est-à-dire, *place Royalle*, laquelle est longue de 700 pas & large de 250, & est faite sur le modelle d'*Ispahan*. Le Palais Royal a sept portes. La principale s'appelle *Alicapi*, c'est-à-dire proprement, *la porte haute* ou *élevée*. Il y a au dessus une inscription en lettres d'or dont voicy le sens. *Que cette triomphante Porte soit toûjours ouverte à la bonne fortune, par la vertu de la confession que nous faisons qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.* Les jardins du Palais sont beaux & bien entretenus, faits en Echiquier. Le Roy *Tahmas* avoit fait batir ce Palais assez petit, sur le plan que luy donna un Architecte Turc. *Abas le Grand* le fit tout changer & l'augmenta de beaucoup. Il y a peu de Mosquées à *Casbin*. La Cathedralle qu'on appelle *Métchidgiuma*, la Mosquée de la congrégation est petite, Elle a été fondée par *Haron Rechid*, *Calife* de *Bagdad* l'an 170 de l'*Hégire*. La Mosquée Roiale qu'on appelle *Metchid cha* est une des plus grandes & des plus belles de *Perse*, estant située au bout d'une rue large, plantée de grands arbres, qui commence à la grande porte du palaïs du Roy. Cette Mosquée a été batie presque toute entiére aux depens de *Tahmas*, & de son vivant ; son pere *Ismael* l'avoit fait commencer, mais ses fondemens n'étoient qu'à rez de chaussée, lorsqu'il mourut. Il y a aussi en cette ville plusieurs beaux édifices parmi les *Caravanserais*, qui sont

agreables & si fertiles, est, la quantité d'eaux qui y coulent & le labour qu'on y fait ; car, comme on l'a dit, le terroir du païs des *Parthes* est de soy méme sec & sterile, mais par-tout où on le peut arroser on y fait venir tout ce qu'on veut,& on le rend fort beau & fort bon.

Ebher est une petite ville, à ne conter que les édifices, car elle n'a pas plus de deux milles cinq cens maisons, mais elle a tant de jardins & ces jardins sont si grands, qu'un homme de cheval est une demie heure à la traverser. Un petit fleuve, qui porte le nom de la ville, passe par le milieu d'un bout à l'autre. On dit que c'est le mesme que les Anciens appelloient *Baronthe*. La situation en est riante et agreable,l'air y est fort bon,le terroir abondant en fruits & en autres vivres. Il y a des batimens assez bien faits. Les Hôtelleries, les Tavernes, les places publiques sont belles pour le lieu. Il y a trois grandes Mosquées, on voit au milieu de la ville les ruïnes d'un chateau de terre. Elle est éloignée de l'*Equateur* de 36 deg. 45 m. & des Isles fortúnées de 48 deg. 30 min. Cette longitude & toutes les autres que je marque sont prises des plus nouvelles tables Persiennes. Un *Darogué*, c'est-à-dire, *Preteur* ou *Recteur* gouverne *Ebher*. Le *Mirtchecarbachy*, on appelle ainsi le grand Veneur, a ses appointemens assignez sur les revenus de cette ville. On appelle ces sortes d'assignation *Tahvil*. On dira amplement ailleurs ce qu'il faut entendre par ce mot.

Les Geographes de *Perse* disent, qu' *Ebher* a esté batie par *Kei-cosrou* fils de *Siahouch*, que *Darab-keihoni* ou *Darius* fit commencer le chateau, que *Skender-roumy*, c'est-à dire *Alexandre le grand*, le fit achever, & que cette ville a été autant de fois ruinée & saccagée que toutes les autres dont elle est proche. Cependant il n'y paroist point à present, tant elle a été bien relevée. Ces Geographes remarquent, que cette ville est des plus anciennes de la province. Ce pourroit bien étre *Vologoo certa*, ou *Messabetha*, ou *Artacana*, dont il est souvent parlé dans les anciennes histoires de *Perse*.

A *Ebher* on commence à n'entendre plus parler que Persan dans les villes & à la campagne. Avant que d'arriver là le langage vulgaire est le Turquesque, non pas tout à fait comme on le parle en Turquie, mais assez peu different. *D'Ebher* jusqu'aux *Indes* on parle Persan, plus ou moins purement selon qu'on est plus ou moins éloigne de *Chiras* où est la purete de la langue Persanne. Ainsi, c'est un language tout-à-fait grossier & mauvais, dont on se sert à *Ebher* & aux endroits qui en sont proche.

Le

Le 9. nous fimez neuf lieues par ces admirables pleines, où le chemin est aussi beau & aussi uni, qu'une allée de Jardin. On ne peut voir de plus belles campagnes. Aprés trois lieues de marche nous passames un gros bourg presque aussi grand qu' *Ebher*, nommé *Parsac*. Plus outre nous laissames *Casbin* à gauche à cinq lieues de nous. Voicy la décription que jén dressay l'an 1674 dans un sejour de quatre mois que j'y fis avec la cour.

Casbin est une grande ville, située en une belle pleine à trois lieues du mont *Alou-vent*. Ce mont un des plus hauts & des plus renommez de toute la *Perse*, est une branche du mont *Taurus*, qui passe par les parties septentrionales de la *Parthie*, comme on l'a dit, & la separe de l'*Hyrcanie*. La longeur de cette ville est du Septentrion au Midy. Elle a été autre-fois ceinte de murs, on en voit encore les ruines, à present elle est ouverte de toutes parts. Elle est composée de douze mille maisons. Elle a six milles de tour & cent mille habitans, parmi lesquels il faut conter quarante familles de Chrestiens & cent familles de Juifs, tous tres pauvres. Les plus beaux lieux qu'on y voye sont l'*Hyppodrome*, ou carriere pour la course des chevaux qu'on appelle *Maydan-cha*, c'est-à-dire, *place Royalle*, laquelle est longue de 700 pas & large de 250, & est faite sur le modelle d'*Ispaham*. Le Palais Royal a sept portes. La principale s'appelle *Alicapi*, c'est-à-dire proprement, *la porte haute* ou *élevée*. Il y a au dessus une inscription en lettres d'or dont voicy le sens. *Que cette triomphante Porte soit toûjours ouverte à la bonne fortune, par la vertu de la confession que nous faisons qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.* Les jardins du Palais sont beaux & bien entretenus, faits en Echiquier. Le Roy *Tahmas* avoit fait batir ce Palais assez petit, sur le plan que luy donna un Architecte Turc. *Abas le Grand* le fit tout changer & l'augmenta de beaucoup. Il y a peu de Mosquées à *Casbin*. La Cathedralle qu'on appelle *Métchbidgiuma*, la Mosquée de la congrégation est petite, Elle a été fondée par *Haron Rechid*, *Calife* de *Bagdad* l'an 170 de l'*Hegire*. La Mosquée Roiale qu'on appelle *Metchid cha* est une des plus grandes & des plus belles de *Perse*, estant située au bout d'une rue large, plantée de grands arbres, qui commence à la grande porte du palaïs du Roy. Cette Mosquée a été batie presque toute entiére aux depens de *Tahmas*, & de son vivant; son pere *Ismael* l'avoit fait commencer, mais ses fondemens n'étoient qu'à rez de chaussée, lorsqu'il mourut. Il y a aussi en cette ville plusieurs beaux édifices parmi les *Caravanserais*, qui sont

les Hôtelleries publiques. Celuy qu'on appelle l'*Hôtellerie royalle* a 250 chambres, un grand bassin d'eau avec de grands arbres au milieu de la Cour, & deux portes qui ménent dans la cour par deux rues de boutiques, ou l'ón vend les plus precieuses Marchandises. Mais ce qui fait le plus grand ornement de *Casbin* n'est ni ces hostelleries, ni les Bains, ni les *Bazars*, ou places de Commerce, ni les Cabarets, à tabac, à cahvé & à plusieurs boissons fortes dont les Persans font débauche; c'est un grand nombre de Palais des Grands de *Perse*, qu'ils entretiennent de pere en fils pour les longs sejours, que la Cour Persane fait en cette ville de tems en tems. Il n'y a pas tant de jardins qu'en la plûpart des autres villes de la Province, par-ce que le terroir est sablonneux & sec, & qu'il n'y passe qu'un petit ruisseau qui est un bras du fleuve *Charoud*, dont l'eau ne suffit pas. On fait venir d'autre eau de la montagne, par des Canaux souterrains qu'ils nomment *Kerises*; On la reçoit en des caves profondes de trante pieds. Elle est fraiche, mais elle est pesante & fade. Cette disette d'eau est aussi cause que l'air de *Casbin* est pesant, grossier & mal sain, sur tout en esté, ce qui vient de ce que la ville n'ayant point d'eau courante n'a point d'égoust pour emporter les immondices. On dit que les Persans ne font pas passer à *Casbin* le fleuve *Charoud*, de peur que la ville ne devienne plus belle qu' *Ispaham*, & que le Roy n'aimast mieux y demeurer. Malgré cette disette d'eau la ville jouït d'une grande abondance de vivres, & de toute sorte de denrées; par-ce que les campagnes d'âlentour qui regorgent d'eaux, abondent par mesme moyen en bétail, en grains et en fruits. Il y croist le plus beau raisin *de Perse*. On l'appelle *Chaboni*, c'est à-dire *royal*. Il est doré, transparant & gros, comme une petite olive. On en transporte de sec en tout le Royaume. On en fait du vin le plus violent du monde, & aussi le plus delicieux, qui est épais comme tous les vins de liqueur. Cet excellent raisin ne croist qu'à de jeunes ceps. On ne les arrose point, & ils sont cinq mois d'esté en un terrain sablonneux, & sous un ciel brulant sans recevoir une goute d'eau. Quand la vendange est faite on laisse aller le bétail dans les vignes pour les brouter, puis on en coupe le plus gros bois, & on ne laisse que de jeunes ceps hauts d' environ trois pieds, qu'on n'á pas besoin, comme on voit, de faire soutenir par de échalas, aussi ne s'én sert-on point. Il croist encore force Pistaches en ce terroir, l'air y est extrément chaud l'este durant le jour, à cause de la haute montagne qui est au Septenrion : mais les nuits y sont alors si fraiches en recompenu

que

que pour peu qu'on s'y expose d'eshabille, l'on ne manque point d'en devenir malade. *Casbin* est à 85 degrés & 5 minutes de longitude & à 36 degrés & 35 minutes de latitude.

La plûpart des Chorograghes *Europeans*, qui ont traitté des villes de *Perse*, disent, que *Casbin* est l'ancienne *Arsacie*, qú'on appelloit *Europe*, avant que les *Parthes* luy eussent donné le nom d'*Arsace*, leur premier Empereur. Que c'est celle que les Grecs appelloient *Ragea*, & que l'Ecriture Sainte appelle *Rages de Medie*. Quelques uns ont opinion que c'est la *Casbira*, dont parle *Strabon*. Les histoires de *Perse* ne la sont pas si ancienne. Celle qui est intitulée *Elbeijon*, c'est-à-dire, *l'explication*, porte, que *Chapour* fils d'*Ardechir-babecon* l'a fondée, & qu'il luy donna le nom de *Chaepour*, comme qui diroit *la ville du fils du Roy*, Car *Chae*, signifie *Roy*, & *pourra* en ancien Persan veut dire fils, de là est venu le nom de *Chapour*, que les auteurs Grecs prononçoient *Sapores*. L'histoire intitulée *Teduiné* dit que cette ville qui fut nommée *Chaepour* n'est pas *Casbin*, et qu'elle n'etoit pas batie au mesme lieu où est presentement *Casbin*; mais à trois lieues au dessus vers l'Occident au conflant de deux fleuves, l'un nommé *Haroud*, dont l'on a parlé, qui vient du mont *Alouvent*, & l'autre appelle *Ebherroud*, c'est-à-dire le *fleuve d'Ebher*.

J'ay oüi dire à plusieures Persans de consideration, qu'il y a là en effet quantité de ruines, & que tous les Auteurs sont d'accord que deux bourgs, nommez *Sartché*, qui en sont proche, ont été batis du tems d'*Ardechir-babecon*. Une autre histoire Persanne composée par un autheur nommé *Ambd alla*, porte que le commencement de *Casbin* fut un chateau, que ce Roy, qu'on vient de nommer fit batir, pour arrêter les courses des *Deilemites* qui déscendoient du mont *Alouvent*, & faisoient des ravages en tout ce territoire. Que ce chateau étoit situé au même lieu ou est maintenant la place Royalle de *Casbin*, & qu'il fut ruiné par les Arabes du tems d'*Osman*, un des premiers successeurs de *Mahammed*. Presque toutes les histoires font mention de ce Chateau, & disent, qu'aprés qu'eil eut été abatu on le rebatit plus grand qu'au paravant, & qu'il se forma un gros bourg tout alentour. *Mousaelhady-billa*, fils de *Mahamed Mehyy*, *Calife* de *Bagdad*, le fit ceindre de murs l'an 170 de l'hegire, & fit batir à mille pas de distance une petite ville qu'on nomma de son nom *Medine-moussi*. Un grand quartier de *Casbin* porte encore ce nom. *Moubarec-yuzbec* de nation affranchy du *Calife* qui avoit le gouvernement de la province, & à qui l'ouvrage avoit été recommandé, en fit bâtir un autre à pareille

pareille distance & le nomma *Moubarekie*, pour la conservation de son nom. Les Persans quelque tems aprés appellerent cette ville *Moubarecabad*. *Moubarec* signifie *benit*, *abad*, *habitation*.

Haron-Rechid, frere & successeur de *Mousa elhady*, joignit ces trois petites villes en une par quantité de beaux batimens qu'il fit construire dans le vuide, mit une grosse garnison dedans, & ordonna qu'on entourast de murs & de fortifications toute la place. On commença d'y travailler l'an 190. de *l'hegire*. *Haron* avoit dessein d'en faire un rampart contre les *Hircaniens* & les *Deilemites*, & un magazin d'armes pour la guerre qu'il meditoit de porter en *Iberie*, & tout ensemble un lieu de commerce. Mais estant mort peu apres l'entreprise & avant que d'en voir la fin, l'ouvrage demeura imperfait. L'an 245 sous le régne du *Calife Muktadis-billa-mousi*, fils de *Nufe*, qui avoit secoue le joug de ce Pontife,& usurpé l'authorite Royale dans la *Perse* fit achever ces murs & ces fortifications, & donna à la ville le nom de *Casbin* ou *Casvin*, car on prononce ce nom tantost par *b* tantost par *v*, d'un mot qui signifie *chatiment* ou *peine*, par ce qu'il faisoit emprisonner dans le chauteau qui y étoit tous les Grands qu'il vouloit punir. On donne une autre raison de cette denomination, savoir, que cette ville étoit un lieu d'exil. *Acembeg*, Auteur *Armenien*, est d'un avis different, car il tient que la ville de *Casbin* a été ainsi nommée du Roy *Casbin*.

L'an 364. une partie de la muraille de la ville étant tombée *Saheb Calife Ismael*, premier ministre de *Alié Fecre-deulet* Roy de *Perse*, fit relever ce qui s'estoit ruiné, & des guerres civiles l'ayant detruite depuis presque toute entiere *Emer Cherifaboualy Jafer*,eut soin de son rétablissement, & y fit travailler l'an 411 avec tant d'application qu'il n'y paroissoit plus de ruines deux ans apres. L'histoire de *Casbin* fait mention de deux autres furieux desastres, qui luy sont arrivez par des tremblemens de terre. Le premier l'an 460 qui renversa tous les murs & un tiers des édifices. *Kebnon* Prince de la race des *Seljouge* les fit reparer trois ans aprés sous l'ascendant de *Gemini*. Le second tremblement qui ne fit pas tant de mal que le premier arriva l'an 562. *Mahamed* fils d'*Abdalla-elmegaré* régnoit alors au païs des *Parthes*, & faisoit sa residence proche de *Casbin*. Il s'y transporta pour voir les domages du tremblement, & pour lere parer. Et par-ce que les murailles, qui n'étoient que de terre, ne luy semblérent pas assez belles ni assez fortes pour une si grande ville, il fit abatre ce que le

tremblement

tremblement en avoit épargné, & en fit faire de Brique rouge. Ces murs avoient cent mille & troiscent pas d'enceinte, & étoient renforcez de Tours à chaque cinq cens pas. Les Tartares & les Turcs ont ruiné entierement ces tours & ces murailles à diverses reprises, & celles qu'on avoit rebaties en leur place, à mesure que quelque nouveau ravage les détruisoit. On en voit les ruines comme je l'ay dit.

Apres tout *Casbin* s'est restablie, comme l'on voit, & depuis plus de trois cens ans elle joüit de la paix & de l'abondance par l'avantage de sa situation, qui la rend si propre pour lier le commerce de l'*Hyrcanie*, de l'*Iberie* & de la *Medie*, avec les provinces meridionales du Royaume. L'an 955 de l'*Egyre* le Roy *Tahmas*, desesperant de deffendre *Taûris* contre le grand *Soliman*, se retira à *Casbin*, & fit de cette ville la Capitale du Royaume. Il la trouvoit commode en toute saison. Il y passoit l'hiver ; l'esté il se retiroit à trois ou quatre lieues à la campagne, & le passoit d'ordinaire sous des tentes au pied du mont *Alou-vent*, où il ya beaucoup de lieux frais d'eaux & d'ombrage. Ses successeurs ont passé leur vie de la meme sorte jusques à *Abas* le Grand, qui dés la premiere année de son régne transfera la cour à *Ispahan*. On allegue diverses raisons de ce changement. Les uns l'attribuent à l'air de *Casbin*, que sa Majesté, disent-ils, ne trouvoit pas bon ; d'autres assurent qu'il fut épouventé de ce que luy firent savoir les Astrologues, que les astres le menaçoient de plusieurs malheurs s'il demeuroit en cette ville. D'autres veulent, qu'il le fit pour executer mieux le dessein qu'il avoit de batir une nouvelle ville, s'estant mis en teste, que c'estoit un plus seur moyen pour éterniser sa memoire, que toutes les grandes actions qu'il faisoit. Mais ce qui est plus vray-semblable, c'est ce que j'ay oüy dire à un Seigneur, qui a été fort aimé de ce grand Roy, que dés qu'il eût conçû le dessein des grandes conquestes, qu'il executa si glorieusement vers l'Orient & vers le Midy, il quitta *Casbin* pour *Ispahan*, afin d'étre plus proche des païs qu'il vouloit conquerir.

Quoy qu'il en soit cette ville est bien déchuë, depuis que la Cour s'en est retireé, & qu'elle a perdu tout ce qui accompagne la pompe d'une grande Cour. Les successeurs d'*Abas* y ont été faire de tems en tems des sejours d'une ou de deux années de suite. Le feu Roy étoit en chemin pour y aller quand il mourut. La ville l'en avoit fait soliciter par des presens & des requêtes, & elle eut tant de joye d'aprendre que S. M. y venoit, qu'Elle donna trois cents *Tomans* de Present, ce sont

Nnnn treize

treize cents pistoles, à l'officier qui luy en aporta la nouvelle. Le principal avantage qui luy revient du sejour de la Cour, est la consommation d'une infinité de denrées que le païs produit, & dont il n'y a point de transport, les Provinces voisines n'en ayant nul besoin.

Outre tout ce que l'on a dit qui rend *Casbin* une ville illustre, il ne faut pas oublier qu'il en est sorti plusieurs Auteurs celebres, entr'autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a composées, qui ressemblent si fort à celles d'*Esope*, que de doctes Auteurs tiennent que c'est un même livre. Le Gouverneur de cette ville a titre de *Darogué*. On y en met un nouveau tous les deux ans. Il tire chaque année six cens Tomans de ce gouvernement, c'est neuf mille écus. On donne à cette ville dans les Actes juridiques, le surnom de *Da-rel-seltenet*, c'est-à-dire, *siege de la Royauté*; par-ce que les Rois de *Perse*, qui ont régné le 15 & le 16 siecle y faisoient leur residence, comme on l'a dit.

Nôtre traitte s'acheva à *Kiaré*, bourg gros de cinq cens maisons. Il y a au milieu un Chateau de terre situé sur un éminence, & à demy ruïné. C'est un reste des lieux forts de ce païs qui furent abatus dans le 13 siecle. Les invasions étoient si frequentes & si subites, & les guerres civiles si longues & si animées, qu'il falloit se fortifier par-tout, & se deffendre de toute sorte de gens. On voit de pareils chateaux presque dans tous les bourgs, & dans les grands villages du resort de *Casbin*.

Le 10 nous ne fimes que quatre lieues en un païs uni et agreable comme les jours précédens, continuant d'aller droit au midy. Nôtre maniere de voyager étoit telle, particulierement depuis *Miané*, qui est aux confins de la *Medie*. Nous partions toûjours le soir une heure ou deux avant le Soleil couché plus ou moins, selon la triatte que nous avions à faire. Nous achevions les triattes de cinq ou six lieues à minuit, ou environ. Les grandes de huit à neuf lieues nous tenoient presque toute la nuit. On voyage generalement ainsi dans tout l'Orient durant le beau tems, pour étre à couvert de l'ardeur du Soleil, qui accableroit à la campagne les hommes & les animaux. La nuit on marche plus vîte, on est plus dispos, les valets vont à pied de tems en tems sans peine, & les maistres meme sont bien-aises d'y aller un peu, pour dissiper le sommeil & de petits saisissemens de froid, que la fraicheur de l'air cause. Tout cela soulage les chevaux. Quand on est arrivé on se met au lit, & on regagne sur le jour

jour pour dormir, ce que l'on avoit perdu la nuit. Un autre avantage qu'il y a à voyager de nuit est, que les bestes de charge se reposent tout le tems que la chaleur & les mouches les incommodent, & qu'ils sont bien mieux pensez, les valets voyant plus clair à les soigner. De plus on trouve plus aisement durant le jour ce qu'il faut pour les hommes & pour les chevaux. Les hôtes des *Caravanserais*, qui ont dormy presque toute la nuit, par-ce qu'alors ils n'étoient pas employez, sont debout & prets à tout ce qu'on leur commande. La premiere chose que font les Pallefreniers en arrivant est de promener les chevaux, on leur met apres la couverture, & on leur lache la sangle. Au bout d'une heure ou deux on leur baille à manger, & les Pallefreniers se mettent à dormir. Tout le monde se leve à neuf ou dix heures, & l'on fait un leger repas. Les valets d'étable pensent les chevaux ensuite, & le Cuisinier apreste à mangér, le Maitre cependant ou repose de nouveau, ou s'occupe à autre chose. A quatre heures on donne l'orge, car en tout l'Orient on ne nourrit point les chevaux d'avoine, & l'on selle: à même tems on sert le soupé. Pendant que le Maitre soupe le Cuisinier nettoye la batterie, & le Valet de chambre ferme les *mafras* C'est une maniere de porte-manteau, où l'on met le lit & les habits aussi proprement que dans un coffre. Un cheval en porte deux. Les Domestiques soupent ensuite, & pendant cela le Maitre s'habille & se botte. Dés que les valets ont mangé, ce qui est bien-tost fait parmy les *Asiatiques*, le Cuisinier enferme la vaiselle, le Palletrenier va tirer la sangle & brider, les autres plient les tapis & font le reste des choses qui sont de leur devoir. On charge aprés & l'on s'en va. Ceux qui n'ont pas veu l'Orient auront peine à croire la commodité avec laquelle toute sorte de gens y voyagent. Elle est grande neantmoins, quoy-que pour ainsi dire on porte toute une maison avec soy. La raison en est, que les valets ayant chacun leur employ séparé, tout se trouve fait en un instant.

Nous logeâmes à *Segs-abad*. Ce nom signifie, *l'habitation des chiens*. C'est un bourg grand, comme *Kiaré*. Il est au milieu d'une belle plaine, où il y a quantité de villages. A *Segs-abad*, ny à *Kiaré* l'on ne trouve point de *Caravanserais*: mais il y a en chacun quinze ou vingt grandes maisons, que les proprietaires tiennent ouvertes pour le logement des passans, & qu'ils entretiennent plus nettes que les *Caravanserais*. On y est aussi beaucoup mieux accommodé, mais il en coute plus, par-ce-que l'hoste n'osant demander de loüage, ni sa peine,

peine, ce qui n'est pas la coutume, il s'en fait payer sur le fourrage & les denrées qu'il fournit à ses hôtes, qu'il leur vend à discretion, au lieu que dans les *Caravanserais* tout est taxé.

Le 11. nôtre traitte fut de huit lieues. Nous fimes les deux premieres entre des bûtes & des colines, où le chemin est raboteux & mal uny ; les autres en une belle pleine, couverte de villages par-tout, & la plûpart labourée. On dit, que c'est celle où se donna la bataille entre *Luculle* & *Mythridate*, & que la deffaite de *Crassus* a encore rendue si celébre dans l'Histoire Romaine. Nous mimes pied à terre à un *Caravanserai*, nommé *Koskeirou*, un des grands & des beaux qu'on ait jamais batis en *Perse*. Il y a tout joignant deux jardins, deux cisternes, un bain, & un petit canal, qui en dependent. C'est une charité de la principale femme d'*Abas* le grand. Elle fonda ce lieu avec un revenu de mille livres pour les gages de quatre valets, qui logeroient dans le *Caravanserai*, afin de le tenir net & de servir les passans: mais ces mille livres ont été diverties à d'autres usages par l'avarice des Curateurs. C'est ce qui fait, que le *Caravanserai* est fort salle presque par-tout, & que l'ordure le ruine. Il a couté, dit-on, quatre mille Tomans à batir, c'est cent quatre vingts mille livres. La *Perse* a çà & là des ponts, des chaussées, des hospitaux, des *Caravanserais*, qui sont des profusions de cette charitable Princesse. Elles ont rendu son nom celebre, & si l'on en croit la voix publique, elle a depencé cent mille Tomans à ces œuvres piës, c'est quatre millions & demi.

Le 12. nous fimes huit lieües, trois en la belle pleine, où est *Koskeirou*, & cinq en un païs enfoncé, où le chemin est un peu tortu & rabôteux. Nous arrivâmes deux heures avant jour à *Sava*, & logeames au fauxbourg qui est sur le grand chemin.

Sava est une grande ville, située en une pleine sablonneuse & sterile, à la veüe du mont *Alouvent*. Elle a deux mille de tour, & est ceinte de murs, mais elle n'est gueres peuplée, & hors-mis le coeur de la ville le reste se ruïne, faute d'étre habité. Les murs aussi sont mal entretenus, & il n'y a rien de remarquable à l'entour. Elle a été belle autrefois, les ruïnes de plusieurs grands édifices le montrent. Il y passe un petit fleuve & quantité de canaux. Son terroir est sec & sablonneux. Il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. Il y a pourtant grand nombre de jardins. L'air qu'on

qu'on y respire est échauffé & assez mal sain, sa latitude est de 35 deg. 50 min. sa longitude de 85 degréz. Un *Derogué* en est Gouverneur.

Les histoires de *Perse* disent unanimement, que toute la pleine de *Sava* étoit autre-fois un marais ou lac salé, pareil à cette pleine qu'on appelle *la mer de sel* quin'estqu'à vingt lieues de cette ville en tirant à l'orient, & que l'on traverse sur une chaussée de trente lieues, en allant d'*Ispahan* en *Hyrcanie* : mais ces histoires ne sont pas d'accord du tems que ce marais fut desseiché. Les unes portent fabuleusement que ce fut la nuit que naquit *Mahamed*; Les autres que ce fut *Haly* son gendre, qui en fit miraculeusement écouler les eaux. Celles cy ajoutent, qu'il fit ce miracle sans venir sur le lieu, en prononçant seulement une parole. & qu'il le fit à la consideration des habitans de *Com*, qui tenoient son party contre le beauperc de *Mahamed*. Elles disent aussi, que ce peuple pour conserver la mémoire d'un si rare évenement batit une ville au milieu de ce marais desséché, & en posa la premiere pierre sous l'ascendant de *Gemini*. Les peuples du Septentrion la ruïnerent au 4. siecle du Mahometisme. *Coja-sehid-el-din* fils de *Melec-Cheref el din-Sauvegi* la fit rebâtir quarante ans aprés plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. Quelque tems aprez *Cojé chems-eldin* la fit agrandir du côte du Nord, y fit conduire l'éau par dix canaux, & y fit batir une grande Mosquée à la partie Occidentale, sur le plan de celle que *Saied-eshac* fils d'*Imam-Mousa-Cazem* y avoit fait construire plusieurs siécles auparavant. Tout joignant cette Mosquée est un superbe tombeau de *Bercordar bec* Grand Maitre de l'Artillerie de *Perse*, qui mourut d'hydropisie en cette ville il y a dix ans.

Vis-à-vis *Sava* à l'Occident à quatre lieues est un pelerinage fameux par la devotion des Persans. Ils l'appellent *Echmouil*, c'est-à-dire *Samuel*, & ils croyent que ce Prophete y a été enterré. On a bati sur son tombeau un beau Mausolée au milieu d'une mosquée magnifique. A l'opposite, savoir au Levant, à neuf lieues de la ville, sous un même parallele, on voit cà & là des vestiges de la celebre ville de *Rey*, la plus grande ville de l'*Asie*. Les merveilles que l'on en raconte sont incroyables, neantmoins elles sont generalement assurées par tous les Historiens, & par quelques uns comme par des témoins oculaires. La Geographie *Persane* porte,

 que

que du tems du *Calife Mehdy-billa-abou Mahamed-Davanick* qui vivoit au neuviéme siecle du Christianisme, la ville de *Rey* étoit divisée en 96 quartiers, dont chacun avoit 46 rües, chaque rue 400 maisons, & 10 mosquées ; Qu'il y avoit de plus dans la ville 6400 colleges, 16600 bains, 15000 tours de mosquées, 12000 moulins, 1700 canaux, 13000 Caravanserais. Je n'óse inserer le nombre des maisons, ne pouvant pas croire qu'il y eut seulement la moitié autant d'hommes, & cependant nôtre Geographie est en cela soutenue de tous les Auteurs Orientaux. Les Auteurs *Arabes* affirment aussi, qu'au troisieme siecle du Mahometisme, qui est justement le même tems, *Rey* étoit la ville de l'*Asie* la plus peuplée ; & qu'on tenoit, qu'aprés *Babylone* jamais ville n'avoit été si considerable, soit en nombre d'habitans, soit en richesses & en biens. Delà luy sont venus les titres superbes qu'elle a dans les histoires de *premiere des villes*, d'*Epouse du monde*, de *Porte des portes de la terre*, & de *Marché de l'Univers*. L'origine de *Rey* n'est pas moins considerable. La Chronique des des *Mages* en fait *Chus* petit fils de *Noé* fondateur. Elle ajoute qu'il en posa la premiere pierre sous l'ascendant du *Scorpion*. La commune opinion est, qu'elle a été fondée par *Houcheing-pichdadi*, comme qui diroit *premier justicier*. Les Orientaux donnent ce nom à tous les Rois de *Perse* de la premiere race, par-ce qu'ils furent les premiers Gouverneurs & Legislateurs dont ils ayent eu connoissance. *Houcheing* étoit le second Roy de cette race. *Manoutcher* 5[e] Roy aprés *Houcheing* l'agrandit considerablement. Elle subsista en sa splendeur jusqu' aux conquestes des premiers Mahometans qui la detruisirent. *Mehdy billa* surnommé *Mansour*, ou le victorieux 3[e] Calife de *Babylone*, la releva plus grande & plus populeuse qu'auparavant, & ce fut sous ses successeurs qu'elle parvint à cette puissance dont nous avons parlé. Sa derniere ruine arriva par des guerres civiles, au tems que les Tartares étendirent leurs incursions dans le païs des *Parthes*. La Religion Mahometane étoit alors divisée en sectes comme elle l'a toûjours été. Celle des *Chia* qui étoit celle des *Persans*, & celle des *Sunnis* que les Turcs suivent, partageoient le païs. Ces deux partis se firent la guerre soixante ans durant, & la secte des *Chia* ayant succombé à cause du secours des petits *Tartares*, qui sont *Sunnis*, la secte victorieuse se partagea en deux autres opinions, qu'on appelle du nom de leurs auteurs *Chafai*, & *Hanifei*, qui sont encore aujourd'huy en vigueur parmi tous les Mahometans *Sunnis*. Ces guerres jointes aux incursions des *Tartares* détruisirent la puissante & fameuse *Rey*, & la reduisirent

rent à rien avant la fin du ſixiéme ſiécle de l'époque Mahometane. Soixante ans apres *Facre-eddin* Prince *Parthe* ayant fait la paix avec *Cazan-Can* Roy de *Perſe*, de la race des Tartares, eſſaya de rebatir cette malheureuſe ville, mais il n'en ſut venir à bout. *Ptolomée* l'appelle *Raquaja*; les autres auteurs *Grecs* l'appellent comme luy de noms qui paroiſſent formez ſur celuy de *Rey*. Sa latitude eſt de 35 deg. 35 min. & ſa longitude de 76 deg. 20 minutes. Le terroir en eſt fertil & agreable, & produit beaucoup de bons fruits. L'air en eſt mal ſain, il y jaunit la peau, & il donne la fievre, & cependant on dit que le monde y vivoit auſſi long-tems qu'ailleurs. Cela eſt merveilleux & donna lieu à ce Diſtiche Perſan, *J'ay vû en ſonge l'ange de la mort nud en chemiſe, qui s'enfuyoit de* Rey *au point du jour, crainte du mauvais air.*

Cette ville a produit beaucoup de ſavans hommes, & a renfermé dans ſon ſein durant pluſieurs ſiecles les plus grandes richeſſes de l'Orient. On dit que durant ſa ſplendeur cent lampes de toute ſorte de métaux éclairoient toute la nuit pluſieurs petites Moſquées & 500 les plus grandes.

Le 13. nous fimes ſix lieues en un païs beau & uny. Le chemin y ſerpente à cauſe du fleuve, qui y ſerpente auſſi & des canaux qu'on conduit en divers endroits de la pleine pour arroſer la terre. Nous paſsâmes un grand pont & pluſieurs petits, & logeames en un grand *Caravanſerai*, bâti en raſe campagne proche de quatre autres plus petits. On le nomme *Jafer-abad*, c'eſt-à-dire l'*habitation de Jafer*, du nom d'un grand Seigneur de *Perſe*, qui a fait batir les premieres hôtelleries qu'il y a eu en ce lieu.

Le 14. nous fimes cinq lieues dans la pleine dont l'on a parlé. Nous paſſames à my chemin le long d'un petit mont nommé *Couh teliſme*, *Couh* ſignifie *montagne*, *teliſme* eſt ce que nous diſons *taliſman*. Ce mont a quelque choſe de fort particulier en ſoy que je n'avois pû croire juſqu à ce jour. C'eſt qu'à méſure qu'on s'en approche il montre une nouvelle forme, & paroiſt d'une grandeur & d'une figure differente. Le ſommet, ou la pointe eſt toûjours en face, & l'on diroit qu'elle tourne de même côté, & à méſure qu'on ſe tourne pour la regarder. J'ay regardé ce mont de toutes parts avec le méme ſuccez. Cet enchantement naturel peut venir à mon avis des diverſes vûes & perſpectives ſur leſquelles on regarde ce petit mont, la nature y ayant fait quelque choſe d'approchant à ce qu'on voit en ces Tableaux ingenieux, qui preſentent divers objets à ceux qui les regardent ſur divers points de vûe. Il

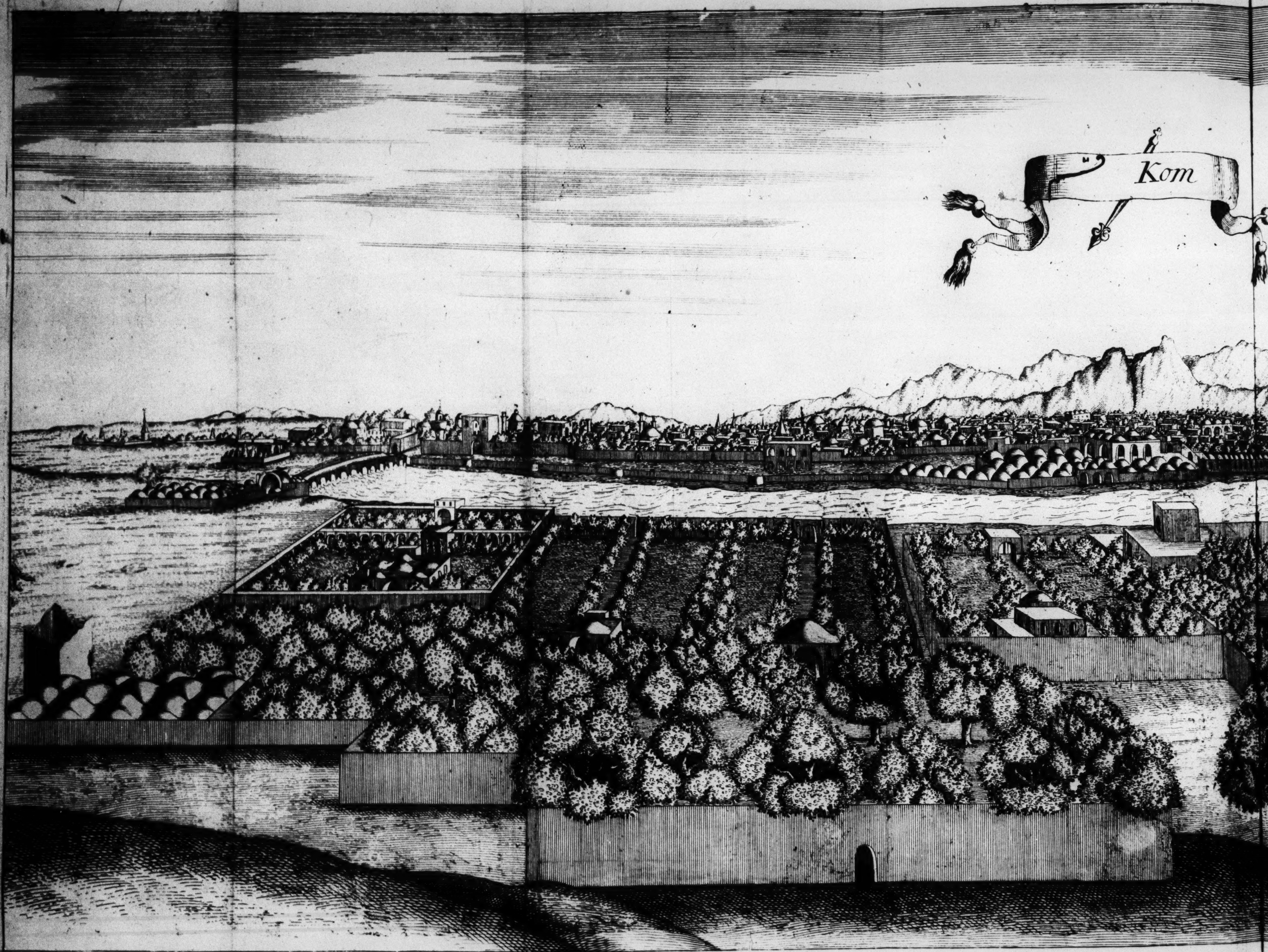
eſt

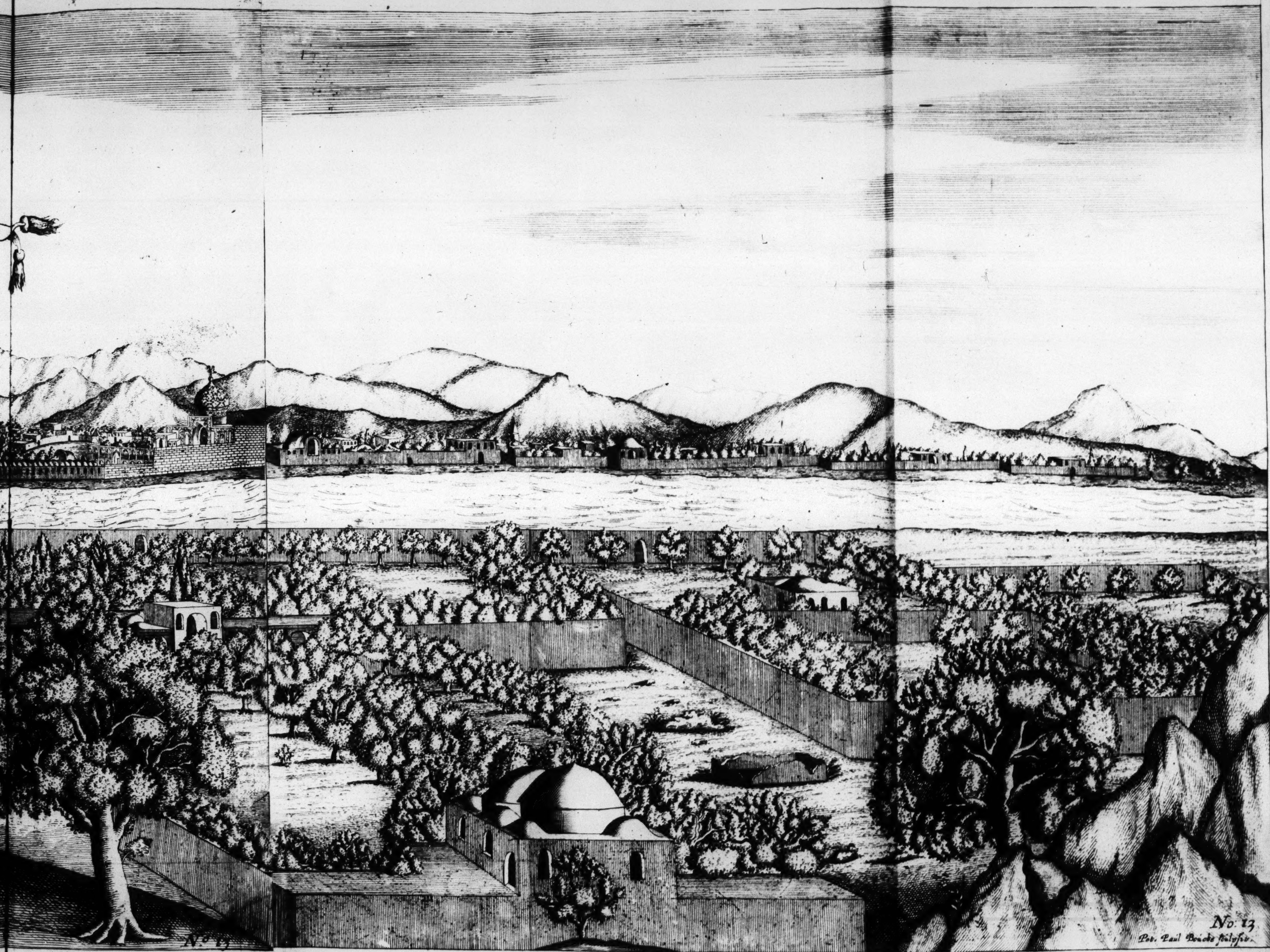
eſt d'une terre noiratre mouvante ſemblable à ces terres brulées qu'on voit au bas des montagnes qui jettent du feu. Il paroiſt de prés plein de creux & de détours, qui ſemblent faits exprés. Je me ſuis enquis de pluſieurs gens du païs ſi ce mont jettoit du feu, mais je n'ay trouvé perſonne qui eut ni vû ni oüi dire qu'il en jettaſt. C'eſt une prevention publique, que ceux qui veulent y monter s'y perdent, & enfonçent dans la terre comme on fait dans l'eau, & l'on conte, qu'un jour *Abas* le Grand y fit aller un valet de pied avec un fallot allumé ſur l'épaule, que le fallot s'éteignit bien-toſt & que l'homme ne parut plus. Ce mont eſt à gauche quand l'on va à *Com*.

En approchant de cette ville nous voyïons de toutes parts de petits Mauſolées & de petites Moſquées, où ſont enterrez des petits fils & des deſcendans *d'Aly*. Les Perſans appellent tous les premiers deſcendans de ce Calife *Ymam zade*, c'eſt-à dire, *fils d'Apôtres*. Ce ſont les Saints des Perſans. Il y en a une infinité enterréz en ce royaume. On en conte quatre cens quarante quatre au tour de *Com*. Nous terminâmes nôtre journée en cette ville à dix heures du ſoir, & j'y penſay terminer ma vie par un malheur tout-à-fait imprevû. J'avois mis pied à terre à la porte du *Caravanſerai*, & tenois mon cheval par la bride, attendant que mon Pallefrenier le vint prendre. Un cheval de main qui étoit devant moy, & que je ne voyois pas, me ſentant à ſa queüe me donna de toute ſa force des deux pieds dans l'eſtomach, ſi j'euſſe été un peu plus loin le coup m'euſt crevé ſans doute. Je ne tombay point, la tête de mon cheval me ſoutint, mais je fus plus de demy quart d'heure preſt d'étouffer & ſans pouvoir reprendre haleine. Dieu en ſes grandes miſericordes eut pitié de moy, & fit que j'échapai de ce rude coup. Je m'en ſentis pourtant ſeize ſemaines, mais ſans que cela m'empêchaſt d'agir preſque à l'accoutumée.

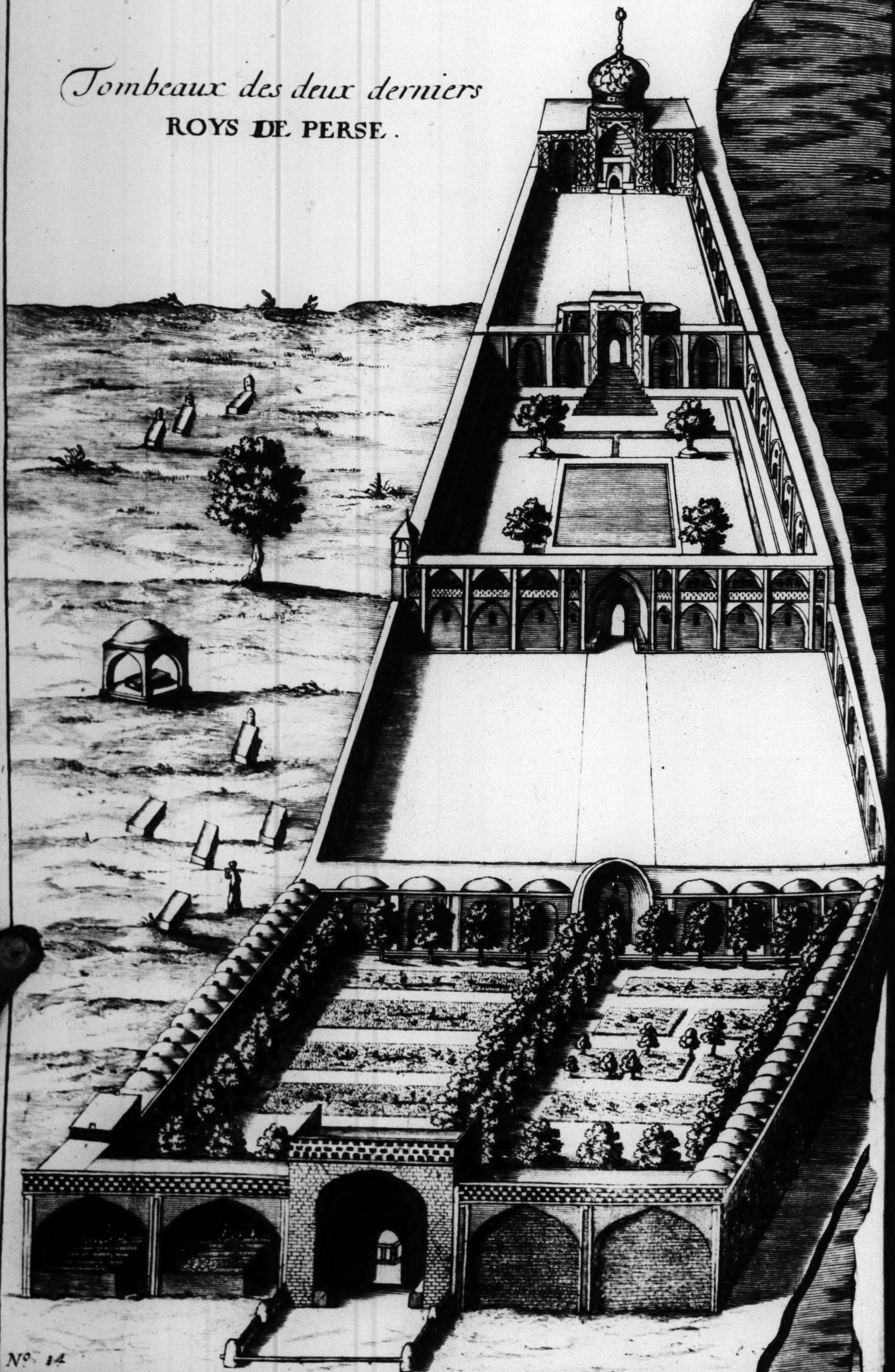
Com eſt une grande ville ſituée en une pleine le long d'un fleuve, & à demy lieüe d'une haute montagne. Sa figure eſt un carré long, ſa longueur prend de l'Orient à l'Occident, comme on le peut voir dans le plan qui eſt à côté. Elle a quinze mille maiſons au dire des gens ; car je ne les ay pas contées. Elle eſt ceinte d'un foſsé, & d'un mur flanqué de tours à demy ruïnes. Elle eſt entourée de jardins. Il y en a de grands de l'autre côte de l'eau. On voit en un des plus beaux qu'il y ait le mauzolée de *Ruſtan-can*, Prince de la race des derniers Roys de *Georgie*, qui embraſſa la Religion Mahometane pour avoir le gouvernement


No. 13
Pet. Paul Bouche sculpsit.


Kom



Nº 13
No: 13
Pet. Paul Bouche sculpsit.


Tombeaux des deux derniers
ROYS DE PERSE.
No. 14

vernement de ce Royaume-là. Ce jardin est une des plus ordinaires promenades de la populace de *Com.* Il y a deux beaux Quays le long du fleuve aussi longs que la ville, & au bout à l'Orient un fort beau pont. Il y a aussi de beaux & de grands *Bazars*, où se tiennent les marchez en gros & en détail. *Com* n'est pourtant pas un lieu de grand commerce. On en transporte des fruits frais & secs, principalement des Grenades, beaucoup de Savon, des Lames d'épée & de la Poterie blanche & vernissée. Il ne se fait point en toute la *Perse* de meilleur Savon, ni de plus excellentes lames d'épée qu'en cette ville. Ce que la Poterie blanche qu'on en transporte a de particulier, est qu'en été l'eau s'y rafraichit merveilleusement bien & fort vite par le moyen de la transpiration continuelle. Les gens qui veulent boire frais & delicieusement ne se servent d'un méme pot que cinq ou six jours tout au plus. On l'humecte d'eau rose la premiere fois, pour ôter la senteur de la terre, & puis on le pend à l'air plein d'eau & un linge mouillé au tour. Un quart de l'eau transpire en six heures de tems la premiere fois, puis moins de jour en jour tant qu'à la fin les pores se bouchent par la matiere crasse & épaisse qui est dans l'eau & qui s'arreste dans ces pores. Dés que la transpiration est empêchée dans ces pots, l'eau s'y empuantit, & il en faut prendre de neufs. Il y a en cette ville quantité de profondes caves où le peuple va puiser l'eau à boire. La plus-part de ces caves ont quarante à cinquante marches de descente & fort hautes. L'eau en est aussi fraische quand on la tire que celle qui est à la glace. Elle sort par des fontaines qui se ferment au robinet. C'est un grand regal que cette eau, durant l'été, qui est furieusement chaud à *Com* & aux environs. Cette ville a quantité de beaux Caravanserais & de belles Mosquées. La plus belle est celle où sont enterrez les deux Rois de Perse derniers morts.

Voicy le dessein de cette celebre Mosquée, dont l'on parle par tout l'Orient. Elle a quatre Cours, comme le dessein le montre. La premiere est plantée d'arbres & de fleurs comme un jardin. C'est un carré long. L'allée du milieu est pavée & separée des parterres par une ballustrade. Il y a deux terrasses carrelées aux deux côtez. Elles sont de la longueur de la cour, & hautes de trois pieds, sur chacune il y a vingt Chambres voutées de neuf pieds en carré, une cheminée & un portique. A l'entrée de cette cour il y a à gauche une de ces profondes caves, dont l'on a parlé, & à droite un voliere. Le lieu est tout-à-fait recreatif: un Canal d'eau claire en fait le

 tour,

tour. Il sort d'un bassin d'eau qui est à l'entrée, & se rend en un autre qui est au bout. Dix distiques en lettres d'or sur le haut du portail font l'inscription de ce Mausolée : En voicy la traduction.

La datte du Portail du tombeau de la tres-venerable & pure Vierge de Com sur qui soit le salut.

Au tems de l'heureux régne du Roy Abas *second soutien du monde, de qui les jours soient augmentez.*

Cette Porte de Misericorde à été ouverte à la face des peuples. Quiconque jette les yeux dessus perd l'idée du paradis.

Quiconque a traversé ses cours dont l'aspect rejouït les cœurs, ne les a point passées vite comme le vent.

Massoum *Vicaire du Grand Pontife ; des sages avis duquel le Soleil aprend à régler son mouvement, a fait faire par* Aga Mourad * *l'un de ses substitus ce portail, dont la hauteur & l'excellence surpasse le Trone celeste.*

* Ce nom signifie Desir.

C'est l'entrée du Palais royal de la tres-venerable Vierge pure, qui tire son extraction de la maison du Prophete.

Heureux & glorieux le fidele qui par reverence prosternera sa tête sur le seüil de cette porte à l'imitation du Soleil & de la Lune.

Tout ce qu'il demandera avec foy de dessus cette porte sera comme la fleche qui atteint le but. (c'est-à-dire Il sera exaucé.)

Certes jamais la fortune n'embarrassera les entreprises de celuy qui pour l'amour de Dieu a élevé ce portail à la face du peuple.

O fidelle, si tu demandes en quelle année a été construit ce portail, je te repons, de dessus le portail, *de Desir* demande tes desirs.

Pour entendre ce dernier Distique, il faut savoir, qu'au lieu que dans nôtre Alphabet il n'y a que sept lettres numeralles, ou qui servent de Chiffre, comme l'*V* qui vaut cinq, l'*X* dix, *L* cinquante, l'alphabet chez tous les Orientaux a l'usage des nombres Arithmetiques ; ainsi par un jeu d'esprit, à quoy il faut beaucoup d'imagination, ils marquent l'année d'une chose par des mots qui y ayent du raport, & soient composez des lettres qui fassent juste en leur valeur d'arithmetique le nombre des années de leur Epoque. Celles-cy font 1061 ans. Je vay en produire un autre exemple.

Le feu Roy de *Perse* fit faire une tente qui coûta deux millions. On l'appelle la *maison d'or*, par-ce que l'or y reluit par-tout. J'en donneray ailleurs la description. On peut juger quelle riche piece c'est, tant par le prix qu'elle coute, que par le nombre des Chameaux qu'il faut pour la porter, qui est de 280. L'Antichambre est faite d'un velours à fond d'or, dont

la

la corniche eſt ornée de vers qui finiſſent ainſi ; *Si tu demandes en quel tems a été fait le trone de ce ſecond* Salomon. *Je te diray, Regarde le trone du ſecond* Salomon, Les lettres de ces derniers mots priſes pour chiffres ſont 1057 ans. Cela tient du *galimathias* en nôtre langue, mais dans les langues Orientalles cela a ſa beauté & ſes graces.

La ſeconde Cour n'eſt pas ſi belle que la premiere : mais la troiſieme ne l'eſt pas moins. Elle eſt entourée d'apartemens chacun à deux étages, d'une Terraſſe, d'un Portique, & d'un Canal tout de méme que la premiere. Au milieu il y a un grand baſſin. Quatre gros arbres en marquent les coins, & le couvrent de leurs feüillages. On entre de cette troiſieme cour dans la quatrieme, par un eſcalier de marbre de douze marches. Le Portail qui eſt au haut eſt tout-à fait magnifique. Il eſt revêtu en bas de marbre blanc tranſparent ſemblable à du Porphire & à de l'Agathe. Le haut qui eſt un grand demi-Dome eſt peint de moreſques d'or & d'azur appliquez fort épais. Cette quatrieme cour a des chambres en bas & aux côtez, avec des terraſſes & des portiques comme les trois autres. Ce ſont les logemens des gens d'Egliſe, des Regens, & des Etudians qui vivent des rentes de ce lieu ſacré.

En face eſt le corps de l'édifice. Il conſiſte en trois grandes chapelles ſur une ligne. Celle du milieu a une entrée de 18. pieds de profondeur tout-a-fait magnifique. C'eſt un portail de ce beau marbre blanc dont l'on a parlé. Le haut qui eſt auſſi un grand demi-Dome eſt incruſté par dehors de grands carreaux de fayance, peints de moreſques, & par dedans tout doré & azuré. La porte qui a douze pieds de hauteur & ſix de largeur eſt de marbre tranſparent. Les valves ou battans ſont tout révetus d'argent, avec des appliques raportées de vermeil doré, de cizelé & de liſſe qui font une Moſaïque tout-à-fait riche & curieuſe. La Chapelle eſt octogone couverte d'un haut Dome. Le bas à la hauteur de ſix pieds eſt révetu de grandes tables de Porphire ondé, & peint de fleurs tirées avec de l'or & des couleurs, dont la vivacité & l'éclat ſautent aux yeux. Le haut eſt de moreſques d'or & d'azur admirablement vives & éclatantes. Le fond du Dome eſt fait tout demeſme. Ce Dome eſt fort gros & admirablement beau, incruſté en dehors comme le portail. Au deſſus s'éléve une grand éguille ou *Colophon* ſurmontée d'un croiſſant, dont les pointes ſont alongées & renverſées de la maniere que la figure les repreſente. Ce *Colophon*, qui eſt d'une notable groſſeur, eſt composé de boules de diverſes groſſeurs, poſées l'une ſur l'autre,

&

& paroist d'en bas avoir plus de vingt pieds de haut avec le croissant. Le tout est d'or fin. Les Persans disent, que tout est massif. S'il est veritable cela vaut des millions. Quoy qu'il en soit cet ornement ne peut estre que de tres grand prix.

Au milieu de cette Chapelle est le tombeau de *Fathmê* fille de *Mousa-Cazem*, un de ces douze Califes, que les Persans croyent avoir été les legitimes successeurs de *Mahomed*, apres la mort d'*Aly* son gendre. Il est long de huit pieds, large de cinq & haut de six, revêtu de carreaux de fayence, peints de Moresques, & convert d'un drap d'or qui tombe jusqu' en bas. Il est fermé d'une grille d'argent haute de dix pieds & massive, distante de demy pied du tombeau, & couronnée aux coins de quatre grosses pommes de fin or. C'est afin que le peuple ne souïlle pas le tombeau par ses baisers & ses attouchemens, car on tient le tombeau même une chose sainte. Des lez de velours vert tendus sur la grille en dedans en interdissent la vûe au peuple : & ce n'est que par faveur ou pour de l'argent qu'on le voit. Le plancher est couvert de tapis de laine fort fins. On en étend par dessus de soye & d'or aux grandes fêtes. Au dessus du tombeau à dix pieds de hauteur pendent plusieurs vases d'argent qu'on appelles *Candil*. C'est une espece de lampe. Il y en a du poids de soixante marcs. Ils sont autrement faits que les lampes des Eglises, comme on le peut voir dans les figures qui sont à côté. On n'y allume jamais de feu, & même il n'y en peut tenir, ni aucune liqueur, par-ce qu'ils n'ont point de fond.

A la grille il y a des inscriptions suspendues en lettres d'or sur des velins épais, de la grandeur d'une feuïlle de grand papier. Ces inscriptions contiennent des éloges de la Sainte & de sa famille. Celle qui est en face en entrant est la priere qu'ont accoutumé de faire tous ceux qui viennent en pellerinage à ce sepulchre. Le Pellerin en entrant baise trois fois le seuil & la grille, & se tenant debout le visage tourné au tombeau, il vient un *Molla* de ceux qui sont là jour & nuit en service, qui luy fait dire mot à mot cette priere. Le Pellerin aprés la priere faite, baise derechef la grille & le pas de la porte ; puis donne au Prêtre quatre ou cinq souls, plus ou moins, selon ses moyens, & se retire. S'il demande acte de son pellerinage, on luy en expedie un Authentique, l'expedition coute quatre francs ou demy pistole. On met tout l'argent, que les Pellerins & les autres devots donnent, en un petit coffre de fer, semblable à un tronc, qui est à l'entrée de la chapelle.

chapelle. On l'ouvre tous les vendredis, & ce qui s'y trouve est distribué aux gens d'Eglise, qui servent ce lieu consacré. Il seroit long, & peut-être ennuyeux, d'inserer icy la Traducti-on de toutes les inscriptions dont l'on a parlé; voicy seulement celle des deux principales Oraisons qu'on fait dire aux Pellerins.

Au nom de Dieu clement & misericordieux.

JE *visite ma Dame & maitresse* Fathmé *fille de* Mousa *fils de* Dgafer *sur qui soit le salut & la paix éternellement. Et dans l'ardeur où je suis de m'approcher de Dieu par son intercession, je l'invoque pour moy, pour mon pere, & ma mere, & pour tous les vrais fidelles.*

Au nom de Dieu souverainement misericordieux, Je te souhaite le salut éternel, ô Apostre de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô favory de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô Elu de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô le meilleur & le plus parfait de tous les hommes Mahamed *fils* d'Abd alla. *Que Dieu te donne sa misericorde, sa grace & ses benedictions, & à toute ta famille. Je te souhaite le salut éternel, ô Prince des fidelles. Je te souhaite le salut éternel, ô Seigneur & Chef des vrais Vicaires de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô toy qui es la Verité méme. Je te souhaite le salut éternel & la misericorde & les benedictions de Dieu, ô* (Ali) *qui es le veritable Baume pour les playes du peché. Je te souhaite le salut éternel, ô vierge tres-pure, tres-juste & immaculée, glorieuse* Fathmé *fille de* Mahammed l'Elu, *femme* d'Ali le bien-aimé, *mere des douze vrais Vicaires de Dieu d'illustre naissance, & je le souhaite aussi & la misericorde de Dieu & ses benedictions, à ta mere la tres-precieuse, tres-pure & tres-grande* Khadidgé. *Je vous souhaite le salut éternel & la misericorde de Dieu & ses benedictions ô* Hasan & Heussein, *veritables Directeurs de la voye de verité, flambeaux celestes de la nuit obscure du monde, grands étendars de la vraye pieté, irreprochables témoins de Dieu contre le monde, Seigneurs de tous les jeunes hommes qui sont dans la gloire du Paradis. Je te souhaite le salut eternel, ô* Fathmé *fille de* Mousa, *Vierge sainte, vertueuse, juste, directrice de verité, pieuse, sanctifiée, digne de toutes nos loüanges, qui aime souverainement les fidelles & qui en est souverainement aimée : Fille sans tâche & exempte de toute impureté. Dieu veuille prendre son plus grand plaisir en toy, t'avoir pour agreable & t'affermir dans le Paradis, qui est ta demeure & ton refuge éternel. Je te suis venu rechercher, ô Dame & maitresse de mon*

 ame,

ame, dans la vûe de m'aprocher de Dieu tres-haut par cet acte de pieté, & de son Apôtre & de ses Saints enfans. La misericorde de Dieu soit sur luy & sur eux éternellement. J'abhorre & je déteste mes pechéz, dont j'ay fait un malheureux fardeau qui m'accable, & je fais mes efforts pour briser le joug de l'enfer. Daigne m'accorder ton intercession ô sainte Vierge, au jour que les bons seront separez d'avec les méchants. Sois moi propice alors, car tu es d'une race & sortie de parens qui ne laissent tomber dans le malheur nul de ceux qui les aiment, qui ne refusent jamais rien à quiconque les vient prier, qui détournent toute sorte de mal de dessus ceux qui les chérissent, & de qui les ennemis au contraire ne sauroient jamais prosperer. O Dieu tres-haut, les Saints Docteurs de la race de ton Prophete, sur qui tous soit la misericorde éternelle, ta paix & ton salut, nous ont veritablement annoncé & enseigné, que quiconque visitera devotement Fathmé de Com *aura le Paradis pour son partage. Je suis l'homme, ô mon Dieu, qui la viens visiter de cette façon, perswadé que je suis de sa grandeur & de son excellence & de celle de ses glorieux Ancestres purs & nets de peché sur qui tous soit la misericorde & la paix. O Dieu fais grace à* Mahammed *& à la famille de* Mahammed. *Ren utile à mon salut la visite que je fais à cette sainte vierge, confirme-moy dans la grace de son amour. Ne permets point que je sois jamais privé de celle de son intercession, & couronne moy de la gloire du Paradis, comme tu luy as promis de le faire, par-ce qu'à toy est la souveraine puissance.*

JE VISITE ma Dame & Maitresse Fathmé *fille de* Mousa *fils de* Dgafar. *La paix soit sur eux & leur soit souhaitée éternellement de tous les fidelles croyans, que la devotion porte à s'approcher de Dieu par leur intercession.*

Au nom de Dieu clement & misericordieux. Le salut soit sur Adam *l'Elú de Dieu. Le salut soit sur* Noé *Prophete de Dieu. Le salut soit sur* Abraham *l'intime Amy de Dieu. Le salut soit sur* Moyse *la Bouche de Dieu. Le salut soit sur* Jesus *l'Esprit de de Dieu. Le salut soit sur toy, ô la meilleure des creatures de Dieu. Le salut soit sur toy ô Elû de Dieu. Le salut soit sur toy* Mahammed *fils* d'Abdalla *Sçeau & dernier des Prophetes. Le salut soit sur toy Prince & directeur des fidelles* Aly *fils* d'Abitaleb *Vicaire des Apôtres du Seigneur des humains. Le salut soit sur toy* Fathmé *Dame des femmes du monde. Le salut soit sur vous deux ô petits fils du Prophete de misericorde & Seigneur des jeúnes hommes habitans du Paradis. Le salut soit sur toy* Ali *fils de* Heusein, *Seigneur des hommes pieux, Joye des yeux des Saints glorifiez. Le salut soit sur toy* Dgafar *fils de* Mahammed *le juste. Le salut*

lut soit sur toy Mousa *fils de* Dgafar *le pur. Le salut soit toy* Ali *fils de* Mousa *l'agreé. Le salut soit sur toy* Mahammed *fils d'*Ali le cheri. *Le salut soit sur toy* Ali *fils de* Mahmamed *le conseiller fidele. Le salut soit sur toy* Hasan *fils d'*Ali. *Le salut soit sur toy Lumiere &* Soleil *du monde, dernier Apôtre, & sur l'amy de tes amis & sur le vicaire de tes vicaires. Le salut soit sur toy fille de l'Apôtre de Dieu. Le salut soit sur toy fille de* Fathmé *& de* Khadidghe. *Le salut soit sur toy fille du Directeur des fidelles & l'amy de Dieu. Le salut soit sur toy fille de la race de* Hassan *& de* Heusein. *Le salut soit sur toy fille de l'amy de Dieu. Le salut soit sur toy Tante de l'amy de Dieu. Le salut soit sur toy fille de* Mousa *fils de* Dgafar. *La misericorde de Dieu, ses benedictions & le salut soit sur vous tous. Dieu vous fasse connoistre tous l'un l'autre dans le Paradis. Dieu veuille nous assembler dans vôtre compagnie, nous abreuver au bassin de nôtre Prophete, & nous donner à boire de la coupe de vôtre ayeul par la main d'*Ali *fils d'*Abitaleb. *Les benedictions de Dieu soient sur nous tous. Je prie Dieu qu'il nous remplisse d'allegresse & de joye, qu'il nous assemble dans la troupe de vôtre ayeul* Mahammed, *sur qui soit la misericorde & la paix de Dieu, & qu'il ne nous prive pas de vôtre connoissance, car il est un tuteur tout-puissant. Je m'aproche de Dieu à l'ombre de vôtre bien-veillance détestant vos ennemis, je luy fais l'offrande de moy mesme, me dévouant pour sa victime sans honte & sans orgueil, & de tout mon cœur je confesse que tout ce qu'a prêché* Mahammed *est la verité & j'y donne les mains : C'est pourquoy nous demandons vôtre assistance, ô Seigneur nôtre Dieu, vôtre compassion, & la gloire du jour du jugement. O* Fathmé *intercede pour moy, par-ce que tu es en estime au pres de Dieu, & que tu as du pouvoir au ciel. O Dieu, je te prie que tu me fasse avoir une heureuse fin, & ne m'ôte rien de ce que je possede. Certes il n'y a point de pouvoir & de force que par la faveur de Dieu tres-haut & tres-grand. O Dieu exauce moy & aye mon pellerinage agréable par ta liberalité, ta faveur, ta misericorde & ta clémence. Fay misericorde à* Mahammed *& à sa famille, & leur donne le salut & la paix, O Estre souverainement misericordieux.*

Au reste le tombeau de cette *Fathmé* a été rebati trois fois. Son pere l'amena à *Com* à cause de la persecution que les *Califes* de *Bagdad* faisoient à sa famille, & à tous ceux qui tenoient *Haly* & ses décendans pour seuls legitimes Successeurs de *Mahammed.* Elle fit faire de beaux édifices en cette ville & y mourût. Le peuple croit que Dieu l'enleva au Ciel, & que son tombeau ne renferme rien & n'est qu'une representation.

Dans les chapelles des côtez sont les tombeaux des deux derniers Rois de Perse. Les Portails n'en sont ni si hauts ni

si

si larges que le portail de *Fathmé*, mais les battans des portes sont tout deméme revétus de lames d'argent. Elles sont d'egal diamettre, l'une & l'autre au bout d'une galerie large de douze pieds & longue de trente cinq. A l'éntrée il y a comme une Sacristie, on y garde les ornemens & les meubles. La Chapelle où est enterré *Abas* est un Dodecagone irregulier; l'utre où est enterré *Sefy* est un Carré irregulier aussi. Les sacristies, les galleries, & les chapelles sont couvertes de riches tapis. Ceux des chapelles sont d'or & de soye. Il ne se peut rien voir de plus beau & de plus magnifique que ces Mausolées; Le bas est incrusté de grandes tables de porphire, peintes d'or & d'azur; les voutes sont d'une Architecture ingenieuse & delicate, tout est peint de riches moresques avec des couleurs vives jusqu'à éblouïr. L'or & l'azur est par tout appliqué si épais, qu'on diroit que c'est du raport. Le Dome est percé en bas d'un double rang de vingt quatre fenestres. Il y en a une fort grande à fleur de terre qui donne sur un jardin, & une autre petite à l'opposite, qui donne sur la grande chapelle; le Vitrage est de glaces de cristal peint d'or & d'azur enchassées en argent massif. Je r'envoye le Lecteur aux desseins qui sont à côté pour prendre une idée plus nette de ces superbes tombeaux, & je me contenteray d'en dire encore ce qu'ils ne peuvent faire connoistre. Le tombeau d'*Abas* est haut de quatre pieds, large de quatre & long de huit. Les trois candils ou lampes, qui pendent au-dessus, sont de fin or massif, la grande est de vingt quatre marcs, les autres sont de douze chacune. Elles tiennent à des verges d'argent qui tombent du fond du Dome. Le tombeau revêtu de briques fayencées est couvert de ce riche brocard de Perse, qui coute huit à neuf cens livres l'aune, le plus precieux qu'on puisse voir, & d'une housse d'écarlate par dessus avec une crépine d'or. Ces housses sont attachées en bas au tapis de pied, avec un Lacet de soye, qui passe en des anneaux d'or massif. Les Agraffes & les crochets des coins sont de même metal.

La gallerie du tombeau d'*Abas* a une frise qui régne tout au tour, compartie en cartouches d'azur, où est écrit en gros carracteres d'or, l'éloge fameux de *Haly*, le grand Saint, la grande Idole des Persans, fait par le docte *Hasan Cazy*. J'en insere la traduction, parce que c'est une piece d'Eloquence, où l'on peut voir non seulement le genie de la Poësie Persienne, mais aussi le transport de la devotion Mahometane. La piece est en sept chants par distiques. Le premier est tout sur *Mahomet*, les six autres sur *Ali*.

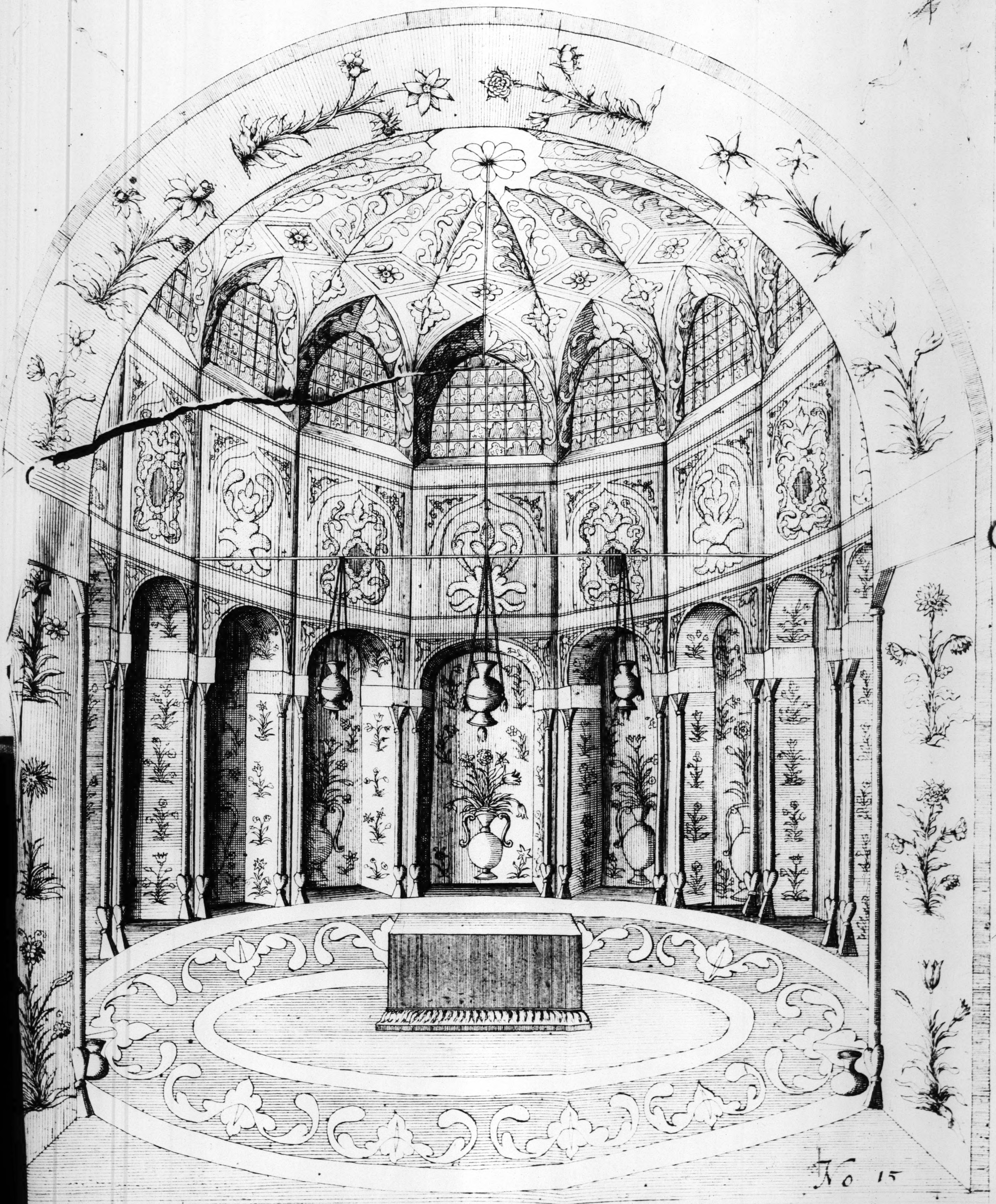
Chant





No: 16

Sepulchre de Abas Second.



Chant premier.

Je te ſalue Creature glorieuſe dont le ſoleil eſt l'ombre. Chef d'œuvre du Seigneur des humains. Ciel de majeſté & de puiſſance. Grand Aſtre de la Juſtice & de la Religion.

Infaillible *Expoſiteur des* 1 quatre livres. *Conducteur des huit* 2 mobilles. *Gouverneur des* 3 ſept parties. *Chef des Fidelles.*

4 Docteur *dans la ſcience infuſe des Prophetes. Royal Heros celebré* 5 par les douze ſucceſſeurs; *quand meſme le voile ſeroit ôté, ma perſuaſion n'augmenteroit pas. Lumiere de Dieu illuminante. Ame de la Prophetie. Guide des vrais Croyans.*

Premier objet de Dieu dans la vûe d'envoyer ſes ordres en terre, & un Ambaſſadeur. Centre des ſecrets divins touchant tout le paſſé & tout l'avenir, qui as fait reſplandir la confeſſion d'un Dieu dans les tenebres de l'erreur, comme le Soleil eſt precedé par l'Aurore avant qu'il ſoit monté ſur l'horiſon même à travers une nuit obſcure.

*Archetype des choſes creés. Inſtrument de la creation du monde. Le plus relevé de la race d'*Adam. *Ame des grands Apotres & Envoyez.*

Tu es ce Seigneur par lequel un verſet de l'Alcoran promet l'accompliſſement des deſirs. Tu es ce Soleil par lequel un autre verſet dit qu'on verra la Souveraine beauté. Lumiere des yeux. Couronne de la Prophetie. Idole de l'Ange Gabriel.

Tu es dans le monde un monde de vertu & de dignité. Tu es ſur la terre un ſoleil de Majeſté & de grandeur.

La mer n'eſt riche & liberalle que des dons de tes mains bien-faiſantes. L'Ange threſorier du Ciel fait ſa moiſſon dans les fertiles jardins de la pureté de ta nature.

Moyſe *le fendeur de la mer eſt le portier du throne de ta juſtice.* Jeſus *le monarque du quatriéme Ciel fait la garde devant le voile du throne de ta Gloire.*

Ce Peintre incomprehenſible qui a tiré tout d'un ſeul coup de pinceau (*a*) Koun-fikoun, *n'a jamais fait un ſi beau portrait que le globe de ton viſage.*

Depuis ta deſcente dans le berceau juſqu'au dernier jour de ta vie, les (6) Anges *qui enregitrent les paroles n'entendirent jamais de toy aucun mot qui ne donnaſt du raviſſement à Dieu.*

1 Le *Pentateuque*, le *Pſeautier*, l'*Evangile*, l'*Alcoran*. Les *Mahometans* croyent que ces quatre livres ſont les ſeuls, qui ayent été & qui doivent jamais être la Reigle de la foy.

2 Les cieux des Planettes du premier mobile.

3 Les ſept Climats, ancienne diviſion de la terre.

4 Il y a dans l'original Docteur dans la ſcience des Prophetes qui ne ſavoient pas leur A.B.C. Les Mahometans diſent, que *Mahammed* étoit ſi ignorant dans les ſciences humaines que meme il ne ſavoit pas lire. C'eſt pour conclure avec plus de vray-ſemblance, que ce qu'il ſavoit étoit ſurnaturel.

5 Les douze heritiers & ſucceſſeurs de Mahamed dont le dernier a eſté enlevé au ciel & doit venir confondre le reigne des infidelles.

(*a*) que la choſe ſoit & la choſe fut.

6 Les Mahometans tiennent, que tout homme a deux Anges inſpecteurs dont l'un ecrit le bien qu'il fait, & l'autre le mal.

Nul homme en quelque état que ce soit ne peut tant ressembler à Dieu que toy : mais si Dieu pouvoit avoir une image qui le representast tel qu'il est, ce ne pourroit estre que toy cet Ambassadeur qu'il a envoyé en terre en sa grande clemence.

Heureux & Sainte l'homme qui croit tout ce que Dieu a dit dans l'Alcoran, au sens marqué par son Prophete dans le livre de ses sentences ; si l'on veut le comparer à quelque estre relevé, on ne peut trouver de plus parfait exemplaire que Mahammed.

Chant second.

Homme inenarrable qui n'as point d'égal que Mahammed *le Prophete elû. Dieu a assigné sur ton 7 amour le doüaire des Dames du Paradis.*

Le premier mobile ne lanceroit point la bale du Soleil par la sarbatane du Ciel, si ce n'estoit pour servir l'Aurore dans l'amour extreme qu'elle a pour toy.

Qu'est-ce que la puissance des Astres & du Destin en comparaison de la tienne ? Et qu'est-ce que la lumiere du Soleil comparée avec celle de ton esprit ? Le Destin ne fait qu'executer tes ordres. Le Soleil est lumineux des rayons de ta connoissance.

Quand la nombreuse troupe de ta Majesté va en sa pompe on voit la (8) Sphere *liée à la main du chef qui la conduit comme une clochette au cou d'un mullet.*

Qu' Hercule *ne nous parle plus de la force de son courage : car comment souffriroit on une mouche piaffer sur les aisles du grand* Phenix *de l'Occident.*

Si Hercule *avoit vû la valeur de ton bras dans une action, assurement l'oyseau de son ame auroit de peur rompu la cage de son corps pour s'enfuïr.*

La mer immense de ton merite jette des vagues par dessus le Ciel. Et sur cette mer de vertu les tempestes de l'adversité ne font pas plus de desordre, que des fetus dans l'eau.

Si l'on pese ta gloire à la balance des sens relevez, les plus hautes montagnes mises en contre-poids ne paroissent pas plus que des semences de lentille.

Dans la grande carriere du bonheur, où l'emportement de ceux qui courent, les fait ressembler à des chevaux qui prennent le mords aux dents & jettent bas leur maitre.

Et fait qu'à force de coups d'éguillons ils se piquent l'artere, surquoy l'Ange de la mort vient en funeste Medecin leur prendre le bras de l'ame.

7 Les *Persans* disent, qu'*Aly* estoit le plus bel homme qui fut jamais, & que sa beauté étoit inconcevable, à cause de quoy les Peintres couvrent d'ordinaire son visage d'un voile, & ne le representent point. Ce que le Poëte dit icy d'*Aly*, signifie, que les Bien-heureuses dans le Ciel mettent leur plus grande felicité à être aimées de luy.

8 *La Fortune* le sens est, tu fais tourner le monde à ton gré comme un Mulet la clochette qu'il a à son cou.

Tu

Tu sortiras de cette rude carriere comme le Soleil sort de l'Orient. On portera devant toy l'etendard honorable de la Majesté supreme, & derriere toy les depouilles marques de la victoire.

Et si dans cette course tous les habitans du monde étoient chacun aussi brave qu' Hercule, *le plus intrepide d'eux n'auroit pas le courage de tenir un moment devant toy.*

Dieu formera un corps 9 Ærien *qui criera de sa part à haute voix* Victoire, Victoire. *Il n'y a de brave qu'*Aly. *Il n'y a point d'epée semblable à* 10 Zulfagar *l'épée à deux pointes de ce Heros.*

9 La Renommée.

10 *Zulfagar* est le nom de l'epée d'*Aly*. Les Mahometans disent, qu'elle s'ouvroit en deux au bout comme une fourche.

Chant troisieme.

Toy de la pureté du quel le Ciel de l'impeccabilité tire son éclat. Le Soleil s'est fait une couronne de gloire de l'ombre de ton parasol.

Jesus *le grand Chymiste se servoit de la terre du portail de ta prudence pour souffre rouge, dont il composoit le* Taksir *& la* (11) pierre Phale *avec quoy il connoissoit tout & guerissoit tout.*

11 *Pierres de divination.* Les Mahometans disent, que du tems de *Jesus Christ* la Medecine étoit en vogue & au plus haut degré d'excellence, & que Dieu luy donna tant de secrets en cet art, que même il réssucitoit les morts & penetroit dans les pensées.

Le peintre eternel a peint beaucoup d'images, & mis beaucoup d'idées au jour dans le dessein de produire ton beau visage, mais il en a trouvé peu qui aprochassent de sa beauté.

Le Faucon de ton parasol ayant étendu ses aisles a trouvé les (12) Oiseaux *du septieme Ciel nichez sous la grosse plume de son aisle gauche.*

12 C'est-à-dire les plus grands Prophetes.

Quiconque a (13) seellé *son cœur de ton amour a trouvé que son cœur est devenu une mine de pierreries.*

13 Figure prise de la coutume de Perses, de seeller les mines avec les seaux du Roy & de ses Officiers, par-ce que les mines apartiennent en propre au Roy.

Le tout puissant Createure de toutes choses, a admiré au sixéme jour de la creation, cette superiorité d'excellence que tu as par dessus toutes ses creatures.

Au memorable jour de ta victoire, la sueur de ta main fut à tes ennemis un deluge profond qui les engloutit comme la mer.

Toy Vautour de la consteUation celeste, volois sur le sang comme une canne sur l'eau.

Froid Poete qui compare à la mer la sueur de la main de ton Heros. Tu es bien étonné de la pensée qui te vient que la mer à qui cette sueur ressemble est la mer 14 bleüe.

14 Le Ciel.

Quiconque a levé la main du besoin vers le portail de ta beneficence, il l'a toujours ramenée à luy pleine de ce qu'il desiroit.

O Divin Hôte qui abreuves les Saints au bassin du Paradis. Pour dire quelque chose à ta loüange, il faut dire que la nature n'est riche & n'est ornée que par toy.

Mille & mille ans durant, le Ciel considerant le prix de ta pure essence a vû l'eau du bassin du Paradis bourbeuse en comparaison.

Tant

Tant Dieu *que* Mahammed *ont toûjours trouvé ton opinion la plus juste. L'un t'a donné l'épée à deux pointes, l'autre une* 15 *pucelle incomparable.*

15 Fathmé.

Si ton estre parfait n'eust été dans l'idée du Createur, Eve *seroit eternellement demeurée fille, & Adam garçon.*

Chant quatriéme.

Grand Saint, qui es la veritable maison de Dieu, comme le Prophete l'enseigne dans le livre de ses sentences. Tu es aussi le (16) Kebleh *du monde & de la Religion, l'ame du monde de* Mahammed.

Ta bouche est le thresor des sens sublimes. Tu as posé la bouche sur la source de l'enténdement & des sciences qui est la (17) bouche de Mahammed.

16 Lieu vers lequel il se faut tourner quand on prie Dieu. Ainsi *Jerusalem* étoit le *Kebleh* des Juifs, comme la *Mecque* l'est des Mahometans.

17 Allusion au baiser que les Mahometans disent, que leur Prophete donna à *Aly*, lors qu'il le constitua publiquement son successeur & heritier : C'st une profane imitation de la maniere dont *J. Christ* donna le St. Esprit à ses Apôtres.

Tu es le Pontife qui as été trouvé seul digne d'entrer dans le sanctuaire du grand Prophete, & seul capable de tenir ferme sur le marche-pied de Mahammed.

Le coeurs que ton épée victorieuse ameine continuellement à la veritable Religion, sont les fleurs dont la vapeur de l'ocean de ta puissance couvre le jardin de Mahammed.

Depuis que la Sphere de la Loy a été illuminée d'Astres divers, la Lune n'avoit jamais paru si claire & éclatante, que depuis que tu as pris l'empire du Ciel de Mahammed.

L'Ange messager de la verité, Gabriel, *baise tous les jours le seuil de ta porte, par-ce que c'est le seul chemin pour aller au throne de* Mahammed.

Ta grandeur au dessus de la possibilité humaine est une comparaison impossible, mais si elle se comparoit, ce ne seroit qu'à la puissance & à l'authorité de Mahammed.

O Souverain Roy, quoy que pour celebrer tes loüanges je m'étudie sur ce que fit une fois le sage Hassan *dans le tems de* Mahammed.

Je n'oserois me vanter de loüer ta Majesté, *apres que Dieu mesme en a fait l'éloge par la bouche de* Mahammed.

L'enarration de ton essence ne peut sortir de la langue des hommes mortels, si l'ont en excepte ce qu'en a dit Mahammed.

Ce n'est pas demême de l'enárration de nos besoins, mais elle est inutile pour toy. Tu sais ce qui en est, & tu sais aussi que je suis l'esclave dévoüé de la maison, & de la famille de Mahammed.

Mon

Mon ame desire de s'envoler pressée des obligations que j'ay aux hommes, fais moy quelque faveur qui me delivre de l'obligation que je suis contraint d'avoir aux hommes, je t'en conjure par l'ame de Mahammed.

Ne detourne pas tes regards misericordieux & favorables de dessus mon visage. O l'amour de mon cœur, jette un regard tendre sur moy, ô cœur du Cœur de Mahammed!

Chant Cinquiéme.

Ministre specialement élû de Dieu pour maistre des fidelles, tu es l'ame du Prophete de Dieu, on ne te doit point donner d'autre nom, ô Maistre des fidelles!

Ton bras toûjours victorieux a amené sous son joug les testes des plus fiers Heros du siecle, ô Maistre des fidelles !

Les thresors que la nature cache & ceux dont elle couvre l'univers sont sans éclat & sans prix, lors-que tu fais tes Liberalitez, ô Maistre des fidelles.

Le brillant rubis se couvre de terre dans le creux de la miniere, honteux de n'estre pas assez beau pour être mis en ton thresor, ô Maistre des fidelles !

Je ne diray point quelle difference il y a du Zephir du printems au doux souffle de ta bouche, qui rafraichit l'ame & le cœur, ô Maistre des fidelles!

Tout ce que Jesus *faisoit avec son haleine étoit un Embleme, & puis c'est tout. C'estoit un embleme qui signifioit les miracles que devoient operer les paroles de ta bouche, ô Maistre des fidelles !*

Comment pourroit un esprit court & confus comme le mien representer l'excellence & le prix de ta Majesté, ô Maistre des fidelles ?

L'Esprit universel avec ses connoissances sublimes, ne sauroit encore arriver au portail de ta merveilleuse Essence, ô Maistre des fidelles!

S'il y avoit un lieu plus exalté que le tres haut Trône de Dieu, je dirois que c'est là ta place ; ô Maistre des fidelles !

Pour te loüer dignement il faudroit dépeindre ta merveilleuse Essence, mais par cela même il est impossible de te loüer dignement, ô Maistre des fidelles !

Tu es tout ce que tu merites d'être ; mais qui comprend ton merite que ton Dieu, ô Maistre des fidelles ?

Nous mendions tous comme des pauvres gueux à la porte de ta beneficence, & les Rois de la terre se trouvent entre ces Mandians, ô Maistre des fidelles !

Le prix de tes faveurs surpasse la capacité de l'entendement humain. Le poids de ta Majesté & de ta gloire est trop pesant pour les épaules humaines.

Chant Sixiéme.

Estre d'une puissance inconcevable, les commandemens de la Providence s'executent par ton commandement. Le grand tour de la Sphere Celeste, n'est pour toy qu'un tour de main.

Le Soleil à l'ombre & sous les auspices de qui roule la nature, n'est qu'un rayon de l'éclat de l'agraffe de ta Ceinture.

La fontaine éternelle, dont l'ocean visible n'est pas seulement une goute, est elle même une simple goute de la mer de tes Largesses.

L'esprit humain qui divise le monde en quatre parties, n'est pas d'avantage aupres de toy qu'un grain de poussiere. Il divise ses Connoissances en dix Degrés: mais combien de ces Degrez faudroit-il pour être un canton de ta science?

18 *L'Intendant du college de la creation l'Ange* Gabriel, *avec tout son art & toute sa science, n'est qu'un petit écbollier aupres de toy.*

18 Dans la Theologie Mahometane Dieu a crée le monde par le ministere des Anges ce qui est tiré de la Theologie des Juifs.

*Les versets de l'*Alcoran, *qui assurent les hommes de la misericorde & de la faveur de Dieu, ont été envoyez du Ciel en consideration de toy.*

C'est une petite loüange pour ton ineffable Pouvoir que de l'appeller le Zenith *de la puissance, vû que le Zenith n'est pas d'avantage que le Nadir du pouvoir de ton Portier.*

Ces deux Astres qui sont les yeux du monde, sont deux globes qui n'ayant pas été jugez assez beaux pour entrer dans la structure de ta maison, ont été posez aux avenues.

Le fameux Oyseau qui est posé sur la voute de ton palais, éleve de terre les neuf voutes des Cieux comme un grain de bled.

Tout ce qu'enferme l'abysme de la Predestination, ses merveilles & ses prodiges, n'est produit en lumiere & ne se manifeste que par ton commandement.

L'humble esclave de ta grandeur le pauvre Hassen, *s'employe nuit & jour tous les ans, tous les mois dans le pais d'*Amul *à chanter tes loüanges.*

Devotement prosterné le visage contre terre à la porte de ton glorieux palais, il expose à tes yeux un coeur malade dont il te demande la guerison.

Peut-on cacher sa maladie à la vûe d'un remede salutaire? Certainement il n'est pas judicieux de cacher sa maladie à la vûe d'un remede infaillible & souverain.

Chant

Chant Septiéme.

Glorieuse ville de Nedgef, *depuis que tu es devenue le domicile du Soleil de la foy, ton territoire est devenu plus honorable que le Pais de* 19 Zemzen *&* Mecque *la Sainte.*

19 Le puits d'*Abraham* dont il est parlé en la *Genese*, avec l'eau duquel les *Pellerins* de la *Mecque* sont obligez de se purifier un nombre de fois.

Nedgef *est le veritable* 20 Kabeh *des gens qui cherchent la verité, par-ce que l'aimant de la Religion y fait son domicile.*

20 La maison d'*Abraham* à laquelle l'*Alcoran* commande d'aller en pellerinage une fois en la vie.

Lequel est aussi le Soleil de la pure Creance, le Maistre des fidelles, le Gouverneur du Royaume de l'amour de Dieu, le Chef des Citoyens de la Babylone celeste.

O destructeur de l'heresie, tu es le Secretaire des commandemens de l'inspiration divine, le Juge des choses commandées ou deffendues.

Si ton idée la plus noble dans le sens divin n'étoit dans le monde, le monde ne seroit qu'une figure imparfaite & sans sens.

Supreme Majesté qui as augmenté l'éclat du Throne supreme, toutes les creatures proferent incessamment ton nom avec eloge.

Le Soleil est moindre qu'un atome dans le Ciel des assemblées où tu es honoré, & les atomes sont plus grands que le soleil sur la terre des lieux où tu as fait des miracles.

La couronne de 21 Gemchid *est sombre & ternie devant l'aigrette de ton turban. Le throne de* Fereydon *est un banc de bois en comparaison de ton siege.*

21 Anciens Rois de *Perse* de la premiere race & Monarques de l'Orient.

La gloire de Salomon *qui étoit la gloire de la terre, étoit peu de chose aupres de toy, par-ce que ce n'étoit qu'un emprunt de la gloire perdurable de ton valet* Selmon.

L'infaillibilité de la Predestination dépend de ta conduite. Elle a la modestie de ne mettre jamais le pied devant le tien.

C'est un péché de te comparer à un homme, car quelle comparaison y a t'il d'un Diamant de la premiere eau avec une motte de terre?

L'esprit ne peut trouver d'homme pareil à toy, qu'en se tournant vers Mahammed. *C'est là nôtre foy tres ferme & tres claire, & je n'en dis pas d'avantage.*

On crie à haute voix sur la porte du Paradis à ceux qui visitent ta Hautesse. Vous qui avez fait penitence & estes devenus gens de bien, recevez vôtre salaire on entrant icy pour jamais.

Le Mausolée de *Sefy* premier n'est pas moins superbe que celuy d'*Abas*. La lampe qui pend au-dessus est de fin or massif. Le tombeau qui est de même forme & de même grandeur que celuy d'*Abas*, est une piece tout-à-fait rare & merveilleuse. C'est un ouvrage d'ivoire, d'ebene, de bois de bresil, de camphre,

phre, d'aloës & d'autres bois de senteur. L'ouvrage est de raport fait à la Mosaïque, & repercé sur un fond de brocard d'or à champ d'or. Les pieces qui composent cet ouvrage, sont tenues & attachees avec de petites rivûres d'or fin. Les enchassures, les crochets, les goupilles, les gons, les fermoirs, en un mot tout ce qui joint les pieces l'une à l'autre (car cet ouvrage se peut tout démonter) sont de fin or massif. Le pied qui supporte le tombeau a un Liston au milieu de deux frises, sur lequel est écrit en caracteres d'or de raport le 62 Chapitre de l'*Alcoran*; dont voicy la traduction.

Au Nom de Dieu clement & misericordieux.

Tout ce qui est dans les Cieux & sur la terre, celebre la grandeur de Dieu Roy tres-saint & tres-sage, sans égal. (en puissance) *Il a envoyé au Peuple de la* Mecque *un Apôtre pris d'entr'eux, pour leur réveler ses témoignages,* (Les versets de l'Alcoran) *pour les purifier, & pour leur enseigner la vraye Foy & les veritables Connoissances, par ce qu'assurement ils étoient auparavant dans un manifeste égarement. Les autres hommes n'ont point été favorisez d'une pareille grace; mais Dieu sans égal en puissance & en sagesse fait couler à son gré l'abondance infinie. L'Exemple de ceux qui ont porté le vieux Testament en leurs mains, mais qui ne l'ont pas porté en leurs oeuvres, semblables à un âne qui porte une charge de livres, est un funeste exemple pour les gens faux trompeurs qui ont falsifié les anciens temoignages de Dieu* (l'Evangile & le vieux Testament) *& il leur doit apprendre, que Dieu ne conduit point les faux trompeurs. Di leur, O vous qui vous estes rendus Juifs, si vous croyez étre les amis de Dieu preferablement aux autres hommes, desirez la mort, desirez la si vous étes veritables* (en vos paroles:) *Mais ils n'ont garde de la desirer à cause de ce que leurs mains ont commis. Or Dieu connoist les injustes. Di leurs la mort que vous fuyez vous attrapera, puis vous retournerez à celuy qui sait également ce qui est caché & ce qui est découvert. Il mettra devant vous toutes vos actions. O vous vrays Croyans, lors-qu'on appellera à la priere le Vendredy; Courez celebrer les loüanges de Dieu, & laissez là vos affaires. C'est en cela que consiste le vray Bien, si vous avez l'esprit de le connoistre. Quand votre priere sera achévée, allez à ce qu'il vous plaira; mais ne recherchez que dans l'abondance de Dieu la subvention de vos besoins, & ayez toûjours Dieu en l'esprit, peut-estre que* (par là) *vous serez rendus heureux. Pour ceux qui attirez par le gain ou par le divertissement, t'ont laissé là pour y courir, di leur, Ce qui est chez Dieu vautmieux que le gain*

& le divertissement, & Dieu est asseurement le meilleur pourvoyeur de nos besoins.

Le tombeau de *Sefy* a comme celuy *d'Abas* un Poesle de ce riche brocard de Perse, le plus riche qu'on fasse en lieu du monde, & un autre par-dessus de fine écarlate avec une crépine d'or autour. Cette seconde couverture est attachée au tapis de pied par un lacet qui passe en des anneaux d'or, comme au tombeau *d'Abas*. Les pulpitres qui sont vis-à-vis sont plians faits de bois de senteur. Il y a tout proche en des niches quantité de livres de Loy, enfermez en des sacs de brocard d'or. En verité il ne se peut rien voir de plus beau & de plus magnifique. La propreté & une certaine modestie y sont tout-à fait bien mélées avec la pompe & la richesse. Je n'ay rien veu en *Perse* qui m'ait tant agrée.

Toute la vaisselle appartenant à ces Chapelles est d'or & d'argent. Elle consiste en de grands flambeaux de cinquante & de soixante marcs la piece, en plats bassins, où l'on donne à manger aux pauvres, en crachoirs, en réchauts, en péles à feu, en cassolettes, en boétes à suif, & à parfum. La vaisselle d'or ne sert qu'aux fêtes. Le soir on allume dans les mausolées & les galleries plusieurs flambeaux qui brulent jusqu'au jour. On en fait brûler aussi dans la Chapelle du milieu & à l'entreé. On en allume deux fort grands qu'on charge sur autant de gueridons. Huit Prêtres sont gagez & entretenus pour y lire tour à tour l'*Alcoran* de jour & de nuit. Douze autre font la même fonction au tombeau de *Sefy*, & vingt cinq autres au tombeau d'*Abas*.

Derriere les Chapelles & à côté il y a des Cours fort jolies, des Apartemens fort propres bien meublez & bien entretenus, & de petits Jardins tout-à-fait agreables. A gauche il y a un grand Cimetiere de quinze cents pas en carré. On y voit une infinité de Mausolées vieux & nouveaux. On apporte des corps de tous les endroits de la Perse en ce cimetiere, qui est veneré comme une terre sainte. A côté droit de l'édifice il n'y a rien qu'un haut mur de brique, bien large & bien épais ; il sert de digue contre les debordemens du fleuve de *Com* qui coule au pied.

Les Persans appellent ce celebre lieu *Massouma*, c'est-à-dire, *l'innocente*, ou, *la pure*, à cause de la pretendüe Sainte qui y est enterrée, qu'ils nomment communement ainsi. Ce mot de *Massouma*, dans la Theologie Mahometane, veut dire une personne qui a acquis une Sainteté habituelle & qui ne péche jamais.

mais. Le lieu a trois mille deux cents Tomans de revenu, c'est cens quarante quatre mille livres, savoir quinze cens tomans pour le tombeau d'*Abas*, mille pour celuy de *Sefy*, sept cens pour celuy de *Fathmé*. Ce revenu s'employe à l'entretien de l'édifice, pour reparer ce que le tems y use, ou aux meubles, à l'entretien des luminaires, & à celuy de plusieurs Ecclesiastiques & d'un grand nombre de Regens d'Etudians & de Pauvres. On y distribue tous les jours des vivres à tous venans & aux gens gagez. Trois grands Seigneurs de *Perse* ont la cure ou l'intendence du lieu & de tout ce bien legué, chacun d'une chapelle & de son revenu. Celuy qui est à present Curé de la Chapelle de la Sainte, est un illustre Vieillard qui a été *Courtchibachi*, c'est-à-dire, *Colonel des Courtches*, qui est un corps de Milices gros de trente mille hommes. Il est aussi Gouverneur de *Com*.

Cette ville a beaucoup d'autres édifices fort beaux & somptueux. C'est un agreable lieu à la chaleur prés qui y est excessive. L'Esté le Fleuve qui y passe n'est qu'un petit ruisseau de source, au dégel il se grossit si fort des eaux qui tombent des montagnes, que quelque fois il remplit non seulement tout son lit qui est aussi large que celuy de la *Seine* à *Paris*, mais qu'il entre encore bien avant dans la ville. On l'appelle communement le *fleuve de Com*. Son vray nom est *Joubadgan*.

La longitude de cette ville est de 85 deg, 48 min. la Latitude de 34 deg. 30 m. L'air y est bon, mais extremement chaud, comme je l'ay dit. On y brule l'Eté & il n'y a pas de lieu en *Perse* où le Soleil soit plus ardent. Il y a abondance de toute sorte de vivres & de fruits, particulierement de pistaches. Le peuple y est fort traittable & fort civil.

La pluspart des Topographes veulent, que *Com* soit la méme ville que *Ptolomée* appelle *Gauna*, ou *Guriana*. Son Traducteur dit que c'est celle qu'il nomme *Choama*; quelques autres veulent que ce soit ou *Arbacte* ou *Heccatompille*. Plusieurs histoires de *Perse* portent que cette ville est fort ancienne, qu'elle a été batie par *Tahmous* sous l'ascendent de *Gemini*: qu'elle avoit douze mille coudées de tour, & qu'elle étoit aussi grande que *Babylone*. Il n'y a point de doute qu'elle a été fort grande; car on voit tout au tour beaucoup de ruïnes & de vestiges d'habitations: Mais il est fort douteux qu'elle soit si ancienne que le tems de *Tahmous*. D'autres histoires Persiennes en marquent l'origine au premier siecle du Mahometisme, & portent que du tems de *Mahammed* il y avoit là sept grands villages; & que l'an 83. de l'hegire, *Abdalla Saydan* Calife étant venu en ce païs

avec

avec une armée, il joignit ces ſept villages l'un à l'autre par de nouveaux batimens; qu'il les enferma d'un mur & en fit une ville; & que cette ville crût tellement dans la ſuite, qu'elle étoit grande deux fois comme *Conſtantinople*. *Mouſa* fils de cet *Abd-alla* vint de *Baſra* à *Com* & y aporta les dogmes de *Haly*, qu'on appelle *la religion des Chia* ou l'*Imamiſme*. Elle y a toûjours été profeſſée juſqu' au martyre, & le peuple n'y en a jamais ſouffert d'autre. *Temur-leng*, qui étoit d'une créance contraire, détruiſit entierement la ville. On en releva peu à peu une partie, mais elle n'a commencé de refleurir qu'en ce dernier Siecle, & ſeulement depuis que le Roy *Sefy* y a été enterré. *Abas* Second ſon fils & ſon ſucceſſeur y releguoit les diſgratiez, afin (diſoit il) qu'ils y priaſſent Dieu pour ſa perſonne & qu'ils luy rendiſſent graces de la vie qu'il leur avoit laiſſée. *Soliman* à preſent régnant en a uſé ainſi envers ceux qu'il a voulu punir par l'exil, & c'eſt particulierement le grand nombre d'illuſtres Exilez, qui a retabli & remis la ville au point où on la voit aujourdhuy. L'an 1634 les groſſes eaux en ruïnerent mille maiſons, & il n'y a que trois ans qu'un meſme accident faillit à la perdre toute entiere. Deux mille maiſons & tous les anciens batimens en furent renverſez. Son nom ſe prononce par une double *m*, comme ſi l'on écrivoit *Comm*. Elle eſt ſurnommée *Darel mouvebeldin*, c'eſt-à-dire, *la demeure des gens pieux*. Son Gouverneur a titre de *Darogué*.

Le 15. nous demeurâmes à *Com* à faire repoſer nos chevaux, & nous en partîmes le 16. à ſix heures du ſoir. Nous fimes quatre lieües en de belles plaines unies autant qu'il ſe peut, fertilles & remplies de villages. Le terroir de *Com* paroiſt pourtant aſſez ſec. Nous trouvions par tout qu'on fouloit le grain, la moiſſon eſtant déja faite. Nous logeames à *Caſſem-abad*, Bourg de trois cent maiſons, qui eſt du domaine de la Mere du Roy.

Le 17. nous fimes cinq lieues à travers la plaine. Nous la trouvames durant tout le chemin couverte de ſables mouvans, ſeiche ſans villages & ſans eaux. Nous logeames en un lieu dit *Abchirin*, c'eſt-à-dire, *eau douce*, par-ce qu'il y a là une ſource de belle eau & des citernes au milieu de ſix Caravanſerais.

Le 18. nôtre traitte fut à *Cachan*, nous y arrivames aprés avoir fait ſept lieues, en tirant vers le midy par cette plaine dont l'on a deja parlé. Au bout de deux lieues nous trouvames le terroir beau & fertile couvert de grands villages. Nous en traversâmes plusieurs, & à moitié chemin nous laiſſames proche & ſur la gauche, une petite ville nommée *Sarou*, ſituée au pied d'une montagne.

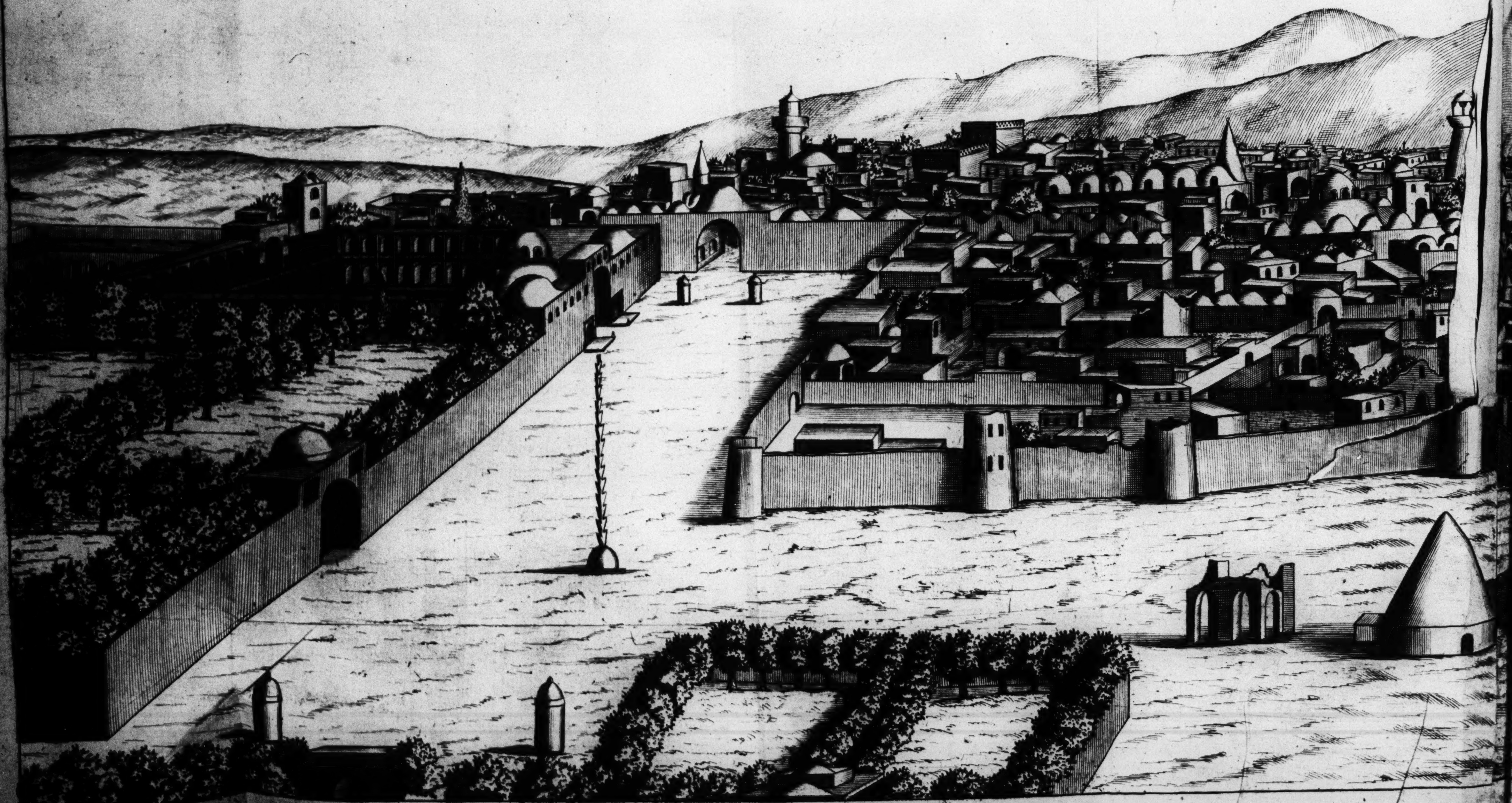
La

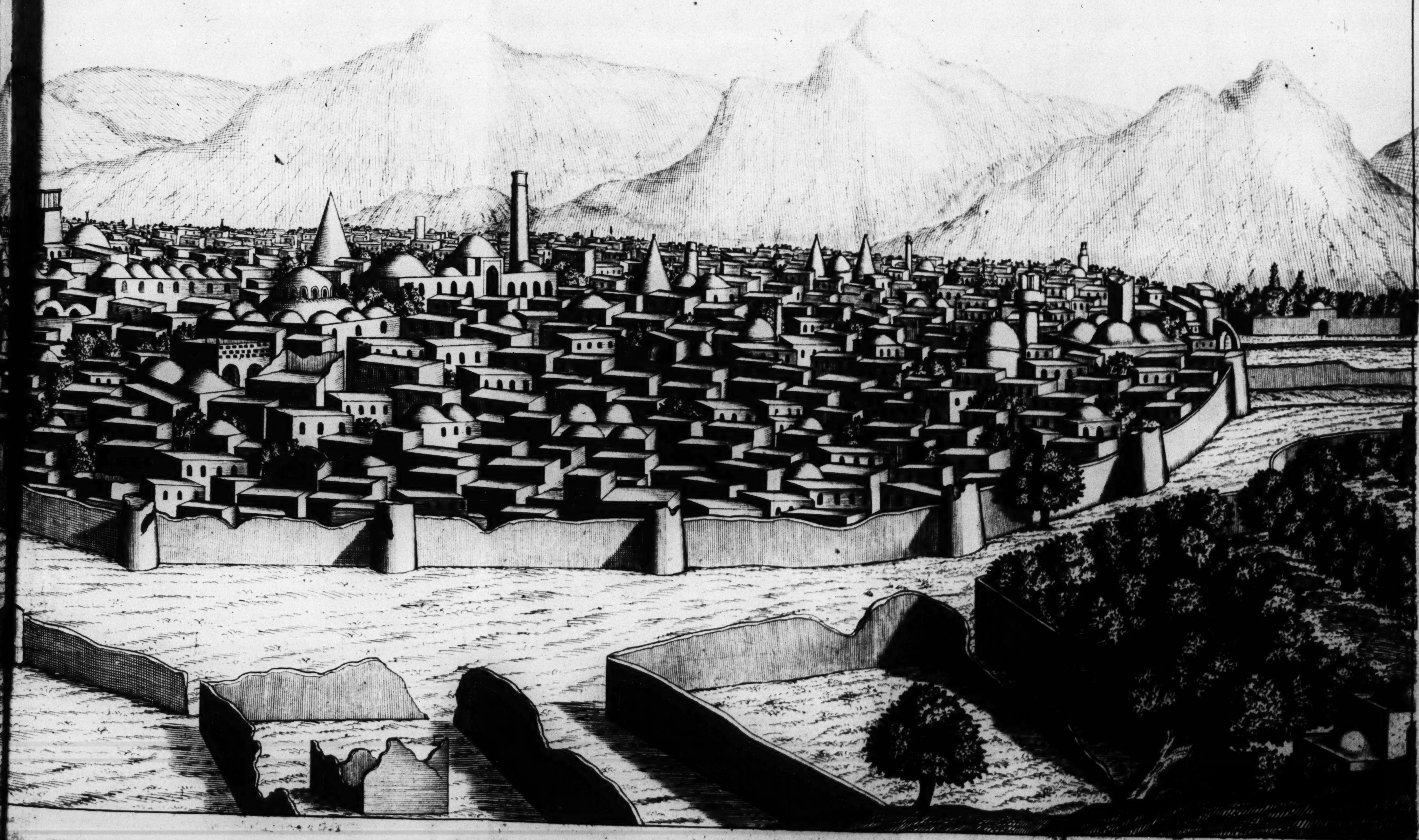
La ville de *Cachan* est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. Elle a une lieue en longueur, & un quart de lieue en largeur: Sa longueur est de l'Orient à l'Occident. Quand on la regarde de loin elle ressemble à une demy-lune, dont les cornes regardent ces deux parties. Le plan qui est à côté n'en represente pas bien la grandeur, ni la figure, ayant été pris hors de la perspective. Ce qui empecha qu'on ne le prit aussi bien qu'on a fait les autres fut l'indisposition de mon Peintre, qui s'estant trouvé extraordinairement fatigué tous ces jours-là, n'ût pas la force de sortir du Caravanserai où nous étions logez. Tout ce qu'il put faire fut de monter sur la terrasse & de prendre le plan en ce lieu-là.

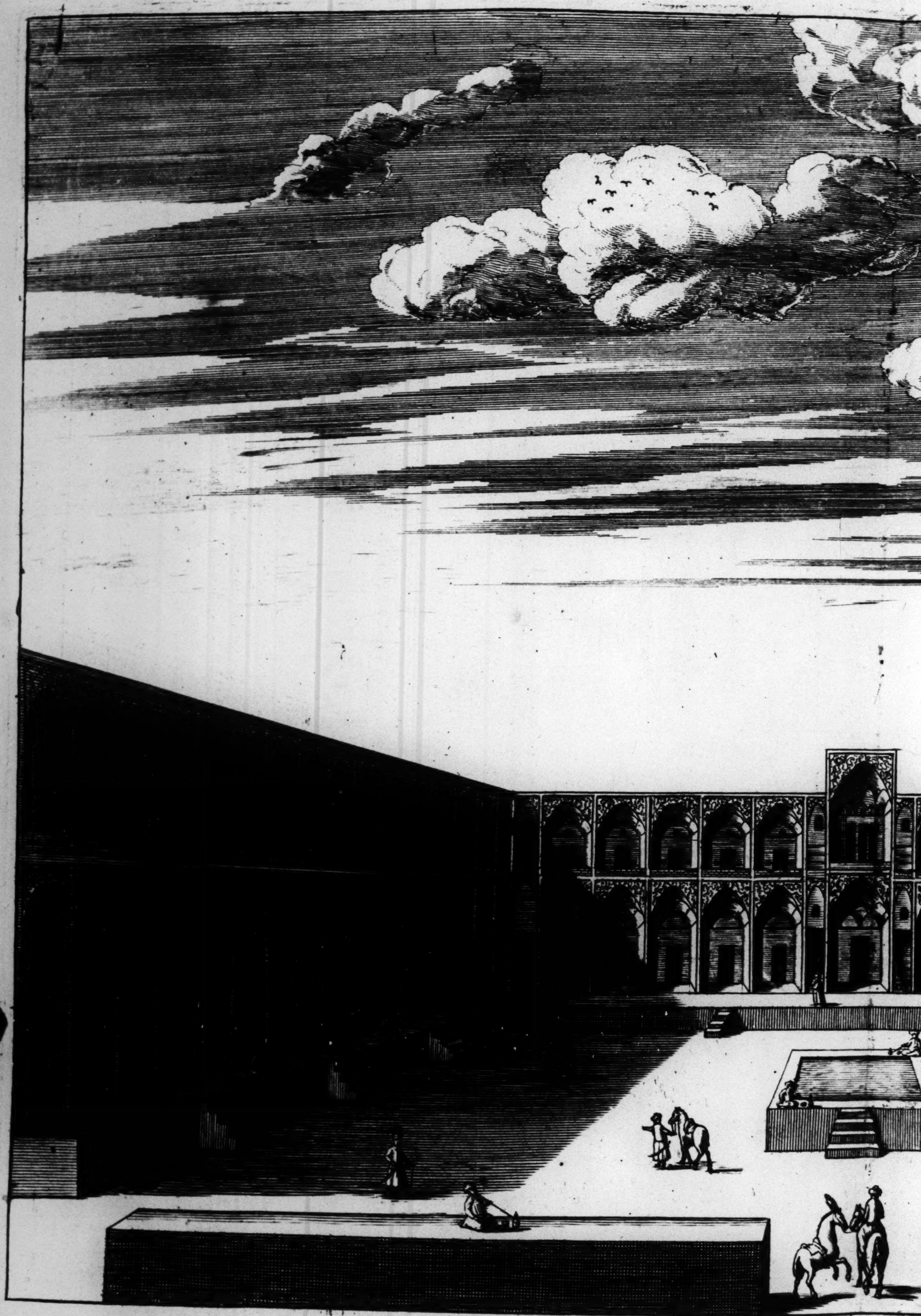
La ville n'a point de fleuve, mais plusieurs canaux tirez sous terre, beaucoup de profondes sources, comme il y en a à *Com* & des citernes. Elle est ceinte d'un double mur flanqué de tours rondes à l'Antique, & elle a cinq portes, une à l'Orient nommée la *porte Royalle*, parce qu'elle est proche du palais Royal, qui est hors des murs: Une à l'Occident nommée *la porte Fieu*, par ce-qu'on sort par là pour aller droit à un grand village, qui porte ce nom, lequel est à demy lieue de la ville. Une entre l'Occident & le Septentrion, appellée *la porte de la maison de Melic*, à cause qu'elle est proche d'un jardin de plaisance, qui a été bati par un Seigneur de ce nom. Les deux autres portes sont opposées au Sud-est & au Nord-est. Celle-la se nomme *la porte de Com*: L'autre *la porte d'Ispahan*, par-ce qu'on sort par là pour y aller. Il y a en tout dans la ville & dans les fauxbourgs, qui sont plus beaux que la ville, six mille cinq cent maisons, à ce que l'on assure, quarante Mosquées, trois Colleges, & plus de deux cens Sepulchres des Descendans de *Haly*. La principale mosquée est tout contre le grand marché. Elle a une tour qui luy sert de clocher faitte de pierre de taille. La mosquée & la tour sont des restes de la splendeur des premiers Mahometans qui envahirent la Perse.

Les maisons de *Cachan* sont baties de terre & de briques. Il y en a peu de belles, mais les Bazars & les Bains sont des lieux fort jolis, bien bâtis & bien entretenus. Il y a aussi plusieurs *Caravanserais*. Celuy qu'on appelle Royal, qui est hors la ville joignant la porte qui regarde l'Orient, est le plus beau de *Cachan* & de toute la Perse. En voicy la Representation à côté. Il est carré, chaque face ayant par dedans deux cent pas geometriques, & deux étages avec une avant-chambre ou relais en bas qui reigne les long des faces, elevé à

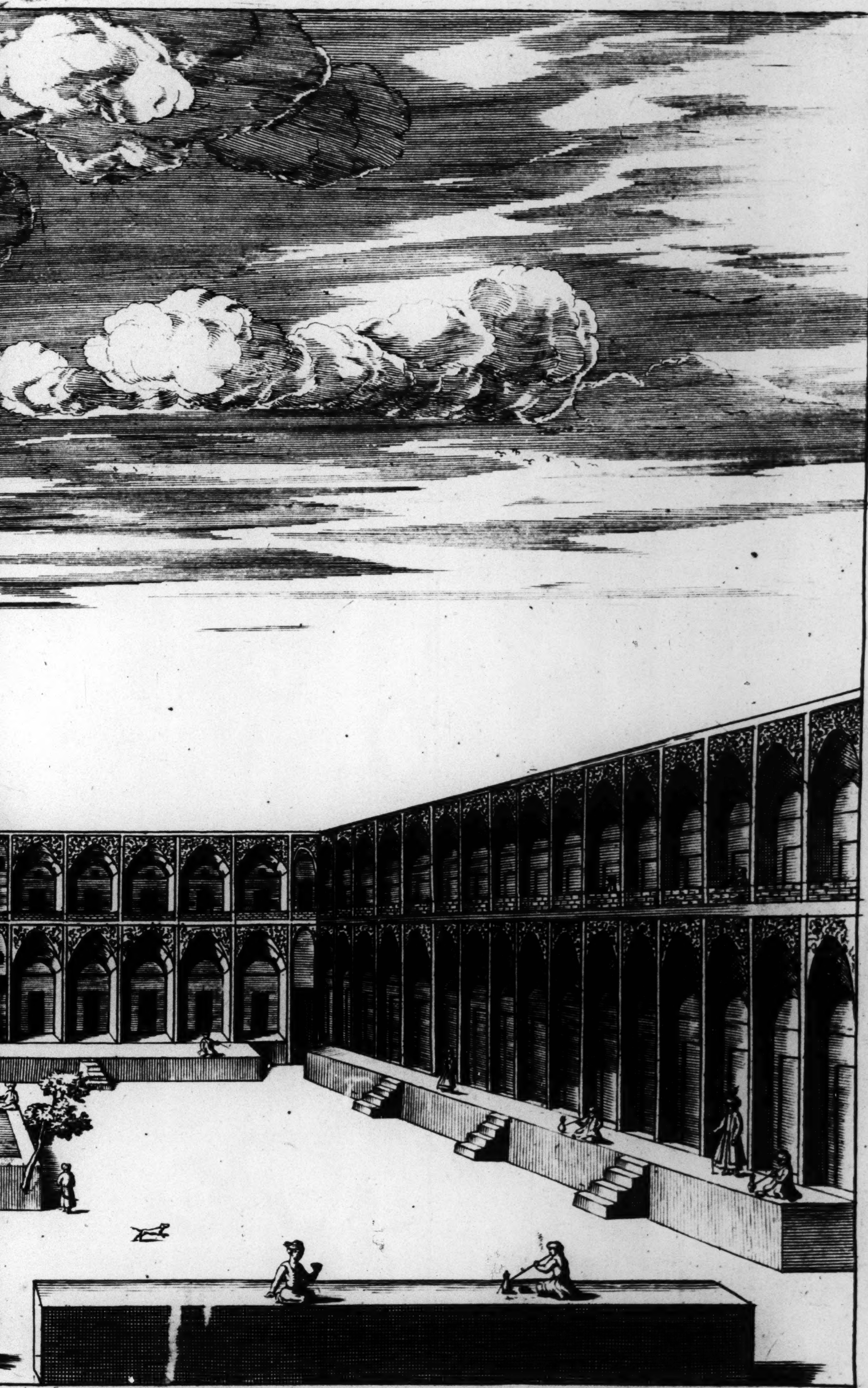
hauteur


Kachan





LE CARAVAN-SERA



AY DE CACHAN.

hauteur d'home ſur la cour, & à quatre pouces du niveau des chambres. Il eſt profond de huit pieds, revêtu de marbre blanc fin tranſparent preſque comme du Porphire. Les étages des cotez ont quinze Apartemens de méme figure. Les deux autres n'en ont que dix, & un grand au milieu, qui a cinq chambres. Les autres Apartemens conſiſtent en une chambre de quinze pieds de long & dix de large, haute, voutée avec une cheminée au milieu, & un portique carré ou avant-chambre ſur le devant, qui eſt de dix pieds d'eſpace, couvert en demi-dome, où l'on a pratiqué une cheminée de chaque coté : c'eſt le logement des Valets. Les ſeconds étages ſont faits comme ceux d'en-bas, à un baluſtre pres de quatre pieds de haut, percé à jour, qui régne tout-au-tour. On voit dans la partie Geometrique du Plan un hexagone au milieu de l'entrée, dont chaque face eſt une grande boutique, où l'on vent toute ſorte de proviſions de bouche, du bois & du fourage. L'entrée eſt ſous un haut & magnifique Portail revêtu de parqueterie, comme tout le batiment, & ſur les cotez reigne un Corridor ou Portique, où l'on peut loger de jour auſſi comodement & avec plus de plaiſir que dans le Caravanſeray. Le baſſin d'eau qui eſt au milieu de la Cour eſt élevé de cinq pieds : ſes bords ſont larges de quatre ; pour la comodité de ceux qui veulent faire leurs prieres deſſus, apres y avoir fait leurs Purifications.

Ce qui ne paroit point dans le Profil, ſavoir le derriere du Caravanſeray, eſt encore tres-digne d'eſtre vû, & raporté en ce lieu. Il conſiſte en de grandes écuries avec des places pour les valets & le bagages qui ſont à peu-pres de méme ſymmetrie comme les apartemeus que j'ay repreſentez, au moins quant à la forme & à la grandeur : en magaſins: en pluſieurs départemens pour le logement des Pauvres & des Payſans qui aportent vendre leurs denrées : & en de grands jardins qui ſont derriere ce beau *Palais de Caravans*. C'eſt *Abas* le grand qui a fait batir ce ſuperbe êdifice. Tout proche eſt le Palais royal, & vis-à-vis un autre qui eſt deſtiné au logement des Ambaſſadeurs ; l'un & l'autre avec de fort beaux jardins qui ſont derriere, ont été faits par ce grand Monarque. Au milieu eſt la place des Carouſels & des autres exercices. Toute la richeſſe & la ſubſiſtance de *Cachan* vient des manufactures de toute ſorte d'étoffes de ſoye & de brocards d'or & d'argent. Il ne ſe fait en aucun lieu de la Perſe plus de ſatin, de velours, de taffetas, de tabit, de brocard uni & à fleurs de ſoye, & de ſoye melée d'or & d'argent, qu'il s'en fait en

 cette

cette ville & aux environs. Un ſeul bourg de ce territoire a mille maiſons d'ouvriers en ſoye. Ce bourg s'appelle *Aron*, il paroiſt de loin comme une bonne ville, auſſi eſt il grand de deux milles maiſons & de plus de ſix cent jardins. Il eſt à deux lieües de *Cachan*.

La ville de *Cachan* a l'air bon, mais extremement chaud. On y étouffe l'Eté. La chaleur qu'on y ſent vient de ſa ſituation, car elle eſt proche d'une haute montagne opoſée au midy, dont la reverberation échauffe ſi fort le lieu qu'on y brule durant la Canicule. Une autre incommodité encore plus grande & fort dangereuſe eſt le grand nombre de Scorpions qu'il y a en tout tems dans ce pays-là, & particulierement lorsque le Soleil eſt dans le ſigne du Scorpion. On en menace fort les Paſſans. Neantmoins je n'en ay point vû graces à Dieu toutes les fois que j'y ay paſſé, & je n'ay point apris qu'il en arrivaſt de grands accidens. On dit que les Aſtrologues d'*Abas* le Grand firent l'an 1623. un Taliſman pour en delivrer la ville, & que depuis ce tems-là il y en a moins qu'auparavant. Il ne faut gueres ajouſter de foy à ce conte, ni à un autre qu'on fait ſçauoir; que les Paſſans qui s'arreſtent à *Cachan* étant ſoigneux de dire en entrant dans leur logis; *Scorpions je ſuis étranger ne me touchez point*, nul ne les aproche. Ce qui eſt certain c'eſt que leur piqueure eſt tres dangereuſe. Elle a donné lieu à une imprecation aſſez ordinaire en la bouche des Perſans, *Que le Scorpion de* Cachan *puiſſe te piquer à la main*. Tout le monde y tient toûjours prets pluſieurs remedes ſouverains contre cette piqueure. La latitude de la ville eſt de 35 deg. 35. m. La longitude de 86 degrez. On y trouve peu de bétail & de volaille, mais en recompenſe il y a une grande abondance de grains & de fruits. On en tranſporte à *Iſpahan* les premiers melons & les melons d'eau qu'on y mange, & tant que la ſaiſon des fruits dure on y en porte une grande quantité.

Pluſieurs Auteurs Europeans tienennt *Cachan* pour cette même ville que d'anciens Auteurs Grecs nomment *Ambrodux*, ou celle qu'ils appellent *Cteſiphonte du païs de Parthes*. Les Hiſtoriens Perſans diſent, qu'elle doit ſon origine à *Zebdle-caton* femme de *Haron-rechid* Caliſe de *Bagdad*. Ils remarquent que cette Princeſſe étoit fille lors qu'elle entreprit de faire batir cette ville, & que ce fut pour cela qu'elle en fit poſer la premiere pierre ſous l'aſcendant du ſigne qu'on appelle la Vierge. Elle luy donna le nom de *Caſan* en l'honneur de *Caſan* ſon ayeul petit fils de *Haly* qui étoit enterré

là, & qui y étoit mort. Le changement de nom est venu d'une erreur de punctuation. Les gens versés aux langues Orientales savent, que cette méprise qui est facile change la lettre S. en une qu'on nomme *chin* & qui a la même force que nôtre *ch. Tamerlan* s'estant rendu maitre de cette ville l'épargna par un pur caprice, dit-on, & ne la fit point detruire comme il fit presque toutes les autres en Perse. Elle est surnommée *Darelmoumenin*, c'est-à-dire, *le sejour des fidelles*, ou à cause que les descendans de *Haly* & ses premiers sectateurs s'en firent un azile & une retraitte durant les persecutions des Califes, qui ne voulurent point embrasser ses dogmes, & tinrent pour la creance contraire; ou par-ce qu'il y a un grand nombre des descendans de ce Pontife qui y sont enterrez. Leurs fosses se sont confondues parmy celles qui étoient à l'entour; les mausolées élevez dessus ayant été abattus par les Turcs & par les Tartares qui envahirent la Perse, & qui firent de ces édifices un sacrifice à l'honneur de leurs Saints, les grands ennemis & les persecuteurs de ces descendans de *Haly*. On recherche ces fosses depuis que ce Calife est redevenu le maitre en ce païs-cy, & l'on peut juger combien on se peut tromper en cette recherche. On en reconnut une l'année 1667 qui couvrit toute la ville de confusion. Car on verifia que la fosse sur laquelle cent ans auparavant on avoit baty un grand tombeau, dans la creance qu'un descendant de *Haly* y étoit enterré, étoit le sepulchre d'un prédicateur *Yuzbec*. Le peuple outré d'avoir veneré durant un siecle un lieu à son avis digne de toute son execration, alla en furie raser le mausolée, creusa le terrain qui étoit dessus & autour & en fit une voirie. Mais ce qui est arrivé depuis est bien digne de remarque. C'est qu'un des plus grands docteurs de Perse a fait un traitté, par lequel il pretend prouver qu'il n'y a jamais eu là de *Yuzbec* enterré. Le peuple indigné de nouveau de se voir le joüet des fantaisies de ses Pasteurs a laissé là ce lieu comme indifferent, & l'on n'y va plus ni pour le reverer ni pour le sallir. Le Gouverneur de *Cachan* a titre de *Darogué* comme ceux des autres villes de la Parthide. Un Seigneur de mes amis nommé *Rustanbec*, frere de plusieurs Gouverneurs de Province, avoit le Gouvernement de cette ville la premiere fois que j'y passay. Les deux années de son gouvernement finies, elle étoit si satisfaite de sa conduite, qu'elle envoya des Deputez au Roy supplier sa Majesté de le continuer deux autres années en charge. Elle fit même des presens pour cela aux Ministres. On rejetta la demande, par-ce que ce n'est pas la coutume d'accorder de telles prolongations.

Le

Le 19. la lassitude de nos chevaux fatiguez nous obligea de demeurer à *Cachan*. Nous en partimes le 20. & fimes sept lieues. Les deux premieres furent à travers la pleine où cette ville est batie. Les autres furent au passage d'une montagne assez haute mais assez facile à passer. Nous trouvames au haut un fort grand & fort beau Caravanserai, & plus avant un grand lac qui est le reservoir des neiges fondues & des pluyes des environs. On en fait descendre l'eau dans la pleine de *Cachan* à mesure qu'on en a besoin.

Abas le grand a fait batir des fortes digues à l'entour, pour le rendre capable de tenir plus d'eau, & pour l'empécher de la répandre. Il a fait faire là aussi plûsieurs chaussées pour la facilité du passage. Apres avoir descendu la montagne, on entre dans une valée profonde fort étroitte qui a une lieue de longuer. Tout cet espace est rempli d'habitations, de vignobles, de jardins si fort serrez qu'il semble que ce soit un village d'une lieue de long. Plusieurs beaux & clairs Ruisseaux y coulent de source, & y entretiennent l'Eté une admirable fraicheur. On ne peut trouver un plus charmant & agreable endroit dans le tems chaud. Le soleil s'y fait si peu sentir que les roses n'étoint pas encore ouvertes àlors. Les bleds & les fruits y étoient tout verts & à demy meurs, cependant il y avoit d'éja un mois qu'on avoit fait la moisson & qu'on mangeoit des fruits à *Cachan*. Nous logeames au bout de cette belle vallée au Caravanserai qu'on y a bati & que l'on nomme *Carou*.

Des Auteurs modernes de nos païs ont écrit que cette vallée est l'endroit où Darius rendit l'esprit. Cela n'est pas sans vray-semblance, à cause que l'histoire remarque que *Bessus* & *Nabarzanes* se seperarent apres avoir commis sur ce Prince infortuné le lache assassinat que chacun sait, que l'un tira vers l'*Hircanie*, l'autre vers la *Bactriane* : & *Cachan* est justement le lieu où l'on se rend pour aller en ces deux Provinces.

Le 21. nous fimes huit lieues, deux au bas des montagnes entre lesquelles est la vallée dont l'on vient de parler, & six en une belle pleine où l'on voit quantité de villages. Il y a aussi plusieurs Caravanserais sur le chemin. Nous mimes pied à terre dans un qui est grand & beau nommé *Aga kemal*, du nom d'un fort riche marchand qui l'a fait batir & plusieurs autres edifices publics aux environs d'*Ispahan*.

Le 22. nôtre traitte ne fut que de cinq lieues en cette belle pleine où est le Caravanserai d'*Aga kemal*. Nous les fimes si vites que nous arrivames à neuf heures du soir à

Mout-

Moutchacour, c'eſt un gros village de cinq cent maiſons, où il y a pluſieurs Caravanſerais, & des jardins & des eaux en abondance.

Le 23. nous partîmes tard, afin de ne pas arriver à *Iſpahan* avant jour. Nous fimes les neuf lieuës dont nous en étions éloignez en de belles pleines, & tirant toujours au midy, comme en nos précedentes traittes. Nous paſsâmes tant de Caravanſerais & de villages en aprochant de cette grande ville, que nous crûmes d'etre dans ſes faux-bourgs, deux heures avant que d'y arriver. Nous y entrâmes à cinq heures du matin tous en bonne ſanté graces à Dieu.

Fin dela premiere Partie.



INDICE.

A.

B.

George,

Fautes à Corriger.

IL n'est pas surprenant qu'il se soit glissé quelques fautes d'impression, dans un Livre dont la langue est étrangére aux Imprimeurs, & dont l'Auteur n'a pas beaucoup de loisir. La plûpart, pourtant, sont aisées à corriger. Voicy les plus considerables qu'on ait remarquées.

PAg. 15. *l.* 6. Vertament; *lisez* Vertamont. *p.* 16. *l.* 37. racontre; *lisez* raconte. *p.* 34. *l.* 33. meilleurs; *lis.* de meilleurs. *p.* 41. *l.* 9. revoir; *lis.* ravoir. *p.* 61. *l.* 28. de; *lis.* des. *p.* 74. *l.* 30. ébouiller; *lis.* ébouillir. *p.* 93. *l.* 27. On pourroit juger, *&c.* Ces paroles doivent étre en Italique, comme étant une reflexion du Journal. *p.* 95. *l.* 37. qu'un; *lis.* qu'une. *p.* 119. *l.* 16. quelque; *lis.* que quelque. *p.* 120. *l.* 35. les bois; *lis.* le bois. *p.* 142. *l.* 14. Euxin; *lis.* Axin. *p.* 143. *l.* 13. troublée; *lis.* trouble. *p.* 150. *l.* 10. Assan; *lis.* Aslan. *p.* 188. *l.* 42. les; *lis.* la. *p.* 214. *l.* 41. ces; *lis.* ses. *p.* 221. *l.* 41. de Georgie; *lis.* des Georgiens. *p.* 230. *l.* 13. trouva; *lis.* trouve. *p.* 244. *l.* 6. content; *lis.* comptant. *p.* 255. *l.* 10. est va le; *lis.* est ovale. *p.* 256. *l.* 34. longueur; *lis.* longitude. *p.* 262. *l.* 4. l'on dit; *lis.* l'on a dit. *p.* 287. *l.* 23. effacez, *parce.* *p.* 290. *l.* 5. ce volume; *lis.* ces volumes. *p.* 296. *l.* 30. 1614; *lis.* 1514. *p.* 307. *l.* 40. point; *lis.* pointe. *p.* 309. *l.* 23. Zerigan; *lis.* Zengan. *p.* 311. *l.* 13. mille; *lis.* miles. *p.* 313. *l.* 33. La Mosquée de la Congregation; Ces mots, qui sont l'explication des precedens *Metchid-gjuma*, doivent étre en Italique, & renfermez dans une parenthese. *p.* 315. *l.* 1. deshabille; *lis.* deshabillé. *l.* 38. Mehyy; *lis.* Mehdy. *l.* 41. Moubarec-yusbec; *lis.* Moubarec Yusbec. *p.* 320 *l.* 35. mille; *lis.* miles. *p.* 321. *l.* 43. effacez, *par des.* *p.* 326. *l.* 30. N; *lis.* V. *p.* 333. *l.* 35. à la marge, *& la chose fut*, ajoûtez, *Gen.* 1. *p.* 334. *l.* 35. enfermez entre deux parentheses ce qui est aprés le mot *bonheur*, à la fin de la page. *p.* 335. *l.* 18. à la marge, ressucitori; *lis.* ressuscitoit.

Avis au Relieur pour placer les Planches.

NUm. 1. Le Portrait de L'Auteur.
N. 2. Le Titre gravé.
3. La Carte de la Mer noire, *p.* 1.
4. *Tifflis*, deux fueïlles, *p.* 220.
5. La Patente du Roy de *Perse*, *p.* 228.
6. Le Festin de *Tifflis*, *p.* 237.
7. *Irivan*, deux fueïlles, *p.* 254.
8. Tour antique à *Irivan*, *p.* 256.
9, & 10. *Echs-miazin*, trois fueïlles, *p.* 258.
11. *Tauris*, deux fueïlles, *p.* 289.
12. *Sultanie*, *p.* 310.
13. *Kom*, deux fueïlles, *p.* 324.
14. Les Tombeaux, *&c.* *p.* 325.
15. Sepulcre d'*Abas* Second, *p.* 332.
16. Sepulcre de *Sophie* Premier, *p.* 332.
17. *Cashan*, deux fueïlles, *p.* 344.
18. Le Caravanseray de *Cashan*, *p.* 345.

FIN.